

*Textes édités par Jacques Bres, Marc Arabyan, Thierry Ponchon,
Laurence Rosier, Renée Tremblay et Pierrette Vachon-L'Heureux*

PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LINGUISTIQUES COGNITIVES

**Actes du XI^e Colloque international de l'AIPL
Association Internationale de Psychomécanique du Langage
Montpellier, 8-10 juin 2006**



Lambert-Lucas
L I M O G E S

Le présent ouvrage est constitué des communications présentées lors du XI^e Colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage (Montpellier, 8, 9 et 10 juin 2006). Les participants étaient invités à s'intéresser plus particulièrement – mais non exclusivement – à la dimension cognitive de la psychomécanique, en relation avec le thème choisi – « Psychomécanique et linguistiques cognitives » –, thème que Jeanne-Marie Barbéris, lors de la préparation du colloque, présentait de la sorte :

Le fait que la théorie se définisse comme « psychosystématique », ou « psychomécanique du langage », indique assez que son objet est de mettre à jour les « opérations de pensée » par lesquelles les sujets parlants construisent du sens, convertissant les unités de puissance en unités d'effet, la représentation en expression. Dans la vue psychosystématique, la langue n'est pas seulement, comme dans la définition qu'en donne Saussure, un objet social: elle est présente en chaque sujet parlant. Celui-ci est donc conçu en tant que constructeur de discours et aussi en tant que constructeur de langue. A partir de là, la psychomécanique du langage propose un système dynamique de représentation des opérations cognitives impliquées dans le passage de la langue au discours. Ce système permet aussi de rendre compte, de manière souple et non dichotomique, de l'articulation entre praxéogénie et glossogénie, entre synchronie et diachronie.

La psychomécanique est-elle une linguistique pré-cognitive ? Est-elle la première linguistique cognitive ? Comment évaluer sa démarche comme ses propositions à l'heure où les linguistiques cognitives forment, dans le champ des sciences du langage, un ensemble important et en plein développement ?



9 782915 806441

400 pages
36 euros
ISBN : 978-2-915806-44-1

Association Internationale de Psychomécanique du Langage

PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LINGUISTIQUES COGNITIVES

**Actes du XI^e Colloque International de l'AIPL
Montpellier (France), les 8, 9 et 10 juin 2006**

Textes édités par Jacques Bres, Marc Arabyan, Thierry Ponchon,
Laurence Rosier, Renée Tremblay, Pierrette Vachon-L'Heureux



Table des matières

Première partie

Approches théoriques

1.	Catherine FUCHS (CNRS) La psychomécanique est-elle une linguistique cognitive ?	35
2.	Walter HIRTLÉ (Université Laval) Psychomécanique du langage et cognitivisme : Un point de vue guillaumien	55
3.	Marc WILMET (Université Libre de Bruxelles) Comment peut-on être guillaumien ?	69
4.	Francis TOLLIS (Pau) Gustave Guillaume : du « psychologisme » au mentalisme ? ..	89
5.	Mathieu VALETTE (Nancy) Remarques sur la genèse du concept d' <i>effection</i> chez Gustave Guillaume	99
6.	Dennis PHILPS (Toulouse) La condition invariante en tant que transmutation linguistique de l'expérience	109
7.	Renée TREMBLAY (Québec) Aux sources cognitives des catégories grammaticales nom et verbe : la représentation de l'espace et du temps	117
8.	Maurice TOUSSAINT (Paris) Vers plus de cognition	125
9.	Didier BOTTINEAU (Paris X) Ergativité nominale et actance verbale en basque	133
10.	André JACOB Portée d'une lingusitique cinétique	143
11.	Pierrette VACHON-L'HEUREUX (Québec) La notion d' <i>effection</i> en psychomécanique du langage : Essai de définition	153
12.	Guy CORNILLAC (Chambéry) L'acte de langage : un acte cognitif	165

8 PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LINGUISTIQUES COGNITIVES

13. Pierre BLANCHAUD (Aachen) Temps opératif et effectuation	171
14. Annette VASSANT La commutation au service de la théorie guillaumienne de l'incidence	181
15. Marie-Anne PAVEAU (Paris XIII) et Laurence ROSIER (Université libre de Bruxelles) Analyse du discours, psychomécanique et cognition sociale ...	189

Deuxième partie

Faits de langue et de discours

16. Marie-Luce HONESTE (Saint-Etienne) Une interprétation des prolongements possibles de la théorie guillaumienne à la sémantique lexicale	201
17. Alvaro ROCHETTI (Paris III) Les morphologies paradoxales dans les langues romanes : réflexions sur le tenseur binaire radical	213
18. Giancarlo GERLINI (Lille III) L'alternance -i / -e dans la syntaxe des clitiques de l'italien	221
19. Louis BEGONI (Lille III) Les constructions verbales Verbe + Indicateur spatial, des dialectes de l'Italie du nord à la langue italienne	231
20. Olivier DUPLÂTRE (Paris IV) Systématique verbo-temporelle allemande	234
21. John HEWSON (Memorial University of Newfoundland) L'aspect situationnel	255
22. Jacques BRES et Audrey LAUZE (Praxiling, Montpellier III) La relation d'inclusion et les temps verbaux du passé en français : aspect ou point de vue ?	261
23. Adeline PATARD (Montpellier III) Ascendance et descendance : Quelle pertinence cognitive pour l'analyse du temps verbal ? ..	271
24. Anne-Rosine DELBART (Université libre de Bruxelles) Chronogénése et enseignement-apprentissage du mode subjonctif	283

25. Daouia HANACHI (Constantine) et Teddy ARNAVILLE (Montpellier III) Le circonstant : problèmes de support et hypothèses sur la genèse de la phrase	293
26. Hugues DE CHANAY et Sylvianne RÉMI-GIRAUD (Lyon II), Incidence, deixis, et « signes situationnels »	301
27. Dan VAN RAEMDONCK (Université libre de Bruxelles) Syntaxe de la phrase et structures intégratives	311
28. Patrick J. DUFFLEY (Université Laval) Guillaume et Langacker : des idées sur <i>to</i>	321
29. Béatrice LAVIEU (Nanterre) De la linguistique cognitive à la psychomécanique du langage : la notion de « moyen » illustrée par la préposition <i>à</i>	329
30. Claude GUIMIER (Caen) La préposition : approche psychomécanique et approche cognitiviste	339
31. Sophie SARRAZIN (Montpellier III) Onomasiologie et sémasiologie dans la théorie guillaumienne de la négation	349
32. Anne-Michèle GRATTON (Montpellier III) L'apport de la psychomécanique du langage à une théorie de l'acquisition de la langue	359
33. Walter HIRTLE (Université Laval) Le pronom en anglais et l'analyse textuelle	369
34. Moshé TABACHNIK (Tel Aviv), « Cette noble pudeur colorait son visage... » : regard psycho- mécanique sur la temporalité des connecteurs textuels	377
35. Jeanne-Marie BARBÉRIS (Montpellier III) Peut-on parler d'actualisation du texte ? Quelques propositions	387
36. Laurence BOUGAULT (Rennes II) L'apport de la psychomécanique dans la compréhension de la générativité textuelle : l'exemple de la personne en poésie moderne	397

Par ordre alphabétique des noms d'auteur

ARNAVIELLE Teddy (Montpellier III)	
cf. HANACHI Daouia (Constantine)	293
BARBÉRIS Jeanne-Marie (Montpellier III)	
Peut-on parler d'actualisation du texte ?	
Quelques propositions	387
BEGONI Louis (Lille III)	
Les constructions verbales Verbe + Indicateur spatial, des dialectes de l'Italie du nord à la langue italienne	231
BLANCHAUD Pierre (Aachen)	
Temps opératif et effectuation	171
BOTTINEAU Didier (Paris X)	
La fonction syntaxique en typologie cognitive : esquisse d'une systématique	133
BOUGAULT Laurence (Rennes II)	
L'apport de la psychomécanique dans la compréhension de la générativité textuelle : l'exemple de la personne en poésie moderne	397
BRES Jacques et Audrey LAUZE (Praxiling, Montpellier III)	
La relation d'inclusion et les temps verbaux du passé en français : aspect ou point de vue ?	261
DE CHANAY Hugues et Sylvianne RÉMI-GIRAUD (Lyon II),	
Incidence, deixis, et « signes situationnels »	301
CORNILLAC Guy (Chambéry)	
L'acte de langage : un acte cognitif	165
DELBART Anne-Rosine (Université libre de Bruxelles)	
Chronogénése et enseignement-apprentissage du mode subjonctif	283
DUFFLEY Patrick J. (Université Laval)	
Guillaume et Langacker : des idées sur <i>to</i>	321
DUPLÂTRE Olivier (Paris IV)	
Systématique verbo-temporelle allemande	243
FUCHS Catherine (CNRS)	
La psychomécanique est-elle une linguistique cognitive ?	35

PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LINGUISTIQUES COGNITIVES 11

GERLINI Giancarlo (Lille III)	
L'alternance -i / -e dans la syntaxe des clitics de l'italien	221
GRATTON Anne-Michèle (Montpellier III)	
L'apport de la psychomécanique du langage à une théorie de l'acquisition de la langue et des langues	369
GUIMIER Claude (Caen)	
La préposition : approche psychomécanique et approche cognitiviste	339
HANACHI Daouia (Constantine)	
et Teddy ARNAVILLE (Montpellier III)	
Le circonstant : problèmes de support et hypothèses sur la genèse de la phrase	293
HEWSON John (Memorial University of Newfoundland)	
L'aspect situationnel	255
HIRTLE Walter (Université Laval)	
La psychomécanique du langage et le cognitivisme	55
HIRTLE Walter (Université Laval)	
Le pronom en anglais et l'analyse textuelle	369
HONESTE Marie-Luce (Saint-Etienne)	
Une interprétation des prolongements possibles de la théorie guillaumienne à la sémantique lexicale	201
JACOB André	
Portée d'une linguistique cinétique	143
LAUZE Audrey (Praxiling, Montpellier III)	
Cf. BRES Jacques (Praxiling, Montpellier III)	261
LAVIEU Bélinda (Nanterre)	
De la linguistique cognitive à la psychomécanique du langage : la notion de « moyen » illustrée par la préposition à	329
PATARD Adeline (Montpellier III)	
Ascendance et descendance : Quelle pertinence cognitive pour l'analyse du temps verbal ? ..	271
PAVEAU Marie-Anne (Paris XIII)	
et Laurence ROSIER (Université libre de Bruxelles)	
Analyse du discours, psychomécanique et cognition sociale ...	189
PHILPS Dennis (Toulouse)	
La condition invariante en tant que transmutation linguistique de l'expérience	109

12 PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LINGUISTIQUES COGNITIVES

RÉMI-GIRAUD Sylvianne (Lyon II)	301
cf. DE CHANAY Hugues	
ROCHETTI Alvaro (Paris III)	
Les morphologies paradoxales dans les langues romanes : réflexions sur le tenseur binaire radical	213
ROSIER Laurence (Université libre de Bruxelles)	
cf. PAVEAU Marie-Anne (Paris XIII)	189
SARRAZIN Sophie (Montpellier III)	
Onomasiologie et sémasiologie dans la théorie guillaumienne de la négation	349
TABACHNIK Moshé (Tel Aviv),	
« Cette noble pudeur colorait son visage... » : regard psycho- mécanique sur la temporalité des connecteurs textuels.....	377
TOLLIS Francis (Pau)	
Gustave Guillaume : du « psychologisme » au mentalisme ? ..	89
TOUSSAINT Maurice (Paris)	
Vers plus de cognition	125
TREMBLAY Renée (Québec)	
Aux sources cognitives des catégories grammaticales nom et verbe : la représentation de l'espace et du temps	117
VACHON-L'HEUREUX Pierrette (Québec)	
La notion d'effection en psychomécanique du langage : Essai de définition	153
VALETTE Mathieu (Nancy)	
Concepts et thèmes cognitifs dans la théorie de G. Guillaume : frontières et recouvrements	99
VAN RAEMDONCK Dan (Université libre de Bruxelles)	
Syntaxe de la phrase et structures intégratives	311
VASSANT Annette	
La commutation au service de la théorie guillaumienne de l'incidence	181
WILMET Marc (Université Libre de Bruxelles)	
Comment peut-on être guillaumien ?	69

Résumés / Abstracts

1. Catherine FUCHS

La psychomécanique est-elle une linguistique cognitive ?

La psychomécanique (au même titre que les théories de l'énonciation) est restée en marge de la linguistique cognitive officielle qui, depuis son émergence dans les années 1950, a connu des développements divergents au sein de deux paradigmes épistémologiques (« cognitivisme » vs. « constructivisme »). Pourtant, les grandes options théoriques de la psychomécanique relèvent en droit d'une problématique cognitive qui n'est pas sans évoquer la cybernétique et le constructivisme ; mais, pour divers ordres de raisons, le chemin est encore long qui pourrait conduire à une psychomécanique « neuro-psycho-compatible ».

Mots-clés : linguistique cognitive, psychomécanique, cognitivisme, constructivisme, cybernétique

Is psychomechanics a kind of cognitive linguistics ?

Like utterer-centered approaches, psychomechanics has remained outside mainstream cognitive linguistics which, since its appearance in the 1950's, has evolved in differing directions within two epistemological paradigms ('cognitivism' v. 'constructivism'), in spite of the fact that its major theoretical concepts undoubtedly pertain to a cognitive problematic reminiscent of cybernetics and constructivism. However, for various reasons, the time has not yet come for a psychomechanical theory which is 'neuro-psycho-compatible'.

Keywords: cognitive linguistics, psychomechanics, cognitivism, constructivism, cybernetics

2. Walter HIRTL

Psychomécanique et cognitivisme

Une approche cognitive n'offre pas d'explication du fait que le possessif -'s de l'anglais est employé comme déterminant. Grâce au postulat de la langue comme langage puissantiel dans l'approche psychosystématique, on peut faire appel à la théorie des parties du discours, et ainsi discerner le jeu de la personne d'univers dans l'emploi du possessif, comme dans l'emploi de l'article.

Mots-clés : possessif en -'s, déterminant, langage puissantiel, personne d'univers

Psychomechanics and cognitivism

A cognitive approach does not provide an explanation of the fact that the possessive -'s in English is used as a determiner. In the psychosystematics approach, the postulate that the mother tongue is language-as-a-potential allows us call on the theory of the parts of speech to suggest that, as in the use of the article, it is cardinal person that permits the possessive to fulfil its function as determiner.

Keywords: possessive -'s, determiner, language-as-a-potential, cardinal person

14 PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LINGUISTIQUES COGNITIVES

3. Marc WILMET

Comment peut-on être guillaumien ?

La question formant titre accepterait plusieurs lectures, mais l'auteur en donne avant tout une interprétation à caractère épistémologique. Dans un premier temps, il retrace le cheminement de la pensée de Gustave Guillaume autour des articles français. Montrant ensuite la richesse du système psychomécanique, il n'y relève pas moins des difficultés théoriques et souligne diverses lacunes concrètes sur lesquelles il prend appui pour élargir le propos à l'ensemble des déterminants puis aux trois fonctions syntaxiques 1° déterminative, 2° complétive, 3° prédictive. La conclusion en appelle à la critique constructive par opposition à un certain esprit d'école stérilisateur.

Mots-clés : article, extensité, incidence, classes, fonctions

To be or not to be a Guillaumian?

This paper provides an epistemological answer to this question. After recalling the ingenious Guillaumian system of the articles in French, it points out some theoretical difficulties, but the latter are shown to offer a way to extend Guillaume's reflection to the whole set of determiners and the three basic syntactic functions: determinative, compleutive and predicative. The conclusion recommends a critical dialogue rather than an unproductive exegesis.

Keywords: articles, extensity, extensivity, function

4. Francis TOLLIS

Gustave Guillaume : du « psychologisme » au mentalisme ?

Le rapprochement de la psychomécanique et des recherches cognitives a déjà été ébauché à Cordoue en 1994, puis à Québec en 2000. Ici, sa confrontation avec les linguistiques cognitives sera l'occasion de revenir sur le « spectre du psychologisme » « inlassablement brandi contre Guillaume » (Wilmet 1978). Dans cette perspective, les utilisations référentielles que Guillaume semble avoir faites des termes en *psych-*, tout spécialement *psychisme*, seront présentées, comparées et pondérées. Ce travail s'inscrit donc modestement dans le droit fil de celui que Valette a déjà conduit sur les textes guillaumiens, il est vrai avec des moyens et des outils tout autres.

Mots-clefs : Gustave Guillaume, Psychomécanique du langage, *psy-*

Gustave Guillaume: from “psychologism” to mentalism?

The psychomechanics of language was compared to cognitive research in 1994 in Cordova and again in 2000 in Quebec. The present paper intends to confront this theoretical model with those proposed by cognitive linguistics as an occasion for exploring once more that “spectre of psychologism” that “Guillaume has always been reproached with” (cf. Wilmet 1978). From this point of view, the referential uses of *psy*-words that seem to have been made by Guillaume, above all *psychisme*, will be presented, compared and examined. This paper, with different means and tools, constitutes a modest contribution to the line of research already carried out on Guillaume's writings by Valette.

Keywords: Gustave Guillaume, psychomechanics, *psy-*

5. Mathieu VALETTE

Remarques sur la genèse du concept d'*effection* chez Gustave Guillaume

L'objectif de cet article est d'étudier les conditions d'apparition du concept d'*effection* sous la plume de Guillaume. En puisant presque systématiquement dans des archives étrangères à la linguistique, Guillaume tente en effet de construire sa propre conception de l'actualisation. L'examen des dernières conférences (années 1958-1960) montre en particulier l'appropriation par le linguiste de concepts issus de la cybernétique pour qualifier un phénomène typiquement linguistique, le passage de la langue au discours.

Mots-clés : effect, actualisation, cybernétique

Remarks about the genesis of the concept of *effection* in Gustave Guillaume's writings

This paper aims to study how the concept of *effection* appeared in Guillaume's writings. Drawing almost exclusively upon non-linguistic archives, Guillaume attempted to construct his own approach to actualization. His final conferences (between 1958 and 1960) show how he took up concepts from cybernetics in order to characterize a typically linguistic phenomenon – the transition from “langue” to discourse.

Keywords: effect, actualization, cybernetics

6. Dennis PHILPS

La condition invariante en tant que transmutation linguistique de l'expérience

Selon la psychomécanique du langage de Guillaume, le principe qui domine la construction des langues est que le signe linguistique fixe dans la langue une condition invariante à partir de laquelle se développent des conséquences en nombre illimité. Ici, nous formulons l'hypothèse que cette condition constitue l'une des conséquences de la transmutation linguistique de l'expérience, et que si celle-ci a pour effet de fixer dans la langue une condition invariante, c'est que la condition en question préexiste dans l'expérience sous une forme non linguistique.

Mots-clefs : psychomécanique, transmutation, cognition, projection, neuroscience

The role of the invariant condition in the linguistic transmutation of experience

According to Guillaume's psychomechanics of language, the principle upon which languages are constructed is that the linguistic sign establishes an invariant condition in tongue from which there stems an infinite number of consequences. In this paper, I formulate the hypothesis that this condition is one consequence of the linguistic transmutation of experience, and that if the latter does indeed establish an invariant condition in tongue, this is because the condition in question pre-exists experientially in a non-linguistic form.

Keywords: psychomechanics, transmutation, cognition, mapping, neuroscience

7. Renée TREMBLAY

Aux sources cognitives des catégories grammaticales nom et verbe : la représentation de l'espace et du temps

L'espace et le temps, et plus précisément, en termes guillaumiens, l'univers-espace et l'univers-temps que mettent en cause les catégories du nom et du verbe sont des formes vides dont l'institution en langue reflète la nécessité pour la pensée de se donner des instruments de saisie de sa propre activité. Le partage de la représentation de l'univers, vide de tout contenu matériel, entre l'univers-espace et l'univers-temps permet à l'activité de pensée productrice du mot de s'achever par une saisie ayant à sa disposition tout un ensemble de formes parmi lesquelles celle qui convient le mieux à la phrase en cours de construction sera appelée à entrer en discours.

Mots-clefs : univers, espace, temps, représentation, pensée humaine

The cognitive nature of the verb and noun categories: the representation of space and time

Space and time, and more precisely, in guillaumian terms, the space universe and the time universe – the basic representations for the noun category and the verb category – are empty forms. Their institution in tongue attests to the need for the mind to have a means of grasping its own activity. For representation, the universe without any material content is divided between the space universe and the time universe. This permits the mental construction of a word to conclude with one of several possible conclusive forms. These include the particular form of the word required by the sentence being constructed, and it is with this form that the word will therefore emerge into discourse.

Keywords: universe, space, time, representation, human mind

8. Maurice TOUSSAINT

Vers plus de cognition

En substituant un modèle oscillatoire au tenseur binaire de la psychomécanique du langage, PSM, la neurosémantique épistémique, NSE, débouche sur une linguistique plus résolument cognitive : 1° parce qu'elle propose un modèle physico-mathématique, 2° parce qu'elle s'inscrit dans une épistémologie génétique, 3° parce qu'elle accroît la plausibilité de la théorie en soulignant un isomorphisme : les microsystèmes linguistiques ont la forme chiasmatique des « révolutions coperniciennes », petites ou grandes, qui ponctuent l'histoire des formes symboliques.

Mots-clés : naturalisation, oscillatoire, chiasme/a, constructivisme génétique

Towards a more cognitive linguistics

Epistemic neurosemantics (ENS for short), substitutes an oscillatory model for the binary tensor of psychomechanics (PSM). This leads to a more cognitive linguistics because: 1° it fosters a physico-mathematical model, 2° it comes within the scope of genetic epistemology, 3° it improves the plausibility of the theory by stressing an analogy: linguistic microsystems have the chiasmatic form of ‘Copernican revolutions’, great or small, with which the history of every cultural domain is studded.

Keywords: naturalization, oscillatory, chiasm(us), genetic constructivism

9. Didier BOTTINEAU

Ergativité nominale et actance verbale en basque

Cette étude porte sur le basque un regard interactionniste : dans l'énoncé basque, les arguments nominaux initiaux marqués par des cas (absolutif, ergatif, datif) permettent au locuteur de faire construire par l'allocutaire la distribution des rôles actanciels aux participants, tandis que le verbe final incorpore par accord multiple un sujet complexe profilé par l'analyse en amont. Cette double démarche constitue le schème cognitif prototypique suivant lequel l'énonciation oriente la construction de l'interprétation.

Mots-clés : basque, cognition, énonciation, interprétation, ergativité, valence, accord verbal

Nominal ergativity and verbal valency in Basque

This study of the Basque language emphasizes the interactionist dimension of the speech act: in the prototypical Basque utterance, the addresser enables the addressee to construct the assignment of roles to participants by means of initial case-inflected nominal constituents (absolutive, ergative, dative), while the final verb encompasses, through multiple agreement, a complex subject profiled by the nominal analysis. This dual procedure constitutes the prototypical cognitive schema according to which the enunciative syntax orientates the interpretive process.

Keywords: Basque, cognition, enunciation, interpretation, ergativity, valency, verb agreement

10. André Jacob

Portée d'une linguistique cinéétique

Retraçant la généalogie de la « linguistique cinéétique » dans laquelle se place, selon l'auteur, une perspective anthropologique de la psychomécanique, celui-ci entend montrer le lien entre la dimension théorétique de la linguistique guillaumienne et les sciences cognitives lorsque celles-ci s'interrogent sur les sciences de la signification et sur les activités humaines.

Mots-clés : cinéétique, psychomécanique, anthropologie linguistique

The scope of a kinetic linguistic

The author traces the genealogy of the “linguistique cinéétique” which represents to his eyes the anthropological perspective of psychomechanics. He intends to show the affinity between the theoretical dimension of the guillaumian linguistic and the cognitive sciences in view of their approach to the sciences of meaning and the human activities.

Keywords: kinetic linguistique, psychomechanics, linguistic anthropology, sciences of meaning

18 PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LINGUISTIQUES COGNITIVES

11. Pierrette VACHON-L'HEUREUX

La notion d'effection en psychomécanique du langage. Essai de définition

La notion d'effection est fondamentale en psychomécanique du langage. Elle se développe tout au long de l'œuvre de Gustave Guillaume et s'impose en fin de course comme un moment d'analyse incontournable de la relation existentielle puissance / effection / effet. L'effection est une notion qui entretient des liens étroits avec les notions de temps opératif, d'actualisation et d'énonciation. De plus, l'effection est au cœur de la théorie du mot et de la théorie des aires glossogéniques. Elle sous-tend l'acte de langage et toute l'opérativité de la linguistique de position que propose la psychomécanique du langage.

Mots-clés : effection, acte de langage, puissance, effet, temps opératif

The notion of *effection* in psychomechanics

The notion of *effection* is fundamental in psychomechanics. It develops steadily throughout most of Gustave Guillaume's scientific work. Finally, shortly before his death, it becomes the key term in the basic relation potentiality / *effection* / effectivity. The notion of *effection* is closely linked with the notion of operative time, of actualisation and of enunciation. Moreover, *effection* is at the heart of the system of the word and of the system of the glossogenetic areas. It covers in many ways the act of language itself and finally, the whole operativity of the linguistics of position that psychomechanics makes explicit.

Keywords: *effection*, effectivity, potentiality, act of language, enunciation

12. Guy CORNILLAC

L'acte de langage : un acte cognitif

La manière dont les mots ou les syntagmes sont construits en pensée avant d'émerger dans le discours – d'après l'appareil théorique de Gustave Guillaume et de Roch Valin – mettrait en évidence, selon l'auteur, les mécanismes de base de la cognition.

Mots-clés : cognition, psychomécanique, mot, sens, mentalisme

The act of speech: a cognitive process

The way words or word clusters are put together in the mind before they appear in speech – according to the theory of Gustave Guillaume and Roch Valin – seems to reveal, according to the author, the basic mechanisms of cognition.

Keywords: cognition, psychomechanics, word, meaning, mentalism

13. Pierre BLANCHAUD

Temps opératif et effection

Le temps opératif et l'effection appartiennent tous deux au plan de puissance. Pour tenter d'éclairer leur relation, j'introduis au sein de ce plan l'opposition langue au repos / langue en action. Et je pose l'équation : effection = langue au repos + langue en action. On sait que les successivités puissancielles ou chronologies de raison ne peuvent pas s'effectuer intégralement. Ce n'est jamais qu'une seule de leurs positions qui, à chaque fois, passe en discours. Aussi ces successivités (et avec elles les temps opératifs qui les sous-tendent) relèvent-elles toutes exclusivement de la langue au repos. A une exception près : l'effection, qui est la seule chronologie de raison à s'actualiser entièrement, position par position, lorsque la langue entre en action. Quant à la phrase, qui est l'unité de base en discours, j'avance l'hypothèse que sa genèse se recompose de quatre battements ou cinématismes successifs.

Mots-clés : Temps opératif, effection, langue au repos / en action, chronologie de raison, complétude interne / externe, formes vectrices, formes théorétiques

Operative time and effection

Operative time and effection both belong to the level of potentiality. In order to try to account for their complex relation, I introduce the opposition between language at rest and language in action, and I state the equation : effection = language at rest + language in action. One knows that potential successivities or chronologies of reason can never be entirely actualised. Only one of their positions is actualised in discourse every time. Therefore all of these successivities (and the operative times which underly them) exclusively fall within the scope of the language at rest. One exception is the effection itself, the only chronology of reason to be actualised, position by position, whenever the language comes into action. I also hypothesize that the genesis of the sentence, which is the basic unit in discourse, is composed of four kinetisms.

Keywords: Operative time, effection, language at rest / in action, chronology of reason, internal / external completion, vectorial forms, theoretical forms

14. Annette VASSANT

La commutation au service de la théorie guillaumienne de l'incidence

Je confronte deux points de vue sur des notions de linguistique guillaumienne telles que incidence, extension / extensité, ce qu'elles signifient et ce qu'elles impliquent en théorie chez Wilmet et Guillaume. Les deux points de vue se rejoignent-ils ? Nous montrons pourquoi cela n'est pas le cas.

Mots-clefs : parties du discours, théorie de l'incidence, incidence, extension, extensité.

Commutation and Guillaume's theory of incidence

This paper sets out to confront two viewpoints on Guillaumian linguistic notions such as incidence and extension/extensivity, and what they mean or imply on a theoretical level in the writings of Marc Wilmet and Gustave Guillaume. The problem is to decide whether these two viewpoints converge. We demonstrate why they do not.

Keywords: parts of speech, theory of incidence, incidence, extension, extensivity

15. Marie-Anne PAVEAU et Laurence ROSIER

Analyse du discours, psychomécanique et cognition sociale

Si les rapports entre la psychomécanique, pionnière d'une sémantique cognitive « à la française » et la cognition ont déjà été mis en avant par un certain nombre de chercheurs, les relations de l'analyse du discours « à la française » avec la linguistique héritée de Guillaume ont été peu étudiées. Ces relations existent-elles et, si oui, de quelle nature historique et de quel ordre théorique ? Cette perspective nous permettra d'articuler les trois items du titre selon les maillages possibles entre, respectivement, analyse du discours et psychomécanique, psychomécanique et cognition sociale, et, enfin, analyse du discours et cognition sociale.

Mots-clés : analyse du discours, psychomécanique, cognition sociale, cognition située

Discourse analysis, psychomechanics and social cognition

The relationship between psychomechanical theory, as a French brand of cognitive semantics, and the field of cognition has already been explored by many researchers, but the connections between French discourse analysis and Guillaume's theory have not yet been considered. Do such connections exist, and, if so, what are their historical and theoretical features? This paper proposes to confront, respectively, discourse analysis and psychomechanics, psychomechanics and social cognition, and discourse analysis and social cognition.

Keywords: discourse analysis, psychomechanics, social cognition, distributed cognition

16. Marie Luce HONESTE

La théorie des schémas conceptuels intégrés : une application au cas des « expressions figées »

Les bases d'une théorie du sens lexical existent dans la théorie linguistique de Guillaume, notamment dans sa distinction entre *signifié de puissance* et *effets de discours*. Cette distinction a souvent été appliquée à la sémantique lexicale, mais toujours dans le cadre classique de la polysémie, ce qui nous semble trahir la pensée constructiviste guillaumienne. Cette étude, dans une perspective non référentialiste, vise à illustrer cette partition en montrant que les processus mis en œuvre dans la formation du sens sont différents selon qu'on observe le niveau de la langue ou celui du discours. À la frontière entre langue et discours, le cas particulier des expressions figées constitue à cet égard un poste d'observation privilégié : c'est pourquoi on a choisi de d'illustrer l'étude par la séquence « on n'est pas sorti de l'auberge ». En examinant ses différents contextes d'emploi possibles, on reconstitue son signifié stable de langue, dépourvu des valeurs contextuelles variables qui naissent dans les emplois de discours (mais qui lui sont abusivement affectées en langue dans les approches polysémistes). On constate alors que les séquences figées ne se comportent pas différemment des autres unités sémantiques de la langue.

Mots-clés : sémantique, monosémie, signifié de langue, désignation de discours, expressions figées

The theory of integrated conceptual schemas as applied to set expressions

Guillaume's linguistic theory contains the foundations of a theory of lexical meaning, especially in the distinction which he makes between *potential meaning* (signifié de puissance) and *discourse effects* (effets de discours). This distinction has often been applied to lexical semantics, but always within the framework of a polysemic analysis, which seems to be a betrayal of Guillaume's constructivist thinking. This paper proposes to illustrate the distinction referred to above by showing that the process of meaning is different at the level of tongue and at that of discourse, using the case of set expressions as an illustration, in particular the sequence "on n'est pas sorti de l'auberge".

Keywords: semantics, monosemy, linguistic meaning, discursive denotation, set expressions

17. Alvaro ROCCHETTI**Les morphologies paradoxales dans les langues romanes : réflexions sur le tenseur binaire radical**

Il existe, dans les langues romanes en général, mais aussi, pratiquement, en chacune d'entre elles, des points de morphologie qui, à première vue, paraissent paradoxaux voire contradictoires. L'auteur présente ces différents problèmes et constate qu'à ce jour, ils n'ont pas reçu d'explication satisfaisante. Il s'interroge sur les raisons qui n'ont pas permis aux psychomécaniciens d'en rendre compte. Il croit les trouver dans les instruments théoriques incomplets dont ils disposent et qui n'ont guère varié depuis plus d'un demi-siècle. Les remarquables découvertes du fondateur, Gustave Guillaume, ont certes contribué au développement des applications de la psychomécanique du langage, mais elles ont aussi, une fois devenues intouchables, bridé les recherches théoriques.

Mots clefs : psychomécanique, instrument théorique, tenseur binaire radical, langues romanes

Paradoxical morphologies in the roman languages : thoughts on the radical binary tensor

In the roman languages in general and in each of the roman languages themselves some morphological characters might seem paradoxical or even contradictory at first sight. The author describes the different morphological facts seemingly problematical and declares that up to now no satisfactory explanation has been proposed. He ponders on to why the psychomechanicians have not been able, up to now, to produce such explanations. The reason could lie in the fact that the theoretical instruments of the psychomechanics of language have been left incomplete and have not evolved much in the past fifty years. The remarkable discoveries made by Gustave Guillaume the founder of psychomechanics has firmly installed the different applications of psychomechanics but by becoming intouchables, the theoretical instruments he used have lamed the developpement of the theory itself.

Keywords: Psychomechanics, theoretical instrument, radical binary tensor, morphology, roman languages

18. Giancarlo GERLINI**L'alternance -i / -e dans la syntaxe des clitics de l'italien**

L'article analyse l'alternance -i / -e qui caractérise les clitics de l'italien, par ex. *mi/me lo*, et établit un rapport avec celle des articles contractés, par ex. *di/del*. Ce lien est établi au niveau d'une structure pré-signifiante reconnue dans le système vocalique de l'italien, et précisé grâce à une comparaison avec les systèmes pronominaux du français et du roumain, et à une analyse des règles régissant les combinaisons des pronoms atones de la langue italienne.

Mots-clés : clitics, combinaison de clitics, système vocalique

The -i / -e alternation in the syntax of clitics in Italian

This article presents an analysis of the -i / -e alternation characteristic of clitics in Italian (e.g. *mi/me lo*) and establishes a relationship with the alternation found in contracted articles (e.g. *di/del*). The link between the two is established at a pre-existing level in the vowel system of Italian and elaborated by positing both a comparison with the pronominal systems in French and Rumanian, and an analysis of the rules governing the various combinations of unstressed pronouns in Italian.

Keywords: clitics, co-occurrence of clitics, vowel system

19. Louis BEGONI**Les constructions verbales Verbe + Indicateur Spatial des dialectes de l'Italie du nord à la langue italienne**

Cet article se propose d'analyser la structure et le fonctionnement des séquences verbales composées d'un verbe de mouvement suivi d'un indicateur spatial (le plus souvent un adverbe de direction) dans certains dialectes de l'Italie du nord ainsi que l'extension de ces formes à la langue italienne. L'identification de trois catégories allant de la relation totalement lexicalisée à une relation disjointe permet une interprétation psychomécanique dans le cadre d'une sémantogénèse opérative.

Mots-clés : dialectologie, morphosyntaxe, sémantique, linguistique, linguistique romane, psychomécanique

Verb + spatial adverb constructions in northern Italian dialects and in Standard Italian

This paper proposes an analysis of the structure and functionality of verbal phrases composed of verbs of movement followed by a spatial indicator in certain northern Italian dialects and in Standard Italian. The identification of three categories, ranging all the way from a totally grammaticalized to a disjunctive relation, allows a psychomechanical interpretation of these phenomena within the framework of an operative semantogenesis.

Keywords: dialectology, morphosyntax, semantics, linguistics, Romance linguistics, psychomechanics

20. Olivier DUPLÂTRE**Systématique verbo-temporelle allemande**

Gustave Guillaume n'a fourni qu'une description fragmentaire des temps et modes de l'allemand : elle apparaît principalement dans *Temps et verbe* (1929), ainsi que dans des leçons datées de 1938 et de 1946. Le but de cet article sera de rassembler, discuter et – si besoin est – légèrement corriger les différents points de vue de G. Guillaume sur cette question, et ce, afin de proposer une description systématique des temps et modes de l'allemand.

Mots-clés : allemand, temps, modes, psychomécanique, G. Guillaume

The representation of time in the German verbal system

Gustave Guillaume has produced a fragmentary description of German tenses and moods, which essentially appears in *Temps et verbe* (1929) and in different lessons in linguistics from 1938 and 1946. The purpose of this paper is to gather, discuss and – if necessary – slightly correct his different points of view on that matter, in order to propose a systematic description of German tenses and moods.

Keywords: German, tenses, moods, psychomechanics, G. Guillaume

21. John HEWSON**L'aspect situatif** (aspect, français, balte, slave, bantou)

Le situatif est un aspect en temps descendant sans aucun accompli. Il existe en français comme représentation variante de l'imparfait (*Un pas de plus et je tombais*), et aussi au temps futur (conditionnel). En balte et en slave, cependant, il y a des participes situatifs (qui ne sont pas variants de l'imparfait), avec un double emploi, représentant 1° des possibilités, et 2° des événements *perçus* en accomplissement. Dans les langues bantoues, en plus, on trouve des verbes finis avec un double emploi pareil à celui qu'on trouve en balte et en slave. C'est aux bantouistes qu'on doit l'appellation *situatif*, aspect qui représente le sujet situé en position d'effectuer l'événement.

Mots-clefs : aspect, temps descendant et ascendant, infinitifs français et anglais

Situative aspect (aspect, French, Baltic, Slavic, Bantu)

The situative is an aspect in Descending Time without any part of the event completed. It occurs in French as a variant of the Imperfect (*Un pas de plus et je tombais*), and also in the future in the Conditional. In Baltic and Slavic, however, there are Situative participles which are not variants of the Imperfect, having double usage, representing 1° possibilities, and 2° events *perceived* as in progress. In Bantu languages, however, finite verbs are found with the same double usage as the Baltic and Slavic participles. It is to Bantu scholars that we owe the term *Situative*, an aspect where the subject is represented as situated in a position to carry out the event.

Keywords: aspect, descending and ascending time, French and English infinitives

24 PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LINGUISTIQUES COGNITIVES

22. Jacques BRES et Audrey LAUZE

La relation d'inclusion et les temps verbaux du passé : point de vue ou aspect ?

Les temps verbaux du passé sont-ils explicables en termes de point de vue, comme le veulent les grammaires cognitives actuelles, ou en termes d'aspect comme le veut la psychomécanique ? On teste l'opérativité des catégories aspectuelles guillaumiennes sur un problème de *cognition textuelle*, celui de la relation temporelle d'*inclusion*.

Mots-clefs : psychomécanique, cognition, inclusion, aspect, temps

The inclusion relation with past tenses: point of view vs. aspect?

Can past tenses be explained by the notion of viewing, as in cognitive grammars, or by the concept of aspect, as in psychomechanical theory? In this article we test Guillaumian aspectual categories on a problem of textual cognition involving the temporal relation of inclusion.

Keywords: Psychomechanics, cognition, inclusion, aspect, tense

23. Adeline PATARD

Ascendance et descendance : quelle pertinence pour une analyse cognitive du temps verbal ?

Dans sa théorie du temps verbal, Guillaume introduit les notions d'*ascendance* et de *descendance* qui renvoient à une double expérience humaine de la « fluence » du temps. Nous comparons ces notions guillaumiennes aux métaphores spatiales du temps MOVING TIME et MOVING EGO étudiées en grammaire cognitive. Nous proposons ensuite une relecture de l'*ascendance* et de la *descendance* dans les termes d'une opposition conceptuelle et aspectuelle. Ce nouveau point de vue sur le couple *ascendance/descendance* trouvera une application dans une brève analyse de l'*imparfait* et du *passé simple* en discours indirect.

Mots-clés : ascendance, descendance, métaphore, temps verbal, discours indirect

Ascending and descending: how pertinent for a cognitive analysis of verb tense?

In his theory of verb tense, Guillaume introduces the notions of *ascending* and *descending* time which refer to a double human experience of the flow of time. These Guillaumian notions are compared with the spatial metaphors of time, MOVING TIME and MOVING EGO, which are studied in cognitive grammar. A reinterpretation of *ascending* and *descending* is then suggested in terms of a conceptual and aspectual opposition. This new point of view of *ascending* and *descending* finds an application in a brief analysis of the *imparfait* and the *passé simple* in indirect speech.

Keywords: ascending, descending, metaphor, verb tense, indirect speech

24. Anne-Rosine DELBART**Chronogénèse et enseignement-apprentissage du mode subjonctif**

Le subjonctif constitue avec l'article et les temps du passé une pierre d'achoppement pour les étrangers désireux d'apprendre le français. Par ailleurs, les manuels présents sur le marché se contentent de reprendre aux grammaires usuelles des approximations sans doute inoffensives vis-à-vis de francophones natifs mais pernicieuses quand il s'agit d'allophones. L'auteur trouve dans la tripartition guillaumienne des modes de quoi programmer en amont et en aval une batterie d'instructions explicites qui laissent le moins de champ possible à la subjectivité des utilisateurs et mettent au jour les mécanismes linguistiques de leur compétence.

Mots-clés : modalité, mode, actualité, virtualité

Chronogenesis and teaching / learning the subjunctive mood

Articles, past tenses and the subjunctive mood remain problematic matters for any learner of French. The descriptions proposed by several manuals cannot really help learners; they can even be detrimental to them. On the basis of Guillaume's tripartite division of moods, the author presents a teaching method which, by means of a succession of questions and answers, offers the user a rational way of finding the mood needed.

Keywords: modality, mood, actuality, virtuality

25. Daouia HANACHI et Teddy ARNAVILLE**Le circonstant : La diversité sémantique et la diversité syntaxique des compléments dits d'un point de vue notionnel « circonstanciels » et les problèmes didactiques que pose cette notion**

Le circonstant, analysé à travers différentes théories linguistiques, apparaît comme une notion qui se situe au sein de continuums, dans des espaces intermédiaires formés de cas-limites impossibles à classer. Cette notion pose ainsi des problèmes didactiques. La psychomécanique avec la notion d'incidence qui allie subtilement les aspects sémantique et syntaxique, mise au service de l'enseignement de la syntaxe, pourrait aider à définir et enseigner cette fonction.

Mots-clés : complément circonstanciel, sémantique, syntaxe, didactique, psychomécanique, incidence

Adverbials: a study of the notional aspects of the semantic and syntactic diversity of adverbial complements and the didactic problems raised

Analysed in the light of various linguistic theories, the notion of "adverbials" appears to be located in continua, within intermediate spaces comprised of a number of "borderline" cases that defy classification, thereby posing didactic problems. If applied to the teaching of syntax, psychomechanics, embracing as it does the notion of incidence that subtly relates semantics to syntax, could help to define and instil this function.

Keywords: adverbial complement, semantics, syntax, didactics, psychomechanics, incidence

26. Hugues de CHANAY et Sylvianne RÉMI**Incidence, deixis et signes situationnels**

Cet article pose le problème de l'incidence dans le cadre d'énoncés qui sont linguistiquement incomplets mais constituent des entiers de discours. Un corpus d'exemples permet de montrer comment la complétude de ces structures est assurée par le recrutement d'unités verbales (cotextuelles), coverbales et situationnelles. L'étude fait apparaître la relation entre l'incidence des parties du discours et la dynamique communicative de ces énoncés et elle ouvre la réflexion sur l'unité profonde de ces énoncés sémiotiquement hétérogènes.

Mots-clés : incidence, verbal, coverbal, situation, thème, rhème

Incidence, deixis and contextual signs

This article attempt to examine how incidence mechanism functions in statements that are linguistically incomplete but constitute however whole unities of speech. Through a corpus of selected examples we show how these structures find their completeness by recruiting verbal (co-textual), co-verbal and situational units. As revealed by the study, there is a relation between the incidence associated to the different parts of speech, and the communicative dynamics of these statements. Hence, we initiate a theoretical reflection about the deep homogeneity of these semiotically heterogeneous statements.

Key words: incidence, verbal, co-verbal, situation, topic, rheme

27. Dan VAN RAEMDONCK**Syntaxe de la phrase et structures intégratives : l'exemple par T et Θ**

Dans le cadre de cette communication, nous étudions des séquences du type *Il marche la tête haute*, *Le chat parti*, *les souris dansent*, *On dit Pierre pressé*, *J'entends Pierre chanter*, qui ne sont ni des sous-phrases (à moins de ressusciter les propositions participes et infinitives) ni des syntagmes (qui incluraient une incidence de type prédictif). Nous envisageons également l'analyse de séquences de DR (*Marie me dit : « J'arrive »*) qui n'ont pas vraiment retenu l'attention des grammaires traditionnelles. A côté des déjà traditionnels syntagmes et sous-phrases ou propositions, on étudie la structure de ces séquences appelées *binôme prédictif T et discours absorbé Θ* et leur place dans la hiérarchie des structures intégrées à la phrase.

Mots-clés : syntaxe du français, incidence, prédication, discours direct, intégration phrasistique

Syntax of the sentence and integrative structures: the example of T and Θ

To be studied here are sequences such as “*Il marche la tête haute*”, “*Le chat parti, les souris dansent*”, “*On dit Pierre pressé*”, “*J'entends Pierre chanter*”, which are neither propositions nor typical phrases. Also considered here is the analysis of sequences of reported speech, which has not been sufficiently taken into account by traditional grammars. The aim is to describe, besides traditional phrases and propositions, the syntactic and functional structure of these sequences, called *binôme prédictif T* and *discours absorbé Θ* and to determine their place in the hierarchy of the structures integrated into the sentence.

Keywords: French syntax, incidence, predication, direct speech, sentence integration

28. Patrick DUFFLEY**Guillaume et Langacker : des idées sur *to***

Cet article se propose de comparer et d'évaluer le traitement proposé par Gustave Guillaume et Ronald Langacker de l'élément *to* introduisant l'infinitif en anglais. Guillaume traite *to* comme un morphème de position indiquant l'absence de la distinction entre accomplissement et accompli. Langacker analyse *to* en termes de la distinction entre balayage séquentiel et balayage sommatif. Ces deux hypothèses sont confrontées avec les faits pour en évaluer le bien-fondé.

Mots-clefs : infinitif, préposition, sémantique, syntaxe, psychomécanique, linguistique cognitive

Guillaume and Langacker: How to deal with *to*?

In this article the analyses of infinitival *to* proposed by Gustave Guillaume et Ronald Langacker will be compared and evaluated. Guillaume treats *to* as a positional morpheme indicating the absence of the distinction between an event in progress and a fully accomplished event. Langacker in contrast analyses *to* in terms of the distinction between sequential and summary scanning. These two hypotheses will be tested against the data in order to determine their adequacy.

Keywords: infinitive, preposition, semantics, syntax, psychomechanics, cognitive linguistics

29. Belinda LAVIEU**La notion de « moyen » illustrée par la préposition à**

Nous nous proposons d'analyser la préposition *à* lorsque cette dernière introduit un « complément de moyen » tant du point de vue de la linguistique cognitive que de celui de la psychomécanique du langage. A terme nous privilégions l'approche psychomécanique qui rend compte du fonctionnement de cette préposition pour un certain type de structure.

Mots-clés : préposition, linguistique cognitive, psychomécanique, « complément de moyen »

“Mean” notion illustrated by the preposition à

We propose to analyze in this article the preposition *à* when the latter introduces a “ ‘means’ complement” as well from the point of view of the cognitive linguistics as of that of psychomechanic of the language. In the long term we privilege the psychomechanic approach which accounts for the operation of this preposition for a certain type of structure.

Keywords: preposition, cognitive grammar, psychomechanic, “ ‘means’ complement”

28 PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LINGUISTIQUES COGNITIVES

30. Claude GUIMIER

La préposition : approche psychomécanique et approche cognitiviste

On se propose de comparer la façon dont la préposition, en tant que catégorie, est abordée en linguistique cognitive et en psychomécanique du langage. Les divergences sont nombreuses, tant au niveau du traitement sémantique que syntaxique, même si, par des voies différentes, les deux approches convergent pour voir dans la préposition la tête du syntagme prépositionnel.

Mots-clés : préposition, syntaxe, sémantique, linguistique cognitive, psychomécanique

Prepositions: Psychomechanical and cognitive approaches

In this paper, the various ways in which prepositions as a syntactic category are dealt with in cognitive grammar and psychomechanics are compared. There are many differences, both on the level of syntactic treatment and on that of semantics. However, through divergent approaches, the two frameworks eventually consider prepositions as heads of prepositional phrases.

Keywords: preposition, syntax, semantics, cognitive grammar, psychomechanics

31. Sophie SARRAZIN

Sémasiologie et onomasiologie dans la théorie guillaumienne de la négation

Gustave Guillaume conçoit la négation comme un phénomène analysable à deux niveaux : en tant que procès psychique, la négation est un cinétisme partant de l'existant vers l'inexistant ; en tant que dispositif sémiologique (et en français) le cinétisme s'incarnerait dans deux catégories de signes complémentaires : le *ne* immanent et les négations transcendentales (*pas, point, jamais, personne*, etc.). Or, il apparaît que 1° la première conclusion, théoriquement présémiologique, est largement informée par un certain type syntaxique et 2° l'appariement entre *ne* et *pas* n'est justifiable qu'en regard du sens référé, c'est-à-dire à un niveau extralinguistique. La démarche adoptée ne serait donc que partiellement sémasiologique.

Mots-clefs : Gustave Guillaume, psychomécanique, négation, négation en français, linguistique du signifiant

Semasiology and onomasiology in G. Guillaume's theory of negation

In Gustave Guillaume's theory, negation is shown as a movement between existence and non-existence taking place in a pre-semiological stage and represented at the semiological stage, in French, by two varieties of complementary signs : the « immanent » *ne* and the « transcendent » negations *pas, point, jamais, personne*, etc. But a close examination of the arguments suggests that 1° the proposed pre-semiological movement does involve considerations about a special type of syntactic structure and 2° the *raison d'être* of the *ne pas* association must be found outside the semiological system. Thus, contrary to appearances, Guillaume's method of investigation is only partially semasiological.

Keywords: Gustave Guillaume, psychomechanics, negation, negation in French, semasiological linguistics

32. Anne-Michèle GRATTON**L'apport de la psychomécanique du langage à une théorie de l'acquisition de la langue et des langues**

Dans une perspective acquisitionniste, la langue n'est pas un système fini mais une capacité de production linguistique en cours d'élaboration dans une perspective cognitive dynamique. Il existe peu de théories qui rendent compte aussi précisément que la psychomécanique du langage de ces deux aspects. L'équation inexploitée de G. Guillaume *visible = divisible* permet de proposer un modèle binaire de description acquisitionniste, en miroir de la « vision » guillaumienne de la langue.

Mots clés : psychomécanique, acquisition, erreurs, grammaire mentale, modélisation linguistique

Abstract

If one considers the language vs. the discourse from an acquisitionist point of view, it cannot be approached as a closed system. On the contrary, it does appear as evolving linguistic production ability. This very perspective is obviously a dynamic and cognitive one. There are few linguistic theories which can show up these two aspects as precisely as the “psychomécanique du langage” can do. In this paper, we will try to site a binary description model, conceived from an acquisitionist point of view, into Guillaume's “vision” about language, through his unexploited equation : “visible = divisible”.

Key words: psychomécanic, language acquisition, errors, mental grammar, linguistic modelling

33. Walter HIRTLE**L'analyse textuelle et le pronom en anglais**

Selon l'analyse habituelle, un pronom se rapporte par référence anaphorique à un substantif dans une phrase précédente. Cette analyse est contredite par certains exemples ainsi que par la conception de Guillaume selon laquelle « La phrase... est une construction éphémère, destinée par la pensée à ne vivre qu'un instant. » Une analyse basée sur la co-référence par la personne d'univers du syntagme nominal et de celle du pronom à la même chose dans le vécu expérientiel extralinguistique du sujet parlant évite ces objections et explique mieux le sens exprimé dans le texte.

Mots-clés : anaphore, co-référence, vécu expérientiel, personne d'univers

Textual analysis and the pronoun in English

A pronoun's relation to its substantive in a preceding sentence is usually considered one of anaphoric reference. This analysis is contradicted by certain examples and by Guillaume's view that “The sentence... is a short-lived construction, intended by the mind to live only an instant.” An analysis based on the co-reference of the noun phrase and the pronoun through their cardinal person to the same thing in the speaker's extralinguistic intended message avoids these objections and better explains the sense expressed in the text.

Keywords: anaphoric ref^{ee}, co-reference, intended message, cardinal person

34. Moshé TABACHNICK**« Cette noble pudeur colorait son visage... » Regard psychomécanique sur la temporalité des connecteurs textuels**

L'article aborde un problème peu étudié dans la philologie française, celui de la temporalité des déterminants possessifs et démonstratifs dans le cadre du texte littéraire. La technique analytique psychomécanique aide à révéler la genèse des effets de sens contextuels ainsi que leur hiérarchie interprétative. Selon l'hypothèse avancée, il s'agit d'une des manifestations de la *substance temporelle de l'univers textuel* qui sert de base pour le système temporel verbo-adverbial de son espace narratif. La thèse soutenue est que la temporalité des déterminants nominaux devient l'un des facteurs de la cohérence textuelle.

Mots-clés : déterminants nominaux, incidence, subduction, substance temporelle, temporalité, temps opératif, univers textuel

A psychomechanical approach to the temporal function of determiners in the literary text

This paper raises a rarely studied problem in Gallo-Romance philology, namely the temporal function of possessive and demonstrative determiners in literary texts. Here, the author uses the techniques provided by Guillaume's psychomechanics of language, a theory which helps to reveal the genesis of the temporal meaning effects in the isotopy of the text studied and their interpretive hierarchy. According to the hypothesis proposed, the problem at hand is one of the manifestations of the *temporal substance of the textual universe* which acts as a basis for the verbo-adverbial temporal system of the surface syntax. It is argued that the temporal function of such determiners becomes one of the relevant factors in textual cohesion.

Keywords: possessive and demonstrative determiners, incidence, grammaticalization, temporal substance, temporal function, operative time, textual universe

35. Jeanne-Marie BARBÉRIS**Peut-on parler d'actualisation textuelle ? Quelques propositions**

Un des concepts-clés de l'analyse du discours selon la praxématique est celui d'actualisation : conception dynamique de la construction du sens qui tente de rendre compte du passage des virtualités de la langue aux discours réalisés. L'objet de l'article est d'étudier le texte en tant que macro-unité engagée dans un processus d'actualisation. Comment passe-t-on du niveau local constitué par une suite de propositions (les composantes du texte), au niveau global, grâce auquel le texte constitue un tout de sens, une « configuration » ? On essaiera de montrer, en prenant pour exemple une interaction verbale décrivant l'espace de la ville, la nature des phénomènes en jeu.

Mots-clés : actualisation, texte, niveau local / global, description de l'espace

What is “textual actualization”? Some avenues worth exploring...

The concept of “actualization” is central to the theory of praxematic linguistics in its approach to discourse analysis. It is a dynamic view of the way in which meaning is produced, focussing on the description of the process by which the potentialities of language as a system are transformed into actual discourse. The purpose of this paper is to analyse this very process at the level

of the text taken as a macro-unit. In particular, it explores how the various components of the text at the syntagmatic level become integral parts of a whole, a “configuration” unified by coherence. The data used for this analysis is a recorded interaction describing the layout of the city.

Keywords: actualization, text, local /global level, spatial relationships description

36. Laurence BOUGAULT

L'apport de la psychomécanique dans la compréhension de la généricté textuelle

Si « tout texte se rattache à la langue par un discours et à un discours par la médiation d'un genre » (Rastier 2001 : 230), la compréhension du genre passe par la compréhension de la signification des structures profondes qui affleurent sous la forme de récurrents syntaxiques dans les discours individuels ou textes. On aimerait réfléchir à une pratique de l'analyse stylistique qui, en se servant de l'apport de la psychomécanique, postule, avec les linguistiques textuelles, l'existence de sous-systèmes génériques. Cette réflexion autour des concepts de *système* et de *genre* sera illustrée par l'exemple des choix récurrents de la poésie moderne en ce qui concerne le support sujet.

Mots-clefs : genre, système, personne, poésie, récurrents syntaxiques

Psychomechanics and textual types

If “all texts are connected to language by discourse and to discourse through the mediation of a genre” (Rastier 2001: 230), then understanding genres depends on understanding the significance of the deep structures that show through the surface in the form of recurrent syntactic features in individual discourses or texts. This paper is a reflection on a type of stylistic analysis which, inspired both by psychomechanics and by textual linguistics, postulates the existence of generic sub-systems. This reflection on the concepts of system and genre will be illustrated by examples of recurrent structures from modern poetry.

Key-words: genre, system, person, poetry, syntactic constants

Présentation

Le présent ouvrage est constitué des communications présentées lors du XI^e colloque international de psychomécanique du langage (Montpellier, 8-10 juin 2006). Les participantes et les participants étaient invités à s'intéresser plus particulièrement – mais non exclusivement – à la dimension cognitive de la psychomécanique, en relation avec le thème choisi : *Psychomécanique et linguistiques cognitives*, thème que Jeanne-Marie Barbéris, lors de la préparation du colloque, présentait de la sorte :

Le fait que la théorie se définisse comme « psychosystématique », ou « psychomécanique du langage », indique assez que son objet est de mettre à jour les « opérations de pensée » par lesquelles les sujets parlants construisent du sens, convertissant les unités de puissance en unités d'effet, la représentation en expression. Dans la vue psychosystématique, la langue n'est pas seulement, comme dans la définition qu'en donne Saussure, un objet social : elle est présente en chaque sujet parlant. Celui-ci est donc conçu en tant que constructeur de discours, et aussi, en tant que constructeur de langue. A partir de là, la psychomécanique du langage propose un système dynamique de représentation des opérations cognitives impliquées dans le passage de la langue au discours. Ce système permet aussi de rendre compte, de manière souple et non dichotomique, de l'articulation entre praxéogénie et glossogénie, entre synchronie et diachronie.

La psychomécanique est-elle une linguistique pré-cognitive ? Est-elle la première linguistique cognitive ? Comment évaluer sa démarche comme ses propositions à l'heure actuelle où les linguistiques cognitives forment, dans le champ des sciences du langage, un ensemble important et en plein développement ?

À ces questions sont apportées des réponses plurielles. Certains articles proposent une étude contrastive des deux types de théorisations, ou les font travailler sur un même fait de langue précis ; d'autres développent la dimension cognitive de tel ou tel concept de la psychomécanique ou de l'analyse qu'elle propose de différents objets linguistiques.

*

L'ouvrage s'organise en deux grands ensembles. Le premier, *Approches théoriques*, regroupe les communications qui se sont attachées à mettre en relation psychomécanique et linguistique cognitive ou à

34 PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LINGUISTIQUES COGNITIVES

approfondir certains concepts de la psychomécanique – effectuation, acte de langage, condition invariante, représentation, temps opératif – qui rejoignent la problématique cognitive. Le second, *Faits de langue et de discours*, est consacré à des objets linguistiques familiers de la psychomécanique – signifié de langue, modes, temps, aspect, circonstant, incidence, préposition, anaphore –, ou plus récents, et qui sont proposés à son investigation, comme la cohérence et la textualité.

Nous tenons à remercier chaleureusement les auteurs : ils ont accepté de se plier à des normes éditoriales particulièrement drastiques en coulant leur travail dans un espace fort réduit, tout en préservant la qualité de leur analyse.

Marc Arabyan, Jacques Bres,
Thierry Ponchon, Laurence Rosier,
Renée Tremblay, Pierrette Vachon-L'Heureux

Première partie

Approches théoriques

La psychomécanique est-elle une linguistique cognitive ?

Catherine FUCHS

LATTICE - CNRS/ENS

Introduction

Les sciences de la cognition ont pour objet d'étude le fonctionnement de l'esprit et du cerveau. Pour elles, le langage constitue un domaine d'investigation de première importance : l'espèce humaine est, en effet, la seule à disposer de cette « faculté supérieure » particulièrement complexe. Aussi plusieurs disciplines des sciences cognitives s'intéressent-elles au langage, notamment la psychologie, la philosophie, l'anthropologie, les neurosciences ou l'intelligence artificielle.

Place de la linguistique

Parmi ces disciplines, la linguistique occupe une place à part, car elle seule a le langage pour objet d'étude *exclusif*, qu'elle aborde à partir de la *diversité des langues*. L'intérêt des linguistes pour des questions d'ordre cognitif (au sens large) ne date pas d'aujourd'hui : il existe en la matière une longue tradition, qui remonte à l'Antiquité, de réflexion sur les rapports entre les langues, la pensée, le raisonnement, l'action, etc. Pour autant, cette problématique générale et relativement diffuse ne se confond pas avec celle, plus circonscrite, de ce que l'on est convenu d'appeler la « linguistique cognitive ».

De la linguistique générale à la linguistique cognitive

Aux exigences classiques de toute théorie de linguistique générale, la linguistique cognitive en ajoute en effet une autre, *la pertinence cognitive* : une théorie linguistique cognitive doit pouvoir s'articuler de façon explicite avec des modèles généraux de l'architecture fonctionnelle de l'esprit et/ou de l'architecture neuronale du cerveau. Le système des règles de la langue (intérieurisé par les locuteurs) est donc objet d'étude pour la linguistique cognitive en tant qu'il constitue une composante de l'esprit humain et qu'il a, d'une manière ou d'une autre, une inscription physique dans le cerveau ; une telle approche est dite « naturaliste ».

Les grandes problématiques de la linguistique cognitive

La perspective cognitive en linguistique conduit donc à s'interroger sur l'ensemble des connaissances spécifiques que maîtrise l'esprit humain au travers des différents systèmes des langues, et à se demander comment ces connaissances sont organisées pour pouvoir être acquises et mises en œuvre dans l'activité de langage. D'où toute une série de questions qui concernent non seulement l'architecture structurale des connaissances linguistiques, mais aussi leur architecture *fonctionnelle* : sous quelle forme ces connaissances sont-elles organisées dans l'esprit et le cerveau humain pour permettre l'apprentissage et le fonctionnement effectif du langage, ainsi que ses dysfonctionnements (s'agit-il de modules encapsulés ou en interaction ? ou bien les connaissances sont-elles distribuées ? etc.) ? Se trouvent également soulevées diverses questions liées à la *dynamique du langage* : quelle place accorder à la variabilité interlangues (typologique et diachronique) ? Comment rendre compte de l'émergence de la faculté de langage au cours de l'évolution phylogénétique ? Enfin, une linguistique cognitive ne saurait se désintéresser de la question des liens entre le langage et d'autres facultés humaines, également caractéristiques du fonctionnement *symbolique* de l'esprit (pensée, raisonnement, mémoire...). Ces grandes questions engagent la façon dont la linguistique s'articule aux autres disciplines des sciences cognitives ainsi que la nature du paradigme épistémologique qu'elle partage avec celles-ci.

1. Emergence et développement de la linguistique cognitive : rappel historique

C'est précisément l'inscription de la linguistique au sein d'un vaste *programme pluridisciplinaire* qui a marqué les débuts officiels de la linguistique cognitive (cf. Fuchs 2004). Il est classiquement admis que ce « tournant cognitif » s'est produit au milieu des années 1950 aux USA.

1.1 Le tournant cognitif en linguistique

En 1956 aux Etats-Unis, deux conférences réunissent, autour d'un projet épistémologique commun connu sous le nom de « programme cognitiviste », le linguiste Noam Chomsky, le psychologue Herbert Simon et le spécialiste d'intelligence artificielle Marvin Minsky. Ce programme pluridisciplinaire se donnait pour objectif de caractériser le fonctionnement de l'esprit à travers les facultés qu'il développe, et notamment à travers la faculté de langage. L'hypothèse fondatrice étant que la cognition humaine pourrait être définie, à la manière d'une machine, en termes de calculs (« computations »), correspon-

dant au traitement des divers types d'informations reçues par l'humain. C'est ainsi que la linguistique – en l'occurrence une certaine linguistique formelle – s'est trouvée participer aux débuts de l'entreprise cognitiviste (ou de ce que d'aucuns, tels Gardner 1985, ont pu appeler la « révolution des sciences cognitives »).

1.2 Les deux grands paradigmes : cognitivisme et constructivisme

Le paradigme classique, qui s'est développé dans le cadre du cognitivisme, est appelé « computo-représentationnel symbolique ». Il s'appuie sur l'idée de calculs définis en termes d'opérations sur des symboles ; ceux-ci étant censés avoir une réalité à la fois physique (ils seraient « inscrits » dans le cerveau) et sémantique (ils « représenteraient » le monde objectif). L'activité de langage se ramènerait donc à un traitement d'informations mettant en jeu (au niveau syntaxique) des règles de manipulation de symboles, c'est-à-dire d'éléments physiques (au niveau neurobiologique) qui représenteraient adéquatement le monde réel (au niveau sémantique).

On notera au passage que le cognitivisme des années 1950 se fondait largement sur la métaphore de « *l'esprit-machine* » (partagée par la psychologie cognitive, la philosophie cognitive, et l'intelligence artificielle), et que l'analogie avec le *cerveau* n'a été massivement exploitée que vers la fin des années 1980, dans le cadre du rapprochement avec les neurosciences.

Ce paradigme classique est celui qui a été adopté, en linguistique, par la grammaire chomskienne et autres modèles formels (telles les « grammaires d'unification »), qui accordent une place centrale à la notion de « système formel ». Ces théories se caractérisent par une démarche hypothético-déductive, une approche « modulariste » (cf. Fodor 1989), une conception représentationnelle du langage (vu comme un instrument d'expression de la pensée qui permet la transmission d'informations à propos du monde) et des modélisations de type logico-algébrique.

Le paradigme cognitiviste a, au fil des années, fait l'objet de divers types de critiques dans les différents secteurs des sciences cognitives (pour une analyse critique de l'approche représentationnelle du langage, voir par exemple Lassègue et Visetti 2002). Peu à peu, diverses alternatives à l'orientation symbolique se sont ainsi fait jour, qui visent à définir un nouveau type de paradigme et qui, à des degrés divers, se reconnaissent sous l'étiquette de « *constructivisme* ».

En écho à ces évolutions des sciences cognitives, de nouveaux courants ont émergé au sein de la linguistique cognitive, se démarquant – plus ou moins fortement selon les cas – du paradigme cogni-

tiviste initial. Citons en particulier les « *grammaires cognitives* », nées sur la côte Ouest des Etats-Unis (Lakoff ; Langacker ; Talmy ; Fauconnier – voir Victorri 2004), et le courant « *néo-fonctionnaliste* » (Givón ; Heine – voir François 2004). Par différence avec les grammaires formelles, ces courants se caractérisent par une démarche plus inductive, une approche « *interactioniste* » (une place centrale est accordée à la sémantique, réputée informer la syntaxe et le lexique avec lesquels elle interagit), une conception du langage davantage « *émergentiste* » que représentationnelle (le langage étant envisagé comme instrument de conceptualisation active du monde et/ou comme instrument de communication) et des types de modélisation recourant à la géométrie, aux systèmes dynamiques, au connexionnisme, plutôt qu'à l'algèbre et à la logique mathématique. Pour ces théories, le noyau dur de la langue ne réside pas dans les règles de grammaire mais dans les opérations de construction de la signification.

1.3 Les oubliés de l'historiographie officielle

Les théories linguistiques qui se sont développées en Europe indépendamment de cette *success story* américaine sont restées largement méconnues de l'historiographie officielle et ont été tenues, de fait, hors du champ de la linguistique cognitive. Tel est le cas, en particulier, des théories de l'énonciation et de la psychomécanique.

L'histoire du rendez-vous manqué entre les *théories de l'énonciation* et la cognition reste à écrire. Les grands pionniers de ce courant ont pourtant indéniablement manifesté, à maintes occasions, des préoccupations d'ordre cognitif : qu'il s'agisse de Jakobson (les fonctions du langage, les embrayeurs, la pathologie du langage) ou de Benveniste (l'appareil formel de l'énonciation, l'opposition sémiotique / sémantique). *A fortiori* s'agissant de Culoli qui, travaillant durant de nombreuses années avec le psychologue Bresson (lui-même inscrit dans la lignée théorique de Piaget) et le logicien Grize, ainsi qu'avec des spécialistes de pathologie du langage (comme Laplanche et Bourguignon) dans le domaine de l'aphasie et de la schizophrénie, a initié un travail interdisciplinaire très emblématique d'une problématique cognitive et profondément original à l'époque en France.

De la théorie énonciative de Culoli (cf. Culoli 1990, 1999), on retiendra ici l'idée que le langage n'est pas un code extérieur à l'humain ni un calcul formel neutre intérieurisé par lui, mais que les conditions de mise en fonctionnement du système sont inscrites dans le système lui-même, que l'énoncé est le lieu de la co-construction du sens laissant place aux ratés de la communication, et enfin que la labilité et la déformabilité du sens sont des conditions intrinsèques de

fonctionnement de la langue. A ces principes de départ qui sous-tendent tout l'édifice théorique de l'énonciation, il est intéressant de noter que certains acquis récents des neurosciences semblent indirectement apporter confirmation : que l'on songe par exemple au fait que chez le singe l'aire comparable à l'aire de Broca (crucialement impliquée, chez l'homme, dans l'exercice du langage) est l'aire F5, où l'on a découvert les fameux « neurones miroirs » essentiels pour l'imitation et la communication, et que chez l'humain l'aire de Broca enregistre elle aussi les gestes des personnes avec lesquelles il communique (cf. Rizzolatti *et al.* 2002).

Quant à la *psychomécanique* de Gustave Guillaume, sa dénomination même lui a valu, de la part des linguistes de son époque, d'après critiques témoignant d'une incompréhension vis-à-vis des objectifs théoriques de l'entreprise. Derrière le terme « *psycho-* », d'aucuns ont voulu voir des relents de psychologisme, de mentalisme ou d'idéalisme – en un mot, une projection sémantique intuitive, jugée incontrôlée et incontrôlable par les tenants de procédures réglées et contrôlables se voulant affranchis de tout psychologisme. Comme on le sait, ces détracteurs ont été à leur tour taxés de positivistes par Guillaume. Quant au terme « *-mécanique* », en dépit de sa connotation cybernétique, il a également été mal reçu ; faute de percevoir les liens possibles entre la démarche linguistique et la science du mouvement et de l'équilibre des corps (cf. les notions de « *cinématique* », « *dynamique* », « *statique* ») les contemporains de Guillaume ont méconnu sa quête du mouvement sous-jacent à la construction des représentations par et dans la langue. L'alliance des deux termes, quant à elle, a paru incongrue, voire contradictoire. Par la suite, diverses réponses de fond à ces critiques ont été apportées par des représentants de la psychomécanique : sur la question du psychologisme, voir par exemple Toussaint 1997 ou Valette 2003a ; sur la mécanique intuitionnelle et son inspiration phénoménologique, voir Bajric 2005.

L'originalité de l'entreprise guillaumienne, à savoir la recherche d'une mécanique psychique à l'œuvre dans la langue – autrement dit la tentative d'articuler mentalisme et mécanisme dans une théorie linguistique homogène, selon les termes de Valette 2003b – est donc longtemps restée incomprise. Or cette élaboration d'une « linguistique cinétique » fondée sur les mécanismes mentaux sous-jacents aux formes de la langue ressortit indéniablement à des préoccupations d'ordre cognitif. De là à dire, comme le fait Hewson (1997a : viii), que « la recherche constante, par Guillaume, de *mécanismes mentaux* (d'où le nom de “*psychomécanique*” qu'il a donné à son œuvre) est très largement une forme de linguistique cognitive », il n'y a qu'un pas.

Ces deux courants européens majeurs (théories de l'énonciation et psychomécanique), restés l'un comme l'autre étrangers à la linguistique cognitive officielle, se distinguent sur un certain nombre de points (voir Joly 1980, Valette 2003a et 2004) – en particulier sur la place et le rôle qu'ils accordent aux faits énonciatifs. Il reste toutefois que, par-delà ces différences, les deux courants partagent l'idée que la langue possède une logique propre qu'il s'agit de dégager sans chercher à plaquer *a priori* quelque formalisme extérieur, et que la mise à jour de la dynamique de la construction du sens constitue l'objectif du linguiste. Ce par quoi ils témoignent d'une affinité plus grande avec le paradigme constructiviste qu'avec celui du cognitivisme classique.

2. La psychomécanique : problématiques cognitives

Les grandes options théoriques de la psychomécanique peuvent être interprétées dans une perspective cognitive qui n'est pas sans évoquer la cybernétique et le constructivisme.

2.1 Options théoriques

Le point central est celui de l'articulation langue / discours, qui conduit à son tour à la question des liens entre langage et pensée.

Selon la psychomécanique, l'activité de langage engage deux moments théoriques distincts : celui de la « langue » puis celui du « discours ». Pour reprendre les termes de Hewson (1997a : 8-9) le premier peut être caractérisé comme permanent, fini, collectif et subconscient, le second comme éphémère, infini, individuel et conscient. La langue correspond au plan de la « représentation », le discours au plan de l'« expression ». Une telle distinction serait le propre de l'homme, par différence avec le cri animal qui n'instaurerait pas de distance entre l'acte d'expression et l'acte de représentation (cf. Valette 2003a : 22). L'enjeu cognitif est évident : c'est au plan de la représentation par la langue que se situerait la « pensée pensée » inscrite de façon déterministe et mécaniciste dans l'esprit humain, cependant que la « pensée pensante » se jouerait au plan de l'expression construite en discours par le sujet parlant.

Dès 1929, Guillaume assignait à la linguistique la tâche de remonter des unités d'« effet » du discours vers les unités de « puissance » de la langue, afin de retrouver les opérations mentales qui sous-tendent ces dernières : « La vraie réalité d'une forme, ce ne sont pas les effets de sens multiples et fugaces qui résultent de son emploi, mais l'opération de pensée, toujours la même, qui préside à sa définition dans l'esprit » (*Temps et Verbe*). L'étude de la langue engage la problématique centrale de la « chronogenèse » et du « temps opératif »

– problématique qui a donné lieu à de nombreux développements et à des interprétations divergentes (voir par exemple Bres 1997). Rappons en particulier que cette problématique a pu susciter deux types de lectures antinomiques (cf. Valette 2003a) : d'un côté, une lecture « idéaliste », qui privilégie la notion d'« image-temps », selon laquelle la langue serait une « théorie » qu'il s'agirait en quelque sorte de révéler – les représentations constituant autant d'images mentales que le sujet pensant se donnerait de lui-même ou de son activité pensante, et les saisies sur les cinétismes autant de captures d'images en discours ; et, de l'autre côté, une lecture « matérialiste », qui privilégie la notion de « temps opératif » et assimile les saisies à des arrêts au sein d'un déplacement de la matière – d'où une affinité avec la notion de simulation en sciences cognitives.

Quoi qu'il en soit, l'apport essentiel de cette approche de la langue réside dans la conception de la représentation comme mouvement et non comme l'assignation d'étiquettes statiques (que l'on conçoive par ailleurs ce mouvement, qui constitue la condition et la forme même de la concevabilité, comme un cinétisme relevant de la mécanique, ou comme une oscillation dynamique relevant du mouvement dialectique). Avatar bien connu de la problématique de la chronogenèse, le *tenseur binaire radical*, ce schème qui va de l'universel au singulier (du large à l'étroit) et inversement, développé par Guillaume notamment à propos du système de l'article et de celui des temps, est présenté par lui comme la « condition même de puissance de l'esprit humain ». La place manque ici pour s'étendre sur les multiples exégèses, commentaires et critiques qui ont pu être faits de ce schème, ainsi que sur les divers types d'aménagements qui ont pu en être proposés. L'important réside dans cette idée d'un mouvement de pensée continu, constitutif de la signification intrinsèque des formes de la langue.

Sur ce mouvement de pensée, le sujet opère en *discours* des coupes (« saisies » ou « interceptions ») produisant des effets de sens variables selon l'endroit où opère la coupe. L'idée force est ici celle d'une articulation du continu (le mouvement) et du discontinu (l'arrêt sur mouvement), qui permet en particulier de rendre compte tout à la fois de la diversité des effets de sens en contexte et de l'unicité sémantique d'une forme réputée « polysémique » : se trouve ainsi reprise, de façon beaucoup plus subtile, l'hypothèse du structuralisme (1 forme – 1 sens). Dans une perspective proprement cognitive, cette approche soulève un certain nombre de questions qui demanderaient à être approfondies, concernant la notion de saisie et celle d'effet de sens. Ainsi, le nombre de *coupes* possibles est-il théoriquement infini ou fini ? Comment identifier ces coupes (en réception), comment les

prédir (en production) ? Prenons l'exemple de l'imparfait français : Guillaume (1964) le caractérise comme un mouvement allant de l'incidence (alpha) vers la décadence (oméga) dans l'époque passée – mouvement sur lequel une coupe précoce produira un effet perspectif, et une coupe tardive un effet d'accomplissement en cours (cf. Fuchs 1986) ; mais, de leur côté, Joly et Lerouge (1980) distinguent 5 coupes possibles, depuis alpha = 0 jusqu'à oméga = 0, avec 3 coupes intermédiaires. Par ailleurs, à propos des *effets de sens* résultant des coupes opérées en fonction du contexte, Guillaume n'est guère explicite sur la façon de décrire la transformation des unités de puissance en unités d'effets. Sur cette question, un type de réponse a été apporté par les tenants d'une monosémie « pure et dure » opposés à la polysémie. Selon eux, l'effet de sens ne serait pas à réinscrire dans l'unité considérée : le signifié de puissance ne serait pas déformé sous l'effet du contexte, mais serait le produit de l'interaction de l'unité avec les autres unités environnantes (voir Launay 1986 à propos de l'article ; Barceló et Bres 2006 à propos des temps, où est avancée l'idée que moins l'interaction entre l'offre et la demande sémantiques des diverses unités de l'énoncé est concordante, plus l'effet de sens est perçu comme marqué).

L'articulation langue / discours conduit à la question – depuis longtemps travaillée par la philosophie – des *liens entre le langage et la pensée*. Le langage est-il nécessaire à la pensée (comme ont pu le dire certains « interactionnistes », tenants du paradigme constructiviste) ? Ou bien au contraire la pensée est-elle indépendante du langage ? Dans ce dernier cas, le langage est-il un simple moyen d'expression de la pensée (comme le soutiennent les innéistes et modulartistes du paradigme cognitiviste, selon lesquels la pensée serait communicable indépendamment du moyen de transmission – et donc du langage) ? Ou bien apporte-t-il un « plus » à la pensée, et si oui, de quelle nature ? C'est cette dernière option que, en précurseur, Guillaume avait choisi de défendre : d'après lui, la pensée, indépendante du langage, se saisirait elle-même *via* la langue, et révélerait ainsi ses schèmes cognitifs. Ce faisant, il annonçait ce que certains neuroscientifiques ont par la suite argumenté à l'encontre des tenants d'un strict « localisationnisme », à savoir l'idée que c'est l'ensemble du cerveau qui pense et qui raisonne, et que le langage constitue le moyen qui permet à la pensée de se penser elle-même (cf. Lecours *et al.* 1987).

Lorsque Guillaume affirmait : « La pensée reste indépendante, en principe, du langage, et celui-ci ne représente que la puissance qu'elle se donne de se saisir elle-même et en elle-même » (*Leçons* vol. 9 : 38 ; cit. Valette 2003a : 10), ou encore : « Le langage est dans

l'homme pensant, dans la pensée humaine, un ouvrage par elle construit, qui lui sert – c'en est le finalisme principal – à reconnaître en elle-même où elle en est de sa propre construction » (*Leçons* vol. 13 : 13 ; cit. Valette 2003b : 294), il anticipait de fait les conclusions auxquelles sont parvenus nombre de spécialistes de sciences cognitives – tant en philosophie qu'en psychologie ou en linguistique (cf. Carruthers et Boucher 1998) –, à savoir l'idée que la pensée serait possible sans le langage, mais que le langage serait constitutif d'une forme spécifiquement humaine de pensée. Qui plus est, cette forme de pensée étant variable de langue à langue, elle conditionnerait en partie nos modes de conceptualisation de la réalité et nos modes de catégorisation. Loin d'être un système neutre d'encodage d'une réalité objective et d'expression de concepts universels, la langue filtrerait donc certaines propriétés des objets et des situations que son matériel grammatical traite comme saillantes : « Chaque langue nous donne une orientation subjective par rapport au monde de l'expérience humaine, et cette orientation de pensée affecte nos façons de penser quand nous parlons » affirme Slobin (1996 : 91 ; ma traduction, C. F.), rejoignant ainsi l'intuition de Guillaume selon laquelle le sujet est, d'une certaine façon, asservi par le système de la langue, qui l'habite en permanence. On reconnaît là une version affaiblie de la thèse de la relativité linguistique de Sapir-Whorf (cf. Fuchs 1999, 2002, 2003 ; Hickmann 2002). Resterait alors à la psychomécanique, dans cette perspective, à s'intéresser davantage à la diversité des langues.

2.2 Affinités épistémologiques

Comme il a été dit plus haut, la toute première époque des sciences cognitives a été celle de la *cybernétique*. Dès le tournant des années 1940, les *Macy Conferences* réunissaient les pères fondateurs que furent von Neumann, Wiener, Turing, McCulloch, pour tenter d'instaurer une nouvelle « science de l'esprit » en s'appuyant notamment sur la logique mathématique (pour décrire le fonctionnement du raisonnement), sur la théorie des systèmes (pour formuler les principes généraux gouvernant tout système complexe) et sur la théorie de l'information (comme théorie statistique du signal et des canaux de communication) – voir sur ce point les ouvrages introductifs de Varela (1988) et de Dupuy (1994). L'option de fond étant que la pensée fonctionnerait comme un calcul, à l'instar d'une machine ; de là procèdera l'invention de l'ordinateur, selon les principes de von Neumann. Mais c'est du côté de la physique (et non de l'algèbre ou de la biologie) que les cybernéticiens vont chercher leurs modèles, qui permettront l'émergence des théories de l'auto-organisation – dans

lesquelles la forme s'abstrait de la matière – et les approches du vivant comme propriété émergente du désordre.

Guillaume a connu la cybernétique et a été séduit par elle (cf. Valette 2003a : 17 *sq.*) : son objectif en élaborant la psychomécanique du langage était bien de construire une machine à penser, une cybernétique fondée sur le temps opératif et le tenseur binaire ; à la manière de la cybernétique, il concevait la pensée comme asservie à la mécanique et le langage comme constituant la partie mécanisable de la pensée. Il reste toutefois que la perspective dans laquelle il a conduit son entreprise théorique s'apparente moins à la cybernétique (étape qui a précédé le « cognitivisme ») qu'au « constructivisme » (c'est-à-dire aux courants qui ont historiquement et épistémologiquement succédé à celui-ci). On peut en effet, à la suite de Rastier (1993) qui tient Guillaume pour « l'aïeul tutélaire de la linguistique cognitive à la française », considérer les théories cognitives européennes actuelles inspirées de René Thom (catastrophes, topologico-dynamique) comme « légataires du système de pensée de Guillaume » et soutenir que la psychomécanique constitue une « linguistique pré-cognitive », de type constructiviste.

Mais de quel type de constructivisme serait-elle la plus proche ? Si l'on suit Varela (1988), l'histoire des sciences cognitives se compose de quatre étapes successives : les jeunes années marquées par la cybernétique, puis l'avènement des symboles avec la cognitivisme, ensuite le « subsymbolique » et enfin l'« enactivisme » – ces deux dernières étapes participant du constructivisme. La perspective *subsymbolique* revient à considérer que le sens ne réside pas dans les symboles mais dans des schémas d'activité complexe émergeant d'une interaction entre plusieurs symboles ; d'où le recours à des réseaux massivement interconnectés, vecteurs de « propriétés émergentes » globales identifiables à une faculté cognitive, à l'instar des systèmes « auto-organisés » de la cybernétique. Ce qui a été dit plus haut à propos de l'émergence des effets de sens en discours à partir de l'interaction des éléments co-textuels ne laisse pas d'évoquer cette perspective. Quant à la perspective *enactiviste*, elle avance une critique encore plus radicale : pour elle, la cognition est une activité consistant à faire émerger dynamiquement des significations, et non pas à traiter ou à réfléchir des représentations pré-existantes – d'où un rejet de l'approche cognitiviste de la notion de « représentation ». Si l'on admet que la psychomécanique comporte une dimension phénoménologique (le sujet de la « pensée pensante » se repère par rapport à des coordonnées spatio-temporelles, cf. Valette 2003b), alors elle anticipe plutôt une forme d'enactivisme.

Au sein des courants actuels de linguistique cognitive, c'est bien évidemment avec les théories qui s'apparentent au constructivisme qu'il faut comparer la psychomécanique, en particulier à celles qui s'inspirent des approches dynamiques. Diverses contributions au présent recueil se penchent sur les rapports entre la psychomécanique et les « *grammaires cognitives* » nord-américaines, à propos de points particuliers de la langue (voir par exemple Duffley, Guimier, Lavieu, ici même) ou des grands enjeux théoriques (voir Hirtle, ici même) ; c'est, à juste titre, au jeu des différences que se livrent leurs auteurs, marquant ainsi l'originalité de la démarche guillaumienne. On ne saurait toutefois manquer d'être frappé aussi par certaines ressemblances, qui permettent également de saisir le rôle de précurseur de Guillaume. Pour n'en prendre qu'un exemple (cf. Hewston 1997b) : la différence entre le « temps descendant » (« le temps qui marche dans l'esprit » et qui renvoie à l'expérience sensorielle ou à la mémoire) et le « temps ascendant » (« l'esprit qui marche dans le temps », qui se manifeste dans l'activité mentale conative ou imaginative) se retrouve dans la théorie des métaphores de Lakoff (Lakoff et Johnson 1980, Lakoff 1997).

3. Enjeux et perspectives : vers une psychomécanique cognitive ?

3.1 La psychomécanique : une théorie cognitive ?

Si, au plan des grands principes théoriques qui la sous-tendent, la psychomécanique manifeste incontestablement des préoccupations d'ordre cognitif, en revanche il convient de s'interroger sur les conditions auxquelles elle devrait satisfaire pour pouvoir être considérée comme une théorie de linguistique cognitive à part entière.

En premier lieu, le corpus des écrits de Guillaume nécessiterait d'être retravaillé dans son entier, afin que les évolutions théoriques et les remaniements terminologiques soient consignés dans leur chronologie ; cette chronologisation constituant un préalable à tout essai de mise en perspective du guillaumisme au regard des développements actuels de la linguistique cognitive.

En second lieu, c'est la diversité des développements auxquels la psychomécanique a pu donner lieu après Guillaume qui devrait être, sinon réduite et unifiée, à tout le moins éclairée : bien caractériser chaque approche, afin de permettre un « état des lieux » de la psychomécanique ; c'est là une condition nécessaire si l'on veut pouvoir effectuer des comparaisons entre théories.

Par ailleurs, quel que soit le « rejeton » de la psychomécanique considéré, il devrait satisfaire aux conditions exigées de toute théorie linguistique, à savoir un minimum de stabilisation conceptuelle et

terminologique, qui lui permette d'être opératoire et modélisable (dans la lignée, par exemple, de l'étude historique de Wilmet 1978, ou du dictionnaire de Boone et Joly 1996).

Enfin, et plus spécifiquement, pour mériter le statut de théorie linguistique cognitive, la (ou les diverses) psychomécanique(s) devrait(en) viser à être une théorie d'ensemble de la langue, et pas seulement de certaines catégories grammaticales privilégiées : en particulier développer une approche complète de la syntaxe et du lexique. Et surtout, éviter de tomber dans l'effet de mode, et de croire que mérite d'être appelée « cognitive » toute « étude de la façon dont nous exprimons et échangeons des idées et des pensées » (selon les termes de Dirven et Verspoor 1998), c'est-à-dire en définitive toute entreprise onomasiologique ! Pour éviter cet écueil, une seule voie possible : apporter des éléments de réponse à la question de l'architecture fonctionnelle des connaissances linguistiques dans l'esprit et le cerveau humain – ce qui nous conduit à la question du statut de la théorie au regard de la neuro-psychologie.

3.2 La psychomécanique : une théorie neuro-psicho-compatible ?

Guillaume, qui ne s'est pas désintéressé des questions de pathologie du langage et dont on sait qu'il a rencontré Ombredane, postulait la réalité du temps opératif. Mais il estimait que les schèmes cognitifs de la pensée relèvent du langage et que c'est donc à la linguistique (et non à la psychologie) d'en observer les mécanismes. Comme le note très justement Toussaint (1997 : 188) : « La linguistique d'amont, antipositiviste, conçue par Guillaume [est] une linguistique "pure", qualitative, qui tourne le dos à l'expérimentation et à ses évaluations quantitatives, comme à l'enquête ». A ce titre, la cognition de la psychomécanique se réduirait donc, comme l'affirment certains psychomécaniciens, à du « mental » que le linguiste a pour tâche de mettre à jour, mais dont la réalité n'aurait pas à être corroborée, ni par le psychologue ni par le neuroscientiste. Cette façon d'enfermer à double tour la théorie sur elle-même semble difficilement recevable pour une entreprise qui se voudrait véritablement cognitive.

Si l'on prend au sérieux le point de vue de Guillaume selon lequel le temps opératif correspond à des opérations mentales effectives, alors force est d'admettre que ces opérations doivent laisser des traces observables au plan comportemental, et qu'elles ont nécessairement un corrélat au plan cérébral. Or on constate que les psychomécaniciens ont jusqu'à présent été assez peu présents dans des collaborations effectives avec la psychologie, et encore beaucoup moins avec les neurosciences. Les espoirs envers la neurolinguistique, formés à une

certaine époque par Valin 1971, ou par Bouton 1984, 1989, ont été vite déçus. Et, si l'on excepte Toussaint – engagé dans une « neuro-linguistique épistémique » d'inspiration psychomécanique, affine avec la théorie des formes sémantiques et la théorie des systèmes dynamiques complexes – il ne se trouve guère de psychomécaniciens pour tenter de construire une théorie « neuro-compatible », comme le font par exemple, dans d'autres cadres théoriques, Lamb 1999 ou Jackendoff 2002.

Les raisons de cette situation de fait sont de deux ordres (cf. Monneret 2003). D'une part, pour sophistiquées qu'elles soient, les techniques expérimentales de la psychologie et des neurosciences restent malgré tout trop rudimentaires au regard de la finesse des analyses linguistiques de la psychomécanique ; qui plus est, elles s'inscrivent dans le cadre du paradigme cognitiviste classique, peu compatible avec cette théorie. D'autre part, comme il a été dit plus haut, il n'y a pas d'accord sur la notion de temps opératif, et la psychomécanique ne constitue pas une théorie globale suffisamment stabilisée pour être exploitable par les disciplines connexes.

Toutefois, une autre approche semble possible (cf. Monneret 2003) : on peut inverser les rôles et, au lieu de chercher à valider expérimentalement les concepts de la psychomécanique, se demander ce que cette théorie pourrait apporter à la neuropsychologie. La neuropsychologie ne pouvant expérimenter que sur des productions, elle a besoin de théories qui articulent discours et langue ; qui plus est, la prise en compte de la variabilité des productions langagières oblige à se tourner vers des modèles dynamiques. Sur ce double plan, la psychomécanique paraît bien placée pour répondre aux attentes de la neuropsychologie. Plus spécifiquement, elle pourrait proposer des outils théoriques susceptibles de rendre compte de certaines observations faites par la neuropsychologie. Ainsi par exemple, dans le domaine de la pathologie du langage, elle permettrait peut-être d'unifier divers phénomènes apparemment disparates observés chez les agrammatiques en faisant remarquer que, dans ce type particulier d'aphasie de Broca, les altérations portent toujours sur des éléments qu'elle qualifierait « d'avant » et que lorsque les éléments problématiques ne sont pas omis mais remplacés, c'est souvent par l'élément « d'après » du système (cf. Monneret 1996 et 2003). Cette piste mériterait d'être explorée plus avant.

Conclusion

A l'heure actuelle, la psychomécanique connaît une renouveau certain : preuve en est donnée, par exemple, par les deux recueils récents diri-

gés par Soutet 2003 et 2005. Ce renouveau s'effectue notamment en direction de la cognition, dans le but de caractériser tout à la fois la spécificité et les affinités de la psychomécanique au regard des autres théories linguistiques engagées dans cette voie. Pour progresser dans cette direction et acquérir un statut plein et entier de « linguistique cognitive », la psychomécanique doit à présent relever un *double défi* : développer une théorie globale et stabilisée susceptible d'être confrontée aux pratiques des disciplines connexes en sciences cognitives, et affermir son ancrage épistémologique au sein du paradigme constructiviste.

Références bibliographiques

- BAJRIC Samir, 2005, « Questions d'intuition », *Langue Française* n° 147 : 7-18.
- BARCELÓ Joan et BRES Jacques, 2006, *Les Temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.
- BOONE Annie et JOLY André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- BRES Jacques (éd.), 1997, *Cahiers de Praxématique* n° 29 (« Le système verbal selon Guillaume : lectures critiques »).
- BOUTON Charles, 1984, « Psychomécanique et neurophysiologie du langage », in A. Lesage (éd.), *Systématique du langage I*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- BOUTON Charles, 1989 : « La neurolinguistique en 1989 : permanences et évolution », *Langages* n° 96 : 11-19.
- CARRUTHERS Peter and BOUCHER Jill (eds.), 1998, *Language and Thought: Interdisciplinary Themes*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CULIOLI Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation I*, Paris et Gap, Ophrys.
- CULIOLI Antoine, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation II et III*, Paris et Gap, Ophrys.
- DIRVEN René and VERSPOOR Marjolijn, 1998, *Cognitive Exploration of Language and Linguistics*, Amsterdam and Philadelphia, Ben-jamins.
- DUPUY Jean-Pierre, (1994) 1999, *Aux origines des sciences cognitives*, Paris, La Découverte.
- FODOR Jerry A., 1989 : *Modularity of Mind*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- FRANÇOIS Jacques, 2004, « Le fonctionnalisme linguistique et les enjeux cognitifs », in C. Fuchs (éd.), *La Linguistique cognitive*, Gap et Paris, Ophrys et Maison des Sciences de l'Homme : 99-133.
- FUCHS Catherine, 1986, « L'ambiguïté et la paraphrase en psycho-mécanique : l'exemple de l'imparfait », in P. Le Goffic (éd.), *Points de vue sur l'imparfait*, Caen, Centre de Publications de l'Université de Caen : 43-54.

- FUCHS Catherine, 1999, "Diversity in cognitive representations: a challenge for cognition", in C. Fuchs and S. Robert (eds.), *Language Diversity and Cognitive Representations*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins: 3-19.
- FUCHS Catherine, 2002, « Place et rôle de la variabilité dans les théories linguistiques », in J. Lautrey et al. (éds), *Invariants et variabilités dans les sciences cognitives*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 157-173.
- FUCHS Catherine, 2003, « Les langues entre universalisme et relativisme », in J.-F. Dortier (éd.), *Le Cerveau et la pensée*, Auxerre, Sciences Humaines Editions : 143-151.
- FUCHS Catherine, 2004, « Pour introduire à la linguistique cognitive », in C. Fuchs (éd.), *La Linguistique cognitive*, Gap et Paris, Ophrys et Maison des Sciences de l'Homme : 1-24.
- GARDNER Howard E., 1985, *The Mind's New Science: A history of the cognitive revolution*, New York, Basic Books, Basic Books Paperback with new Epilogue, 1987 ; trad. fr., 1993 : *Histoire de la révolution cognitive : La nouvelle science de l'esprit*, Paris, Payot.
- GUILLAUME Gustave, 1929, *Temps et Verbe*, Paris, Champion.
- GUILLAUME Gustave, 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet.
- GUILLAUME Gustave, 1989, *Leçons de Linguistique 1947-48* (vol. 9), Lille, Presses Universitaires de Lille, et Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 1995, *Leçons de Linguistique 1958-59 et 1959-60* (vol. 13), Paris, Klincksieck, et Québec, Presses de l'Université Laval.
- HEWSON John, 1997a, *The Cognitive System of the French Verb*, Amsterdam, Benjamins.
- HEWSON John, 1997b, "Tense and Aspect: Description and Theory", in J. Hewson and V. Bubenik (eds.), *Tense and Aspect in Indo-European Languages*, Amsterdam, Benjamins: 1-23.
- HICKMANN Maya, 2002 : « Espace, langage et catégorisation ; le problème de la variabilité inter-langues », in J. Lautrey et al. (éds), *Invariants et variabilités dans les sciences cognitives*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 225-238.
- JACKENDOFF Ray, 2002, *Foundations of language – Brain, meaning, grammar, evolution*, Oxford, Oxford University Press.
- JOLY André (éd.), 1980, *La Psychomécanique et les théories de l'énonciation*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- JOLY André et LEROUGE Marie-José, 1980, « Problèmes de l'analyse du temps en psychomécanique », in A. Joly (éd.) : 7-32.
- LAKOFF George, 1997, « Les universaux de la pensée métaphorique : variations dans l'expression linguistique », in C. Fuchs et S. Robert (éds), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Gap et Paris, Ophrys : 165-181.
- LAKOFF George and JOHNSON Mark, 1980, *Metaphors We Live By*, Chicago, University of Chicago Press.

- LAMB Sidney, 1999, *Pathways of the Brain. The Neurocognitive Basis of Language*, Amsterdam, Benjamins.
- LASSÈGUE Jean et VISETTI Yves-Marie, 2002, « Que reste-t-il de la représentation ? », *Intellectica* n° 35 : 7-25.
- LAUNAY Michel, 1986, « Effets de sens, produit de quoi ? », *Langages* n° 82 : 13-39.
- LECOURS André Roch *et al.*, 1987, “Jacques Lordat, or the birth of cognitive neuropsychology”, in E. Keller and M. Gropnick (eds.), *Motor and Sensory Processes of Language*, Hillsdale (NJ) and London, Lawrence Erlbaum Associates.
- MONNERET Philippe, 1996, *Pour une psychomécanique des pathologies du langage : étude de neurolinguistique théorique*, thèse, Université Paris IV.
- MONNERET Philippe, 2003, « Les exigences théoriques d'une neurolinguistique guillaumienne », *Le Français Moderne* LXXI-1 : 26-36.
- RASTIER François, 1993, « La sémantique cognitive : éléments d'histoire et d'épistémologie », *Histoire, Epistémologie, Langage*, XX-1 : 133-146.
- RIZZOLATTI Giacomo *et al.*, 2002, “Motor and cognitive functions of the ventral premotor cortex”, *Current Opinion in Neurobiology* n. 7, Oxford, Elsevier: 573-605.
- SLOBIN Dan, 1996, “From ‘thought to language’ to ‘thinking for speaking’”, in J. Gumperz and S. Levinson (eds.), *Rethinking Linguistic Relativity*, Cambridge, Cambridge University Press: 70-96.
- SOUTET Olivier (éd.), 2003, « Jeunesse du guillaumisme », *Le Français Moderne*, LXXI : 1.
- SOUTET Olivier (éd.), 2005, « La langue française au prisme de la psychomécanique du langage : héritages, hypothèses et controverses », *Langue Française* n° 147.
- TOUSSAINT Maurice, 1997, « Le sujet du temps », *Cahiers de Praxématique* n° 29 : 185-203.
- VALETTE Mathieu, 2003a, « Enonciation et cognition : deux termes *in absentia* pour des notions omniprésentes dans l'œuvre de Guillaume », *Le Français Moderne*, LXXI-1 : 6-25.
- VALETTE Mathieu, 2003b, « Intentionnalité du sujet et téléconomie de la langue dans la linguistique cognitive / énonciative », in A. Ouattara (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs : théories et applications*, Gap et Paris, Ophrys : 289-301.
- VALETTE Mathieu, 2004, *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises*, Paris, Champion.
- VALIN Roch, 1971, Introduction au vol. 1 des *Leçons de Linguistique de Gustave Guillaume*, Paris, Klincksieck, et Québec, Presses de l'Université Laval.
- VARELA Francisco, 1988 (rééd. 1996), *Invitation aux sciences cognitives*, Paris, Seuil.

VICTORRI Bernard, 2004, « Les grammaires cognitives », in C. Fuchs (éd.), *La Linguistique cognitive*, Gap et Paris, Ophrys et Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 73-98.

WILMET Marc, 1978, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, 2^e éd. revue et augmentée, Paris et Bruxelles, Nathan et Labor.

Psychomécanique du langage et cognitivisme : Un point de vue guillaumien

Walter HIRTLE

Fonds Gustave Guillaume / Université Laval

Québec (Québec) G1K 7P4 Canada

walter.hirtle@sympatico.ca

Introduction

Au cours d'une recherche sur le syntagme nominal en anglais, j'ai consulté l'ouvrage du cognitiviste John R. Taylor *Possessives in English* (1996), une excellente étude sur le suffixe -'s. J'ai également consulté le cognitiviste Ronald W. Langacker, et notamment les deux volumes de son *Foundations of Cognitive Grammar* ([1987] 1991), auquel Taylor se réfère souvent pour des concepts généraux. Ceci m'a permis de constater certaines différences importantes entre sa manière de conduire une recherche et la mienne. Ces différences reflètent des postulats de base différents et, dans la mesure où ces deux auteurs sont représentatifs de l'approche cognitiviste, nous permettront de comparer approche avec celle de la psychomécanique du langage. Nous essayerons donc de voir jusqu'à quel point l'approche de ces deux auteurs ressemble à celle de Guillaume, et de tracer les différences de la vue générale du langage humain sous-jacente à chacune.

Nous adoptons ici donc le point de vue de la psychomécanique du langage, ce qui implique qu'on regarde tout à la lumière de son postulat de base, que le langage consiste en la dichotomie langue / discours reliée par l'acte de langage, ou, plus abstraitemment,

langage = puissanciel + effection + effectif.

Le problème que pose pour la recherche le suffixe -'s, tel que situé et argumenté par Taylor et plus généralement par Langacker, sera envisagé à la lumière de quatre traits bien connus du postulat du langage puissanciel, postulat qui est propre à la psychomécanique du langage. Puisqu'il y a toujours le danger de mal interpréter la terminologie d'une autre école, surtout quand il faut la traduire, l'original de chaque citation de ces auteurs est donné en note. Avant d'entreprendre notre démarche, pourtant, il reste une précision préliminaire à faire pour éviter une ambiguïté possible concernant le terme même qui définit leur approche, *cognitif*.

1. Le terme *cognitif*

Au début de *Foundations* (1987 : 5), Langacker déclare que « La question vraiment fondamentale en théorie linguistique est la nature du sens et comment le traiter. »¹ Cette affirmation m'avait beaucoup plu car elle indiquait un changement significatif dans la linguistique américaine pour donner au mentalisme sa place. Taylor adopte le même point de vue, en l'attribuant à Langacker :

le but de l'analyse linguistique n'est pas seulement de décrire le comportement linguistique d'une personne, mais de rendre compte des structures et procès mentaux, causes de ce comportement.²

Cependant quand, un peu plus tard, j'ai entendu un autre linguiste américain, Sydney Lamb, remarquer qu'il était le premier à employer le terme *cognitif* en linguistique cela m'a surpris parce que ses recherches sont consacrées à la neurolinguistique, à découvrir les bases neurologiques du langage. Et de fait, dans les neurosciences le terme *cognitif* est prisé, même si un des plus éminents chercheurs dans le domaine s'est mérité le commentaire suivant :

Il reste que Damasio est, pour employer les anciennes étiquettes, un physiologiste, anatomiste : sa neuroscience n'est pas une « science cognitive » mais l'étude anatomique du cerveau et de ses fonctions.³

Confronté à cette ambiguïté dans l'emploi du terme, du moins en anglais, j'ai hésité : doit-on le comprendre dans le sens traditionnel de « mental » pour caractériser le contenu d'un état de conscience, ou dans le sens de « neurologique » pour caractériser des circuits dans le cerveau ? C'est Langacker lui-même qui va nous éclairer. Reprenons sa déclaration de principe et sa suite :

La question vraiment fondamentale en théorie linguistique est la nature du sens et comment le traiter. Il va de soi que le sens est un phénomène cognitif, et qu'il faut éventuellement l'analyser comme tel. La grammaire cognitive considère équivalents le sens et la conceptualisation (expliquée en termes de procès cognitifs).⁴

1 “The most fundamental issue in linguistic theory is the nature of meaning and how to deal with it.”

2 “There is, namely, a rather general consensus that the goal of linguistic analysis is not just a description of a person's linguistic behaviour, but an account of the mental structures and processes that cause that behaviour. This goal is shared by [...] Chomsky and Langacker [...]” (1996: 21).

3 “Yet Damasio is, to use old labels, a physiologist, an anatomist: his neuroscience is not ‘cognitive science’ but the anatomical study of the brain and its functions.” (Hacking)

4 “The most fundamental issue in linguistic theory is the nature of meaning and how to deal with it. I take it as self-evident that meaning is a cognitive

Expliquer le sens au moyen de procès cognitifs ne dissipe pas l'ambiguïté – procès mentaux ou procès neurologiques – mais un texte ultérieur est on ne peut plus clair :

D'ailleurs, on peut analyser la conceptualisation à deux niveaux : soit au niveau phénoménologique (c'est-à-dire celui de l'expérience mentale), soit au niveau des évènements cognitifs (c'est-à-dire celui de l'activité neurologique) [...] il faut en fin de compte expliquer les structures à ce niveau [phénoménologique] en termes d'évènements neurologiques.⁵

Ainsi, pour Langacker, semble-t-il, le sens fait partie de l'expérience mentale mais son explication se trouve finalement dans le cognitif compris comme activité neurologique. D'ailleurs, pour lui des termes pour désigner le mental sont des *convenient reifications* : « ce que j'appelle une *pensée* est l'occurrence d'un événement neurologique complexe, de nature électrochimique. »⁶ Pour Langacker, l'emploi du terme *cognitif* ne crée pas de problème, mais pour quelqu'un qui regarde cette approche du dehors, il reste donc une certaine ambiguïté dont les sources, selon Mathieu Valette (communication privée), se trouvent dans les premiers essais pour simuler la pensée sur ordinateur.

Il est évident que, du point de vue de la psychomécanique du langage, il n'appartient pas à la linguistique d'analyser l'activité neurologique. Peut-on alors affirmer que Guillaume en essayant « d'expliquer les propriétés du langage au moyen de mécanismes cognitifs géné-

phenomenon and must eventually be analyzed as such. Cognitive grammar therefore equates meaning with conceptualization (explicated as cognitive processing).» (p. 5)

5 Tout le passage : “My initial assumption is that meaning is properly equated with conceptualization, in a suitably broad sense of that term. Moreover, conceptualization can be analyzed at either of two levels: the phenomenological level (i.e. that of mental experience), and the level of cognitive events (i.e. neurological activity). Conceptualist semantics has thus far concerned itself primarily with the phenomenological level, as a matter of necessity. Still the structures at this level must eventually be explicated with reference to neurological events. Though we can hardly hope to pin things down to the firing of specific neurons, we might at least hope to determine the functional architecture of those events whose occurrence could conceivably constitute a given experience.” (2002: 149)

6 “Though it is customary – and I think innocuous – to use nominal expressions to designate mental phenomena (e.g. *mind*, *thought*, *concept*, *perception*, etc.), such terms must always be understood as convenient reifications. *Mind* is the same as mental processing; what I call a *thought* is the occurrence of a complex neurological, ultimately electrochemical event; and to say that I have formed a *concept* is merely to note that a particular pattern of neurological activity has become established, so that functionally equivalent events can be evoked and repeated with relative ease.” (1996: 100)

raux »⁷ a anticipé les cognitivistes d'environ un demi-siècle ? Seulement si on comprend *cognitif* dans le sens de « mental » et l'expression *mécanismes cognitifs* dans le sens d'« opérations mentales », c'est-à-dire de « psychomécanismes ».

Cette mise au point en ce qui concerne le terme *cognitif* me semble importante pour deux raisons. D'abord, cela va nous aider à mieux comprendre les travaux des cognitivistes, où apparemment le terme s'emploie dans les deux sens. D'autre part, il est important de reconnaître le danger d'être mal compris si on essaie d'adapter le vocabulaire de Guillaume (*mentalisme, idéation, chronologie notionnelle*, etc.) à celui des cognitivistes. Et à mon avis les guillaumiens s'exposeraient au même risque en adoptant le terme *cognitif*. Ce terme pourrait suggérer à ceux qui ne connaissent pas Guillaume que les explications des données linguistiques se trouvent non pas dans la langue mais en dehors du langage.

2. La langue comme « un univers-idée regardant »

Le postulat de base en psychomécanique que la langue existe comme langage puissantiel au fond de la pensée du locuteur – ce postulat n'est pas adopté par les cognitivistes. Selon qu'on l'adopte ou non, on aura différentes façons d'aborder « la question vraiment fondamentale en théorie linguistique [...] la nature du sens et comment le traiter ». D'emblée, ce postulat nous fait envisager tout problème d'emploi dans le cadre de l'acte de langage, la transition entre la langue et le discours. Ceci a plusieurs conséquences qu'on fera ressortir d'après diverses façons de caractériser la langue qu'on trouve dans les écrits de Guillaume.

En caractérisant la langue comme un « univers-idée regardant » (1973 : 262) propre à la langue qu'on parle, Guillaume nous la fait voir comme un ensemble de lexèmes, morphèmes et systèmes nous permettant de regarder notre expérience du moment et, quand on veut en parler, de la représenter, la configurer linguistiquement, afin de l'exprimer. Le sens d'un mot, son signifié dans une phrase, est un résultat produit par cette opération de représentation. Ce sens, ou signifié d'effet, est généralement plus abstrait que l'expérience ainsi configurée. Sans cette vue de la langue toujours prête à confronter l'expérience momentanée du locuteur pour la « linguifier » (Guillaume 2005 : 23), on ne peut délimiter clairement ni l'acte de langage ni, par conséquence, la distinction entre la représentation et l'expression. Ceci paraît être le cas chez les cognitivistes où l'acte de repré-

7 “to explain the properties of language in terms of general cognitive mechanisms” (Epstein: 308)

sentation, même s'il semble parfois implicite⁸, n'est pas, à ma connaissance, traité explicitement comme une phase distincte dans l'acte de langage. Ceci a pour conséquence d'attirer l'attention sur l'expression au détriment de ce qui pourrait expliquer ce qu'on observe dans l'exprimé.

Cette différence fondamentale entre les deux approches ne signifie pas qu'un guillaumien n'a rien à apprendre d'un cognitiviste. Loin de là. D'abord, l'observation d'effets de sens, et même de signifiés d'effet, dans le discours offre une base solide de données, de faits à expliquer. En voici un exemple.

Dans son excellente étude portant sur le « possessif » en anglais, Taylor discute, du point de vue du sens exprimé, les divers emplois du suffixe -'s, comme dans *John's daughter*, *the president of the university's daughter*, etc. L'objectif de son étude est clair : « ... ce volume mettra l'accent sur l'unité de la construction possessive... Comment traiter convenablement la variation de sens constitue le problème de base. »⁹ Cet objectif coïncide parfaitement avec celui d'un guillaumien quand il essaie de traiter les emplois d'une forme donnée. Pour résumer le résultat de son étude, Taylor décrit avec finesse le sens apporté à la phrase par cette construction syntaxique :

Le caractère spécifique de la construction possessive réside dans le fait qu'elle invite l'interlocuteur à évoquer d'abord l'entité possesseur, et fait comprendre que le référent du nom désignant ce qui est possédé se trouve dans le voisinage du possesseur. L'apport du syntagme possesseur est ainsi d'*expliciter le chemin mental que l'interlocuteur doit suivre pour identifier la cible*.¹⁰

Encore une fois un guillaumien se sent à l'aise avec cette description de la construction en termes d'apport de signification à la phrase, une signification impliquant une opération mentale, celle de l'incidence pragmatique, la référence.

Cependant, cette description, tout à fait juste, loin de satisfaire notre curiosité, l'aiguise : il pose le problème. Le sens exprimé, une fois discerné et décrit comme le fait Taylor, constitue la donnée d'obser-

8 Cf. “[...] linguistic expressions almost invariably *underspecify* the conceptualizations they code.” (Langacker 1987 : 66)

9 “[...] this book will emphasize the unity of the possessive construction [...] The basic issue concerns the proper treatment of meaning variation [...]” (1996: 5)

10 “The special character of the possessive construction lies in the fact that it invites the hearer to first evoke the possessor entity, and conveys that the referent of the possessee nominal is to be located in the neighbourhood of the possessor. The import of the possessor phrase is thus to *make explicit the mental path that the hearer must follow in order to identify the target [...]*” (1996 : 17 ; italiques dans l'original)

vation, le fait à expliquer. Tout en nous indiquant ce qui arrive en conséquence du sens exprimé – l'interlocuteur peut entreprendre l'opération mentale de l'incidence référentielle (pragmatique) – Taylor ne cherche pas à trouver la condition préalable qui expliquerait d'où vient ce sens. Pour un guillaumien, par contre, il faut remonter à l'acte de représentation pour expliquer ce qui est exprimé parce que, comme disait souvent Guillaume, « Le principe humain : il n'est possible d'exprimer qu'à partir du représenté » (1973 : 165). Et ceci ouvre une tout autre perspective sur le problème, celle du locuteur.

Ce point mérite qu'on s'arrête un moment pour le considérer puisque, dans la mesure où l'étude de Taylor sur le *-s* est représentative, elle nous fait voir une différence fondamentale entre le cognitivisme et la psychomécanique. Une étude limitée aux opérations mentales de l'interlocuteur vise la communication, ce qu'on peut faire avec le langage, la conséquence d'un acte d'expression. Ceci laisse les guillaumiens insatisfaits car on ne remonte pas dans l'acte de langage à ce qui permet l'expression, à l'opération mentale du locuteur qui représente l'expérience qu'il veut communiquer. Mais ce n'est pas tout. Comme tout guillaumien le sait, viser l'acte de langage nous oblige à chercher ce qui le permet – ce qui permet au locuteur d'entreprendre cet acte qui va représenter et exprimer le vécu expérientiel dont il veut parler. On sait aussi que cette recherche doit essayer de décrire aussi adéquatement que possible ce suffixe comme élément de langue, comme signifié de puissance capable de produire par actualisation les sens observés dans le discours. Et c'est pour cela que le résultat de l'étude de Taylor sur la construction possessive – excellent en ce qui concerne l'observation et la description des emplois – nous laisse sur notre soif. Si l'acte de représentation n'est pas reconnu explicitement comme première phase de l'acte de langage, l'intérêt porte sur la seconde phase, l'expression, avec la conséquence qu'on ne cherche pas ce qui peut l'expliquer.

3. La langue comme « système de systèmes »

Nous venons de voir que postuler l'existence de la langue comme un univers-idée amène Guillaume à accorder une grande importance à la représentation. Par ailleurs, Guillaume décrit souvent la langue comme un « système de systèmes » pour faire ressortir l'organisation rigoureuse de son côté grammatical. Ce point de vue systémique nous permet de discerner une autre différence marquée entre les deux approches théoriques car il entraîne une distinction dans le signifié entre le lexical et le grammatical, entre la matière et la forme dans le sens exprimé, une distinction qui a des conséquences importantes pour l'analyse, comme on verra grâce à une autre observation de Taylor sur la construction en *-s*.

Ayant décrit des constructions possessives telles que *John's* et *president of the university's* comme désignant « le chemin mental » menant au référent de *daughter*, il remarque (1996 : 125) qu'en ceci elle « ressemblerait aux déterminants définis », comme les démonstratifs et l'article défini. C'est dire que la construction possessive et certains déterminants peuvent jouer un même rôle dans la phrase, celui de référence, d'incidence pragmatique, et ceci suggère à un guillaumien qu'il y a quelque chose de commun dans leur apport formel. On sait par la théorie de l'article que c'est la personne qui joue un rôle clef ici – non pas la personne ordinaire (1^{re}, 2^e, 3^e), mais la personne cardinal (appelée aussi personne logique ou personne d'univers). C'est cette personne, sous-jacente aux trois personnes ordinaires, qui permet à l'article, le démonstratif, ou tout autre pronom supplétif d'agir comme support pour un substantif, constituant ainsi un syntagme nominal, et ensuite de l'orienter vers le lieu approprié, le référent, dans le vécu expérientiel du locuteur¹¹. On peut, alors, proposer comme hypothèse que c'est la personne d'univers de la construction possessive qui permet au suffixe d'exercer le rôle de support pour *daughter* et ainsi d'acheminer par incidence référentielle le sens du syntagme au contenu de la visée de discours.

Ceci est l'hypothèse actuelle de nos recherches, mais nous ne pouvons pas poursuivre plus avant cette discussion sans perdre de vue le but du présent exposé. Par l'exemple du suffixe -'s, nous voulons montrer que le postulat de la langue vue comme un système de systèmes nous incite à ne pas nous contenter d'observer que la construction possessive ressemble dans son comportement à certains déterminants, mais à chercher une explication systémique – ici dans le système de la personne – pour ces faits de syntaxe observés dans le discours. Dans l'approche cognitive, sans ce point de vue sur la langue au départ, le linguiste n'est pas porté à distinguer entre le signifié formel (grammatical) et le signifié matériel (lexical) et à voir dans ce comportement syntaxique de la construction possessive la manifestation d'un système grammatical. Plus généralement, le cognitiviste ne semble pas voir que, comme disait Guillaume, « chaque langue a la syntaxe de sa morphologie », c'est-à-dire que le comportement syntaxique des mots est une conséquence de leur formation grammaticale pendant l'acte de langage.

Même pour ceux qui travaillent dans le cadre de la psychomécanique cette donnée de la méthode d'analyse est facilement oublié, avec la conséquence que les choses restent embrouillées. Du moins c'était le cas pour nos analyses de l'article en anglais : les emplois du substantif sans article restaient un mystère tant que nous n'avions pas

11 Cf. Valin 1981.

analysé le système du nombre grammatical. Une fois ce système mis en lumière, les emplois de ce que certains appelaient « article zéro » trouvaient leur explication dans ce système clef de la morphogenèse du substantif, à l'instar des langues sans article. Profitant de cette expérience, un guillaumien anglophone ne peut que se demander s'il ne manque à ses collègues francophones¹² qui essaient de remettre en cause le système de l'article en français proposé par Guillaume cet élément essentiel pour distinguer entre l'extensité et le nombre et ainsi comprendre le comportement du substantif. Que je sache, personne n'a jusqu'ici entrepris la tâche considérable de compléter l'ébauche du système du nombre grammatical du français qu'on trouve dans les *Leçons de linguistique* en la confrontant à tous les emplois du substantif, surtout ceux sans article ou autre déterminant. Sans cela, on ne peut pas expliciter le rôle de la morphogenèse et par conséquence ces critiques et remises en cause resteront peu convaincantes. En tout cas, le fait de reconnaître ou de ne pas reconnaître le rapport de conditionnant à conditionné entre la morphologie et la syntaxe constitue une autre différence fondamentale entre la psychomécanique et l'approche cognitiviste, et de fait, tout autre approche qui ne reconnaît pas dans la langue un système de systèmes permissif à l'égard de tous les emplois observés en discours.

4. La langue comme « système périphérique de saisie du pensable »

Nous avons vu qu'envisager la langue comme un univers-idée fait ressortir l'importance de la représentation, et l'envisager comme un système de systèmes fait ressortir le rapport entre la morphologie et la syntaxe. On peut aussi envisager la langue comme « un *système périphérique* de saisie du pensable... » (Guillaume 1973 : 25). Cette troisième façon de regarder la langue fait ressortir non pas les systèmes enclos dans la langue mais le système qui les enclôt et nous fait voir un autre volet de la psychomécanique qui la différencie du cognitivisme. On peut bien se demander en quoi consiste ce système unique, plus général que tous les autres systèmes de la langue. La réponse de Guillaume est claire : c'est le système du mot qui donne à un apport de matière lexicale la forme nécessaire pour qu'il puisse devenir vocalisable et jouer son rôle dans la phrase que le locuteur est en train de construire. Dans nos langues, ce système périphérique c'est le système des parties du discours. En anglais, de même qu'en français quoique d'une façon un peu différente, c'est ce système qui permet au locuteur de construire pendant l'acte de langage tout mot utile pour constituer la phrase visée.

12 Voir p. ex. la conférence de Marc Wilmet prononcée lors de ce colloque.

En évoquant la langue comme système périphérique, Guillaume veut faire ressortir que les rapports entre les différentes parties de discours sont cohérents au point qu'elles forment un système. Même s'il n'a pas atteint une vue définitive de tout le système, Guillaume a bien établi celui des quatre parties de discours prédictives sur un principe opératif, celui de l'incidence. Langacker (1987 : 183 *sq.*) aussi considère que « les catégories grammaticales de base » sont motivées sémantiquement, et comme Guillaume, oppose le nom aux autres. Cependant, il les considère des « classes de mots » et non pas des parties de discours. Ce n'est pas la même chose. Les parties du discours sont des mots qui jouent un rôle dans le discours, qui ont donc une fonction syntaxique tandis qu'une classe de mots peut être définie de diverses façons – phonétique, étymologique, lexicale, fonctionnelle, etc. Il s'agit donc de préciser sur quelle base Langacker définit les classes de mots.

Il les définit sur la base de ce que le mot désigne de façon abstraite, schématiquement : le nom « désigne une *chose* », un verbe « désigne un *procès* », un adjectif et un adverbe « désignent diverses sortes de *relations atemporelles* ». Cette approche, fondamentalement lexicale, l'amène à analyser à l'intérieur d'une classe de mots les différentes manières de concevoir une chose, un procès, une relation – ce qui est désigné. L'approche de Guillaume est tout autre. Au lieu de les définir en termes de ce qu'elles désignent, Guillaume définit les parties de discours de façon opérative sur la base de leur régime d'incidence dans la phrase – les diverses manières d'effectuer l'opération d'attribuer un apport de signification à son support – ce qui donne, on le sait, l'incidence interne, l'incidence externe de premier degré et l'incidence externe de deuxième degré. Cette analyse des parties de discours débouche, comme Valin l'a démontré, sur une théorie de la syntaxe qui n'a pas sa contrepartie chez Langacker.

5. « Toutes les langues sont faites de mots »

Ces considérations nous amènent à comparer les deux approches théoriques d'un point de vue encore plus général, celui du mot comme forme linguistique. On pourrait même soutenir que c'est le plus général possible parce que tout acte de langage fait appel à des mots. On sait la place primordiale accordée au mot dans l'œuvre de Guillaume, surtout à partir de ses leçons de 1941-1942 (série B), auxquelles il a donné le titre *Théorie du mot et typologie linguistique : limitation et construction du mot à travers les langues*. Il commence la première leçon de cette série comme suit :

Ma conférence sera consacrée à la théorie du mot. C'est un sujet d'une généralité extrême, puisque toutes les langues sont faites de mots ; de

sorte que décrire l'état sous lequel se sont constitués les mots d'une langue, c'est en réalité, la syntaxe mise à part, décrire cette langue.

Il va poursuivre jusqu'à sa mort cet effort de jeter les bases d'une théorie générale du langage humain en essayant d'analyser dans une perspective diachronique les diverses manières de construire le mot.

La théorie qu'il a laissée reste inachevée, mais ce qui nous intéresse ici c'est la visée proprement scientifique de ce projet. Guillaume voulait une théorie linguistique capable d'embrasser la totalité de son objet, le langage humain, tout en laissant à chaque langue sa particularité et à chaque locuteur sa manière individuelle d'exploiter sa langue à chaque moment. Dès le départ, cette théorie est ancrée dans une visée de la pensée du locuteur, comme il l'explique au début de la deuxième leçon :

Toutes les langues, quels qu'en soient l'origine et le degré d'évolution, à quelque antiquité qu'elles remontent, traduisent dans leur structure la poursuite d'un but commun : pourvoir la pensée de moyens permanents de s'exprimer dans le moment du besoin.

Ces moyens sont les mots, ou plus précisément, les éléments formateurs et les opérations systémiques requis pour construire, pendant l'acte de langage, les mots dont on a besoin. Puisque ces moyens sont acquis de façon permanente par tout sujet parlant, il y a recours dans chaque acte de langage afin de former les mots qui constituent les syntagmes et les phrases, et éventuellement les paragraphes et les textes. C'est pourquoi le mot¹³ est au centre du langage et pourquoi la façon de le construire dans une langue donnée pose la question primordiale pour un linguiste qui veut comparer des langues de types différents. Cette vision générale du langage, et par conséquence de la tâche de la linguistique, n'a pas de pendant dans le cognitivisme, que je sache. De toute façon, l'analyse d'une question particulière qui a, comme point de départ, une vue générale du type de mot dans une langue donnée aura des conséquences très différentes d'une analyse de la même question mais ayant un autre point de départ. Une remarque de Langacker et une observation de Taylor sur l'emploi du suffixe « possessif » nous permettront d'illustrer ceci.

On sait que, pour Guillaume, le psychisme de tout mot consiste en un apport de matière lexicale et une forme grammaticale, et ceci comprend même les auxiliaires et les articles. Par contre, beaucoup de linguistes considèrent certains mots en anglais, l'auxiliaire *do* par exemple, comme des mots sans signification, *dummy words*. Langacker veut contrer cette vue quand il dit que « la plupart des morphèmes

13 Plus tard il parlera de *vocabule* pour permettre de distinguer entre le caractère en chinois et le mot.

grammaticaux (sinon tous) ont une signification »¹⁴. Cependant, suggérer même la possibilité de mots grammaticaux sans un apport de signification présuppose une conception du mot très différente de celle de Guillaume, pour qui tout mot dans le discours est le résultat d'une lexigenèse comportant une idéogenèse et une morphogenèse. Langacker ne semble pas avoir abordé la question générale de la nature du mot, et sans cela il est difficile de voir quelle méthode il adopte pour analyser « la nature du sens », cette « question vraiment fondamentale ».

On peut illustrer ceci à partir d'une observation à propos du suffixe « possessif ». On aura remarqué que, dans l'exemple *the president of the university's daughter*, l'-s n'est pas affixé au substantif désignant le « possesseur », *president*. Ceci est courant pour des constructions avec un modificateur postposé au substantif « possesseur ». On trouve, surtout à l'oral, des emplois où l'-s n'est même pas affixé à un substantif, comme dans *the man she was speaking to's reaction, a guy I know's house*. Taylor endosse l'observation de certains grammairiens à l'effet que le suffixe « possessif » est affixé non pas au dernier mot du syntagme mais au syntagme nominal lui-même. Évidemment, ceci soulève un problème intéressant : comment concevoir qu'un syntagme nominal puisse être suffixé. À ce propos, Taylor considère que « POSS sera problématique seulement si on suppose que l'affixe, le mot et le syntagme sont des catégories bien délimitées »¹⁵. Autrement dit, en supposant que le mot de discours n'a pas d'existence distincte pour le locuteur, on peut proposer comme acceptable en grammaire cognitive, « que la morphologie ne peut être nettement séparée de la syntaxe »¹⁶ et ainsi faire disparaître le problème d'un suffixe attaché à un syntagme nominal. Par contre, en psychomécanique, où on postule que le locuteur construit le mot au moment du besoin comme une forme bien délimitée entre l'élément formateur et le syntagme, ces emplois posent un vrai problème qui constitue le défi le plus intéressant de cette construction. Même si pour le moment il nous manque quelques éléments d'analyse, la solu-

14 “I will argue that most (if not all) grammatical morphemes are meaningful [...]” (1987 : 18)

15 “[...] POSS will be problematic only on the assumption that affix, word, and phrase are clearly demarcated categories.” (1996 : 122). Ailleurs, cette vue est considérée comme un « fait » qui aide à prouver que « les effets de prototype imprègnent la structure même du langage lui-même ». (“[...] a category like WORD merges, at its boundaries, with categories like AFFIX and CLITIC. Facts like these provide further evidence... [that] prototype effects permeate the very structure of language itself.” 2003 : 202)

16 “[that idea] – that morphology cannot be cleanly separated from syntax – is certainly congenial to cognitive grammar.” (2003 : 124)

tion éventuelle du problème jettera une nouvelle lumière sur le syntagme en anglais. Le point important pour nous est ceci : ce détail d'emploi illustre bien ce que peut entraîner le postulat de Guillaume à l'effet que le mot constitue l'unité primordiale du langage et le système périphérique de la langue. Sans ce postulat, les articulations du langage sont mal délimitées et les concepts analytiques correspondants imprécis.

Conclusion

Il est temps de conclure. On a vu que le cognitivisme et la psychomécanique accordent la même importance aux sens exprimés à titre de données d'observation. Notre postulat de la langue comme langage puissant entraîne une différente façon de traiter ces données. En ce qui concerne l'exemple du possessif en anglais, le cognitiviste se contente d'indiquer l'effet sur l'interlocuteur dans l'acte de communication, tandis qu'en psychomécanique on remonte à l'acte de représentation du locuteur afin de reconstituer l'idée regardante de langue, le signifié de puissance du suffixe qui lui a permis d'exprimer le sens observé. La constatation que la construction possessive fonctionne comme un déterminant permet au cognitiviste de le regrouper avec ces mots grammaticaux, tandis que cette même observation nous incite à chercher, dans le système de systèmes qu'est la langue, ce qui permet et aux déterminants et à la construction possessive d'exercer cette fonction – en l'occurrence, le système de la personne. Distinguer les mots par fonction amène le cognitiviste à définir différentes « classes de mots » par ce qu'elles désignent lexicalement, tandis que Guillaume, voyant dans le système périphérique de la langue un réseau de rapports systémiques, définit les parties du discours par leur régime d'incidence (leur manière d'attribuer leur apport de signification à un support dans la phrase) ce qui permet de développer une syntaxe opérative pour toute la phrase. Finalement, on a vu que le fait remarquable d'un suffixe attaché à un syntagme suggère à un cognitiviste qu'affixe, mot et syntagme sont des catégories sans délimitation précise, tandis que le même fait incite un psychomécanicien à chercher l'élément grammatical d'un syntagme nominal qui le rendrait possible.

Ainsi, même avec le but commun d'observer le sens exprimé et le traiter comme objet de science, il y a des différences importantes entre les deux approches en ce qui concerne l'analyse grammaticale. Les quatre différences évoquées ici, et il y en a d'autres, manifestent une distinction fondamentale entre les deux approches, la place du mot dans le langage. Les écrits de Guillaume, à commencer par ceux qui portent sur l'article, le verbe, les auxiliaires, visent à analyser des mots, mais c'est surtout ses *Leçons de linguistique* qui mettent en

évidence tous ses efforts consentis pour cerner la nature du mot et discerner son évolution. Bref, il tente d'établir le mot comme pierre angulaire de sa théorie du langage.

Par contre, il n'est pas facile de se faire une idée de la place du mot dans le langage selon l'approche cognitiviste. Le fait que Langacker laisse ouverte la possibilité d'un mot privé de sens suggère, comme nous avons vu, une conception très différente de celle de Guillaume. Bien qu'il évoque le mot comme « structure phonologique », à ma connaissance il ne le discute pas comme structure sémantique, c'est-à-dire comme unité de signification constituée d'une matière et d'une forme sémantiques. Le fait de situer dans le lexique « morphèmes, racines, mots, composés, syntagmes... appris comme unités établies »¹⁷ suggère que le mot est considéré comme un élément qui n'est pas construit par le locuteur au moment de la parole, autrement dit comme un élément non analysable. Taylor semble dire la même chose quand, après avoir évoqué trois caractéristiques du mot, il remarque que « La complexité interne *per se* n'est pas en cause »¹⁸, sauf pour les mots avec un affixe. Ceci voudrait dire que les mots sans aucune indication visible, phonologique, de composition ne font pas l'objet d'analyse de la part du linguiste, ou, semble-t-il, du sujet parlant. Cette manière de voir le mot, qui rappelle celle de Bloomfield¹⁹, serait une conséquence prévisible dans une approche qui n'accorde aucune place à une idéogenèse et une morphogenèse constituant l'acte de représentation requise pour former un mot capable d'exprimer quelque chose.

Finalement, les observations du discours de certains cognitivistes m'ont appris beaucoup, ainsi que leur manière de traiter ces observations, même là où je voyais les choses autrement. J'étais pourtant déçu de trouver qu'ils n'avaient pas essayé d'analyser la structure sémantique du mot car il est, tout de même, un des universaux du langage. C'est pourquoi, en lisant ces cognitivistes, je n'avais pas l'impression d'aborder le langage dans toute sa généralité – impression qu'on a en lisant les *Leçons de linguistique* de 1941-42 et les années subséquentes. Du point de vue de la science du langage, confronter d'emblée le problème du mot pour en faire la clef de voûte d'une théorie du langage humain nous ouvre la perspective, dans la mesure où la théorie est bien fondée, d'embrasser le tout de l'objet de cette science. Espérons qu'un jour les cognitivistes seront amenés à voir l'importance du mot et ainsi à reconnaître que Guillaume les a devancés non seulement

17 “morphemes, stems, words, compounds, phrases... learned as established units.” (1991 : 45)

18 “Internal complexity *per se* will not be an issue.” (2003 : 124)

19 Cf. [1933] 1966 : 209, 264, etc.

en observant le sens exprimé mais aussi en essayant d'analyser le système du mot dans diverses langues, ce système qui donne à chacun la possibilité d'exprimer à tout moment son vécu expérientiel.

Références bibliographiques

- BLOOMFIELD Leonard, [1933] 1966, *Language*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- EPSTEIN Richard, 1991, review of *Leçons de linguistique* vol. 10, *Cognitive Linguistics*, 2/3 : 298-309.
- GUILLAUME Gustave, 1973, *Principes de linguistique théorique*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME Gustave, 2005, *Leçons de linguistique 1941-1942*, vol. 17, Québec, Presses de l'Université Laval.
- HACKING Ian, 2004, "Minding the Brain", *The New York Review of Books*, June 24 : 32-36. (A review of Antonio Damasio, *Looking for Spinoza: Joy, Sorrow, and the Feeling Brain*, 2003, New York, Harcourt).
- LANGACKER Ronald W., 1987 & 1991, *Foundations of Cognitive Grammar I & II*, Stanford (Cal.), Stanford University Press.
- LANGACKER Ronald W., 2002, *Concept, Image, and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*, 2nd ed., Berlin and New York, Mouton de Gruyter.
- TAYLOR John R., 1996, *Possessives in English. An Exploration in Cognitive Grammar*, Oxford, Clarendon Press.
- TAYLOR John R., 2003, *Linguistic Categorization*, 3rd ed., Oxford, Oxford University Press.
- VALIN Roch, 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Comment peut-on être guillaumien ?

Marc WILMET

Université Libre de Bruxelles

mwilmet@ulb.doc

En proposant ce titre : « Comment peut-on être guillaumien ? », j'ai songé, on l'imagine bien – en plus du jeu de mots *être-naître*, car certains disciples de Guillaume sont tombés tout bébés dans la marmite –, aux *Lettres persanes* du vieux Montesquieu. Rappelez-vous :

Mais si quelqu'un, par hasard, apprenait à la compagnie que j'étais Persan, j'entendais aussitôt autour de moi un bourdonnement : « Ah ! ah ! Monsieur est Persan ? c'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être Persan ? »

La question *Comment peut-on être guillaumien ?*, plus sérieusement, a une interprétation quasi éthique : « De quelle manière se comporter aujourd'hui en disciple avisé de Guillaume ? », mais elle en présuppose une autre, à laquelle je n'ai pas de réponse sûre, « Suis-je, moi – fût-ce conformément à mon patronyme : *Wilmet* veut dire “petit Guillaume” –, guillaumien ? ». Certains auteurs de comptes rendus l'ont prétendu (ce n'était pas forcément une qualité à leurs yeux). En revanche, passant un jour par le Fonds Guillaume de l'Université Laval, j'ai eu la tristesse de constater que mon petit livre *Gustave Guillaume et son école linguistique* n'était pas en accès libre et qu'il fallait pour le sortir de l'enfer une autorisation spéciale du Directeur. Alors ?

Vous jugerez à l'issue de cette communication¹. Précisons tout de même que si je n'ai pas eu le privilège de rencontrer Guillaume ou d'assister à ses leçons de l'École pratique des hautes Études, j'en ai entendu parler très tôt, dès 1958-1959 (donc un an avant sa mort), à l'Université de Bruxelles, par Albert Henry, grand philologue, grand médiéviste, au demeurant le meilleur stylisticien du monde. Le thème de son cours : *L'article*. Après les considérations étymologiques d'usage (l'article « défini » apparaît avant l'article « indéfini », ce que reflète la nomenclature) et un survol des grammaires ayant à l'époque pignon sur rue, le premier choc, Damourette et Pichon : article notoire

1 Version réécrite de l'exposé oral.

(LE), article transitoire (UN), article présentatoire (CE), avec les deux taxièmes qui se croisent de la putation (massive et numérative) et de la blocalité (continue et discontinue). Et, bouquet du feu d'artifice, un nommé Gustave Guillaume : le temps opératif, un cinématisme de particularisation (lieu de l'article UN), un cinématisme de généralisation (lieu de l'article LE). Intelligence, économie, élégance, tout semblait réuni.

Séduit, j'ai obtenu, non sans mal, l'autorisation d'entamer une thèse inscrivant à la toujours prestigieuse veine historique une volonté nouvelle de théorisation linguistique. Son titre : *Le système de l'indicatif en moyen français*. Vite vite, j'ai lu *Temps et verbe*, à la fois admiratif (la chronogénèse et les trois chronothèses éliminant des modes l'impératif et le conditionnel) et dubitatif (l'imparfait et le conditionnel placés au même niveau, à cheval sur les chronotypes α et ω ; l'aspect réduit à l'opposition des formes simples et des formes composées...). Plus tard (je vous épargne les détails), un an au Québec, l'agréable rencontre de Roch Valin, la vision fugitive des manuscrits. De retour à Bruxelles, un éditeur me commande un essai sur Gustave Guillaume, que j'introduis par une épigraphe empruntée à *L'Aiglon de Rostand*² :

Grand Dieu ! ce n'est pas une cause
Que j'attaque ou que je défends...

En 1974, j'organise à la Vrije Universiteit Brussel un colloque « Grammaire générative et psychomécanique du langage », où j'impose à mes invités – la jeunesse a tous les culots –, guillaumiens et chomskyens mêlés, de traiter deux par deux du même sujet afin de comparer les résultats.

Sur ces entrefaites, les *Leçons* commençaient à paraître et leurs maillons dévinent une chaîne de réflexions ininterrompues. L'article, par exemple, aura à lui seul occupé Guillaume pendant un demi-siècle, de l'opuscule peu ou prou répudié de 1912 jusqu'aux ultimes conférences, par le canal du gros ouvrage de 1919 : *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, une œuvre bouillonnante, traversée d'aperçus géniaux, livrant des analyses d'effets de sens d'une finesse inégalée, qu'il voudra ultérieurement systématiser. Le lecteur observe, fasciné, la mécanique intellectuelle de Guillaume. Sorti de cette contemplation, il enregistre aussi des ratés, des silences, des demi-aveux, des solutions esquissées et parfois abandonnées, des fuites en avant et des retours en arrière.

Au commencement, il y eut, je crois, la découverte du temps opératif dans *Temps et verbe*. Une jolie trouvaille à réexploiter.

2 Paris et Bruxelles, Nathan et Labor, 1972.

C'est chose faite en 1944-45 : *Particularisation et généralisation dans le système des articles français*. Notez toutefois deux divergences. 1° La chronogénése est une mais n'a pas de signe tandis que les deux tensions composant le tenseur binaire radical ont chacune un signe, respectivement UN et LE. 2° La chronogénése organise sur ses trois chronothèses les dix formes simples du système verbal alors que des articles manquent à l'appel : *du*, *de la*, *des* et l'article zéro. L'effort de Guillaume va désormais tendre à les incorporer.

Pour *du*, *de la*, *des*, il invente un inverseur *de* qui prend la tension généralisante à rebours, mais (comme déjà en 1919, p. 117, n. 1 : « *De* est une préposition, mais sa fonction, en ce cas, est celle d'un article ») sans vraiment trancher entre sa nature de préposition et celle d'article, se contentant de postuler une « dématérialisation » progressive de la préposition nécessaire à la constitution de l'article.

Pour l'article zéro, il le situe en un premier temps sur une tension numéro 3 transextensive, puis, dans ses conférences postérieures à 1945, sur une tension antérieure à la tension numéro 1 ; ou bien il le ventile sur deux positions extrêmes, l'une antérieure à la tension 1, l'autre postérieure à la tension 2. Le 9 mai 1957, il consigne ceci, qui sonne comme de la résignation : « [La question de l'article zéro] fait dans les langues où l'article a reçu un grand développement des difficultés considérables. On pourrait dire de l'étude de l'article zéro que sa difficulté grandit au fur et à mesure que se caractérisent mieux les différentes valeurs que l'article représente » (p. 278).

La figuration graphique du système de l'article recèle d'autres pièges. Remémorez-vous les quatre exemples canoniques de Guillaume :

- (1) *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère.*
- (2) *Un homme entra, qui avait l'air hagard.*
- (3) *L'homme était entré et s'était assis au coin du feu.*
- (4) *L'homme est mortel.*

Ils opposent au départ de la tension 1 et à l'arrivée de la tension 2 le pôle du général (*un enfant* = « tous les enfants », *l'homme est mortel* = « tous les hommes ») au pôle du particulier à l'arrivée de la tension 1 et au départ de la tension 2 (*un homme entra* et *l'homme était entré* = « un individu »). Mais l'hypothétique tension 3 prendrait son départ à l'abstrait (par ex. *perdre pied*, *tenir tête*, *faire front*) pour aboutir au concret (par ex. *parler politique*, *cuisine*, *femmes*, *chiffons*...).

Laissons provisoirement de côté l'article zéro. Les articles UN et LE, ayant en commun l'expression du général et du particulier, diffèrent sur deux points.

Primo, l'orientation inverse des cinématismes de particularisation et de généralisation. L'article UN au pôle supérieur tient en ligne de mire

l'individu. Guillaume théorisait de la sorte la belle intuition de Damourette et Pichon, qui avaient commenté dans leur monumental *Essai* deux exemples émanant de la grammaire de la *Real Academia*, simplement traduits (le père de la psychomécanique naturalisera, lui, le soldat espagnol en soldat français) : *Un soldat espagnol sait résister à la fatigue* (réponse fière d'un soldat espagnol à un observateur qui le plaindrait) vs *Le soldat espagnol sait résister à la fatigue* (pur constat d'historien).

Où reste en contrepartie la vertu généralisante normalement attendue de l'article LE ? Difficile de prétendre que *L'homme était entré et s'était assis au coin du feu* ait en perspective l'homme en général.

Secundo, la succession des cinétismes 1 de particularisation et 2 de généralisation dans le temps opératif. On la conçoit aisément au pôle individuel (*Un homme entra, qui avait l'air hagard* et *L'homme était entré...*), mais aucune anaphore n'est plus décelable au pôle général entre par exemple, pour s'en tenir au même nom, *Un homme est un homme* et *L'homme est mortel*.

Conclusion : des trois paramètres mis en œuvre par Guillaume – la suspension des cinétismes à plus ou moins grande distance des pôles, l'orientation des cinétismes, la succession des cinétismes –, le seul vraiment rentable est le premier. À quoi correspond-il ?

À une variation que Guillaume a longtemps nommée *extension* avant de lancer le mot *extensité* dans la leçon du 18 juin 1948 (sans aucun éclaircissement) et d'en préciser successivement l'acception dans un fragment de 1954 des *Prolégomènes* (cf. *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, 1973, p. 260) et dans la leçon du 14 mars 1957. Les deux textes posent à leur tour trois questions : (1) la paternité du concept, (2) la pertinence des extensités intermédiaires, (3) le potentiel explicatif d'un système qui, après avoir été éclairant, risquerait, comme il arrive souvent, de se transformer en carcan et de freiner la découverte.

(1) Par honnêteté, je signale que le principal mérite de l'invention devrait revenir à Nicolas Beauzée (1767), qui appréhende l'extensité au titre de ce qu'il nomme *étendue*, un terme repris de la *Grammaire d'Arnauld et Lancelot* (1660) mais mélangé dans la *Logique* du même Arnauld et de Nicole (1662) avec l'extension (inversement proportionnelle à la compréhension). Dépassant d'emblée le cadre de l'article, il la définit ainsi (I, p. 236) :

Dans [*l'avis d'un homme, la mort de cet homme, la vigilance de mon homme*], le nom appellatif *homme* est appliqué à un seul individu, diversement désigné par les mots *un, cet, mon* ; dans [*le témoignage de trois hommes*], le nom est appliqué à trois individus, sans autre détermination que la précision numérique ; dans [*une garde de plusieurs hommes*], il est appliqué à un nombre vague d'individus ; et dans [*les caprices des hom-*

mes], à la totalité des individus auxquels peut convenir l'idée générale du nom appellatif *homme*. Ainsi la signification du même nom appellatif peut en effet recevoir différents degrés d'*étendue*, selon la différence des moyens qui la déterminent.

L'extension de Port-Royal est requalifiée de son côté *latitude d'étendue* (I, p. 239) :

[...] tous les noms appellatifs n'étant pas applicables à des quantités égales d'individus, on peut dire qu'ils n'ont pas la même *latitude d'étendue* : et l'on voit bien que j'appelle ainsi la quantité plus ou moins grande des individus auxquels peut convenir chaque nom appellatif...

(2) Combien existe-t-il d'extensités ? Deux ou davantage ? Guillaume se contente d'illustrer l'extensité générale de *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère* ou *L'homme est mortel* et l'extensité particulière de *Un homme entra...* et *L'homme était entré...* tout en affirmant l'existence de paliers intermédiaires et de « mille coupes différemment situées entre les limites du mouvement intercepté par elles... » (*Langage et science du langage*, p. 149). Plusieurs disciples (Valin, Moignet, Hirtle, Soutet...) se sont évertués à démontrer la réalité de ce que j'ai jadis taxé avec un zeste d'irrévérence de « bateau des mille »³. En vain selon moi. *L'homme de l'Antiquité croyait que...* (Valin) ou *L'enfant de notre temps est souvent trop gâté* (Moignet) ont beau réduire l'extension de *homme* par l'adjonction de *de l'Antiquité ou de notre temps*, l'extensité demeure maximale à l'intérieur du cercle retrécí. Et *She wants to marry a millionaire* (Hirtle) met peut-être en scène une jeune fille intéressée, voire cupide, mais en aucun cas polygame⁴.

(3) L'orientation des cinétismes explique deux emplois sur quatre et leur succession explique les deux emplois restants. Pourquoi ne pas les combiner ?

Laissez-moi auparavant reformuler clairement ce que désignent l'extensité et l'extension, sans trahir – je l'espère – ni Guillaume ni Beauzée (ni, accessoirement, la mathématique ensembliste, à laquelle j'emprunte les vocables *d'ensemble* et *d'élément*) :

L'extension désigne l'ensemble des êtres du monde auxquels un nom est applicable.

L'extensité désigne la quantité d'êtres du monde ou les éléments de l'ensemble auxquels un nom est appliqué.

3 « Les saisies moyennes de l'article ou *le bateau des mille* », in *Modèles Linguistiques*, 12, 1990, p. 125-136.

4 L'extensité bel et bien intermédiaire ressort d'exemples pluriels ou singuliers comme *J'ai revu les hommes au chapeau melon* = « 1 + 1 + 1... homme » ou *Presque tous les garçons finissent par trouver une fille* = « des filles » (voir *infra*).

La projection de l'extensité sur l'extension permet d'établir un rapport d'*extensivité* (le terme provient lui aussi des mathématiciens), que l'extensité soit inférieure à l'extension (extensivité partitive dans ce cas) ou que l'extensité soit égale à l'extension (extensivité extensive). Notre thèse néoguillaumienne est que l'article UN marque l'extensivité partitive et l'article LE l'extensivité extensive. Décision lourde de conséquence – et sans doute douloureuse à certains –, car elle ébranle le tenseur binaire radical et par ricochet le temps opératif fondant la psychomécanique.

*

Faisons le point. L'article est un marqueur d'extensité (générale ou particulière) assorti d'un marqueur d'extensivité (extensive ou partitive). Seront donc des articles tous les morphèmes – et rien qu'eux – qui annoncent à la fois l'extensité bipolaire (sans préjudice d'éventuelles extensités intermédiaires) et prennent position à l'égard d'une des deux extensivités possibles. Ils sont de quatre types. Dans l'ordre, (1) ZÉRO, (2) LE, (3) UN, (4) DE.

Type ZÉRO

Article Ø. Vérifions d'emblée qu'il traduit bien les deux extensités antipodiques : *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* = « toutes les pierres vagabondes », *Maison à vendre* = par ex. « la maison sise au 22 de la rue du Labrador ».

En 1919, Guillaume distinguait deux espèces d'articles Ø : (1) un article ancien de résistance et (2) un article moderne innovant. C'est le clivage à suivre.

(1) Les emplois résistants perpétuent la situation du latin et de l'ancien français dans tous les cas où le contexte fournit suffisamment d'informations relatives à l'extensité et/ou à l'extensivité.

Soit, en guise de démonstration, le nom propre de la phrase *Pierre a gagné au loto*. L'extensité de *Pierre* égale 1 (un individu a tiré le gros lot), l'extension discursive de *Pierre* égale 1 (le Pierre qui a gagné au loto est celui que vous et moi nous savons), et par conséquent le rapport de l'extensité à l'extension égale 1. L'article Ø minimalisté préserve l'équilibre 1/1 = 1.

Si nous voyons juste, le déblocage d'une des trois constantes devrait promouvoir un autre accompagnateur du nom. Et en effet :

- (a) Déblocage de l'extensité = 1. Par ex. *Dans notre village vous trouverez dix Pierre mais aucune Marie* : extensité > 1 = 10 de *Pierre*, extensité < 1 = 0 de *Marie*.
- (b) Déblocage de l'extension = 1 par un adjectif multipliant ou démultipliant l'extension : multiplication de par ex. *Pierre a invité à*

danser la jolie Marie triste puis la Marie gaie = deux jeunes filles aux tempéraments contrastés ; démultiplication de par ex. *En Marie, je préfère la Marie gaie à la Marie triste* = deux avatars de la même personne.

- (c) Déblocage de l'extensivité = 1 avec instauration de l'inégalité 1 < totalité t : par ex. *Marie veut épouser un Guermantes* = 1° « Marie a promis sa main à un membre de la famille Guermantes » ou 2° « s'appeler Guermantes est pour le futur époux X ou Y de Marie un préalable nécessaire » ; avec réinstauration explicite de l'égalité 1 = 1 : par ex. le « T'en fais pas, la Marie, t'es jolie » du français populaire.

Toutes les utilisations conservatrices de l'article Ø obéissent à un même principe d'économie. Quand l'extensité et/ou l'extension et leur mise en rapport sont déjà manifestes, la langue estime superflu de s'appesantir. Quelques exemples :

- *Ni fleurs ni couronnes* (extensité = 0 due à la négation redoublée).
- *Marie est venue / viendra mardi* = « mardi passé » ou « mardi prochain » (extensité = 1 du jour de la semaine d'avant ou d'après l'énonciation) vs *Marie viendra le mardi* = « tous les mardis ».
- *Sombre crétin ! ou Appartement à louer* (extensité = 1 des apostrophes et des étiquetages).
- « Et chaque soir la foule allait aux aqueducs, / Femmes, enfants, vieillards caducs... » (Hérédia) [extensité > 1 de la litanie *femmes, enfants, vieillards* détaillant le nom *foule*].
- « Ainsi dit le Renard, et flatteurs d'applaudir » (La Fontaine) [extensité égale à l'extension situationnelle = « rien que des flagorneurs dans l'assistance »].
- *Le métier d'avocat* ou *le titre de duc*, etc. (le nom numéro 2 inféodé au nom numéro 1 revêt une extensité à géométrie variable ; *idem* des noms employés virtuellement : *A-t-on jamais vu ours aussi mal léché ?...*, oppositivement : *Pour allier plaisir et formation...* et intensionnellement : *Il y a couturier et couturier* ou *En fait de couturier...*).
- *Le lion, roi des animaux...* ou *Marie est café* = « buveuse de café » et *Pierre est avocat / médecin des pauvres* (l'extension de l'apposition *roi* et des attributs *café*, *avocat* ou *médecin des pauvres* est calquée sur celle de l'apposé *lion* et des sujets *Marie* ou *Pierre*).
- *Adverbe n'est pas un adverbe mais un nom* = « le mot *adverbe* » ou *Tartines a huit lettres* = « le mot *tartine* muni de la marque du pluriel », etc. (emplois dits « autonymiques » i.e. sans prise en compte du référent), etc.

(2) Les emplois innovants, postérieurs à l'expansion des articles de type LE, UN ou DE (vers le XV^e siècle), dépouillent un nom de sa plénitude nominale afin de l'intégrer à diverses locutions verbales ou adverbiales.

- Locutions verbales : *avoir besoin, envie, faim, hâte, honte, mal, peur, pitié, plaisir, raison, soif, sommeil, tort... ; demander justice, pardon, raison... ; donner asile, audience, congé, lieu, ordre, raison, rendez-vous, tort... ; faire attention, défaut, envie, fortune, honte, jour, justice, nuit, peu, plaisir, tapisserie, part... ; perdre connaissance, courage, haleine, pied... ; prendre feu, fin, langue, parti, prétexte, racine... ; rendre compte, hommage, justice, service, témoignage... (etc. : baisser pavillon, crier famine, fermer boutique, parler politique, passer contrat, plier bagages, rendre gorge, savoir gré...).*
- Locutions adverbiales : *hors-concours, outre-mer, sur place, avec courage = « courageusement »...*

Type LE

La concurrence des types ZÉRO et LE, souvent porteuse de sens : *faire fête* = « accueillir avec des démonstrations de joie » vs *faire la fête* = « festoyer », *parler français* (le pratiquer couramment) vs *parler le français* (le pratiquer à l'occasion), etc., se dilue parfois, reconnaissions-le, en perceptions impressionnistes malaisément prédictibles : *perdre pied* = « sombrer » mais *perdre la tête* = « dérailler », « divaguer », *prendre feu* = « s'enflammer » mais *prendre la fuite* = « s'enfuir », *avoir peur* mais *avoir la frousse* = « paniquer »...

Trois articles : *le, la, les*. Outre l'extensité bipolaire, le masculin singulier *le*, le féminin singulier *la* et le masculin ou féminin pluriel *les* signifient que la quantité d'êtres du monde auxquels le nom s'applique effectivement épouse l'ensemble des êtres du monde virtuellement concernés : extensivité extensive. Procédons pour le surplus par étapes : (1) extensité minimale, (2) extensité intermédiaire, (3) extensité maximale.

(1) En extensité minimale, le caractère extensif génère pour les singuliers *le* et *la* (et accessoirement le pluriel interne *les* de par ex. *les rillettes*) les effets (a) de notoriété (le nom est censé connu), (b) d'unicité (le nom est censé seul de son espèce).

(2) En extensité intermédiaire, le pluriel *les* perd évidemment l'unicité mais conserve l'effet de notoriété aussi longtemps qu'il additionne des *le, la* d'extensité minimale (par ex. *J'ai revu l'homme au chapeau melon* ⇒ *J'ai revu les hommes au chapeau melon* : $n = 1 + 1 + 1 \dots$) sans menacer les singuliers *le, la* d'extensité maximale : *Les hommes sont mortels* ou *L'homme est mortel*.

(3) En extensité maximale, la différence de *le*, *la* à *les* réside dans la vision – coup de chapeau à Damourette et Pichon – (a) continue du singulier, (b) discontinue du pluriel (le nombre singulier rabote les disparités : est-il encore politiquement ou socialement correct de rappeler le mot de Sacha Guitry : les hommes parlent de *la femme* s'ils ont du bien à en dire mais *des femmes* quand l'une d'entre elles leur a causé du tort ?).

Type UN

Deux formes : *un* et *une* (pas de pluriel ; les trois autres types seront sollicités à cet effet). Extensité bipolaire toujours et extensivité partitive : elles signifient que la quantité d'êtres du monde auxquels le nom s'applique effectivement n'épuise pas l'ensemble des êtres du monde virtuellement concernés. Cette propriété partitive génère les effets (a) d'incognito (le nom n'est pas censé connu), (b) de pluricité (le nom n'est pas censé seul de son espèce).

Pour dépasser l'extensité minimale, *un* et *une* ont besoin de déclencheurs qui les propulsent à plus ou moins grande distance de la totalité *t*. Ni l'incognito ni la pluricité ne sont touchés.

- (1) En deçà de *t* : *Presque tous les garçons finissent par trouver une fille* = « des filles » (le donneur *presque tous les* se répercute sur le receveur *un*).
- (2) À hauteur de *t* : *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère* = « les enfants » (le constat individuel est vérifiable à volonté).

Type DE

Formes *de* seule et, en association avec les trois autres : *de + Ø = de* ; *de + le, la, les = du, de la, des* ; *de + un, une = d'un, d'une*.

On aura noté que *de*, malgré son omniprésence dans la série – et son éventail d'extensité ouvert du pôle (+) (par ex. *De bons vins ne sauraient nuire à la santé* = « il est vrai de la totalité des bons vins qu'ils ne nuisent pas à la santé ») au pôle (–) (par ex. *Pierre ne boit plus de vin* = « Pierre boit du vin en quantité zéro ») –, fait figure d'éternel parent pauvre.

La remise à plat tient en trois points.

- (1) *De* possède la propriété partitive à l'égal de *un* et *une*. Sa spécificité vis-à-vis de *un*, *une* sera de tolérer l'expression tantôt d'un nombre *n* (par ex. *Il n'y a plus de veau à l'étable* = « plus d'animal »), tantôt d'une quotité *q* (par ex. *Il n'y a plus de veau à la boucherie* = « plus de viande »).
- (2) Le *de* partitif apparaît à l'état pur devant les pronoms *d'aucuns*, *d'aucunes*, *de ça*, *de cela*, *de chacun*, *de chacune*, *de tel*, *duquel*, *de quoi*, etc. Un exemple littéraire :

[...] dis-moi s'il est raisonnable qu'un simple magasin de nouveautés se mette à vendre *de n'importe quoi* (Zola).

- (3) Devant un nom, le *de* partitif s'allie à un second article : de type ZÉRO (*de*), de type extensif LE (*du, de la, des*) ou de type partitif UN (*d'un, d'une*)⁵.

Alliance *de* + Ø

On la trouve à divers degrés dans trois environnements : (a) devant les noms que précède un adjectif qualifiant (par ex. *Pierre boit de bons vins*), (b) derrière une indication de quantité (par ex. *Pierre boit beaucoup de vin*), (c) en phrase négative ou reconductible à une négative (par ex. *Pierre ne boit pas de vin* ou *Pierre boit désormais plus d'eau qu'il ne boit de vin*).

Alliance *de* + *le/la*

Du et *de la* engendrent – bravo, encore, à Damourette et Pichon – une vision massive (*i.e.* fusionnant les objets : *du vin + du vin + du vin... = du vin* ; *de la bière + de la bière + de la bière... = de la bière*) qui contraste avec la vision numéратive de *un, une* (*i.e.* isolant les objets : *un homme + un homme + un homme = trois hommes* ; *une bière + une bière + une bière = trois verres de bière* ou *trois sortes de bière*) et avec la vision massive ou numéратive de *le, la* (*le veau* = « la viande » ou « l'animal sur pattes »).

Alliance *de* + *les*

La discontinuité inhérente à *les* entraîne au pluriel externe une vision numéратive : *des vins* (= « un vin + un vin + un vin... ») comme *des hommes* (= « un homme + un homme + un homme... »), mais le pluriel interne sauvegarde une vision massive : *des tenailles, des vicissitudes, des rillettes...* ≠ « une tenaille + une tenaille + une tenaille... », etc.

Alliance *de* + *un/une*

Ignorée des grammaires, la combinaison des deux partitifs traverse avec discrétion toute notre histoire :

5 Autres alliances avec *mon* ou *ces* : [...] *si vous le permettez, monsieur l'abbé, je vais vous offrir de mon parapluie* (Maupassant) = « un abri sous mon parapluie » ou [...] *elle lisait trop de livres : de ces romans sucrés à la fin desquels les princes épousent des bergères* (Prou) et [...] *la mémoire nous joue de ces tours !* (Beckett). Avec *plusieurs, chaque, aucun... : boire de plusieurs vins ; manger de chaque mets ; ne goûter d'aucun plat...* Avec les numéraux : *goûter de deux, trois, quatre... vins. Avec certain, quel, tel... : Comment Pierre ose-t-il proférer de telles âneries ? ou [...] Il est bien difficile enfin d'être fidèle / À de certains maris faits d'un certain modèle* (Molière)...

[...] mes que j'ai mangié ançois / *D'un* mervellos mangier françois (*Le jugement de Renart*, texte du XIII^e siècle), « après que j'aurai goûté de cette excellente préparation ».

J'ai mis à table *d'un* petit vin blanc dont vous me direz des nouvelles (Simenon).

D'un, d'une superposent les visions massive et numérative : *d'un* petit vin blanc + *d'un* petit vin blanc + *d'un* petit vin blanc... = *d'un* petit vin blanc ou de trois (sortes de) petits vins blancs.

Récapitulons. La personnalité des huit articles ressort de trois couples oppositionnels : 1° extensif vs partitif, 2° massif vs numératif, 3° continu vs discontinu.

Présenté autrement : 1° Type ZÉRO neutre (\emptyset). 2° Type extensif LE et massif ou numératif continu (*le, la*) ou discontinu (*les*). 3° Type partitif UN et numératif continu (*un, une*). 4° Type partitif DE et massif continu (*du, de la*), massif ou numératif discontinu (*des*), massif ou numératif continu ou discontinu (*de*), massif et numératif continu (*d'un, d'une*).

*

Le parcours n'est pas fini. Il convient maintenant d'appréhender au delà des articles – et cette fois, merci à Beauzée – la totalité des marqueurs d'extensité et d'extensivité ou, d'un mot, la panoplie des quantifiants, dont relèvent les articles en tant que quantifiants transversaux (au sens strict de *transversal* = « qui traverse une chose en la coupant perpendiculairement à sa plus grande dimension »), ayant à côté d'eux des quantifiants sectoriels et des quantifiants numéraux :

- des quantifiants sectoriels (une liste fermée de formes simples : *quelques, plusieurs, tout, chaque...* et une liste ouverte de formes composées : *beaucoup de, quantité de, des foules de...*), affectant l'extensité à une zone de fluctuation : par ex. *quelques hommes* ou *plusieurs hommes* ne monteront jamais jusqu'à la totalité $n = t$ ni ne descendront jusqu'à l'unité $n = 1$;
- des quantifiants numéraux, entiers (*un, deux, trois, quatre...*) ou fractionnels (*demi, mi, tiers...*).

Pour permettre d'ouvrir encore le compas, Guillaume offre une nouvelle clé : l'incidence. Le concept est annoncé dans la leçon du 23 décembre 1943 et développé en date du 17 mars 1949. En bref, il désigne la mise en rapport d'un apport avec un support : incidence interne quand l'apport ne sort pas de la signification du support (c'est le cas, par exemple, du nom *homme*, limité à la sphère des êtres humains), incidence externe quand l'apport sort de la signification du support (c'est le cas de l'adjectif *beau* ou du verbe *courir*, transportables à des socles aussi divers qu'un livre, un tableau, un chien, un

bœuf ou un enfant...). Malheureusement, Guillaume navigue entre la virtualité de la langue et l'effectivité du discours. Accusent sous sa plume l'amont virtuel, des expressions comme « la propriété [que le verbe] a en commun avec l'adjectif d'être incident... » ou « peut se dire de toute espèce de support » (première leçon, p. 78), « le support [que le substantif] se destine » ou « le support qu'on destine à l'adjectif en discours » (deuxième leçon, p. 137) ; accusent l'aval effectif, la restriction « sauf à l'infinitif » (première leçon, *ibid.*) et les précautions « aussi longtemps qu'il est substantif » ou « aussi longtemps qu'il reste adjectif » (seconde leçon, *ibid.*)⁶.

La leçon du 1^{er} juin 1950 met la barre toute du côté du virtuel :

Lorsqu'on parle d'incidence, il faut bien se représenter qu'il s'agit toujours de quelque chose de virtuel. Dans la langue, le mot apporte avec lui, liée à lui, une prévision d'incidence à lui destinée. Cette incidence *in posse* liée au mot dès la langue est le déterminant majeur de la partie du discours. C'est faute d'avoir reconnu pour ce qu'il est le mécanisme d'incidence liée aux mots, que la théorie des parties du discours a été jusqu'à présent si mal réussie par des linguistes de grande réputation.

Ma position personnelle serait de séparer plutôt les trois niveaux du mot, du syntagme et de la phrase, l'apport se faisant à un support virtuel au niveau 1, à un support effectif aux niveaux 2 et 3.

Premier niveau : le mot

Soient les mots « du dictionnaire » *homme*, *beau* ou *courir*. Ils englobent en puissance une série d'êtres du monde constituant ce qui a été appelé avant Gustave Guillaume leur extension, inversement proportionnelle à la somme des traits sémiques composant leur intension.

Bien qu'il n'y ait pas lieu de débaptiser l'extension en incidence, la contribution capitale de Guillaume intervient ici. Alors que l'extension du nom *homme* ne requiert pas de truchement (l'homme de Cro-Magnon, un homme du Moyen Âge, un Indien, un Esquimau... sont des hommes), celle de l'adjectif *beau* ou du verbe *courir* exige un intermédiaire (par exemple *un homme beau*, *un beau livre*, *de beaux regards...* ou *un homme, un bruit, un mal... qui courrent*). La première espèce relève, mettons, de peur d'embrouiller les idées en reprenant purement et simplement les épithètes *interne* et *externe* de Guillaume, d'une extension immédiate et la seconde espèce d'une extension médiate (d'autres paires terminologiques auraient été envisageables).

6 Le fait pour Guillaume d'excepter de l'incidence externe l'infinitif (une forme « quasi nominale » dans son système) montre qu'il joue sur les deux tableaux du verbe désincarné et du verbe conjugué. Mon essai de 1972 sur *Gustave Guillaume et son école* émettait déjà un doute à cet égard : « Mais ne faudrait-il pas supposer pour l'infinitif une "incidence externe virtuelle", c'est-à-dire externe en *langue* mais interne en *discours*? » (p. 6, n. 1).

Au total, l'extension décide des classes de mots : nom (extension immédiate) *vs* adjectif et verbe (extension médiate, assortie dans l'adjectif des catégories de genre et de nombre qui sont celles du nom, et, dans le verbe, des catégories attachées à la conjugaison).

L'incidence – interne quand le ou les mots apports ne trouvent en syntagme ou en phrase d'autre support qu'eux-mêmes, externe quand le ou les mots apports trouvent en syntagme ou en phrase un support extérieur –, isolée de l'extension, pourra maintenant livrer la clé des fonctions.

Deuxième et troisième niveaux : le syntagme et la phrase

Les trois classes de mots dégagées au niveau 1 sont aptes à fournir le noyau d'un syntagme (nominal, adjectival, verbal). Le syntagme nominal se crée par l'incidence externe de déterminants au noyau nominal (que l'extension immédiate a tourné sur lui-même). Le syntagme adjectival et le syntagme verbal se créent par l'incidence externe de compléments au noyau adjectival et au noyau verbal (que l'extension médiate a tournés vers l'extérieur).

Fonction déterminative

Nous avons évoqué précédemment les déterminants quantifiants, agissant sur l'extensité. Les déterminants qualifiants agissent sur l'extension⁷.

On les répartit en :

- qualifiants stricts (ils se contentent de borner l'extension du noyau nominal ou, en traduction mathématique, découpent un sous-ensemble – fût-il égal à l'ensemble – à l'intérieur de l'ensemble initial), regroupant les adjectifs qualificatifs, les adjectifs déterminatifs numéraux ordinaux, les adjectifs déterminatifs possessifs toniques et les adjectifs déterminatifs indéfinis *autre*, *même*, *quelconque* de l'ancienne grammaire scolaire (promus « adjectifs » tout court en grammaire rénovée) avec des mots de toutes natures (participe passé *une porte fermée*..., participe présent dit « adjectif verbal » *l'eau courante*..., nom *un fauteuil Voltaire*..., pronom *des spaghetti bolognaises* = « à la bolognaise »..., adverbe *une lettre*

⁷ L'ancêtre de la dichotomie est Benoni Debrun, auteur en 1800 d'un *Cours de psychologie. Traité de psycographie* (sic), qui a tiré le meilleur parti de Beauzée en vue de trier des « quantificatifs » (déterminant l'extension) et des « qualificatifs » (déterminant l'étendue). Lui aussi préfigure Guillaume : « Au reste, c'est le quantificatif compris dans une dénomination, qui la fait dire universelle ou particulière, selon qu'il la fait prendre pour tous les individus auxquels elle est applicable, ou pour une partie seulement de ces individus » (p. 218).

*exprès..., verbe à l'infinitif *un fer à repasser...*) et des « compléments déterminatifs » – une hybridation terminologique malheureuse des fonctions déterminative et complétive – à base nominale (*le cheval du voisin...*), pronominale (*le bien d'autrui...*) ou phrasistique (*l'homme qui rit...*) ;*

- qualifiants numéraux *premier, deuxième, troisième, millionième...* (numéraux et ordinaux) et *double, triple, quadruple...* (numéraux non ordinaux) [les ordinaux non numéraux *dernier, avant-dernier, pénultième...* relevant des qualifiants stricts] ;
- qualifiants personnels *mien, tien, sien...*

Le reliquat des déterminants quantifiants et qualifiants agit conjointement sur l'extensité et sur l'extension. Ce sont des quantiqualifiants (apparaissant en grammaire scolaire sous les dénominations d'« indéfinis », de « relatifs-interrogatifs », de « possessifs » et de « démonstratifs »), à répartir en :

- quantiqualifiants stricts : *certain, différents, tel..., lequel, duquel, auquel..., quel, quelle, quels, quelles*, plus les complexes *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre...* et *une espèce de, une sorte de, mon fripon de...* ;
- quantiqualifiants personnels : *mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, tes, ses, notre, votre, leur, nos, vos, leurs* ;
- quantiqualifiants déictiques : *ce, cet, cette, ces et ledit, mon dit, ce dit...*

Fonction complétive

La fonction complétive, exercée par des compléments, bifurque en (1) compléments de mots, (2) compléments d'une relation entre mots.

(1) Les mots complétés sont soit (a) des adjectifs soit (b) des verbes.

(a) La grammaire traditionnelle méconnaît le complément de l'adjectif, embarqué il est vrai dans la fonction déterminative de par exemple *un fruit bon à manger* et *le même livre qu'hier* ou dans la fonction prédicative de par exemple :

[...] *fier de faire une chose énorme et goguenarde, / Un grenadier français monte, à Schoenbrunn, la garde !* (Rostand).

(b) Les compléments premier et second du verbe occupent les deux créneaux du complément d'objet direct et du complément d'objet indirect mais sans donner à la présence ou à l'absence d'une préposition de rôle essentiel (l'infinitif prépositionnel complément premier de par exemple *Marie aime à plaisanter* est « indirect », tandis qu'est « direct » le pronom complément second de *Pierre lui plaît*) et en réannexant les sujets dits « réels » *des cordes* de par exemple *Il*

pleut des cordes ou presque rien de par exemple *Il suffisait de presque rien*, le complément dit « d'attribution » à *Marie* de par exemple *Pierre offre un livre à Marie* ou le préputé complément « d'agent » par *Pierre* de *Un livre a été offert à Marie par Pierre* (complément de l'adjectif et du participe passé *offert*, « participant », comme son nom l'indique, des deux natures).

(2) Les compléments d'une relation entre mots sont des compléments adverbiaux, tantôt (a) non circonstanciels et tantôt (b) circonstanciels.

(a) Quelques exemples : *Marie est très jolie* ou *la très jolie Marie* (*très* est complément de la relation entre *Marie* et *jolie*). *Tous les hommes sont mortels* et les locutions *à toutes jambes*, *à tous crins*, etc. (*tous* et *toutes* sont compléments de la relation allant de l'article *les* ou de l'article Ø aux noms respectifs *hommes*, *jambes* et *crins*). *Pierre s'est marié juste avant les vacances* (*juste* complémente la relation joignant la préposition *avant* au SN *les vacances*).

(b) Les compléments adverbiaux circonstanciels sont compléments d'une relation mobilisant une partie ou le tout de la prédication phrasistique. De la sémantique à la syntaxe, le foisonnement des compléments circonstanciels de la grammaire traditionnelle se réduit à cinq et seulement cinq variétés : (i) circonstanciel *infraprédictional*, (ii) circonstanciel *intraprédictional*, (iii) circonstanciel *extraprédictional*, (iv) circonstanciel *supraprédictional*, (v) circonstanciel *transprédictional*. En abrégé, CC1, CC2, CC3, CC4 et CC5.

(i) Le CC1 est obligatoire (contrairement aux CC2, CC3, CC4, CC5) et non mobile. Sa suppression rend la phrase agrammaticale ou donne au verbe un autre sens : *Pierre vit à Paris* ⇒ **Pierre vit* (à moins de comprendre « Pierre a échappé à la mort » ou « Pierre végète », etc.). *Tous les chemins mènent à Rome* ⇒ **Tous les chemins mènent*. *Ce plat va au four* ⇒ **Ce plat va...*

(ii) Le CC2, complément de la prédication englobante, épouse de l'intérieur la relation prédicative. La négation analytique en est le prototype : *Pierre ne chante pas* = « Pierre chante dans une mesure égale à zéro », et tous les CC2 se reconnaissent au fait qu'ils aimantent la négation : *Pierre ne se couche pas tard* ≠ « Pierre ne se couche pas ». *Marie ne se lève pas tôt* ≠ « Marie ne se lève pas ». *Pierre et Marie ne chantent pas dans le ton* = « Pierre et Marie chantent mais pas dans le ton ».

(iii) Complément de la prédication englobée, le CC3 épouse de l'extérieur la relation prédicative :

Longtemps, je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « je m'endors »... (Proust).

(iv) Le CC4 fournit toute sorte d'informations en réponse aux

questions 1° « qui énonce et à qui ? », 2° « quand ? » et 3° « comment ? ». Par exemple, pour la question 1°, les interlocutifs *de toi à moi* ou *confidentiallement* = « entre nous »... et les interpellatifs *voyons, allons, allez, tiens...* (d'anciens impératifs opacifiés), jetant une passerelle entre l'énonciateur et l'allocataire dont l'attention est sollicitée. Pour la question 2°, plusieurs adverbes ou locutions à caractère temporel repositionnant l'actualité : *Maintenant, vous ferez comme il vous plaira* (= « cela dit »). *Où se trouve déjà la clef ?* (= « rappelez-moi où elle se trouve »), ≠ « où a-t-elle échoué de façon précoce ? »). *Prends toujours ça* (= ± « déjà »). *En attendant, mieux vaut se dépêcher* (= « hâtons-nous avec lenteur »). Pour la question 3°, les compléments contribuant à la valeur modale de l'énoncé par apparemment avec l'assertion = « je dis que », l'interrogation = « je demande si » et l'injonction = « j'ordonne ou je préconise que » :

- modulateurs de vérité à *coup sûr, certainement, pour sûr, sans doute, vraisemblablement, à dire vrai, blague dans le coin, sans mentir...* ;
- cadreurs *d'après moi, à certains égards, en un sens...* ;
- traductifs, reformulatifs et résomptifs *en termes juridiques, médiatement parlant, pour ainsi dire..., pour mieux dire, autrement dit..., bref, en un mot comme en cent...* ;
- valideurs *au fond, tout bien pesé, après mûre réflexion, sauf erreur, en fin de compte, à plus forte raison, du moins, de même, quelque part* = « d'une certaine façon »... ;
- ponctueurs *bof, bon, quoi, enfin...* et pertinentiseurs *à propos, par parenthèse, justement...* ;
- appréciatifs qui réassurent la vérité de l'énoncé en bravant les apparences d'une erreur : *bizarrement, curieusement, étonnamment, franchement, malheureusement, sincèrement, normalement, par tous les diables...*

(v) Le CC5 connecte la phrase entière aux phrases voisines. On y trouve des hiérarchiseurs : *primo, secundo, tertio..., d'abord, avant toute chose...* ; des équilibreurs *par contre, en revanche...* ; des alternatifs *soit... soit, tantôt... tantôt, d'une part... d'autre part...*⁸ ; des additifs : *même, en outre...*

Fonction prédictive

La fonction prédictive enrôle (1) le sujet, (2) le prédicat, (3) l'apposé, (4) l'apposition.

8 Il doit être évident qu'aucun de ces compléments ne se trouve une fois pour toutes cantonné à une et une seule fonction circonstancielle.

(1) Le thème de la prédication première est le sujet grammatical (incluant le sujet apparent des grammaires), à ne pas confondre avec le sujet logique (par exemple le sujet réel des grammaires) ou le sujet sémantique (notamment le complément d'agent des grammaires).

(2) La grammaire française admet tacitement que si, dans par exemple *Pierre chante (la romance)*, le sujet *Pierre* exerce une fonction par rapport au verbe *chante (la romance)*, le verbe n'en remplirait aucune par rapport au sujet. Une copule visible est nécessaire avant que le prédicat nominal ou adjectival prenne le nom d'*attribut* (un vocable signifiant... « épithète » en Italie, en Angleterre ou en Allemagne). Or, le discours ordinaire entend par *attribut* « la propriété caractéristique ou emblématique d'un être ». Il en est résulté une clôture abusive de son champ grammatical. Nous rapatrions en conséquence une série de syntagmes nominaux prépositionnels que les grammaires versent indûment aux compléments circonstanciels : *Mon père est à l'hôpital* (= « hospitalisé »). *La concierge est dans l'escalier. Pierre et Marie sont contre la peine de mort*, etc.

(3) À peu près ignoré des grammaires françaises, l'apposé est le thème d'une prédication seconde éventuellement greffée sur la prédication première et doté ou non d'une fonction à l'intérieur de la prédication première. Exemple d'apposé exerçant une fonction dans la prédication première : *Louis XIV, roi de France et monarque absolu, mourut à Versailles en 1715* (prédication première : *Louis XIV mourut à Versailles en 1715* ; prédication seconde : *Louis XIV, roi de France et monarque absolu* ; apposé : *roi de France et monarque absolu*). Exemple d'apposé n'exerçant aucune fonction dans la prédication première : *Le chat parti, les souris dansent* (l'apposé *le chat* fait partie du CC3 *le chat parti* de la prédication première *les souris dansent*).

(4) L'apposition, identifiée au rhème de la prédication seconde, bouscule le triple prescrit – scolaire, logique et rhétorique – qui la limitait 1° à un nom, 2° à un nom corréférentiel de l'apposé, 3° à un nom supprimable. Les contraintes 1° et/ou 3° sont cause que la grammaire française a sous-estimé l'apposition en lui retirant les mal nommés « épithète détachée » (en réalité, un adjetif détaché), « attribut du complément d'objet direct » (des noms ou des adjetifs ni détachés ni parfois supprimables) :

Il est des lieux où il faut appeler Paris *Paris* et d'autres où il le faut nommer *capitale du royaume* (Pascal)...

et « apostrophe » (des noms et aussi des adjetifs détachés mais pas forcément supprimables) :

Adieu, *Meuse endormeuse*,
Qui demeures aux prés, où tu coules tout bas (Péguy).

Suis-je (un peu, beaucoup, tendrement, passionnément ou plus du tout) guillaumien ? Qu'importe, au fond. Une chose est certaine : sans Guillaume, rien de ce que j'ai pu faire n'aurait été pareil.

Qu'ont donc trouvé chez lui les gens de ma génération ? Une façon de dépasser les platitudes de deux siècles de grammaire scolaire et de renouer avec les préoccupations de la grammaire philosophique (les cartésiens, les idéologues...), remettant elle-même les chercheurs modernes dans le sillage des modistes médiévaux et d'Aristote.

Gustave Guillaume est de surcroît le représentant achevé d'une linguistique « à la française » ; entendez : philologique, mais moins besogneuse ou historiciste que sa consœur allemande ; un brin littéraire, sensible à l'esthétique, à l'élégance des formulations et du style. Surtout, il fait montre d'une exigence épistémologique sans pareille. J'invitais naguère mes étudiants à mettre en exergue de leurs cours l'extrait – digne du *Discours de la méthode*, je vous laisse le plaisir d'aller le relire – où le Guillaume visionnaire et lyrique dramatise le dialogue de l'« esprit » et du « fait » dont l'esprit échoue dans un premier temps à rendre compte (voir *Langage et science du langage*, p. 221 : « Le fait déclare à l'esprit », etc.).

Aujourd'hui, il me semble que si j'avais encore à écrire une dissertation doctorale, je m'attacherais moins à la doctrine qu'aux parcours en dents de scie que révèlent les *Leçons* (plus les lettres à Michel Lejeune, à Gérard Moignet et à Bernard Pottier éditées par Marjolaine Malengreau⁹ ; plus – précieux relativement à la connaissance de l'homme – les aphorismes fraîchement rassemblés par Guy Cornillac...¹⁰). Que je m'attellerais à un lexique comparatif et authentiquement critique du guillaumisme...

Au revers d'immenses qualités, il y a aussi (soyons francs) les travers de Guillaume. Un petit côté de mage ou de magicien, se satisfaisant çà et là d'une acrobatie verbale, d'un escamotage, d'une pirouette ou d'une tautologie (la « suffisance expressive », qu'est-ce à dire ?). À mesure que l'âge avance, cette tendance funeste aux prophéties en « bouche d'ombre » et aux anathèmes.

« Que reste-t-il de nos amours ? », se demandait André Joly lors du colloque de psychomécanique tenu en 1991 à Pont-à-Mousson. Je lui ai en quelque sorte donné le *la* en matière de nostalgie dans l'article rédigé pour son propre volume d'hommages, citant moi aussi Charles Trenet¹¹ :

9 Lille, Presses du Septentrion, 1995.

10 *Carnets d'un linguiste*, Chambéry, éditions Comp'act, 2006.

11 *Du percevoir au dire. Hommage à André Joly*, Paris, L'Harmattan, 1998 (citations aux p. 387-388). André Joly, malheureusement absent de nos jour-

*Vision de ces images
 Qui furent celles d'un bel âge
 Et qui s'effacent.
 Le feu sur un toit de chaume
 Et l'empereur Guillaume.
 Comme le temps passe...*

Pousserais-je en 2006 de Narbonne à Sète et de Trenet à Bras-sens ?

*Imitant Courteline, un sceptique notoire,
 Manifestant ainsi que l'on me désabuse,
 J'ai des velléités d'arpenter les trottoir(e)s
 Avec cette devise écrite à mon gibus :
 « Je ne crois pas un mot de toutes ces histoires. » [...]]
 Les « saint-Jean bouche d'or », les charmeurs d'auditoire,
 Les placements de sentiments de tout repos,
 Et les billevesées de tous les répertoires,
 Et les morts pour que naîsse un avenir plus beau,
 « Je ne crois pas un mot de toutes ces histoires. »*

Coda

Mais j'envie les pauvres d'esprit pouvant y croire.

In cauda (coda ?) venenum. À chacun, c'est le cas de le dire, de se faire une religion. D'après moi, le plus grand mécompte que les disciples puissent infliger au maître serait de l'ensevelir dans le « linceul de pourpre » cher à Renan, où dorment suffisamment de « dieux morts » pour qu'on n'y ajoute pas les grands linguistes disparus.

Gustave Guillaume : du « psychologisme » au mentalisme ?

Francis TOLLIS

Groupe d'approches du langage

Université de Pau, BP 576, 74012 PAU CEDEX

tollis.francis@wanadoo.fr

La pensée est en soi mouvement.

(Guillaume [après 1944] « Recueil » : 179)

Dans les termes en *psycho-* qui, à la longue, se sont imposés pour désigner l'approche linguistique de Gustave Guillaume (désormais GG), on a fini par voir l'écho bienvenu de son objet : la mise au jour des « “opérations de pensée” par lesquelles les sujets parlants construisent du sens » (Barbéris¹). Pourtant, en 1978, Wilmet insistait encore sur le « spectre du “psychologisme” [qui a été] inlassablement brandi contre Guillaume » (99).

Après une esquisse de rapprochement de la psychomécanique et des recherches cognitives à Cordoue, puis à Québec (Tollis 1997 et 2002), retour sera fait, cette fois, sur cet apparent « psychologisme ».

Faute de pouvoir rappeler les mises en garde d'André Jacob, peu souvent exploitées, et les éclaircissements de GG lui-même, il sera directement traité des emplois qu'il fait des termes en *psy-* dans la plus grande partie de ses écrits actuellement publiés.

1. Quand *psychisme* renvoie à l'en deçà du signe

1.1 Le terme désigne une opération de pensée pré- ou pro(to)linguistique

D'un côté, GG les utilise pour désigner, parmi les opérations de pensée (voir [21-IX-47] *LL8* : 3/8), celles qui s'effectuent et se déclarent au travers d'un signifié. Car il est demeuré convaincu que la langue résulte de l'action d'un petit nombre d'entre elles, « toujours les mêmes, qui sont celles-là mêmes auxquelles la pensée doit sa puissance » ([20-II-48] *LL8* : 115-116/23) : celles qu'il a mises au jour, soit dans l'élaboration du langage, soit dans son utilisation.

1 *Courrier de l'A IPL* n° 34 (2005) : 37.

Les premières sont révélées par l'organisation interne des systèmes dont est faite la langue et qui donne à chaque idiome son assiette et son identité propres (voir [27-IV-44] *PLT* : 143). C'est d'ailleurs pourquoi, en tant que partie cruciale de la linguistique structurale telle que l'entendait GG, « la psycho-systématique n'a pour objet que le psychisme constitutif des formes », et d'autre objectif que

la connaissance des opérations de pensée que la pensée emploie à la saisie intérieure de sa propre activité et que la langue a inscrites en elle ([16-VI-49] *LL2* : 207-208).

Dans cette perspective, qu'elle concerne le signifié ou le signifiant, à ses yeux, chacune des représentations linguistiques relève du psychisme, et leur ensemble lui-même constitue un « psychisme » supérieur et englobant, issu « de la division du pensable en notions séparées ». Ainsi, la langue résulte toujours d'une « psychisation » durable du discours (*LL3* : [3 et 10-XII-48] 28-30 et 36-37) à laquelle elle doit sa « visibilité mentale », parfois dite « basiale », « profonde » ou « radicale ». Cette « visibilité des actes mentaux » – relativement aux « yeux de l'esprit » –, GG la place au fondement même du langage en tant que tel, même si « le locuteur n'[en] a cure », qui se soucie seulement de la dicibilité qui en fournit une « traduction » ([17-I-57] *LL5* : 57-58).

Ce type d'emploi prévaut chaque fois que *psychisme* est flanqué d'une détermination destinée à le calibrer sémantiquement², et aussi lorsque l'adjectif *psychique* qualifie un mouvement de l'esprit d'un certain ordre³. À la limite, c'est l'intégralité de la « formation du langage et plus spécialement de la langue » ([16-XI-45] *LL6* : 3/7) qui est visée.

1.2 Les différentes options terminologiques attendues et/ou rencontrées

Cependant, pour qualifier une opération de cet ordre, GG n'utilise apparemment pas l'adjectif *psychologique*. Ce dernier est donc éclipsé soit par d'autres concurrents, soit par des solutions sans adjectif. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, il ne privilégie réellement ni *mouvement psychique*, ni *mouvement mental*. Car dix

2 En effet, il peut être d'affirmation ([22-III-46] *LL6* : 151/19), de position ou de supposition ([18-III-48] *LL14* : 312/18-19), qu'il concerne le moyen (la voix moyenne : [9-IV-48] *LL8* : 165/24).

3 Il peut concerner le passé ([10-V-46] *LL6* : 192/31), « les pesées les plus délicates » ([19-IV-45] *LL11* : 30/3), le procès ([depuis le 06-VI-46] *LL7* : 228/19, jusqu'au [11-III-49] *LL3* : 135), et, plus abstrairement, le processus ([22-XI-45] *LL7* : 15/22).

autres solutions se rencontrent, qui, parfois avec une certaine récurrence, conjuguent les termes de *mouvement* ou d'*opération* à : *de (la) pensée, de l'esprit, d'âme, psychique, mental(e)*, voire même *intellectuelle*.

2. Quand *psychisme* renvoie au signe

2.1 *Stricto sensu*, il renvoie au seul signifié

Cependant, lorsqu'il est défini comme « la construction invisible qui s'opère dans la pensée » ([16-III-48] *LL14* : 318/6), *psychisme* renvoie aussi bien à la contrepartie sémantique d'une forme linguistique particulière, notamment les catégories morphologiques (tel ou tel type de mot, telle ou telle forme modale ou temporelle du verbe) et les grammèmes. Comme on sait, c'est là ce que GG a reconnu avoir le plus profondément étudié, parce qu'il y voyait un terrain de choix pour observer fructueusement la relation qui lie le signifiant au signifié ([23-IV-48] *LL14* : 329/10).

Ce second type d'emploi est particulièrement clair, justement, lorsque la dimension systématique du langage est opposée à sa réalité sémiologique, lorsqu'il disserte sur les rapports entre l'une et l'autre ([26-IV-45] *LL11* : 162-163), qu'il exprime l'idéal de la régularité dans le domaine verbal ([13-VI-46] *LL7* : 233/1), qu'il met en avant l'apport propre d'une forme du système de la personne ([19-XII-46] *LL14* : 19/1), ou celui d'une notion lexicale, telle celle que porte le radical du verbe *dire* ([4-III-48] *LL14* : 291/23).

Par là, GG confirme que le signifié, qu'il a du reste lui-même rapproché du psychisme ([20-II-48] *LL8* : 114/20 ; [2-XII-48] *LL1* : 77), peut être assimilé à la version verbalisée d'une opération de pensée particulière. D'ailleurs, lorsque *signifié* est pris dans son emploi initial de participe, il lui arrive d'être accolé à *psychisme* ([25-II-49] *LL3* : 117), comme aussi à *système* ([2-XII-48] *LL2* : 17-18).

2.2 *Lato sensu*, il renvoie à l'une ou l'autre de ses deux faces

L'ennui, estimera-t-on, est que GG a tiré aussi un troisième parti du même terme en l'exploitant *lato sensu*. En effet, il s'en est aussi servi, par exemple, pour désigner l'autre face traditionnelle de l'unité linguistique : non plus seulement sa « figuration idéelle », le signifié, mais aussi sa « figuration sémiologique », le signifiant ([3-XII-48] *LL3* : 298). Car si GG tient la langue (et l'acte de langage) pour une conjonction de physisme et de sémiologie, si selon lui « la parole appartient à la sémiologie », il fait coexister ces « deux psychismes » dans la langue ([3-XII-48] *LL3* : 28-29). Par là ([16-IV-48] *LL14* : 318-319), on retrouve sans doute à la fois la distinction du contenu et

de l'expression, mais aussi celle du contenu et de la forme : psychisme dénote alternativement le contenu ou la forme, que ce soit du contenu ou de l'expression.

2.3 Le *psychisme* à cheval entre l'opératif et le résultatif

Ainsi, même s'ils ne constituent pas la totalité des applications référentielles du terme, les emplois à l'instant recensés font du psychisme un élément tantôt opératif (lorsqu'il a sa cible en amont du signe), tantôt résultatif (dès qu'il vise séparément ou conjointement le signifié ou le signifiant). Du reste, après 1944, GG l'a explicitement souligné à propos des parties de discours prédictives : par différence avec ce qui est « mécanisme », « la construction, par quantités de mouvements dévidées les unes après les autres »,

Est psychisme le *résultat* sensible de l'opération constructive mécanique ([après 1944] « Recueil » : 199).

Mais l'amphibologie n'a rien de singulier dans la mesure où elle fait écho à la double expression dont, vers la fin de sa carrière au moins, GG a situé le langage « dans l'homme pensant, dans la pensée humaine » ([4-XII-58] *LL13* : 13/1), comme aussi à l'originalité même de la psychomécanique révélée par « cette hésitation rhétorique » :

elle est à la fois une théorie énonciative et une théorie de la cognition ; la première ressortit au finalisme de l'homme pensant, la seconde à celui de la pensée humaine (Valette 2003 : 22).

Néanmoins, dans les *Prologomènes II*, il a décisivement écarté toute conception résultative et fait résolument de la langue « le contenu non pas de représentations *in statu*, mais de représentations *in actu* ». Ainsi, l'acte de langage, où « il est passé d'un acte à un acte », satisfait de bout en bout à « la condition d'isogénéité dynamique » ([> 1950] : 189/595).

3. Épilogue : la psychomécanique au croisement de trois alternatives

3.1 Guillaume, du *psychisme*, référentiellement polyvalent et statuairement ambigu, au *mentalisme*

Certes, comme l'adverbe dérivé, l'adjectif correspondant se rencontre plus tôt, dès 1919, puis en 1929, et tout au long des *leçons* (du 22-XI-47 au 10-XII-59). On le retrouve aussi dans l'article de 1958, six fois dans sa prérédaction, mais vingt-huit dans la version publiée (1964/58-II), pourtant plus réduite d'un quart, ce qui atteste un indéniable engouement pour le terme. Il est bien présent au même mo-

ment dans les *LL13* : vingt-deux fois en 1958-1959 et sept en 1959-1960. Mais l'observation chronologique de la pratique terminologique de GG révèle l'émergence plutôt brutale du substantif *mentalisme* dans les *LL*. En effet, avant de devenir banal, son premier usage du mot (deux fois), il est vrai dans un contexte où il est beaucoup question de mental et, notamment, de *mécanique mentale*, ne semble guère apparaître avant les années 1956-1957.

3.2 Entre la pensée et le langage : un rapport éclairant chez Guillaume

Globalement, on sait au moins que GG tenait à se démarquer de certains de ses contemporains portés à faire comme si pensée et langage se recouvreraient totalement ou partiellement. Très tôt, il a en effet plaidé pour une réelle autonomisation du second, qu'il affirme relever « de lois propres, indépendantes dans leur sphère, non sujettes de l'esprit ». Pour autant, entre la pensée et la langue il ne niait pas l'existence de contacts, à deux conditions :

1. bien distinguer ce qui revient à chacune, car « *ce n'est pas le langage qui est "intelligent", mais la manière dont on l'emploie* » ;
2. en accepter « la conséquence extrême [qui] serait de réservier au linguiste ce qui touche à l'existence des mots ; au philosophe ce qui a trait à leur seule utilité ».

Dans cette optique, en dehors de son utilisation, l'être et l'évolution du langage consistent « en faits d'un autre ordre, mécaniques, en tous cas d'une psychologie contingente ». Mais « il faut s'attendre à [y] rencontrer [...] des *faits d'emploi* » servant de points de contact entre l'esprit et la langue, à telle enseigne que « à divers degrés, *l'emploi du langage s'est inscrit dans le langage même* ». L'outil n'a d'autre explication que mécanique ; son emploi par l'ouvrier, en revanche, « réclame une explication intelligente ». Cependant, ni le nombre ni l'importance de ces points de contact ne sont à surestimer ([1919] *PA* : 32/2). Pour s'en servir intelligemment, il suffit en effet à l'esprit d'avoir « contact avec un seul point de la machine pour tout commander » : là réside sa « domination » sur le langage ([3-XII-47] *LL9* : 38/4).

3.3 Entre mentalisme et matérialisme : la psychomécanique continue de balancer

Les observations qui précèdent ne font donc que renforcer ce que Valette a déjà écrit en 2003 de la linguistique de GG :

En somme, on peut dire que la psychomécanique constitue une tentative scientifique, fondée sur la science du langage, visant à distraire

de la pensée sa dimension cognitive.

Elle ne prétend pas s'introduire dans la strate prélinguistique de la « pensée libre et autonome », mais s'intéresse prioritairement à ce qui s'en manifeste, au travers de la langue, dans les schèmes cognitifs (9).

Pour autant, dans ses dernières conférences, cela ne l'a pas empêché d'afficher un certain matérialisme qui l'a fait parler du cerveau (*LL13* : [14-V-49] 208/11), de « médecins grammairiens », de « neurochirurgiens » et de « neurophysiologues » ([21-V-49] 221-222 et [28-I-60] 305/1). Après Toussaint, peut-être le premier à ne pas s'être accommodé de faire cohabiter positivisme et idéalisme, Valette (2003 : 11, § 2.2) a plus récemment conclu à « la position fuyante » de GG, qui jamais ne traite le problème

de front, accumule les assertions contradictoires, et maintient, dans l'usage qu'il fait de certains concepts, une ambiguïté qui obligea ses successeurs à adopter des positions parfois contradictoires, ou à procéder à quelques aménagements conceptuels,

pas toujours explicités.

En conséquence, de part et d'autre du marais majoritaire des indécis, les plus soucieux d'homogénéité se sont partagés sur cette alternative, tout spécialement sur la nature imaginaire ou concrète du temps opératif (voir Tollis 1991 : 380-390), dont la convocation ne relevait pas, à ses yeux, d'un *a priori*, mais au contraire d'un « *a posteriori* de la réflexion » ([> 1950] *Prolégomènes II* : 154/477). Les uns, plutôt rétifs à toute position d'apparence scientiste, ont opté pour la première : avec plus ou moins de netteté, Moignet, Stefanini, Molho, Chevalier et Launay, sans doute le plus radical. Parmi les autres, il faut évidemment mentionner les praxématiciens ; mais le plus engagé en direction de la naturalisation est à coup sûr Toussaint, « figure incontournable de la linguistique cognitive d'inspiration guillaumienne » (Valette 2003 : 11-12, § 2.3).

Le plus proche de GG, Valin, a adopté des positions dans lesquelles percent encore les hésitations du maître. Mais en fait, à ses yeux, l'unique expression de temps opératif renvoie à deux sortes de réalités chroniques, chacune dotée d'une nature différente. Elle est réputée imaginaire, lorsque sa microdurée, dans des « espaces opératifs » sans réalité physique quoique neurophysiologiquement conditionnés, se ramène à une simple perspective d'opération. Il s'agit alors de ce temps *logiciel* qu'il avait déjà mentionné comme tel en 1986 (34), et dont il a confirmé l'appellation dans l'un de ses derniers écrits : le temps des opérations programmées que les systèmes inscrivent en puissance dans la langue, le « *temps logique, abstrait et imaginaire* » qu'implique toute ordination (1997 : 103) ; *imaginaire* renvoie ainsi

à *concrétisable*, à *virtuel*, plutôt qu'à *irréel* (voir Tollis 1991 : 381-385). Mais lorsque ces cinétismes sont mis en œuvre, que, de disponibles, ces opérations deviennent effectives, le temps opératif *praxéologique* – anciennement dit *glossologique* – est au contraire de la même nature concrète et physique que le temps du discours, celui qui exige la matérialisation des éléments linguistiques choisis, quoique sa durée, infiniment moindre, échappe à toute conscience (Valin 1997 : 103-104).

Par ailleurs, à l'instar de GG, à « la réalité *physique* » du sémiotique il est arrivé à son tour à Valin d'opposer alternativement la nature *psychique* aussi bien que *mentale* des significations, et de parler comme lui du « versant purement psychique du langage » ou du signifié (1997 : 67). Mais utiliser ainsi, même minoritairement, le terme en *psy-*, que ce soit en concurrence ou en équivalence avec *mental*⁴, n'était peut-être pas le meilleur des moyens pour écarter radicalement de la psychomécanique le « spectre du psychologisme », ni pour faire percevoir l'orientation plutôt cognitive que lui a finalement donnée GG.

Références bibliographiques

- GUILLAUME Gustave⁵, *PA* : *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette, 1919 [réimpr. avec une préface de R. Valin et un compte rendu de L. Havet, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Nizet, 1975].
- GUILLAUME Gustave, *PLT*⁶ : *Principes de linguistique théorique, recueil de textes inédits* préparés sous la dir. de R. Valin, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, 1973.
- GUILLAUME Gustave, *LL11*⁷ : *Leçons de linguistique, vol. 11 : 1944-1945*. Série A : *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III)*. Série B : *Sémantèmes, morphèmes et systèmes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991 et Lille, Presses Universitaires de Lille, collection « Psychomécanique du langage », 1992.

4 Valin parle par exemple de « la réalité psychique ou mentale de la pensée » (1997 : 70).

5 Notre ordre respecte la chronologie de l'œuvre.

6 Comme l'indique l'Avant-propos (9), ce recueil devait en son temps fournir « l'occasion de prendre par anticipation une vue d'ensemble des fondements et principes de la théorie », « un résumé commode », au moment où n'étaient encore parus que les deux premiers volumes de Leçons.

7 Les volumes sont ici présentés par année de conférences. Les vol. 1 à 4 sont publiés par R. Valin, les vol. 5 à 12 par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, le vol. 13 par R. Valin et W. Hirtle et le vol. 14 par R. Valin, W. Hirtle et R. Lowe. Chacun d'entre eux contient un avant-propos des éditeurs.

- GUILLAUME Gustave, *LL7 : Leçons de linguistique, vol. 7 : 1945-1946.*
Série A : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV), Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille, collection « Psychomécanique du langage », 1987.
- GUILLAUME Gustave, *LL6 : Leçons de linguistique, vol. 6 : 1945-1946.*
Série C : Grammaire particulière du français et grammaire générale (I), Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille, collection « Psychomécanique du langage », 1985.
- GUILLAUME Gustave, *LL14 : Leçons de linguistique, vol. 14 : 1946-1947 et 1947-1948.* *Série A : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (V-VI)*, Québec, Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck, 1996.
- GUILLAUME Gustave, *LL9 : Leçons de linguistique, vol. 9 : 1946-1947.*
Série C : Grammaire particulière du français et grammaire générale (II), Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille, 1989.
- GUILLAUME Gustave, *LL8 : Leçons de linguistique, vol. 8 : 1947-1948.*
Série C : Grammaire particulière du français et grammaire générale (III), Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille, 1988, collection « Psychomécanique du langage ».
- GUILLAUME Gustave, *LL1 : Leçons de linguistique, vol. 1 : 1948-1949.*
Série A : Structure sémiologique et structure psychique de la langue française (I), introduction et avertissement de R. Valin, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, 1971.
- GUILLAUME Gustave, *LL2 : Leçons de linguistique, vol. 2 : 1948-1949.*
Série B : Psychosystématique du langage, Principes, méthodes et applications (I), Avertissement de R. Valin, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, 1971.
- GUILLAUME Gustave, *LL3 : Leçons de linguistique, vol. 3 : 1948-1949.*
Série C : Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV), Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, 1973.
- GUILLAUME Gustave, *LL5 : Leçons de linguistique, vol. 5 : 1956-1957.*
Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes (II), Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille, collection « Linguistique », 1982.
- GUILLAUME Gustave, 1964/58-II, « Observation et explications dans la science du langage (II) » (*Les Études philosophiques*), in *LSL* : 272-286.
- GUILLAUME Gustave, *LL13 : Leçons de linguistique, vol. 13 : 1958-1959 et 1959-1960*, Avant-propos de W. Hirtle et R. Valin, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, 1995.

GUILLAUME Gustave, « Recueil »⁸ : « Recueil de textes inédits de Gustave Guillaume », in Lowe R. Pattee J. et Tremblay R. (éds), *Le Système des parties du discours : Sémantique et syntaxe. Actes du 9^e Colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage* (Québec, 15-17 août 2000), Québec, Presses de l'Université Laval, 2002 : 155-234.

GUILLAUME Gustave, *Prolégomènes II*⁹ : *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*, texte établi par R. Valin, Québec, Presses de l'Université Laval, collection « Essais et mémoires de Gustave Guillaume », 2004.

LOWE Ronald, 2004, « Avis au lecteur », in *Prolégomènes II* : i-x.

TOLLIS Francis, 1991, *La Parole et le sens. Le guillaumisme et l'approche contemporaine du langage*, Préface de R. Lafont, Paris, Armand Colin, collection « Linguistique ».

TOLLIS Francis, 1997, « La psychomécanique du langage et le guillaumisme dans la perspective des recherches cognitives », in Paolo DE CARVALHO et Olivier SOUTET (éds), *La Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7^e Colloque international de Psychomécanique du langage*, Paris, Champion, collection « Champion varia » n° 11 : 329-340.

TOLLIS Francis, 2002, « Recherche cognitive et recherche linguistique : un développement en trois temps ? », in Ronald LOWE (éd.), *Le Système des parties du discours. Sémantique et syntaxe. Actes du 9^e Colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage* (Québec, 15-17 août 2000), Québec, Presses de l'Université Laval : 510-535.

VALETTE Mathieu, 2003, « Énonciation et cognition : deux termes *in absentia* pour des notions omniprésentes dans l'œuvre de Guillaume », *Le Français moderne* n° 71/1 (*Jeunesse du guillaumisme*) : 6-25.

VALIN Roch, (1986) 1988, « Fonction ordinatrice du temps opératif », *Cahiers de praxématique* n° 7 : 29-36 [réimpr. dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* (Trois-Rivières, Québec) n° 17/1 : 185-193].

VALIN Roch, 1997, *Le langage au prisme de la science. Essai d'épistémogénése*, Québec, Presses de l'Université Laval.

WILMET Marc, (1972) 1978, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, 2^e éd. Paris, Nathan et Bruxelles, Labor, collection « Langues et cultures » n° 12.

8 L'« Avertissement » des éditeurs ne fournit aucun repère chronologique. Seul le § 2.4 (p. 202-207) peut avec certitude être considéré comme postérieur à 1944 puisque GG y renvoie à son enseignement de 1944 (p. 206, n. 18).

9 « [...] on peut donc raisonnablement croire que la rédaction des Prolégomènes [II] a été sinon achevée du moins interrompue en 1958 » (Lowe 2004 : v).

Remarques sur la genèse du concept d'*effectio*n chez Gustave Guillaume

Mathieu VALETTE

ATILF-CNRS Nancy

BP 30687, 54063 NANCY CEDEX

mvallette@atilf.fr

Introduction¹

Problématique

La psychomécanique (du langage) est-elle (une linguistique) cognitive ? Beaucoup de linguistes guillaumiens en furent rétrospectivement convaincus lorsque, dans les années quatre-vingt, les sciences cognitives se développèrent. L'assertion peut cependant s'interpréter de différentes façons et donner lieux à différentes approches. Certains n'ont pas problématisé la question, parce qu'ils considéraient, peut-être à raison (c'est un débat en soi), qu'une linguistique, *a fortiori* celle de Guillaume, est nécessairement cognitive. D'autres ont élaboré une théorie linguistique de la cognition inspirée de près ou de très loin des propositions de Guillaume (cf. par ex. les travaux de B. Pottier, M. Toussaint, R. Lafont, M.-L. Honeste, D. Bottineau, etc.). D'autres, enfin, ont comparé ses propositions aux linguistiques cognitives contemporaines de manière à évaluer leur proximité théorique (Tollis 1997). On peut aussi, dans une perspective épistémologique, s'intéresser au seul corpus des textes de Guillaume pour y dégager les éléments susceptibles de participer à une problématique cognitive propre, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des aménagements théoriques et sans se référer aux travaux postérieurs à 1960, qu'ils soient guillaumiens ou « cognitivistes ». Cette position oblige à se poser une question simple mais cruciale : Existe-t-il un *modèle* psychomécanique au sens précis et définitoire sur lequel les sciences cognitives ont été fondées ? Difficile de répondre lorsque l'on sait que ce *modèle*-ci n'a été véritablement diffusé en France qu'à partir de 1953 dans les écrits cybernétiques, et plus tard encore dans la linguistique par le

1 Le corps de cet article a été publié, à quelques détails près, dans C. Duteil et B. Foulquié (éds), *Corpus en lettres et sciences sociales : des documents numériques à l'interprétation, Actes du colloque international d'Albi, e-book Texto ! Textes et cultures*, ISSN 1773-0120, novembre 2006 : 102-109. Nous remercions les éditeurs de nous avoir autorisé à le reproduire ici.

truchement de Chomsky, c'est-à-dire bien après que les fondements théoriques de la psychomécanique ont été établis. Mais on a la preuve positive que Guillaume s'est documenté sur la cybernétique et y a confronté sa théorie, jusqu'à effectuer quelques ajustements conceptuels.

Contexte

Cet article poursuit une recherche philologique initiée ailleurs (Valette 2003a, 2003b, 2006a, 2006b) dont l'objectif est d'une part d'évaluer les concepts pré-cognitifs de Guillaume, d'autre part, de restituer une partie de son cheminement intellectuel relativement à la problématique langue / pensée². Nous nous intéresserons ici dans l'espace éditorial qui nous est imparti, aux conditions d'apparition du concept d'*effectuation*, ultime avatar de l'*actualisation*. En puisant presque systématiquement dans des archives étrangères à la linguistique, Guillaume tente en effet de construire sa propre conception de l'*actualisation*. L'examen des dernières conférences (1958-1960) montre en particulier l'appropriation de concepts issus de la cybernétique pour qualifier un phénomène linguistique, le passage de la langue au discours ou *actualisation*. Notre corpus d'étude comprend le texte intégral et rédigé de trente conférences prononcées entre 1958 et 1960. L'ensemble est lemmatisé et compte environ 100 000 mots. Pour certaines mesures contrastives, nous recourrons à un corpus de référence, composé de 340 conférences supplémentaires (textes lemmatisés, env. 1 500 000 mots) prononcées entre 1938 et 1957 et à une archive issue de la base textuelle FRANTEXT constitué de 114 essais, tous domaines confondus, publiés entre 1950 et 1960 (env. 5 710 000 mots)³.

1. Variété des lexicalisations

1.1 Le concept absent

Passage de la langue au discours, l'*actualisation* est réputée emblématique de la théorie de Guillaume. Pourtant, la lexie est statistiquement sous-représentée dans son œuvre. On en compte moins de

2 Cette étude s'inscrit dans le cadre de recherches sur l'analyse linguistique des textes théoriques menée actuellement par différents auteurs, notamment (Rastier 2005a), (Loiseau 2005), (Poudat et Rinck 2006). Pour notre part, nous faisons la double hypothèse qu'une théorie est un texte et qu'en conséquence, la théorisation relève de la construction du sens. Notre recherche, que nous avons intitulée épistémologie numérique, emprunte ses outils d'analyse et de description à la sémantique textuelle (Rastier 2001) et ses techniques d'investigation à la linguistique de corpus. On se reportera à Valette 2006b pour une présentation approfondie.

3 Cette distinction entre corpus d'étude, corpus de référence et archive a été proposée par Rastier 2005b.

40 occurrences dans notre corpus. C'est qu'elle a revêtu plusieurs formes, qui ne correspondaient pas obligatoirement aux mêmes réalités, et qui témoignent de la part de Guillaume d'une certaine difficulté à nommer ce phénomène transitoire⁴. L'exégèse guillaumienne, par exemple (Valin 1994), (Joly 1987), tend en général à présenter l'*effectiion*, proposée en conférence par Guillaume quelques semaines avant son décès, comme un climax conceptuel qui couronnerait quarante-trois années de recherche sur l'actualisation. On ignore évidemment si Guillaume l'eût conservée et élue de la sorte s'il avait vécu quelques mois de plus. Vu sa versatilité terminologique, on pourrait légitimement en douter. Quoi qu'il en soit, les conditions de son émergence dans l'idolecte de Guillaume méritent d'être étudiées, non pas tant en raison de son élection posthume que parce qu'il s'agit d'une des rares lexicalisations proposées. Ces conditions sont susceptibles de nous informer sur l'arrière-plan épistémologique qui y a présidé.

1.2 La mutation

Les conférences de 1956-57 sont dominées par une problématique « hominisatrice » vraisemblablement inspirée de Teilhard de Chardin⁵. On y rencontre tout un paradigme terminologique autour du morphème *-gen-* (avec *e long*) : *ontogénie*, *ontogénique*, *praxéogénie*, *praxéogénique*, *glossogéniques*, *anthropogénie*, *anthropogénique*, *endogénie*, *morphogénique*, *physiogénique*, etc. Pendant cette période marquée par une problématique évolutionniste, Guillaume, pour qualifier le processus d'actualisation, a recours au terme *mutation* : « mutation de l'indicable en dicible », « mutation de l'expérience indicable en représentation dicible », « mutation de l'expérimenté en dicible mental », etc. Jusqu'en janvier 1959, on relève 10 occurrences de *mutation*, dont 5 en cooccurrence avec *transient*, un anglicisme que Guillaume affirme emprunter à la biologie évolutionniste qui signifie un état transitoire. Puis c'est l'effondrement comptable. Le mot *mutation* n'est plus utilisé. Mais quelques semaines plus tard, le 30 avril 1959, apparaît un terme morphologiquement proche : *commutation*.

1.3 La commutation

Cette commutation, en première approximation, pourrait être associée à la notion structuraliste contemporaine. En vérité, ce n'est selon toute vraisemblance pas le cas. Le 5 mai 1959, lors de la conférence où elle sera particulièrement mentionnée (13 occurrences sur un total de 31, soit 41,9 %), Guillaume définit la commutation de la façon suivante :

4 Cf. Valette 2006a pour une description détaillée.

5 Les éditions du Seuil entament la publication de ses œuvres complètes à partir de 1955.

Dans mon enseignement d'avant 1954-1955, [...] [j'avais reconnu dans l'avance du langage en lui-même] un système de préalabilités – préalabilité du dicible par rapport au dire, préalabilité du pré-dicible par rapport au dicible [...]. [Je déclare maintenant] que le langage est un système de commutations. On dira, c'est un progrès dans les mots. C'est un peu plus, parce qu'une commutation, c'est un mécanisme et qu'un mécanisme de commutation appelle une description par le dedans (Guillaume 1995 : 221)

La définition de la *commutation* comme mécanisme n'est pas inintéressante. Cette dimension est en effet absente de la *mutation*. Pour comprendre cette reformulation pour qualifier un phénomène finalement relativement constant, nous proposons de faire appel à l'intertexte, ou plutôt à une *simulation* de l'intertexte réalisée à partir de la base textuelle FRANTEXT (www.atilf.fr/frantext.htm). Nous avons sélectionné une archive composée de 114 essais publiés entre 1950 et 1960, comprenant le mot *commutation*, c'est-à-dire susceptibles de restituer les usages de ce mot à l'époque où Guillaume choisit de se l'approprier. Nous avons ensuite utilisé la fonction de comptage « voisinage d'un mot » proposée par l'interface d'accès à FRANTEXT. Nous l'avons paramétrée de façon à obtenir la liste des cooccurrences dans une fenêtre de 20 mots (Figure 1).

20 commutation	2 calculateur	2 précisément
6 relations	2 canoniques	2 relation
5 Heisenberg	2 charme	2 relie
5 téléphoniques	2 circuits	2 simple
4 équations	2 communication	2 studio
3 cas	2 commuter	2 théorème
3 jonction	2 corps	2 thèse
3 mécanique	2 câbles	1 Bell
3 problèmes	2 groupe	1 Bohr
3 radiodiffusion	2 liaisons	1 Cdm
2 Schur	2 modulation	1 Vertauchungsrelation
2 appareils	2 opérateurs	1 Wedderburn
2 brancher	2 problème	[...]

Figure 1 : Voisinage FRANTEXT (ATILF) dans 114 essais publiés entre 1950 et 1960 comprenant le mot *commutation*, fenêtre de 20 mots (extrait)

D'emblée, on devine l'usage privilégié qui est fait du mot *commutation* à cette époque-là : il s'agit indubitablement d'un terme issu des mathématiques – et plus particulièrement de la théorie de l'information. Mais si Guillaume l'emprunte à cette science, en fait-il le même usage ? Indubitablement pas. Si nous nous intéressons aux spécificités de la conférence du 21 mai 1959, nous constatons que les

domaines caractéristiques qui y sont actualisés, par rapport à l'ensemble de notre corpus d'étude (1958-1960), sont liés à la neurologie et non aux mathématiques ou à la théorie de l'information (Figure 2).

Forme	Fréq. tot.	Fréquence	Coeff.
vu_en_pensée	39	18	18
dicible	44	15	13
commutation	31	13	13
grammairien	27	11	11
pédagogique	6	6	10
unité	23	8	8
hypobasique	7	5	7
grammaire	94	14	7
tardif	15	6	7
connaissance	54	10	7
médecin	4	4	7
isologie	4	4	7
phrase	69	12	7
neurochirurgien	3	3	6
neurophysiologue	5	4	6

Figure 2 : Spécificités (lemmes) de la conférence du 21 mai 1959 par rapport au corpus d'étude (logiciel Lexico3, Paris 3)

Mieux encore, il apparaît que le préfixe *neuro-* et le mot *commutation* sont les deux éléments les plus caractéristiques de cette conférence comparée à l'*ensemble* des 370 conférences qui constituent notre corpus de référence (Figure 3) :

Forme	Fréq. tot.	Fréquence	Coeff.
neuro-	13	11	29
Commutation	31	13	28

Figure 3 : Spécificités de la conférence du 21 mai 1959 par rapport au corpus de référence composé des conférences 1938-1960 (logiciel Lexico3, Paris 3)

Ces quelques montrent à quel point le concept de commutation semble associé, dans la pensée de Guillaume, au domaine de la neurologie, à l'*exception de tout autre*, lui-même absolument spécifique à cette leçon. Le neurologique fait en effet une entrée en force au moment où *commutation* est le plus commenté.

2. De la commutation à l'effection

2.1 Restitution des thèmes informulés

Que s'est-il passé entre l'abandon du terme *mutation* et l'adoption de *commutation*? Guillaume, pendant cette période, semble s'intéresser à des problèmes qu'il traite peu ailleurs, tels que ceux, très singuliers de l'« imagination constructive » d'Antoine Meillet et du « rêve constructif » d'Henri Poincaré⁶. Corrélativement à ce dernier, ce sont également les mathématiques qui sont questionnées de façon peu commune. À la vérité, si l'on excepte quelques œuvres de jeunesse (publiées entre 1911 et 1913 et jamais rééditées), Guillaume ne traite jamais autant, sur un laps de temps aussi court, des mathématiques qu'en 1956, lors d'une conférence entièrement consacrée à la cybernétique.

Nous avons montré ailleurs (Valette 2006a : 117-136) que la cybernétique constituait un thème peu explicité mais néanmoins important dans le projet théorique de Guillaume, qui sans doute considérait sa « psychomécanique du langage » comme une forme de cybernétique. Ces observations reposent sur un corpus positif (i.e. où la cybernétique est explicitement mentionnée) essentiellement composé de conférences et d'essais rédigés en 1956. Dans nos précédentes publications (Valette 2006a, 2006b), nous nous limitions à ce corpus positif. Nous sommes maintenant en mesure d'affirmer que ce thème, apparemment absent des conférences et articles ultérieurs à 1956, fait en réalité un retour très significatif en 1959, mais sans être explicité.

On relève en effet, dans l'année universitaire 1958-1959, trois passages intéressants annonçant cette prégnance de la cybernétique dans les dernières conférences de Guillaume. Le premier se situe au tout début de l'année, le 4 décembre 1958. Guillaume évoque alors – sur un ton peut-être las, peut-être ironique – non pas la cybernétique, mais « des cybernéticiens », à propos d'une trinité pensante : l'homme, l'animal, la machine. Puis, de façon plus implicite, le 5 mars 1959, il est question de la langue comme d'un « dispositif mécanique d'inclusion » (Guillaume 1995 : 162). Actualisée lors de la conférence où le domaine des mathématiques est le plus saillant, l'expression est loin d'être anodine parce qu'elle s'insère dans une discussion sur la dialectique de la liberté et de la contrainte, de l'ordre et du désordre. La langue y est en quelque sorte présentée comme un homéostat.

Le troisième passage distingué méritera toute notre attention car il présente un intérêt philologique particulier : le 14 mai 1959, alors que Guillaume est en pleine élaboration du thème corrélant la commutation et le domaine de la neurologie, il évoque « la partie mécanisable

6 Sur ces différents thèmes, on pourra consulter Valette 2006a.

de la pensée ». L'expression pourrait paraître quelconque – et très guillaumienne dans l'esprit – mais « mécanisable » est, dans notre corpus de référence, un hapax : il n'en existe aucune autre occurrence, dans l'œuvre publiée tout au moins. C'est pour nous l'indice de son importance⁷. Malgré une racine familière, cet adjectif néologique n'appartient pas à l'idolecte de Guillaume. Qu'il y ait recours trahit ses lectures : toutes les occurrences relevées sur FRANTEXT sont extraites de textes consacrés à la cybernétique⁸, et notamment de l'ouvrage *Les Machines à penser*, de Louis Couffignal, publié en 1952. Guillaume l'a sans doute lu aux environs de 1955, comme l'atteste la mention de « machines à penser » dans les notes des conférences inédites du 6 janvier 1955 (f° 11) et du 9 juin 1955 (f° 17-20).

Ainsi, nous pouvons faire l'hypothèse que dans le courant de l'année universitaire 1958-1959, Guillaume, sans vraiment le dire explicitement, rouvre le dossier cybernétique délaissé quelques années auparavant. Ses lectures et ses notes de lectures lui permettent d'élaborer le thème commutation / neurologie et, subséquemment, le fameux concept d'*effection*.

2.2 L'effection

Malgré sa fortune dans les dernières semaines d'enseignement de l'année universitaire 1958-1959, la commutation cède la place à la rentrée 1959-1960 au concept plus restreint d'*effection*, lui-même défini le 10 décembre 1959 par rapport à celle-ci dans les termes suivants : « *effection* voulant dire commutation de la puissance en effet » (Guillaume 1995 : 262). Ainsi, le thème du passage et de la transition – de la langue au discours, du dicible au dire, de la puissance à l'effet, thème de l'actualisation innommée en somme –, trouve une ultime formulation, morphologiquement simple et là encore parfaitement adaptée au vocabulaire métalinguistique de Guillaume : il lui aura suffit de dériver le terme *effet*.

Toutefois, là encore, l'effection est loin d'être immanente à l'appareil théorique ; l'analyse de notre archive, c'est-à-dire de l'intertexte simulé à partir d'une sélection d'essais issus de FRANTEXT, montre que les cooccurrences d'*effection* ont trait à la fois aux machines cybernétiques et au cerveau (Figure 4). Autrement dit, *effection* constitue, en quelque sorte, une *contraction thématique*, ou la synthèse conceptuelle du thème associant d'une part, les domaines théorie de l'information et mathématiques (lexicalisés par *commutation*) et d'autre part, le domaine neurologie.

7 À rebours du dogme textométrique, nous considérons en effet qu'en matière de construction textuelle des concepts, la rareté fait parfois la valeur.

8 À l'exception d'une, issue de *Mathématiques*, J. Roubaud, 1997, Seuil.

7 effectio n	2 set	1 automates
5 organes	2 système	1 celles
4 champ	2 thèse	1 central
2 caractère	2 équivalent	1 confirmer
2 comportement	1 Lorente de No	1 constituante
2 fibres	1 acte	1 contrôler
2 géographique	1 action	1 cortex
2 machines	1 aperception	1 couplées
2 monde	1 appel	1 cybernéticiens
2 musculaire	1 asservis	1 cérébral
2 selon	1 attraction	[...]

Figure 4 : Voisinage FRANTEXT (ATILF) dans 114 essais publiés entre 1950 et 1960 comprenant le mot *effectio*n, fenêtre d'une phrase (extrait)

Conclusion

Notre démarche, illustrée ci-dessus, vise à objectiver l'étude des théories scientifiques en substituant aux connaissances encyclopédiques et aux intuitions afférentes de l'épistémologue une instrumentation reposant pour partie sur les statistiques textuelles et la linguistique de corpus. Objectiver implique donc de prendre en compte la construction et la circonscription des observables. Confronté à la question des frontières du corpus⁹, nous avons fait, dans Valette 2006b, la proposition méthodologique suivante : le texte d'un auteur constitue une unité en soi et il ne nécessite pas de recourir à d'autres sources pour l'expliquer, sauf lorsque celles-ci sont positivement mentionnées dans le corpus initial. Cette position d'inspiration structuraliste visait tout particulièrement à se préserver des explications invoquant le *contexte* psychologique, sociologique et historique de la production scientifique. En choisissant de traiter de l'emprunt du concept d'*effectio*n, nous avons souhaité éprouver notre position initiale : il semble en effet improbable d'étudier les migrations conceptuelles en ignorant les sciences sources et en se cantonnant à l'analyse d'une théorie cible. C'est ainsi que nous avons « ouvert » notre corpus. Il n'a cependant pas été question de l'ouvrir au contexte socio-historique – *sur lequel le linguiste n'a, de notre point de vue, rien à dire* – mais à un *inter-texte simulé*.

Nous avons en effet recouru à la base textuelle FRANTEXT pour restituer l'environnement textuel dans lequel Guillaume aurait hypothétiquement puisé son inspiration. Bien qu'on puisse difficilement

9 Question non rhétorique qui nous a effectivement été posée par Arild Utaker, à l'issue d'un exposé présenté à Paris en février 2003 dans le cadre du KIAP Project (Université de Bergen). Le texte de cet exposé a été publié dans Fløttum et Rastier (éds) 2003.

parler de lexicométrie à propos de la fonction « voisinage d'un mot » que nous avons utilisée, dans la mesure où celle-ci compte mais ne pondère pas, il nous semble que l'analyse atactique des seuls cooccur- rents (*i.e.* sans que soient pris en compte les énoncés cotextuels proprement dits ni d'éventuelles définitions subséquentes) donne à entrevoir la texture sémantique d'un intertexte. Qu'*effectiion*, au sens cybernétique, signifie « action de répondre à un stimulus » (d'après le *Trésor de la Langue Française*) nous importe moins que d'observer que les mots *organes*, *cortex*, *machines* et *automates* se rencontrent dans son voisinage. Certes, l'*effectio* des Anciens n'était sans doute pas inconnue de Guillaume, mais sa définition personnelle, « commutation de la puissance en effet », n'a aucun rapport avec celles qu'en donne le *TLF*, ni pour l'emploi géométrique ancien de « construction géométrique des problèmes et des équations », ni pour l'emploi cybernétique ; elle n'est en revanche peut-être pas étrangère à cet entour sémantique fait à la fois de cellules grises et de rouages.

Références bibliographiques

Ouvrages théoriques

- BACHELARD Gaston, 1938, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin (13^e éd. 1986).
- JOLY André, 1987, *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- FLØTTUM Kjertsi and RASTIER François (eds.), 2003, *Academic discourse. Multidisciplinary approaches*, Oslo, Novus Press.
- LOISEAU Sylvain, 2005, « Thématique et sémantique contextuelle d'un concept philosophique », in Geoffrey Williams (éd.), *La Linguistique de corpus. Actes des deuxièmes journées de la linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 129-140.
- POUDAT Céline et RINCK Fanny, 2006, « Contrastes internes et variations stylistiques du genre de l'article scientifique de linguistique », in Jean-Marie Viprey (éd.), *Actes des 8^{es} journées internationales d'analyse statiques des données textuelles*, Université de Franche-Comté : www.univ-fcomte.fr/download/pufc/document/sommaire/sommaire1003.pdf.
- RASTIER François, 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, Puf.
- RASTIER François, 2005a, « Pour une sémantique des textes théoriques », *Revue de sémantique et de pragmatique* n° 17 : 151-180 ; publié dans la revue électronique *Texto ! Textes et cultures*, rubrique « Dits et inédits ».
- RASTIER François, 2005b, Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus, in Geoffrey Williams (éd.), *La linguistique de corpus*, Rennes, PUR, pp. 31-45 ; publié dans la revue électronique *Texto ! Textes et cultures*, rubrique « Dits et inédits ».
- SOKAL Alan et BRICMONT Jean, 1997, *Impostures intellectuelles*, Paris, Odile Jacob.

- TOLLIS Francis, 1997, « La psychomécanique du langage et le guillaumisme dans la perspective des recherches cognitives », in Paolo de Carvalho et Olivier Soutet (éds), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7^e Colloque International de Psychomécanique du langage (Cordoue, 2-4 juin 1994)*, Paris, Champion : 329-340.
- VALETTE Mathieu, 2003a, « Énonciation et cognition : deux termes *in absentia* pour des notions omniprésentes dans l'œuvre de Guillaume », *Le Français Moderne*, LXXI-1 : 6-25.
- VALETTE Mathieu, 2003b, « Intentionnalité du sujet et téléconomie de la langue dans la linguistique énonciative / cognitive », in Aboubakar Ouattara (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours Interprétatifs. Théories et applications*, Gap et Paris, Ophrys : 289-301.
- VALETTE Mathieu, 2006a, *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises. Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli*, Paris, Champion, collection « Bibliothèque de Grammaire et de Linguistique ».
- VALETTE Mathieu, 2006b, « La genèse textuelle des concepts scientifiques. Étude sémantique sur l'œuvre du linguiste Gustave Guillaume », *Cahiers de Lexicologie*, 2/2006 ; prépublié dans la revue électronique *Texto ! Textes et cultures*, rubrique « Dits et inédits ».
- VALIN Roch, 1994, *L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.

Corpus (références des éditions papier)

- COUFFIGNAL Louis, 1952, *Les Machines à penser*, Paris, Minuit.
- GUILLAUME Guillaume, 1971-2001, *Leçons de linguistique 1938-1960*, 16 volumes, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck ou Lille, Presses Universitaires de Lille.
- GUILLAUME Guillaume, *Manuscrits et mémoires*, Fonds Gustave Guillaume, Québec, Université Laval.

La condition invariante en tant que transmutation linguistique de l'expérience

Dennis PHILPS

IRPALL - ÉLANG Université de Toulouse - Le Mirail

5, allées Antonio-Machado

31058 TOULOUSE CEDEX 9

dennisphilps@orange.fr

Introduction

Selon la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, qualifiée de « pré-cognitive » par Fuchs (2004 : 16), le principe qui domine universellement la construction des langues est que « le signe linguistique fixe dans la langue une condition invariante à partir de laquelle se développent des conséquences en nombre illimité : toutes celles qui s'avèrent possibles dans les limites, constamment respectées, de la condition définie » (Guillaume 1964 : 150). Nous soutenons, quant à nous, que la « condition invariante » fixée dans la langue par le signe est déjà fixée, avant l'achèvement de la construction du signe, dans un élément formateur de celui-ci de type submorphémique, et que cette condition est l'une des conséquences de ce que Boone et Joly appellent, dans leur définition de la notion guillaumienne de « représentation », la « transmutation linguistique de l'expérience » (2004 : 369).

Dans ce contexte, le terme d'« expérience » renvoie à un concept qui n'est pas à proprement parler linguistique, puisqu'il réfère à la « connaissance immédiate, empirique, des faits ou des phénomènes directement éprouvés (réalité physique ou mentale) [...] fondée sur le témoignage des sens » (*ibid.* : 166). Quant au terme de « transmutation », il ne réfère pas non plus à un concept proprement linguistique, puisqu'il est défini de la façon la plus générale comme un « changement, transformation totale d'une chose en une autre » (*Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*). Dans une optique strictement guillaumienne, nous poserons donc que transmuer, c'est faire passer d'un état à un autre, comme, par exemple, lorsque dans la chaîne des causations du langage, l'expérience se mue, impulsée par la visée du sujet, en représentation en langue, et que celle-ci se mue en expression en discours. Cette définition peut également s'appliquer à

l'hypothèse avancée ici, à ceci près que si cette transmutation a pour effet de fixer dans la langue une condition invariante par la médiation du signe, c'est que, d'après nous, cette condition invariante préexiste dans l'expérience sous une forme non linguistique, en vertu du principe guillaumien qui veut que la condition se situe nécessairement dans l'antériorité de la conséquence.

En effet, si l'on admet que la linguistique, « science des formes exclusivement » selon Benveniste (1966 : 50), ne constitue pas la seule approche scientifique possible du langage, on est habilité alors à émettre l'hypothèse que le système de représentation qu'est la langue supposerait un système de représentés conceptuellement antécédent. Envisagé par rapport au sujet pensant, ce système relève nécessairement d'actes de représentation aboutissant à des « images » mentales, telles que celle du temps, spatialisée, celle du nombre et, selon plusieurs cognitivistes, linguistes ou non, celle de l'environnement physique immédiat du sujet pensant, à savoir son corps.

Heine, par exemple, montre que « les nombres cardinaux sont façonnés par des facteurs extralinguistiques tels que les caractéristiques anatomiques du corps humain » (1997 : 34, notre traduction), alors que Damasio affirme que « la représentation que nous nous formons, à l'instant présent, d'un espace à trois dimensions serait élaborée dans le cerveau sur la base de l'anatomie du corps et des types de mouvements que nous pouvons effectuer dans l'environnement. » (1995 : 316). À partir de là, une hypothèse possible, laquelle suppose l'existence chez le sujet pensant d'un processus cognitif appelé « projection conceptuelle » (Lakoff et Johnson 2003 : 252) ou « transfert conceptuel » (Heine 1997 : 7-8), réside en ce que ces conditions invariantes qui préexisteraient dans l'expérience se conservent, à un degré plus ou moins important, lors de leur transmutation en système de représentation linguistique.

1. Polysémie et projection conceptuelle

Nous avons déjà entrepris d'étendre le concept guillaumien d'« élément formateur », en lexique comme en grammaire, du niveau morphémique au niveau submorphémique (Philps 2005), grâce au concept de « marqueur sub-lexical », celui-ci étant défini comme une unité submorphémique sémiologiquement et notionnellement invariante au sein de la sous-classe de mots dont il est un élément formateur, et noté entre flèches. L'on donnera, en français, l'exemple du submorphème invariant *bl-* (<bl->), qui se combine avec les submorphèmes différentiels *-anc*, *-ême*, *-eu*, *-ond*, etc., dans la sous-classe heuristiquement constituée des « mots en *bl-* », d'origine francique, dont le

sens renvoie à la notion de « luminosité » (*blanc, blême, bleu, blond*, etc.). Or, il semble bien que cette extension implique de poser que la condition invariante fixée dans la langue par le signe linguistique soit, selon une logique guillaumienne, localisée dans la partie sémiologiquement invariante du signe, tout au moins au sein des classes de mots telles que les « mots en *bl-* » où il existe une invariance sémiologique en position initiale de mot associée à une invariance notionnelle.

Si les submorphèmes en position initiale de mot représentent effectivement des traces en surface, plus ou moins déformées par rapport à leurs origines, d'une valeur notionnelle invariante en profondeur, alors ces éléments devraient théoriquement véhiculer, quelque part en eux, certaines des conditions initiales afférentes à cette valeur. Or, parmi les approches cognitives du phénomène d'invariance que Guillaume a identifié au sein du langage, l'on relèvera notamment l'hypothèse relative à l'invariance topologique qui caractérise toute projection métaphorique entre un domaine-source et un domaine-cible, hypothèse formulée par Lakoff (1990) dans le cadre de la théorie appelée *Metaphorical Mapping* qu'il a élaborée avec Johnson (2003), aujourd'hui délaissée par lui en faveur d'une théorie « neurale » du langage (voir aussi Feldman 2006). Lakoff affirme notamment que « la partie du domaine-source qui se trouve projetée conserve la topologie cognitive de celui-ci (sachant, bien évidemment, que toute la topologie cognitive du domaine-source n'est pas nécessairement projetée pour autant) » (1990 : 39, notre traduction), même si toutes les propriétés du domaine-source ne sont pas transférables. Or, le principe d'invariance sous-jacent à cette hypothèse semble impliquer l'existence d'une structuration de l'univers d'expérience fondée, pour l'essentiel, sur un processus de « projection conceptuelle » (Fauconnier et Turner 1994).

Pour rendre compte dans une optique cognitive de faits de polysémie qui se présentent de façon récurrente chez certaines sous-classes de mots attestant les submorphèmes tels que *bl-* en français ou *sn-* en anglais, nous avons donc fait appel à cette hypothèse. En effet, les faits en question peuvent s'analyser comme étant la résultante de processus de projection conceptuelle (notés >>) fondés essentiellement sur la métaphore et la métonymie, processus qui s'opèreraient à partir d'un domaine-source (noté entre obliques) vers un domaine-cible (également noté entre obliques). Par exemple (classe des « mots en *sn-* » de l'anglais) :

- (a) /dents/ >> /arbres/: *snag* (n.) « chicot » (dent) / « chicot » (arbre) ;
- (b) /préhension corporelle/ >> /préhension extra-corporelle/ : *snare* (v.) « mordre » (*EDD^V*)¹ / « prendre (petits animaux sauvages, oiseaux, etc.) dans un piège » (*OED*).²

Sans multiplier les exemples, nous avancerons l'idée que ces faits de polysémie, envisagés dans une optique cognitive, se laissent expliquer par l'hypothèse du « *source-to-domain mapping* » avancée par Lakoff (1987 : 276), qui pose notamment qu'au sein du même domaine notionnel (ex. : /le corps humain/), les propriétés topologiques les plus saillantes d'un domaine-source (ex. : /les doigts de la main/) peuvent être projetées métaphoriquement sur un ou plusieurs domaines-cibles qui partagent ces propriétés (ex. : /les orteils/). On notera qu'en français, les orteils sont également appelés *doigts de pied*, fait de polysémie – et de morphosyntaxe – attesté dans d'autres langues. Implicitement, ce processus est également pressenti plus ou moins directement par Fónagy lorsqu'il affirme que « les organes de la parole peuvent représenter d'autres organes du corps humain » (1983 : 18).

Quant à la classe des « mots en *gn-* » de l'anglais moderne (où *gn-* se prononce désormais [n]), la quasi-totalité des vocables d'origine germanique possède un sens qui renvoie au domaine-source /buccalité/ : *gnash* (v.) « grincer des dents, mordre », *gnat* (n.) « moucheron » (« diptère muni de pièces buccales servant à mordre... »), *gnaw* (v.) « ronger, mordre », etc. Parmi ces mots, *gnaw* (v.) atteste une polysémie qui semble motivée par un processus de projection à partir de ce domaine-source vers d'autres domaines corporels (« ronger (douleurs corporelles en général) »). Bien qu'absent du français standard, le phénomène des « mots en *gn-* » ayant un sens qui renvoie au même domaine notionnel existe bel et bien en français populaire ou dialectal, où il est instancié par *gnaquer* (v.) « mordre à pleines dents », *gnagne* (n.) « dent, grosse molaire », et *gnac* (n.) « coup de dent, morsure » (cf. les expressions métaphorisées *avoir du gnac* ou *avoir la gnaque* qui signifient toutes deux « avoir du mordant »), mots dans lesquels *gn-* se prononce [nj].

Dans une optique guillaumienne, le marqueur <*gn-*> est caractérisé par le rapport de tension³ qui existe entre les deux consonnes constitutives. En anglais, celles-ci sont en rapprochement dans, par exemple, *gnathic* « relatif à la mâchoire », bâti sur gr. *gnathos* « mâ-

1 *The English Dialect Dictionary*, vol. V (Wright 1898-1905)

2 *The Oxford English Dictionary*, 2^e éd., 1989.

3 Voir Guillaume 1964 : 115-117.

choire », alors qu'ils sont en espacement dans d'autres mots ayant un sens qui renvoie au même domaine notionnel (ex. : *genial* « relatif au menton », bâti sur gr. *geneion* « menton »). De même, ces deux consonnes sont en rapprochement dans les mots techniques français bâtis à partir de *gnath(o)-*, du grec *gnathos* « mâchoire » (dans lesquels *gn-* se prononce [gn]), et en espacement dans *ganache* « région paire située à la partie inférieure et à la partie postérieure du maxillaire inférieur des quadrupèdes » (< it. *ganascia* « mâchoire »). Ainsi le concept de marqueur sub-lexical intègre-t-il, grâce au concept de rapprochement / espacement de la psychomécanique, la possibilité que toute valeur notionnelle invariante attribuée au marqueur <*gn-*>, représenté par le schéma lexical *GN-*, puisse également se loger dans un schéma de type *G/N(-)* en anglais et en français.

2. Guillaume et la linguistique neuro-cognitive

Dans ses derniers écrits, Guillaume a exprimé le sentiment que certains aspects de la psychomécanique pourraient un jour être validés par les découvertes des neuro-scientifiques :

La science attend des médecins grammairiens, et nous avons à faire la conquête des neuro-physiologues et des neuro-chirurgiens ; et pour la faire il faut aller au devant d'eux avec une science du langage bien assise sur la connaissance approfondie des commutations internes (C_1 et C_2) opérées dans le langage même où elles sont observables. (1995 : 222)

Et en effet, lorsque l'on replace certains concepts psychomécaniques tels que celui de « représentation mentale » dans un cadre neuro-cognitif, l'on se rend compte que les représentations dynamiques que le cerveau se construit de lui-même et de son environnement corporel et extra-corporel, que Damasio appelle des « cartes cérébrales » (2003 : 197), doivent se situer, notionnellement, dans l'*antériorité* de tout acte de représentation conduisant à un acte d'expression en discours.

En ce qui concerne le soubassement neuro-physiologique de ces représentations chez le sujet parlant / écoutant, Gallese précise que

les mêmes circuits neuronaux qui interviennent dans le contrôle de l'action et dans l'expérience en première personne des émotions et des sensations sont actifs aussi quand nous sommes les témoins de ces mêmes actions, émotions et sensations chez les autres. (2005 : 1)

Il s'agit de la théorie des « neurones en miroir », qui pose, sur des bases empiriques, que ce type de neurones décharge lorsqu'une relation « active », orientée vers un but, est établie par un agent humain en action, *qu'il soit l'observateur ou l'observé*, et que cet état de fait a une incidence sur le comportement langagier du sujet au travers de ce

que Gallese appelle la « mise en phase intentionnelle ». Nul doute que cette théorie, elle aussi assise en partie sur des principes d'invariance, permettra un jour de valider, en amont, certains aspects de la psychosystématique qui touchent à la neuro-cognition, et de combler ainsi l'attente de Guillaume.

Déjà, l'extension du concept guillaumien d'« élément formateur » du niveau morphémique au niveau submorphémique nous a permis de constater qu'au sein du marqueur sub-lexical <sn-> en anglais, <n> fonctionne comme invariant-noyau, défini comme l'unité structurale la plus petite d'une sous-classe de mots donnée à laquelle on peut attribuer une notion invariante, et <s> comme variable, en alternance phonosémantique avec <ø> (<s>/<ø>, ex. : *sniff* (v.) « renifler » / *niff* (v.) « puer, renifler », relation représentable sous la forme {(s)n-, /nasalité}). Il est à noter que cette relation est reconstructible en indo-européen, si l'on réfère au travail de Southern (1999 : 70-71 : *(s)neu- et ses élargissements). Or, la réalisation phonétique de <n> dans <sn->, à savoir [n], constitue un son nasal produit par l'écoulement d'une partie de l'air issu du larynx à travers les fosses nasales. Nous avons donc fait remarquer (Philps 2006 : 154), dans le cadre de la théorie de la projection conceptuelle présentée ici, que cette instanciation de <n> possède un potentiel autophonique inaliénable, et que <n> dans <sn-> aurait donc la possibilité de véhiculer des valeurs nasales en langue, ce qui ne signifie pas pour autant que cette potentialité soit nécessairement matérialisée dans telle ou telle langue ou dans toute autre position en anglais.

De même, si le marqueur <gn-> évoqué plus haut doit être analysé en français et en anglais comme une unité indivisible, il existe quelques indices vestigiaux qui suggèrent qu'à une certaine époque de la préhistoire de ces deux langues, à savoir en indo-européen commun, <g> fonctionnait comme invariant-noyau, et <n> comme variable. Or, la réalisation phonétique de <g> dans <gn->, à savoir [g], qu'il soit palatalisé, aspiré ou non en i.-e., constitue un son occlusif, alors que la sous-classe notionnelle la plus importante des « mots en gn- » de l'anglais, composée notamment de *gnash*, *gnat* et *gnaw* (sans revenir sur *gnaquer*, *gnagne* et *gnac* en français), comprend des mots ayant un sens qui renvoie à des actes d'occlusion buccale (ronger, mordre...). Autrement dit, <g> dans <gn-> possèderait, lui aussi, un potentiel autophonique inaliénable, potentiel qui a pu conférer à ce son la possibilité de véhiculer des valeurs occlusives en langue.

Dans les deux cas, l'ancienneté de ces faits relationnels accrédite l'hypothèse qu'il a pu exister un lien *causal* entre les deux termes de la relation {(s)n-, /nasalité}, ainsi qu'entre les deux termes de la

relation {gn-, /buccalité/}, lien qui peut difficilement s'envisager au niveau de la représentation mentale de l'expérience sans poser l'existence d'une stratégie de nomination neuro-cognitive à la recherche de signes permettant de physifier ces représentations en langue.

3. La transmutation linguistique de l'expérience : conclusion

Comme tout système de signes d'origine humaine reçu dans une communauté, la langue tend vers l'arbitraire, notamment pour s'affranchir de ses origines possibles (décorporéisation), pour atteindre l'abstraction (dématérialisation, grammaticalisation) et, en fin de compte, pour assurer sa propre survie (homéostasie). Or, l'on peut raisonnablement affirmer que s'il était légitime que Saussure voulût installer la linguistique, à un moment crucial de son développement, dans une sorte d'« achronie », notamment en vue d'assurer son avenir en tant que discipline plus ou moins autonome, cette installation, en cela qu'elle était fondée sur le principe de l'arbitraire du signe, s'est opérée en dehors de toute considération des conditions, quelles qu'elles aient été, qui ont pu présider à l'émergence du signe. Peut-être était-ce le prix à payer pour que la linguistique, science des formes, puisse s'affranchir du « sens ».

La confrontation des principes d'invariance mis en œuvre par Guillaume dans le cadre de sa théorie « pré-cognitive » et par Lakoff dans le cadre de son hypothèse « cognitive » relative à la projection conceptuelle, nous invite à concevoir le langage comme l'aboutissement d'un processus de transmutation de l'expérience en expression, processus neuro-cognitivement fondé dont la seule étape directement accessible est le passage du plan de la représentation à celui de l'expression. Cependant, lorsque cette confrontation se déroule au niveau submorphémique, elle nous incite à concevoir ce qui était sans doute pour Guillaume, en tant que linguiste, l'inconcevable : que la condition invariante fixée dans la langue par le signe puisse préexister dans l'expérience sous une forme non linguistique, et que le signe de langue ait pu *devenir* arbitraire, contrairement au signe saussurien, qui l'est par définition et par conception.

Références bibliographiques

- BENVENISTE Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Gallimard.
- BOONE Annie et JOLY André, (1996) 2004, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, 2^e éd., Paris, L'Harmattan.
- DAMASIO Antonio, 1995, *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob.

- DAMASIO Antonio, 2003, *Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob.
- FAUCONNIER Gilles and TURNER Mark, 1994, *Conceptual Projection and Middle Spaces*, San Diego, University of California, Department of Cognitive Science Technical Report 9401.
- FELDMAN Jerome, 2006, *From Molecule to Metaphor. A Neural Theory of Language*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- FÓNAGY Ivan, 1983, *La Vive voix. Essais de psycho-phonétique*, Paris, Payot.
- FUCHS Catherine (éd.), 2004, *La Linguistique cognitive*, Paris, Ophrys et Maison des Sciences de l'Homme.
- GALLESE Vittorio, 2005, « La mise en phase intentionnelle : Le système miroir et son rôle dans les relations interpersonnelles », *Interdisciplines* (ESP), www.interdisciplines.org/mirror/papers/1/1/language/fr.
- GUILLAUME Gustave, 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 1995, *Leçons de linguistique 1958-59 et 1959-60, vol. 13*, Paris, Klincksieck et Québec, Presses de l'Université Laval.
- HEINE Bernd, 1997, *Cognitive Foundations of Grammar*, New-York, Oxford University Press.
- LAKOFF George, 1987, *Women, Fire, and Dangerous Things*, Chicago, University of Chicago Press.
- LAKOFF George, 1990, “The invariance hypothesis: is abstract reasoning based on image-schemas?”, *Cognitive Linguistics*, 1-1: 39–74.
- LAKOFF George and JOHNSON Mark, (1980) 2003, *Metaphors We Live By*, Chicago, University of Chicago Press; trad. fr. *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1985.
- PHILPS Dennis, 2005, « Le rôle de l'élément formateur et de l'élément formé dans la dévirtualisation du “sens” », *Modèles linguistiques*, XXVI-2, n° 51 : 135-144.
- PHILPS Dennis, 2006, « Étude sémiogénétique des racines proto-indo-européennes **genu*- “mâchoire, menton” et **genu*- “genou” », *Cahiers de linguistique analogique* n° 3 : 141-182.
- SOUTHERN Mark, 1999, “Sub-Grammatical Survival : Indo-European s-mobile and its Regeneration in Germanic”, Washington DC, *JIES* n. 34, Institute for the Study of Man.
- WRIGHT Joseph, 1898-1905, *The English Dialect Dictionary*, vols. I-VI, London, H. Frowde.

Aux sources cognitives des catégories grammaticales nom et verbe : la représentation de l'espace et du temps

Renée TREMBLAY

Fonds Gustave Guillaume / Université Laval

Québec (Québec) G1E 5V4 CANADA

renée.tremblay@lli.ulaval.ca

Lorsqu'on lit Gustave Guillaume, on s'aperçoit, et cela surprend, que les termes qu'il emploie pour parler du contraste qui est à la base du système des parties du discours sont ceux d'*univers-espace* et d'*univers-temps*. Pourquoi parler d'univers-espace et d'univers-temps plutôt que d'*espace* et de *temps*? Comment peut-on concilier l'utilisation même des mots *univers-espace* et *univers-temps* avec le fait, évident pour tous, que l'univers est un, et qu'il ne peut donc pas y avoir deux univers? Cette question mérite qu'on la pose clairement sous peine d'être empêché longtemps de comprendre. Nous verrons plus loin que, dans les écrits de Gustave Guillaume, *univers-espace* et *univers-temps* désignent non pas deux univers, car l'univers est un – c'est une évidence de pensée commune – mais les deux aspects que prend successivement la représentation de l'univers.

L'emploi des termes *univers-espace* et *univers-temps* a toutefois, malgré leur difficulté de compréhension, l'avantage de nous faire sentir, d'entrée de jeu, que la réflexion à laquelle Gustave Guillaume nous invite ne prend pas son départ, ainsi que nous aurions pu le croire de prime abord, au problème de la représentation de l'espace et du temps, mais à un problème beaucoup plus général, que toutes les langues doivent résoudre, et résolvent chacune à leur façon : la nécessité, pour la pensée, de se donner une représentation de l'univers du pensable.

La langue, nous dit Guillaume, est un univers-idée :

Adossée tout entière à l'antinomie de l'espace et du temps, la langue (alias le représenté ou dicible sous parole idéelle) constitue dans l'homme pensant un univers-idée – en instance continuée d'expansion – dont, seul parmi les êtres pensants, l'homme sait opérer en lui une définition qui, d'âge en âge, se renouvelle et dont la variation représente, dans ce qu'il a de plus profond, le progrès de la civilisation. La civilisation d'une époque, c'est l'univers-idée que les hommes pensant de cette époque ont su définir et instituer au profond d'eux-mêmes. Et cet univers-idée, présent en eux sans condition de moment, dans chaque instant de conscience vive, c'est la langue. (Guillaume 2003 : 124)

L'animal, bien qu'il soit lui aussi un être pensant, n'a pas, comme l'homme, de langue. Chez l'animal, l'expression procède directement de l'expérimenté. Chez l'homme, l'expression procède de la représentation, ainsi que l'écrit Guillaume :

L'animal est pensant, mais tandis que la pensée de l'animal ne sort pas d'une connaissance par expérience, la pensée de l'homme transcende la connaissance par expérience, et, la transcendant, la subsume sous une connaissance par représentation. (Guillaume 1997 : 117)

L'homme a la possibilité de construire, dans l'intériorité de sa pensée, un univers-idée grâce auquel il peut mesurer son autonomie par rapport à l'expérience qu'il a de l'univers extérieur, ainsi que l'écrit Gustave Guillaume dans les *Prologomènes à la linguistique structurale* :

Cette mesure qui est celle, en perpétuelle variation, de l'autonomie de la personne humaine relativement à l'univers, dont par ses seules forces elle affronte les forces, est le grand fait d'ordre spirituel auquel l'homme pensant doit d'être dans l'univers, lieu de son existence, ce qu'il y est et y devient, – celui aussi duquel il tient la définition et la possession de l'univers-idée regardant qu'est en lui la langue, univers-idée dont il est, lui, le lieu d'existence. Le contraste basial est celui, inversif, d'un univers physique, lieu d'existence de l'homme, et de l'homme, lieu d'existence d'un univers psychique (aphysique) antagoniste. (Guillaume 2003 : 126-127)

Comment l'autonomie de la personne humaine par rapport à l'univers d'expérience se manifeste-t-elle concrètement ? En quoi cette autonomie consiste-t-elle plus précisément ? Peut-être un exemple aiderait-il à comprendre. Voyons l'analyse proposée par Gustave Guillaume de deux mots, le nom *souffrance* et le verbe *souffrir* :

Souffrance appartient au temps dans le monde du sensible (expérience et voir) et à l'espace sous représentation spatialisée dans le monde de l'intelligible. L'intelligible affirme son autonomie, et n'obéit pas à la dictée du sensible. Il y a insoumission du comprendre à l'endroit du voir. *Souffrir* appartient au temps, dans le monde du sensible (expérience et voir) et au temps sous représentation spatialisée dans le monde de l'intelligible. L'intelligible obéit à la dictée du sensible, mais pour lui obéir, il est obligé, contrairement à la donnée du sensible qui n'est qu'expérience du temps, de construire, par moyens spatiaux, une représentation du temps. (Guillaume, manuscrit archivé 16.I.A, f° 27)

La comparaison des mots *souffrance* et *souffrir* fait voir l'écart qui sépare le sensible et l'intelligible. Cet écart consiste en ceci que l'intelligible n'est pas soumis à la dictée du sensible. L'intelligible obéit à ses propres lois. L'univers-idée qu'est la langue obéit à des règles qui sont de l'ordre de l'intelligible. Ainsi s'affirme l'autonomie de la personne humaine par rapport à l'univers extérieur dont elle a l'expérience. Par la construction de la langue, l'homme se mesure à

l'univers environnant, utilisant toutes les forces dont il dispose, y compris celles de l'intelligence humaine. Il conquiert ainsi son autonomie par rapport à l'univers qui l'entoure. Plus l'univers-idée obéit aux lois de l'intelligibilité, plus la personne humaine est autonome, dans la sphère de son activité intellectuelle, par rapport à l'univers environnant, cette autonomie ne pouvant jamais devenir une indépendance totale, car, c'est un inévitable de la pensée commune, rien ni personne ne peut échapper à l'univers.

La psychomécanique du langage, puisqu'elle définit la langue comme un univers-idée intérieurement construit selon des nécessités qui ne sont pas seulement celles de la donnée du sensible, mais aussi celles de l'intelligibilité de l'univers dans lequel l'homme habite, a donc, dans sa façon d'aborder la cognition, une position d'approche qui lui appartient en propre, différente de celle des autres sciences et surtout, de celle de la psychologie du comportement, comme nous le dit Guillaume :

L'enseignement quasi entier de la psychologie a mis l'accent sur le *savoir* que l'être vivant tire du comportement que lui impose sa présence dans l'univers, et qui dépend de la physiologie nerveuse. L'homme, selon ces vues, serait ce qu'il est par l'effet d'une physiologie nerveuse supérieure qui lui permettrait l'acquisition d'un grand savoir tiré de son comportement. À supposer qu'il en fût ainsi, l'homme ne serait pas plus qu'un animal organiquement supérieur – dont la supériorité serait celle d'une physiologie cérébrale. On peut, par développement de ces vues, construire en pensée, et en fait si nous étions des créateurs, un animal bien supérieur à l'homme, sachant, dans l'immédiat de chaque situation, se comporter mieux, bien mieux que l'homme. Mais, quoiqu'il en fût de cette supériorité, fût-elle, dans l'immédiat, manifeste sous tous les rapports, cet animal extraordinairement doué ne serait pas l'homme, car il resterait, au bout du compte, le prisonnier de ses dons, de sa sensibilité, et n'aurait pas, comme l'homme, [la liberté] de se faire à tout moment, en pensée, imaginairement, autre dans l'univers que ce qu'il y est – et capable, en fait, par l'*esprit qu'il possède*, de révoquer en lui toute donnée de comportement et d'y substituer une donnée critique. (Guillaume, manuscrit archivé 37.II.B, f° 62-63)

Aux yeux de Gustave Guillaume, l'étude de la pensée animale ne permet pas d'expliquer ce qu'est la pensée humaine. La seule voie d'accès à la connaissance de la pensée dans ce qu'elle a de spécifiquement humain est l'étude du langage humain. En effet, la langue reproduit dans son organisation, l'état d'organisation de la pensée humaine qui est commun à une collectivité – à une société d'hommes – à une époque donnée :

Toute pensée humaine emporte avec elle un état d'organisation intérieure, commun à une collectivité plus ou moins étendue, qui représente dans l'esprit humain de l'institué, dont la langue est la reproduction. (Guil-

laume, manuscrit archivé 53.IV.J, f° 222)

Il y a, bien sûr, des différences entre les langues. Toutes ne sont pas organisées de la même façon. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner différents types de vocable : les caractères du chinois, les racines des langues sémitiques ou les mots sous parties du discours de n'importe quelle langue indo-européenne. Chacun de ces types de vocabulaire obéit à des conditions de structure qui sont différentes les unes des autres, et cela explique qu'ils sont, au résultat, construits différemment.

Malgré toutes ces différences, l'observation du langage nous apprend cependant quelque chose de fondamental à propos de la pensée humaine. La pensée humaine est une pensée qui ne peut pas être ce qu'elle est sans coordonner en elle deux activités de finalité différente, comme l'explique Gustave Guillaume :

De ces deux opérations que leur visée individuelle oppose, l'une est la production libre des idées, dont le nombre peut être augmenté et la teneur diversifiée sans limitation : l'autre, la saisie des idées produites, opération pour l'accomplissement de laquelle l'esprit ne dispose que d'un nombre limité de moyens, et toujours les mêmes, quels que soient et puissent devenir le nombre et la teneur des idées produites.

La coexistence dans l'esprit humain de ces deux activités de finalité différente, la répartition qu'il fait de sa puissance totale entre les deux, entre la production des idées d'une part et, d'autre part, la saisie des idées produites, tient sa raison d'être de ce que la pensée n'existe au regard d'elle-même qu'à proportion de la saisie qu'elle sait opérer de ce qui se passe en elle. Une pensée à laquelle serait refusé le pouvoir d'opérer une suffisante saisie de ce qui s'accomplit en elle-même ne serait pas ce que nous appelons la pensée ; ce serait déjà de l'activité pensante, mais pas encore de la pensée humaine. On vient de tracer, incidemment, la frontière qui sépare l'homme de l'animal. (Guillaume 1964, « La langue est-elle ou n'est-elle pas un système ? » : 228-229)

Toutes les langues donnent à la pensée les moyens de saisir sa propre activité. Guillaume ajoute même :

Et ce que les langues traduisent dans leur structure, c'est, surtout, la saisie de l'activité de la pensée par la pensée. (Guillaume, leçon inédite du 13-V-48, série B, f° 2)

Cette nécessité, pour la pensée, de saisir sa propre activité se reflète dans l'organisation de la langue, qui elle-même conditionne l'état de définition du vocabulaire. L'organisation d'une langue, et nous prendrons ici la langue française comme exemple, conditionne en effet la structure du mot de cette langue.

En français, l'activité de pensée productrice du mot se partage en deux opérations : l'idéogénèse et la morphogénèse. Quant à la saisie de cette activité, elle est accomplie au moyen d'une forme intégrante qui est celle de la partie du discours.

L'idéogénèse est l'opération de pensée productrice du contenu matériel du mot. La morphogénèse est l'opération de pensée productrice des formes contenues dans le mot. L'idéogénèse est portée par une tension qui aboutit au singulier et la morphogénèse par une tension qui a son aboutissant à l'universel. L'ordination des deux tensions productrices du mot est celle du tenseur binaire radical¹ dont on retrouve le mécanisme à la base non seulement du système du mot, mais aussi à la base du système du nombre et du système de l'article français.

Du côté de la matière contenue dans le mot règne la plus grande liberté possible, la pensée étant libre de créer sans cesse de nouvelles notions, reflétant des expériences dont la diversité n'est pas limitée. Mais la même liberté ne règne pas du côté formel, ni en ce qui concerne les formes qui sont contenues dans le mot, ni en ce qui concerne la forme contenante qui intervient afin d'assurer la saisie de tout ce qu'a produit la genèse du mot :

Du côté de la matière, qui est celui du phénomène, on rencontre une pensée en quête pour elle-même de la plus grande liberté opérative possible. L'idéation se présente là inconditionnée, asystématique et contingente – l'idée même de système étant en contradiction avec celle de liberté. Ce qui est système n'est pas libre. L'idée de système emporte avec elle, inséparablement, celle de loi.

Du côté de la forme, qui est celui de l'épiphénomène, on rencontre une pensée en quête non pas de sa plus grande liberté, mais de son meilleur ajustement aux exigences mécaniques d'une opération dont l'objectif étroitement limité n'est pas que quelque chose soit pensé, mais que ce qui a été dans l'esprit opérativement pensé y soit résultativement saisi. (Guillaume, manuscrit archivé 53.IV.J, f° 227-225)

Les formes dont la pensée dispose pour saisir sa propre activité sont peu nombreuses. En français, les formes de saisie de la genèse du mot constituent ce que nous appelons le *système des parties du discours*.

À la racine du système des parties du discours, on trouve la solution apportée à un problème de représentation qui menace de placer la pensée humaine en situation d'impuissance. Ce problème, c'est d'avoir de l'univers une représentation qui fait de lui un contenant vide de tout contenu. Vide de tout contenu, l'univers est un contenant

1 Le tenseur binaire radical, qui est, par les deux mouvements agencés en lui, le mécanisme de base de la structure et, par conséquent, de la systématique de la langue française, ne se retrouve pas partout, dans toutes les langues. Ainsi, dans la genèse du caractère chinois, par exemple, le premier mouvement, porteur de la production de la matière, est un mouvement de généralisation et le second mouvement, porteur de la production de la forme, est un mouvement de particularisation.

aussi large que possible, qui ne contient en lui rien de particulier. Comme il ne contient aucune substance particulière, il n'est pas contrasté intérieurement. D'autre part, l'univers est un contenant qui est capable de contenir tout ce qui existe ; rien ne lui est extérieur ; rien n'existe donc en dehors de lui qui pourrait lui être opposé. Ainsi conçu, l'univers pose donc un problème à la pensée, car n'est pensable, n'est saisissable par la pensée que ce qui peut être contrasté ainsi que le dit Guillaume :

Nous pensons par contraste – par paire, comme aimait à le dire Meillet – et nous ne savons penser que de cette manière. De là une équation fondamentale que le linguiste, et le philosophe, et le psychologue doivent avoir toujours présente à l'esprit, en tout ordre de recherches, et qui peut, fort simplement, s'écrire :

$$\text{puissance de penser} = \text{puissance de contraster}$$

Cette équation a dans sa conséquence que l'annulation de la puissance de contraster entraîne l'annulation de la puissance de penser ; que toute diminution de la puissance de contraster est une diminution de la puissance de penser. (Guillaume, manuscrit archivé 15.II.A, f° 24)

Le premier rapport auquel doit satisfaire le pensable est la divisibilité, nous dit Gustave Guillaume :

Le premier rapport intervenant pour la saisie du pensable – de l'intégralité du pensable – est celui de la divisibilité du pensable. C'est un fait humain, inséparable de la nature humaine. Il ne nous est pas imparti – cela nous est refusé – de saisir l'entier du pensable en son indivision. L'unité profonde de la nature est une inconnue. La science va vers la conception de cette unité, mais elle n'est qu'en chemin, et bien loin encore du but, inaccessible vraisemblablement à l'esprit humain, compétent seulement à l'égard du divis. Nous sommes *per naturam* condamnés à concevoir le pensable total partie par partie – à le diviser –, sans quoi il ne serait plus le pensable. [Fonder] le pensable, c'est donc, pour l'esprit humain, le diviser. Et la divisibilité du pensable est le premier des rapports intervenant dans la constitution de la langue. (Guillaume 1997 : 202)

Pour satisfaire à la condition de puissance, la pensée doit se saisir de sa propre activité. Une pensée qui ne pourrait se saisir elle-même serait impuissante, et impuissante, ne serait pas la pensée humaine. Or la saisie de la pensée par elle-même n'est possible que si le pensable peut être soumis à la divisibilité. L'absence de contraste qui fait de l'univers un contenant indivis pose donc un problème à la pensée qui doit restaurer en lui la divisibilité :

L'extinction de la divisibilité emporte avec elle l'extinction de la pensée. C'est là quelque chose contre quoi l'intelligence lutte avec toute la force qui lui appartient. Ainsi, lorsque au terme d'une généralisation portée dans l'infini, qui ne laisse plus rien voir de particulier, elle rencontre l'invisible, elle recourt aussitôt à la divisibilité aux fins de rétablir la visibilité qu'exige le maintien de sa puissance.

Cette visibilité rétablie par les moyens de la divisibilité dans ce qui par généralisation excessive a déserté la visibilité est, en pensée commune suffisamment évoluée, ce que signifie la représentation de l'univers, sous la double condition d'univers-espace et d'univers-temps. (Guillaume, manuscrit archivé 54.V.J, f° 144-143)

À la racine du système des parties du discours, on trouve la transition d'une aperception non saisissable de l'univers, qui est celle de son unicité, à une représentation de l'univers contrastée et pensable, qui est celle de la dualité de l'univers-espace et de l'univers-temps :

On tient dans cet ouvrage que cette opération de mécanique intuitionnelle, inconsciente, comme le sont toutes les opérations dont cette mécanique est la promotrice, et éminemment intelligente et élégante, par laquelle l'esprit humain, dans des conditions *pessima* affrontées qu'il transcende, rétablit sa puissance de pensée dans un infini imaginaire – la mettant par là pour toujours à l'abri d'une révocation de fait qui lui viendrait du réel –, on tient ici que cette opération, que seule peut déceler l'analyse, constitue, étant un acte effectif de l'esprit, une réalité mentale dont l'observation incombe à la science du langage et plus particulièrement, vu le genre de conséquences qu'elle porte, à la linguistique structurale. (Guillaume 2003 : 87-88)

Abordant les problèmes de représentation les plus généraux auxquels la pensée humaine puisse être confrontée et tentant d'apercevoir les mécanismes de résolution de ces problèmes à travers les solutions qu'en proposent différents systèmes linguistiques, la psychomécanique du langage est une science dont l'étude porte sur les conditions de puissance de la pensée humaine, c'est-à-dire sur les nécessités qui doivent être satisfaites pour que toute expérience soit pensable y compris l'expérience de l'univers.

Références bibliographiques

- GUILLAUME Gustave, 1964, *Langage et science du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Nizet.
- GUILLAUME Gustave, 1987, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, vol. 8, 1947-1948, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)*, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille.
- GUILLAUME Gustave, 1997, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, vol. 15, 1951-1952, série A, Psycho-systématique du langage : principes, méthodes et applications (IV)*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME Gustave, 2003, *Prolégomènes à la linguistique structurale I*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Vers plus de cognition

Maurice TOUSSAINT

Universidad de Extremadura
10071 Cáceres (Espagne)
toussain@ext.jussieu.fr

Mon but est tout autant de naturaliser la phénoménologie que de phénoménaliser la science cognitive. (Francisco Varela 2002 : 341)

1. Un degré de plus dans la remontée opérée par Gustave Guillaume ou établissement et généralisation d'un modèle sinusoïdal

Une postulation moniste, dont sont possibles les *Geisteswissenschaften*, conduit à la transformation du schème verbo-temporel guillaumien en modèle physico-mathématique. Le système guillaumien fait voir un premier état où une ordination – prendre, prenant, pris – donne sens à chacun de ces éléments. En fin de système on observe les « mêmes » éléments mais dans un état de plus grande différenciation (je) pris, (je) prends, (je) prendrai. Ils discriminent alors trois époques, ce qu'ils ne faisaient pas à l'état initial. Opération de différenciation, le système est une morphogenèse. On voit qu'elle s'accompagne d'un chiasme BA —> AB, plus précisément d'une inversion d'un couple d'inverses : prendre vs pris VS pris vs prendrai. En première approximation nous sommes en présence d'un phénomène oscillatoire dont on saisit ici les deux états polaires : deux « protoformes » dont l'ordre s'inverse devenues formes *stricto sensu*. Le système est donc représentable par une courbe sinusoïdale. Un modèle de ce type répond à la première exigence d'une science de la cognition, savoir une postulation neurologique (Fuchs 2002). Ce qui ne signifie pas qu'il soit question de réduire les systèmes linguistiques au neurone, fût-il un oscillateur. Mais avec un modèle physico-mathématique est ouverte une possibilité de vérification expérimentale.

La mise entre parenthèses de certaines morphologies n'affecte pas la forme générale de l'opération. Mais il s'ensuit que le phénomène décrit n'est sans doute pas aussi continu que le laisse entendre une courbe sinusoïdale. Là se loge la question cruciale posée par Catherine Fuchs du rapport came / sinusoïde. Elle n'est pas seulement de nature

à revenir utilement sur les liens de deux théories voisines. Elle engage sur la voie qui pourrait bien faire qu'une « linguistique de position » devienne un jour une théorie authentiquement topologico-dynamique. Mais, se dira-t-on, voilà longtemps que la théorie des opérations énonciatives a mis en avant – c'était en 1968¹ – une structure en came et il ne semble pas que cela ait permis de faire un pas décisif en neurolinguistique expérimentale et clinique. Premièrement, il n'est jamais inutile de relancer une question et deuxièmement il se trouve que la théorie de l'énonciation et la NSE font du cycle d'hystérosis – un parcours en came sur la catastrophe de la fronce – des usages complémentaires (Toussaint 1983 et 1995-1996) ce qui ne peut qu'orienter autrement la mise en place de protocoles d'expériences.

À tout le moins, comparaison faite avec la PSM, un indice de plus grande neuro-compatibilité serait déjà la plus grande applicabilité du modèle cyclique. À un moment de sa recherche, Gustave Guillaume voit dans le schème verbo-temporel une variante du tenseur binaire radical (Guillaume [1951] 1964), ce qui l'empêche de percevoir que celui-ci est proprement défectueux. Si on pense, à l'inverse, que c'est le modèle oscillatoire qui est radical et qu'il faut donc le retrouver dans le système de l'article, force est de constater qu'on ne l'y retrouve pas. Le système verbo-temporel guillaumien est une schématisation morphogénétique. Le bitenseur de l'article n'en est pas une. Rien n'y est construit. Rien ne correspond à cette remontée analytique qui permit à Guillaume de dégager une opération de « chronogénése² ». Avec le système de l'article, au sens fort du terme, la PSM n'est plus une linguistique d'amont. « D'amont » il ne lui reste plus que l'antériorité contestable de la Langue relativement au Discours.

S'il s'avère que l'ordre articulaire *un* → *le* ne se justifie que pour les noms « comptables », il est donc ce que livre l'état final d'une construction, et partant, l'homologue de l'ordre « indicatif », (je) *pris* → (je) *prendrai*. Où est l'homologue du mode quasi-nominal ? Nulle part. Et c'est bien là le défaut du bitenseur. Du point de vue de la neurosémantique analytique, NSA, on peut cependant l'entrevoir, écartelé aux bornes du système dans les positions *a quo*, livrant *un soldat espagnol sait résister à la fatigue*, « U1 », et *ad quem* : *le soldat espagnol sait*, etc., « U2 ». Mais Guillaume ne voit justement pas dans ces deux valeurs proches un état de morphogenèse minimale, en deçà donc du comptable.

1 Aujourd'hui dans Culoli 1990 : 96 sv. et Culoli 1999 : 23.

2 Cette critique du bitenseur est sans filiation avec la *topogenèse* de Robert Lafont, mais non sans affinité. Affinité due à un même postulat moniste matérialiste – « naturaliste » comme on dit ailleurs, non sans dommage.

De plus, là où les tenseurs montrent un ordre U1 U2³, l'oscillation produisant des chiasmes, le modèle prédit qu'au pôle des protoformes c'est *le* qui précède *un*. On a un indice de cette relation d'ordre dans les réponses à cette question *qu'est-ce que c'est ?* une *ensouple*, mais *de la téribenthine*. Où, pour une même situation, quand on ne connaît ou ne reconnaît pas quelque chose, c'est bien *une* qui émerge s'il s'agit d'évoquer du discontinu et *la* pour le continu. On peut donc énoncer la proportion suivante : le pôle proto-*le* proto-*un* qui saisit le dense, le générique des discrets ou ce qu'on décide de ne pas discréteriser, *y a d'la voiture*, est au mode quasi-nominal comme le pôle *le / un* – qui saisit le discret – est au mode indicatif où se trouve opérée la discréterisation du temps en époques.

En PSM le tenseur binaire de l'article et le schème verbo-temporel sont en fait incommensurables. Tenter un parallèle aboutit à des contradictions. En revanche, en NSA cette comparaison s'insère dans une série d'homologies. Je ne ferai ici que les énoncer : le couple infinitif - participe passé est au couple passé / futur comme *grand - homme* est à *homme / grand*, comme le couple absolutif - ergatif est au couple nominatif / accusatif, comme *de - à* est à *avec / sans*, comme le couple collectif - singulatif est au couple singulier / pluriel, comme le « sens figuré » au « sens propre »⁴, etc.

Si l'empirie des langues « vérifie » que ces systèmes sont bien isomorphes, c'est que le modèle sinusoïdal est pourvu d'une bonne générativité. Autrement dit, si des systèmes apparemment si différents ont une même forme c'est que nous commençons à saisir ainsi un processus cérébral fondamental dans la production / compréhension du sens. En PSM c'est paradoxalement le schème « radical » qui fait obstacle à la généralisation d'un modèle morphogénétique établi pour le système verbo-temporel. Une linguistique cognitive peut-elle ne pas être morphogénétique ? Une morphogenèse peut-elle ne pas être une opération de différenciation ? Si l'on doit répondre négativement il s'ensuit que le taux de cognitivité de la NSA est plus élevé que celui de la PSM.

3 Mise en garde : le modèle sinusoïdal n'est pas une itération de tenseurs car en PSM l'éventuelle consécution U2 | U1 n'est qu'une remise du compteur à zéro. Elle n'a pas de sens parce qu'elle n'est pas un moment du système. U1 demeure partout *terminus a quo*, partout U2 est *terminus ad quem*. Avec le modèle oscillatoire, « U2 » est le premier membre du pôle des protoformes, « U1 » le second. C'est dire aussi que le modèle oscillatoire n'est pas davantage le va-et-vient du bitenseur, car U2 | U1 ne forme pas une boucle. On écarte ces méprises en recourant à une schématisation orbitale (Toussaint 1989).

4 Cet exemple, apparemment sans chiasme, requiert un développement qui ne peut être fait qu'au paragraphe suivant.

En PSM certaines formulations ou intentions ouvraient la porte à ce qu'on nomme aujourd'hui « linguistique cognitive ». D'autres, telle l'opposition « physisme » des signes *vs* « aphysisme » des signifiés, maintes fois réaffirmée, alimentèrent légitimement une lecture spiritualiste dualiste majoritaire qui fit obstacle à l'établissement d'un modèle physico-mathématique. Avec la NSA, prolongement critique de la PSM, est amorcé un changement de paradigme.

Illustrons cette rupture par un exemple relatif à la question de la diversité des langues. On peut traduire, en anglais, *j'ai entendu chanter la chanteuse* à l'aide d'un infinitif. Ce qu'on ne peut faire pour *j'ai entendu chanter la chanson*. Dans une étude comparative, John Hewson, ici même, interprète l'infinitif français comme une sorte d'aspect situationnel⁵ saisi en « temps descendant ». Quant à l'infinitif anglais, s'il a un sens toujours actif, ce qui fait qu'on ne peut dire *I heard the song *sing*, cela tient à sa représentation en langue sur « temps ascendant ». En PSM, on va donc pouvoir faire jouer deux composants de l'« image-temps ». Bien qu'on puisse se demander si le concept de « temps ascendant » est compatible avec la première saisie de l'opération chronogénétique, je ne présente pas comme meilleure la proposition de la NSA, mais uniquement comme autre⁶. Muni d'un modèle sinusoïdal l'hypothèse majeure qui s'impose – comme pour toute fonction périodique – est que les paramètres d'une oscillation systémique varient⁷ d'une langue à l'autre. C'est une des dimensions de la diversité des langues. La différence de valeur entre les deux infinitifs tiendrait à ceci que l'amplitude de la courbe du système verbo-temporel anglais serait plus grande que celle de son homologue français (Toussaint 1983 : 125). Contrairement à l'hypothèse guillaumienne ce que propose la NSA est plus falsifiable parce qu'il est en principe plus aisément de repérer les variations d'une oscillation qu'une composante de l'« image-temps » et parce que l'hypothèse est plus contraignante dans la mesure où un paramètre affecte toute la courbe et qu'il a donc des effets corrélatifs sur d'autres moments morphogénétiques, en l'occurrence le subjonctif et l'indicatif.

5 André Rousseau ne nous rappelait-il pas dans son séminaire SELOEN de Lille que l'infinitif latin venait d'un locatif ?

6 Autre au plan de la modélisation, mais pas nécessairement incompatible au plan des contenus. Cette question croise la proposition que j'ai faite à Seyssel en 1997. Reprenant (Toussaint 1983 : 122), je suggérais de prendre au sérieux une analogie entre le schème verbo-temporel guillaumien et (Thom 1980 : 55). Idée de nouveau *projetée* à Montpellier 2006.

7 À l'intérieur d'une même langue ils fluctuent.

2. De la neurosémantique analytique à la neurosémantique épistémique. Un second renforcement de la cognitivité

« Analytique » a été délaissé, qui mettait l'accent sur le procès de remontée transcendante. Quel pas de plus entend signifier l'épithète *épistémique* ? Ce terme est en lieu et place de « cognitif » afin d'écartier la méprise encore fréquente entre *cognitif* et *cognitiviste*. Mais à ce compte-là, *neurosémantique cognitive* serait quelque peu redondant puisqu'il ne saurait y avoir de science cognitive sans postulation neurologique. *Épistémique* est un hommage à Piaget, que Varela, il n'est pas inutile de le rappeler, logeait dans son dernier anneau figurant l'enactionnisme. Le mot *épistémique* est issu d'une interprétation du processus de différenciation que schématise la courbe sinusoïdale. Quelle est la nature de cette forme déformable mais constante, la nature de cette matrice morphogénétique qui fait passer, en l'inversant, un couple d'inverses d'un état peu construit à un état de construction maximale ? Biologique répondra le moniste. L'affaire est entre les mains des neurologues – sans doute à condition qu'ils manient les outils de la morphodynamique. En attendant, on peut à tout le moins tenter de dégager un isomorphisme entre autorégulations biologiques et processus cognitifs (Piaget 1967). Dans cet esprit, pour le linguiste, s'énonce ainsi une hypothèse intermédiaire : les structures linguistiques sont isomorphes à celle de l'intelligence sensori-motrice. Le pôle des protoformes linguistiques, minimalement différencierées, devient l'homologue de l'état épistémique caractérisé par la non-permanence de l'objet. Cette non-distinction du sujet et de l'objet, *stricto sensu*, je l'appelle couple épistémique *protoobjet*, dominant, *protosujet*, dominé. L'un des avatars de cet état est le couple protofutur, protopassé, *prendre-pris*, couple qui se rapporte à une seule époque indifférenciée, couple « impersonnel » qui ne donnera deux époques distinctes, (*je*) *pris* / (*je*) *prendrai*, qu'une fois atteint l'état épistémique de différenciation maximale, *sujet*, dominant / *objet*, dominé⁸.

Cette interprétation épistémologique ne fait que souligner le changement radical qui s'opère en passant de la PSM à la NSE. Avec le bitenseur guillaumien pas de morphogenèse du sujet. Le face-à-face Univers / Homme a donné $U_1 > S < U_2$ est-il dit. Outre qu'il n'est pas aisément de définir l'universel U en linguistique (Toussaint 1997 : 194), sont ainsi posés comme « déjà là », *et non construits*, d'un côté l'univers, de l'autre, le sujet pensant, le monde ET moi ; alors qu'en NSE on a une co-construction de l'un par l'autre passant par les divers

8 Pour des développements portant sur d'autres systèmes, cf. Toussaint 1989, 1995a, 1995b.

états de leur morphogenèse. La matrice épistémique oscillatoire – protoobjet-protosujet *vs* sujet / objet –, bouclée, informerait la sémantique des microsystèmes linguistiques. *Un*, le singulier, le passé : du subjectal ; *le*, le pluriel, le futur : de l'objectal ; le proto-*le*, l'infinitif : du protoobjectal ; le p. passé : du protosubjectal, etc. Chez Guillaume l'homme est aussi seul, à l'arrivée, que l'univers l'est au départ. Au départ d'une tension particularisante : U1. En lieu et place de U1, en NSE, un couple dans un rapport *conflictuel* qui ira se différenciant. Quand la remontée analytique opérée par Guillaume donne jour, en NSE, au couple protoobjet-protosujet, on a quelque certitude qu'elle ne conduit pas nécessairement à un idéalisme transcendantal. La NSE est une épistémologie génétique des microsystèmes linguistiques.

Tout se passe comme si l'oscillation neurosémantique avait un pôle empiriste et l'autre rationaliste et était par conséquent isomorphe au système nerveux central, cet ectoderme invaginé : au pôle protoobjet-protosujet l'extérieur informe l'intérieur, au pôle sujet / objet l'intérieur informe l'extérieur. Le phénomène étant cyclique, la forme de la cognition et les langues dans leur matrice cognitive, que la sémantique manifeste, ont la forme de la contradiction. Les spéculations de René Thom⁹ autour du schème de la prédation me servant quelque peu de caution (Toussaint 1983), j'oserai dire que le modèle oscillatoire m'a poussé très tôt à me demander s'il y avait, par exemple, un rapport entre les chiasmes systémiques tels que je les vois et les chiasmes optique et moteur, celui de la caryocinèse ou celui qui fait que le fond devenant forme et inversement, je vois alternativement soit une coupe, soit deux profils se faisant face, autre bascule d'hystérose.

Mais revenons à la linguistique. Une question, parmi d'autres, laissée en suspens : l'applicabilité du modèle à la sémantique lexicale. Je reprends ici Toussaint 1995, incité par Cadiot et Visetti 2001 que j'interprète. Si le « sens figuré » est au « sens propre » comme par ex. le mode quasi-nominal est à l'indicatif, où se trouve en pareil cas le couple subissant un renversement chiasmatique ? Le « figuré » émergerait du pôle protoobjet-protosujet de la matrice épistémique. Devant *l'Aigle de Meaux* vous n'êtes pas sujet devant un objet – ni plumes, ni bec – vous êtes, *en deçà de cette dichotomie*, dominé par diverses impressions laissées par un prédicateur menaçant. Devant *un aigle de la région de Cáceres*, vous êtes sujet, dominant, voyant un objet, dominé. Si vous avez peur, c'est une autre affaire.

Par ailleurs, la sémantique oscillatoire des lexèmes s'observe autant au plan diachronique que synchronique : le quasi-nominal est à l'indicatif comme *vouloir* est à *marcher comme manus à dominus*,

9 Pour faire court et parce que le livre est un régal (*cf.* Petitot 1992).

comme *folia*, NP, est à *folia*, FS. Un doigt d'explicitation : *ouis* « décline et tombe » d'une position de protoobjet à celle d'objet, *ouicula > oveja* : mouvement objectivant, objectiviste, des langues romanes.

3. Quand ce qui se passe à l'extérieur du domaine accroît la cognitivité du modèle linguistique

Que les microsystèmes linguistiques aient la forme de la cognition d'autres faits que ceux allégués ci-dessus en portent témoignage. Quand un pas décisif a été fait que ce soit dans les arts, en philosophie ou dans les sciences, cet acte cognitif est toujours décrit dans cette forme : ce n'est pas BA c'est AB¹⁰. À moins qu'il ne le soit sous la forme synthétique du chiasme merleau-pontien : *et AB et BA* (Varela 2002 et la NSE). De ce renversement chiasmatique le modèle des modèles est la substitution de l'héliocentrisme au géocentrisme. Aussi Kant tiendra-t-il à dire qu'il est l'auteur d'une « révolution copernicienne ». Qu'il ait raison ou non est un autre débat. Il nous suffit ici de noter qu'il a retourné la question : les objets régissent la connaissance *vs* la connaissance régit les objets. Ces chiasmes sont légion. Cantonons-nous à la linguistique, ou presque. Chiasme et analogie de nouveau : les praxématiciens diront de Robert Lafont qu'il « remet le guillaumisme sur ses pieds » (Lafont 1990 : 7) – ce que Marx disait de la dialectique hégelienne. Ici même, Jacques Bres, synthétisant son apport, dériver le point de vue de l'aspect et non l'aspect du point de vue. « Contenu inversé » *vs* « contenu posé », chiasme repéré par le structuralisme. Quant à l'histoire de la linguistique cognitive, elle est, américaine : cognitivismus *vs* énactionnisme. Vue de la PSM, elle serait « énactionnisme guillaumien » puis cognitivismus. À côté de ces chiasmes qui s'énoncent comme tels, et relèveraient des « sciences de la culture », la neurosémantique épistémique met au jour des microsystèmes linguistiques de forme chiasmatique. Ne sommes-nous pas en présence ici et là, des diverses émergences, sur des échelles différentes, d'un seul et même processus cognitif oscillatoire ?

Le cerveau produit des dichotomies, mais il est aussi et surtout le lieu où l'opposition nature / culture est dépourvue de sens.

Références bibliographiques

- CADIOT Pierre et VISETTI Yves-Marie, 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes*, Paris, Puf.
 CULIOLI Antoine, 1990, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation 1, 2, 3*, Paris et Gap, Ophrys.

10 Resterait à montrer que le chiasme ne fait pas qu'inverser un couple. Il en change le statut.

- FUCHS Catherine, 2004, « Pour introduire à la linguistique cognitive », *La linguistique cognitive*, Paris, Ophrys et Maison des Sciences de l'Homme.
- GUILLAUME Gustave, [1951] 1964, « La représentation du temps dans la langue française », *Langage et science du langage*, Paris et Québec, Nizet et Presses de l'Université Laval.
- LAFONT Robert, 1990, *Le Dire et le faire*, Montpellier, Praxiling.
- PIAGET Jean, 1967, *Biologie et connaissance*, Paris, Gallimard.
- PETITOT Jean, 1992, *Physique du sens...*, Paris, CNRS.
- THOM René, 1980, *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, 2^e éd., Paris, Christian Bourgois.
- TOUSSAINT Maurice, 1983, « Du temps et de l'énonciation », *Langages* n° 70 : 107-126.
- TOUSSAINT Maurice, 1989, « Un modèle neurosémantique... », *Études de linguistique appliquée* n° 74 : 37-50.
- TOUSSAINT Maurice, 1995a, « Universalisme et universalité : pour une physique des cas », *Anuario de estudios filológicos* (Cáceres) n° 18 : 507-522.
- TOUSSAINT Maurice, 1995b, « De quelques lieux de l'écriture », *Correspondance* (Cáceres et Bruxelles) n° 4 : 9-22.
- TOUSSAINT Maurice, 1995-1996, « Vers une théorie critique du sujet : une neurolinguistique cognitive anticognitiviste », *Cuadernos de filología francesa* (Cáceres).
- TOUSSAINT Maurice, 1997, « Le sujet du temps », *Cahiers de praxématique* n° 29 : 185-203.
- VARELA Francisco, 2002, « Le présent spécieux... », Jean Petitot, Francisco Varela, Bernard Pachoud et Jean-Michel Roy (éds), *Naturaliser la phénoménologie. Essais sur la phénoménologie contemporaine et les sciences cognitives*, Paris, CNRS : 341-406.

Ergativité nominale et actance verbale en basque

Didier BOTTINEAU

MoDyCo - Modèles, Dynamiques, Corpus, UMR CNRS 7114

Université Paris X - Nanterre

didier.bottineau@wanadoo.fr

Cette étude envisage l'acte de communication comme interaction dynamique par des moyens physiques entre deux unités cognitives distinctes confinées dans des systèmes corticaux discrets. Elle considère que l'invariant d'un opérateur est le profil anticipatif de l'opération cognitive mise en œuvre par l'interprétant, qu'il s'agisse d'un allocutaire distinct du locuteur ou de soi-même comme récepteur de son propre discours par la pensée intime ; la syntaxe prototypique d'une langue est la procédure énonciative partagée par les interlocuteurs pour (faire) exécuter les bonnes opérations dans le bon ordre en vue de constituer une interprétation réussie, comprise comme construction d'une scène mentale via des sélections notionnelles lexicales et des mises en rapports internes (confrontations par le procès verbal) et externes (détermination par ancrage situationnel et discursif). Cette procédure fluctue diachroniquement, dialectalement, voire individuellement de par le caractère analogique et expérienciel de son acquisition au cours du développement de la personne, mais elle constitue un formulaire cognitif commun de l'énonciation et de l'interprétation.

Pour la psychomécanique l'enjeu est de taille à divers titre : (1) les modèles construits sur base empirique sont selon nous avant tout *interprétatifs* – le linguiste se postant en observateur-récepteur de son objet ; (2) la langue est la visée ultime, mais on n'y a accès que via le discours en tant qu'interaction cognitive transitive (l'acte de langage) ou réflexive (la pensée verbalisée) ; (3) l'invariant d'une forme de langue est en premier lieu son potentiel interprétatif dans le cadre de l'interaction ; (4) il se décline en signifié de puissance a-contextuel et signifié d'effet contextuel par interaction réciproque entre opérateurs dans un contexte psychologique (avec des *reprofilages* et une flexibilité accrue du signifiant d'effet) ; (5) le mot et le morphème possèdent certes une part de contrôle prévisionnel des schèmes syntaxiques locaux instanciés lexicalement par l'acte de langage, (6) mais celui-ci dispose aussi d'un chaînage rituel en partie autonome relativement au lexique et propre au discours dans une langue : le parcours syntaxique

flexible formate le protocole d'interaction dialogique et le modèle par couplage de son profil propre et de celui des unités qui l'instancient (théorie de l'incidence). On considère inévitable et prometteuse une inflexion interactionniste de la psychomécanique, que la présente étude illustre au moyen d'une modélisation du système des marques de fonction en basque. Leur compréhension suppose une vue d'ensemble de l'énoncé.

1. Le domaine verbal

Le basque est une langue ergative à verbe (ou auxiliaire) final : la forme conjuguée de l'assertion prototypique occupe habituellement la dernière position de la proposition¹. Ceci concerne l'assertion indépendante, *Nik amari egia esango diot* « moi, à maman, la vérité, dire, **la-lui-je** »² = « Moi je dirai la vérité à maman », mais aussi la subordonnée, qui s'obtient par adjonction d'une flexion casuelle au verbe final spécifiant le rôle de la subordonnée dans la principale énoncée à la suite : *Esango diodanean* « quand je la lui dirai » (*diot* + nominalisation *n* inessif *-ean* = *diodanean*) ; *Esango diodala sinesten dut* « dire-de la-lui-je-que croyant le-je » = « je crois que je la lui dirai » (*diot* + conjonction *-la* = *diodala* ; la subordonnée est close par l'auxiliaire *diodala* et, à sa suite, la principale par l'auxiliaire *dut*). Diverses variations existent, comme la négation *Ez dut sinesten etorriko denik* « pas le-je croyant venir-de est-[subordination interrogative-partitif] » = « je ne crois pas qu'il viendra / vienne » (l'auxiliaire de la principale suit immédiatement la négation initiale, celui de la subordonnée est final).

Le « groupe verbal » est formé soit d'un simple radical verbal conjugué (conjugaison dite synthétique CS : *eraman* « apporter » > *daramakiot* « je le lui apporte »), soit d'un auxiliaire conjugué précédé d'un participe (conjugaison périphrastique CP où le radical reçoit des déterminations aspectuelles : *eraman diot* « je le lui ai apporté ») (Bottineau 2006). Le verbe basque marque un accord multiple avec de un à trois arguments nominaux sous la forme de pronoms non libres agglutinés au radical verbal (CS) ou à l'auxiliaire (CP), indiquant le rang personnel, le nombre et l'un des cas actanciels : l'absolutif A (seul obligatoire), l'ergatif E et le datif D (facultatifs) ; ceci détermine

1 On laisse de côté (i) le couple initial négation + verbe, (ii) le rejet du complément après le verbe passif, (iii) la mise en valeur post-verbale de certains arguments, traités dans Bottineau 2005.

2 Le présent n'incorpore aucune marque de temps isolable, contrairement au passé (+ *-n*) et à l'hypothèse (+ *-ke*) : au présent l'auxiliaire se glose comme une grappe de pronoms sans repérage temporel (*diot* = « la-lui-je »). Au passé : *nion* « je-lui-(la)-passé » (la morphosyntaxe du pronom liée varie selon les configurations).

quatre matrices actancielles, à savoir (avec des ex. CS) A *-nator* « je viens », AE *-dakusat* « je le vois », AD *natorkizu* « je viens à vous » et ADE *daramakiot* « je le lui apporte ».

A cela il faut ajouter la conjugaison allocutive (Bottineau et Roulland 2006b), laquelle incorpore un pronom supplémentaire de 2^e personne singulière masculine (-ka- et allomorphes -a- intervocalique et -k final) ou féminine (-na-, -n final) spécifiant l'identité du destinataire par « accord en sexe » et lui réservant le message (en présence de tiers) ou l'inscrivant dans le cadre d'un contact je-tu direct (d'où des valeurs émotionnelles s'échelonnant de la complicité amoureuse à l'invective). La conjugaison est dite allocutive uniquement lorsque ce pronom ne correspond à aucun argument nominal explicitable sous une fonction marquée par un cas (il n'y a pas de vocatif), et ce pronom s'insère de manière variable en des sites variables de l'agglutination selon les disponibilités par un jeu de chaises actancielles : *natorkio* « je vais à lui » > *natorkiok / natorkion* (idem, allocutif masculin / féminin) ; *esango diet* « je le leur dirai » > *esango zieat / zienat*. L'allocutivité n'opérant qu'à l'instant de parole et affectant les personnes de langage, cette conjugaison est exclue de la subordination : *esango diedanean / *zie(n)adanean* « quand je le leur dirai » ; tout rapport distancié à un énonciateur antérieur est proscrit.

2. Le domaine nominal

Pronom allocutif excepté, les pronoms liés de l'agglutinat verbal renvoient à des arguments explicitables par des participants lexicaux au cas correspondant : *Ni nator* « moi je viens » (A), *Nik dakusat* « moi je le vois » (E). Si tous les participants sont lexicalisés, leur rang, nombre et cas est reproduit par celui des pronoms liés que l'on retrouve dans le verbe par accord multiple³.

Pour sa part, le syntagme nominal se construit selon une partition matière / forme M+F : le segment M reçoit l'ensemble des marqueurs lexicaux obligatoires (le nom) et optionnels (l'adjectif, l'adverbe) dans l'ordre M = [((adv)) N (adj)] ((oso)) *etxe (polit)* « ((très)) maison (beau) » ; le segment F reçoit l'ensemble des marques de cas⁴, de nombre (pluriel) et de référence (déterminant ou non) par des marques

3 Toutefois au passif, l'agent, exprimé par un ergatif post-verbal, n'est pas repris par un pronom lié dans le verbe (structure intransitive). Certains dialectes comme le souletin tendent à ne pas incorporer au verbe le pronom lié datif qui reprendrait un argument du même cas : l'accord multiple n'y concerne que l'ergatif ; en revanche, ce dialecte fait la part belle à la conjugaison allocutive, qui précisément s'appuie sur des marques à morphosyntaxe datives.

4 Déclinaison simple : *Bilbon* « à Bilbao » (inessif) ; surcomposée : *aurrezko* « en or » (instrumental + génitif).

partiellement agglutinantes, partiellement synthétiques⁵. Le SN se forme par suffixation de F au dernier élément lexical de M quelle qu'en soit la nature (N ou Adj) mais signe la fonction de l'ensemble du segment M : *[etxe]an* « dans la maison », *[etxe polit]an* « dans la jolie maison ».

On distingue dans F deux types de cas (Bottineau et Roulland 2007) :

- *les cas périphériques circonstanciels* exprimant les relations spatiales verbales (ablatif, inessif, instrumental, allatif) et nominales (génitifs), compatibles entre eux selon une chaîne agglutinative profilée : *Bilborakoan* « en allant à Bilbao » ;
- *les cas centraux actanciels* A, D et E, strictement spécialisés, exclusifs entre eux et de tous les autres paradigmatiquement, non surcomposables en amont d'une marque de détermination, seuls susceptibles d'être reproduits dans le verbe par le pronom lié par le jeu de l'accord multiple.

Parmi eux, le seul « cas » obligatoirement présent (même implicitement pour un participant non lexicalisé), A, est dépourvu de marque propre et de valeur sémantique propre : *etxea* « la maison » (-a est un déterminant, pas une postposition casuelle), *Katua^A dator* « le chat vient ». Sous cette forme, le SN exprime un objet de discours à référent déterminé et pris pour repère mais sans rôle fonctionnel défini. Par contraste, les cas facultatifs, E, marqué par -k, et D, marqué par -i, sont munis d'une valeur propre :

- E adjoint au repère A un participant secondaire en position supérieure, dominante ou émettrice relativement à A, typiquement un agent relativement à patient ou un support d'agentivité : *Katuak^E sagua^A jaten du* « le chat mange la souris » ; le repère A est interprété en contexte comme patient parce qu'il est confronté à un ergatif : le repère isolément neutre est négativé par opposition à un partenaire polarisé positivement.
- D adjoint au repère A un participant secondaire en position inférieure, dominée ou réceptrice relativement à A telle que celle d'un expériment relativement à un phénomène inagentif, un accident, une situation : *Eguzkia^A (guri^D)dagokigu* « le soleil nous est » (« il fait beau et nous en sommes les bénéficiaires »). Le repère neutre A est cette fois interprété comme source, polarisé positivement, par

5 Dans la déclinaison surcomposée, les différentes postpositions sont bien distinctes et se succèdent dans un ordre caractérisable. Par contre, les marques de détermination et de nombre tendent à fusionner entre elles et avec le dernier cas marqué. Il y a agglutination hétérogène de marqueurs monofonctionnels et intégratifs.

confrontation à un participant secondaire marqué comme cible, de polarité négative.

- Si A est opposé à la fois à une source E et une cible A, son interprétation se restreint à celle de trajecteur intermédiaire entre les deux pôles : *Gizonak^E andreati^D loreak^A eman dizkio* « l'homme a donné les fleurs à la femme ».

Ce système d'assignation des rôles aux participants articule une configuration gestaltienne constituée d'un fond A⁰ (obligatoirement instancié) et de deux saillances (facultatives), l'une supérieure (E⁺) et l'autre inférieure (D⁻) formant un espace topologique orienté du « haut » vers le « bas » dans le sens gravitationnel, c'est-à-dire un espace cinématique comprenant des pôles reliés par une tension [(E⁺)A⁰(D⁻)]. Ce dispositif permet d'envisager un objet pris comme repère A⁰ soit isolément (configuration A⁰ *liburua* « le livre »), soit en opposition à un participant dominant (E⁺A⁰ *gizonak liburua* « l'homme, le livre »), soit en opposition à un dominé (A⁰D⁻ *andreati liburua* « à la femme, le livre »), soit les deux à la fois (E⁺A⁰D⁻ *gizonak andreati liburua* « l'homme, à la femme, le livre »), et de réinterpréter sa polarisation au gré des combinaisons.

La constitution par l'émetteur de l'un de ces appariements fait construire par le récepteur l'un des quatre distributeurs de rôles gestaltiens correspondants (ou *système de représentation* puissanciel), dont les positions vides +, 0 et - sont instanciées notionnellement par couplage lexical au segment M du SN (livrant en discours dans un énoncé donné un *système d'expression* effectif). Ces couples MF sont alors repris dans le verbe par des pronoms liés de *morphologie intégrative*, par exemple *-o-* pour le datif singulier de rang 3 (*daramakiot* « je le lui apporte »), *-e-* pour son pluriel (*daramakiet* « je le leur apporte ») : la reprise anaphorique d'une accrétion analytique MF mémoirisée se solde par une fusion intégrative qui la préconstruit en unité disponible, atome réutilisable dans la constitution de la molécule d'ordre supérieur. Le schème [(E⁺)A⁰(D⁻)] forme un système autonome, avec deux satellites E et D directement corrélés à un noyau A⁶ sans passer par le verbe : les arguments lexicaux A, D et E ne sont pas des expansions lexicales instantiant une matrice actancielle verbo-centrée ; c'est au contraire le verbe qui ajuste sa matrice à la configuration construite entre les noms en important une structure qui lui est extérieure : E et D euskariens sont des cas adnominaux, en situation d'apports incidiels facultatifs par rapport au support nominal obligatoire A, exactement comme des *adjectifs*, ce qui en fait des *compléments du nom* plutôt que du verbe, des *génitifs actanciels*. Le « sujet »

6 Pour certaines langues comme l'inuktitut, il est d'usage de nommer l'ergatif « cas relatif », c'est-à-dire relatif à l'absolutif.

du verbe est en fait *l'ensemble* de la configuration argumentale $[(E^+)A^0(D^-)]$ et non l'un de ses arguments privilégiés (comme en latin avec le nominatif et en français avec le sujet exclusif) : le sujet basque est *inclusif* et détermine un *accord multiple*, par opposition à un *sujet exclusif à accord unique*. Plus généralement, *l'ergativité est la mise en relation directe de cas nominaux facultatifs*⁷ *en fonction d'apport à un cas nécessaire en fonction de support, l'absolutif, et ce sans passer par le verbe*⁸.

3. La relation entre les domaines

Ces éléments permettent de caractériser le protocole suivant lequel la scène est construite en basque par l'interprétant tel que la syntaxe de la proposition assertive le laisse paraître. Dans un premier temps, le locuteur fait établir par l'allocutaire une *analyse de la matrice argumentale* en discriminant un fond nécessaire et des saillances éventuelles. Chaque argument reçoit d'abord sa définition lexicale M identifiant le participant, puis ses marques de connexion grammaticale F qui l'associent à un rôle de fond absolu A⁰ ou de saillance relative E⁺ ou D⁻. Cette phase se présente comme le *dramatis personae* d'une pièce théâtrale : *Jonek*^E = « (avec) Jean (dans le rôle) relatif supérieur (à un repère en attente) », *Amaiar*^D = « (avec) Amaia (dans le rôle) inférieur (relativement à un repère attendu) », *loreia* (A) = « (avec) la fleur (dans aucun rôle spécifié = non relatif = prise comme repère ou support) ». Cette valeur différencielle du cas morphologique postposé conditionne une stricte prohibition de la coréférence : un même participant ne peut en aucun cas figurer deux fois sous deux cas distincts, par exemple en fonction d'agent et de patient **nik ni* « je me ». Le basque s'interdit ainsi toute construction spéculaire et recourt à des lexies pour figurer les diathèses réfléchie et réciproque (Bottineau et Roulland 2006b). On a proposé par ailleurs que l'ordre de couplage M-F du participant au rôle constitue en fait le schème métalinguistique abstrait résument une séquence interlocutive simulée, un dialogue virtuel qui prévoit les besoins informationnels du récepteur en répondant explicitement à des questions implicites anticipées : [question 1] (*qui / quoi ?*) [réponse 1] M (la dénomination du participant) ; [question 2] (*dans quel rôle ?*) [réponse 2] F (la postposition, marque de connexion, de couplage à un site du schème gestaltien). Interpréter la

7 Certaines langues ont un seul cas relatif (l'inuktitut : l'ergatif), d'autres plusieurs (le basque : ergatif, datif) ; certaines langues ergatives constituent un sujet multiple intégratif (basque : accord multiple du verbe), d'autres pas (accord simple).

8 Ce modèle est donc absolument étranger à Dixon 1994, qui voit dans l'ergativité (verbocentré) le miroir de l'accusativité.

chaîne MF dans les termes d'un protocole dialogique intégré par le locuteur est une illustration de ce en quoi une syntaxe peut être formatée par une théorie de l'esprit.

Dans un second temps, le locuteur fait composer par l'allocutaire la synthèse du procès par une forme verbale qui incorpore son sujet multiple à quatre configurations valencielles possibles (A, EA, DA, EDA) sous la forme de pronoms liés fusionnant le rang, le nombre et le cas. Chacun de ces pronoms se sous-décline en un paradigme de variables allomorphiques dont la sélection est conditionnée par (i) la configuration actancielle, (ii) les paramètres TAM et (iii) la position syntaxique dans l'agglutinat (initiale, médiale ou finale) : la réalisation intraverbale du sujet multiple varie en formes et en distribution relativement au faisceau des paramètres verbaux (Bottineau et Roulland 2007). En matière de séquence dialogique intégrée, cette synthèse répond ainsi à la question soulevée par l'analyse : - Question 1 analytique = (*qui dans quels rôles ?*), - Réponse 1 analytique = couplages M/F (participants / rôles) ; - Question 2 synthétique = (*tout cela dans quel rapport relativement à nous ?*) - Réponse 2 synthétique = [agglutination verbale], dont la racine lexicale M (la dénomination de l'interaction entre arguments) et les composantes F (l'ensemble des pronoms liés actanciels, allocutifs, et les repérages de temps et de modalité). Ainsi se complète la procédure de constitution mentale de la scène « exprimée » telle que l'émetteur la suscite chez le récepteur. La proposition assertée dans sa formulation intégralement explicite et dans son ordre canonique articule ainsi successivement une *analyse actancielle distribuée dans le domaine nominal* et une *synthèse prédicitionnelle confinée dans le groupe verbal* s'appuyant anaphoriquement sur l'acquis constructionnel mémorisé laissé par le premier domaine : par ce logiciel qu'il n'invente pas et ne pilote pas conscientement, l'émetteur fait exécuter par le récepteur une séquence binaire analyse / synthèse. Il a toutefois le loisir d'en faire varier l'exécution (i) en n'explicitant que certains constituants nominaux et (ii) en gérant leur ordre avec une certaine liberté (mise en relief initiale dite *galde-gaia*) ou contrainte (thématisation négative, extraposition finale de l'agent du passif, etc.).

La seule véritable impossibilité consiste à occulter totalement la phase analytique : **nator* « je viens » ne peut constituer un énoncé isolément. Un verbe simple conjugué final s'appuie obligatoirement sur un constituant nominal initial, actanciel (*Ni nator* « moi je viens ») ou circonstanciel (*Orain nator* « je viens maintenant ») ; en leur absence le verbe est préfixé de *ba-*, forme réduite de *bai* « oui » et préfixe du verbe conjugué de la protase des phrases conditionnelles (ce qui rappelle très précisément les emplois de *si* français) : *Banator* « si je viens » ou « je viens effectivement », « j'arrive » (cf. *do* dit emphâ-

tique anglais). Si la phase analytique est totalement implicite, son exécution conceptuelle *pro forma* est garantie par un préfixe d'approbation grammaticalisée qui en certifie la validité.

Conclusion

Le basque enregistre *en langue* les postpositions, marques de connexions *de discours* que l'émetteur fait exécuter par le récepteur dans le cadre du schème analyse / synthèse caractérisant l'unité phrasistique envisagée comme chaîne de stimuli lexicaux et grammaticaux présidant à l'activation des notions mémorisées et leur composition en une scène, le procès. Ces *marqueurs de fonctions effectives*, prédéterminées en langue, séparent des morphèmes formels disjoints des lexèmes matériels confinés dans la zone lexicale du syntagme nominal. Ils diffèrent du système flexionnel latin, de portée lexicale non syntagmatique (d'où accord possible entre nom et adjectif, entre sujet et attribut accusatifs d'une infinitive, etc.). Ils diffèrent des clitiques romans, formes intégratives opaques où l'on ne discerne pas une racine lexicale d'un affixe casuel. Notre modèle attribue à l'interaction et à l'allocutivité un rôle central, mais elle retrouve par cette voie même des systèmes d'interprétation des faits linguistiques bien rôdés tels que le tenseur puissance / effectuation / effet. A l'instar des travaux de Douay et Roulland, il propose une inflexion interactionniste de la psychomécanique.

Références bibliographiques

- BOTTINEAU Didier, 2003, « Le problème de la réflexivité en basque », Colloque *L'Enoncé réfléchi*, Seloen, Lille, 13-15.11.03 (à paraître).
- BOTTINEAU Didier, 2005, « Prédication et interaction cognitive en basque », *Mémoires de la Société de Linguistique, XIV*, Louvain, Peeters : 97-132.
- BOTTINEAU Didier, 2006, « Les formes non finies du verbe basque », Blavillain O. et Guimier C. (éds.), *Travaux linguistiques du Cerlico, 19, Les formes non finies du verbe -I-*, Presses Universitaires de Rennes, <http://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00097938/en/>.
- BOTTINEAU Didier, 2007a, « Personne de langage et personne de langue en basque », à paraître, Presses Universitaires de Rouen.
- BOTTINEAU Didier, 2007b, « Type syntaxique et interaction cognitive en breton, en français et en basque », à paraître, Presses du CNRS.
- BOTTINEAU Didier, 2007c, « La morphosyntaxe allocutive du sens grammatical », *4^e Rencontres de Sémanistique et Pragmatique*, Orléans, 13-15.06.06, à paraître, Université d'Orléans.
- BOTTINEAU Didier, 2007d, “Syntactic types and cognitive interaction”, communication au colloque *Language, Culture and the Mind*, Paris, ENST, 17-20.07.06, à paraître.

- BOTTINEAU Didier et ROULLAND Daniel, 2006a, « La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité », in Louis BEGIONI et Claude MULLER, *Problèmes de syntaxe et de sémantique dans les langues naturelles, Volume d'hommages au professeur André Rousseau*, Ceges, à paraître, Presses Universitaires de Lille.
- BOTTINEAU Didier et ROULLAND Daniel, 2006b, « Le problème de la réflexivité en basque », communication au colloque « L'énoncé réfléchi », EA Seloen, Université Lille 3, à paraître dans les *Actes* (PUR, fin 2006).
- BOTTINEAU Didier et ROULLAND Daniel, 2007, « Les types agglutinatifs dans la morphosyntaxe du basque », communication au colloque Crisco / MoDyCo *Les agglutinations dans la morphologie et dans les langues, Approche typologique et contrastive et théorisation*, Université de Caen, 19 mai 2006, à paraître dans *LINX*, Université Paris X - Nanterre.
- CADIOT Pierre et VISSETTI Yves-Marie, 2001, *Pour une théorie des formes en sémantique : motifs, profils, thèmes*, Paris, Puf.
- DIXON Robert M.W., 1994, *Ergativity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DOUAY Catherine, 2000, *Eléments pour une théorie de l'interlocution, Un autre regard sur la grammaire anglaise*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DU BOIS John, 1987, “The Discourse Basis of Ergativity”, *Language* n. 63: 805–855
- HUALDE José Ignacio and DE URBIÑA Jon Ortiz (eds.), 2003, *A Grammar of Basque*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- ROULLAND Daniel, 2003, « Gentlemen, include me out : à propos de l'ergativité », *Travaux Linguistiques du Cerlico 16*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Portée d'une linguistique cinétique

André JACOB

S'il y a une importance du *cinétique*, dans un monde où le mouvement tend à l'emporter sur le repos – même lors du processus de décomposition d'un être immobilisé par la mort – la théorie guillaumienne occupe une place singulière et précieuse, dans la manière d'aborder les langues. Surtout, face au mouvement définitisé des corps par Galilée, à distance d'Aristote, en s'inscrivant dans l'histoire du traitement langagier de la pensée, elle aura tendu à inverser, à la faveur d'une opérativité linguistique, la référence aristotélicienne à l'immobilité d'une pensée appelant à la *contemplation*, en explication des modalités, même intellectuelles, de l'*action*.

Aux dépens du dualisme cartésien de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière, de la pensée et de l'étendue, l'aboutissement des recherches sur l'activité linguistique de Leibniz, Condillac et Humboldt dans la notion saussurienne de « mécanisme de la langue » n'aura été que programmatique par rapport aux propositions guillaumiennes à partir de *Temps et verbe*.

Aussi serons-nous amenés à tenter d'éclairer la généalogie du cinétisme qu'elles ont mis en avant, en situant ce qui est devenu (encouragé par Roch Valin) « psychomécanique du langage » ; puis en confrontant la dynamique ainsi engagée avec une opposition synchronie/diachronie, que le théoricien aura déplacée, sinon contournée. Avant de nous demander si la portée anthropo-logique (parce qu'éclairant incontestablement la condition humaine) de cette linguistique cinétique excède le champ linguistique – glosso-cinétique qu'est la psychomécanique – en direction d'une *anthropologie opérative*. Celle-ci mettrait en place le cinétisme linguistique par rapport à d'autres mouvements du comportement humain – de la motricité aux gestes et à leur reprise éthique, avec les risques d'une « chute » dans le mal.

Généalogie du cinétisme guillaumien

L'enjeu historique ne saurait être sous-estimé. Sous l'égide de la révolution copernicienne de 1543, s'achevant dans la théorie newtonienne de la gravitation universelle en 1687, la mise sur pied par Galilée, puis Descartes, d'une explication de la nature par figures et par mouvements, pouvait faire souhaiter à D. Hume en plein XVIII^e siècle

devenir le Newton du monde moral. Mais les tâtonnements psychologistes de l'associationnisme ne pouvaient fournir qu'une mécanique anthropologique au rabais. Il fallait attendre la maturation proprement anthropologique de Hegel (dans la *Phénoménologie de l'Esprit*, en 1807) et de son contemporain Humboldt, avec l'émergence d'une *science du langage* digne de ce nom, plus apte à collecter des mouvements précis et signifiants que la psychologie – ou la sociologie. Mais ce n'aura été qu'au XX^e siècle, avec *Temps et verbe* (1929), que l'on vit instaurer une linguistique cinétique – irréductible aux tentatives behaviouristes ou réflexologiques des précédentes décennies, auxquelles se sera prêté L. Bloomfield, à la même époque.

Pour habiliter ce registre de « figures et mouvements », honorant l'impératif « expliquer du visible compliqué par de l'invisible simple » formulé en 1912 par J. Perrin dans *Les Atomes*, un travail d'abstraction et de systématisation aura été nécessaire.

Vers une psychomécanique du langage

Tout en étant heureux d'être membre d'une Association internationale indexée sur ce vocable de psychomécanique où je retrouve un peu ma famille, je rappelle cependant, surtout aux plus jeunes générations, mes réticences réitérées sur l'emploi de la racine *psycho-* (plutôt *noo-* ou *glosso-*) qui a souvent dû nuire à son auteur. Equivoque accrue dans l'article de 1939, « Esquisse d'une théorie psychologique de la déclinaison ».

1. Avec F. de Saussure, la notion de *système* – généralement remplacée après lui par celle, moins précise, de *structure* – pouvait promouvoir une linguistique explicative en dépassant une description morphologique, peut-être préalable, mais insuffisante.

2. En particulier, l'accès à une systématique des langues permet de révoquer une linguistique purement analytique et statique, qui favorisait un structuralisme « plat » et une opposition primaire et superficielle à un point de vue diachronique relayant la grammaire comparée. Le mentalisme – ou la signification – impliqué par une « systématique » linguistique avait d'ailleurs sans doute encore moins besoin de la racine « *psycho* » que lors du passage à un registre « mécanique », souvent réduit à « aveugle ».

3. C'est au niveau systématique même de la langue que la priorité du schème sur les signes en marque la dimension *théorétique*. Non seulement dans le rapport du linguistique au cognitif, mais plus largement à ce qu'on peut appeler l'*extériorité* sémiotique. Importance des signes et de la signification, magistralement mise en lumière par Peirce à la fin du XIX^e siècle, qui a un double intérêt :

- (a) Relais de l'intériorité augustinienne et des philosophies de la conscience au profit de philosophies de la communication ;

(b) ensemble de dispositifs nous ouvrant au monde, qui scellent une extériorité qu'on peut appeler « non cartésienne » — et qui trouvera sa forme extrême chez Lévinas.

Cela exclut de faire dépendre le langage d'un éclairage seulement interne — sous prétexte du progrès de neurosciences poursuivant la détermination des zones du cerveau dont relèvent deux types de langage. Certes, il y a un bon demi-siècle, G. Guillaume préconisait lui-même les contacts avec des spécialistes de l'aphasie comme A. Lombredane. Mais les schèmes sublinguistiques dont faisait état *Temps et verbe* appellent à un fructueux dépassement de l'externe et de l'interne, qu'auront à préciser les cinétismes linguistiques.

4. Le relais *mécanique* du systématique permet de passer de l'explicatif au fondatif : d'une fondation paradoxale qui (à l'encontre de la « solidité » matérielle concernant la construction d'une maison) retrouve le *mouvement* de la physique — dès la structure de l'atome avec ses électrons — et de la cosmologie — où la gravitation autorise l'équilibre de la vie terrestre dont nous bénéficiions (à un certain nombre de séismes près).

5. Dès lors, on assignera — à la frontière du géométrique et du mécanique — les modalités d'une linguistique opérative ou cinétiqe à un ensemble de passages du *large à l'étroit* et réciproquement, dont la signifiance et les implications anthropo-logiques — qui vont de pair — sont frappantes. Qu'il s'agisse en effet de la tension entre l'universel et le singulier dans le système de l'article ou de la formation de l'image-temps à partir de l'*in posse* de l'infinitif — par le canal de la première personne de l'indicatif, avec son ouverture respective au passé et au futur — la nomination et la temporalisation verbale font sens.

Tandis que l'opposition des ponctualités du seuil d'inversion ou de l'émergence de la première personne à des extensions indéfinies traduit d'emblée la relation anthropo-logique impliquée par l'insertion de l'individu dans l'univers.

La priorité de la synchronie

Pour mieux situer ces mouvements inhérents à la langue, qui autorisent la cohérence et l'économie de *n* discours, sans doute n'est-il pas inutile de les rapporter à une notion de *synchronie* que Saussure n'avait pas scrutée jusqu'au bout et dont G. Guillaume s'est assez vite abstenu d'user pour rendre compte de ce qui se produisait dans l'acte de langage.

1. En se référant généralement à un « temps opératif » (il faut du temps pour parler, comme il en faut pour marcher), il ne tirait pas toutes les conséquences de sa remarque complémentaire : « pour parler, on n'a pas besoin de connaître l'histoire de sa langue, mais essen-

tiellement les moyens qui sont instantanément à notre disposition ». C'était reconnaître le caractère second, sinon anecdotique, de la diachronie par rapport à la synchronie : la position « savante » de langues en évolution, en marge de l'avant-science qu'est la langue elle-même comme fonctionnement. C'est pourquoi, malgré – ou à cause de – la priorité accordée à la problématique du temps humain dans ma recherche, j'avais d'emblée tenté de mettre l'opératif en rapport avec le synchronique, en parlant de « synchronie opérative », notamment dans *Temps et langage* (non sans l'avoir croisée p. 41 des *Exigences théoriques de la linguistique selon G. Guillaume*). Bien avant de me demander, lors du Colloque de Cerisy de 1985, si le temps *opératif* – dont l'interprétation, entre imaginaire et réel, ne va pas de soi – ne jouait pas un rôle dans le temps *existentiel*, qui retient phénoménologues et littéraires (directement chez Proust, ou indirectement chez G. Poulet) : Communication reproduite dans le n° 7 des *Cahiers de praxématique* en 1986.

2. En fait, dans les deux cas (temps ou synchronie opératifs), une ambiguïté peut se glisser : à distance même de la longue durée d'une langue et de la plus ou moins courte durée d'un discours.

(a) D'abord comme possibilité à *tout instant* d'actualiser des éléments de langue en formant un discours, l'opérativité linguistique apporte une dimension constructive à ce que la linguistique structurale – entre Saussure et Chomsky – appelait commutation. C'est le temps minimal de l'actualisation de virtualités qui est en jeu. Et il concerne tous les sujets parlants.

(b) Cependant, en se reportant à l'analyse guillaumienne de l'article ou des systèmes verbo-temporels, on a un temps opératif débranché de toute formation de discours. On saisit le caractère mécanique d'un système, on restitue une chaîne de virtualités :

Universel – Singulier – Universel	ou	Infinitif
		Subjonctif
		Indicatif

où même l'actualité du présent de l'indicatif est visée dans sa généralité, hors de tout événement ou contexte phrastique. Mais le cinématisme, identifié pour ainsi dire à l'état pur, ne relève pas moins d'une synchronie opérative que lorsqu'elle correspond au présent du Sujet qui parle. C'est peut-être là que l'éclairage cinématique oblige à opposer une synchronie *opérative* à la synchronie *méthodologique* (point de vue non diachronique sur la langue) proposée par Saussure, qui aura donné lieu à la synchronie strictement statique de ses successeurs.

(c) Enfin dans les deux cas une problématique de l'Instant est en jeu. Car, à l'intérieur même de la langue, le temps opératif *ordonne* des virtualités, sans que se pose la question d'en *mesurer* les délais. Le temps endo-linguistique de l'opérativité, hors de laquelle la langue ne serait que l'ombre d'elle-même – une abstraction où l'ana-lyse privilierait le *lytique*, la dissolution, par rapport à l'*ana*, la remontée com-préhensive – ce temps relève d'une modalité de l'Instant : en rapport avec de la puissance, d'un « en puissance », qu'on ne saurait étendre dans un temps spatialisé, mais tout au plus « figuré ». Instant dont la raison d'être et l'effectivité se situent dans la possibilité d'utiliser des virtualités à *tout instant*.

Dans le cas exo-linguistique du passage de la langue au discours, on est dans un contexte d'ex-pression ou d'inter-locution, qui autorise instantanément à mettre en ordre, discursivement et non plus systématiquement, des éléments ou des vocables. On a affaire à la face *active* (correspondant à l'acte) et *inventive* du « à tout instant » : passage indéfiniment diversifié de possibles à des réalisations discursives.

3. En tout cas, on est amené à réinterpréter le couple humboldtien (issu d'Aristote) *ergon / energeia* et à constater que, dans le cadre épistémologique développé par Piaget au milieu du dernier siècle (*l'Introduction à l'épistémologie génétique* est de 1950), il n'y a pas de structure sans genèse. L'écart différemment pris au cours de l'histoire de la pensée occidentale par rapport à l'éternité de *noeta* platoniciens trouve ici, avec une opérativité sans doute inséparable d'une théorie du Sujet, l'une de ses avancées les plus fécondes.

4. C'est dire qu'une linguistique cinétique, au lieu de faire sommairement — et non sans arbitraire — de la synchronie une « coupe » dans la diachronie, cherche à élaborer les conditions d'exercice d'une activité (synchronique) qui est celle de tout locuteur, en deçà de l'intervention élucidatrice des linguistes. Peu importe l'appellation retenue (entre « psychomécanique » et théorie « opérative ») : ce n'est pas un hasard si Guillaume, entre 1929 et 1957, a essentiellement fait porter son effort sur les *systèmes* qui permettent de former des discours, avant d'aborder la théorie des *aires*. Ce n'est qu'à la lumière de ce que font les locuteurs, qu'on pouvait s'attaquer à la constructivité à l'œuvre dans ces opérativités, c'est-à-dire rapporter ce que nous avons cru pouvoir appeler une « logogenèse » à ce qu'il a justement nommé « glossogenèse » : refonte constructiviste d'une diachronie tributaire de la linguistique historique.

5. Peu importe également si l'éclairage « glossogénétique », qui parachève la théorisation, tendait à être jugée prioritaire par son auteur : sans doute parce que plus purement linguistique que des « actes de langage » qui pourraient requérir la contribution de psychologues,

sociologues, logiciens ou psychanalystes – sans oublier l'intérêt primordial qu'y portent les philosophes. On n'a pas plus à trancher que dans l'aporie de la poule et de l'œuf. Tout au plus peut-on remarquer que la construction des langues régit les conditions renouvelées de l'interlocution, là où l'opérativité s'ancre (*individuellement*) en tout locuteur : avec l'éventualité (*collective*) d'écart qui se répercute sur le tout linguistique, en le faisant évoluer. De toute manière, il ne saurait y avoir de cercle vicieux dans un processus où des forces (de la *vis à la virtus*) ne cessent de s'exercer pour maintenir l'équilibre et l'efficacité de la communication entre les hommes.

6. Au bout du compte, les cinétismes mis en place par la théorie guillaumienne spécifient, comme on peut s'y attendre – dans les différents champs linguistiques – l'opérativité qu'une phénoménologie du langage ne pouvait qu'appeler de ses vœux : subordonner à l'activité de Sujets parlants toute analyse linguistique, dont la conceptualisation, diverse selon les langues, ne saurait évacuer la dynamique cohérente qui permet de parler significativement. Car aucune théorie linguistique ne relaie mieux, par son souci de mécanismes simples mais cachés, les grammaires assumées par les locuteurs de milliers d'idiomes, bien avant que des linguistes en aient décrypté les formes.

De la psychomécanique à une axio-cinétique

La portée d'une linguistique cinétique comme la théorie guillaumienne est déjà considérable par elle-même si, près d'un demi-siècle après la disparition de son initiateur, elle induit bien l'idée émise par Hume que nous avons rappelée, mais en la rectifiant : que l'extension d'une mécanique de la nature à l'homme trouvait sans doute dans la linguistique son plus plausible terrain. Le privilège du linguistique sur le psychologique (devenu réducteur avec le behaviourisme watsonien) pouvait ouvrir la voie, dans son aspect paradoxal même, à une « mécanique des significations » (titre du chapitre VI de *Temps et langage*), caractéristique de l'idée psychomécanique.

Plausibilité de la mécanique linguistique

Ce n'est pas par hasard que l'on a pu qualifier la linguistique de « science pilote », même si bien des divergences ont pu se manifester au cours de son essor.

1. Du plan phonique au plan grammatical ou morpho-syntaxique, l'opposition entre les *éléments*, puis la rigueur des *mécanismes*, ont pu orienter la recherche vers les binarités, puis vers les figures et les mouvements. La linguistique pouvait ainsi devenir d'autant plus valablement le vis-à-vis des « sciences dures » que sa visée et ses moyens contrastaient avec ceux dont disposaient ces dernières :

- (a) écart entre la mise en *ordre* langagière et la mesure ou le calcul dans le champ physico-mathématique ;
- (b) opposition entre l'organisation *symbolique* et la structuration du monde sensible ou *matériel* ;
- (c) plus largement : intérieurisation de la saisie (cosmologique) de l'univers en un « univers-idée », qu'est la langue ;
- (d) ultérieurement, émergence de moyens de penser, face aux structures des corps et du monde vivant en général.

2. C'est dans ces conditions que la langue, théorétiquement comprise, nous est apparue depuis longtemps comme une *matrice anthropo-logique*, clé de l'avènement d'un monde humain, médiatisé par des Sujets parlants. Ainsi, est-ce en liaison avec les Sujets qui la portent immanquablement – dans quelque idiome que ce soit – que la figuration conique s'est imposée à nous, par delà les suggestions guillau miennes de « concentrique » ou de « semi-circulaire » en 1951 dans « La langue est-elle ou n'est-elle pas un système ? » Conicité expressive à la fois de la tension entre *l'universel* et le *singulier* – particulièrement manifeste dans le système de l'article, en bout de course de la construction des parties du discours ; et du double procès de *virtualisation* et d'*actualisation*, qui sous-tend la corrélation continuée entre langue et discours. Procès capital, stipulant que c'est au moment même où *de la langue* s'*actualise* en *un discours* que du linguistique proroge les virtualités dont il est constitué. Tandis que, complémentairement à la généralité de cette genèse réciproque, la chronogénèse – sur laquelle a sans doute été prélevée notre conicité (à distance du cône bergsonien de la mémoire) – illustre richement le passage du virtuel (infinitif) à l'actuel (indicatif).

3. Ainsi s'impose une tension conique, du large à l'étroit (dont le tenseur binaire radical ne serait qu'une modalité particulière), qui demande à être maintenue, constamment régénérée, pour autoriser sémiotiquement la *discipline* de la pensée. Cela à l'encontre des insinuations de R. Barthes sur une langue « fasciste » – que j'avais dénoncées dans *Le Monde*, peu après sa *Leçon inaugurale* au Collège de France, début 1977, et qui a suscité assez récemment un essai littéraire fort judicieux.

Cette tension *conique* est alors spécifiée par des *vecteurs* (visées, adresses, projets...), chaque fois que l'on ne parle pas pour ne rien dire – correspondant à un « tourner en rond » bavard ou redondant, qui résultent d'un enfermement intellectuellement stérile. On passe fâcheusement d'exercices dans un champ d'altérité à ceux qui ne sortiraient pas de la sphère du Même. La portée d'une telle opposition, en débordant le registre du langage, suggère une extension plus largement anthropo-logique du cinétiqe.

4. A vrai dire, la priorité du mouvement sur le repos excède d'autant plus le domaine du langage que celui-ci a particulièrement lieu de *fixer* un certain nombre de traits de l'expérience, en déterminant et en nommant – au terme d'*analyses* – maint élément du devenir. Et le versant d'altérité ou d'ouverture d'un avenir ne réplique pas moins, au niveau de l'action ou de la perception, à un versant de similitude ou de ce que nous croyons devoir appeler « passeïsation ». Quelles que soient ses démultiplications, la condition humaine a quelque chose d'indivisible, où les cinétismes linguistiques trouvent des répondants. Dans l'Anthropo-logique – ou la Diatropique (indexée sur l'articulation d'un « tourner » et d'un « retourner ») que nous visons depuis longtemps – la langue comme puissance d'ouverture (de discours) à tout instant (comme le voulait G. Guillaume) – demeure bien le pilier de toute temporalisation humaine.

Hypothèse d'une extension anthropo-logique

1. Le privilège fondatif de la langue, en regard de formations et de comportements sociaux banalisés, n'est pas arbitraire. Il tient à ce qu'elle *n'est pas une institution comme les autres*. Elle est « internalisée » ou involuée en chacun de nous, qui devient du coup Sujet-parlant. Elle est, dès lors, condition de dépassement de la violence, par un processus de personnalisation de divers traits de socialité ou de manifestations psycho-sociales, régis par des contraintes, des subordinations et une passivité s'inscrivant dans des lieux convenus et un temps cyclique devenu « temps des horloges ».

2. En vis-à-vis de phénomènes gravitationnels auxquels se prêtent les conduites humaines – éclairées ou non par la psychanalyse – la tension de Sujets parlants se révèle peu séparable de celle de Sujets agissants : en quête d'autonomie et d'échange. L'auto-inter-fondation qui s'y cherche est corrélative d'une quête de sens impliquant une axio-genèse (engendrant du sens, du « digne de »), qui donnera lieu à une ou des axio-cinétiques. L'extension anthropo-logique envisagée détecte des mises en œuvre, dans le cadre d'une philosophie pratique dont l'opérativité linguistique était le noyau théorétique.

3. La tension axiologique, qui conjoint une visée de sens susceptible de s'élargir et de s'approfondir en sens de la vie et une fondation toujours devant nous – *a parte post* plutôt qu'*a parte ante* – peut se relâcher, voire éclater, en négativant l'axio-cinétique en direction du mal. La perte de hauteur, la chute selon une verticalité « catastrophique », marquent l'ambivalence de l'axio-cinétique : le mal, anthropologiquement compris, correspondant précisément à l'*abaissement*, qui illustre négativement cette cinétique de l'humain. C'est dans ce contexte de *défaillance* ou de faillite que nous avions du reste été amené à introduire cette notion d'axio-cinétique (dans *Aliénation et*

déchéance, paru en 2000, p. 29). On notera en outre que le champ de *stabilisation*, auquel aboutissent globalement bien des initiatives, produit des normes plus ou moins respectées et confirme la circularité probable de toute visée de sens, avec la part d'aliénation qui s'y attache.

4. La généralité d'un « cinétique » ambivalent et la singularité du registre linguistique ne sauraient faire de doute : si l'on mesure que les *casus* de langues comportant des déclinaisons voient tomber *symboliquement* ce qui tombe : soit *matériellement* dans le monde sensible en vertu de la pesanteur, soit *axiologiquement* comme aboutissement dans le monde moral. Ainsi, les mouvements qui montent et descendent – de la motricité à la moralité – se prêtent également à des chutes, dans des systèmes de cas où des prépositions peuvent les suppléer, en l'absence de déclinaison. C'est un signe de l'*unité plurielle* des mouvements humains que, dans la priorité du dynamique sur le statique, de la vie sur la mort, de l'art sur l'inerte – qui appellent à préférer l'élévation à la chute ou à la débandade – le cinétisme se montre diversement *moteur* et *tension* de l'expérience humaine.

Finalement, ou bien G. Guillaume aura peut-être été le Newton du monde moral, en habilitant une *mécanique linguistique* en vis-à-vis de la gravitation universelle : au point que l'on puisse (coniquement) figurer la puissance du langage, tendue entre l'universel et le singulier – face à des sphères où la clôture et la dépendance des *ego* éludent cette tension. Ou bien d'autres sciences humaines pourront, dans son sillage, honorer un éclairage cinétique, sinon une mécanique proprement dite : perspective ouverte à un plus ou moins long et aléatoire avenir.

Conclusions

1. La portée d'une linguistique cinétique consiste donc, dans un premier temps, à avoir habilité un relais anthropo-logique de la mécanique rationnelle – qui aura précédé la mise en lumière de cette dernière : dans le fonctionnement de Sujets parlants ayant vécu bien avant Galilée et Descartes. Ainsi, expliquer par *figures* et par *mouvements* ne concernerait pas seulement la nature, mais l'activité linguistique – régie par une langue, avant-science de toutes les sciences – qui habite diversement tous les hommes.

2. Dès lors, à partir de la motricité du corps – et des gestes qui pourront en relayer les raisons d'intervenir – l'insertion dans une fonctionnalité sociale peut nous enfermer dans un tournoiement ou une gravitation, qui en soulignent la pesanteur dénuée de grâce. Celle-ci supposerait au contraire la reprise d'un élan de vie, où la puissance de *symbolisation* autoriserait des réalisations signifiantes et désintéressées.

3. Car le sens de la vie – à mettre en œuvre existentiellement – est, par delà toute communication vitale, l'enjeu ultime du maniement des significations engendrées et mises en place par le langage. L'inventivité du *sens* a à lutter contre son délitement : dans un cadre où le cinématisme conjoint la chute à l'ascension, le tourner en rond à la conversion transfiguratrice. Ainsi, la *portée* d'une linguistique cinéti-que – pratiquée par les participants de ce Colloque – pourrait bien être *anthropo-logique* et *éthique* : en approchant la consonance de l'homme avec un univers, à l'égard duquel il ne saurait pourtant combler le gouffre qui l'en sépare.

La notion d'effection en psychomécanique du langage : essai de définition

Pierrette VACHON-L'HEUREUX

Fonds Gustave-Guillaume / Université Laval

Québec (Québec) G1E 5V4 CANADA

vachonlheureux@webnet.qc.ca

La notion d'effection est fondamentale en psychomécanique. Elle s'impose à titre de réalité théorique qui témoigne de l'évolution de la pensée de Guillaume au cours de sa longue réflexion sur le phénomène du langage. La notion d'effection entretient des rapports importants avec les notions de *temps opératif*, d'*actualisation* et d'*énonciation*. Dans l'œuvre de Guillaume, l'effection permet de situer le sujet parlant dans l'acte de langage et de formuler la théorie des aires glosso-géniques. Enfin, la notion d'effection explicite la relation saussuriennne de la langue et de la parole en y apportant une dimension théorique insoupçonnée jusqu'alors, celle de la nécessaire ordination puissance / effection / effet.

1. L'effection : la notion et le terme

Dans le vocabulaire technique de la psychomécanique du langage (Douay et Roulland 1990 : 66), à l'article *effection*, on peut lire :

L'effection est le processus de transition entre le plan de puissance et celui de l'effet. *Effection* est synonyme d'*actualisation*, la puissance étant la face virtuelle de l'effectif et l'effectif la face actuelle de la puissance. L'article est de ce fait un signe d'effection du nom.

L'incluant de la définition évoque une notion dynamique : il s'agit d'un processus, donc d'une activité, de transition d'un plan à un autre. Ainsi définit, le sens d'*effection* entretient un lien étroit avec le terme *actualisation*. Le terme *effection* est présenté comme synonyme d'*actualisation*. Dans l'article consacré à la dichotomie actuel / virtuel (Douay et Roulland 1990 : 18), on peut lire : « S'il fallait résumer d'un mot la conception guillaumienne du langage, c'est certainement celui d'*actualisation* qu'il faudrait retenir. » Notons qu'à l'article *effection*, le renvoi est fait aux deux dichotomies, deux cadres conceptuels dans lesquels cette réalité se définira : à la fois dans celui de l'actuel et du virtuel et dans celui du puissanciel et de l'effectif.

Dans le *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage* (Boone et Joly 1996 : 138), une entrée *effection* est proposée

pour placer un renvoi à l'article consacré au mot *effet*. L'article démontre, en reprenant un texte du *Problème de l'article*, que la réflexion de Guillaume sur le mot *effet* circonscrit déjà la réalité que désignera plus tard la notion d'*effectuation*.

... Soit le mot *effet*. Le déplacement de la pensée de l'extérieur à l'intérieur de la forme est sensible. Pour qu'il y ait « effet », il faut qu'une chose première influence une chose seconde. C'est cette influence qui, en puissance, constitue l'effet. Ce qui, après action, subsiste d'elle dans la chose seconde représente l'effet en réalité. Il apparaît ainsi que le mot *effet* recouvre d'abord dans l'esprit un intervalle entre une chose qui agit et une chose qui subit : mais à mesure que l'idée évolue, au lieu de demeurer inscrite dans cet intervalle, elle se replie sur le dernier terme.

Dans l'article consacré à l'actualité et à la virtualité (Douay et Roulland 1990 : 36), le seuil qui sépare en chronologie notionnelle l'avant de l'après, le virtuel de l'actuel et la puissance de l'effet est dit correspondre à l'« effectuation, ou actualisation ». Encore une notation de synonymie. L'article conclut : « L'opposition virtuel / actuel est donc *dynamique* : elle présuppose l'ordination puissance / effectuation / effet, c.-à-d. une actualisation. »

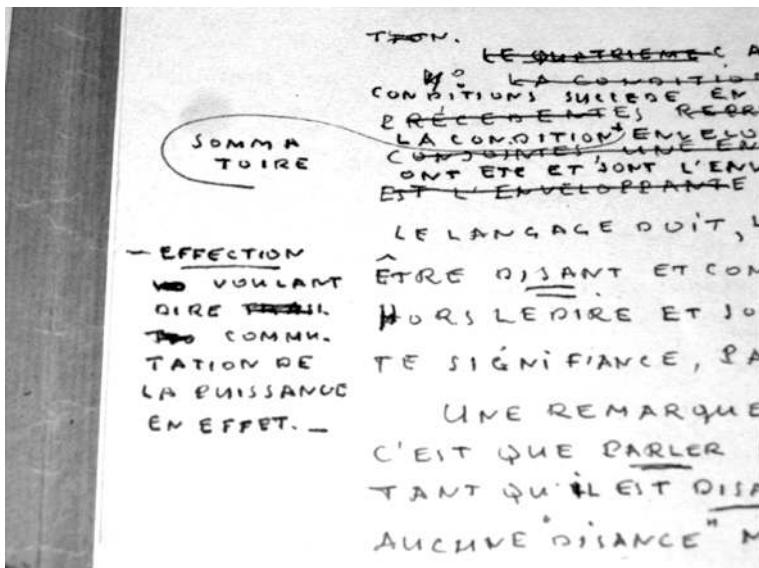


Figure 1.

Le terme *effectuation* apparaît tardivement dans l'œuvre de Guillaume. C'est dans sa conférence du 10 décembre 1959, à l'occasion de la présentation des trois groupes de conditions effectives fondamentales rencontrées dans le mouvement d'amont (par opposition au

mouvement d'aval) de la science du langage (comme de toute science d'ailleurs), que Guillaume (1995 : 262, f. 4) est amené à proposer ce qui suit :

À ces trois groupes de conditions succède, en quatrième position, la condition sommatoire, enveloppante, dont ils ont été et sont l'enveloppée suivant laquelle le langage doit, l'effection accomplie, – effection voulant dire commutation de la puissance en effet – être disant et comme tel signifiant. Hors le dire et son apport d'inhérente signification, pas de langage.

Et, en début d'année, il élabore davantage.

Une question qui va nous occuper maintenant : celle de la relation du puissanciel et de l'effectif. Sous sa forme la moins élucidée, elle est en figure :

puissanciel → → || → → effectif

Et sous sa forme plus élucidée :

puissanciel → || effection → || → effectif

La formule fait ressortir la nécessité, pour passer du puissanciel à l'effectif, d'outrepasser l'effection.

Au moment de la publication du texte Valin (1995 : xviii) écrit :

Ce moment de passage de l'état de réalité purement puissancielle dans la *langue*, et comme telle non percevable, à l'état de réalité effectivement perçue comme événement de langage dans un *dire* en cours d'inscription dans le temps de la conscience – ce moment capital de transition, inescamitable dans une analyse complète et rigoureuse du phénomène ici en cause, ne s'est curieusement imposé à l'esprit de G. Guillaume que dans les toutes dernières semaines de sa vie et, pour le caractériser, il a eu l'idée de recourir, en accrochant au mot un concept apparenté mais nouveau, au terme d'*effection*, emprunté à la mathématique ancienne.

Le terme est en effet repris à la géométrie (1842) et par analogie (1954) à la cybernétique au sens d'« action de répondre à un stimulus ». Et le TLF de proposer en exemple de l'emploi du verbe *effectuer*, une citation de Merleau-Ponty tirée de la *Phénoménologie de la perception* : *L'opération expressive réalise ou effectue la signification*. Toute la qualité du terme vient de sa parenté avec la notion d'effet. L'effection entraîne l'effet.

2. L'effection et le temps opératif

L'*effection* est à mettre en rapport avec le *temps opératif*. En effet, le passage du puissanciel à l'effectif s'inscrit dans le temps. Faire de la psychomécanique, c'est reverser les résultats d'actes de langage en opérations qui se déroulent dans le temps opératif (cf. figure 2, d'après Valin 1954 : 33, figure 3).

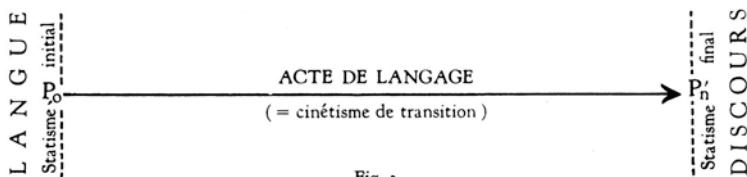


Fig. 3

P_o est le point de départ et P'_n , le point d'arrivée.

Figure 2.

En 1984, Valin (1994 : 267) écrit :

Si l'on me demandait quelles sont les conquêtes analytiques les plus importantes qui ont jalonné la carrière scientifique de Gustave Guillaume, je répondrais sans la moindre hésitation :

1. la distinction en 1919, dans *Le problème de l'article*, des plans de *pouissance* et d'*effet* dans le langage ;
2. l'intuition, avec *Temps et verbe* en 1929, du temps opératif ;
3. l'aperception, quelques semaines avant sa mort, de la nécessité de poser, entre le langage à l'état *puissanciel* que représente la langue et le langage *effectif* que substantialise le discours, un moment opératif intermédiaire qu'il qualifie avec bonheur d'*effection*.

En 1985, Valin (1994 : 303) commente à nouveau :

... je voudrais insister sur l'éclairage subit que la prise en considération explicite du moment opératif de l'*effection* projette sur le temps opératif. À partir du moment où la relation complète décrivant le phénomène devient : puissanciel —> effection —> effectif. On comprend sans l'ombre d'un doute que le temps opératif dont avait jusque-là fait état G. Guillaume, le qualifiant, si bref soit-il, de *réel* et de *concret*, c'est celui qui correspond à l'*effection*.

3. L'*effection* et l'*actualisation*

Si l'on en croit Guillaume, il est bien question d'*actualisation* dans la transition de la langue au discours et cette *actualisation* vise à délaisser le résultatif pour rendre l'*opérativité* du langage plus explicite aux yeux des linguistes. Et Guillaume (1929 : 121) conclut ainsi son ouvrage :

La linguistique traditionnelle étudie son objet, la langue, dans sa manifestation extérieure, dans ses effets ; mais elle se préoccupe peu de le connaître dans son organisation potentielle, tel qu'il existe en nous provisoirement, à l'état de repos, lorsque nous ne sommes engagés dans aucune activité de langage. Elle se place ainsi, sans s'en rendre un compte exact, dans des conditions fort différentes de celles dans lesquelles opère le sujet parlant, qui possède la langue en lui et pour qui l'action de lan-

gage consiste en une suite d'actualisations des virtualités de divers ordres que la langue contient.

À propos du rapport actuel / virtuel, dans Douay et Roulland (1990 : 18), on lit d'ailleurs :

L'acte de langage est une *actualisation* de la langue virtuelle. S'il fallait résumer en un mot la conception guillaumienne du langage, c'est certainement celui d'actualisation qu'il faudrait retenir. On reconnaîtra dans ce concept les deux valeurs-clé de la psychomécanique : le dynamisme opératif et la chronologie (soit temporelle soit idéelle) entre le précédent et le subséquent. Il existe entre les notions de puissance et d'effet une relation de causalité, à la fois notionnelle et temporelle, en vertu de laquelle l'effet est conçu comme un phénomène résultant de l'opération d'actualisation de conditions puissancielles.

Boone et Joly (1996 : 36) note que Guillaume utilisait la notion d'actualisation dès ses premiers écrits en 1911 et plus encore à l'époque de *Temps et verbe* en 1929. Guillaume (1929 : 134) définit avec précision le seuil S, transition entre la langue et le discours, comme l'activité de *dire*, en d'autres termes comme l'activité du sujet parlant. Il termine *Temps et verbe* en précisant que l'actualisation commence avant la mise en parole et doit être entendue comme incluant une phase génétique, une dimension opérative :

[...] Dès l'instant, en effet, que le langage est exprimé, ce qu'on a devant soi est de la pensée pensée. La pensée pensante, qui a créé cette pensée pensée, est close, morte. Et le linguiste qui se fie aux seules ressources de l'observation directe arrive inéluctablement trop tard pour s'en saisir.

Des moyens analytiques appropriés ont permis d'éviter cet écueil et l'on a pu ainsi étudier les formes dans leur phase génétique, antérieure à leur actualisation dans la parole, alors qu'il est de tradition de ne les considérer que dans leur phase de réalité, postérieure à cette actualisation.

Dans son analyse de l'« actuel », l'« actualité » et l'« actualisation », André Joly (1998 : 84) définit une opération générale d'actualisation qui est l'effection :

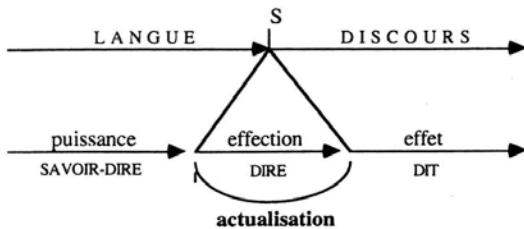


Figure 3.

... l'opération qui consiste pour le sujet parlant animé d'une visée d'intention (un *vouloir-dire*) à faire transiter des signes de la langue, où, en tant que représentation pure, ils ont une existence *puissancielle* au discours où, en tant qu'expression, ils acquièrent une existence *effective*. Si

on veut bien considérer que la langue est un *savoir-dire* et le discours, saisi résultativement, du dit, l'opération d'actualisation représente, au sens strict, l'acte de langage (*le dire*), en d'autres termes le franchissement du seuil S, qui est le seuil d'actualisation, le seuil de passage entre la puissance et l'effet.

Pour notre part, il nous semble plus près de la réalité des choses de considérer que le cheminement de la pensée de Guillaume a été tel que, dans le passage de l'analyse de l'acte de langage à l'analyse de la science du langage, l'élargissement du cadre de la réflexion l'a conduit à proposer une « actualisation » propre à la relation existentielle qu'il explicite. Valin (1994 : 277) donne une définition enrichie de l'effection qui ramène la notion à la dimension de l'acte de langage et en précise la nature :

Quant à l'effection (e_1), elle ne saurait s'identifier à autre chose qu'au recours qui est fait aux ressources diverses offertes par la langue, ce par quoi elle apparaît être de la nature d'une *praxéogénie*. À quoi il convient tout de suite d'ajouter que cette praxéogénie ne saurait en aucun cas mettre en cause autre chose qu'une seule unité de puissance à la fois, unité que le jeu des incidences aura pour effet d'intégrer à des unités plus ou moins complexes dont la plus large est la phrase, l'alimentation continue, unité par unité, du mécanisme des incidences constituant la réalité même, côté signifié, du discours.

L'effection ne concerne que l'unité de puissance de la langue, le mot. C'est donc la psychogénèse du mot et la sémiogénèse du mot qui sera le cadre de l'effection. L'effection est une opération de pensée tournée vers la production de l'effectif, le dit : l'actualisation est une opération de pensée tournée vers l'avant, vers l'élément de puissance à actualiser.

4. L'effection et l'énonciation

Dans la théorie générale qu'il présente, André Joly (1987 : 32) commente l'apport du terme *effection* et affirme que l'*effection*, c'est à tout compte fait, l'*énonciation*. Il précise en reprenant et en complétant le schéma utilisé par Valin :

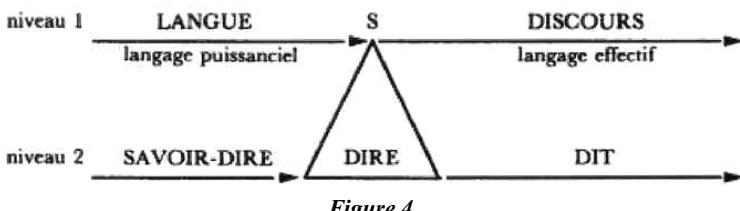


Figure 4.

Joly nous propose une analyse du seuil de la langue et du discours, qui cette fois, présentant une face puissancielle et une face effective

du *dire*, situe dans le cadre d'analyse de la psychomécanique, l'objet d'étude de l'école énonciative. En figure :

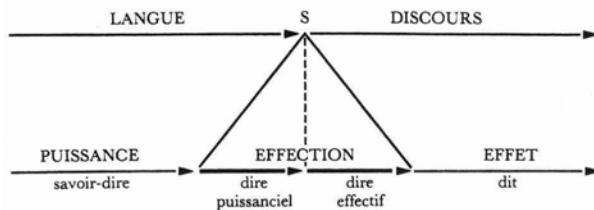


Figure 5.

Il commente :

Or, par définition, toute limite appartient à deux champs qu'elle sépare. On peut donc raisonnablement faire l'hypothèse que le *dire*, seuil d'effection entre le puissanciel et l'effectif participe de l'un et de l'autre, autrement dit qu'il y a lieu de distinguer un *dire puissanciel* et un *dire effectif*, dans un étroit rapport de conditionnant à conditionné, le premier siégeant à la sortie de la langue, dans l'avant immédiat du discours, le second constituant l'entrée même en discours.

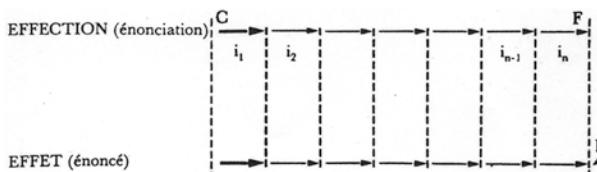


Figure 6.

5. L'effection et la théorie des aires

Lorsqu'il introduit le terme *effection*, c'est à la phase de transition de la langue au discours, à la phase vive du phénomène de l'acte de langage, que Guillaume s'attache pour bien mener son développement théorique. À la lecture de cette dernière série de leçons, on comprend l'importance capitale à ses yeux de la relation existentielle définie par le trinôme P —> e —> E dans lequel l'effection trouve sa place. Cette relation apparaît en position de puissanciel à chacune des aires et sa réalisation constitue une phase d'*effection* qui s'accomplit dans le temps historique. Guillaume (1995 : 316) présente le mécanisme opérationnel ternaire de l'effection, « lequel consiste à promouvoir successivement à la perceptibilité chacun des constituants (*langue + seuil + discours*) de la conceptibilité du langage » dans une figure qui met en lumière le stade du puissanciel intégral, le premier déterminant de l'état construit du langage et le stade de l'effection avec ses trois ré-

gimes et enfin, l'aboutissant apertural de chacun des trois régimes sous chaque ligne d'arête qui livre une architecture grammaticale.

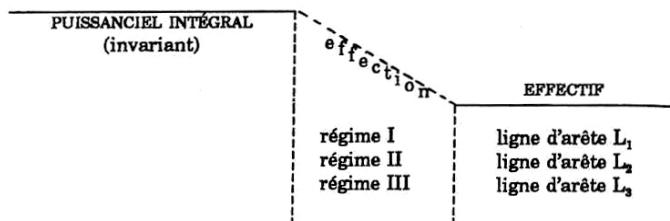


Figure 7.

La relation $P \rightarrow e \rightarrow E$ est un fil conducteur que Guillaume à titre de chercheur a su suivre et qui l'a conduit à penser, à poser que la donnée incontournable de concevabilité savante consciente ne peut s'être inscrite dans la concevabilité commune qu'est la langue « autrement que d'une manière *empirique*, la seule qui soit en congruence de nature avec la pensée commune constructrice, dans les zones inconscientes d'elle-même, de l'état puissanciel du langage. » En commençant par le *dire* qui est le dernier maillon de la chaîne, on s'inscrit dans un temps « dont le déroulement s'accomplit tout entier dans le champ de la conscience », un temps opératif. Guillaume affirme que c'est de là que l'homme parlant pouvait partir pour remonter, empiriquement et par paliers, vers les sources inconscientes de l'opérativité mentale sur laquelle repose la possibilité et la réalité du langage. On le constate avec la formulation de la théorie des aires glossogéniques, la notion d'effectuation est fondamentale dans l'œuvre de Guillaume.

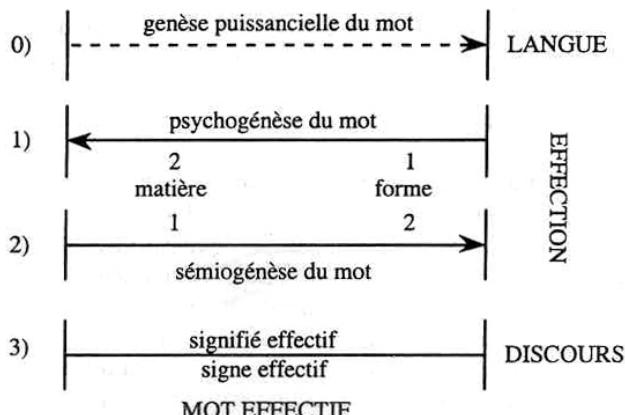


Figure 8.

6. L'effection et l'acte de langage

L'effection est le lieu de l'opérativité de l'acte de langage. C'est donc une notion incontournable pour situer les multiples opérations d'actualisation de l'acte de langage et rendre possible une reconstitution de cet acte guidée par l'ordination des opérations dans le temps opératif, reconstitution inspirée par le jeu de la matière et de la forme dans le mécanisme du mot.

Psychogénèse et sémiogénèse du mot

D'où la vision opérative du mot saisi au moment de son effection proposée par Ronald Lowe (2000 : 268). En figure :

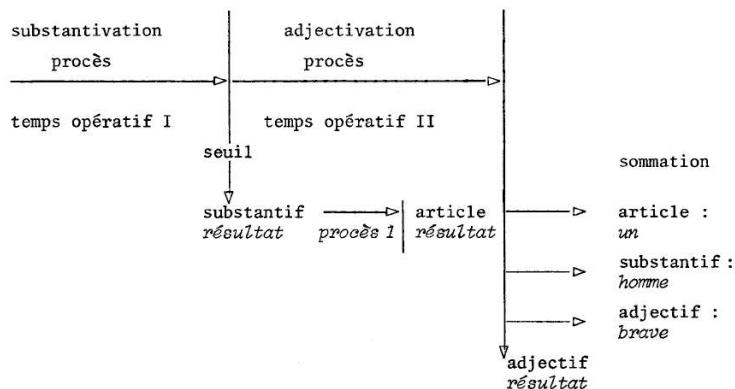


Figure 9.

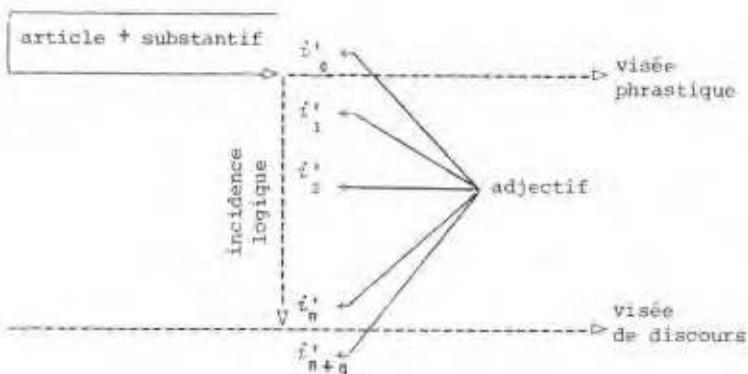


Figure 10.

La syntagmatisation

D'où la suite d'opérations d'effection de mot qui livre le syntagme au discours par le jeu des incidences et le va-et-vient entre la visée phrastique et la visée de discours illustrée dans Vachon-L'Heureux (1981) et dans Valin (1981) à l'occasion de l'étude du jeu de l'adjectivation en français (figures 9 et 10).

PLAN DE PUISSANCE (LANGUE)

- 1 (pas de phrase en langue)
- 2 partie de langue = prévision de partie de discours (intégrée à la forme du signifié puissantiel)
- 3 formes vectrices comme synthèses indifférenciées (intégrées à la partie de langue)
- 4 matière virtuelle

PHASE INITIALE DE L'EFFECTION = COMPRENDRE THÉORÉTIQUE (début du mouvement particularisant)

1. visée phrastique acquise = structure contenante de formes théorétiques vides
2. formes théorétiques ou « parties de discours » encore vides
3. formes vectrices comme synthèses disjonctives ou analyses théorétiques
- 4 (suspension de la matière)

PHASE MÉDIALE DE L'EFFECTION = COMPRENDRE PRATIQUE (fin du mouvement particularisant)

- 1 structure contenante de formes théorétiques s'emplissant
- 2 implémentation de la matière basiale dans les formes théorétiques
- 3 formes vectrices (toujours synthèses disjonctives ou analyses théorétiques) devenant *pratiques* pour saisir la matière basiale
- 4 matière basiale saisie

PHASE FINALE DE L'EFFECTION = VOIR (mouvement généralisant)

- 1 structure contenante de formes théorétiques pleines
- 2 formes théorétiques emplies de matière basiale
- 3 formes vectrices comme analyses effectives, devenant *pré-conclusives* et ajustant l'une à l'autre matière et forme
- 4 matière basiale devenant matière effective

Figure 11.

Matière et forme

Pierre Blanchaud (2003 : 101) nous offre une autre illustration de la place incontournable de l'effection dans l'analyse de l'acte de lan-

gage. Empruntant à Guillaume la dialectique du *voir* et du *comprendre*, il nous propose une description de ce qu'il nomme le « processus langue → effection → discours », processus qui se développe en cinq étapes dont trois relèvent de l'effection (figure 11).

Conclusion

La présentation faite dans le *DSL* de la séquence obligée, puissance → effection → effet sous l'entrée *effet*, appliquée au phénomène du langage ne satisfait plus. On doit y ajouter quelques traits pertinents pour donner à la notion d'effection toute son autonomie. En première aperception, l'effection est une praxéogénie qui appelle une série d'opérations d'actualisation qui se déroulent dans le temps opératif de l'acte de langage. En deuxième aperception, l'effection est le moment analytique de la relation existentielle du langage P → e → E qui sous-tend et la théorie du mot et la théorie des aires glossogéniques et qui installe toute la réalité du phénomène du langage.

Références bibliographiques

- BLANCHAUD Pierre, 2003, « Matière et forme en langue et en effection », *Genèse de la phrase dans la diversité des langues*, Toulon, Éditions du Dauphin : 101-113.
- BOONE Annie et JOLY André, 2004, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan (1^{re} éd. 1996).
- DOUAY Catherine et ROULLAND Daniel, 1990, *Les Mots de Gustave Guillaume, vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- GUILLAUME Gustave, 1919, *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette ; rééd. 1975, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Nizet.
- GUILLAUME Gustave, 1929, *Temps et verbe, Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion, 1965, réédition.
- GUILLAUME Gustave, 1995, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1958-1959 et 1959 et 1960*, Québec, Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck.
- JOLY André, 1987, « Pour une approche psychomécanique de l'énonciation », *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses universitaires de Lille : 11-58.
- JOLY André, 1998, « "Actuel", "actualité", "actualisation" chez Gustave Guillaume », *De l'actualisation*, Paris, CNRS Éditions, 139-160.
- LOWE Ronald, 2001, éditeur, *Le Système des parties du discours, sémantique et syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- VACHON-L'HEUREUX Pierrette, 1981, *Interprétation psychomécanique de la place de l'adjectif épithète en français moderne*, thèse dactylographiée.

- VALIN Roch, 1954, *Petite introduction à la psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- VALIN Roch, 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- VALIN Roch, 1994, « Pour une phénoménologie vraie du langage », *L'Envers des mots, analyses psychomécaniques du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck : 267-287.
- VALIN Roch, 1994, « Centenaire d'une naissance : Gustave Guillaume (1883-1960) », *L'Envers des mots, analyse psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck : 289-306.
- VALIN Roch, 1994, *L'Envers des mots, analyses psychomécaniques du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- VALIN Roch, 1995, « Avant-propos », *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1958-1959 et 1959-1960*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck : vii-xxiv.

L'acte de langage : un acte cognitif

Guy CORNILLAC

Université de Savoie

73011 Chambéry Cedex

guy.cornillac@univ-savoie.fr

La question est de savoir ici si la façon dont est posé le problème du langage humain en psychomécanique – à travers l'appareil théorique développé par Gustave Guillaume et Roch Valin à sa suite – ne constitue pas en soi un modèle cognitiviste.

Ce que l'on retient de l'enseignement de l'un et de l'autre, relativement au langage, c'est que ce dernier est tout entier une activité de transformation de l'expérience humaine indicible en représentation dicible, par le moyen de la langue.

Soit en figure ceci :

Expérience indicible <— LANGUE —> Expérience dicible

La langue, qui regarde l'expérience (cf. Guillaume 1973 : 258-268), est en effet l'outil, plus exactement, la machine de traitement des impressions – non dicibles sans elle – de l'expérience humaine. Sans acte de langage, audible ou parfois inaudible – réalisé dans ce dernier cas par la seule parole intérieure – pas de représentation communicable de l'expérience humaine. Impression de ne penser à rien. De ne rien voir précisément de l'expérience humaine. Sans acte de langage, le sujet parlant est immergé dans un flux d'impressions diverses certes, mais sans distinction d'aucune tranche impressionnante particulière. Il faut donc un acte de langage pour se représenter une tranche de notre univers expérientiel particulière. L'acte de langage, lorsqu'il a lieu, vient donc mettre en forme linguistique l'informé impressif.

L'enseignement de Gustave Guillaume, mais surtout l'avancée théorique que lui a donnée Roch Valin et certains de ses élèves, montre que cette mise en forme linguistique est dynamique et qu'elle s'établit selon une chronologie opérative. On aurait donc bien là, selon nous, un modèle cognitif, qui nous dirait comment, dans quel ordre sont saisies et mises en forme les impressions de l'expérience humaine soumises à la visée de la langue.

Prenons l'exemple de la construction du syntagme. Si le modèle théorique est juste, que nous apprend-il ? Ceci : que dans le cas d'une

situation expérientielle où il est question d'un très beau tableau, c'est d'abord, par la langue en activité de langage – en concevabilité mentale donc –, les impressions constitutives de l'expérience « tableau » qui sont par elle saisies grâce au concept *tableau*, puis celles relatives aux impressions de beauté, saisies par l'adjectif *beau*, celles enfin que condense en lui l'adverbe *très*. On assiste là, dans la démonstration qu'a faite Roch Valin de la genèse mentale d'un syntagme (Valin 1981), à la cognition, étape par étape, de ce qui constitue le contenu impressif d'un vécu expérientiel donné.

Est mise là en évidence l'activité cognitive la plus fondamentale qui soit, laquelle ne semble pas pouvoir être dissociée de l'activité même de la langue impliquée dans la construction d'un discours donné. Seule la langue en fonctionnement – et son fonctionnement n'est pénétrable que par visée théorisante – est en mesure de nous révéler les schèmes cognitifs contenus en elle et suivis par elle lors de l'activité langagièrre.

Le schème cognitif serait ici celui d'une décantation progressive des impressions tenues sous visée, allant dans le sens d'un accroissement de spécificité. On irait en pensée de ce qui saute aux yeux de l'esprit, en quelque sorte – ici la présence d'un tableau – à ce qui est plus en retrait dans le champ impressif. De ce qui est vu d'abord à ce qui ne peut être aperçu qu'ensuite. Du plus prégnant ou moins prégnant. De l'esquisse aux détails. Du plus ou moins fin au plus fin. Du moins nuancé au plus nuancé.

Si l'on regarde du côté du mot maintenant, du côté de la construction mentale du mot – le mot ne se présentant jamais complètement construit en pensée, mais à construire selon le moment du besoin¹ – que nous révèle le modèle théorique relatif à cette opération linguistique ? Ceci – dans nos langues du moins – que la construction du mot est prise en charge par le logiciel correspondant à une partie du discours déterminée. Or, nous l'avons déjà démontré (cf. Cornillac 1997), l'appel fait par la langue en activité de langage à une partie du discours donnée a lieu en fonction de l'élément formateur le plus général que cette dernière détient en elle. C'est, autrement dit, l'élément formateur représentatif de la forme générale de la partie du discours qui est sollicité en premier lieu. Ainsi, par exemple, dans le cas de la construction psychique – ou, si l'on préfère, mentale – d'un substantif, c'est la personne d'univers que le logiciel en question contient qui est sollicitée en premier. La personne d'univers dit, c'est là son sémantisme : « existence de quelque chose dans l'univers ». La

1 Il existe en langue un psychomécanisme de formation du mot qui en prédéfinit la forme générale, mais qui laisse ouvert, dans des limites préétablies, des choix – en particulier ceux relatifs à la grammaticalité du vocabulaire.

sollicitation du logiciel du substantif correspond donc au fait – cognitif – que la langue a à saisir quelque chose dans l'univers : une entité, une substance – laquelle est ensuite spécifiée – après avoir été déterminée en fonction, nombre et genre – par le lexème approprié.

En résumé, les impressions de l'univers *maison* seraient, d'après ce modèle psychomécanique, saisies par la langue – en effectuation – selon la séquence suivante, simplifiée pour ne pas alourdir l'exposé :

1. Quelque chose
2. de type maison

Celles relatives à l'univers *maisonnette*, selon la séquence :

1. Quelque chose
2. de petit
3. de type maison

Celles relatives à la réalité *diffusette*, selon la séquence :

1. Quelque chose
 2. de petit
 3. ayant trait à la diffusion
- etc.

Où l'on voit là encore la langue progresser, dans l'analyse des impressions constitutives du vécu expérientiel tenu sous visée, des impressions plus générales aux impressions plus particulières, des plus immédiates aux moins immédiates, des plus visibles aux plus discrètes. La première impression – dominante et la plus générale – dans ces cas étant qu'il s'agit partout de quelque chose (cf. Cornillac 1998).

Pour le verbe, nous nous trouvons devant la même situation. La sollicitation de la partie du discours verbe nous indique, selon le modèle proposé ici, que ce qui est d'abord et avant tout aperçu par la langue dans l'univers expérientiel, c'est l'impression très générale de procès. Cette impression est ensuite caractérisée de manière plus spécifique par le lexème approprié.

Ainsi, l'idée de *manger*, c'est pour la langue :

1. un procès
2. que caractérisent les impressions condensées dans le lexème
MANGE

positiver,

1. un procès
2. ayant trait à la qualité définie par le lexème POSITIF

etc.

Certes ces avancées théoriques sont loin encore de nous faire apercevoir le film complet du processus de saisie par la langue des impressions contenues dans une phrase d'une certaine étendue.

Mais les faits de concevabilité mentale que l'on vient de souligner semblent bien être des faits de nature cognitive. Ils nous disent que les

impressions de l'univers expérientiel sont saisies et trouvent leur représentation en pensée selon des séquences qui vont du plus général au plus spécifique, du plus flagrant au plus moins flagrant, du plus patent au moins patent, de ce qui se voit mieux à ce qui est susceptible de se voir moins bien.

C'est ce qui ressort aussi de ce qu'il nous arrive d'appeler les générées incomplètes de mots ou de phrases.

Dans la phrase : « *Passe-moi le...* » seul est construit du mot manquant la personne d'univers avec sa fonction, son genre et son nombre. Le lexème fait défaut. L'impression très spécifique dénoncée par le lexème est autrement dit en attente. Celle, très générale, dénoncée par la personne d'univers a, elle, été traduite. La langue dit ici qu'il est question d'une tranche d'univers – de quelque chose – en fonction objet, qui se présente de manière continue et qui est de genre inanimé².

Il faudrait voir aussi, relativement aux processus cognitifs – ce que nous enseignent d'autres formes de langage, comme celui des sourds-muets où il semblerait, sans que nous y ayons longuement réfléchi, que l'on soit souvent plus proche en perception de l'ordre de concevabilité mentale. Autrement dit, il faudrait voir s'il n'est pas des cas où le discours effectif visible et non l'effection cachée nous mettrait directement en présence des opérations cognitives que traduit le langage en action.

C'est, de toute manière, en règle générale, du seul côté de l'effection que se déroulent, avec la langue en activité de langage, les processus cognitifs d'appréhension des impressions de l'expérience humaine. Seuls donc les modèles théoriques qui iront résolument sur cette voie – qui quitteront le plan effectif pour celui plus profond de l'effection – pourront se mettre en situation d'apercevoir quelque chose sur cette question qui agite en ce moment le monde linguistique.

Références bibliographiques

- CORNILLAC Guy, 1997, « Questions fondamentales relatives à l'étude du substantif en français », *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7^e colloque international de psychomécanique du langage (Cordoue, 2-4 juin 1994)*, Paris, Champion, p. 35-42.
- CORNILLAC Guy, 1998, « Construction mentale du mot », *Influence du système théorique de Gustave Guillaume sur la rééducation du langage : Autour des travaux de Denise Sadek-Khalil*, Confronta-

2 Une ambiguïté demeure relativement au genre en français. Le masculin sémiologique pouvant dénoncer soit l'animé générique, soit l'animé majeur, soit l'inanimé. Voir sur ce point Guillaume 1992 : 57-82.

tions orthophoniques n° 2, Besançon, Presses Universitaire Franco-comtoises, p. 51-58.

GUILLAUME Gustave, 1973, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume, Recueil de textes inédits préparés en collaboration sous la direction de Roch Valin*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.

GUILLAUME Gustave, 1992, *Leçons de linguistique 1938-1939*, Québec Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.

GUILLAUME Gustave, 1995, *Leçons de linguistique 1958-1959 et 1959-1960*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.

VALIN Roch, 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Temps opératif et effection

Pierre BLANCHAUD

Lehrstuhl für Angewandte Sprachwissenschaft / RWTH Aachen
Eilfschornsteinstr. 15
D-52056 AACHEN
blanchaud@as.rwth-aachen.de

Dans sa leçon du 28 janvier 1960, Guillaume (désormais GG) rappelle que « les trois conditions existentielles de toute chose » correspondent aux questions : *où ? quand ? comment ?* Concernant le langage, il apporte aux deux premières les réponses suivantes (1995 : 305-306) :

1. le lieu d'existence du langage est l'homme pensant / parlant ; [il est] une commutation, opérée dans l'homme pensant, de sa pensée du moment en parole ;
2. [...] cette commutation est diachronique et d'instant en instant n'est pas nécessairement identique à elle-même. [...] Elle varie en permanence par différences infinitésimées et, historiquement, par différences grandes, quantifiables, la commutation n'étant pas chez un très civilisé ce qu'elle a été, et ce qu'elle est et continue d'être chez un moins civilisé ; et, par grandissement des intervalles, n'étant pas à courte distance de la primitivité originelle ce qu'elle est à grande distance de cette primitivité.

Quant à la troisième interrogation, c'est la tâche même de la linguistique que d'y répondre :

[...] Le grand problème posé à la science du langage [...] est celui d'une connaissance élucidée de ce *mécanisme de commutation*, connaissance qui est celle de ses mouvements constitutifs, lesquels sont tous le même mouvement : éloignement de la primitivité, sous des formes diverses de mouvement.

Je me propose de réfléchir ici à ce qu'est la commutation du *pensé* en *dit* dans nos langues européennes modernes, qui ont laissé la primitivité loin derrière elles. Mais avant d'entamer cette réflexion, je ressens le besoin de prévenir un malentendu que pourraient susciter, dans l'esprit des lecteurs connaissant mal l'oeuvre de GG, les expressions « très civilisé » (synonyme de « à grande distance de la primitivité ») et « moins civilisé » (ou « à courte distance de la primitivité »).

té »). Selon les témoignages de ceux qui l'ont connu personnellement, il y avait chez GG un côté *vieille France*, et même *vieille Europe*. Il éprouvait une sincère admiration pour le degré de civilisation atteint par des pays qui, comme la France ou l'Angleterre, héritent d'une longue histoire. Mais sa bonté et sa générosité naturelles, ainsi que sa curiosité pour les langues et les cultures étrangères, faisaient qu'il n'y avait pas d'homme plus éloigné que lui des idéologies criminelles qui établissent des hiérarchies entre les êtres humains selon leurs origines raciales, géographiques ou nationales¹. Aussi ne faut-il surtout pas comprendre les expressions susmentionnées dans le sens de ces idéologies. L'acception que GG leur donne reste strictement linguistique et renvoie à sa *théorie des aires glossogéniques*. Même si les origines du langage se perdent dans la nuit des temps, il est néanmoins possible de spéculer à leur sujet en partant d'un fait qu'on peut considérer comme certain. Ce fait, c'est que le discours, autrement dit l'*actuel* ou *effectif* du langage, a toujours existé. Et que c'est à partir de cet actuel que s'est construit peu à peu, au cours des millénaires, le *virtuel* ou *poussanciel* du langage, c'est-à-dire les langues en tant que systèmes. Autrement dit : avant de *parler des langues*, les hommes ont commencé par *parler*, sans qu'il y ait de systèmes linguistiques, sinon à l'état d'embryons, derrière ces paroles des origines. La place me manque pour exposer ici la théorie des aires glossogéniques. Disons simplement que cette dernière rend compte de manière convaincante, parce que plausible, du fait que c'est à des vitesses différentes que se sont construites les langues. Comme l'écrit GG (1995 : 7-8) :

Le langage en position d'observé se présente à la science du langage observatrice sous des traits qui sont ceux d'un ouvrage construit dont la construction diachronique s'est opérée et s'opère dans le temps historique à des vitesses qui ne sont pas celle de l'écoulement du temps historique, et qui, comparativement rapportées à celle-ci, lui sont plus ou moins inférieures. La vitesse d'écoulement du temps [...] est une vitesse indépassable. Les vitesses de construction du langage, inférieures à la vitesse d'écoulement du temps historique – indépassable – sont les vitesses glossogéniques.

[...] De là ceci qu'en un [...] temps historique donné, tel idiome se sera grandement éloigné de la primitivité originelle du langage, cependant que, dans ce même temps historique, un autre idiome se sera petitement éloigné de la primitivité originelle. L'éloignement de la primitivité originelle [...] représente la diachronie du langage. Ainsi conçue, la diachronie, terme saussurien originairement, marque des pauses en elle-même en relation avec la vitesse glossogénique. Un état construit de langage, quel

1 Dans sa leçon du 23 mars 1944, en pleine Occupation, il regrette publiquement, par exemple, qu'il n'y ait plus d'étrangers à la Sorbonne et à l'Ecole des Hautes Etudes (1990 : 225).

qu'il soit, représente par lui-même, entre ce qu'il n'est déjà plus – ce qu'il a eu le temps de ne plus être – et ce qu'il n'est pas encore – ce qu'il n'a pas encore eu le temps de devenir et d'être – une pause en diachronie, pause plus ou moins perdurable.

A une pause marquée dans une diachronie peu avancée en elle-même correspond – ce qui suppose une vitesse glossogénique petite – un état construit du langage archaïque. A une pause marquée dans une diachronie très avancée en elle-même correspond un état construit du langage dont l'archaïsme a été éliminé.

C'est ce lent procès se poursuivant sur des millénaires que le linguiste GG appelle la *civilisation*. Un procès qui a consisté, pour l'homme, à s'abstraire progressivement de la *donnée d'expérience* qui l'assujettissait à l'univers qu'il habite, et à lui substituer une *donnée de représentation*, le système de la langue, qui le libère de cet assujettissement. GG le dit explicitement (2003, 14) :

La civilisation est [...], dans toute la suite de ses moments, un mouvement par lequel la pensée s'abstrait de la donnée d'expérience et, dans la vue de rendre cette opération d'abstraction efficiente, lui substitue en elle-même une donnée de représentation dont la caractéristique principale est d'être stable en elle et de ne pas dépendre de la mouvance de la donnée d'expérience.

Dans le mouvement par lequel l'esprit humain s'abstrait de la donnée d'expérience dont il se dégage, l'esprit humain en arrive à des choses de cette donnée d'expérience qui ne sont pas pour lui évitables, dont il ne peut s'abstraire, et desquelles, ne pouvant s'en abstraire, il se sert pour construire [...] un univers de représentation [...] qu'il porte en lui en permanence [...]

L'univers qui asservit l'homme est celui où il habite, qui est son lieu. L'univers qui libère l'homme est celui qui habite en lui, dont il est le lieu.

Ainsi, dans notre citation initiale de GG, « très civilisé » signifie « locuteur d'un idiome ayant déjà largement opéré cette substitution de la donnée d'expérience par la donnée de représentation », tandis que « moins civilisé » renvoie au « locuteur d'un idiome l'ayant opéré à un degré moindre ». On voit donc que ces expressions désignent des réalités linguistiques et n'ont rien d'idéologique².

2 Mais on aura peut-être encore une objection : *les langues étant des objets d'identification symbolique pour leurs locuteurs, n'est-il pas dangereux de les classer selon différents états d'avancement, même si on a, comme GG, de bonnes raisons scientifiques de le faire ?* A cet argument politiquement correct (c'est-à-dire préférant les platiitudes de la morale aux exigences de la pensée), je répondrai que les aires culturelles et les nations sont elles aussi des objets d'identification symbolique. Or, les historiens et les anthropologues n'ont jamais cessé de comparer les aires culturelles quant à leurs états respectifs d'avancement. Personne ne conteste, par exemple, qu'au douzième siècle de notre ère la civilisation arabe était supérieure à la civilisation européenne.

Maintenant que ce risque de malentendu est écarté, revenons à notre point de départ : la commutation du pensé en dit dans nos idiomes européens très civilisés. Celle-ci articule l'un à l'autre le *temps opératif* et l'*effectuation*, et l'ambition du présent travail est d'éclairer le rapport complexe qu'entretiennent les réalités que dénomment ces concepts guillaumiens. Une première difficulté tient au fait que le temps opératif et l'effectuation appartiennent tous deux au plan de puissance, et qu'ils ne peuvent donc pas être pensés selon l'opposition *langue / discours*, familière aux lecteurs de GG. Il faut introduire une nouvelle distinction, interne au puissantiel. Cette distinction, ce sera celle de *langue au repos / langue en action*. Il ne viendra à l'idée de personne de nier que la langue existe continûment en nous, y compris dans les moments où nous n'en faisons pas usage (par exemple quand nous dormons). Ce sont ces moments-là que j'appellerai ici *langue au repos*. C'est le système linguistique tel qu'il « habite en silence » le sujet. A une exception près (que nous verrons), tous les temps opératifs relèvent exclusivement de la langue au repos. Les temps opératifs se définissent comme des *temps figés, indurés* – des temps spécifiques au plan de puissance, et qui ne doivent pas être confondus avec les *temps effectifs, vécus*, du discours. Toute *chronologie de raison* ou *successivité de langue* (les deux expressions sont synonymes) enveloppe un temps opératif, dont on peut dire qu'il la sous-tend. En quoi consistent les chronologies de raison (par opposition aux *chronologies syntaxiques* ou *successions de discours*), GG l'a montré de manière magistrale pour les systèmes grammaticaux (cinème de l'article, chrogenèse ou image-temps, système des parties du discours), et il l'a esquissé pour les autres niveaux de la langue. Dès qu'on a affaire à au moins deux positions formant une relation d'*antériorité / postériorité*, on est en présence d'une chronologie de raison sous-tendue par un temps opératif. Mais une seconde difficulté découle de la manière dont GG parle de ces successivités de langue. On sait qu'il emploie toujours des termes dynamiques : ces chronologies constituerait des *mouvements* ou *cinétismes*, qui seraient *interrompus, interceptés* ou *saisis* en une de leurs positions successives. Or, pour justifié qu'il soit, ce vocabulaire risque d'induire en erreur : il pourrait donner à penser qu'au moins au moment de l'effectuation, les successivités de langue sont des mouvements *actuels*. Alors que c'est le contraire qui est vrai : les chronologies de raison sont destinées à rester *puissanielles*, c'est-

Et nous lisons tous les jours dans les journaux que de tel ou tel point de vue (technologique, économique, politique ou même moral...), un pays A devance un pays B, qui lui-même est en avance sur un pays C... Alors, si ces comparaisons et classifications font à ce point partie de nos habitudes de pensée, pourquoi devrait-on s'en indigner quand il s'agit des langues ?

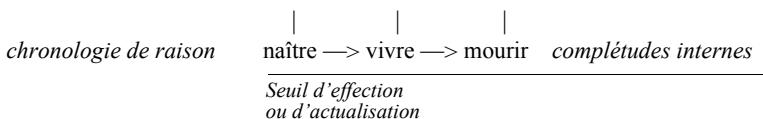
à-dire *virtuelles*,³ en toutes circonstances. Il ne faut jamais penser une successivité de langue comme étant effectuée dans son entier : elle cesserait par là même d'être de langue, elle deviendrait succession de discours. D'ailleurs, quand cela se produit par une inadvertance du locuteur, les auditeurs réagissent par le rire, par la moquerie : précisément parce qu'il s'agit d'une successivité de langue, ils n'acceptent pas qu'on en fasse une succession de discours. On connaît l'anecdote de cet enterrement où le thuriféraire, sans doute pour donner plus de solennité à son évocation de la vie exemplaire du défunt, marque une pause après : « *Il a vécu jusqu'à sa mort...* », et se voit interrompre par l'approbation ironique et les applaudissements bruyants de mauvais plaisants qui ne respectent rien. Si cette succession de discours constitue en effet une tautologie, c'est bien parce que les trois signifiés *naître, vivre et mourir*, de par leurs *matières* ou *sémantismes* respectifs, ont affaire ensemble dès la langue, indépendamment de toutes les occurrences qu'ils pourront avoir en discours. Ce qui suscite l'hilarité des troublions, c'est que la succession de discours reproduit *inutilement* la fin de la successivité de langue : *naître* —> *vivre* —> *mourir*. La conséquence qu'il faut tirer de cet exemple *a contrario* est évidente : ce qui est actualisé au moment de l'effection, ce n'est jamais qu'une position unique de la successivité puissancielle considérée. Ce serait donc une erreur de croire que pour atteindre la position correspondant à la visée de discours, la pensée en instance d'expression serait obligée de traverser les étapes antérieures de cette successivité. Pour exprimer l'idée de *mourir*, on n'a nullement besoin, en discours, de passer d'abord par *naître* et *vivre*. On pourrait comparer la situation du locuteur prenant la parole à celle d'un pianiste qui s'apprêterait à jouer une note, par exemple un *fa*. Le temps opératif relevant de la langue au repos, c'est le clavier du piano dont il s'approche. L'effection, c'est le geste par lequel il appuie sur la touche visée. Pour appuyer sur le *fa*, il n'a pas besoin de jouer d'abord *do, ré* et *mi*, bien que ces notes le précédent dans le système de la gamme. En revanche, ces trois premières touches, il lui faudra les percevoir sur le clavier, à la fois pour les éviter (puisque présentement il ne veut pas les jouer) et pour repérer le *fa*. Ainsi, pour être purement négative, cette perception, qui chez un pianiste professionnel constitue un automatisme ne demandant qu'une fraction de seconde, n'en est pas moins indispensable. Et de manière analogue, ce professionnel de la langue qu'est le locuteur perçoit négativement, et bien sûr inconsciemment, tous les systèmes puissanciels qu'il met à contribution en choisissant dans chacun d'entre eux, pour l'effectuer, une position unique. Dans la

3 Etant bien entendu que, comme le constate Deleuze (1972 : 269), *le virtuel* est tout aussi *réel* que *l'actuel*.

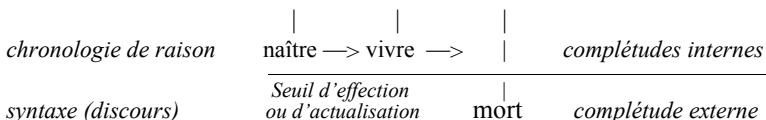
langue au repos, toutes les positions d'un système s'efforcent pour ainsi dire de passer à l'actualité, mais cet effort reste suspendu en deçà du seuil d'actualisation. C'est ce que GG appelle la *complétude interne* des mots, qui est leur état permanent dans le *plan de puissance*. Au moment de l'effectuation, seule la position choisie par le locuteur franchira ce seuil pour passer dans le *plan d'effet* et devenir *complétude externe*. Ainsi, l'effectuation du verbe *mourir* dans : *il est mort* peut être représentée par le schéma suivant :

Actualisation de mourir dans : // est mort

Lanque au repos



Effectuation (coexistence langue au repos / langue en action)



Je pense avoir rappelé de manière convaincante que par définition, les chronologies de langue ne peuvent *jamais* être actualisées. Au moment de l'effection, c'est donc sur des mouvements virtuels que s'opèrent les interceptions ou saisies, c'est-à-dire les effectuations de positions. Lesquelles en revanche sont des mouvements actuels, puisqu'elles produisent le discours. Aussi peut-on dire que *le paradoxe de l'effection, c'est qu'elle est un mouvement actuel interceptant des mouvements virtuels*. Nous parlions plus haut d'une exception au principe qui veut que toutes les chronologies de raison relèvent exclusivement du puissanciel au repos. Eh bien, cette unique exception, c'est l'effection, en tant que prévision d'elle-même dès la langue au repos. Cela montre la complexité des relations que l'effection entretient avec ce que j'ai appelé *langue au repos* et *langue en action*. Car si l'effection est une, elle peut néanmoins prendre trois acceptations différentes.

1. D'abord, en dehors de tout usage de la langue, c'est-à-dire *quand celle-ci est seulement au repos*, l'effection est en son sein une simple chronologie de raison parmi d'autres : la successivité puissancielle *langue* —> *effection* —> *discours*. Laquelle englobe par exemple, si l'on entre dans le détail, la prévision de l'effectuation du mot : *idéogenèse* —> *morphogenèse*.

2. Elle est ensuite l'actualisation de cette successivité au moment où la langue entre en action. Dans cette seconde acception, *effection* et *langue en action* sont strictement synonymes.
3. Si la langue peut être *seulement au repos*, elle ne peut exister, en revanche, *seulement en action*. La langue en action a beau n'avoir recours, sur le moment, qu'à une petite partie du système linguistique (les sous-systèmes nécessaires à la production de telle ou telle phrase), elle n'en coexiste pas moins avec l'ensemble de ce système. Et l'effection est aussi, forcément, cette coexistence⁴. Il y a donc une troisième acception correspondant à la formule : *effection = langue au repos + langue en action*.

Ainsi, la complexité dont nous parlions tient au fait qu'à côté d'une acception 1 où l'effection est englobée dans la langue au repos, il y a une acception 2 où elle échappe à cette dernière pour devenir langue en action, et une acception 3 où c'est elle qui englobe la coexistence des deux états de langue.

Je conclurai en proposant de représenter l'effection de la phrase, qui est l'unité de base du discours, par une cinèse en quatre battements.

1. Placé dans des circonstances qui suscitent en lui le désir de faire usage de la langue, l'homme pensant doit d'abord se construire une *visée de discours*. Ce battement 1 est singularisant pour deux raisons. La première, c'est qu'*on ne peut pas tout dire en toutes circonstances*. La seconde, c'est qu'*on ne peut jamais dire qu'une seule chose à la fois*. Elles font que le battement 1 s'éloigne de cet universel qu'est la totalité du dicible contenu dans la langue et aboutit à une visée de discours forcément singulière.
2. Au tout début du battement 2, le sujet en instance de langage sait donc déjà, en gros, ce qu'il veut dire de ce dont il va parler. Mais cette visée de discours n'est encore qu'une *préforme*. Elle va maintenant se construire une forme syntaxique ou *visée phrastique*. Or cette dernière constitue nécessairement une universalisation puisqu'elle se retrouve dans un nombre indéfini d'autres phrases. Prenons par exemple la genèse qui donnera en dit résultatif la phrase proposée par GG : *Cette opinion est absurde*. On voit que la forme théorétique de cette dernière : *déterminant + substantif sujet*

4 Encore une fois : si les mauvais plaisants se mettent à rire en entendant la phrase : *Il a vécu jusqu'à sa mort*, c'est parce que cette tautologie rend explicite une chronologie de raison qui, comme toutes les successivités de langue, avait vocation à rester implicite (autrement dit : à ne pas devenir succession de discours). Que ces troubliers en aient conscience prouve assez que la langue au repos continue d'exister en eux, comme en tout un chacun, au moment de l'acte de parole.

+ *verbe copule + adjetif attribut*, est aussi celles d'innombrables autres phrases. Les formes vectrices sont donc bien entrées en action, elles ont mené aux formes théorétiques des mots et, à travers elles, à celle de la phrase. Mais faute de pouvoir encore mettre en forme les matières, elles ont laissé vides ces cadres théorétiques. Et du même coup, elles n'ont pas pu s'effectuer elles-mêmes, elles sont restées comme en suspens.

3. GG (Lowe 2002 : 226) constate qu'à ce moment de la genèse, alors que « la parole (est) déjà engagée en elle-même », il est toujours possible « de changer la substance d'un vocable ». Autrement dit : d'opérer des permutations paradigmatisques à condition qu'elles soient faites à chaque fois dans le respect de la forme théorétique déjà en place. Et ce sera au cours du battement 3 que s'accompliront les implétiōns de matières dans ces formes encore vides. Cela revient à dire que ce troisième cinétisme n'est pas d'un seul tenant, mais se recompose d'autant de mouvements qu'il y a de formes à remplir. Le concept d'*idéogénèse* doit toujours être pensé au pluriel : le battement 3 n'est pas le cinétisme de l'*idéogénèse*, mais *des idéogenèses*. C'est pour chacune des formes que le locuteur doit choisir entre différentes matières. Pour la forme théorétique *déterminant*, il a par exemple le choix entre un démonstratif, deux possessifs, des indéfinis : *Cette / Ton / Votre / Par-elle / Semblable opinion est absurde*. Sous la forme *substantif sujet*, on pourrait remplacer *opinion* par *idée* ou *point de vue*, etc.
4. Une fois achevée la troisième étape de sa génèse, l'effection est proche de son but : le dit final, le discours. Car ce ne sont pas seulement les formes théorétiques des mots qui se sont emplies de matière mais aussi, à travers elles, celle de la phrase. A l'implétiōn *immédiate* des parties du discours est indissolublement liée l'implétiōn *médiate* de la structure d'ensemble. Il ne reste plus maintenant qu'à donner à la phrase son fini. Une tâche automatique dont, lors de ce battement 4 universalisant se chargent les formes vectrices. Ce dernier cinétisme est celui *des morphogenèses* (ici aussi, le pluriel est de mise). C'est maintenant que, portant jusqu'aux parties du discours, non plus *théorétiquement* mais *pratiquement*, les matières insérées depuis le cinétisme 3, elles s'effectuent elles-mêmes sémiologiquement. Selon le substantif qu'on aura choisi en 3, on mettra en 4 soit *CETTE opinion*, soit *CE point de vue*. Il s'agit là d'automatismes de pure forme, il est désormais trop tard pour changer quoi que ce soit à la matière.

Références bibliographiques

- DELEUZE Gilles, 1972, *Différence et répétition*, Paris, Puf.
- GUILLAUME Gustave, 1990, *Leçons de linguistique 10*, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille.
- GUILLAUME Gustave, 1995, *Leçons de linguistique 13*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME Gustave, 2003, *Prolégomènes à la linguistique structurale 1*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LOWE Ronald (éd.), 2002, *Le système des parties du discours : Sémantique et syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval.

La commutation au service de la théorie guillaumienne de l'incidence

Annette VASSANT

EA 4089, Sens, Texte, Histoire
Paris Sorbonne - Paris IV
vassantannette@wanadoo.fr

Des remarques de Marc Wilmet (dorénavant MW) sur la théorie guillaumienne de l'incidence m'ont incitée à vérifier l'exactitude de ses propos¹. Ce travail m'a permis de comprendre comment la démarche de G. Guillaume (GG) s'inscrit dans l'histoire de la réflexion grammaticale sur les faits du langage depuis Aristote, de voir ce que constitue comme avancée scientifique la découverte de sa *théorie des parties du discours*, de faire le point sur ce que représentent dans celle-ci le *régime de l'incidence*, la spécificité de l'*incidence interne* du substantif avec son *mécanisme de fonctionnement entre langue et discours*, en relation avec l'explicitation dans le *système de l'article* de ce que recouvre la distinction tardive mais fructueuse établie entre *extension* et *extensité*. De cette notion, MW donnait une définition que j'ai récusée : elle prétend correspondre à celle de GG, ce qui est inexact; de la définition de l'incidence interne du substantif et de la relation d'incidence entre le substantif et l'article, j'ai montré la différence entre ce qu'elle représente chez GG et chez lui, textes à l'appui. Non convaincu par mes démonstrations, il est revenu à la charge (Wilmet 2006) avec, selon sa formulation, des « attaques personnelles », non seulement « à la limite du débat scientifique » ici, mais injurieuses, qu'avec élégance j'ignorerai – la petite histoire ne doit pas occulter la grande –, l'essentiel étant d'analyser son texte pour rendre compte, encore, de « l'exactitude » de ses propos (MW, *ibid.* : 49).

J'aborderai deux points, la conclusion en découlant : Son approche de l'*incidence* correspond-elle à celle de GG du fait d'une terminologie similaire de surface ? L'analyse des textes qu'il cite, pour affirmer que l'*extensité* chez GG c'est l'*étendue* de Beauzée, permet-elle de valider ses conclusions? Dans ce débat d'idées, dont il faut assumer la personnalisation (rendre à GG ce qui appartient à GG et à MW ce qui

1 Cf. Vassant 2005a et 2005b (ce texte comporte nombre d'erreurs) + erratum de Vassant 2005a dans *Courrier de l'AIPL* n° 35 : 78-79.

lui appartient), le recours au procédé de la commutation garantira l'objectivité des conclusions.

1. L'« incidence » dans le texte de MW

Par le titre *Pitié pour l'incidence*, et l'introduction, MW semble venir au secours d'une *notion guillaumienne* en danger. Or, première commutation significative, le titre ne parle pas de la *théorie guillaumienne de l'incidence* mais de *l'incidence*. Ce terme, comme nous le mentionnions (2005a : 48 n. 16), est présent chez Tesnières (*Eléments de syntaxe structurale* 1959 : 42), pour référer à des relations de sens *en discours*, et MW le revendique aussi pour désigner les relations entre « mots » (*op. cit.* : 51) en *discours*, première et fondamentale différence avec la théorie de GG dans laquelle le régime d'incidence vient clore en *langue* l'opération d'entendement conduisant à la *partie du discours* – à justement parler, *partie de langue* – et déterminant son fonctionnement entre langue et discours². MW dira à ce propos que « GG navigue sans arrêt entre la virtualité de la langue et l'effectivité du discours » (*ibid.*), qu'il « joue sur les deux tableaux » (*ibid.* : n. 15), ce qui ne serait pas son cas, puisque lui utilise le critère de l'*extension* pour définir les mots en langue et celui de *l'incidence* pour les mots en discours. Sa conception des faits rejoindrait-elle néanmoins celle de GG ? Certes non : en disant que « l'incidence [...] isolée de l'extension, débarrassée du souci de faire coïncider les processus de langue et de discours, pourra livrer maintenant la clef des fonctions » (*op. cit.* : 52), il présuppose qu'il faut « faire coïncider les processus de langue et de discours » et cette notation indique à elle seule l'écart immense entre sa conception des faits du langage et celle de GG. Pourquoi y aurait-il langue et discours si les faits de l'un coïncidaient avec ceux de l'autre ? Chez GG, la démarche consiste à mettre en évidence le mécanisme de langue par lequel s'expliquent les faits de discours, non à faire coïncider ce qui, *par nature*, ne le peut pas.

Cet écart se perçoit aussi à la terminologie utilisée : là où GG parle de « parties du discours » ou de « langue », MW parle de *classes de mots*, statut dont, à présent, il déclare *déchus* le pronom, l'adverbe, la préposition et la conjonction (*ibid.*, n. 18). Que reste-t-il ? Le nom, l'adjectif, le verbe, dont « décide l'extension » (*ibid.*). On est loin de la théorie de GG. Et, à coups de prescriptions (six), il règle, dans les relations syntaxiques, « la fonction déterminative », les *déterminants*

2 Dans les Actes du colloque de l'AIPL à Québec, les textes inédits de GG, en particulier ceux des p. 183-222, viennent compléter tous les précédents sur la théorie de l'incidence. GG y explique comment tout est CINÉTIQUE dans le langage entre langue et discours et, dans ce dernier, entre changement de position des mots en syntaxe. Cf. Lowe *et alii* : 2002.

étant classés parmi les *adjectifs* (*ibid.* : 53). Est complètement occulté le problème de savoir ce que devient la différence systématique que GG souligne entre adjectif qualificatif et article (et autres « déterminants » au sens structural du terme), l'un appartenant aux *parties de langue prédictives* et intervenant dans le cadre du noyau nominal (*petit enfant*), l'autre aux *transprédictives*, et nécessaire à la constitution d'un syntagme nominal pour que le substantif puisse occuper certaines fonctions en discours (*le (petit) enfant* : encore la commutation), ce qui explique que, chez GG, le substantif est d'incidence interne en langue, externe au déterminant en discours, alors que l'adjectif est d'incidence externe dès la langue et, dans le discours, en emploi adjetival (cf. *LL2* : 151 et Vassant 2006a : 49). Chez MW sont regroupés comme étant en *incidence externe à un noyau nominal* les adjectifs qualificatifs et les « déterminants » ainsi que tout ce qui peut fonctionner en discours comme « déterminant » ce noyau nominal, la morphologie conduisant à cela important peu (*ibid.*). Car chez lui, à la différence de GG, c'est le *lieu de la relation discursive* (syntagme nominal ici) qui prime dans le classement des mots et groupes de mots, dans la qualification de *leur degré d'incidence*. Aussi, sa quatrième *prescription* retient-elle sous le chef de *déterminants qualifiants* aussi bien l'eau *courante*, un fauteuil *Voltaire*, un fer à repasser que le cheval *du voisin*, une lettre *exprès*, l'homme *qui rit*, etc., mots et groupes de mots tous classés d'*incidence externe* au noyau nominal. L'espace ne permettant pas d'entrer dans le détail, nous observerons que ce type de regroupements syntaxiques s'apparente à l'analyse fonctionnelle plutôt qu'à la systématique de la langue, deux voies qui, méthodologiquement et épistémologiquement n'ont de commun que de manipuler le même matériau linguistique et parfois, avec un sens biaisé, le même métalangage.

Que dire de son approche de l'*incidence interne* ?

Ici, elle a lieu « quand le mot apport ne sort pas de la signification du mot support » (*ibid.* : 51) : de quel *mot* apport et de quel *mot* support s'agit-il dans le substantif *homme* ? GG ne parle que d'*apport et de support de signification*, non de *mot* dans le texte cité par MW, ce qui est précisé dans d'autres textes (cf. Vassant 2005b : 25). Là, « quand le ou les mots apports ne trouvent en syntagme ou en phrase d'autre support qu'eux-mêmes » (*op.cit.* : 52) (aucun exemple).

Plus loin, elle est « conférée » par des déterminants : « Le noyau nominal n'est pas nécessairement un nom. Les déterminants *quantifiants* et *quantiqualifiants* [...] ont la propriété de conférer à *n'importe quel mot ou groupe de mots l'incidence interne, indépendamment de l'origine grammaticale* » (je souligne ; *ibid.* : 54).

Ce flottement dans la définition d'un concept central mis à part, il reste à savoir quelle serait cette propriété qui permettrait à ces déter-

minants de conférer ainsi l'incidence interne ; si on a encore besoin de cette notion pour distinguer le substantif (qui serait doublement d'incidence interne, par lui-même et avec le déterminant ?) des autres parties du discours ; ce qui, dans un syntagme nominal, est incident à quoi : le substantif au déterminant, comme chez GG ? ou le déterminant au substantif, au même titre que tout adjetif (auquel la commutation n'accorde pas cette propriété, ce qui exigerait qu'il ne fût pas classé dans la même catégorie), comme chez MW³ ? Voilà une autre différence considérable qui empêche de valider l'affirmation de MW selon laquelle son point de vue « rallie la doxa guillaumienne » (*ibid.* : 51). Cette insistance à vouloir faire croire que sa conception rejoint celle de GG brouille l'information. L'analyse des faits démontre l'inexactitude du propos, ce que seul le spécialiste peut percevoir et mettre en évidence, au prix d'un effort d'élucidation approfondi.

Voyons à présent ce que révèle l'analyse du contenu des textes qu'il produit pour affirmer que l'*extensité* chez GG est semblable à l'*étendue* chez Beauzée. Ici encore, c'est le recours à la commutation qui nous guidera.

2. Extension et extensité

Il est acquis que l'extension / compréhension (intension) désigne en logique les x auxquels une dénomination est applicable. A quoi, Beauzée, cité par MW (*ibid.* : 50), ajoute :

[...] tous les noms appellatifs n'étant pas applicables à des quantités égales d'individus, on peut dire qu'ils n'ont pas la même *latitude d'étendue* : et l'on voit bien que j'appelle ainsi la quantité plus ou moins grande des individus auxquels peut convenir chaque nom appellatif [...]

Il est vrai que *forêt* est plus extensif qu'*arbre*, plus extensif que *platane*, plus extensif que *platane d'Orient*, etc. Ces concepts ont une « latitude d'étendue », une extensivité différente dans le cadre de *leur propriété commune* d'avoir une extension, une étendue.

Mais à quoi l'autre texte cité de Beauzée réfère-t-il lorsqu'il parle de degrés d'étendue et pas seulement d'étendue (*ibid.* : 50) ?

Dans *l'avis d'un homme, la mort de cet homme, la vigilance de mon homme*, commutent *un / cet / mon* devant *homme* ; dans *le témoignage de trois hommes, une garde de plusieurs hommes, les caprices des hommes*, commutent *trois / plusieurs / des* devant *hommes*, trois morphèmes différents pour indiquer soit le singulier, soit le pluriel du

3 Dans Vassant 2005a : 64, dont nous avons adressé un tiré à part à MW, nous suggérons une solution à ce problème. Ronald Lowe (2002) traite très finement d'un problème analogue, celui de savoir quelles opérations de pensée *obligées* président, et dans quel ordre, à la construction discursive d'un syntagme nominal. Ce souci d'analyse, dans le cadre de la théorie de l'incidence, entre langue et discours, constitue le propre de l'héritage guillaumien.

même mot, seule variable commune dans cette commutation. L'opposition que Beauzée souligne en parlant de *degrés d'étendue* ne concerne que le nombre grammatical, la quantité, personne n'en disconviendra : le *degré d'étendue* c'est le résultat de la variation en quantité : quantité = 1 pour *un / cet / mon* vs quantité > 1 pour *trois / plusieurs / des*. *L'étendue*, l'extension discursive, varie en quantité. Cette variation est produite par l'opposition singulier / pluriel du déterminant. Etablissant un parallèle entre GG et Beauzée :

[...] Alors, Gustave Guillaume a-t-il retrouvé par des voies indépendantes l'*étendue beauzéenne*, qu'il persiste lui aussi à nommer *extension* avant de lancer dans ses *Prolégomènes* inédits de 1954 et dans la *Leçon* du 14 mars 1957 citée en note 7 le néologisme *extensité* ?

MW débouche sur une question pertinente : « La question n'a d'intérêt que si les deux termes coiffent la même réalité ». Et il poursuit : « Les similitudes, à l'*examen* (je souligne), ne semblent guère contestables » avant de produire, *sans aucun examen*, le texte de GG suivant censé justifier sa réponse :

[...] la variation d'extensité dont la caractéristique est sa complète indifférence à l'endroit de la compréhension du mot, à laquelle elle ne change rien, se bornant à en élargir ou à en étroïcir le champ d'application, large si l'on dit *L'homme est mortel*, étroit si l'on dit *Un homme entra* ou *L'homme s'assit*, large dans un mouvement à peine esquissé de progression du large à l'étroit dans *Un homme est un homme* ou *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère*, large encore, mais différemment et en quelque sorte plus puissamment, par un mouvement inversé, fort avancé en lui-même, de progression de l'étroit au large dans *L'homme est l'homme* ou dans *L'enfant a droit à la protection de la société* (1973 : 260).

Et, aussitôt, il s'exclame :

« Eh bien, AV [Annette Vassant], contre toute attente [...], identifie l'*extensité* (reprendre la citation précédente), non au “champ d'application” large ou étroit qu'ont en commun les articles *un* et *le*, mais aux mouvements de “progression du large à l'étroit” ou “de l'étroit au large” qui les distinguent » (*ibid.* : 50).

L'*examen* de ce texte montre, en effet, que GG y parle des *champs d'application* [du mot]. Mais il y parle aussi des *mouvements* en question, tout en suggérant la différence de sens produite par la différence de mouvement *dans le même champ d'application* (*large encore, mais différemment et en quelque sorte plus puissamment par un mouvement inversé etc.*). Alors, pourquoi « contre toute attente » ? Pourquoi me reprocher de parler de ces mouvements et de leur caractère déterminant dans l'effet de sens? N'est-ce pas ce texte de GG qui dit cela, ce qui est développé plus amplement ailleurs, à preuve seulement ces deux citations (cf. Vassant 2005a : 57 sv.) :

La vraie explication des effets de sens de l'article requiert qu'il soit fait

état du psycho-mécanisme [de l'article]. Ce qui détermine l'effet de sens d'un article, c'est la position prise dans la tension I ou dans la tension II (LL5 : 153).

L'article [...] est dans la langue le signe d'un mouvement entier et devient dans le discours le signe d'un instant de mouvement en convenance particulière avec la juste expression de ce qu'on veut signaler (LSL : 153).

Voyons, aussi, ce que dévoile l'analyse des exemples dans ce texte. Dans : *l'homme est mortel*, *un homme entra*, *l'homme entra*, *un homme est un homme*, *un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère*, *l'homme est l'homme*, *l'enfant a droit à la protection de la société*, l'élément commun, c'est l'utilisation de deux articles différents, tous deux au singulier : *le / un*. L'élément distinctif, sur lequel porte la commutation, c'est l'expression de deux types de généralisation, l'une avec UN : *un homme* est un homme, *un enfant* est toujours l'ouvrage de sa mère ; l'autre avec LE : *l'homme* est mortel, *l'homme* est l'homme, *l'enfant* a droit à la protection de la société, et celle de deux types de particularisation, l'une avec UN : *un homme entra* ; l'autre avec LE : *l'homme entra*.

Il s'agit ici de « quantité » (comme dans le texte de Beauzée : cf. *supra* qui, ailleurs, parlera de « *quotité* ») mais pas seulement : avec *un* et *le* généralisants, la « quantité » est la même et correspond à l'extension, l'étendue, la plus grande de la notion considérée; de même qu'avec *un* et *le* particularisants, elle est la même et correspond à l'unité numérique. Ce n'est pas la quantité, l'extension discursive, le degré d'étendue qui pose un problème, mais le fait qu'avec deux articles différents *un / le*, au singulier tous deux, on puisse parvenir à l'expression de la généralisation (même quantité) mais avec une différence d'effet de sens (qualité), à l'expression de la particularisation (même quantité), mais avec, encore, une différence d'effet de sens (qualité) : la variable, c'est la différence d'effet de sens (qualité) à quantité égale : la variation d'effet de sens est obtenue par la variation en *extensité* non en *quantité*.

C'est à ce phénomène curieux, complexe et si productif en nuances qu'il a fallu trouver une explication. D'avancée en avancée, depuis 1919 avec *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française* jusqu'aux *Prolégomènes* de 1954 et aux *Leçons* (LL5) de 1956-57, peut-être avant, GG a affiné son analyse jusqu'à parvenir, en ayant recours à une commutation d'une grande finesse, à isoler la variable qui, dans la sémiologie des articles, exprime ce qu'il a appelé avec précision l'*extensité*, par rapport au genre et au nombre⁴ et à l'extension.

4 Voir Vassant 2005a : 55 sv. ; cette question, textes de GG à l'appui, y est amplement traitée. Se munir si possible de l'erratum (Vassant 2006).

Alors, voilà qu'après avoir distingué le schème du nombre (plurauté interne / pluralité externe) de celui de l'article, GG se serait fourvoyé au point de ne retenir des valeurs d'emploi de l'article sous le terme d'*extensité* que leur opposition en quantité ? C'est vraiment le sous-estimer, lui faire injure que d'appauvrir ainsi sa pensée.

Comment MW peut-il affirmer, en proposant ces textes, que « les similitudes à l'examen ne semblent guère contestables » ? L'analyse démontre que cela est inexact. Pour MW l'*extensité*, qu'il assimile au degré d'étendue chez Beauzée, c'est la « quantité d'objets du monde auxquels N ou GN est appliqué » (1997, § 140). Pour GG :

Le terme d'*extensité* m'est propre : il se rapporte à quelque chose dont la langue ne fait pas état ; elle enclôt seulement le moyen d'en faire état. L'*extensité* est une variable de discours ; l'*extension*, dictée par la compréhension, est une constante de langue. Les distinctions de compréhension et d'*extension* sont des distinctions très anciennes – connues de tous – de la grammaire philosophique, laquelle n'a pas identifié en elle les distinctions d'*extensité* et d'*obtention* de l'*extensité* en des *situs* différents des deux tensions (LL5 : 155).

Ici, *en des situs différents des deux tensions* réfère aux tensions et, par inférence, aux mouvements qui les caractérisent, à la saisie, sur ces mouvements, de positions (*situs*) privilégiées. Ce texte, associé aux précédents, nous reconduit à la conclusion que l'article n'est pas seulement un « quantifiant » comme chez MW. Il exprime, outre la « quotité » (UN, LE généralisants, particularisants / DES, LES), l'*extensité* par laquelle le même article, LE ou UN, peut avoir des valeurs d'emploi différentes, selon la saisie qui en est faite dans le schème de l'article⁵.

MW a cité ce texte dans sa *Grammaire critique*, § 123 : 106, en tronquant la fin : « et d'*obtention* de l'*extensité* en des *situs* différents des deux tensions » – fin par laquelle tout s'éclaire – pour ajouter : « on voit que Guillaume n'avait pas lu Beauzée », conclusion que j'ai invalidée, exemples à l'appui, dans mes deux récents travaux⁶. Ici, comme dans ces derniers, je confirme : la définition que MW donne de l'*extensité*, en voulant faire croire, « contenu inexact » qui brouille l'information, que c'est celle de GG, n'est pas celle de GG. Pitié pour l'*extensité*, devrions-nous dire.

Reste la question de savoir à quoi renvoie le titre *Pitié pour l'incidence* (Wilmet 2006) ; pas à la théorie de l'incidence de GG :

5 V. note précédente.

6 A. Joly et D. O'Kelly affinent encore plus la différence entre *extension* et *extensité* en montrant sur quels axes du schème de l'article se situent les mouvements conduisant à ces notions : *Mélanges offerts à Annie Boone* (2003 : 281-296), préfacés par MW lui-même.

elle a d'autres problèmes. GG lui-même en a consigné la nature (cf. Vassant 2005b : 29 sv.). A la conception de cette notion chez MW ? Nous avons vu combien elle est, elle, tâtonnante et problématique... Alors ? Mon souci était de clarifier les faits afin que le non-spécialiste ne s'y perde pas.

Références bibliographiques

- Faute de place, nous n'avons retenu que les « nouveautés » par rapport aux références de nos travaux cités ici : pour GUILLAUME G., 1964 (LSL), 1973 (PLT), 1982 (LL5), nous renvoyons à la bibliographie sur le site internet du Fonds Gustave Guillaume à l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 2002, « Recueil de textes inédits 2.2 Le système des parties du discours prédictives (Boîte 28. dossier II. Liasse A, p. 58-72) », dans R. Lowe, J. Pattee et R. Tremblay (éds), 2002 : 183-207.
- JOLY André, 2002, « Introduction », dans R. Lowe, J. Pattee et R. Tremblay (éds), 2002 : 1-11.
- LOWE Ronald, 2002, « Psychogénèse et sémiogénèse du mot et du syntagme », dans R. Lowe, J. Pattee et R. Tremblay (éds), 2002 : 268-276.
- LOWE Ronald, PATTEE Joseph et TREMBLAY Renée (éds), 2002, *Le Système des parties du discours : Sémantique et syntaxe, Actes du IX^e colloque de l'AIPL*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- O'KELLY Dairine et JOLY André, 2003, « Du genre à l'individu dans la détermination du nom », dans P. Hadermann, A. Van Slijcke et M. Berré (éds), *La syntaxe raisonnée : Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone*, Bruxelles, De Boeck et Duculot : 281-296.
- VASSANT Annette, 2005a, « ‘Dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un' et la théorie de l'incidence de Gustave Guillaume », *Langue française* n° 147 : 40-67.
- VASSANT Annette, 2005b, « Mot et phrase. ‘Dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un' et la théorie de l'incidence de Gustave Guillaume », *L'information grammaticale*, 107 : 17-38.
- VASSANT Annette, 2006, « Un erratum d'Annette Vassant » [à son article « ‘Dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un' et la théorie de l'incidence de Gustave Guillaume » paru dans *Langue française* n° 147], *Courrier de l'AIPL* n° 35 - 2006 : 78-79.
- WILMET Marc, 1997, *Grammaire critique du français*, Paris et Bruxelles, Hachette et Duculot.
- WILMET Marc, 2006, « Pitié pour l'incidence », *L'Information grammaticale* n° 110 : 49-54.

Analyse du discours, psychomécanique et cognition sociale

Marie-Anne PAVEAU

Céditec Paris XII et Université Paris XIII

marie-anne.paveau@libertysurf.fr

Laurence ROSIER

Ladisco

Université Libre de Bruxelles

lrosier@ulb.ac.be

La linguistique de G. Guillaume, toute spéculative qu'elle demeure dans sa progression, peut être rapprochée, sur sa base méthodologique, d'une linguistique concrète.

Robert Lafont, *Le Travail et la langue*)

Introduction

Si les rapports entre la psychomécanique, pionnière d'une sémantique cognitive « à la française » (l'expression est de Rastier cité par Tollis 1991 : 330) et la cognition ont déjà été mis en avant par un certain nombre de chercheurs, les relations de l'analyse du discours (désormais AD) « à la française » avec la linguistique héritée de Guillaume ont été peu étudiées. Ces relations existent-elles et, si oui, de quelle nature historique et de quel ordre théorique ? Cette perspective nous permettra d'articuler les trois domaines du titre selon les maillages possibles entre, respectivement, analyse du discours et psychomécanique, psychomécanique et cognition sociale, et, enfin, analyse du discours et cognition sociale.

Que se passe-t-il avant le discours et qu'est-ce que le linguiste peut en dire ? Cette double interrogation est commune aux trois domaines évoqués : comment décrire et théoriser des « données qui ne sont pas matériellement discursives mais qui ne sont pas non plus étrangères à la mise en discours » (Paveau 2006) ? Ces données peuvent relever du préconstruit ou du prédiscours en analyse du discours, de la *saisie de la pensée en train de penser* chez Guillaume, des *cadres de savoirs et croyances préalables* dans le domaine de la cognition. Ces trois perspectives ne relèvent pas du même niveau (*discursif* dans le premier cas, *langagier* dans le deuxième, *socio-cognitif* dans le troisième).

Mais elles se rejoignent dans la volonté de saisir, selon l'ancrage théorique différencié d'où elles s'énoncent, *des processus* et *des mécanismes* successifs et dynamiques de la production du sens.

1. Parallèles ?

A priori, on pourrait opposer de façon irréductible AD et psychomécanique, en multipliant les exemples : alors que « le problème de la constitution du corpus occupe une place centrale dans l'analyse de discours en ses débuts¹ » (Guilhaumou 2002 : 1), la description empirique est peu prisée en psychomécanique, malgré l'exemple de Guillaume sur l'article (Guillaume lui-même critiquant abondamment le positivisme de l'observation directe). L'ancrage althussérien de l'AD historique mettait au premier plan l'analyse de l'idéologie des textes ; on peine à trouver trace de préoccupations marxistes dans les travaux issus de la psychomécanique². Le discours chez Guillaume, s'il peut être entendu comme processus discursif n'est pas considéré comme un objet social puisque ce sont les rapports entre l'homme et sa pensée, l'univers et le langage qui l'intéressent au premier chef (les conditions de production psychologiques et mentalistes du discours).

Cependant, au-delà de ces oppositions, des préoccupations communes peuvent être dégagées.

1.1 Posture épistémologique et linguistique concrète

Les questionnements épistémologiques de Guillaume et les articulations théoriques et disciplinaires multiples auxquelles ont donné lieu les avatars du guillaumisme (non exhaustif : la philosophie chez Jacob, les neurosciences chez Toussaint, la psycholinguistique et l'analyse de la parole chez Sadek, l'énonciation chez Joly et O'Kelly, etc.) ne sont pas sans rappeler les interrogations épistémologiques caractéristiques de l'AD, interrogations consubstantielles en raison là aussi des alliances disciplinaires mouvantes (entre l'informatique, la linguistique, l'histoire, la psychanalyse, la communication...). Nous citerons comme ouvrages emblématiques de cette posture historico-épistémologique, l'ouvrage de Wilmet, *Gustave Guillaume et son école linguistique* (1972/1978) et celui de Tollis, *La Parole et le sens* (1991).

L'œuvre de Guillaume « avec ses retours inlassables sur les mêmes sujets, les repentirs, les désaveux implicites, la recherche per-

1 Nous défendons une approche historicisée de l'analyse du discours, raison pour laquelle nous parlons par exemple d'analyse du discours « historique » pour désigner la première version dessinée par Pêcheux (voir sur ce point Paveau et Rosier 2005).

2 Tollis cite cependant les travaux de Skrelina qui tente de lier idéalisme guillaumien et marxisme (1972 ?).

ceptible d'une formulation précise, d'une analyse toujours plus fouillée » témoigne à la fois d'une imagination théorique féconde mais aussi « de déchirements intimes » (Wilmet *op. cit.* : 10). Dès lors, rarement théorie aura donné lieu à des lectures aussi contradictoires. Ainsi, alors que pour Meschonnic, la pensée de Guillaume est foncièrement incompatible avec une vision anthropologique du langage (1982 : 112), Jacob affirme au contraire que la linguistique de Guillaume possède « une portée anthropogénétique » car « elle dénote un rapport au monde qui ne peut être éludé » (cité par Tollis : xii), sa pensée témoigne donc d'un certain rationalisme constructiviste.

C'est dans cette veine anthropologique que le praxématicien Lafont positionne Guillaume. Contre « la reproduction mécaniste des modèles de la linguistique transformationnelle », Guillaume n'a de cesse de reposer les grandes questions : *Qu'est-ce que le langage ? Comment s'articule-t-il avec la pensée ? Avec le monde ?* (Introduction à Tollis par Lafont : vi). De même Lafont entend considérer la linguistique de Guillaume comme *concrète, réaliste*, par la dynamique qu'elle suppose. L'alliance « contre-nature » entre psychomécanique et matérialisme se trouve réalisée dans la praxématique par une « *rupture* » ? épistémologique. L'inscription de la socialité dans le signe linguistique, rebaptisé *praxème*, prend corps dans une dynamique langue / discours, articulée sur la question de la production et du réglage contextuel du sens :

Le choix que nous faisions d'une anthropologie du langage résolument matérialiste nous conduisit à deux décisions épistémologiques : remplacer le signe dit saussurien (mais beaucoup plus ancien que Saussure) par le praxème, unité de praxis signifiante habitée non par un signifié, mais par une puissance à signifier, et placer le sujet schisé, tel que la psychanalyse freudienne le définit, au centre de toutes les opérations langagières. Par ailleurs l'héritage, accepté sous la réserve d'un réexamen critique [...], du linguiste français Gustave Guillaume nous faisait concevoir ces opérations comme dynamiques aussi bien que concrètes, inscrites dans un temps d'activité nerveuse supérieure. Ainsi naquit la *praxématique*. (Lafont 2004 : 7)

1.2 Le sens, objet de la linguistique

La Parole et le sens, imposant travail de synthèse de Tollis, est sous-titré *Le Guillaumisme et l'approche contemporaine du langage* et préfacé par Lafont. L'auteur propose de voir prioritairement chez Guillaume une théorie linguistique « éminemment sémantique [...] apparue à une époque où le sens n'avait pas bonne presse – et une conception mentaliste du langage encore moins » ? (iv)³, aux

3 Selon Jacob, ce mentalisme (le fameux *psycho-* de *psychomécanique*) représente une attitude théorique, visant à lutter précisément contre l'antimen-

ramifications et influences diverses (un « guillaumisme étendu »).

Tollis effectue une dizaine de renvois aux travaux de l'analyste du discours Pêcheux, essentiellement aux *Vérités de la Palice*, sur la sémantique comme *point nodal des contradictions qui traversent et organisent la linguistique* (1981). C'est cette même question qui occupe essentiellement les travaux de la praxématique depuis les débuts telle que posée par Lafont et Gardès-Madray (1976) pour qui la sémantique est le lieu où le structuralisme rencontre ses difficultés majeures.

La généalogie originale proposée par Tollis permet d'adoindre psychomécanique et AD *version matérialiste et psychanalytique*, tendance illustrée concrètement par la linguistique praxématique.

1.3 Le noyau « langue » et l'avant du discours

Il est deux autres rapprochements plus fondamentaux selon nous, plus historiques et aussi sans doute plus paradoxaux au vu de l'état actuel des multiples travaux regroupés sous l'accueillante étiquette d'*analyse du discours*, au coefficient linguistique très variable.

D'une part, l'attachement indéfectible à la *langue*. Comme le rappelle Mayaffre⁴, pour les premiers analystes du discours, « le discours se présente à l'analyste sous la forme d'un texte dont le matériau de base appartient bien à la langue. La linguistique doit jouer un rôle central dans l'analyse du discours et l'AD fait partie intégrante des sciences du langage » (2005 en ligne). La langue et son organisation systématique sont les objets privilégiés des guillaumiens, même si la théorie guillaumienne entend rendre compte des faits de discours les plus « excentriques » (Wilmet *op. cit.* : 25) et que la conception du discours de Guillaume est large puisque par discours, il entend les manifestations physiques – orales, scripturales, pictographiques, gestuelles – et psychiques – comme le discours intérieur. Par ricochet, on comprend que le dictionnaire *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique* s'inscrivant de plain-pied dans une analyse *linguistique* du discours, apparaisse plus proche de

talisme et l'éviction de la question du sens par les linguistiques de l'époque. Cette dimension « mentaliste » du sens lui a d'ailleurs valu des attaques nombreuses. Citons pour mémoire l'avis de Cohen, sociolinguiste marxiste :

L'idée de la langue, sorte de lieu immatériel des pensées agissant en lui avec des modes systématiques, est devenue une nouvelle espèce de mythe idéaliste, dont l'état le plus développé se trouve sans doute dans les derniers travaux de G. Guillaume qui emploie (créé par lui sauf erreur) le terme de « schème sublinguistique ». (*Pour une sociologie du langage*, 1956 : 89)

4 Dans le compte rendu qu'il fait du « Que sais-je ? » de Mazière sur *L'Analyse du discours*.

l'analyse de discours « historique » de Pêcheux que celle présentée dans le dictionnaire de Maingueneau et Charaudeau.

D'autre part, les préoccupations dites « mentalistes » de Guillaume (sa linguistique de *la pensée pensante*) et le rapport dynamique inédit qu'il posait entre la langue et le discours – diversement retravaillées par les continuateurs : théorisation de *l'actualisation* dans le courant praxématique ; lecture *énonciative* de Joly qui décrit par paliers successifs les strates de l'acte d'énonciation, du savoir-dire puissantiel au dit effectif ; la visée phrasistique de Valin, de la phrase à construire à l'intégralement construit, se retrouve dans l'AD originale. On peut dire que l'étude des cinétismes mentaux présente des similitudes avec la théorie chomskienne de la compétence, avec la sémantique générative, bref, avec des théories d'ordre cognitif⁵. Or, l'analyse du discours a succombé, en son temps, aux sirènes du générativisme et de la formalisation (comme l'analyse automatique du discours). Certes, les positions de Pêcheux en matière de production du sens sont résolument discursivistes et marxistes, mais, pour que sa théorie sémantique ait quelque chance d'accéder à la reconnaissance dans le champ linguistique français, Pêcheux l'avait initialement coulée dans le moule générativiste. C'est dire que la question de la langue et de son articulation au discours ne s'est pas réglée au détriment de la langue dans l'AD « historique » :

Il s'agit de comprendre comment ce qui est aujourd'hui tendanciellement la même langue au sens linguistique de ce terme autorise des fonctionnements de « vocabulaire-syntaxe » et des « raisonnements » antagonistes. (Pêcheux 1975 : 22)

Un retour sur les concepts clefs de cette première AD montre également une généalogie commune de pensées. Les concepts de *pré-construit*, *d'intra-* et *d'inter-discours* apparaissent dans des documents et articles publiés entre 1968 et 1970 rédigés, entre autres, par Pêcheux et Culoli. Les écritures à plusieurs mains ne sont pas simples à décoder lorsqu'il s'agit de déterminer précisément des paternités

5 D'ailleurs un guillaumien de la première heure, Stefanini, parlait en termes élégieux de la grammaire de Chomsky :

Le seul progrès que je vois est dans les tentatives toutes récentes pour formaliser la science grammaticale. Voilà vraiment une "approche" de la question qui n'avait pas été tentée. Dès lors qu'on fait de la linguistique mathématique – je ne dis pas la linguistique statique – dès qu'on fait de la linguistique formelle, comme Chomsky tend maintenant à le faire, on envisage la grammaire sous un angle résolument nouveau. Mais Port-Royal, les devanciers de Port-Royal, et Martinet encore aujourd'hui ont fait et font de la grammaire avec comme seule métalangue la langue naturelle. Ils discourent sur le discours. (Entretiens sur Foucault, *La Pensée*, février 1968 : 36)

conceptuelles. D'après les témoignages recueillis lors de notre enquête de terrain⁶ et la lecture de documents inédits⁷, nous pouvons soutenir que :

- Le préconstruit (élaboré par Henry 1974, 1975, et repris par Fuchs et Pêcheux 1975) est une alternative à la notion de présupposition, telle que présentée par Ducrot au début des années soixante-dix, définie comme signe de la présence, antérieurement au discours, de segments discursifs « déjà-là », dont les locuteurs n'aperçoivent plus les origines.

- Le préconstruit retravaille à la fois le pré-lexical (un niveau très profond) et le pré-asserté de Culoli (Paveau 2006) :

Il existe à un niveau très profond (vraisemblablement prélexical) une grammaire des relations primitives où la distinction entre syntaxe et sémantique n'a aucun sens. On aura ensuite un filtre lexical, avec un certain nombre de règles et syntaxiques et sémantiques, y compris la modulation rhétorique (métaphores, glissements de sens) qui ne sauraient être ramenées à la syntaxe [...]. Après un autre filtrage on obtient une lexis [...] où les termes sont compatibles avec un ordre, mais ne sont pas encore ordonnés ; en outre, la lexis est pré-assertive et le passage à l'assertion (au sens d'« énonciation par un sujet ») implique une modalisation. (Culoli et alii 1970 : 8)

- Le système élaboré par Culoli à l'époque organisait donc une série de niveaux allant de l'*in-asserté*, au *pré-asserté* jusqu'à l'*assertion*, organisation qui rappelle les niveaux constamment distingués par Guillaume, qu'il s'agisse du schème sublinguistique défini comme la virtualité linguistique, de l'articulation entre langage puissantiel et langage effectif, ou encore des « suites de moments psychiques » de l'acte d'énonciation ou de sa conception du mot qui amène Tollis à s'interroger : le mot est-il construit ou pré-construit ? (*op. cit.* : 26)

Bref comme le résume Wilmet (*op. cit.* : 103), Guillaume invite à interroger « le plan de la “causation obverse”, celui de la construction du signifié psychique ».

On le voit, les conceptualisations des activités de pensée « pré-discursives » pourraient rejoindre la question du *pré-linguistique* qui préoccupe surtout les cognitivistes mais assez peu les analystes du discours contemporains sauf à proposer une articulation nouvelle entre discours et cognition (voir Paveau 2006).

6 Il s'agit d'une collation d'interviews filmées des acteurs de l'analyse du discours en France, au Brésil, en Suisse et en Belgique, projet financé par le FNRS (Fond national de la recherche scientifique/Belgique).

7 Pour un développement plus complet, voir en bibliographie Paveau et Rosier 2005 et Paveau 2006.

3. Un mentalisme étendu : analyse du discours et cognition distribuée

Il s'agit alors de réinterroger la dimension cognitive de la psychomécanique (plutôt la *psychosystématicque*) alliée à l'analyse du discours dans le cadre de la cognition socio-culturelle dans sa version distribuée. Celle-ci peut se définir comme un mentalisme étendu, reposant sur l'hypothèse de l'extériorité de la conscience, comme l'explique Quéré :

Dans cette perspective, l'esprit est d'abord un « esprit objectif », incarné dans les institutions, les pratiques établies, les lois, les us et coutumes d'une société. La capacité de penser ou d'acquérir des connaissances est moins alors une capacité de former et de manipuler des représentations internes qu'une capacité de s'engager dans des pratiques sociales qui sont animées et articulées par des idées communes, des croyances légitimes et des systèmes conceptuels impersonnels. (Quéré 1998 : 161)

Cette perspective est-elle possible épistémologiquement afin de dépasser ce que Santacroce (1999) appelle « la linguistique idéologique » (ou l'idéalisme transcendental) de Guillaume tout en conservant ses avancées théoriques ? Il existe bien chez Guillaume l'idée que les potentialités de la langue (l'à-dire, ou pour nous, le pré-dire constitué par les prédiscours) doivent être actualisées pour être réalisées ; mais une construction partiellement externe du discours semble impossible dans le cadre du guillaumisme stricto sensu, bien que la psychosystématicque insiste sur la dimension patrimoniale de la langue, par le biais de la notion de représentation, qui introduit par définition de la référence et du collectif dans la conscience. Guillaume insiste en effet sur le rapport entre l'homme et l'univers, sur l'inséparabilité entre l'univers physique et l'univers psychique, le hors-moi et l'en-moi :

L'homme habite l'univers. C'est le lieu qu'il a pour y vivre. Pas à revenir là-dessus. C'est de l'absolu, de l'absolu humain. L'univers, lieu des lieux, lieu sans plus grand ; pas d'extériorité. D'autre part, un univers habite l'homme – un univers où il ne vit pas, un univers qui vit en lui, lequel est un univers de représentation. Cet univers c'est la langue et extensivement le langage humain. Ôter à l'homme cet univers du dedans, duquel il se sert pour penser l'autre, celui du dehors, il n'y a plus d'hominisation (Guillaume 1958, inédit, cité par Valette 2003 : 19).

Philps a montré que la représentation mentale suppose « un système de représentés conceptuellement antécédent » directement lié à l'environnement physique immédiat du locuteur (ici-même). Il se cantonne ici, en se référant par exemple à Damasio et à Lakoff et Johnson, au corps du locuteur, mais les représentations mentales (ou dans notre terminologie les « cadres prédiscursifs collectifs ») se construisent aussi à travers l'environnement physique plus large, intégrant les spatialités géographiques et surtout les objets naturels et

artificiels, que même les linguistiques du contexte ont ignoré jusqu'à présent. Nous défendons avec Thévenot l'idée d'une chosification de l'individu autant que d'une personnalisation des choses :

Les choses sont personnalisées [...], la personne est consolidée et chosifiée par son entourage. (1998 : 136)

De nombreux travaux en cognition sociale depuis les études pionnières de Hutchins dans les années 1990 sur la construction de l'information dans un cockpit d'avion, montrent comment la cognition, loin d'être encapsulée dans le mental ou le neuronal, ou de se réduire à un échange entre les deux cerveaux des interactants, passe par des artefacts (les listes, les tableaux ou les dictionnaires) ou des objets naturels et culturels. Ces différents objets externes à l'homme sont les lieux d'une partie des processus qui sont réputés avoir lieu à l'intérieur de la conscience. Une ouverture de la théorie guillaumienne à partir de ce mentalisme étendu nous semble pensable (et peut-être articulable) comme moteur de renouvellement des approches de la production du sens. Il s'agit alors de voir si les rapports entre la pensée et la praxis ne doivent pas être vus comme un véritable continuum et pas seulement comme une articulation. Si, on l'a vu, Guillaume insiste sur le lien entre l'univers et l'homme, Lafont semble conserver une position plus cartésienne en séparant les données physiques dites « objectives » du fonctionnement subjectif :

Substantiellement, la trace appartient à l'extériorité spatiale de l'être traçant. Elle est objective pleinement. Elle utilise la main libérée par la station debout qu'acquièrent l'espèce et son activité ouvrière : elle utilise en prolongement de la main l'outil issu de la même activité, pour faire marque dans la réalité ambiante, sur un élément trié de cette réalité. (Lafont 1984 : 19)

Dans *Il y a quelqu'un. La parole et le corps* (1994, rééd. 2007), il admet la double nature « neuronale et sociale » de la pensée, mais n'admet cependant pas l'extériorité de l'esprit (« Nous avons la société en mémoire profonde avec notre biographie », p. 349). Cependant la notion de « programme de sens », qui propose une articulation forte entre le matériel et le discours (voir l'exemple de la boîte d'allumettes dans Lafont 1978 : 69), et qui n'a pas selon nous été jusqu'à présent exploitée dans toute sa richesse cognitive, nous semble à même d'enrichir une conception renouvelée de la production du sens en discours qui articulerait les éléments suivants : le lien guillaumien entre l'homme et le milieu physique étendu aux objets (conception enrichie de la notion de contexte) ; la prise en compte, issue de la sémantique discursive, d'un préconstruit à dimension idéologico-mentale étendue là aussi à la composante externe ; l'existence, d'ordre cognitif, de cadres (ou schèmes) prédiscursifs collectifs et programmatiques distribués dans la mémoire et l'environnement.

Références bibliographiques

- COHEN Marcel, 1956, *Pour une sociologie du langage*, Paris, Albin Michel.
- CULIOLI Antoine, FUCHS Catherine et PÈCHEUX Michel, 1970, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, Paris, Dunod, Documents de linguistique quantitative n° 7.
- DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VÉRINE Bertrand, 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion.
- GUILHAUMOU Jacques, 2002, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus* 1, <http://revel.unice.fr/corpus>, consulté le 15.05.06.
- HENRY Paul, 1974, *De l'énoncé au discours ; présuppositions et processus discursifs*, ronéotypé, CNRS-EPHE.
- HENRY Paul, 1975, « Constructions relatives et articulations discursive », *Langages* 37, « Analyse du discours. Langue et idéologie », Paris, Didier-Larousse, 81-98.
- LAFONT Robert, 1978, *Le Travail et la langue*, Paris, Flammarion.
- LAFONT Robert (éd.), 1984, *Anthropologie de l'écriture*, Paris, Centre de création industrielle, Centre Georges Pompidou.
- LAFONT Robert, (1994) 2007, *Il y a quelqu'un. La parole et le corps*, Université Paul Valéry Montpellier III, Praxiling, 2^e éd. Limoges, Lambert-Lucas.
- LAFONT Robert, 2004, *L'Être de langage. Pour une anthropologie linguistique*, Limoges, Lambert-Lucas.
- LAFONT Robert et GARDÈS-MADRAY Françoise (1976), *Introduction à l'analyse textuelle*, Collection « Langue et langage », Paris, Larousse.
- MAYAFFRE Damon, 2005, « Francine Mazière, L'analyse du discours. Histoire et pratiques », *Compte rendu, Corpus* 4, <http://revel.unice.fr/corpus/>, consulté le 12.09.2006.
- MAZIÈRE Francine, 2005, *L'Analyse du discours, Histoire et pratiques*, Paris, Puf.
- MESCHONNIC Henri, 1982, *Critique du rythme. Anthropologie historique du langage*, Paris : Verdier.
- PAVEAU Marie-Anne, 2006, *Les Prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle.
- PAVEAU Marie-Anne et ROSIER Laurence, 2005, « Eléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique », www.johannes-angermueller.de/deutsch/ADFA/paveaurosier.pdf
- PÈCHEUX Michel et FUCHS Catherine, 1975, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages* 37, « Analyse du discours. Langue et idéologie », Paris, Didier-Larousse, 7-80.
- PHILPS Dennis, 2006, « La condition invariante en tant que transmutation linguistique de l'expérience » (ici même).

- QUÉRÉ Louis, 1998, « La cognition comme action incarnée », dans Borzeix A. (éd.), *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris, CNRS Éditions : 143-164.
- SANTACROCE Michel, 1999, « Quelques aspects de la psychomécanique de Guillaume », www.marg.lng6.free.fr/documents/doc0191_santacroce_m/linguistique_guillaume.pdf, consulté le 18.05.2006.
- STÉFANINI Jean, 1968, « Entretiens sur Foucault », *La Pensée* 137, janv.-février.
- THÉVENOT Laurent, 1998, « Pragmatiques de la connaissance », dans Borzeix A. (éd.), *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris, CNRS Éditions : 101-139.
- TOLLIS Francis, 1991, *La Parole et le sens*, Paris, Armand Colin.
- VALETTE Mathieu, 2003, « Énonciation et cognition : deux termes *in absentia* pour des notions omniprésentes dans l'œuvre de Guillaume », *Le français moderne* 1 : 6-25.
- WILMET Marc, 1978 (édit. revue et augmentée), *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Paris et Bruxelles, Nathan et Labor.

Deuxième partie

Faits de langue et de discours

Une interprétation des prolongements possibles de la théorie guillaumienne à la sémantique lexicale

Marie Luce HONESTE

Sens, Texte, Histoire, EA 2568

Université Rennes 2

CS 24307 – 35043 Rennes cedex

mlhoneste@wanadoo.fr

Ronald Lowe (2002 : 275-276) concluait, à l'issue d'une analyse de la psychogénèse et de la sémiogénèse du mot et du syntagme, que « la linéarité du discours observable est un trompe-l'œil dont on est loin de mesurer tous les travers qu'elle a pu faire prendre à l'analyse syntaxique ». En ce qui concerne l'analyse sémantique, on peut ajouter que, non seulement la linéarité du discours est un trompe-l'œil, mais aussi le découpage d'un énoncé en mots, illusion du visible contre laquelle Guillaume mettait bien en garde (1964 : 247) : ce découpage, résultat de l'observation privilégiée de l'écrit, conduit régulièrement les spécialistes de sémantique lexicale à conclure à tort à une discréttisation systématique du sens, en discours comme en langue.

J'ai montré ailleurs¹ que, s'il existe nécessairement une valeur sémantique associée à chaque mot, constituant son signifié puissantiel de langue, il n'en découle nullement la conséquence que ce signifié se maintient dans le discours comme unité de sens : « Les mots sont saisis, à l'état distinct, par la pensée en instance de discours. Et tandis que la phrase se construit, ils fusionnent, perdent leur individuation », disait Guillaume (1948 : 171). C'est bien de cette fusion que naît ce que j'appelle le « sens global de l'énoncé » ; le processus de formation du sens des énoncés en discours est très différent de celui des mots en langue, parce qu'il obéit à des fonctionnalités différentes.

À la frontière entre langue et discours, les phraséologies constituent à cet égard un intéressant domaine d'observation, notamment dans le cas des « défigements », où on peut assez aisément observer le rôle du contexte dans la formation du sens en discours. Je prendrai ici comme exemple l'expression *on n'est pas sorti de l'auberge*.

Une telle expression est considérée dans l'analyse sémantique traditionnelle comme « métaphorique », par opposition à un « sens pro-

1 Notamment Honeste, 2003, 2004, 2005a-c.

pre », comme l'illustrent les gloses lexicographiques suivantes : « les difficultés augmentent, vont nous retarder, nous retenir » (RE, article *auberge*) ; « la situation (mauvaise, difficile) n'est pas dénouée » (Rey, 1992, article *auberge*). Si ces gloses montrent que le sens métaphorique est perçu comme global, en revanche, le sens propre est perçu du point de vue de chaque item lexical fonctionnant de façon autonome ; dans le cas de l'expression *on n'est pas sorti de l'auberge*, le retour au sens propre suppose donc préalablement un « défigement » de l'expression ; chaque item retrouvant alors son autonomie sémantique, on considère que *sortir* signifie « passer du dedans au dehors » (TLFi, article *sortir*, I. A.) et *auberge* « petit hôtel et restaurant de campagne » (TLFi, article *auberge*, A.).

Le problème est alors de savoir sur quoi les gloses se fondent, et comment rattacher ce sens global aux valeurs propres des items le construisant. L'analyse traditionnelle, en parlant de sens métaphorique, n'explique rien du processus de formation du sens, et notamment pas le passage du sens des mots au sens de l'énoncé. C'est ce que je vais donc tenter de faire, en appliquant à cette expression la procédure que j'applique habituellement, à savoir faire apparaître, par la méthode des substitutions, ce qui constitue des variables sémantiques et ce qui constitue des constantes ; le but étant d'écartier toutes les variables, provenant des éléments variables dans l'énoncé, afin d'attribuer seulement les constantes sémantiques à l'item étudié. On obtient ainsi, par le recueil de toutes les constantes véhiculées par le mot, son *invariant sémantique* de langue.

1. Recherche des constantes

1.1 Examen des conditions d'emploi de l'expression

Observons le fonctionnement global de divers types d'énoncés comprenant l'expression concernée :

(1) *Avec un empoté pareil, on n'est pas sorti de l'auberge.*

On supposera pour l'énoncé (1) les conditions d'énonciation suivantes : « une équipe de travailleurs en train d'effectuer une activité et une entrave au bon déroulement de l'activité due au dysfonctionnement d'un membre ». Dans ces conditions d'énonciation, examinons le rôle des différents constituants de l'énoncé :

- (a) l'adjectif *empoté*, qui dénote quelqu'un de « gauche, maladroit dans les gestes, dans l'attitude » (TLFi, article *empoté*), renvoie sémantiquement à l'élément humain entravant le processus ; l'indéfini *pareil* fonctionne comme déictique, désignant un individu présent dans la situation ; le SP *avec un empoté pareil* met ainsi en place le domaine d'application dans lequel sera interprété l'ensemble de l'énoncé : le domaine notionnel /entrave au proces-

sus « activité de l'équipe »/ :

- (i) globalement, il pose une « idée regardante » critique sur la situation, impliquant une interprétation du segment *on n'est pas sorti de l'auberge* comme un commentaire critique de la situation² ;
- (ii) localement, il permet de donner une valeur contextuelle notionnelle à chaque constituant de l'énoncé :
 - le verbe *sortir* s'interprète contextuellement comme « se dégager d'un état, une situation » ;
 - le SP *de l'auberge* s'interprète contextuellement comme « état, situation d'origine » ;
- (b) l'indéfini *pareil* fonctionne comme embrayeur et construit pour l'ensemble de l'énoncé un contexte temporel de présent de l'énonciation ; en conséquence, la forme de passé composé *est sorti* s'interprète contextuellement comme « accompli du présent » ;
- (c) la négation porte sur la forme verbale *est sorti* : c'est donc une négation de l'accompli du présent ; elle est choisie pour sa propriété d'insistance sur le renversement de l'accompli en non-accompli, exprimant, dans ce contexte d'« entrave à l'activité en cours », un effet de *terme repoussé* générateur d'exaspération.

Cette analyse permet de détailler la valeur contextuelle de l'énoncé, dont on proposera la glose suivante : « La présence d'un empoté produit un état, qui entrave le bon déroulement du processus en cours /activité de l'équipe/ et qui a pour conséquence notre exaspération à l'idée que nous ne serons pas dégagés de cet état tant que l'entrave durera. »

(2) *Avec un empoté pareil, on n'est pas sorti de l'auberge.*

On supposera pour l'énoncé (2) les conditions d'énonciation suivantes : « une tablée de dîneurs dans une auberge et une entrave au bon déroulement du dîner due à la maladresse du serveur ». C'est le SP *avec un empoté pareil* qui met en place le domaine dans lequel s'applique l'énoncé : le domaine notionnel « entrave au processus *dîner* » avec les mêmes conséquences qu'en (1) sur l'interprétation globale de l'énoncé et les valeurs contextuelles de chaque constituant.

La valeur contextuelle de l'énoncé sera alors : « La présence d'un empoté produit un état qui entrave le bon déroulement du processus en cours /dîner/ et qui a pour conséquence notre exaspération à l'idée que nous ne serons pas dégagés de cet état tant que l'entrave durera. »

2 Notons qu'à l'oral, un tel énoncé serait plus sensiblement modalisé, parce qu'il serait prononcé avec une intonation d'exaspération.

- (3) *On est allé dîner hier à la campagne et on n'est pas sorti de l'auberge avant vingt-deux heures.*

On supposera pour cet énoncé les conditions d'énonciation suivantes : « une simple relation d'interlocution dans laquelle est fait le récit d'une activité effectuée la veille ». Dans ces conditions d'énonciation, examinons le rôle des différents constituants de l'énoncé :

- (a) le verbe *dîner* dénote une activité inscrite dans le temps et l'espace ; il met en place le domaine d'application de l'énoncé : le domaine spatio-temporel, permettant de donner une valeur contextuelle spatio-temporelle à chaque constituant de l'énoncé :
 - le SP locatif *à la campagne* et l'adverbe de temps *hier* définissent les coordonnées spatio-temporelles de cette activité ;
 - le verbe *sortir* s'interprète contextuellement comme « quitter un lieu » ;
 - le SP *de l'auberge* s'interprète contextuellement comme « lieu d'origine du déplacement » ;
- (b) le circonstant temporel *hier* construit un contexte temporel de passé ; en conséquence, la forme de passé composé s'interprète contextuellement comme « accompli du passé » ;
- (c) la négation porte sur le segment *sortir avant vingt-deux heures* ; elle a donc pour rôle de nier l'accomplissement du processus dans le laps de temps indiqué.

On formulera ainsi la valeur contextuelle de l'énoncé : « Nous avons eu l'activité /dîner/, qui a eu lieu hier dans une auberge et a duré jusqu'à vingt-deux heures, heure avant laquelle nous n'avons pas été dégagés de cet état. »

1.2 Les constantes sémantiques

C'est la comparaison des gloses des trois énoncés qui va faire émerger des constantes. On a noté en *italique* les variables contextuelles relevant des variations de domaine d'application et en **gras** les éléments apportés par l'expression figée :

- Glose de (1) : *La présence d'un empoté* produit un état qui entrave le bon déroulement du processus en cours /activité de l'équipe/ et qui a pour conséquence notre exaspération à l'idée que **nous ne [serons] pas dégagés de cet état tant que l'entrave durera.**
- Glose de (2) : *La présence d'un empoté* produit un état qui entrave le bon déroulement du processus en cours /dîner/ et qui a pour conséquence notre exaspération à l'idée que **nous ne [serons] pas dégagés de cet état tant que l'entrave durera.**
- Glose de (3) : *Nous avons eu l'activité /dîner/, qui a eu lieu hier*

dans une auberge et a duré jusqu'à vingt-deux heures, heure avant laquelle nous nous n'[avons] pas [été] dégagés de cet état.

Une fois écartés les variables contextuelles et les éléments apportés par l'expression figée, il y a encore un résidu (souligné), qui comprend :

- l'élément état qui entrave le bon déroulement du processus en cours ;
- l'élément qui a pour conséquence notre exaspération.

Ces deux éléments n'apparaissent que dans les énoncés (1) et (2), ceux-là même qui contiennent l'expression figée *on n'est pas sorti de l'auberge*. Une étude systématique de corpus permettrait de montrer que ces éléments sont *toujours* présents dans les énoncés contenant l'expression figée et *jamais* dans les énoncés contenant la séquence non figée *on n'est pas sorti de l'auberge*³. En conséquence, ce résidu doit être considéré comme relevant des conditions d'énonciation de l'expression figée.

1.3 Les constantes énonciatives

C'est cette fois l'examen de la structure sémantique des énoncés (1) et (2) qui va permettre de mettre au jour une constante structurelle relative aux conditions d'énonciation :

(a) présence de deux éléments P1 et P2 :

– P1 = un processus en cours d'accomplissement : « activité de recherche » (1), « dîner » (2) ;

– P2 = un événement : « la présence d'un empoté » ;

(b) ces éléments présentent toujours dans la même relation logico-sémantique : P2 dénote un événement qui se produit au cours du processus P1 et entrave son accomplissement ;

(c) P1 et P2 présentent certaines caractéristiques cognitives :

– P1 doit être une activité humaine ou impliquant l'humain ;

– P1 requiert des conditions d'effection normées ou au moins assez définies (notamment une norme de temps d'effection) ;

– P1 doit être susceptible d'être entravé par P2 et P2 doit être susceptible d'entraver P1 ;

(d) la situation problématique construite par P1/P2 a pour conséquence l'exaspération ressentie par les acteurs humains engagés dans l'activité, entraînant l'énonciation de l'expression figée P3 : *on n'est pas sorti de l'auberge*. L'emploi en discours de cette expression est donc soumis à des conditions pragmatiques d'énonciation

3 La place manque ici pour en fournir la preuve.

très précises :

- P3 constitue un *commentaire* de la situation problématique P1/P2 et n'appartient donc pas au même plan énonciatif que P1 et P2 ;
- du fait de ce double plan énonciatif, P3 présente une expressivité particulière, visant la dénotation de l'exaspération : elle se manifeste par une modalisation intonative à l'oral et généralement un point d'exclamation à l'écrit (Picoche 1986 : 18).

Si on examine à présent les conditions d'énonciation de l'énoncé (3), on constate :

- (a) l'absence de P2, autrement dit une situation non problématique, donc :
 - pas de production d'une exaspération ;
 - pas de visée critique de P3 ;
 - pas de modalisation intonative particulière de P3 ;
 - pas de différence de plan énonciatif : P3 appartient au même plan que P1, celui du récit ;
- (b) la séquence P3 constitue non pas une « expression » figée, mais une séquence libre, ce qui implique :
 - au plan du signifiant, la variabilité des mots de l'énoncé (par exemple : *on / nous* ; *sortir / quitter* ; *auberge / établissement*) ;
 - au plan du signifié, la variabilité de l'effet de sens de :
 - (i) la négation, portant non sur le processus « sortir » mais sur *sortir avant vingt-deux heures* ; on a donc une simple négation du moment du processus sans effet de terme repoussé ;
 - (ii) la forme composée : accompli du passé et non du présent.

1.4 Bilan

Dans les emplois avec la séquence figée, on trouve comme constantes :

- (a) des conditions d'énonciation spécifiques : P1 entrave P2, entraînant une exaspération suscitant à son tour P3, commentaire critique de P1/P2 ;
- (b) une valeur pragmatique de P3 : « manifestation d'une exaspération », fondamentale puisque c'est celle qui suscite son utilisation ; cette valeur est explicite à l'oral dans l'intonation et partiellement à l'écrit dans la présence d'un point d'exclamation.

Ces constantes sont des éléments de fonctionnement, indispensables au titre de conditions de l'énonciation de l'expression ; elles font donc partie de l'apport sémantique global de l'expression. On notera qu'elles disparaissent dans les cas où la séquence P3 constitue un

énoncé libre. Pour pouvoir tirer toutes les conséquences de cette dernière observation, il reste à examiner le cas particulier du « défigement ».

2. Défigement de l'expression

2.1 Examen des conditions d'emploi de l'expression défigée

(4a) *Avec un empoté pareil, on n'est pas sorti de l'auberge.*

(4b) *C'est le cas de le dire ! Ha ha !*

On supposera pour cet énoncé les mêmes conditions d'énonciation que pour (2). La particularité de cet énoncé est un effet de « jeu de mots » sur la signification de la séquence P3 que le commentaire (4b) présente comme une relecture⁴ :

- (a) une première lecture, identique à (2), avec P1 : /dîner/, P2 *un empoté pareil* et P3 l'expression figée. La valeur globale de l'énoncé est alors : « La présence d'un empoté entrave le bon déroulement du dîner et a pour conséquence notre exaspération à l'idée que nous ne sommes pas près de finir de dîner » ;
- (b) une relecture de l'énoncé (4a) à partir du commentaire (4b), visant à insérer un nouveau P1, qui devient /quitter le restaurant/ au lieu de /dîner/. Ce nouveau P1 construit un nouveau contexte, dans lequel le domaine d'application de l'ensemble de l'énoncé n'est plus notionnel comme en (2) ou en (4a), mais spatial comme en (3), où *sortir* dénote un déplacement et *de l'auberge*, le lieu d'origine du déplacement. En revanche, les conditions de l'énonciation restent les mêmes : la situation problématique P1/P2 ; conséquemment, la visée critique de P3 est maintenue. La valeur globale de l'énoncé sera : « La présence d'un empoté entrave le bon déroulement de l'activité /dîner/ dont le dénouement est /quitter le restaurant / et a pour conséquence notre exaspération à l'idée que nous ne sommes pas près de partir. »

La situation particulière de double lecture produit un effet de jeu sur les mots. L'effet humoristique tient au surgissement de la seconde interprétation de la même séquence, qui surprend aussi bien le locuteur que ses interlocuteurs : la visée de discours échappe au locuteur lui-même, qui devient interprétant de son propre énoncé. Pour qu'un double parcours interprétatif puisse s'opérer, il faut bien entendu que la séquence libre reste morphologiquement identique à la séquence

4 A. Rey (1997 : 41) explique ce double fonctionnement par la présence simultanée d'« un interprétant contextuel ou situationnel et l'activation mémoire de l'unité figée » tandis que F. Rastier (1997 : 313) l'explique par la coïncidence de plusieurs parcours interprétatifs. On a alors un effet de *palimpseste* pour l'un et de *syllepse* pour l'autre.

figée, sinon, l'effet de jeu sur les mots disparaît, comme dans (5) :

(5) **Avec un empoté pareil, nous n'avons pas quitté l'établissement. C'est le cas de le dire ! Ha ha ha !*

C'est cette contrainte énonciative qui a permis de parler de « défigement » dans le cas de la seconde lecture. Comme l'a noté A. Rey (1997 : 339), le phénomène de défigement met en évidence l'existence d'un figement ; dans le cas d'une expression constituée de plusieurs mots, le figement tient dans le fait qu'à l'unité morphologique est associé un signifié unique et stable. Autrement dit, l'expression figée se comporte alors comme tout signe de la langue, avec un signifiant (complexe) et un signifié indissociablement liés en langue⁵, chacun des mots qui la constituent perdant alors toute autonomie de fonctionnement. En revanche, le « défigement » consiste à revenir à une séquence libre, dans laquelle chaque composant devient un signe linguistique autonome doté d'un signifiant propre relié à un signifié propre.

2.2 Y a-t-il alors « défigement » de l'expression ?

Dans l'approche polysémique, l'expression, considérée comme figée dans une valeur *métaphorique*, se défigerait au moment où les mots, en reprenant leur autonomie, reprendraient en même temps leur sens littéral. L'autre versant de cette vision est que les mêmes mots, dans l'expression figée, perdent toute autonomie pour former un sens global « non compositionnel », qui ne peut être que figuré puisqu'il ne renvoie pas au sens littéral de chaque composant.

Dans une perspective monosémique, un mot n'a pas un sens « littéral » propre, et des sens dérivés figurés, mais un signifié de langue unique et stable dans tous ses emplois, véhiculant une représentation *imparticulière* en attente de désignation en discours⁶. En discours, chaque mot apporte son signifié, mais qui ne reste pas intact : il est mis au service de la formation du sens global de l'énoncé dans le cadre construit par le domaine d'application.

Dans cette étude, j'ai cherché à montrer qu'une expression figée se comporte sémantiquement comme un mot de la langue, ses composants ayant donc perdu toute autonomie : dans un énoncé, *c'est l'ensemble figé qui prend une valeur de discours, et non chacun de ses constituants*. La perte d'autonomie sémantique de ces constituants fait que leur capacité propre de désignation de discours est bloquée ; en

5 Je rejoins Paillard, Franckel et Saulnier (communication orale au colloque *La Locution entre langue et usages*, Saint-Cloud, 1994), combattant l'idée d'un fonctionnement « anormal » du sens locutionnel, où les mots seraient « désémantisés ».

6 Voir Honeste (2005b).

conséquence, *chaque mot de l'expression figée reste dans son état de langue, et donne à voir son signifié réel, hors toute valeur de discours*⁷. Inversement, lorsque la séquence est libre, elle se comporte alors comme tout énoncé, chaque constituant retrouvant sa capacité propre de désignation en discours.

Il reste à présent à construire le « signifié » de langue de l'expression.

Conclusion : le schéma conceptuel de l'expression

J'ai cherché à montrer que les éléments constants que véhicule l'expression ne sont pas que sémantiques et morphosyntaxiques, mais aussi énonciatifs et pragmatiques et qu'ils ne constituent pas un simple « paquet de sèmes », mais un ensemble organisé en système. Je nomme ce système complexe « schéma conceptuel intégré », et non pas « signifié », qui réduit le mot de la langue à son seul apport sémantique. Voici celui de l'expression étudiée :

Particularité

expression figée

Situation d'emploi

P1 = processus en cours d'accomplissement, relatif à une activité humaine de groupe

P2 = état constituant une entrave dans le déroulement du processus P1

Rôle énonciatif

Commentaire critique de la situation P1/P2

Valeur pragmatique

Manifestation d'une exaspération des acteurs humains de la situation

Contenu notionnel

« nous sommes exaspérés de ne pas être près d'être dégagés d'un état P2 entravant le bon déroulement du processus en cours P1 »

Contraintes d'application

Tout P1 répondant aux critères suivants : (1) *tâche* en cours d'accomplissement ; (2) se déroulant dans un temps, des formes et des conditions d'effectuation normés ou au moins définis ; (3) susceptible d'être entravé dans son bon déroulement.

7 C'est ce signifié de langue, non reconnu comme tel, qui est paradoxalement interprété dans les analyses traditionnelles comme un sens « figuré », le sens « propre » étant assimilé à la désignation de discours la plus courante.

On obtient ainsi un « signifié de puissance » répondant aux critères établis par Guillaume : invariant, puissanciel et non référentiel, *fixant dans la langue ses conditions invariantes d'emploi* et portant « une idée particulière portée intérieurement à la plus grande imparticulatisation compatible avec le maintien de sa propre particularité » (Guillaume, 1964 : 89).

Références bibliographiques

- BOONE Annie et JOLY André, (1996) 2004, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan, 2^e éd.
- DE CARVALHO Paulo, QUAYLE Nigel, ROSIER Laurence et SOUTET Olivier, 2001, *La Psychomécanique aujourd'hui, Actes du VIII^e Colloque de l'A IPL*, Paris, Champion.
- DELPORT Marie-France, 1998, « Diachronie et synchronie : le problème de la subduction », *Du percevoir au dire*, Paris, L'Harmattan : 277-290.
- DUBOIS Danièle, 1991, *Sémantique et cognition*, Paris, CNRS.
- GOUVARD Jean-Michel, 1998, *La Pragmatique. Outils pour l'analyse littéraire*, Paris, A. Colin.
- Grand Robert électronique*, 1999, Paris, Le Robert.
- GROSS Gaston, 1996, *Les Expressions figées en français : des noms composés aux locutions*, Gap, Ophrys.
- GUILLAUME Gustave, 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, *Leçons de linguistique 1947-48*, série C, volume 8, Lille, Presses universitaires de Lille et Québec, Presses de l'Université Laval.
- HONESTE Marie Luce, 2003, « Contre la polysémie ? », *Recherches Linguistiques* 26 : 233-247.
- HONESTE Marie Luce, 2004, « Langue et contexte : deux sources de signification. L'exemple du verbe modal *pouvoir* », *Le Français Moderne* 2 : 146-156.
- HONESTE Marie Luce, 2005a, « Rendons à César... Critique de la polysémie prépositionnelle : le cas de *de* », *Recherches Linguistiques* 27 : 271-298.
- HONESTE Marie Luce, 2005b, « La théorie des schémas conceptuels intégrés : un prolongement de la théorie guillaumienne ? », *Langue Française* 147 : 68-83.
- HONESTE Marie Luce, 2005c, « *Venir* est-il un verbe périphrastique ? Étude sémantico-cognitive », *Lingvisticae Investigationes, Supplementa* 25, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins : 293-310.
- LOWE Ronald, 2002, « Psychogénèse et sémiogénèse du mot et du syntagme », *Le système des parties du discours. Sémantique et syntaxe. Actes du IX^e colloque de l'A IPL*, Québec, Presses de l'Université Laval : 268-276.
- MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

- PICOCHE Jacqueline, 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.
- RASTIER François, 1997, « Défigements sémantiques en contexte », in Martins-Baltar M. (éd.), *La Locution entre langue et usages*, Fontenay Saint-Cloud, ENS éditions : 307-332.
- REY Alain (éd.), 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, 2 vol., Paris, Le Robert.
- REY Alain, 1997, « Phraséologie et pragmatique », in Martins-Baltar M. (éd.), *La Locution entre langue et usages*, Fontenay-Saint-Cloud, ENS éditions : 41 et 333-346.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.
- Trésor de la langue française, dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, 1971-1994, version électronique (TLFi).

Les morphologies paradoxales dans les langues romanes : réflexions sur le tenseur binaire radical

Alvaro ROCCHETTI

EA 170 « Langues romanes : acquisition, linguistique, didactique »

Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3

13, rue de Santeuil, 75005 Paris

alvaro.rocchetti@univ-paris3.fr

L'objectif de cette communication est avant tout de jeter un regard neuf sur un certain nombre de comportements paradoxaux des langues romanes, regard qui est susceptible de conduire à une révision des mécanismes explicateurs habituellement admis dans la sphère des psychomécaniciens du langage. Il s'agit donc bien plus d'expliciter une problématique, d'examiner les possibilités d'en rendre compte, d'envisager les directions dans lesquelles il conviendrait de s'engager bien plus que de proposer une solution « clés en main », tout simplement parce que... nous ne possédons pas ces clés ! On présente habituellement, dans les communications, des problèmes dont on a trouvé la solution, alors que nous voudrions nous attacher à présenter ici certains problèmes dont personne, à notre connaissance, n'a trouvé la solution. Ce n'est pourtant pas une raison pour continuer d'occulter la difficulté à les interpréter car si on n'en parle pas dans un congrès de guillaumiens, si on ne dit pas que les mécanismes à l'œuvre devraient relever d'une explication dans le cadre de la psychomécanique du langage, qui le fera à notre place ? Et surtout qui le fera en accord avec les postulats qu'a formulés, dans la première moitié du siècle dernier, Gustave Guillaume pour définir la « linguistique de position » et que nous continuons à considérer comme valables aujourd'hui encore, comme celui du temps opératif, de sa non-réurrence, des saisies ou du cinématisme opposant le général et le particulier.

Nous nous attacherons donc, dans un premier temps, à expliciter les fonctionnements paradoxaux qui touchent pratiquement tous les domaines de la langue, la phonétique ou la sémantique, la morphologie ou la syntaxe, et aussi bien la morphologie verbale que la morphologie nominale. Nous nous interrogerons ensuite sur les raisons pour lesquelles la psychomécanique n'a pas encore rendu compte de ce qu'à la suite de Gustave Guillaume nous pourrions pourtant appeler des « faits à expliquer » voire même des « faits révélateurs ». Il est

paradoxal en effet que cette branche de la linguistique qui se propose comme objectif de découvrir la théorie qu'est, en elle-même, la langue, peine à appliquer à l'ensemble des phénomènes du langage les explications convaincantes qu'elle a pu donner de certains d'entre eux. Et cela, alors même qu'elle postule que les mêmes mécanismes, constamment dupliqués sont à l'œuvre dans chaque partie de la langue. Nous nous interrogerons enfin sur les conditions auxquelles doivent répondre ces mécanismes pour qu'ils puissent rendre compte des comportements paradoxaux aussi bien que de ceux qui le sont moins.

Notre premier fonctionnement paradoxal concerne la morphologie verbale. Il s'agit de l'opposition entre le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif qui se répartissent, en espagnol, en italien et en roumain, en deux groupes : l'un qui présente une voyelle thématique en *-a* au présent de l'indicatif (esp. et italien *canta*, roum. *cântă* « il chante ») et une voyelle en *-e* ou en *-i* au subjonctif (esp. *que cante*, it. *che canti*, roum. *să cânte* « qu'il chante ») ; l'autre qui fait exactement l'inverse puisqu'il oppose un présent de l'indicatif en *-e* (esp. *quiere*, *duerme*, it. *vuole*, *dorme*, roum. *cere*, *doarme*) à un présent du subjonctif en *-a* (esp. *quiera*, *duerma*, it. *voglia*, *dorma*, roum. *să ceară*, *să doarmă*). Si le subjonctif est bien, comme l'a montré Gustave Guillaume, une saisie anticipée de l'indicatif, alors, il y a là une anomalie évidente. Comment une saisie anticipée peut-elle être exprimée par deux morphologies aussi parfaitement opposées ? Ce problème est, plus particulièrement, un véritable défi pour le psychosystématicien qui fonde son analyse sur le postulat du temps opératif. Si, en effet, on postule que la forme en *-a* précède la forme en *-e* ou en *-i*, on ne peut expliquer que la morphologie des verbes des deuxième et troisième groupes, pas celle du premier groupe. Si on postule l'inverse, on rend bien compte, cette fois, de la morphologie des verbes du premier groupe (en *-er*, *-ar*, *-are*), mais on est en contradiction avec la morphologie des verbes des autres groupes. A moins d'envisager qu'il y ait deux subjonctifs, l'un antéposé et l'autre postposé... Mais rien n'incite à le faire. On reste donc sans solution.

Autre paradoxe : celui d'un mode quasi nominal qui distingue bien au départ, dans la plupart des langues romanes, l'infinitif et le participe passé (esp. *-ar* / *-ado* à côté de *-er* / *-ir* / *-ido*, italien : *-are* / *-ato* à côté de *-ere* / *-uto* et de *-ir* / *-ito*), mais qui finit, en français, par les laisser (ou les faire ?) se confondre pour le premier groupe : *chanté* (encore écrit *chanter*) pour l'infinitif et *chanté* pour le participe passé. Cependant que les autres groupes maintiennent une différence, voire même l'ont accentuée : *-oir* / *-u*, *-ir* / *-i*. A quoi répond cette différenciation ? Les lois phonétiques seraient-elles « permissives » pour certains groupes de verbes et au contraire « strictes » pour d'autres ? Comment comprendre qu'une « synapse » puisse s'installer entre des

significations aussi opposées que *chanter* (où tout le chant est en puissance) et *chanté* (où l'activité du chant s'est épuisée) ?

Un troisième mécanisme paradoxal peut être trouvé dans le comportement syntaxique particulier de la négation lors de son évolution du latin vers les différentes langues romanes : alors que l'ensemble de la morphologie, tant nominale que verbale, révèle une tendance constante à l'antéposition – les désinences nominales du latin se réduisant pour donner naissance aux éléments antéposés que sont les articles, les prépositions, le partitif, les diminutifs et augmentatifs, tandis que les désinences verbales se simplifient au profit de formes antéposées comme les pronoms, les auxiliaires ou les conjonctions –, la négation, quant à elle, passe d'une position pré-verbale en latin (*non cano* « je ne chante pas ») et encore en espagnol (*no canto*) à une forme postposée (fr. parlé *je veux pas*, *je sais pas*) en passant par une situation intermédiaire en italien (*non voglio*, comme en latin, mais aussi *non voglio mica*, *non voglio punto*, *non voglio affatto*) comparable à celle qu'a connue le français (*je ne veux mie, pas, point, guère*). Pourquoi la négation suit-elle un chemin exactement inverse à toutes les autres formes ?

Nous évoquerons un quatrième problème qui concerne le pluriel des mots abstraits et des matières non nombrables. Alors que les pluriels des matières nombrables expriment une pluralité par multiplication du singulier correspondant, c'est-à-dire que le pluriel se présente comme une extension du singulier, ces mots offrent au contraire, une fois mis au pluriel, une réduction de l'extension de la notion singulière. Ainsi, la liberté est un concept abstrait dépassant toutes les libertés particulières que l'on peut imaginer, de la presse, de réunion, d'association, etc. De même, l'eau est une matière continue qui ne peut être mise au pluriel sans susciter aussitôt une réduction de son extension : les eaux thermales, minérales, de source, etc. Gustave Guillaume a certes proposé de donner le nom de pluriel interne à ce type de pluriel, mais si nous reportons ce mécanisme sur l'axe du temps opératif, dans la tension I du tenseur binaire radical, nous devons postuler que le pluriel survient avant le singulier, ce qui est bien paradoxal. Qui peut soutenir que *les eaux* doit être conçu avant *l'eau*, que *les libertés* interviennent dans notre esprit ou dans notre langue avant *la liberté* ? Personne assurément. Alors ? Quel est précisément le mécanisme en jeu ?

Un autre paradoxe nous est offert, en relation avec le temps opératif, par la métaphore : alors que le temps opératif conduit à postuler, comme nous l'avons vu précédemment, le principe de non-récurrence, la métaphore montre qu'on part historiquement, chaque fois, d'un sens plein pour aller vers un sens subduit (du verbe *être* à l'auxiliaire, de la vraie punaise à la punaise de papeterie, de l'arbre de la forêt à l'arbre

généalogique, du créneau de château-fort au créneau horaire, du vrai lapin qui perd ensuite ses oreilles et sa fourrure pour devenir le lapin de l'expression *poser un lapin*, etc.). Il y a donc contradiction – au moins au premier abord – entre le principe de non-récurrence et celui de saisie anticipée. Le premier indique en effet que le cinétisme du temps opératif est toujours progressif et que, par conséquent, ce qui contient moins doit venir avant et ce qui est complet, plénier, doit être placé après, cependant que la saisie anticipée suppose que l'on sait déjà où l'on va arriver et, par conséquent, elle exige que, dans la synchronie, comme c'est déjà le cas dans le temps historique, le sens plénier intervienne avant. On peut même se demander si la saisie dite « anticipée » ne serait pas une manière de « tourner la loi de non-récurrence », puisqu'on reviendrait en arrière sans l'avouer. Et, par ailleurs, si le cinétisme constructeur de la sémantise lexicale commençait avec ce que l'on a dans l'auxiliaire, dans la punaise de papeterie, dans l'arbre généalogique, dans le créneau horaire, etc., on serait aussi en droit de se demander comment on passe ensuite – et selon quelle transition – à la sémantise complète, c'est-à-dire au verbe *être* signifiant l'existence, à l'insecte punaise, à l'arbre de la forêt, au créneau de château-fort, etc. Il faut donc reconnaître que la saisie dite « anticipée » de la métaphore vient après le sens plein, et cela, aussi bien historiquement que synchroniquement, c'est-à-dire en somme qu'elle ne serait pas vraiment – ou plutôt « vraiment pas » – anticipée du tout. On reste donc, encore une fois, sans instrument théorique adéquat pour résoudre cette contradiction.

Un dernier paradoxe réside, pour les guillaumiens dans la représentation des mécanismes fondamentaux de deux manières incompatibles : celle par le tenseur binaire radical et celle de la chronogénèse. Les tentatives de conciliation des deux mécanismes – comme la dernière par Olivier Soutet en septembre 2005 sous le titre « Peut-on représenter la chronogénèse sur le tenseur binaire radical ? » (in *Langue française*, n° 147 « La langue française au prisme de la psychomécanique du langage ») – n'ont jamais été convaincantes tant les deux schématisations reposent sur des principes différents.

On pourrait énumérer encore bien d'autres paradoxes que l'on pourrait définir ainsi comme des « comportements linguistiques qui n'ont pas encore reçu d'explication satisfaisante ». On peut rendre compte de cette situation de deux manières opposées : la première revient à considérer que les linguistes psychosystématiciens n'ont pas encore réussi à voir en quoi les instruments d'explication dont ils disposent s'appliquent à chacun de ces problèmes. Cela se conçoit lorsque les instruments viennent d'être découverts et que toutes les possibilités d'application n'ont pas encore été envisagées. Mais un demi-siècle s'est écoulé depuis la disparition de Gustave Guillaume et

les problèmes n'ont toujours pas reçu de solution. Aussi nous paraît-il légitime de prendre en considération la seconde explication qui, elle, met l'accent sur la théorie : dans cette seconde démarche, on ne parle plus de défaut d'application, mais on postule que les psychomécaniciens ne disposent pas des bons instruments pour résoudre ce genre de problèmes. Ils continuent d'utiliser des instruments théoriques qui ont certes donné, dans certains cas, des résultats valables, mais qui sont inadaptés pour rendre compte des cas paradoxaux. La première conception est – implicitement – celle des linguistes qui n'abordent pas ces problèmes parce qu'ils les considèrent, provisoirement tout au moins, comme impossibles à résoudre, et aussi de ceux qui, à l'inverse, s'acharnent, par exemple, à faire rentrer la chronogénése dans le tenseur binaire radical. Ce n'est pas la voie qui nous semble la plus prometteuse : si les bons instruments étaient disponibles, tôt ou tard la bonne explication, simple et convaincante aurait été découverte. Comme ce n'est pas le cas pour les paradoxes dont nous parlons, il apparaît plus prometteur de chercher à modifier les instruments dont nous disposons.

Passons donc à l'analyse des conditions auxquelles doivent répondre les instruments souhaités.

Disons-le tout de suite : les contradictions que nous avons relevées ne peuvent pas s'expliquer d'une manière purement linéaire, avec un tenseur binaire radical qui présente un seul pôle inverseur. On a déjà eu, dans l'histoire de la psychomécanique, du vivant même de Gustave Guillaume, des tenseurs binaires orientés différemment du tenseur binaire classique qui s'est illustré dans l'explication de l'article. On trouve ainsi des tenseurs binaires qui vont du moins au plus, puis s'inversent pour aller du plus vers le moins. Prenons, par exemple, le cas dont nous avons déjà parlé, du pluriel des noms abstraits et des matières non nombrables opposé au pluriel des notions nombrables. Il est clair que le schéma qui conduit d'abord, par réduction progressive de la matière à un singulier puis, par éloignement du singulier en direction du général, à un pluriel s'applique parfaitement aux notions nombrables. En revanche, le schéma inverse, celui qui construit un singulier large, se réduisant ensuite pour aller vers le pluriel, rend mieux compte des effets de sens du nombre dans le cas des noms abstraits et des matières non nombrables. Et il a en outre l'avantage de placer chaque fois le singulier avant le pluriel, ce qui est légitime, même dans le cas de ce que Gustave Guillaume a appelé le « pluriel interne ». On voit donc que l'hypothèse de deux pôles, loin de compliquer le mécanisme, simplifie sa compréhension et remet dans un ordre plus convaincant les étapes du singulier et du pluriel.

Il en est de même dans le cas de la métaphore : le sens plénier du mot se construit bien en premier, historiquement – c'est certain ! –,

mais aussi synchroniquement. Et la métaphore survient lorsque des conditions d'emploi précises viennent sélectionner des axes de subduction : par exemple, l'arbre de la forêt précède historiquement l'arbre généalogique ou l'arbre à came ; et ces compléments – *généalogique* et à *came* – sont indispensables pour que l'acception soit modifiée : sans eux, l'arbre redevient celui de la forêt. De même, le créneau de château-fort est élaboré en premier (avec ses caractéristiques formelles et sa fonction dans la défense du château), mais dès que l'expression *faire un créneau* apparaît, une sélection sur l'axe formel intervient pour donner le mouvement que doit faire un véhicule pour *se garer en créneau*. Au contraire, avec l'apparition de l'expression *monter au créneau*, l'axe formel est occulté et c'est la fonction de défense qui est activée. Avec un mécanisme qui commence par établir en premier l'acception plénier et seulement en second – avec des contraintes syntaxiques souvent très strictes – l'acception métaphorique subduite, l'ordre historique et l'ordre synchronique vont de pair. Mais ceci n'est possible qu'avec un tenseur binaire allant d'abord du moins au plus, puis du plus au moins. Au contraire, lorsque nous recourons, pour expliquer la réduction de sens opérée par la métaphore, au principe de la saisie anticipée, nous entrons dans une contradiction : si la construction du sens se fait suivant le temps opératif, on rencontre d'abord le résultat de la subduction, puis la forme plénier, et on ne comprend pas pourquoi, historiquement, la forme plénier a précédé la forme subdue (ce qui s'est pratiquement produit dans tous les cas) ; si, en revanche, on admet que l'acception plénier se construit historiquement et synchroniquement en premier, mais que l'on utilise pour cela le tenseur binaire « classique », on va à l'encontre du principe de non-réurrence.

Il en est de même pour d'autres métaphores comme celle de l'arbre qui est construit en premier et qui ne devient *arbre généalogique* ou *arbre à came* que par une réduction de l'ensemble de ses caractéristiques à celles qui conviendront pour qu'il devienne *généalogique* ou à *came*.

Tous les problèmes que nous avons qualifiés de « paradoxaux » trouvent ainsi leur solution avec des instruments théoriques mieux adaptés. Il n'entre cependant pas dans notre intention, dans cette brève étude, de nous attacher à montrer comment on doit choisir entre les deux types de tenseurs en fonction des problèmes examinés. Si nous avions réussi à montrer que Gustave Guillaume a bien découvert les deux pôles du mécanisme fondamental du langage (le pôle du particulier et le pôle du général) mais que, dans son « tenseur binaire radical », il a implicitement et sans doute involontairement privilégié l'un d'entre eux – le pôle du particulier – au détriment de l'autre, nous aurions atteint notre objectif.

Il resterait ensuite à trouver comment s'articulent les deux pôles dans un nouveau mécanisme qui préserverait les acquis guillaumiens liés au « tenseur binaire radical » tout en intégrant la partie nettement plus délaissée liée au pôle du général. Cette recherche fondamentale nous semble mériter la plus grande attention. Un chercheur y a déjà consacré sa vie. Nous faisons allusion à Maurice Toussaint qui, depuis plusieurs dizaines d'années, propose un prolongement et un approfondissement de la réflexion de Gustave Guillaume sur le mécanisme radical. Tout en préservant les postulats de base de Gustave Guillaume, ceux du temps opératif, du principe de non-réurrence, d'intégrité et de similitude, il voit le mécanisme radical non plus axé autour d'un pôle d'inversion, mais situé entre les deux pôles découverts par Gustave Guillaume, le pôle du général et celui du particulier. Beaucoup de chercheurs sont encore réticents à utiliser sa sinusoïde. Nous l'avons été aussi, mais les morphologies paradoxales que nous avons observées dans les langues romanes et les difficultés auxquelles on se heurte lorsqu'on veut les expliquer en utilisant les instruments « classiques » de la psychomécanique du langage nous ont convaincu qu'il fallait s'orienter dans cette voie. Nous invitons donc tous les familiers de cette école de pensée à prêter la plus grande attention à ses propositions, non pas pour remplacer l'évangile guillaumien par un nouvel évangile à la Maurice Toussaint, mais pour ouvrir les yeux sur de nouveaux instruments théoriques propres à faire avancer la psychomécanique du langage.

L'alternance *-i/-e* dans la syntaxe des clitiques de l'italien

Giancarlo GERLINI

Université Charles-de-Gaulle - Lille 3

gerlini.g@voila.fr

La langue italienne dispose de deux séries de pronoms personnels atones qui jouent sur une alternance *-i / -e*, c'est-à-dire *mi / me, ti / te, si / se, gli / glie-, ci / ce, vi / ve*. La description qu'on en donne ici à partir des travaux d'A. Rocchetti suppose un système vocalique qui fonctionne comme une structure pré-signifiante s'appuyant sur la physiologie de la phonation. Cette hypothèse est ensuite enrichie en prenant en considération l'alternance *-i / -e* que l'on rencontre également au niveau des prépositions *di / del* et *in / nel*, ainsi que quelques faits relatifs aux langues roumaine et française.

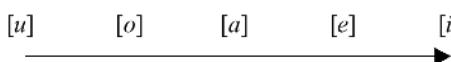
Des deux formes des clitiques de l'italien, on sait que les formes en *-i* correspondent aux pronoms employés seuls, tandis que les formes en *-e* apparaissent dès qu'un clitiqe en *-i* doit s'associer aux formes *lo, la, li, le* et *ne*. Ainsi, on a *mi dice* et *me lo dice, mi parla* et *me ne parla*, alors que le français ne modifie pas ses pronoms dans les structures correspondantes *il me dit* et *il me le dit, il me parle* et *il m'en parle*. Cela dit, il ne faut pas oublier qu'il existe également des séquences où n'apparaît pas cette alternance *-i / -e*, comme dans *mi si vede* « on me voit » ou dans *gli ti siedi accanto* « tu t'assois à côté de lui », séquences dont on doit aussi rendre compte.

Du point de vue de la phonétique historique, cette création est relativement simple, puisque les formes en *-i* aussi bien que celles en *-e* représentent l'évolution normale des formes latines en position atone, selon qu'elles sont seules ou suivies du démonstratif *illum* ou de l'adverbe *inde*, d'où viennent les pronoms *lo, la, li, le* et l'adverbe pronominal *ne*. La complication tient au fait qu'en florentin ancien – autrement dit en italien –, les formes de l'objet direct en *l-* précèdent les autres pronoms personnels, soit *lo mi* et non *mi lo* ; ce qui exclut une évolution linéaire. En effet, tous les historiens de la langue admettent qu'il s'agit d'une création analogique, et mettent l'accent sur la forme *inde* qui, toujours postposée, aurait produit une première forme en *-e (ne)* laquelle aurait généré l'ensemble de la série, éventuellement sous l'influence des parlers toscans voisins et de ceux du

Nord de l'Italie. Cela aurait été également favorisé par la fréquence, dans la langue italienne, des séquences du type *mel*, *tel*, *sel*, etc. Il faut insister sur le fait que la création de la série en *-e* correspond au changement dans l'ordre des clitics du florentin (c'est-à-dire l'italien).

Ces explications d'ordre purement phonétique ne répondent pas aux questions : Pourquoi deux formes ? A quoi servent-elles ? Il est en effet peu rentable d'imaginer des formes linguistiques qui ne soient pas porteuses de signification. Les clitics de l'italien sont certes le résultat d'une évolution assez complexe mais constituent un ensemble morphologiquement très homogène. Il suffit de citer les formes des deux premières personnes du pluriel *ci* et *vi* qui ont rendu possible la série *mi*, *ti*, *si*, *ci*, *vi* « me, te, se, nous, vous », et qui, héritières des adverbes latins *hic* et *ibi*, ont réussi à évincer les formes *no* et *vo* régulièrement prévisibles à partir des pronoms personnels latins *nos* et *vos*.

Quant au système des voyelles, rappelons que l'italien ne dispose que de cinq voyelles, du moins dans les syllabes atones qui nous intéressent ici, et qu'on peut les représenter sur un axe horizontal selon un modèle phonétique tout à fait banal qui synthétise aussi bien la gymnastique articulatoire nécessaire à leur production que leur fréquence musicale. Il s'agit tout simplement de la séquence allant de [u] à [i], c'est-à-dire :

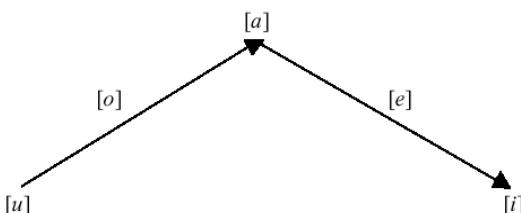


C'est une structure que la langue italienne ne manque pas d'exploiter afin de construire un certain nombre de systèmes significants. Ainsi, dans la morphologie nominale, entièrement basée sur le système vocalique, la formation du pluriel se fait par un déplacement qui va toujours dans la même direction. Selon les différentes formes du singulier, on a le passage de [-o] à [-a], de [-o] à [-i], de [-a] à [-e] ou à [-i], de [-e] à [-i], donc, toujours un déplacement qui procède vers la partie terminale de cet axe¹. Par exemple :

	[u]	[o]	[a]	[e]	[i]
'le mur' <i>il muro</i> -> <i>le mura</i>			→		
'le livre' <i>il libro</i> -> <i>i libri</i>				→	
'la maison' <i>la casa</i> -> <i>le case</i>					→
'le poète' <i>il poeta</i> -> <i>i poeti</i>					→
'l'agent' <i>l'agente</i> -> <i>gli agenti</i>					→

1. A. Rocchetti, « Système et fonctionnement du système : les interférences entre phonologie et morphologie en italien et en roumain », *Chroniques italiennes*, 1987, n° 11-12 : 155-160.

Pour mieux apprécier la cohérence de ce système, on peut préciser que la voyelle [u] n'apparaît pas en finale de mots, du moins en règle générale, et que les mots se terminant au singulier par [i], par une voyelle accentuée ou par une consonne, sont invariables. Par exemple, « l'analyse » *l'analisi* —> *le analisi*, « la ville » *la città* —> *le città*, « le sport » *lo sport* —> *gli sport*. Le mouvement horizontal allant de [u] à [i] peut également être redoublé par le changement vertical de l'ouverture qui se produit en allant de [u] vers [a] et de [a] vers [i] ainsi que le montre le schéma suivant. De ce point de vue, outre le fait qu'il est terminal, le son [i] peut être considéré comme ponctuel.



Parmi les exemples qui mettent en évidence une utilisation au niveau de la langue de cette autre propriété physique, articulatoire et acoustique du système vocalique, on peut rappeler les deux séries d'adverbes *qui* / *qua*, *li* / *là* « ici, là-bas », l'une indiquant un lieu proche du locuteur, l'autre, un lieu éloigné. Mais, tandis que les formes en *-a*, *qua* et *là*, délimitent l'espace d'une manière ample et vague, les formes en *-i* désignent des points bien précis. C'est pourquoi les indications spatiales apportées par les adverbes en *-a*, mais pas celles en *-i*, peuvent être précisées par l'adjonction d'un deuxième élément, par exemple, *quaggiù* « ici en bas », *lassù*, « là en haut »²...

Si l'on en revient à l'alternance des pronoms atones en *-i* et en *-e*, on constate que les formes en *-i* correspondent à une position terminale où, en italien comme en français, il n'y a pas de discrimination entre la fonction de l'objet indirect et celle de l'objet direct : on peut dire aussi bien *mi vede* « il me voit » que *mi dà* « il me donne ». En revanche, en italien (mais pas en français), cette synapse se résout dès qu'apparaît l'un des pronoms de l'objet direct *lo*, *la*, *li*, *le* ou la forme adverbiale et partitive *ne* : c'est-à-dire le cas où l'on emploie les formes pronominales en *-e* : *me lo dà* « il me le donne » en face de *mi dà* « il me donne », *me ne parla* « il m'en parle » en face de *mi parla* « il me parle ».

2 Les formes en *-i* peuvent s'associer à d'autres indications spatiales, mais, alors, on a affaire à deux éléments distincts aussi bien à l'écrit qu'à l'oral : *qui* [pause] *su* « ici [pause] en haut », *li* [pause] *giù* « là [pause] en bas ».

Si l'on suppose que le rapport existant entre les deux séries de pronoms est analogue à celui que l'on a entre les voyelles *-i* et *-e*, on peut penser que les formes en *-e* constituent une antériorité par rapport à celles en *-i*, et qu'un élément occupant une place donnée à l'intérieur d'un entier de signification donnée va reculer pour faire place à un supplément de détermination.

Sans oublier que les clithiques présentent des traces du système ca-suel et qu'ils connaissent des contraintes syntaxiques dont il sera question tout à l'heure, on peut commencer par reconnaître que la portée de ce mécanisme semble aller au-delà du système des pronoms personnels atones. La langue italienne présente une alternance de forme en *-i* et en *-e* également dans l'utilisation des prépositions *di* et *in* « de » et « en ». Ces deux prépositions, normalement en *-i*, prennent la forme en *-e* dès qu'elles s'associent à l'article défini. Ce sont les articles contractés du type *del* et *nel*³ en face de prépositions simples *di* et *in*. Ainsi, on opposera, dans un cas, *parlare di poesia* « parler de poésie » à *parlare della poesia francese* « parler de la poésie française » ou à *parlare della poesia del nostro secolo* « parler de la poésie de notre siècle », et, dans l'autre cas, on opposera *andare in città* « aller en ville » à *andare nella città vecchia* « aller dans la vieille ville » ou à *andare nella città della porcellana* « aller dans la ville de la porcelaine ».

Dans ces exemples, ainsi que dans ceux des formes pronominales, l'apparition de la forme en *-e* signale l'arrivée d'une deuxième détermination qui va produire un changement dans l'extension de l'unité de sens préexistante.

Pour mieux apprécier le fonctionnement de ce dispositif au niveau du plan nominal, il peut être opportun de prendre en considérations les données suivantes : l'alternance *-i* / *-e* ne se manifeste systématiquement que lorsque la première détermination ne demande pas d'actualisation particulière, c'est-à-dire se passe de l'article défini. En dehors de cette éventualité, on a déjà une forme contractée en *-e*. Ce n'est pas un hasard si le cas le plus voyant d'alternance *-i* / *-e* est celui qui accompagne les noms propres, lesquels, de par leur nature, ont une extension fixe et – employés seuls – ne demandent aucun déterminant. Dans le cas des noms de lieu, l'introduction d'un nouvel élément de détermination correspond de plus à la métaphore spatiale que nous utilisons ici : par exemple, *in Francia* « en France » donne *nella Francia di oggi* « dans la France d'aujourd'hui », ou *nella Francia del*

3 Il y a autant de formes d'articles contractés qu'il y a de formes d'articles définis, à savoir sept :

*del, dello, della, dell', dei, degli, delle ;
nel, nello, nella, nell', nei, negli, nelle.*

nord « dans la France du nord ». Comme on peut le constater, le français modifie aussi, dans les mêmes conditions, sa préposition puisqu'il passe de *en* à *dans*⁴.

Ici, encore une fois, on peut décrire sans difficulté le passage de la voyelle *-i* à la voyelle *-e* comme une sorte de recul face à l'introduction d'un nouvel élément de détermination. En même temps, tout au moins dans les cas des prépositions *di* et *in*, on doit admettre que l'alternance *-i* / *-e* fonctionne comme une marque supplémentaire de la détermination du nom et, plus précisément, que la voyelle *-i* signale morphologiquement l'absence de l'article ou, si l'on préfère, l'article zéro. Cela nous place au cœur de mécanismes d'une très grande généralité, dont on peut imaginer le poids au moment de la création analogique des deux séries de pronoms atones qui nous intéressent ici.

S'il est raisonnable d'inscrire les deux séries des clitics de l'italien à l'intérieur de systèmes de portée plus générale aussi bien sur le plan de la détermination que sur celui de structures pré-signifiantes, il ne faut pas négliger *a priori* d'autres lectures notamment en terme de morphologie des cas et de syntaxe des clitics. Pour mieux dégager ces implications, on peut observer quelques faits qui caractérisent les langues roumaine, d'abord, et française, ensuite. Pour finir, on verra les séquences de clitics où n'apparaît pas l'alternance *-i* / *-e*.

En roumain, on a deux séries distinctes de pronoms atones, l'une pour l'accusatif et l'autre pour le datif, à l'exception des personnes 4 et 5 et du féminin de la personne 6 qui présentent une même forme, celle de l'accusatif, pour les deux cas. Comme en italien, cette synapse se réalise seulement lorsque ces clitics sont employés seuls, et se résout dès qu'ils s'associent à un pronom objet direct de la troisième personne. La position de l'accusatif est alors occupée par une forme en *-l* et le pronom personnel qui la précède se voit attribuées la position et la forme du seul datif (qui est en *-i*).

Les pronoms atones du roumain	Dat.	Acc.	Dat. + Acc.
p. 1	<i>îmi</i>	<i>mă</i>	<i>mi-l</i>
p. 2	<i>îți</i>	<i>te</i>	<i>ti-l</i>
p. 3 réfl.	<i>își</i>	<i>se</i>	<i>si-l</i>
p. 3 mas.	<i>îi</i>	<i>îl</i>	<i>i-l</i>
p. 3 fém.	<i>îi</i>	<i>o</i>	<i>i-l</i>

	Dat.	Acc.	Dat. + Acc.
p. 4	<i>ne</i>	<i>ni-l</i>	
p. 5	<i>vă</i>	<i>vi-l</i>	
p. 6 réfl.	<i>își</i>	<i>se</i>	<i>si-l</i>
p. 6 mas.	<i>le</i>	<i>îi</i>	<i>li-l</i>
p. 6 fém.		<i>le</i>	<i>li-l</i>

5

4 Sur l'alternance des déterminants avec NP, cf. M. Wilmet, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot, 2003 [3^e éd.].

5 Le comportement qui nous intéresse ici fait défaut lorsque le pronom de la première personne du pluriel ne doit se combiner avec l'accusatif féminin *o*. Ainsi, on a *ne-o da* « il nous la donne » à côté de *mi-o da* « il me la donne » et *vi-o da* « il vous la donne ». Cette anomalie semble pourtant être compensée

Par rapport à l’alternance vocalique *-i / -e* de l’italien, on pourrait éventuellement penser à un comportement opposé puisque, en roumain, c’est une forme en *-i* qui apparaît. De plus, la voyelle *-i* caractérise, en roumain, la série de pronoms du datif alors qu’en italien elle est la marque de la forme synaptique. En réalité, il n’en est rien. Il s’agit du même mécanisme, mais qui opère dans deux situations différentes. En italien, on est à l’intérieur d’une seule série pronominale où, par un mouvement de recul allant de *-i* vers *-e*, on dégage une nouvelle position pour y introduire provisoirement un nouvel élément de signification. En roumain, on a affaire à deux séries distinctes de pronoms, l’une pour l’accusatif et l’autre, en *-i*, pour le datif. A ce système font défaut les pronoms des personnes 4 et 5 et le féminin de la personne 6 qui ont la forme de l’accusatif, valable pour les deux cas. Lorsqu’ils s’associent à un pronom de l’accusatif, qui précise la fonction de datif, apparaît la forme correspondante en *-i*. Dans ce cas, le mouvement se fait en avant, de *-e (-a)* vers *-i*.

Si le jeu de l’alternance *-i / -e* est le même dans les deux langues, en revanche il s’intègre dans deux systèmes différents. En roumain, qui est une langue où le système des cas est vivant, l’alternance en *-i* sert à compléter une distinction casuelle défaillante, ce qui n’est pas le cas en italien. Bien que la langue italienne ait des formes en *-e* qui correspondent toujours et seulement à une forme de l’objet indirect, l’opposition entre les pronoms en *-i* et ceux en *-e* ne saurait concerner simplement les cas puisqu’on a également une forme pronominale propre au seul objet indirect dans la série en *-i* [*gli* « lui », « leur »] : par exemple *gli dico* « je lui dis » en face de *lo dico* « je le dis ».

Pour rendre viable une telle lecture, il faudrait enlever toute valeur casuelle aux clithiques de la troisième personne, ce qui serait toujours possible. Pour ce faire, on pourrait, par exemple, se demander si les pronoms atones de la troisième personne ne constituent pas un sous-système avec des exigences propres. La consonne *l-* (*gli* n’étant que sa variante palatale) y désignerait le rang alors que les voyelles serviraient à distinguer le genre et le nombre au niveau des formes correspondant à l’objet direct [*lo, la, li, le*] et le genre à celui de formes de l’objet indirect [*gli, le*].

Quant aux pronoms atones de la langue française, une de leurs particularités concerne leur syntaxe lorsqu’ils se combinent avec un pronom objet direct de la troisième personne. Alors que celui-ci occupe la deuxième position quand il s’associe à une forme de la pre-

par deux autres faits. D’une part la voyelle [e] occupe une position plus proche de [i] que la voyelle centrale [a], d’autre part, l’accusatif féminin *o* a un comportement singulier puisque, sous certaines conditions, il est séparé de la forme du datif : à *mi-o da* « il me la donne » correspond *mi-a dat-o* « il me l’a donnée ».

mière ou de la deuxième personne [*il me le dit, il te le dit...*], il occupe en revanche la première position lorsqu'il se combine avec un pronom objet indirect de la troisième personne [*il le lui dit...*]. E. Benveniste⁶ en donne une explication assez simple en prenant en considération la forme (se référant à la voyelle *-e*), la fonction (en opposant datif et accusatif) et la position.

Puisqu'on a l'ordre *me le, te le, se le*, à la troisième personne non réfléchie, on attend, dans cette même position, une forme de l'objet indirect en *-e*. Cette combinaison étant exclue, vu que la forme non réfléchie en *-e* de la troisième personne est celle de l'accusatif⁷, on procède à une inversion dans l'ordre des pronoms. Cela peut être schématisé de la manière suivante :

Position 1	Position 2	Position 3
Datif	Accusatif	
<i>me</i>	<i>le</i>	
<i>te</i>	<i>le</i>	
<i>se</i>	<i>le</i>	
	<i>le</i>	<i>lui</i>
<i>nous</i>	<i>le</i>	
<i>vous</i>	<i>le</i>	
<i>se</i>	<i>le</i>	
	<i>le</i>	<i>leur</i>

Le même besoin pourrait éventuellement avoir contribué à la création des formes allomorphes du roumain. En admettant une force contraignante aux paramètres signalés par E. Benveniste, il serait possible d'y garder le même ordre dans les combinaisons des deux premières personnes du pluriel grâce à l'alternance *-i / -e (-a)*. La richesse morphologique de la langue roumaine permettrait ainsi de faire l'économie de la complication syntaxique que connaît la langue française.

Une fois encore, ces faits ne permettent pas d'expliquer la situation de l'italien dans laquelle la morphologie des pronoms atones en *-i* autoriserait un comportement syntaxique régulier avec la forme en *-i* en première position [**mi lo, *ti lo, *si lo, *gli lo, *ci lo, *vi lo*].

Il ne reste qu'à voir les cas où l'alternance *-i / -e* fait défaut. Ce sont des faits où les combinaisons des clitiques mis en présence ne constituent pas une véritable unité de sens. En effet, contrairement aux

6 Emile Benveniste, « L'antonyme et le pronom en français moderne », *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Gallimard, 1974 : 197-214.

7 Le système très formalisé des clitiques tend à refuser la présence simultanée de pronoms de forme identique mais de fonctions différentes.

séquences du type *me lo* « me le », *te lo* « te le », *se lo* « se le »..., ces séquences de clitics ne s'organisent pas autour des propriétés sémantiques et syntaxiques du verbe. Pour l'essentiel, on peut regrouper ces comportements, que refusent les autres langues romanes, en deux groupes.

Le premier ensemble de faits concerne des verbes pronominaux régissant des locutions prépositives du type *accanto a* « à côté de », *vicino a* « près de », *sopra (a)* « au-dessus de », etc. Ici, l'élément nominal introduit par la préposition *à* est traité comme s'il était un objet indirect, par exemple, *ti siedi accanto a lui* « tu t'assois à côté de lui » donne *gli ti siedi accanto*. Les deux formes pronominales ainsi combinées sont loin de constituer un tout semblable à celui que forment l'objet direct et l'objet indirect des verbes à trois actants. De fait, dans ce cas particulier, la langue courante tend à remplacer le clitic désignant la personne non réfléchie par la forme neutre *ci*⁸ et tend à préférer à *gli ti siedi accanto* « tu t'assois à côté de lui » la forme *ti ci siedi accanto* qui, à la rigueur, veut dire « tu t'assois à côté de cela ».

Le deuxième type de combinaisons excluant les clitics en *-e* implique une forme réfléchie de la troisième personne à valeur générique. A partir d'une construction pronominale passive du type *questo vino si beve volentieri* « ce vin se boit volontiers » la langue italienne a développé la possibilité d'interpréter l'élément nominal sujet comme objet direct, d'où la possibilité de le remplacer par un pronom complément : *questo vino si beve volentieri* « ce vin se boit volontiers » peut ainsi donner *lo si beve volentieri* « on le boit volontiers ». Ici, l'être évoqué par le pronom réfléchi *si* fonctionne au niveau du sujet donc sur un plan différent de celui du clitic l'accompagnant. Du point de vue morphologique et syntaxique, on a résolu les problèmes posés par cette innovation en opposant la séquence à valeur personnelle *se lo* « il se le » à la séquence à valeur générique *lo si* « on le » : par exemple, *se lo dice* « il se le dit » à *lo si dice* « on le dit ». Dans cette construction, aujourd'hui très fréquente, l'absence de la forme en *-e* et l'inversion de l'ordre des clitics (*se lo / lo si*) permettent de réintroduire l'alternance *-i / -e* dès qu'un troisième clitic vient se rajouter aux précédents, comme dans *ce lo si dice* « on se le dit », selon les modalités déjà vues plus haut.

En résumé, la langue italienne dispose de deux séries de pronoms atones, l'une en *-i*, l'autre en *-e*. Les formes en *-e* apparaissent lors de l'association avec un pronom de l'objet direct en *l-* ou de l'adverbe pronominal à valeur partitive *ne*. A partir d'autres faits relevés au niveau du système vocalique de l'italien, on a postulé que cette alter-

8 Les adverbes pronominaux *ci* et *vi* ont le même comportement que les pronoms atones homonymes des personnes 5 et 6.

nance représente une sorte de recul exprimant l'apparition d'un nouvel élément de détermination. Cette hypothèse est confirmée par la constatation du même phénomène au niveau des prépositions italiennes *di* et *in*, ainsi que du système pronominal du roumain. La comparaison avec des faits des langues roumaine et française a permis d'exclure des interprétations en termes d'expressions des cas ou de contraintes syntaxiques. Le postulat de départ est autorisé également par l'analyse des cas où l'association des pronoms atones n'implique pas l'apparition de formes en *-e*, puisque celles-ci ne constituent pas une véritable unité de sens.

Références bibliographiques

- BENVENISTE Emile, 1974, « L'antonyme et le pronom en français moderne », in *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Gallimard.
- ROCHETTI Alvaro, 1987, « Système et fonctionnement du système : les interférences entre phonologie et morphologie en italien et en roumain », *Chroniques italiennes*, n° 11-12 : 155-160.
- ROHLFS Gerhard, 1966-1969, *Grammatica storica della lingua italiana*, Torino, Einaudi.
- WILMET Marc, 2003, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot [3^e éd.].

Les constructions verbales Verbe + Indicateur Spatial des dialectes de l'Italie du nord à la langue italienne

Louis BEGIONI

Université Charles-de-Gaulle - Lille 3

begionilo@voila.fr

Les réflexions que nous proposons sur les constructions verbales suivies d'une particule spatiale postverbale se fondent sur nos recherches dans l'espace linguistique émilien (Italie du Nord).

1. La structure des constructions verbales V + IS (Indicateur Spatial postverbal) dans les dialectes de l'aire dialectale de la Province de Parme

La plus grande partie des dialectes de l'aire des Apennins de la Province de Parme, qui appartiennent à la zone interdialectale liguro-émilienne, possèdent un système déictique spatial particulièrement développé. Nous retrouvons ce phénomène pour les constructions verbales composées d'un verbe et d'un adverbe de lieu que nous appellerons particule déictique postverbale. En effet, là où d'autres dialectes – tel le toscan – et langues utilisent des formes verbales synthétiques, les dialectes de cette région préfèrent utiliser un *verbe de base* associé à une particule déictique que nous noterons IS.

Pour exprimer le concept de « monter » (*salire* en italien) nous aurons les expressions suivantes :

ñir sy (venir en haut) ou *ãdàr sy* (aller en haut)

dans lesquelles *sy* donne une plus grande précision spatiale au mouvement des deux verbes. Nous avons le même phénomène dans la forme *katar sy* qui signifie « ramasser ».

La fréquence des constructions V + IS est très élevée. Celles-ci pourraient être comparées au système allemand des particules verbales séparables (*aus, bei, mit, von, nach, seit, zu, ...*) ainsi qu'à celui des postpositions anglaises (*up, down, etc.*) qui modifient profondément et précisent le signifié des verbes associés. G. Rohlfs dans ses remarques sur l'origine de l'adverbe *via* avance l'hypothèse d'un calque de l'allemand *weg* dans les régions du centre-nord de l'Italie (*andar via* - s'en aller).

K. Jaberg et J. Jud ont également observé que ce type de structure verbale est très fréquent dans l'ensemble des dialectes italiens septen-

trionaux et qu'elles existent également en toscan, en ancien français et surtout dans les dialectes franco-provençaux d'aujourd'hui.

Avant de proposer une classification cohérente de la structure verbe + adverbe de lieu, analysons quelques exemples.

Dans certains cas, on peut constater que le lien entre la particule et le verbe est plus fort avec un degré plus ou moins important de lexicalisation :

- Par exemple, l'expression *takar sy na dʒàka* signifie « accrocher une veste au porte-manteau ». On y perçoit nettement le rapprochement sémantique entre les deux éléments.
- Dans les expressions *tirar sy l'arloj* « remonter une montre » et *skriver sy* « prendre des notes », la lexicalisation est renforcée et met en relief une signification particulière.
- La lexicalisation est presque totale quand la particule tend à limiter le sens déictique. Nous avons ainsi *bytar via* « vomir » et *lavar zy* « laver les assiettes ». Dans le cas de *lavar zy*, la particule *zy* a sans doute été choisie en raison du mouvement général vers le bas (en particulier celui de l'eau qui s'écoule) dans ce type d'action.

A côté de ce type de verbes pour lesquels la fusion sémantique entre le verbe et la particule est très avancée, il en existe d'autres qui présentent différents stades de lexicalisation. Nous utiliserons également dans notre étude, la notion de coalescence qui nous semble la plus appropriée pour ces phénomènes de fusion sémantique.

Par exemple, à un degré inférieur de coalescence (lexicalisation), *bytar via* a la signification de *bytar* c'est-à-dire « jeter ». De manière analogue, ce verbe peut être construit avec d'autres particules :

bytar sy (en italien *buttar su*, « jeter vers le haut »),

butar zy (en italien *buttar giù*, « jeter vers le bas »).

Dans ces cas, étant donné que le lien sémantique n'est pas univoque ou exclusif, le degré de lexicalisation ou de coalescence n'est pas aussi avancé comme pour le verbe *lavar* « laver » qui peut seulement être construit avec la particule *zy* « en bas » avec le signifié « amalgamé » que nous avons déjà analysé. Pour expliquer ces constructions, nous pouvons recourir au concept psychomécanique de saisie anticipée de la forme verbale qui, restant sémantiquement plus abstraite, tend à intégrer la particule postverbale jusqu'à lui faire perdre une partie de son signifié de base et produire ainsi de nouveaux sens lexicalisés.

2. La structure des constructions verbales V + IS en italien

Dans notre étude sur l'italien régional d'Emilie, nous avons noté une fréquence élevée de ces structures avec de nombreux exemples largement influencés par les dialectes de la région. Ces exemples sont ab-

sents dans les autres variétés régionales au sud de la Toscane. Par exemple, à Parme nous avons trouvé les formes suivantes :

cavarsi giù (construit sur *kavàres zy*) pour *spogliarsi* « se déshabiller »,

lavare giù (construit sur *lavàr zy*) pour *lavare le stoviglie* « laver les assiettes »

En italien toscan et en italien parlé en voie de standardisation, on peut constater que ces structures sont de plus en plus utilisées. Les grammaires de l'italien contemporain passent pratiquement sous silence ces formes verbales si répandues à l'écrit et à l'oral.

On a par exemple :

buttare giù (mot à mot « jeter en bas ») pour *demolire* « démolir »,

tirare su (mot à mot « tirer en haut ») pour *costruire, allevare* « éllever [des enfants] »,

mandare giù (mot à mot « envoyer en bas ») pour *inghiottire* « avaler »,

etc.

Si l'on consulte des textes de l'italien littéraire plus ancien, des dictionnaires, en particulier étymologiques, nous pouvons constater qu'il ne s'agit pas d'un fait récent (Boccace, Castiglione, Guichardin).

Ce phénomène tend à se généraliser avec l'extension de l'italien parlé « post-unitaire » en particulier au niveau de nombreuses variétés régionales.

Il convient également de faire une remarque importante sur la modification de l'aspect intrasémantique ou aspect lexical appelé également *aktionsart*. L'adjonction de la particule tend à « borner » l'action de l'expression verbale, à la rapprocher de son point d'accomplissement, l'*aktionsart* devenant ainsi plus perfectif. En précisant le terme spatial de l'action du verbe, la particule modifie sensiblement l'aspect lexical de l'ensemble de la construction verbale. Par exemple, dans la forme *prendere su delle bevande* « emmener avec soi des boissons », l'accent est mis sur la vision résultative de l'action grâce à l'adverbe *su* alors que cette dimension est beaucoup moins présente dans l'expression *prendere delle bevande* « prendre des boissons ».

Nature des verbes et des IS

Les verbes que nous avons recensés dans les constructions du type Verbe + Indicateur spatial appartiennent à l'ensemble suivant :

V = {*andare* (aller), *appendere* (accrocher), *balzare* (bondir, rebondir, sauter), *buttare* (jeter), *cacciare* (chasser), *cavare* (enlever), *correre* (courir), *dare* (donner), *dire* (dire), *fare* (faire), *farsi* (se faire), *filare* (s'échapper), *gettare* (jeter), *grattare* (gratter), *lasciare* (laisser), *mandare* (envoyer), *mettere* (mettre), *mettersi* (se mettre), *piangere* (pleurer), *porre* (poser, mettre), *portare* (porter, apporter), *portarsi* (emmener), *prendere* (prendre), *raccattare* (trouver, ramasser), *raccogliere*

(ramasser, recueillir), *riportare* (rapporter), *rotolare* (rouler), *salire* (monter), *saltare* (sauter), *scappare* (s'échapper), *scendere* (descendre), *spazzare* (balayer, emporter), *stare* (être, se porter), *tagliare* (couper), *tenere* (tenir), *tirare* (tirer), *tirarsi* (se tirer, se mettre), *togliere* (enlever), *tornare* (revenir), *uscire* (sortir), *venire* (venir), etc.}.

Cette liste n'est certes pas exhaustive, mais comprend les verbes les plus fréquemment rencontrés dans les constructions V + IS.

Quant aux indicateurs spatiaux, ils appartiennent à cet autre ensemble :

IS = {*a posto* (en place, à sa place), *addosso* (dessus avec le contact d'un être animé), *appresso* (après), *avanti* (devant, en avant), *contro* (contre), *da parte* (de côté), *davanti* (devant), *dentro* (dedans, à l'intérieur), *dietro* (derrière), *fuori* (dehors), *giù* (en bas, vers le bas), *in là* (de côté, éloignement du locuteur), *in porto* (à un résultat positif), *in qua* (indique un rapprochement vers le locuteur), *incontro* (à la rencontre de), *indietro* (en arrière), *intorno* (autour), *sopra* (au dessus), *sotto* (au dessous), *su* (en haut, vers le haut), *via* (marque l'éloignement)}.

Une fois encore, cette liste contient les adverbes les plus utilisés.

Tous les verbes concernés peuvent être globalement considérés comme des verbes de mouvement. En effet, si l'on tente de les classer d'un point de vue sémantique, on obtient les sous-ensembles suivants :

- Les verbes de mouvement qui exprime explicitement un déplacement dans l'espace :
 $V_1 = \{andare\text{ (aller)}, mandare\text{ (envoyer)}, rotolare\text{ (rouler)}, saltare\text{ (sauter)}, scappare\text{ (s'échapper)}, venire\text{ (venir)}, \text{etc.}\}$;
- Un second sous-ensemble V_2 plus difficile à définir ; les verbes qui le comprennent, expriment un mouvement « réduit », « interne » au sens propre et/ou au sens figuré :
 $V_2 = \{buttare\text{ (jeter)}, dare\text{ (donner)}, fare\text{ (faire)}, farsi\text{ (se faire)}, mandare\text{ (envoyer)}, mettere\text{ (mettre)}, prendere\text{ (prendre)}, tirare\text{ (tirer)}, \text{etc.}\}$.

Dans ce sous-ensemble V_2 , on peut distinguer :

- Le sous-groupe des verbes S_1V_2 qui expriment un mouvement explicite au sens propre :
 $S_1V_2 = \{buttare\text{ (jeter)}, mettere\text{ (mettre)}, prendere\text{ (prendre)}, racattare\text{ (trouver, ramasser)}, tirare\text{ (tirer)}, \text{etc.}\}$;
- Le sous-groupe $S_2V_2 = \{dare, fare / farsi\}$ qui comprend deux verbes dont le sémantisme garde implicite une partie du mouvement qui peut être précisé par le contexte ou par un indicateur spatial ;

- Enfin le sous-ensemble V_3 qui comprend seulement le verbe *stare*. Même si ce verbe est classé dans la catégorie des verbes d'état, il peut exprimer le début d'une action c'est-à-dire commencer le mouvement interne de cette action ; c'est le cas de l'expression du futur immédiat italien caractérisé par la forme *stare per + infinitif*.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, cette classification des verbes est sans doute arbitraire et contestable, mais elle a au moins l'avantage de préciser la valeur du signifié de ces verbes par rapport à la notion de mouvement.

Dans l'ensemble des indicateurs spatiaux, on peut distinguer ceux qui expriment un mouvement explicite (S_1IS) et ceux qui utilisent le sémantisme du verbe pour préciser le mouvement :

- $S_1IS = \{avanti$ (devant, en avant), *in là* (de côté, éloignement du locuteur), *in qua* (indique un rapprochement vers le locuteur), *in contro* (à la rencontre de), *indietro* (en arrière), *via* (marque l'éloignement), etc.}
- $S_2IS = \{a posto$ (en place, à sa place), *addosso* (dessus avec le contact d'un être animé), *dentro* (dedans, à l'intérieur), *fuori* (dehors), *giù* (en bas, vers le bas), *sopra* (au dessus), *sotto* (au dessous), *su* (en haut, vers le haut), etc.}.

3. Les types de relations existant entre le V de mouvement et IS

Dans les relations entre verbe et indicateur spatial, on peut distinguer trois types de relation :

1. Les relations totalement lexicalisées entre V et IS que nous noterons V – IS.

Par exemple :

buttare giù la pasta « mettre les pâtes à cuire »

Le degré de coalescence est ici maximal, nous lui attribuerons le niveau 3.

Il convient de remarquer que la particule devient inséparable du verbe et que le verbe *buttare* qui est d'ordinaire transitif, est de plus en plus employé de manière intransitive :

Hai buttato giù? signifiera « Tu as mis les pâtes à cuire ? »

2. Les relations qui apportent une plus grande précision au verbe dont le signifié peut être modifié.

Par exemple :

portare via la legna « enlever et/ou emmener le bois »

que nous noterons :

V + (<— IS)

et à qui nous attribuerons le degré de coalescence 2.

Il est parfois difficile de distinguer ce type de relation de la précédente car la différence entre une relation lexicalisée et une relation en voie de lexicalisation est dans bien des cas minime.

3. Enfin, les relations « simples », non obligatoires, dans lesquelles l'indicateur spatial précise le lieu et/ou le mouvement sans modifier en profondeur le signifié du verbe :

andare fuori per prendere l'aria « sortir pour prendre l'air »

que nous noterons :

V + (IS —→)

Ici, nous attribuerons le degré de coalescence 1.

Nous proposons maintenant une série d'exemples classés par indicateur spatial et par type de relation.

3.1 Les constructions V + su

3.1.1 *Les relations V - IS*

V - su

- Ces relations ont un degré de coalescence maximal (niveau 3).

Par exemple :

stare su « se lever »

mettere su dans le sens de *mettere su un negozio*, « ouvrir un magasin »

3.1.2 *Les relations V + (<— su)*

Dans ce type de relation, l'indicateur spatial modifie ou précise dans l'espace le signifié du verbe et dans la plupart des cas il ne peut commuter avec un autre IS (degré de coalescence 2).

Par exemple :

fare su « monter la tête à quelqu'un »

prendere su « emmener avec soi »

3.1.3 *Les relations V + (su —→)*

Pour tous les autres verbes, la relation est nettement moins forte et l'indicateur spatial su ne fait que compléter le signifié du verbe (degré de coalescence 1).

Par exemple :

andare su « monter »

buttare su « jeter en haut »

portare su « monter quelque chose »

venire su « monter »

salire su « monter “en haut” » est une forme d'insistance sémantiquement redondante ; etc.

3.2 Les constructions V + *giù*

3.2.1 *Les relations V - giù (degré de coalescence 3)*

Par exemple :

buttare giù pour « démolir »

buttare giù dans l'expression « mettre les pâtes à cuire »

mandare giù dans le sens d' « avaler ».

3.2.2 *Les relations V + (<— giù) (degré de coalescence 2)*

Par exemple :

buttare giù dans *buttare giù due righe* « écrire quelques lignes »

tirare giù dans *vorrei tirare giù una specie di tabella* « je voudrais dessiner un tableau »

3.2.3 *Les relations V + (giù ——>) (degré de coalescence 1)*

Par exemple :

andare giù « descendre »

mettere giù « mettre en bas, baisser »

portare giù « descendre quelque chose »

Les constructions avec *su* et *giù* étant les plus fréquentes, pour les autres particules postverbales, nous limiterons nos exemples aux trois grandes catégories de relation.

3.3 Les relations V + IS (degré de coalescence 3)

Par exemple :

lavorare sotto padrone « travailler pour un patron »

Cette expression met en évidence une des relations les plus figées pour ce verbe.

Ce type de relation est assez rare.

3.4 Les relations V + (<— IS) (degré de coalescence 2)

Par exemple :

farci sopra dans *farci sopra quattro risate* (rire de quelqu'un ou de quelque chose)

mettere sotto dans *è stato messo sotto, investito da una macchina* « il a été renversé par une voiture »

mettere via « mettre de côté, ranger »

andare avanti « avancer », en parlant d'une montre, etc.

3.5 Les relations V + (IS ——>) (degré de coalescence 1)

Ce sont les cas les plus fréquents. Par exemple :

andare via « partir, s'en aller »

correre appresso « courir après »

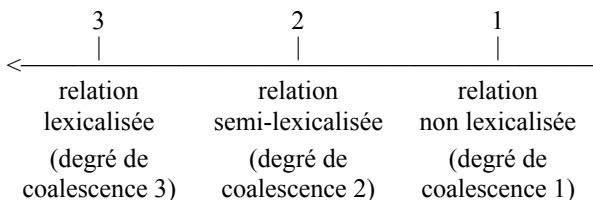
venire addosso « heurter », etc.

L'analyse de toutes les constructions verbales étudiées nous permet de montrer la grande capacité de la langue italienne à construire des verbes « déictiques spatiaux » à partir de verbes de base comme par exemple *andare* et *venire*, ce qui simplifie grandement les mécanismes de création lexicale du système verbal.

4. Interprétation psychomécanique

4.1 Application des principes de la psychomécanique du langage

Les premiers résultats de notre étude nous ont conduit à identifier pour les constructions V + IS, trois catégories morphosémantiques qui vont de la construction la plus lexicalisée (degré de coalescence 3) à celle la moins lexicalisée (degré de coalescence 1). On peut donc évoquer un mouvement graduel qui va du rapport non lexicalisé (degré de coalescence 1), par exemple pour les verbes qui peuvent être construits avec plusieurs particules sans modification du signifié de base, au figement presque total ; dans ce cas, les signifiés du verbe et de la particule fusionnent et donnent naissance à un verbe qui possède le même fonctionnement que les verbes à forme synthétique. Ce mouvement sémantique peut être représenté sur un axe horizontal qui permet de distinguer trois stades ou degrés de lexicalisation :

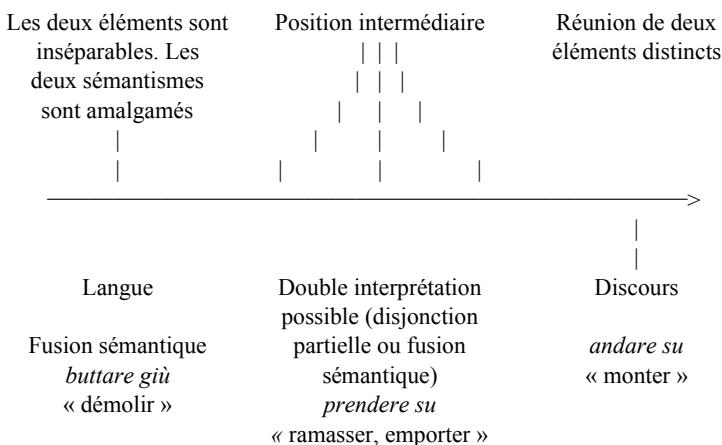


Ce type de représentation est à mettre en rapport avec l'axe dynamique que Gustave Guillaume définit entre langue et discours.

Langue —————> Discours

Partant de ce modèle théorique, nous pouvons mettre en évidence le fait que les unités lexicales peuvent être construites d'un point de vue sémantique en langue, dans le discours ou bien entre les deux. Dans le cas des constructions verbales V + IS, nous dirons que lorsque la relation entre le verbe et la particule est inséparable, la construction du signifié se réalise en langue ; à l'opposé, lorsque cette relation constitue un assemblage morphosémantique de deux unités lexicales séparées, nous dirons que la construction du signifié se réalise dans le

discours. Entre ces deux extrémités, nous trouvons une série de stades intermédiaires pour lesquels une double interprétation avec une fusion/dissociation sémantique partielle qui dans notre cas rend compte des constructions qui ont un usage soit non lexicalisé soit d'autres usages semi-lexicalisés ou en voie de lexicalisation. On peut représenter graphiquement sur un axe horizontal dynamique qui va du discours vers la langue en faisant apparaître en son milieu une série de stades intermédiaires (et fluctuants) de lexicalisation qui indiquent clairement le mouvement sémantique de ces constructions verbales.



4.2 Interprétation dans le cadre d'une sémantique psychomécanique opérative

4.2.1 Les principes de base

Les principes sur lesquels nous nous fondons se réfèrent directement à la psychomécanique du langage et s'appuient sur les concepts de *sémantogénése* et de *métaphorogénése*¹.

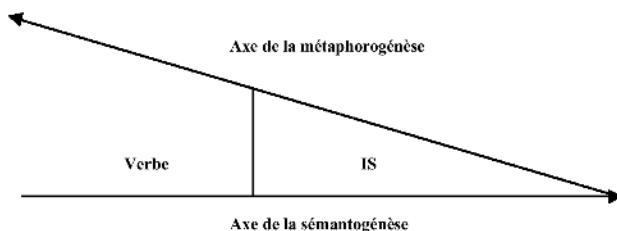
1. *Le signifié d'un mot* est caractérisé par une trajectoire temporelle pendant laquelle se forment les impressions associées au signifiant. Le premier mouvement génératrice de signification sera appelé *sémantogénése* c'est-à-dire responsable de la genèse du sens. Lorsque le contexte le permet ou lorsqu'il n'existe aucun contexte, le mouvement continue jusqu'à la fin sans interruption. C'est de cette façon que le sens d'un mot est construit.

1 Cette terminologie nouvelle est présentée par Alvaro Rocchetti dans ses travaux de recherche sur la sémantique comparée, en particulier sur le site <http://chercher.marcher.free.fr/>.

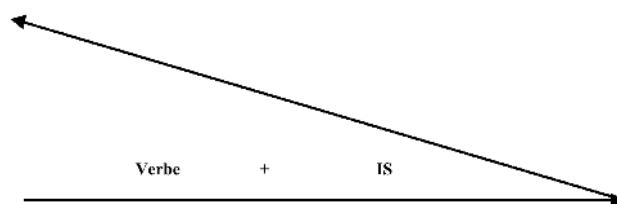
2. Dans la communication linguistique, on fait souvent référence à de nouveaux signifiés obtenus grâce au développement de nouvelles acceptations et ce, à partir de mots déjà constitués dans la langue. Dans ce cas, le mouvement de la *sémantogénèse* s'interrompt avant son terme et donne lieu par *métaphorogénèse* à une nouvelle acceptation appropriée aux nouveaux besoins communicatifs.

4.2.2 Application aux structures V + IS

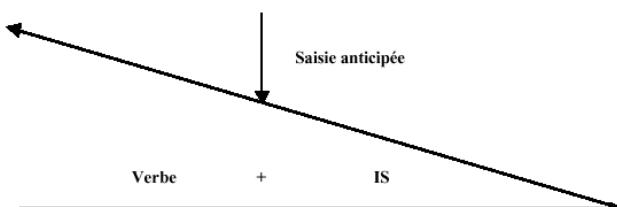
Dans le cas des constructions V + IS, nous pouvons appliquer ces principes en proposant trois représentations formelles qui correspondent aux trois grandes catégories que nous avons proposées.



Ce premier schéma représente les cas dans lesquels le signifié du verbe et celui de la particule postverbale sont disjoints (degré de coalescence 1).



Dans ce cas, le signifié du verbe et celui de la particule tendent à fusionner en prenant toutes les positions sémantiques du sens plein aux signifiés métaphoriques (degré de coalescence 2).



Ce dernier schéma représente les cas de structures lexicalisées dont le signifié n'est plus le signifié en puissance, mais un signifié métaphorique qui a subi une réduction sémantique représentée par la flèche symbolisant la saisie sémantique anticipée (degré de coalescence 3).

Références bibliographiques

- ASCOLI Graziadio Isaia, in *Archivio Glottologico Italiano*, 7 (1880-1883), p. 556 et suivantes.
- BEGIONI Louis, "Le costruzioni verbali V + Indicatore spaziale nell'aerea dialettale dell'Appennino parmense", in Giacomo-Marcellesi M. et Rocchetti A. (éds), *Il verbo italiano: studi diacronici, sincronici, contrastivi, didattici*. Actes du XXXVe congrès international de la Società di Linguistica Italiana (Paris, 20-22 septembre 2001), Rome, Bulzoni, 2003.
- JABERG Karl, in *Mélanges Bally*, p. 283 et suivantes, Genève, 1939.
- JUD Jakob, in *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* 124 (1910) : 394.
- ROHLFS Gerhard, *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, I: *Fonetica*, II: *Morfologia*, III: *Sintassi e formazione delle parole*, Torino, Einaudi, 1966-1969 ; § 916, 917, 918.
- ROCHETTI Alvaro, site Internet <http://chercher.marcher.free.fr>.

Systématique verbo-temporelle allemande

Olivier DUPLÂTRE

Université Paris IV - Sorbonne

108, bd. Malesherbes, 75017 PARIS

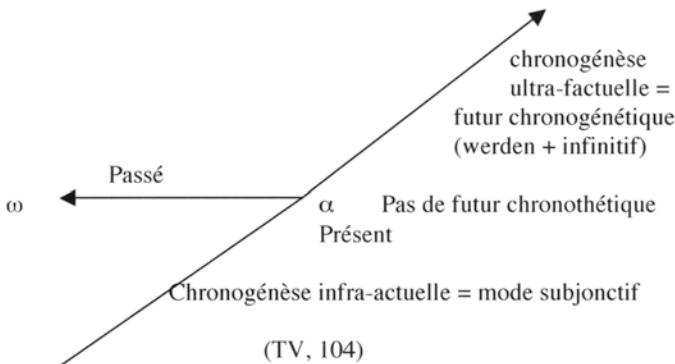
olivier-duplatre@wanadoo.fr

1. Le système allemand vu par Guillaume

Contrairement au français, Guillaume n'a pas livré une description unifiée des formes verbales de l'allemand. En effet, la représentation du système allemand dans *Temps et verbe* (1929) ne fait pas mention des participes et de l'infinitif : il faudra attendre des leçons de linguistique datées de 1938 et de 1946 pour que soit comblée cette lacune. Mais là encore, la description demeure incomplète, le subjonctif, qui apparaissait en 1929, ayant disparu des schémas.

1.1 Le système allemand dans *Temps et verbe*

Si l'on compare les schémas du système français et du système allemand, on constate pour ce dernier l'absence d'une chronogénèse intercoupée en trois endroits :



Contrairement au schéma proposé pour le français, le mode quasi nominal n'existe pas ici. Quant au terme *mode*, il n'apparaît que pour désigner le subjonctif. On peut certes penser que Guillaume considère le passé et le présent comme formant le mode indicatif, toutefois le schéma ne le précise pas.

Outre ces distinctions, on relève une opposition entre le présent et le passé d'une part et le futur d'autre part : le présent et le passé

constituent seuls du temps construit en pensée [...] quant au futur, il se présente comme du temps à construire [...] Il suit de là qu'en allemand le passé et le présent sont chronothétiques et le futur chronogénétique. (103)

Pour aboutir à cette conclusion, Guillaume se fonde 1° sur l'absence de futur morphologique, 2° sur la transcription du futur par l'emploi de l'auxiliaire *werden* au présent associé à l'infinitif du verbe concerné. Citons à titre d'exemple *er wird kommen* comme possibilité de traduction de *il viendra*.

Autre fait marquant : la conversion incessante du chronotype α en chronotype ω n'est pas reprise. Selon Guillaume,

le futur étant rattaché à la chronogénése, α qui est futur en soi, cesse d'appartenir à la chrono-thèse, c'est-à-dire au système linéaire : présent-pas-sé. Donc aucune possibilité d'alternance α / ω . De là, en allemand, une seule forme de passé contre deux en français.

Globalement, on voit se dessiner une structure binaire avec deux espaces temporels, l'un appelé passé, l'autre non-pas-sé. Un schéma, donc, fort différent de celui adopté pour le français et dans lequel on perçoit la volonté de ne pas calquer la systématique des langues romanes sur celle des langues germaniques, tentation à laquelle Guillaume avouera avoir succombé au début de son analyse :

Ce qu'il faut éviter [...], si l'on ne veut s'égarer, c'est d'essayer de ramener la systématique temporelle des langues germaniques à celle des langues romanes. Il y a eu un moment, dans mes études, où j'ai risqué cette tentative. Il n'en est résulté pour moi que confusion. (LL7 : 47)

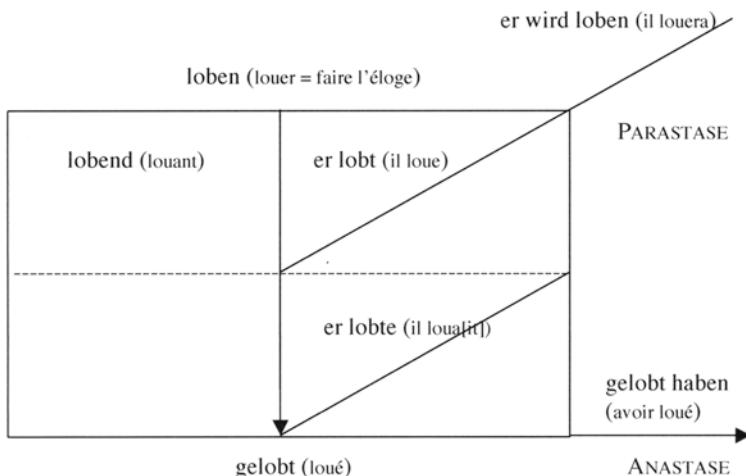
Cela dit, on sent bien que cette description n'est qu'une ébauche : l'absence de référence au mode quasi nominal, le traitement quelque peu rapide du subjonctif, la place importante accordée au futur de composition dans la mise en place du schéma ainsi que le manque d'exemples tendraient à prouver que Guillaume n'a peut-être pas achevé sa réflexion dans ce domaine.

1.2 Le système allemand dans la leçon du 25 novembre 1938

Une nouvelle version du système allemand voit le jour dans une leçon de linguistique datée du 25 novembre 1938 (LL 12 : 12, figure *infra*). À première vue, cette version s'avère décevante sur plusieurs points : si on y trouve cette fois-ci mention des participes et de l'infinitif, le subjonctif, en revanche, n'y figure plus. En outre, elle contredit, avec le terme *parastase*, la description que Guillaume avait donnée de l'auxiliaire *werden* dans une contribution de 1933 :

[Le verbe allemand] se montre capable d'exprimer systématiquement le passé et le présent. Mais le présent atteint, sa capacité systématique ex-

pire. Pour lui faire exprimer le futur, il faut donc lui rendre cette capacité, la « ressusciter » en lui. On y parvient au moyen d'un auxiliaire, *werden* [...]. L'aspect exprimé sous cette forme est un aspect *anastatique* (*Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe*, LSL : 55-56)



Néanmoins, on relève dans ce schéma des éléments d'une grande importance :

- a. le développement du système à partir de l'infinitif,
- b. l'existence de secteurs temporels séparés par deux limites, l'une statique, l'autre cinétique,
- c. la coorientation des deux espaces verticaux, plus précisément l'antériorité dans la dynamique du système du participe I et du présent par rapport respectivement au participe II et au prétérit.

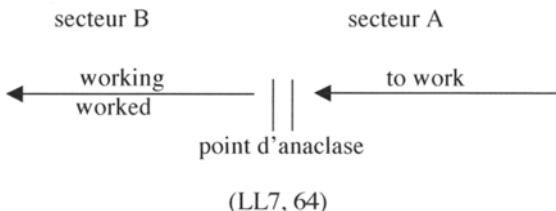
1.3 Les participes et l'infinitif

Dans *Temps et verbe*, Guillaume avait laissé de côté le mode quasi nominal de l'allemand ; après une brève mention en 1938, c'est essentiellement dans des leçons de janvier 1946 qu'il comble cette lacune en proposant une description dimorphique rappelant celle qu'il avait esquissée pour les temps de l'indicatif avec l'opposition passé / non-passé.

Dans un premier temps, Guillaume concentre son attention sur le mode nominal de l'anglais ; c'est d'ailleurs à cette description qu'il consacre l'essentiel de son analyse, la description du mode nominal allemand apparaissant comme une déduction.

1.3.1 Mode nominal de l'anglais

Soit le schéma suivant :

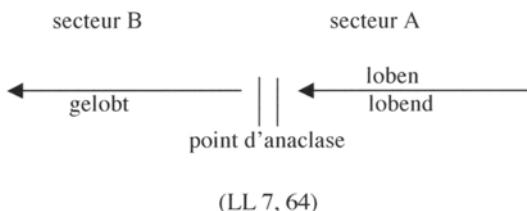


On remarque la présence de deux espaces séparés par une limite appelée point d'anaclase : le secteur A, dévolu à l'inaccompli, constitue un « exo-système » dont la marque est la « particule introductory *to* » (LL 7 : 49) ; le secteur B renferme toute forme exprimant de l'accompli – quelle qu'en soit la proportion.

Autres faits marquants : les deux niveaux sont séparés verticalement par une ligne temporelle dont la particularité – contrairement à celle du français – est d'être « cinétique » (*ibid.* : 51). L'orientation, étant donné que le schéma part de l'inaccompli pour aboutir, via l'accomplissement, à l'accompli, est qualifiée de « descendante » (*ibid.* : 51), par analogie à la vision « objective » du temps, qui, emportant tout avec soi, « [vient] du futur, [passe] au présent et [fuit] dans le passé » (LL1 : 98).

1.3.2 Mode nominal de l'allemand

Le schéma du mode nominal allemand présente la même structure, à ceci près que les formes sont réparties différemment :



Le mouvement temporel est toujours descendant, mais au lieu de prendre l'infinitif comme point de départ, Guillaume établit l'infinitif et le participe I dans le premier secteur, ce participe se situant au niveau inférieur pour exprimer que l'écoulement du temps a déjà commencé.

Cela dit, on aimerait savoir précisément ce qui motive la répartition des formes. Faute d'informations, on pourrait penser que la bi-

partition repose essentiellement sur le signifiant, en l'occurrence la présence du préfixe *ge-*. À moins qu'il ne s'agisse de dissocier les deux participes pour mettre en lumière une structure binaire ? Affaire à suivre.

2. Quelques prolongements à la réflexion de Guillaume

2.1 Une triade à compléter ou le problème de l'impératif

Revenons au schéma de 1929 : on ne peut s'empêcher de penser que l'absence de futur morphologique a conditionné tout l'édifice. Le renoncement à l'alternance α / ω est la conséquence de cette observation, car si le futur est chronogénétique, le chronotype α ne peut, étant donné qu'il fait partie du futur, apparaître dans la chronothèse. Or, dans un énoncé tel que *er singt / il chante*, il y a bien conversion de quelque chose qui vient en passé, autrement dit en quelque chose qui s'en va. En outre, la représentation proposée n'est pas en accord avec la morphologie verbale ; il suffit de comparer les morphèmes personnels des séries suivantes pour s'en apercevoir :

Présent : komm-e ; komm-st ; komm-t ; komm-en ; komm-t ; komm-en

Prétérit : kam-**ø** ; kam-st ; kam-**ø** ; kam-en ; kam-t ; kam-en

Subjonctif I : komm-e-**ø** ; komm-e-st ; komm-e-**ø** ; komm-e-en ; komm-e-t ; komm-e-en

Subjonctif II : käm-e-**ø** ; käm-e-st ; käm-e-**ø** ; käm-e-en ; käm-e-t ; käm-e-en

On constate ici que les morphèmes personnels du prétérit et du subjonctif sont identiques et qu'ils s'opposent à ceux du présent.

Mais au lieu de rejeter la description de Guillaume, essayons plutôt de l'élargir en tentant de découvrir – car c'est là le nœud du problème – le principe directeur de la systématique allemande.

Afin de mettre en lumière les différences entre le français et l'allemand, nous tenterons d'aborder le problème par le biais de nos observations morphologiques : la différence entre le présent, d'une part, et le subjonctif / prétérit, d'autre part, nous permettrait tout d'abord de mettre en place deux secteurs, le second se subdivisant en deux parties selon l'absence ou la présence du morphème modal *e*. D'où – première hypothèse – la constitution d'un schéma tripartite :



On pourrait – deuxième hypothèse – compléter ce schéma en plaçant l'impératif face au présent, du côté du subjonctif, cette position

réflétant une double relation :

a. Relation avec le subjonctif

Les formes de l'impératif d'un certain nombre de verbes, dont *sein*, *haben*, *werden* sont manifestement issues du subjonctif :

sei (2^e sg.)

habe (2^e sg.)

werde (2^e sg.)

On remarque également, à la 2^e du singulier et du pluriel, la présence d'un *e* qui n'est autre que le morphème modal du subjonctif. Ce *e*, sauf forme figée, est cependant facultatif à l'heure actuelle, pour ne pas dire archaïque.

mach(e) (2^e sg.) (*machen* = « faire »)

mach(e)t (2^e pl.)

À ce sujet, on notera qu'un certain nombre de *e* ne sont que des *e* de liaison : ils apparaissent quand le radical du verbe se termine par une consonne spécifique :

warte (2^e sg.) (*warten* = « attendre »)

wartet (2^e pl.)

b. Relation avec le présent

Sauf cas particulier mentionné plus haut, la tendance est à l'alignement des formes de l'impératif sur celles du présent.

Cet alignement sur les formes du présent est bien visible avec les verbes présentant l'alternance *e / i*, *e / ie* aux 2^e et 3^e du singulier du présent. Pour ces verbes, le *e* n'existe pas à la 2^e de l'impératif :

gib (*geben* = « donner »)

versprich (*versprechen* = « promettre »)

Cela dit, il n'en a pas toujours été ainsi. Ces exemples tirés de l'œuvre de Goethe en attestent :

Schelte mich nicht [...] (Les Souffrances du jeune Werther)

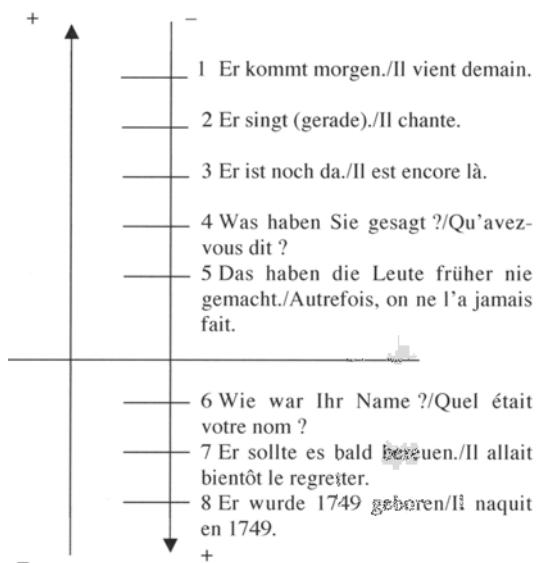
Verspreche, verzög're [...] (Voyage en Italie)

Ces faits tendraient donc à prouver que l'impératif est issu du subjonctif. Sa position sur le même axe que le subjonctif met en évidence son origine, sa position en face du présent tente d'exprimer l'évolution linguistique. On obtiendrait alors :

Impératif	Présent
Subjonctif	Prétérit

2.2 Le continuum de l'indicatif

Tentons maintenant une troisième hypothèse : l'ensemble n'est-il pas sous-tendu par deux mouvements inverses formant une seule et même chronogénèse ? On verrait alors un mouvement issu du subjonctif aller du plus vers le moins virtuel, autrement dit, du moins réalisable (-) au plus réalisable (+). À partir du moment où la virtualité devient trop faible, ce mouvement s'inverserait pour aller du moins matériel (-) au plus matériel (+). Ce dernier mouvement pourrait alors être intercepté comme suit :



1. Dans le premier cas, on peut admettre que ω , chronotype du passé, n'existe pas encore.
 2. Dans le deuxième cas, α , chronotype du non-passé, et ω , chronotype du passé, sont équivalents.
 3. Dans le troisième cas, l'adverbe *noch* produit une réduction artificielle de α au profit de ω .
 4. La composante α subit une nouvelle réduction dans le quatrième

cas. L'événement est passé, mais il est encore lié au présent, sur le plan morphologique d'une part, et sur le plan sémantico-pragmatique d'autre part, puisqu'il s'agit de faire remonter un événement passé dans le présent.

5. Dans le cinquième cas, l'adverbe montre bien qu'il n'est plus question de faire remonter du passé dans le présent, que passé et présent sont irrémédiablement séparés. La réduction de α est telle que l'on pourrait très bien imaginer que le contenu puisse basculer dans le domaine du prêtérit. Grâce à un fait de morphologie, il se maintient tant bien que mal en deçà de la limite. On pourrait même avancer que l'usage en l'occurrence concourt à maintenir artificiellement ce cas en deçà de la limite. Un Allemand en effet dirait difficilement le même énoncé au prêtérit.
- 6 et 7. Une fois la frontière franchie, α n'existe plus qu'à l'état de réminiscence plus ou moins nette, plus, dans le 6^e cas, étant donné que le présent est masqué sous les traits du prêtérit, moins, dans le 7^e cas, où l'on assiste à une projection inverse à la fuite du temps en direction du présent.
8. Enfin, dans le dernier cas, on peut admettre que α a cessé d'exister.

2.3 Les trois étapes de la chronogénése

Selon Guillaume, les langues germaniques devraient présenter deux modes : le mode nominal, s'attribuant le temps descendant, le mode indicatif s'attribuant le temps ascendant :

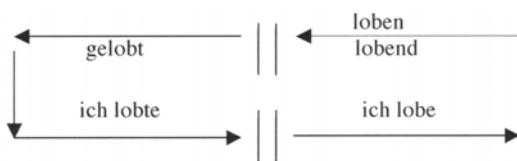
Si un mode premier en chronogénése est cinéétique, et s'attribue en propriété le temps descendant, il appartiendra aux modes subséquents (au pluriel) de produire le temps ascendant. (LL 7 : 53)

D'où pour l'anglais :

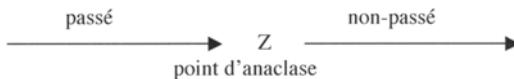


(LL7, 53)

On devrait donc, si l'on s'inspire de ce schéma, obtenir pour l'allemand :



Dans cette nouvelle présentation, nous avons pris la liberté de faire réapparaître le point d'anaclase à l'indicatif, ce point permettant selon Guillaume de séparer le passé du non-passé:



(LL7, 63)

Nous avons en outre rétabli les traits pleins, pensant que les pointillés servaient dans le schéma de l'anglais à mettre en lumière l'exosystème de l'infinitif. Enfin, nous avons tracé des flèches aux endroits où elles manquaient, et ce, afin de mettre en évidence une continuité chronogénétique.

On constate, dans cette reconstitution, la présence d'une vraie chronogénèse allant du mode nominal à l'indicatif, mais également l'absence du subjonctif. Or, ce dernier point pose problème, dans la mesure où les faits de morphologie imposent cette présence. Par conséquent, si on intègre le subjonctif dans ce schéma, il s'attribue le temps ascendant. Quant à l'indicatif, il devrait selon Guillaume, s'attribuer également le temps ascendant ; cela dit, comme nous avons essayé de le montrer, ces deux modes ne peuvent présenter la même orientation. En admettant que le mode indicatif soit descendant, on verrait alors s'établir une présentation sensiblement voisine de celle que nous venons de proposer.

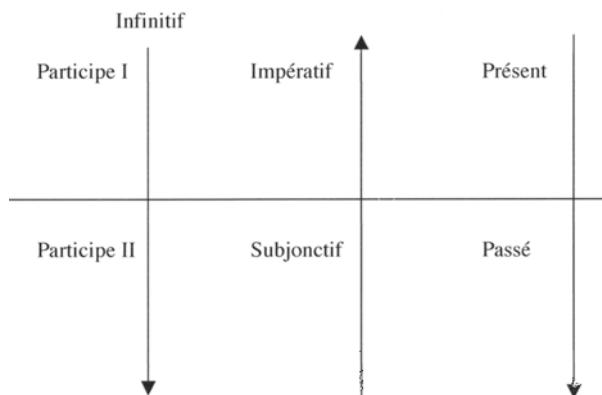
Il faudrait alors ajouter dans notre schéma un troisième axe, le premier dans la chronogénèse, représentant le mouvement descendant du mode nominal. Contrairement au schéma de 1946, il serait tentant, comme c'est le cas en 1938, de dissocier le participe I et l'infinitif en faisant de ce dernier le point de départ de toute temporalité. On notera à ce sujet le statut très particulier, pour ne pas dire paradoxal, de l'infinitif dans ce schéma : point de départ du système, il n'en figure pas moins à l'extérieur de celui-ci, l'infinitif n'ayant d'ailleurs rien de verbal à l'origine puisqu'il s'agit « d'un ancien substantif neutre engagé par flexion -en / -n dans le système verbal » (LL 12 : 10). Cette présence hors système pourrait alors expliquer que le futur de composition ne fasse que très rarement usage de l'infinitif dans la langue du

Moyen Âge, le participe I, forme incontestablement verbale, s'associant à *werden* dans la plupart des cas.

Le deuxième axe, de direction ascendante, partirait du subjonctif pour aboutir à l'impératif, le troisième et dernier, de direction descendante, prendrait naissance dans le présent pour terminer sa course dans le passé.

Enfin, il serait tentant de déduire de cette systématique une loi d'inversion temporelle: un mouvement descendant arrivé à son terme s'inverserait en mouvement ascendant et ainsi de suite.

On pourrait donc reconstruire une systématique verbo-temporelle fort rigoureuse, organisée selon trois modes binaires :



Par rapport au schéma de 1938, on notera plusieurs similitudes :

- a. l'existence de secteurs temporels séparés par deux limites
- b. l'une de ces limites est acinétique: elle marque le passage d'un secteur à un autre
- c. l'autre limite est cinétique : elle est l'expression d'un mouvement de pensée allant de la virtualité à la matérialité ou de la matérialité à la virtualité.
- d. l'antériorité dans ce cinétisme du participe I et du présent par rapport respectivement au participe II et au prétérit.

On voit donc que ce schéma, malgré les différentes hypothèses qui en sont le fondement, est loin de constituer un mode de présentation iconoclaste et qu'il reste très proche des réflexions de Guillaume sur le système verbo-temporel allemand.

Pour conclure

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la spécificité du système allemand : nous ne prétendons pas ici à une description complète, nous

n'avons fait que poser des jalons, en tentant de rassembler dans une seule et même présentation les différents points de vue de Guillaume sur le système verbo-temporel allemand. Ces prolongements à la pensée guillaumienne appellent bien sûr d'autres prolongements...

Références bibliographiques

- GUILLAUME Gustave, 1971, *Leçons de linguistique 1, 1948-1949*, Québec, Presses de l'université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 1987, *Leçons de linguistique 7, 1945-1946*, Québec, Presses de l'université Laval et Lille, Presses universitaires de Lille.
- GUILLAUME Gustave, 1992, *Leçons de linguistique 12, 1938-1939*, Québec, Presses de l'université Laval et Lille, Presses universitaires de Lille.
- GUILLAUME Gustave, 1968, *Temps et verbe - L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion.
- GUILLAUME Gustave, 1969, « Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe », *Langage et science du langage*, 2^e édition, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'université Laval : 46-58.
- PAUL Herman, WIEHL Peter und GROSSE Sigfried, 1989, *Mittelhochdeutsche Grammatik*, Tübingen, Niemeyer.

L'aspect situationnel

John HEWSON

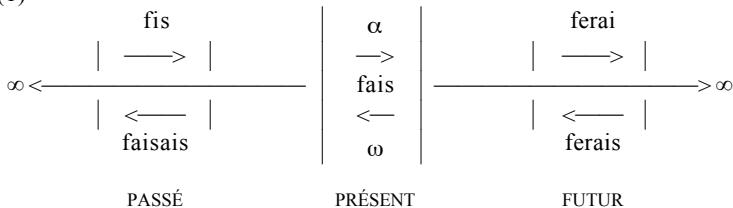
Department of Linguistics

Memorial University of Newfoundland, St. John's, NL
Canada A1B 3X9

Introduction

Dans l'œuvre de Gustave Guillaume on trouve, à plusieurs reprises, une analyse du conditionnel français comme étant un aspect imperfectif sans accompli. Il s'agit d'un temps futur en temps descendant, un des cinq temps du mode indicatif, où il y a deux passés et deux futurs : un passé et un futur en temps ascendant (*je fis, je ferai*) et ensuite un passé et un futur en temps descendant (*je faisais, je ferais*), comme on peut voir en (1).

(1)



Vu que le conditionnel, à titre de représentation du temps futur, représente nécessairement le temps imaginaire, il est impossible que le conditionnel représente de l'accompli : l'accompli dans une forme verbale est une représentation du temps expérientiel, ce qui est déjà dans la mémoire. Au futur, l'accompli n'existe pas encore : un futur en temps descendant représente nécessairement l'inaccompli, un inaccompli en position d'accomplissement virtuel.

1. Formes verbales en temps descendant

Dans le système verbal français, *je ferais*, conditionnel, est d'aspect imperfectif, le même aspect que l'imparfait. Sa signification spéciale relève du fait qu'il s'agit d'un imperfectif *futur*, d'un *contraste de temps*, et non pas d'un *contraste aspectuel*. La preuve, c'est qu'il y a des emplois de l'imparfait, l'aspect imperfectif du passé, où l'accom-

pli est également réduit à zéro pour des besoins représentationnels et stylistiques. Quand on dit *Si je faisais cela*, après la conjonction *si*, qui exprime la possibilité, l'imaginaire, l'imparfait n'est pas en mesure de représenter l'accompli. Et comme on sait, il y a les emplois notés par Guillaume, Grevisse et d'autres grammairiens, où l'accompli de l'imparfait est réduit à zéro pour des besoins stylistiques : *Quelques secondes de plus, et la bombe éclatait. Un pas de plus, elle était dans la rue*, qu'on peut illustrer comme suit (I = moment initial, F = moment final) :

(2)	I	éclatait	F
	< X —————		était

Dans les langues indo-européennes cette forme en temps descendant, sans accompli, est assez rare. Il y a cependant des participes en balte et en slave qui ont un usage un peu curieux : d'une part, ils ont un sens de « possible », « faisable » : *nest* « porter » > *nesams* « portable » ; *redzet* « voir » > *redzams* « visible » ; *dzirdzet* « entendre » > *dzirdzams* « audible » :

- (3) lette *edams* « mangeable », *dzerams* « potable », *nelasams* « illisible », *lauzams* « fragile, cassable », *saprotams* « compréhensible »

Mais ces participes représentent aussi un événement réel *après des verbes de perception* (ex. tiré de Hewson et Bubenik 1997 : 158) :

- (4) *Es redzeju vinu ielu krustojam* « I saw him crossing the street »
Je vis lui rue traversant (Je l'ai vu au moment où il traversait la rue)
Es dzirdeju zagli skrienam « I heard the thief running »
Je entendis voleur courant (J'ai entendu le voleur courir)

À l'époque (1997 : 45) nous avions appelé ces formes *Potential*, et nous les avions représentées schématiquement par le schéma (2). Mais en recherchant les systèmes aspectuels des langues bantoues, on a retrouvé beaucoup d'exemples de formes en temps descendant, sans accompli, appelés parfois *Situative* : exemples de l'aspect situatif, où le sujet est situé en position d'effectuer l'événement, et peut, en plus, être ou statique (représentation d'un événement possible, où le sujet ne bouge pas) ou dynamique (représentation d'un événement en cours de réalisation).

2. Aspect situatif des langues bantoues

En analysant le swahili, par exemple, une importante langue bantoue (Hewson and Nurse 2001), nous avons trouvé une forme verbale marquée par /-ki-/ qui pourrait représenter un événement possible, ou, *après des verbes de perception*, un événement en progrès, comme dans les exemples suivants, une paire minimale.

(4a) *Tutamwona akikimbia*

tu-	ta-	mw-	ona	a-	ki-	kimbia
nous	FUT	3psOBJ	voir	3psSUJ	POT	courir

« Nous le verrons (en train de) courir »

(4b) *Akikimbia tutamwona*

a-	ki-	kimbia	tu-	ta-	mw-	ona
3psSUJ	POT	courir	nous	FUT	3psOBJ	voir

« S'il court, nous le verrons »

Si la forme *akikimbia* est le complément de la proposition *tutamwona* « nous le verrons », elle représente un événement en progrès, dynamique, actif, qu'on peut traduire « en train de courir ». *Nous serons là, nous le verrons en train de courir*. Si, en revanche, cette forme précède la proposition *tutamwona*, elle ne représente qu'une possibilité statique, toujours inactive, qu'on va traduire « s'il court ». Il a été difficile pour les bantouistes d'expliquer comment une seule et même forme verbale pourrait représenter parfois une action possible, parfois une action en progrès.

Ces formes en /-ki-/ , qu'on trouve un peu partout dans les langues bantoues, ont été conséquemment discutées depuis Doke 1927 et 1939 (où il parle de « mode participial » parce que ces formes se trouvent pour la plupart dans les subordonnées) jusqu'à Güldemann 1996, qui note la ressemblance avec le conditionnel.

Le système verbal du swahili et sa chronogenèse sont présentés en (5). Il y a deux niveaux : le premier niveau, en temps descendant, où il y a un seul temps, un *présent vaste*, avec trois aspects contrastifs, et un deuxième niveau, en temps ascendant, où il y a deux temps contrastifs, un *passé* et un *futur*. Typiquement dans les langues bantoues, le contraste entre le présent et le non-présent est vertical et non pas horizontal. C'est un contraste entre deux niveaux de la chronogenèse : le *présent vaste* en position première, et les deux temps contrastifs en position seconde (vertical = contraste catégorie contre sous-catégorie ; horizontal = sous-catégorie contre sous-catégorie).

(5)

a-ki-kimbia « s'il court » (situatif)

| < X ----- |

a-na-kimbia « il court » (imperfectif)

| <--- X ---> |

a-me-kimbia « il a couru » (rétrrospectif,
parfait)

| <----- X | X -----> |

Niveau 1 $\infty \leftarrow$ _____ $\rightarrow \infty$

a-li-kimbia « il courut » *a-ta-kimbia* « il courra »

Niveau 2 ∞ _____ $\rightarrow |$ _____ $\rightarrow \infty$

Dans ce paradigme, il faut noter que dans la forme *anakimbia* le rôle du morphème /-na-/ n'est pas de marquer ni le temps, ni l'aspect imperfectif, mais de réduire la représentation du présent vaste au *hic et nunc* du moment existentiel du présent (Wald 1997), un *focus marker* comme on dirait en anglais. Dans les formes *akikimbia* et *amekimbia*, il n'y a pas de marque de temps non plus, mais le morphème /-ki-/ est un marqueur d'aspect situatif, et le morphème /-me-/ d'aspect rétrospectif (parfait traditionnel). Au niveau 2 /-li-/ indique le passé, et /-ta-/ le futur, les deux temps du deuxième niveau, dérivés du présent vaste du premier niveau.

Pour créer en swahili une forme imperfective du passé ou du futur, il faut l'auxiliaire du verbe *être* : *a-li-kuwa* « 3ps était » ; *a-ta-kuwa* « 3ps sera ». On peut voir ces formes composées en (6). Il faut noter que l'auxiliaire et le verbe lexical sont, tous les deux, des verbes finis, tout comme en arabe (groupe Afro-asiatique), par exemple, ainsi que dans d'autres langues du groupe Niger-Congo (surtout dans le sous-groupe bantou) :

- (6) *alikuwa anakimbia* « il était en train de courir, il courait »
atakuwa anakimbia « il sera en train de courir »

3. L'infini^{tif} français

Revenons aux langues qui nous sont familières. Après les trouvailles sur les participes baltes et slaves et la constatation que des formes finies des langues bantoues d'un aspect insolite avaient les mêmes fonctions que ces participes baltes et slaves, il nous est arrivé un jour de voir que les usages de l'infini^{tif} du français, dont l'emploi est bien différent de l'infini^{tif} anglais, s'expliquaient si l'infini^{tif} français représentait l'aspect situatif qui se trouve un peu partout dans les langues bantoues, mais qui est assez rare dans les langues indo-européennes. En examinant les exemples en (7), on se rend compte que l'infini^{tif} du français représente une action possible, ou une action en progrès :

- | | |
|--|--|
| (7a) Je voulais chanter | = I wanted to sing / *singing
<i>(chanter = possible)</i> |
| (7b) J'ai entendu chanter la chanteuse | = I heard the singer sing / singing
<i>(chanter = action)</i> |
| (7c) J'ai entendu chanter la chanson | = I heard the song sung / *sing / *singing
<i>(chanter = action)</i> |

Quand il s'agit de la représentation d'une possibilité pure et simple, comme dans (7a), l'infini^{tif} français représente à peu près la même chose que l'infini^{tif} anglais *to sing*, et *singing* ne peut s'employer comme traduction. Mais, en (7b) où l'infini^{tif} français repré-

sente une action en progrès, on ne peut pas dire *to sing* en anglais, mais simplement *sing*. La forme *singing*, qui comporte nécessairement une représentation d'accompli, devient, lui aussi, acceptable.

En (7b) on entend une chanteuse qui chante, tandis qu'en (7c) on entend une chanson qui est chantée, où le verbe est passif. Par conséquent, en anglais on n'emploie ni l'infinitif (8a), avec son sens actif, ni le participe présent (8b) qui a, lui aussi, un sens actif, mais le participe passif, comme on voit en (8c) :

- (8a) *I heard the song *sing*.
- (8b) *I heard the song *singing*.
- (8c) I heard the song *sung*.
- (8d) *J'ai entendu chanter la chanson.*

Le fait que l'infinitif en anglais a toujours le sens actif, suggère la probabilité que l'infinitif anglais soit une représentation fondée sur le temps ascendant, tout comme les formes simples de l'anglais (*I sing*, *I sang*), tandis que l'infinitif français, qui est une représentation en temps descendant (nous suivons, en cela, Guillaume lui-même), est un exemple d'aspect situatif.

À propos de l'infinitif anglais, il faut noter qu'il représente l'événement entier, tandis que la forme *singing* représente l'événement en progrès, un contrepoint équivalent au contrepoint entre les formes simples et les formes progressives, comme dans (9) :

- (9) *I heard her sing the song* vs. *I heard her singing the song*
She sang the song *She was singing the song*

À propos de l'infinitif français, il faut noter que l'aspect situatif, étant donné que le sujet est *saisi* en position initiale, peut avoir tout naturellement un sens passif. Pour l'aspect situatif, où l'accompli est interdit, le sujet est, si on peut parler ainsi, prisonnier en position initiale, prêt à agir, et actif ou inactif, selon les besoins du discours. S'il est actif, le sujet est représenté comme engagé dans l'événement ; s'il est inactif, l'événement reste une simple possibilité.

Conclusion

Les formes aspectuelles représentent le temps d'événement, qui d'une certaine manière est déterminé par la position du sujet vis-à-vis de l'événement. Il y a cinq positions cardinales, exposées en (10), et les aspects, en temps descendant, qui en résultent :

- | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|
| (10) | A | B | — | C | — | D | E |
| | A = prospectif, B = situatif, C = imparfaitif, D = perfectif, E = rétrospectif
(parfait) | | | | | | |

Si le sujet est en position A, l'aspect est Prospectif ; en B, Situatif ; en C, Imperfectif ; en D, Perfectif ; en E, Rétrospectif, le parfait traditionnel. Par exemple :

- (11a) Russe *ja budu pit'* « je vais boire » X | x <—————|
- (11b) Swahili *akikimbia* « s'il court » |X <—————|
- (11c) Russe *ja pil* « je buvais » | <—— X ----- |
- (11d) Russe *ja vypil* « je bus » | <————— X |
- (11e) Tchèque *mám napsáno* « j'ai écrit » | <————— x | X |

Ainsi, on voit le rapport naturel de l'aspect situatif avec les autres aspects typiques des langues du monde, en temps descendant. C'est le temps descendant qui rend possible la représentation de l'intériorité de l'événement, dont les positions cardinales sont le début (situatif), le milieu (imperfectif), et la fin (perfectif).

Références bibliographiques

- DOKE Clement M., 1927, *Textbook of Zulu Grammar*, London, Longmans Green.
- DOKE Clement M., 1935, *Bantu Linguistic Morphology*, London, Longmans Green.
- GÜLDEMANN Tom, 1996, *Verbalmorphologie und Nebenprädikation im Bantu*, Bochum, Universitätsverlag Dr. N. Brockmeyer.
- HEWSON John and Vit BUBENIK, 1997, *Tense and Aspect in Indo-European Languages : Theory, Typology, Diachrony*. Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins.
- HEWSON John and NURSE Derek, 2001, “Chronogenetic Staging in the Swahili Verbal System”, *General Linguistics* 38: 77–110.
- CONTINI-MORAVA Ellen, 1989, *Discourse Pragmatics and Semantic Categorization. The Case of Negation and Tense-Aspect with Special Reference to Swahili*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- WALD Benji, 1997, “The Ø Tense in the Decline of the Swahili Auxiliary Focus System”, *Afrikanistische Arbeitspapiere* 51: 55–82.

La relation d'inclusion et les temps verbaux du passé : point de vue ou aspect ?

Jacques BRES et Audrey LAUZE

Praxiling, UMR ICAR 5191

CNRS-Montpellier III

Introduction

Les approches cognitives des temps verbaux prenant appui sur les travaux de Langacker 1991 et 1999, et très précisément sa notion centrale de *viewing*, sur ceux de Fauconnier (1984, 1997) et de Sweetser et Fauconnier (1996) (théorie des *espaces mentaux*), et au-delà, sur Reichenbach 1947/1966 – nous pensons notamment à Cutrer 1994, Doiz-Bienzobas 1995 et 2002, De Mulder 2003, Boogaart et Janssen 2006 – mettent au centre de leur analyse la notion de *point de vue* (même si d'un auteur à l'autre cette notion n'a pas exactement le même sens). Par ex., pour la différence imparfait / préterit en espagnol :

The imperfect evokes the presence of a past viewpoint from where the situation is conceptualized which results in a sense a viewpoint-situation immediacy. The preterite does not evoke the presence of a viewpoint in the past, but rather it is at speechtime in relation to which the situation is perceived as distant from the viewer. (Doiz-Bienzobas 1995 : 99)

Ou pour l'opposition imparfait / passé simple en français :

Nous pouvons offrir une définition de l'imparfait et du passé simple en termes de point de vue : l'imparfait [...] présente la situation exprimée par l'énoncé à l'imparfait comme une autre actualité, d'un point de vue intérieur. Le passé simple signale que l'interprétation de l'énoncé doit être construite dans un espace qui se situe dans le passé par rapport à un point de vue extérieur. (De Mulder 2003 : 102)

Notons que ce faisant, par le biais du point de vue, ces approches cognitives retrouvent, pour les développer et leur donner des bases théoriques, des éléments d'analyse plus anciens : on trouve chez Martin 1971, et peut-être déjà chez Guillaume, l'idée selon laquelle l'imparfait permet de voir le procès partiellement et de l'intérieur, alors que le passé simple permet de le voir globalement et de l'extérieur.

Force est de remarquer cependant que la notion de point de vue ne fait pas partie des outils psychomécaniques – elle ne dispose pas d'une entrée dans le dictionnaire de Boone et Joly 1996 – même si dès *Temps et verbe*, Guillaume parle de « point d'observation » (1929 :

21-22). Guillaume serait-il passé tout à côté d'une approche cognitive des temps verbaux ? N'aurait-il pas vu que les distinctions aspectuelles (immanence / transcendance ; incidence / décadence¹) étaient à réinterpréter en termes de *viewing* ? L'étude contrastive des deux types de théorisation reste à faire. Nous entendons ici faire œuvre plus pratique : tester l'opérativité des catégories aspectuelles guillaumiennes sur un problème de *cognition textuelle*, celui de la relation temporelle d'*inclusion*.

1. Demande de la relation d'inclusion et offre des temps verbaux du passé

1.1 L'inclusion et sa *demande* aspectuelle : *il faut toujours qu'une porte soit ouverte...*

L'inclusion est une relation cognitive à (au moins) deux éléments : l'élément *x* (qui se voit) inclus dans l'élément inclusif *y*. L'inclusion peut être notamment spatiale (*Saint-Guilhem* est dans *l'Hérault* : ce village est inclus dans ce département), ou temporelle (*la Saint-Guillaume* est en *février* : le jour de la fête de ce saint est incluse dans le mois de février) : l'inclusion s'établit sur des objets du monde.

Elle peut également s'établir, textuellement, entre des procès (qui renvoient à des événements du monde) : l'inclusion fait alors partie des *relations temporelles de discours* (Lascarides et Asher 1993, Asher N. et al. 1995). Elle concerne très précisément le temps *impliqué*, ou temps *interne*, par chacun des deux procès. Illustrons par un premier ex. :

- (0) Le comte Chabert *était chez Derville*, au moment où sa femme *entra* par la porte de l'étude. (Balzac, *Le Colonel Chabert*)

Le temps impliqué par *était chez Derville* inclut le temps impliqué par *entra* : [*entra* ⊂ *était chez Derville*].

Pour que le temps interne de *y*² puisse inclure le temps interne de *x*, il faut trois conditions.

La première concerne le procès lui-même : le temps impliqué par *y* doit être plus long que celui impliqué par *x* (*y > x*). Ce fait concerne l'*aspect lexical*, le *type de procès* : typiquement, c'est, comme en (0), un *état* qui inclut une *réalisation instantanée* ; plus généralement, un procès *atélique* qui inclut un procès *télique* (sans que cela soit une condition *sine qua non*). Nous ne nous attarderons pas sur ce point.

1 Nous n'oublions pas que Guillaume ne considérait pas la distinction incidence / décadence comme vraiment aspectuelle. Cf notamment Delbart et Wilmet 1999.

2 Nous ne nous intéresserons dans la suite de ce travail qu'au procès *y*.

Les deux autres conditions concernent non le procès lui-même, mais son actualisation aspectuelle par les temps verbaux. Accordons-nous une métaphore triviale. Soient une voiture (x) et un garage (y) : (i) si le garage est représenté par un segment A-B, je ne peux rentrer la voiture dans le garage que si je la mets entre A et B, et non si je la mets à gauche de A ou à droite de B : dans ces cas, la voiture ne serait plus *dans* le garage, mais à côté... Pour être dans le garage, la voiture doit occuper une portion de l'espace *intérieur* du garage ; (ii) pour pouvoir rentrer la voiture dans le garage, il faut que la porte en soit ouverte ; si la porte est fermée, on rencontrera quelques difficultés... Transposons au niveau linguistique : l'inclusion demande que le procès *y* inclusif soit saisi, par la médiation de l'aspect grammatical, (i) dans son *intérriorité*, soit en langage guillaumien, en *tension*, ou en *immanence* ; et (ii) comme *ouvert*, et *non borné* par ses clôtures initiale et terminale, soit en langage (post)guillaumien en *non-incidence*³.

On dira que la relation d'inclusion *demande* que le temps verbal actualise le temps impliqué du procès inclusif *y* en *immanence* et en *non-incidence*, ce que nous noterons :

Demande contextuelle de l'inclusion : [+ immanence], [- incidence]

A cette *demande*, les temps verbaux répondent en fonction de leur *offre* aspectuelle. Nous ne travaillerons ici que sur les quatre temps de l'époque passée que sont l'imparfait (IMP), le passé simple (PS), le plus-que-parfait (PQP), et le passé antérieur (PA).

1.2 Les temps du passé et leur *offre* aspectuelle

Les catégories guillaumiennes d'*immanence* / *transcendance* et d'*incidence* / *non-incidence* permettent, en appui sur la morphologie, de décrire systématiquement les temps du passé de l'indicatif de la sorte (Barceló et Bres 2006) :

passé simple : [+ immanence], [+ incidence]

imparfait : [+ immanence], [- incidence]

passé antérieur : [+ transcendance], [+ incidence]

plus-que-parfait : [+ transcendance], [- incidence]

Suivant leur offre aspectuelle, les temps verbaux s'accordent parfaitement à ce qui est requis par l'inclusion, le font plus difficilement, ou ne peuvent le faire.

Afin de rendre plus facile la démonstration, on partira d'un exemple fabriqué (1) auquel on fera correspondre, dans la mesure du possible, des occurrences authentiques.

3 Nous préférons parler de *non-incidence* plutôt que de *décadence* (Barceló et Bres 2006).

2. Imparfait et relation d'inclusion : une liaison privilégiée

La demande de la relation d'inclusion ([+ immanence], [- incidence]) est parfaitement satisfaite par l'offre aspectuelle de l'imparfait ([+ immanence], [- incidence]) :

- (1) Corinne *prenait* son bain, on sonna à la porte d'entrée, elle décida de ne pas répondre [sonna ⊂ prenait son bain]

On comprend que Corinne a commencé de prendre son bain avant que l'on ne sonne à la porte et qu'elle a continué de se baigner ensuite (interprétation corroborée par l'énoncé « elle décida de ne pas répondre »). Le procès *sonna* est inclus dans le procès *prenait* : [sonna ⊂ prenait son bain].

Ajoutons que l'inclusion peut se signifier en discours implicitement ou explicitement.

- *Implicitement* : aucune conjonction de subordination ne signale que le temps interne de *y* inclut le temps interne de *x*, cf. ex. (1), *supra*, et (2) :
- (2) La rue assourdissante autour de moi *hurlait*. / Longue, mince, en grand deuil, douleur majestueuse, / Une femme *passa*. (Baudelaire, *A une passante*), [passa ⊂ hurlait]
- *Explicitement* : une conjonction signale que le temps interne de *y* inclut le temps interne de *x* :
- (3) *alors que / pendant que* Corinne *prenait* son bain, on sonna à la porte d'entrée [sonna ⊂ prenait son bain]
- (4) A 21 heures un nouveau conseil des ministres se réunit. *Pendant qu'il avait* lieu, on apprit l'assassinat de Jaurès. (M^{al} Joffre, *Mémoires*) [apprit ⊂ avait lieu]

L'imparfait a une liaison privilégiée avec l'inclusion, qu'elle soit implicite ou explicite.

3. Passé antérieur et inclusion : une liaison interdite

A l'inverse, le PA ne peut participer à cette relation. Il offre les instructions [+ transcendance], [+ incidence], alors que l'inclusion demande [- incidence] et [- transcendance]. La dissonance est donc double :

- (5) A huit heures, Corinne eut pris son bain, on sonna à la porte [eut pris < sonna]
- (6) **alors que / pendant que* Corinne *eut pris* son bain, on sonna à la porte d'entrée

Lorsqu'il n'y a pas de marqueur explicite (5), l'énoncé est possible, mais la relation tend à être interprétée comme de progression (5), et non plus d'inclusion. Lorsque la relation d'inclusion est signifiée par une conjonction (6), alors l'énoncé est impossible.

Le PA refuse l'inclusion par ses deux traits : [+ transcendance], [+ incidence]. Est-ce à dire que ces deux éléments ont autant de force de « refus » catégorique ? L'un est-il plus déterminant que l'autre dans l'impossibilité de cette relation ? L'analyse du seul PA ne permet pas de le dire. L'étude du PS et du PQP va nous permettre de répondre à cette question. En effet, tous deux sont, avec l'inclusion, en accord sur une instruction et en désaccord sur une autre, mais l'accord comme le désaccord ne portent pas sur la même instruction :

Demande de la relation d'inclusion	[+ immanence], [- incidence]
Offre du PS	[+ immanence], [+ incidence]
Offre du PQP	[+ transcendance], [- incidence]

La dissonance porte sur la demande de non-incidence avec le PS, sur la demande d'immanence avec le PQP. Nous verrons que si le désaccord sur l'incidence est rédhibitoire, le désaccord sur l'immanence est dans certains cas surmontable.

4. Passé simple et inclusion : une liaison (également) interdite

Pas plus que le PA, le PS ne peut participer à l'inclusion :

- (7) Corinne *prit* son bain, on *sonna* à la porte d'entrée. [prit son bain < sonna]
- (8) *alors que / pendant que Corinne *prit* son bain, on sonna à la porte d'entrée

Lorsqu'il n'y a pas de marqueur explicite (7), l'énoncé est possible, mais la relation tend à être interprétée comme de progression, et non plus d'inclusion. Lorsque la relation d'inclusion est signifiée par une conjonction (8), alors l'énoncé est impossible⁴. De l'impossibilité de trouver *pendant que* + PS participant à l'inclusion, on conclut que l'instruction [+ incidence] bloque à elle seule la possibilité de cette relation. Qu'en est-il de l'instruction [+ transcendance] ?

5. Plus-que-parfait et inclusion : une relation bien compliquée...

Le PQP peut refuser d'entrer dans la relation d'inclusion, le faire sous la contrainte ou au contraire de tout cœur...

4 Prévenons une objection : *pendant que* + PS est possible, mais alors la relation entre les procès est non d'inclusion mais de simultanéité ([x = y]) :

(9) J'eus presque envie de m'en retourner sans le voir. Ce combat de sentiments différents m'*agita* et m'*occupa* l'esprit *pendant que je traversai* le village et jusqu'au moment que j'arrivai à la maison qu'il habitait.
(J. Boswell, *Etat de la Corse*, 1769) [agita, occupa = traversai]

Pendant que + PS équivaut à *pendant tout le temps que* :

(10) *Pendant tout le temps qu'il médita*, Mlle Armande et Le Chevalier *se regardèrent* sans se communiquer leurs idées (Balzac, *Le Cabinet des Antiques*) [médita = se regardèrent]

5.1 Discordance frontale avec l'inclusion implicite

- (11) la veille, Corinne avait pris son bain, on avait sonné.
 [avait pris son bain < avait sonné]

Le PQP n'est pas à même de porter la relation d'inclusion implicite ; on interprète préférentiellement (11) comme instaurant une relation de progression entre les deux procès : [avait pris son bain < avait sonné].

Et si on veut introduire une relation d'inclusion, dans des co-textes de PQP, il faut mettre *y* à l'IMP :

- (12) la veille, Corinne *prenait* son bain, on avait sonné.
 [avait sonné ⊂ prenait]

Ce que confirme le fait que dans les occurrences attestées, on trouve toujours l'IMP :

- (13) Quand M. Charles, au Passage-Club, vers 2 heures, avait quitté la table, fait ses comptes, il *s'était dirigé* vers le bar où Jeanne Cartuywels l'attendait. (Aragon, *Les Beaux Quartiers*) [s'était dirigé ⊂ attendait]

Le procès à l'IMP *attendait* inclut le procès au PQP *s'était dirigé*. C'est bien l'instruction [+ transcendance] du PQP qui empêche la réalisation de cette relation.

L'inclusion implicite ne peut se signifier au PQP. Mais qu'en est-il de l'inclusion explicite ?

5.2 Discordance partielle avec l'inclusion explicite

Lorsque la relation d'inclusion était explicitée par un circonstant, il y avait impossibilité du PS et du PA. Qu'en est-il du PQP ?

- (14) la veille, pendant que Corinne (?) *avait pris*, son bain, on avait sonné.

Peut-on conjoindre *pendant que* et PQP ? L'énoncé fabriqué (14) est-il acceptable ? On sait que notre sentiment linguistique peut non seulement varier, mais être peu fiable... Que nous disent les occurrences attestées ? On a certes le plus souvent l'IMP, et non le PQP, comme l'attestait (13) et le confirme (15) :

- (15) Leurs tentes au camp de base *avaient été englouties* sous une avalanche, le 20 octobre, alors qu'ils *se préparaient* à faire route pour le sommet du Kang Guru (*Le Monde*, 26.10.2005)
 [avaient été englouties ⊂ se préparaient]

Le procès inclusif *se préparaient* est à l'IMP, alors que le procès inclus *avaient été englouties* est au PQP.

Cependant parfois, le plus souvent lorsque la circonstancielle est antéposée, on peut avoir le PQP, comme dans (16) :

- (16) Valville, qui, *pendant que j'avais parlé* avait fait de temps en temps comme quelqu'un qui veut répondre, mais qu'on ne laisse pas dire, se leva tout d'un coup. (Marivaux, *La Vie de Marianne*)
 [avait fait ⊂ avais parlé]

Pourquoi le PQP peut-il participer à la relation d'inclusion lorsqu'elle est explicitée par *pendant que*, alors qu'il en est incapable en contexte implicite ? Le PQP, en tant que temps composé, présuppose que la borne terminale a été atteinte, ce qui oriente naturellement vers l'au-delà du procès, à savoir la transcendance (d'où la production majoritaire en discours des effets de sens d'accompli et d'antériorité de ce temps verbal). Pour autant, le PQP n'exclut pas la partie immanente, il la présuppose. Et c'est cet élément présupposé qui, sollicité par *pendant que*, peut être produit, et permettre à la relation d'inclusion de se réaliser. Ce que teste le fait que, dans ce type d'occurrence, le PQP est remplacable par un IMP⁵ :

- (16') Valville, qui, *pendant que je parlais* avait fait de temps en temps comme quelqu'un qui veut répondre, mais qu'on ne laisse pas dire, se leva tout d'un coup.

Nous dirons que le PQP tolère la relation d'inclusion, à laquelle il se voit constraint par un marqueur explicite comme *pendant que*.

Nous pouvons répondre à la question posée à la toute fin de 1, sur l'importance respective des deux traits de la demande d'inclusion : [- incidence] et [+ immanence].

A la différence de l'instruction [+ incidence] du PS et du PA qui bloque la production de la relation d'inclusion dans la mesure où elle contrevient frontalement à la demande de non-incidence (*supra* 3 et 4), l'instruction [+ transcendance] du PQP ne l'empêche pas dans la mesure elle ne contrevient pas frontalement à la demande d'immanence, puisque, en interaction avec une conjonction d'inclusion (*pendant que, alors que*) elle n'empêche pas de saisir, à partir de la borne terminale, l'entier immanent du procès.

5.3 Concordance parfaite, liaison privilégiée

Mais il y a plus : pour certains procès comme *entrer, sortir, partir, perdre connaissance*⁶, le PQP se conjoint avec bonheur avec l'inclusion, explicite comme implicite, car la relation se réalise sur la transcendance du procès, et non sur son immanence. Soit l'occurrence d'inclusion explicite suivante :

- (17) Un matin, *pendant qu'elles étaient parties* aux commissions la mère et

5 Ce qui ne signifie pas que le PQP dans ce tour prenne la valeur de l'IMP. L'étude fine de ce type d'occurrence (Bres et Lauze 2006) fait apparaître que le PQP est utilisé lorsque la circonstancielle de temps *pendant que* y est antéposée : le PQP permet la régression par rapport au procès du contexte antérieur gauche, et l'inclusion (grâce à *pendant que*) du procès du contexte ultérieur droit.

6 Il s'agit de procès de type *réalisation instantanée*. Mais tous les procès de ce type n'ont pas la propriété que nous décrivons.

elle, j'ai fait comme toi t'avais fait, un petit paquet, et je me suis tiré en douce... (Céline, *Voyage au bout de la nuit*)
 [ai fait, me suis tiré \subset étaient sorties]

Le procès inclusif *étaient parties* est au PQP, et ne saurait – sans modification de sens – être remplacé par un IMP, ce qui était le cas de (16) en (16') :

(17') Un matin, (?) *pendant qu'elles partaient* aux commissions la mère et elle, j'ai fait comme toi t'avais fait, un petit paquet, et je me suis tiré en douce...

L'énoncé (17'), qui n'a pas le même sens que (17), apparaît d'autre part comme légèrement bizarre, dans la mesure où il semble contrevenir à la première condition de l'inclusion, selon laquelle le procès inclusif doit être plus long que le(s) procès inclus : en (17'), le temps interne du procès inclusif *partir* paraît, selon nos connaissances du monde, plus bref que celui du procès inclus *faire un petit paquet*.

Revenons à (17) : la saisie transcendante de *partir* représente un état résultant qui n'est pas le simple au-delà de l'événement mais est doté d'une consistance sémantico-cognitive propre. Et c'est dans le temps impliqué par cet aspect, que permet de saisir le PQP, que s'effectue l'inclusion : *pendant qu'elles étaient parties* actualise ce qui suit l'acte de *partir*, à savoir le moment où l'actant *elles* n'est plus là.

Ajoutons que le PQP, avec ce type de procès, entre dans la relation d'inclusion, qu'elle soit explicite (17) ou implicite (18) :

(18) Je courus chez Mercanson ; on me dit qu'il *était sorti*, et j'entrai chez lui pour l'attendre. (Musset, *Confessions d'un enfant du siècle*)
 [dit, entrai \subset était sorti]

C'est au cours du temps impliqué par la saisie transcendante de *sortir* que se réalise l'acte d'*entrer*.

Le PQP a donc une relation privilégiée avec l'inclusion lorsqu'elle doit se réaliser non dans le temps interne du procès lui-même (son immanence), mais dans sa transcendence. Ce qui nous conduit à rectifier les instructions de la demande d'inclusion comme suit :

Demande contextuelle de l'inclusion :

[+ immanence], ([transendance]), [- incidence]

Conclusion

Les deux couples de notions psychomécaniques d'immanence / transcendence, et d'incidence / non-incidence, permettent de décrire finement nous semble-t-il la relation d'inclusion, qui relève de la cognition textuelle, et la façon dont les temps verbaux (du passé) peuvent ou ne peuvent participer à sa réalisation en discours.

On peut donc faire l'économie de la notion peu stabilisée de *point de vue*, qui, pour les grammaires cognitives actuelles, semble être le

sésame absolument indispensable de la temporalité verbale.

Peut-on aller plus loin, et avancer que ces deux couples de notion ont une grande pertinence cognitive, voire qu'elles ont une plus grande pertinence cognitive que la notion de point de vue ? Nous le pensons. Les grammaires cognitives tendent à placer le point de vue sur le même plan que les instructions aspectuelles et temporelles, voire à dériver celles-ci de celui-là. C'est selon nous (Bres 2003) prendre les choses à l'envers : dans l'acte d'actualisation, l'aspect entre en jeu *précocement*, le point de vue plus *tardivement* ; et le point de vue est à dériver des instructions aspectuelles. Discours circonstanciel de militant qui tend à prouver que son système a plus de pertinence que les autres ? Pas seulement pensons-nous. Si les notions d'immanence / transcendance et d'incidence / non-incidence nous paraissent d'une grande opérativité cognitive en français, c'est que les distinctions aspectuelles, que l'on retrouve, de façons certes différentes, dans tous les systèmes linguistiques, sont, comme l'origine latine du nom *aspect* l'indique (*aspicere*, « regarder »), des manières de donner à voir le temps impliqué par le procès, qui sont à la base de la construction du point de vue, mais qui ne s'y résument pas.

Références bibliographiques

- ASHER Nicholas, AURNAGUE Michel, BRAS Myriam, SABLAYROLLES Pierre et VIEU Laure, 1995, « De l'espace-temps dans l'analyse du discours », *Sémiotiques* 9 : 11-62.
- BARCELÓ Gerard Joan et BRES Jacques, 2006, *Les Temps de l'indicatif*, Paris, Ophrys.
- BOOGAART Ronny and JANSSEN Theo, 2006, « Tense and Aspect », à paraître.
- BOONE Annie et JOLY André, (1996) 2004, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, 2^e éd., Paris, L'Harmattan.
- BRES Jacques, 2003, « Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours », *Cahiers de praxématique* 41 : 55-84.
- BRES Jacques, 2006, « *Et plus si affinités...* Des liaisons entre les instructions du plus-que-parfait et les relations d'ordre temporel », *Cahiers Chronos*, à paraître.
- BRES Jacques et LAUZE Audrey, 2006, « Linguistique de la langue et linguistique textuelle. Le plus-que-parfait et la relation d'inclusion : *un petit oiseau, un petit poisson...* », in Prévost S. (éd.), *Mélanges Bernard Combettes*, à paraître.
- CUTRER Michelle, 1994, *Time and Tense in Narrative and Everyday Language*, PhD. Univ. San Diego, CA.
- DELBART Anne-Rosine et WILMET Marc, 1999, « Imparfait et passé simple chez Guillaume : un couple mal assorti », *Cahiers de praxématique* 29 : 15-31.

- DE MULDER Walter, 2003, « Imparfait et “point de vue” : à la recherche d’une théorie “cognitiviste” », in Guéron J. et Tasmowski L. (éds), *Temps et point de vue*, Paris, Université Paris X : 81-102.
- DOIZ-BIENZOBAS Aintzane, 1995, *The Preterite ans the Imperfect in Spanish : Past situation vs Past Viewpoint*, PhD. Univ. San Diego, CA.
- DOIZ-BIENZOBAS Aintzane, 2002, “The preterite and the imperfect as Grounding predications”, in Brisard F. (ed.), *Grounding. The Epistemic Footing of Deixis and Reference*, Berlin, Mouton de Gruyter: 299–348.
- FAUCONNIER Gilles, 1984, *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- GUILLAUME Guillaume, 1929, *Temps et verbe*, Paris, Champion.
- LANGACKER Ronald, 1991, *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. 2, Stanford, Stanford University Press.
- LANGACKER Ronald, 1999, “Viewing in Cognition Grammar”, *Grammar and Conceptualization*, New York, Mouton de Gruyter: 204–245.
- LASCARIDES Alex and ASHER Nicholas, 1993, “Temporal Interpretation, Discourse relations and Commonsense Entailment”, *Linguistics and Philosophy* 16: 437–493.
- MARTIN Robert, 1971, *Temps et aspect. Essai sur l’emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- REICHENBACH Hans G., 1947/1966, *Elements of Symbolic Logic*, New-York : The Free Press.
- SWEETSER Eve and FAUCONNIER Gilles, 1996, “Cognitive Links and Domains: Basic Aspects of Mental Space Theory”, in Fauconnier G. et Sweetser E. (eds.), *Spaces, Worlds, and Grammar*, London, University of Chicago Press: 1–28.

Ascendance et descendance : Quelle pertinence pour une analyse cognitive du temps verbal ?

Adeline PATARD

Praxiling - ICAR UMR 5191

Université Paul-Valéry – Montpellier III

adeline_patard@hotmail.com

Introduction

Les notions d'*ascendance* et de *descendance* ont été introduites comme outils d'analyse du temps verbal par Guillaume. Elles renvoient à une double expérience du temps qui passe à laquelle correspondent, selon Guillaume, deux visualisations spatiales. Le temps est ainsi vu comme :

- « [ayant] commencé dans le passé et se produi[sant] consécutivement en direction de l'avenir » ;
- ou comme « ven[ant] du futur, pass[ant] au présent et fu[yant] dans le passé » (Guillaume 1971 : Leçon du 16 décembre 1948 : 98).

Soit figurativement :

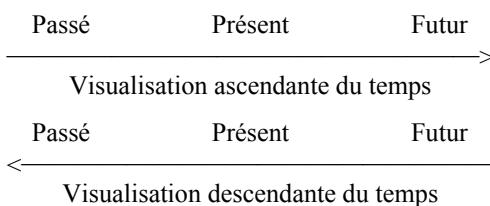


Figure 1. Les visualisations ascendante et descendante du temps (*ibid.*)

En grammaire cognitive, il est généralement admis que les métaphores du temps comme mouvement sont présentes dans le lexique des langues naturelles (notamment à la suite de Lakoff et Johnson 1985). Cette idée est cependant presque totalement absente des travaux traitant du temps verbal en grammaire cognitive et, peu de paradigmes ont, comme la psychomécanique du langage, exploré cette voie (cf. Koschmieder 1929 ; Gosselin 1996 et 2005).

Le but de ce travail est d'évaluer, dans une perspective cognitive, la pertinence des notions d'*ascendance* et de *descendance* dans la description du temps verbal. Nous nous focaliserons sur les temps français de l'indicatif, et notamment sur l'imparfait et sur le passé simple qui seront l'objet d'une brève application en fin d'article.

1. Les conceptions de Guillaume et de la grammaire cognitive

1.1 L'*ascendance* et la *descendance* chez Guillaume

Avant de nous intéresser au rôle que jouent l'*ascendance* et la *descendance* dans le système verbal de l'indicatif, précisons le point de vue de Guillaume sur ces deux notions.

De la fluence temporelle dans les cinétismes descendant et descendant

À la lecture des différents passages qui en traitent, les définitions de l'*ascendance* et de la *descendance* paraissent ambiguës : où se situe le mouvement temporel (autrement dit la fluence) dans ces deux visualisations ? Est-ce la ligne du temps qui se déplace ? Ou bien l'homme ? À l'instar de Bres (1997), on peut observer un flottement entre deux positions :

- (i) soit dans les deux cas, c'est la flèche du temps qui est en déplacement (cf. figure 1) ;
- (ii) soit il existe, entre les deux cinétismes, une différence qualitative de la fluence temporelle :
 - dans le mouvement descendant, le temps se déplace, « la pensée [...] contempl[ant] passivement en elle, sans réagir, le temps qui descend du futur au passé » (Guillaume 1969 : 60) ;
 - dans la visualisation ascendante, le mouvement est imputable à l'homme dont la pensée « activement, en réagissant [...] remonte le temps du passé au futur » (*ibid.*).

Bres prend parti pour la seconde explication qui semble en effet cognitivement motivée. Nous concevons le temps comme irréversible : le futur se transforme sans cesse en passé (vision descendante), mais jamais le passé en futur. Si on conçoit donc un mouvement ascendant, cela ne peut être que celui du sujet qui va à la rencontre des événements.

Ascendance et descendance dans les temps de l'indicatif

Dans la théorisation guillaumienne, le mode indicatif se caractérise par la double action séparatrice du présent. D'abord, sa position sur la ligne du temps permet de différencier horizontalement l'époque passée de l'époque future. Les deux cinétismes ascendant et descendant s'appliquent alors « par affinité » aux deux époques discriminées par le présent :

- le passé se développe en descendance à partir du présent ;
- le futur s'étend en ascendance à partir du présent (1969 : 197).

Toutefois, cela ne signifie pas – pour Guillaume – que les formes du passé sont descendantes et les formes du futur ascendantes. C'est sans compter la seconde action séparatrice du présent.

Le présent français agit également par *composition*. Il se compose verticalement :

- d'une parcelle de passé, appelé chronotype ω ,
- et d'une parcelle de futur, le chronotype α ,

et possède un cinétisme inhérent : la conversion incessante du chronotype α en chronotype ω . Cette composition se reporte sur les autres époques qui se trouvent de fait chacune divisée en deux niveaux temporels :

- le niveau 1 - d'accomplissement au-dessus de la ligne du temps, aussi appelé niveau d'*incidence* ;
- le niveau 2 - d'accompli au-dessous de la ligne du temps, aussi appelé niveau de *décadence*.

La pensée peut alors opérer deux saisies de l'image verbale :

- (i) ou précolement (en incidence ou en accomplissement) produisant le passé simple dans l'époque passée et le futur simple dans l'époque future ;
- (ii) ou tardivement (en incidence et en décadence, en accomplissement et en accompli) produisant l'imparfait dans l'époque passée et le conditionnel présent dans l'époque future.

Cette saisie qui peut être précoce ou tardive produit une opposition qu'on pourrait qualifier d'aspectuelle (cf. O'Kelly 1997)¹. En effet, on retrouve là deux façons de se représenter le temps impliqué par un procès : une représentation (i) soit globale en pur accomplissement, (ii) soit sécante en accomplissement et en accompli.

En conclusion, chez Guillaume, la valeur des temps verbaux n'est pas directement décrite en termes d'ascendance ou de descendance mais en termes d'incidence et de décadence que l'on peut interpréter aspectuellement. Pourtant à de nombreuses reprises, Guillaume met en rapport l'ascendance et la descendance avec le couple incidence / décadence (Bres 1997 : 178-179), ce qui semble indiquer que l'ascendance et la descendance pourraient aussi relever de l'aspect grammatical. Nous développerons cette hypothèse dans notre seconde partie.

1 Toutefois, Guillaume n'applique pas le terme d'*aspect* à l'opposition entre les saisies précoce et tardive de l'image verbale, mais à l'opposition imméritance / transcendence qui permet de différencier les formes verbales simples des formes composées.

1.2. Grammaire cognitive et fluence temporelle

Nous parlerons principalement des recherches qui ont été menées en grammaire cognitive sur la spatialisation du temps, notamment à la suite de Lakoff et Johnson (1985). Les études dans ce domaine ont permis de constater que la représentation du temps dans les langues naturelles était très souvent structurée par des notions spatiales et principalement par la métaphore perceptive TIME AS MOTION (« le temps vu comme mouvement ») et ses deux facettes : MOVING TIME (« le temps en mouvement ») et MOVING EGO (« l'ego en mouvement »)². Les grammairiens cognitivistes ont alors fait l'hypothèse que l'homme se représente le temps conceptuellement et linguistiquement selon ces deux métaphores, du moins dans notre culture occidentale.

Dans la métaphore MOVING TIME, le temps et les événements s'écoulent du futur vers le passé tandis que le sujet humain (l'ego) reste stationnaire (Radden 2004 : 236). On peut le représenter schématiquement (les flèches représentent le temps qui passe et les ronds les événements portés par cette fluence) :

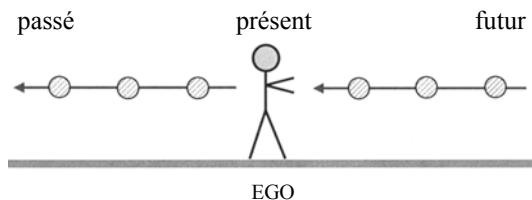


Figure 2. La métaphore MOVING TIME
(d'après Evans 2004 : 218 modifié)

La métaphore MOVING TIME rend compte de données linguistiques telles que :

- (1) Le temps *viendra où...* (Lakoff et Johnson 1985 : 51-52)
- (2) Beaucoup de temps *a passé depuis que...* (*ibidem*)
- (3) La fin du siècle *approche rapidement*. (Gosselin, 1996 : 78)
- (4) Je dois *reculer* mon rendez-vous. (*ibidem*)

Dans la métaphore MOVING EGO, le temps et les événements sont statiques, traversés du passé vers le futur par le sujet humain (Radden 2004 : 236). Soit schématiquement (le temps est représenté par une ligne, le déplacement de l'observateur humain par une flèche) :

2 Voir entre autres Evans 2004, Lakoff et Johnson 1985, Radden 2004.

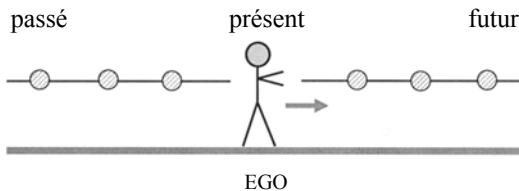


Figure 3. La métaphore MOVING EGO
(d'après Evans 2004)

Cette représentation du temps est présente dans des énoncés tels que :

- (5) Nous *approchons* à grands pas de la fin du siècle. (Gosselin 1996 : 78)
- (6) Nous allons *quitter* les années quatre-vingt-dix. (*ibid.*)
- (7) Nous nous *éloignons* des années quatre-vingt-dix. (*ibid.*)
- (8) Nous allons *aborder* le vingt-et-unième siècle. (*ibid.*)

Selon que l'on prend pour repère fixe, c'est-à-dire pour référentiel, la ligne du temps ou l'ego, on a l'une ou l'autre métaphore. Avec l'ego comme référent, on se trouve dans la perspective MOVING TIME ; avec le temps ou les événements comme référents, on est dans la perspective MOVING EGO (cf. Radden 2004 : 235). La représentation du temps comme mouvement nécessite donc un repérage par rapport à un référentiel fixe, dont la nature détermine le type de métaphore auquel on a affaire.

On peut conclure que les métaphores décrites par la grammaire cognitive correspondent trait pour trait aux cinétismes ascendant et descendant définis par Guillaume. Dans la métaphore MOVING TIME, le temps est *descendant* : il s'en vient du futur, traverse le sujet immobile et s'en va vers le passé. Dans la métaphore MOVING EGO, le temps est immobile, le sujet s'y déplace selon un mouvement *ascendant* du passé vers le futur. La psychomécanique et la grammaire cognitive arrivent donc au même constat : linguistiquement (et conceptuellement) l'homme tend à se représenter le temps comme un mouvement dans l'espace selon deux visualisations possibles, l'une où le temps traverse le sujet humain, l'autre où le sujet humain traverse le temps.

Revenons maintenant aux temps de l'indicatif.

2. L'ascendance et la descendante dans les temps verbaux

2.1 Temps verbal, aspect et fluence

On l'a vu, les travaux de Guillaume semblent suggérer que l'ascendance et la descendante pourraient être des catégories aspectuelles du temps verbal. Nous tâcherons dans cette partie d'explorer cette piste.

Nous faisons l'hypothèse que la fluence d'un procès est conçue

linguistiquement selon les métaphores MOVING TIME et MOVING EGO. Nous montrerons que la représentation de cette fluence correspond à l'aspect grammatical donné par les temps verbaux et plus précisément au couple aspectuel globalité / sécance. Mais auparavant, il nous faut expliquer comment on passe de la métaphore du temps comme mouvement à la référence temporelle d'un procès.

2.1.1 De la métaphore perceptive à la référence temporelle

La représentation de la fluence d'un procès implique trois protagonistes qui jouent différents rôles sur le plan conceptuel de la métaphore perceptive et sur le plan sémantique de la référence temporelle – le premier plan déterminant en partie le second.

	Plan de la métaphore perceptive	Plan de la référence temporelle
L'énonciateur	Il observe le mouvement relatif entre le procès et le moi en se repérant à un référentiel fixe.	Il réfère à la fluence du procès (le mouvement relatif entre le procès et le moi) par l'intermédiaire d'un repère : l'élément référent ³ .
L'événement	Statique ou en mouvement, il est observé par l'énonciateur.	Statique ou en mouvement, il est objet de la référence temporelle.
Le moi ⁴	Statique ou en mouvement, il est observé par l'énonciateur.	Statique ou en mouvement, il est objet de la référence temporelle.

Dans la représentation aspectuelle d'un procès, l'énonciateur est ainsi conçu comme l'observateur de la fluence du procès, c'est-à-dire

3 Selon la métaphore perceptive, c'est nécessairement le référent, et non la fluence, qui est situé dans le temps : le mouvement est observé par rapport à ce référent et non l'inverse. Cette métaphore donne donc une explication cognitive au fait suivant constaté par les linguistes : le procès peut être situé dans le temps par l'intermédiaire d'un point de référence (Reichenbach 1947).

4 Suivant cette conception, le temps grammatical (ou *temps expliqué*) correspond à la situation dans le temps de l'élément référent statique, et l'aspect grammatical (ou *temps impliqué*) au repérage, par rapport au référent, de l'élément en mouvement.

4 Nous préférons le terme *moi* au terme *ego* employé par la grammaire cognitive. Ce moi correspond à la figure humaine dans l'espace de la métaphore spatiale du temps comme mouvement. Ce moi peut être ou non identifié selon les contextes, et correspondre tour à tour au sujet syntaxique, au locuteur, à un personnage etc. Le critère essentiel pour son identification est sa coïncidence spatio-temporelle avec l'événement décrit par le procès, car, en ascendance comme en descendance, le moi rend compte du temps *interne* au procès.

du mouvement relatif qui existe entre le moi et le procès. Selon qu'ils sont statiques ou en mouvement, le moi et le procès possèdent des statuts différents (référent ou fluence) qui rendent compte, selon nous, de l'opposition aspectuelle globalité / sécance.

2.1.2 Fluence descendante

Les représentations du procès et du moi sont les suivantes :

- le procès constitue l'élément en mouvement repéré par rapport au référent ;
- le moi est fixe, il est donc le référent situé dans le temps par l'énonciateur.

Suivant l'argumentation de Koschmieder (1929/1996 : 22-23), le fait d'avoir le moi comme référent implique nécessairement une saisie du procès partielle. Le moi doit en effet fournir un moment repère dans le temps : T_R . Cet instant correspond à la conscience du moi d'être situé dans le temps, c'est-à-dire à la conscience d'un présent. Comme tel T_R implique une période de temps très courte⁵ et ne peut embrasser la totalité de la durée d'un procès. Seule la partie coïncidant avec T_R est ainsi envisagée. La représentation du temps impliqué par le procès est donc partielle. On peut l'illustrer par le schéma suivant :

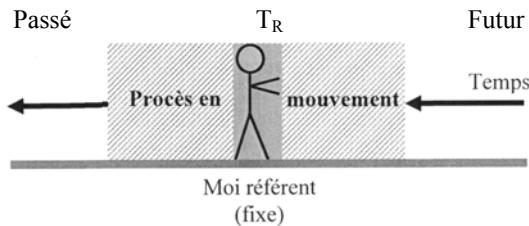


Figure 4. Temps impliqué par un procès dans une perspective descendante

Une forme verbale descendante ne donne donc à voir que la durée du procès coïncidant avec l'instant présent du moi, c'est-à-dire T_R (la partie du procès non hachurée colorée en gris). La vision du procès qui est offerte est sécante.

2.1.3 Fluence ascendante

Les représentations du procès et du moi sont les suivantes :

- le procès est l'élément fixe : il est le référent situé par l'énonciateur qui servira dans la référence de la fluence temporelle ;

5 En tant que conscience de présent, T_R est proche du présent physique instantané qui sépare le passé du futur.

- le moi (ou plutôt le moment T_R auquel il correspond) est en mouvement et ce mouvement est repéré par rapport au référentiel donné par le procès.

Le fait de prendre le procès comme référent implique, selon Koschmieder (1929/1996 : 23), une saisie globale de celui-ci. En effet, en tant que référent, le procès doit offrir un repère permettant d'envisager le mouvement du moi (ou plutôt de T_R). Or, il ne peut fournir ce repère que s'il est considéré dans son entier⁶. L'accomplissement du procès est donc donné dans sa totalité, il s'agit bien d'une représentation globale. Figurativement :

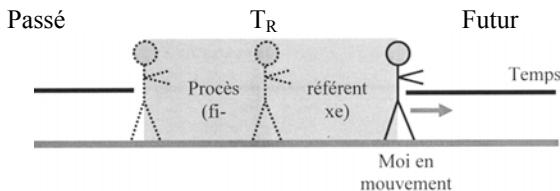


Figure 5. Temps impliqué par un procès dans une perspective ascendante

Les formes verbales ascendantes envisagent donc le procès dans sa globalité afin de situer la progression de T_R dans le temps (représentée dans la figure 5 par la progression $T_{R1} < T_{R2} < T_{R3}$).

En conclusion, lorsque le moi est référent, la vision est sécante ; lorsque le procès est le référent, la vision est globale. On peut donc poser les équivalences suivantes :

$$\begin{aligned} \text{cinétisme descendant} &= \text{aspect sécant} \\ \text{cinétisme ascendant} &= \text{aspect global} \end{aligned}$$

2.2 Exemple d'analyse : imparfait, passé simple et discours indirect

Nous proposons maintenant de montrer une application des notions d'ascendance et de descendance dans un exemple d'analyse. Nous nous intéresserons à l'utilisation de l'imparfait et du passé simple en discours indirect.

2.2.1 Un net avantage pour l'imparfait

En français, l'imparfait est un temps qui s'emploie fréquemment en discours indirect, alors que le passé simple y est au contraire très rare. Soit :

6 Nous reprenons ici l'argument de Koschmieder : « lorsqu'un fait est envisagé selon son site temporel [sa position dans le temps] il doit obligatoirement être considéré comme un bloc, dans sa totalité » (1929/1996 : 23).

- (9) Nous sommes allés vers l'arrêt d'autobus qui était un peu plus loin et Raymond m'a annoncé que les Arabes ne nous *suivaient* / **suivirent* pas.
(Camus, *L'étranger*)

On remarque en effet que l'imparfait présent en (9) dans le discours indirect « les Arabes ne nous *suivaient* pas » ne peut pas être remplacé par un passé simple. L'imparfait ne différant du passé simple qu'au niveau de l'aspect grammatical – l'imparfait est sécant alors que le passé simple est global –, il ne peut s'agir que d'un phénomène aspectuel. Les notions d'ascendance et de descendance – l'imparfait est descendant et le passé simple ascendant – apportent ici des éléments d'explication intéressants.

2.2.2 La descendance autorise le « dédoublement énonciatif »

La descendance de l'imparfait implique que le procès soit situé *par rapport à un moi* référent qui est *disjoint de l'énonciateur* (v. 2.1.2). Or, lorsque le contexte l'indique, ce moi peut prendre le statut d'un énonciateur secondaire différent de l'énonciateur principal-locuteur responsable de l'énoncé. Ainsi, dans le style indirect où les éléments cotextuels – verbe d'énonciation, structure syntaxique enchâssée etc. – indiquent qu'on a affaire au discours d'un autre énonciateur, le moi impliqué par l'imparfait est identifié à ce second énonciateur. La descendance de l'imparfait le rend donc permis à l'émergence d'un énonciateur secondaire.

Reprendons (9). Le moi impliqué par l'imparfait ne peut être que Raymond – la position spatio-temporelle de Raymond coïncide avec l'événement *ne pas suivre* dont il est le témoin. Or le cotexte (le verbe d'énonciation *annoncer*, l'enchâssement syntaxique marqué par *que*) indique que Raymond est l'énonciateur du discours à l'imparfait. Le moi prend donc ici le statut d'énonciateur secondaire responsable du discours enchâssé. Ainsi, le caractère descendant de l'imparfait, qui implique que le procès est situé par rapport à un moi, fait qu'il s'accorde bien avec le discours indirect.

2.2.3 L'ascendance interdit tout « dédoublement énonciatif »

Au contraire de l'imparfait, l'aspect ascendant du passé simple le rend totalement discordant avec la présence d'un énonciateur secondaire. En effet, le passé simple indique que le procès qui est référent est situé *non par le moi mais directement par l'énonciateur* (v. 2.1.3). Le passé simple ne permet donc pas de déléguer l'énoncé sur lequel il porte au moi et donc à un énonciateur secondaire. L'ascendance du passé simple le rend ainsi incompatible avec le dédoublement énonciatif.

Reprendons (9). L'emploi du passé simple dans ce cas signifierait que le discours enchâssé « les Arabes ne nous *suivirent* pas » est le fait de l'énonciateur principal – le procès est directement situé par l'énon-

ciateur – ; ce qui est incompatible avec le contexte qui désigne Raymond comme l'énonciateur de cet énoncé. L'aspect ascendant du passé simple le rend donc impossible (ou presque) en discours indirect.

On peut cependant objecter que les passés simples, s'ils sont rares en discours indirect, existent bien. Soit :

- (10) On dira après sa mort qu'elle *fut* une héroïne. (N. Ruwet cité par Vettters 1993 : 89)

De tels emplois ne sont cependant pas incompatibles avec notre hypothèse. En (10), même si le passé simple apparaît dans une subordonnée enchâssée au style indirect, il situe bien le procès *être* par rapport à un *énonciateur* sans passer par la médiation d'un *moi*. Seulement cet énonciateur n'est pas l'*énonciateur principal* de la phrase, mais un *énonciateur secondaire* désigné par le pronom *on*. En témoigne le fait que le procès n'est pas situé dans le passé de l'*énonciateur principal* (sa position est indéterminée par rapport au centre déictique), mais dans le passé de « on dira », donc de l'*énonciateur secondaire*.

On trouve également des exemples du type :

- (11) Marie savait qu'Einstein *fut* un grand savant (Landeweerd et Vet 1996 : 154)

Ces exemples n'invalident pas non plus notre hypothèse, car, comme le note De Mulder, un tel emploi n'est possible que parce que « la proposition est exprimée [dans la phrase enchâssée] peut être acceptée comme vraie tant par le sujet de la principale que par le locuteur externe⁷ » (2003 : 100). Là aussi le passé simple opère un repérage du procès directement par rapport à l'énonciateur principal et sans passer par l'intermédiaire d'un moi.

Conclusion

Cette courte analyse indique que les notions d'*ascendance* et de *descendance*, qui sont cognitivement motivées, permettent de faire des prédictions justes sur l'emploi de l'imparfait et du passé simple en discours indirect. L'imparfait, par son aspect descendant a des facilités pour signifier la présence d'un énonciateur secondaire tandis que le passé simple, ascendant, interdit un tel dédoublement énonciatif. Les notions d'*ascendance* et de *descendance* peuvent donc s'avérer très utiles dans l'analyse du temps verbal, notamment dans les cas de dédoublement énonciatif. Les linguistes travaillant sur le temps verbal gagneraient nous semble-t-il à explorer cette voie encore peu empruntée.

7 C'est nous qui soulignons.

Références bibliographiques

- BRES Jacques, 1997, « Ascendance / descendance ; incidence / décadence : affaires de couples... », *Cahiers de praxématique* 29 : 157-183.
- DE MULDER Walter, 2003, « Imparfait et “point de vue” : A la recherche d’une théorie cognitive », in Guéron J. et Tasmowski L. (éds), *Temps et point de vue*, Paris, Université Paris X - Nanterre.
- EVANS Vyvyan, 2004, *The Structure of Time*, Amsterdam, John Benjamins.
- GOSSELIN Laurent, 1996, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la Neuve, Duculot.
- GOSSELIN Laurent, 2005, *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot.
- GUILLAUME Gustave, 1969, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Presses de l’université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 1971, *Leçons de linguistique* 1948-1949, Série A, vol. 1, Québec, Presses de l’université Laval et Paris, Klincksieck.
- KOSCHMIEDER Erwin, 1929/1996, *Les Rapports temporels fondamentaux et leur expression linguistique : contribution à la question de l’aspect et du temps*, Villeneuve d’Ascq, Presses universitaire du Septentrion.
- LAKOFF George et JOHNSON Mark, 1985, *Les Métaphores de la vie quotidienne*, (traduit de l’américain par M. Fornel en collaboration avec J.-J. Lecercle), Paris, Minuit.
- LANDEWEIRD Rita and VET Co, 1996, “Tense in (Free) Indirect Discourse in French”, in T. Janssen et W. van der Wurff (eds.), *Reported Speech: Forms and Functions of the Verb*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins: 141-162.
- O’KELLY Dairine, 1997, « L’Aspect en question(s) ? : Relecture de *Temps et verbe* de G. Guillaume », *Cahiers de praxématique* 29 : 33-58.
- REICHENBACH Hans, 1947, *Elements of Symbolic Logic*, New York, Mc Milan.
- RADDEN Günter, 2003, “The Metaphor TIME AS SPACE accross Languages”, *Zeitschrift für interkulturellen Fremdsprachenunterricht* 8 (2/3): 226–239.
- VETTERS Carl, 1993, « Temps et deixis », in C. Vettters (éd.), *Le Temps de la phrase au texte*, Lille, Presses universitaires de Lille.

Chronogénèse et enseignement-apprentissage du mode subjonctif

Anne-Rosine DELBART

Université de Bruxelles (ULB)

Le présent article s'inscrit à la suite d'une série d'études censées mener par étapes à la confection de ce que j'appelle une « grammaire instructionnelle » du français, c'est-à-dire une grammaire qui explicite chacune de ses démarches à travers une batterie de questions et de réponses soigneusement échelonnées. Son ambition première est de pallier chez les usagers du français langue étrangère (FLE) l'absence de la compétence – au sens chomskyen – propre aux locuteurs natifs¹.

Mes premiers pas en la matière m'avaient conduite vers les temps du passé – un vrai casse-tête pour les élèves de langue germanique, ne disposant que d'un *prétérit* – et vers les articles – la croix des apprenants de langue slave, ignorant jusqu'à l'existence d'articles, et qui, en français, devront non seulement apprendre à en mettre un, mais à choisir entre plusieurs, et dans certaines circonstances à ne plus en mettre aucun (tout au moins de visible)².

Je savais qu'il me faudrait affronter un jour ou l'autre la problématique du mode subjonctif. Je me doutais aussi que la psychomécanique s'avérerait ici comme ailleurs incontournable.

La préoccupation, en fait, n'est pas entièrement neuve. Trois contributions des *Mélanges Valin* (1980-1981) abordaient le sujet de front ou par la bande : de Michel Glatigny, « Psychomécanique et ensei-

1 La plupart des ouvrages sur le marché se contentent de copier les manuels de français langue maternelle en véhiculant des stéréotypes peut-être inoffensifs vis-à-vis de francophones naturels (qui se gardent bien, en général, d'appliquer les directives violant leur propre sentiment linguistique) mais pernicieux quand il s'agit d'allophones, dépourvus d'un pareil antidote.

2 Cf. « L'emploi du passé simple dans les chansons de Georges Brassens », *Revue de Linguistique Romane*, 61, 1996 : 485-512 ; « L'imparfait : une affaire d'instruction(s) », *Cahiers Chronos*, 14, 2005 : 157-173 ; « Pour un dépassement de la nébuleuse FLM, FLS, FLE : l'apport de la grammaire instructionnelle », in V. Castel-lotti et H. Chalabi (éds), *Le français langue étrangère et seconde*, Paris, L'Harmattan, 2006 : 227-234 ; « Jalons pour une grammaire instructionnelle de l'article français », à paraître dans *Représentations du sens linguistique* 3, Paris et Bruxelles, Duculot.

gnement des temps verbaux en français » ; de René Lesage, « La chronogénèse peut-elle servir à l'enseignement ? » ; de Jacqueline Boulouffe, « Pour une approche psychomécanique de la pédagogie des langues étrangères »³.

1. La théorie psychomécanique des modes

On ne fera l'injure à personne de rappeler en ce lieu la théorie guillaumienne des modes. Disons seulement que l'essentiel en a été formulé avec élégance et force dès 1929 : la chronogénèse ou la « formation de l'image-temps dans l'esprit » (*Temps et verbe*, p. 8) s'effectue en trois stades : les chronothèses 1° du temps *in posse* (le mode quasi nominal de l'infinitif et du participe), 2° du temps *in fieri* (le mode subjonctif) et 3° du temps *in esse* (le mode indicatif)⁴.

Les développements ultérieurs de *Langage et science du langage* ou des *Leçons de linguistique* n'apporteront que de menues retouches (la principale étant peut-être le remplacement de la schématisation horizontale de la chronogénèse par une projection verticale). Il en va de même des travaux peu ou prou inspirés de Guillaume : Gérard Moignet (1959) et la thèse, trop peu connue des francistes, de Peter Wunderli (1970). Robert Martin (1983) et Olivier Soutet (2000) s'ingénieront prioritairement à de très utiles compléments illustratifs (quoi qu'un article du dernier cité, paru en 2005, annonce à brève échéance une théorisation révolutionnaire)⁵.

Vous me pardonnerez en attendant de reprendre la présentation de Marc Wilmet, fidèle, me semble-t-il, à l'esprit de Guillaume, sinon qu'elle diminue la part du mentalisme (le *temps opératif*, que Guillaume qualifie à la page 8 de *Temps et verbe* de « temps, très court sans doute, mais non pas infiniment court, et par conséquent réel », précisant en note et en italiques que « la pensée en action de langage exige réellement du temps », devient une simple ordination des modes

3 Voir ces articles, respectivement, aux p. 445-456, 457-464 et 465-478 de *Langage et psychomécanique du langage pour Roch Valin* (Lille et Québec, Presses Universitaires de Lille et Presses de l'Université Laval, 1980-1981).

4 Méconnue avant Guillaume, la hiérarchie des modes se trouvait pourtant esquissée dans la nomenclature : *infinitif*, c'est-à-dire le mode « non fini » ou en ébauche ; à l'autre bout, *indicatif*, que les linguistes scandinaves et américains nomment très justement « verbe fini ».

5 Successivement : G. MOIGNET, *Essai sur le mode subjonctif en latin post-classique et en ancien français* (Paris, Puf, 1959). R. MARTIN, *Pour une logique du sens* (Paris, Puf, [1983] 1992). P. WUNDERLI, *Die Teilkualtualisierung des Verbalgeschehens (subjonctif) im Mittel-französischen* (Tübingen, Niemeyer, 1970). O. SOUTET, *Le subjonctif en français* (Paris, Ophrys, 2000) et « Peut-on représenter la chronogénèse sur le tenseur binaire radical ? » (in *Langue Française*, 147, 2005, p. 19-39).

1, 2 et 3), ouvre le système à d'autres auxiliaires que *avoir* ou *être*, régularise et simplifie la terminologie traditionnelle, certes familière aux francophones scolarisés, mais que la plupart des étudiants FLE ne connaissent pas et qu'il n'est pas indispensable – une litote ! – de leur inculquer⁶.

Je résume en quatre points :

(1) La modalité définit la valeur de vérité ou de fausseté qui s'attache à une proposition. Ce qu'on nomme *mode* en grammaire française sélectionne dans l'ensemble des procédés d'expression de la modalité les deux paramètres que véhicule positivement ou négativement n'importe quel verbe, à savoir la personne (la première personne garantit mieux la véracité d'un propos que la deuxième personne et la deuxième personne mieux que la troisième) et l'époque (le passé est moins sûr que le présent, car la mémoire risque de tromper, le futur moins sûr que le passé, car il pourrait ne jamais se produire, et le futur du passé moins sûr que le futur, puisque, pronostiquant l'avenir au départ du passé, il additionne les incertitudes des précédents).

(2) Soit donc trois modes.

- (a) Mode 1, à la fois impersonnel et, disons – le français ne fournissant pas d'adjectif au nom *époque* –, inactuel. Il comporte trois formes simples : infinitif *marcher*, participe 1 *marchant*, participe 2 *marché* (on remarquera au passage la disparition des étiquettes de « présent » et de « passé », qui n'ont vraiment que faire au sein d'un mode ne divisant justement pas le temps cosmique en époques).
- (b) Mode 2, personnel mais toujours inactuel. Traditionnellement : le subjonctif. Il comporte deux formes simples : le subjonctif 1 *marche* faisant au pluriel *marchions* (qu'il serait toujours aberrant de cataloguer « présent » : *Il faut/fallait/faudra/faudrait... que Pierre s'en aille*, etc.) et le subjonctif 2 *marchasse* (incongrûment taxé d'« imparfait » pour la seule raison que le subjonctif 1 composé *aie marché* avait déjà capté à son profit l'appellation de « subjonctif passé »).
- (c) Mode 3, personnel et actuel. Traditionnellement : l'indicatif. Il comporte cinq formes simples : le présent *marche* faisant au pluriel *marchons*, le passé 1 *marchai*, le passé 2 *marchais*, le futur 1 *marcherai* et le futur 2 *marcherais*.

(3) Chaque forme verbale bénéficie en plus de son contenu modal d'une composante temporelle (le temps grammatical défini par

6 M. WILMET, *Grammaire critique du français* (Paris et Bruxelles, Hachette et Duculot, [1997] 2003).

l'orientation du procès relativement à un repère : temps incident, adjacent ou décadent au mode 1 ; temps prospectif ou rétrospectif au mode 2 ; temps présent, passé, futur ou futur du passé au mode 3 et d'une composante aspectuelle (l'aspect grammatical défini par la position du repère relativement au procès : aspects sécant ou global aux modes 1, 2 ou 3). Ce point – litigieux ou sensible, je ne l'ignore pas – importe moins à mon propos.

(4) À l'organisation verticale des dix formes simples correspond une organisation horizontale en formes composées (10) et en formes surcomposées ($10 - 1 = 9$, car la dixième, le participe 2 surcomposé **eu eu marché*, déclencherait automatiquement une volée de formes hypercomposées **avoir eu eu marché*, etc.), chacune munie d'une (les formes composées) ou deux (les formes surcomposées) composantes temporelles et aspectuelles supplémentaires. Là encore, s'agissant de concurrences intérieures aux modes, je n'insisterai pas.

Nous voilà presque à pied d'œuvre. Il importe essentiellement de démarquer par des consignes objectives le subjonctif, en sa qualité de mode personnel et inactuel, 1° en amont, du mode impersonnel (infinitif et participe), 2° en aval, du mode actuel (indicatif) ⁷.

2. Première démarcation : mode impersonnel vs mode personnel

Rien de sorcier en apparence. À l'usage, pourtant, les seuls indices fiables qui font requérir un mode personnel au lieu d'un mode impersonnel sont, au contact immédiat du verbe, le pronom omnipersonnel *on* et les pronoms personnels clitiques *je* (sauf la formule juridique *je soussigné*), *tu* et le singulier ou le pluriel *il/ils*⁸. La présence devant ou derrière le verbe d'un autre pronom ou d'un nom dont rien n'indique *a priori* la fonction de sujet demande des manipulations de contrôle (la possibilité de leur substituer *on, je, tu, il ou ils*).

Une difficulté tient à l'effacement des pronoms personnels dans la tournure impérative (*pars, partons, partez...*), mais l'injonction se fait aussi au mode subjonctif (*aie, sois, veuille, sache...*) et conduit à la

7 Dans la pratique, on peut concevoir deux espèces d'exercices heuristiques. *Primo*, un texte écrivant les verbes à l'infinitif et les laissant entre parenthèses, à charge pour l'élève de trouver, parenthèses effacées, une forme acceptable (je ne dis pas « la » forme acceptable : cf. A.-R. DELBART, « *Interdit d'interdire...* Sur quelques abus d'autorité dans les manuels et les grammaires FLE », in *Le langage et L'homme*, 31, 4, 1996, p. 303-311). *Secundo*, un texte entièrement réalisé, à charge pour l'élève de justifier les choix qu'a opérés l'auteur. Le premier type vise une correction minimale. On s'en contentera.

8 *Elle* singulier, *elles* pluriel et *nous, vous* s'accommodent d'un mode impersonnel : par ex. « Monsieur... Vous *savoir* jeûner... le cœur me fend... » (*Cyrano de Bergerac*, I, 4).

charnière, incomparablement plus délicate, du mode personnel inactuel (subjonctif) et du mode personnel actuel (indicatif).

3. Seconde démarcation : mode inactuel vs mode actuel

Nous nous situons par définition dans le cadre de la phrase écrite *i.e.* le mot ou la séquence de mots délimités par une majuscule initiale et – le linguiste s'inclinant devant l'arbitraire du scripteur – par un point final (éventuellement point d'interrogation, d'exclamation ou suspension). On n'aura pour le reste à considérer ici que deux types de phrases : d'une part la phrase simple et la phrase matrice des phrases complexes, d'autre part la phrase enchâssée des phrases complexes.

3.1 Le subjonctif en phrase simple ou en phrase matrice

Les contextes réfractaires à l'actualisation du procès dans une époque donnée ou, d'un mot, les milieux virtualisants sont :

- l'ordre avec *que* (par ex. *Qu'il parte !*) et ses nuances de suggestion ou de prière ;
- l'ordre sans *que* ni pronom personnel des verbes *avoir*, *être*, *vouloir*, *savoir* (autant de procès qui échappent au libre arbitre de l'interlocuteur) ;
- le souhait et l'invocation avec ou sans *que* (par ex. *Que revienne le temps des colonies !* ou *Vive le roi, vive la ligue !* et *Dieu vous bénisse !* ou *Plaise / plût au Ciel !*) ;
- le rejet avec *que* (par ex. La Fontaine : « Moi, des tanches ! dit-il, moi, Héron, que je *fasse* / Une si pauvre chère ? Et pour qui me prend-on ? ») – un peu archaïque, remplacé par *je ferais* en usage moderne⁹.

3.2 Le subjonctif en phrase enchâssée

On distinguera d'après le mot *enchâsseur* 1° des sous-phrases pronominales (l'*enchâsseur* est un pronom), 2° des sous-phrases non pronominales (l'*enchâsseur* n'est pas un pronom).

3.2.1 Le subjonctif en sous-phrase pronominale

Entrent en compte les sous-phrases déterminatives qu'enchaissent un pronom *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*, *lequel*, *duquel*, *auquel*...¹⁰.

9 À enseigner plutôt dans le lexique : la réticence carrément précieuse, et limitée au verbe *savoir*, de *Je ne sache pas que...* = « corrigez-moi si je me trompe » (plus rarement *on ne sache pas* et *nous ne sachions pas*) et la concession *Soit* = « admettons ».

10 Les sous-phrases pronominales prédictives n'accueillent que le subjonctif 2 composé à sens de futur 2 composé : par ex. *Marie, laquelle fût partie sans*

Le subjonctif est obligatoire ou quasi en langue normée quand le pronom relatif a pour antécédent :

- un pronom indéfini (*qui que vous soyez..., quoi qu'il fasse..., où qu'il aille...*) ;
- un superlatif : par ex. *Marie est la plus charmante fille qui soit* ou *qu'il m'ait été donné de rencontrer* (un indicatif a été donné admissible)¹¹.

3.2.2 Le subjonctif en sous-phrase non pronominale

La division opératoire passe par l'identification de sous-phrases 1° à enchâsseur *que*, 2° à enchâsseur composant *que* ou sémantiquement équivalent à un enchâsseur composé ou à un *si* conditionnel : par ex. « Sors vite *que* je ne t'assomme » (Molière) = « de peur que, avant que », « Ne te montre point *que* je ne t'appelle » (Musset) = « avant que, à moins que » ou – l'exemple qui aurait selon Valin inspiré la chronogénèse à Guillaume – « Si vous le faites et *qu'il* s'ensuive un accident... ».

(1) Avec un *que* simple, c'est le sens du mot recteur qui entrave l'actualisation du procès dépendant. Guillaume plaçait le pivot sé-

hésiter, a néanmoins attendu Pierre = « qui serait partie », et la sous-phrase pronominale ni déterminative ni prédicative mais complétive *que je sache* est en voie de lexicalisation : par ex. *Marie a réussi, que je sache* = « à ma connaissance ». Bien sûr, la séparation des pronominales déterminatives et des pronominales prédictives n'est pas une mince affaire. La commutation de *qui* ou *que* par *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles* ne valant pas pour *auquel, duquel...*, compatibles sans pause avec une interprétation déterminative : *la fin à quoi (à laquelle) il fallait s'attendre..., l'homme dont (duquel) on parle sans arrêt...*, c'est l'alternative possible d'une sous-phrase adjetivale qui peut seule opérer la distinction : *La fin, à laquelle fin il fallait s'attendre, est survenue*, etc. On notera qu'il existe, à côté des sous-phrases pronominales et des sous-phrases adjetivales, des sous-phrases adverbiales et des sous-phrases conjonctivales, passibles elles aussi, comme d'ailleurs les pronominales déterminatives, d'un subjonctif 2 composé : *Savez-vous combien Pierre eût gagné s'il eût accepté l'offre de Nestor ?, etc.*

11 Dans les autres cas où l'antécédent a un caractère virtuel (tombant sous le coup d'un vœu : par ex. *Pierre cherche désespérément une secrétaire qui sache le hongrois et le japonais* ; d'un doute ou d'une exclusion de la réalité par une négation, une interrogation, voire un classement d'exception : par ex. *Je ne connais aucune voiture – et vous-même en connaissez-vous ? – qui atteigne du 300 à l'heure ou Marie est la seule / la première / la dernière... qui ait remis sa copie*), le subjonctif est facultatif. *Idem* de l'attente du verbe recteur (par ex. *Que Pierre ne vienne pas est une certitude*) ou du subjonctif 2 composé (par ex. *Marie, laquelle fût/serait partie sans hésiter, a néanmoins attendu Pierre*). La justification de ces emplois incombera donc à la deuxième espèce d'exercices évoquée en note 7.

mantique à la charnière du POSSIBLE (*Il est possible qu'il vienne*) et du PROBABLE (*Il est probable qu'il viendra*). Or Englebert (2005) vient de montrer de façon à mon avis convaincante que la frontière du subjonctif et de l'indicatif a besoin d'un seuil beaucoup plus large et d'une polarisation progressive des deux modes¹². La balle passe du camp de l'ontologie (la nature des choses) dans celui de l'appréhension qu'ont des choses les sujets parlant français¹³. Conséquence : des fluctuations individuelles prévisibles (et d'ailleurs attestées) chez les natifs, dont les étrangers devraient au moins bénéficier.

Serait-il abusif d'avancer, exploitant un autre développement de Guillaume (1929, p. 37-39 : « Mode indicatif après le verbe *espérer* »), que le subjonctif occupe globalement l'espace antérieur à l'ESPÉRANCE (par ex. *Pierre espère que Marie viendra*), en l'occurrence celui du SOUHAIT (par ex. *Pierre souhaite que Marie vienne*), avec les avatars de la VOLONTÉ (*admettre, conseiller, convaincre, défendre, désirer, empêcher, exiger, falloir, implorer, ordonner, prescrire, prier, requérir, signifier* = « intimer », *souhaiter, suggérer, tolérer, vouloir...*) et du SENTIMENT (*admirer, adorer, aimer, approuver, comprendre, croire, déplorer, détester, douter, imaginer, préférer, regretter, supporter, supposer, s'attendre à...*) ?

Les plages d'interprétation devront bénéficier à l'apprenant, car il arrive fréquemment que ce soit le subjonctif ou l'indicatif qui colore sémantiquement le verbe introducteur. Comparer :

- *Pierre admet que Marie vienne* = « tolère » et *Pierre admet que Marie vient* = « enregistre sa venue ».
- *Je suppose qu'elle veuille* = « j'en admets l'augure » vs *Je suppose qu'elle veut* = « je le présume ».
- *Je comprehends qu'elle parte* = « je comprends la raison de son départ » vs *Je comprehends qu'elle part* = « je m'avise de son départ ».
- *Pierre dit que Marie s'en aille* = « ordonne », ≠ « déclare ».
- *Rien n'empêche que Marie réussisse* = « pas d'obstacle prévisible à sa réussite » vs *Il n'empêche que Marie échouera* = « échec assuré, personne n'y peut rien », etc.

(2) Avec un *que* composé (morphologiquement ou sémantiquement), c'est le sens du ou des mots adjoints à *que* qui virtualise le procès dépendant.

12 A. ENGLEBERT, « Mode verbal et expression de la conjecture dans les aventures de Bob Morane », in *Travaux de Linguistique*, 51 (2005), p. 7-36.

13 Preuve que même la certitude mathématique n'est pas un critère décisif : *Il y 100 % de chances que Pierre ne viendra/vienne pas.*

- Le BUT : *pour que, afin que, de sorte que* (= « pour que », ≠ « tant et si bien que »)...
- La CONCESSION (la cause rejetée, alternative ou inversée) : *faute que, non que* = « ce n'est pas que », *soit que, bien que, pas si... que* et (aussi avec l'indicatif) *tout... que...*
- L'EXCLUSION : *sans que...*
- La RESTRICTION : *pourvu que, à condition que...*
- La POSTÉRIORITÉ : *avant que¹⁴, jusqu'à ce que...*

Nous en arrivons au parcours de la grammaire instructionnelle. En tout, 13 consignes, 2 pour la première démarcation, 11 pour la seconde (expérience faite, la démarche allant de la phrase complexe à la phrase simple – qui épouse d'ailleurs l'ordre « logique » de l'analyse – a paru la plus commode).

Grammaire instructionnelle du subjonctif

- | | |
|---|---|
| 1. Verbe au contact de <i>on, je, tu, il(s)</i> ? | $\left\{ \begin{array}{l} \text{Non} \longrightarrow \text{Passer au 2} \\ \text{Oui} \longrightarrow \text{Mode personnel} \end{array} \right.$ |
| 2. Commutation possible par 1° ? | $\left\{ \begin{array}{l} \text{Non} \longrightarrow \text{Mode impersonnel} \\ \text{Oui} \longrightarrow \text{Mode personnel} \end{array} \right.$ |
| 3. Sous-phrase ? | $\left\{ \begin{array}{l} \text{Non} \longrightarrow \text{Passer au 10} \\ \text{Oui} \longrightarrow \text{Continuer} \end{array} \right.$ |
| 4. Sous-phrase pronominale ? | $\left\{ \begin{array}{l} \text{Non} \longrightarrow \text{Passer au 7} \\ \text{Oui} \longrightarrow \text{Continuer} \end{array} \right.$ |

14 Corrélativement, la conjonction *après que*, enregistrant les procès secondaires dans l'antériorité des procès primaires, devrait amener l'indicatif. On sait que le français classique et le français moderne s'y tiennent mais que le subjonctif apparaît au tournant du XX^e siècle, prolifère à partir des années cinquante et règne aujourd'hui en maître. Stéfanini plaçait, sans craindre la circularité, dans la préposition *après* un « quantum interceptif » interrompant la chronogénèse (voir « Remarques sur la syntaxe d'*après que* en français moderne », in *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 27, 1953, p. 65-87, et « Nouvelles remarques sur la syntaxe d'*après que* en français moderne », *ibid.*, 29, 1955, p. 107-137). La préoccupation plus modeste du pédagogue serait de décider – ma religion n'est pas faite – s'il convient déjà d'enseigner le subjonctif suivant *après que* comme la norme.

5. Pronominale déterminative ? $\begin{cases} \text{Non} \rightarrow \text{Indicatif} \\ \text{Oui} \rightarrow \text{Continuer} \end{cases}$
6. Antécédent virtualisant ? $\begin{cases} \text{Non} \rightarrow \text{Indicatif} \\ \text{Oui} \rightarrow \text{Subjonctif} \end{cases}$
7. Enchâsseur simple *que* ? $\begin{cases} \text{Non} \rightarrow \text{Passer au 9} \\ \text{Oui} \rightarrow \text{Continuer} \end{cases}$
8. Mot recteur virtualisant ? $\begin{cases} \text{Non} \rightarrow \text{Indicatif} \\ \text{Oui} \rightarrow \text{Subjonctif} \end{cases}$
9. Enchâsseur *x + que* virtualisant ? $\begin{cases} \text{Non} \rightarrow \text{Indicatif} \\ \text{Oui} \rightarrow \text{Subjonctif} \end{cases}$
10. Souhait, invocation ou rejet ? $\begin{cases} \text{Non} \rightarrow \text{Passer au 11} \\ \text{Oui} \rightarrow \text{Subjonctif} \end{cases}$
11. Ordre ? $\begin{cases} \text{Non} \rightarrow \text{Indicatif} \\ \text{Oui} \rightarrow \text{Continuer} \end{cases}$
12. Avec *que* ? $\begin{cases} \text{Non} \rightarrow \text{Passer au 13} \\ \text{Oui} \rightarrow \text{Subjonctif} \end{cases}$
13. Avec *avoir, être, vouloir, savoir* ? $\begin{cases} \text{Non} \rightarrow \text{Indicatif} \\ \text{Oui} \rightarrow \text{Subjonctif} \end{cases}$

Ces instructions permettent une démarche progressive et rigoureuse des enseignés. Pour les enseignants, un protocole, qu'on le suive en tout ou en partie, offre l'avantage de mettre au jour les mécanismes linguistiques enfouis auxquels en tant que francophones ils obéissent inconsciemment.

Le circonstant : diversité sémantique et diversité syntaxique des compléments dits « circonstanciels » et problèmes didactiques que pose cette notion

Daouia HANACHI

Université Mentouri Constantine
et

Teddy ARNAVIELLE

Université Paul-Valéry - Montpellier III
DIPRALANG - EA 739

Si on désigne par le terme de circonstant un domaine notionnel, très diversifié et aux contours indécis, on devra le confronter à la fonction syntaxique de complément circonstanciel (désormais CC), qui depuis sa naissance résiste à l'établissement de critères définitoires. Ce qui entraîne qu'un grand nombre d'éléments sont candidats à cette fonction (au minimum le nom, l'adverbe – classe « fourre-tout » –, le verbe à l'infinitif et au gérondif) (on laisse de côté le cas épineux des adjectifs et des participes) ; s'ajoutent, équivalents de mots, les propositions subordonnées. D'où la difficulté, devant l'absence de facteurs univoques discriminant l'ensemble, à cerner cet « objet syntaxique ».

Ni Tesnière, dont l'analyse se fonde sur l'intuition sémantique pour distinguer actants (dont les compléments d'objet, désormais CO) et circonstants (CC) ; ni Martinet qui, par une approche plus structurelle, oppose des CC (en évitant le terme) essentiels, obligatoires et spécifiques, et d'autres facultatifs et non spécifiques ; ni la grammaire générative qui, dans l'analyse en constituants, utilisant la dénomination catégorielle, ne peut satisfaire à la discrimination fonctionnelle puisque des syntagmes de même nature et de même distribution peuvent remplir des fonctions différentes, ne nous permettent de dépasser ce constat qu'au niveau des critères formels, il n'existe pas de différence marquée entre CO indirects et CC.

Pour les délimiter, nous devons faire appel à des critères logico-sémantiques. Seule la psychomécanique, qui nous enseigne que les CO ont une incidence externe au verbe, lui-même incident au nom sujet, alors que le CC, essentiel ou non, a une incidence à la relation du verbe au sujet, paraît proposer une solution : le CO indirect y est vu comme plus étroitement lié au verbe que le CC essentiel. De cette brève analyse, concluons que ces deux notions forment un continuum

allant du plus étroitement lié au verbe vers le moins lié avec une zone intermédiaire où il est très difficile de trancher en faveur de l'un ou l'autre pôle. Pour une meilleure identification de l'ensemble des CC, il est commode d'appliquer la distinction entre CC essentiel et CC accessoire.

La notion de CC essentiel est dans son fondement sémantique puisque c'est le sens du verbe qui appelle un complément de lieu, de poids, de prix... Ainsi les verbes de mouvement tels *aller, se diriger* ; de localisation : *habiter, demeurer, séjourner*, et même dans certains cas le verbe d'état *être (être quelque part)* ne peuvent constituer un prédicat sans la présence d'un CC de lieu. De même pour le verbe *mettre* : *Il met le livre sur la table. Elle met sa voiture au garage.* – excepté *mettre* plus vêtement qui aurait la même acceptation que *porter, endosser, enfiler*. D'autres verbes demandent aussi un CC d'"inhérence" : *se comporter (en homme) ; se porter (comme un charme)*. L'obligation est syntaxique et sémantique : sans les CC, les phrases seraient asémantiques et agrammaticales. Le CC essentiel est en incidence syntaxique externe à l'incidence du verbe à son sujet et le verbe peut être dit, par extension terminologique, en incidence sémantique au CC essentiel. C'est la composition sémantique du verbe, qui, pour son effectuation, pose l'existence d'un circonstant.

Le CC accessoire est une séquence qui peut être supprimée sans altérer la grammaticalité de la phrase ni sa sémantique, même si elle change de sens en perdant son CC : accessoire, supprimable, il reste porteur d'une information importante qui affine, restreint, précise le constituuant sur lequel il porte ; il campe la scène sur laquelle se déroule le procès. Ainsi les CC sont des éléments plus ou moins nécessaires, selon les types, à l'unité grammaticale et sémantique de la phrase. On n'oubliera pas – considération peu utilisée ici –, la propriété du CC d'occuper, en des configurations pertinentes, différentes positions au sein de la phrase : début, fin, tous les intervalles entre les constituants (sujet, verbe, complément, et même le couple auxiliaire-participe passé).

La prise en compte de la portée des CC amène à remarquer que cette propriété est aussi très diversifiée. Les CC portent sur toutes les articulations de la phrase : phrase entière, énonciation, énoncé formel, prédication, noyau verbal, relation de la phrase au texte. Ce foisonnement de rôles n'implique nullement une sous catégorisation morphologique distributionnelle ou même sémantique intrinsèquement liée à une portée ou une autre. Les seuls outils permettant d'évaluer la portée sont le contexte, la sémantique des CC, en relation avec celle des mots qui les entourent (verbe, sujet, CO), l'intuition linguistique des locuteurs, et parfois même l'intervention de l'implicite (présupposé et isotopie).

Certains grammairiens (Bonnard 2001 : 110, Maurel 1990 : 30-36, Moignet 1981 : 222) parlent d'un circonstanciel de nom : certains noms, qui ont des propriétés communes avec les verbes, sont appelés « noms processifs » ou « nominalisations » ; on peut leur associer des structures argumentales (avec équivalent de sujet et de CO) ou circonstancielles. Les compléments de noms, comme ceux de verbe, forment un continuum, dans lequel il est délicat de procéder à une distinction nette entre argumental et circonstanciel ; le facteur déterminant tient au contenu du nom complété.

En second lieu, on aborde l'aspect didactique, illustré par deux démarches :

- une analyse des manuels scolaires algériens tous cycles confondus (primaire, collège, lycée) ;
- l'analyse d'un corpus de productions d'apprenants de FLE à l'issue de leur cursus scolaire.

L'analyse des manuels concerne l'ensemble de la méthode, de manière à y faire ressortir les fondements linguistiques et méthodologiques de l'enseignement du FLE dans ces manuels en général, notamment au niveau de l'enseignement de la syntaxe, pour ensuite faire l'analyse exhaustive des leçons sur le CC. Au terme, on peut noter que l'enseignement de la syntaxe au primaire se fait selon les théories structurales (grammaires distributionnelle, transformationnelle, générative) sur un fond traditionnel. Le CC est présenté sous les dénominations *complément de circonference*, ou *complément de phrase*, en opposition au *complément de verbe*.

Au collège, nous retrouvons le même éclectisme théorique, mieux explicité. Les fondements méthodologiques restent les mêmes, même si la méthode se dit communicative : les leçons n'ont aucun lien avec l'acte de parole enseigné, elles ne concernent que la structure phrasistique sans visée discursive.

Au lycée, la syntaxe changeant de statut, en devenant notionnelle, fonctionnelle, subordonnée à des fins communicatives, fait appel à la linguistique de la parole, aux grammaires de texte. Le CC est étudié tout au long du cycle, mais avec des appellations différentes selon le sémantisme (temps, lieu, manière) et les théories suivies :

- en 1^{re} année, il s'agit d'*embrayeurs*, d'*indicateurs de temps* et d'*indicateurs de lieu*, d'*indicateurs temporels narratifs* (terminologie énonciative) ;
- en 2^e année, on parle d'*articulateurs logiques* et de *circonstants* pour les besoins de l'étude argumentative ;
- en 3^e année, avec la grammaire de texte, les CC sont étudiés en tant qu'*articulateurs et modalisateurs*.

L'élève a ainsi vu les CC selon une terminologie hétéroclite, changeant au gré des théories sous-jacentes, avec des caractéristiques, des fonctions et des significations diverses qui ne permettent pas à un apprenant de FLE de regrouper ces unités en une seule notion.

Pour évaluer les connaissances de nos apprenants sur le CC, nous avons procédé à une analyse de productions d'étudiants, faite dans deux groupes (48 et 52) en 1^{re} année de licence, en début d'année pour ne porter que sur les apprentissages faits au cours des trois cycles (primaire, moyen et secondaire).

Le premier exercice proposé demandait de rédiger un texte de 10 à 15 lignes sur un sujet très général : « *Racontez vos vacances* ». Nous voulions ainsi évaluer l'emploi spontané et implicite de la notion de CC. Il est suivi de deux autres, orientés, afin de placer nos apprenants dans une situation contraignante et de tester leurs connaissances de la fonction CC. La première question leur demandait de la définir ; la deuxième concernait son identification dans un texte extrait du roman *Le Quai aux fleurs ne répond plus* de M. Haddad (livre de 3^e AS).

L'analyse du premier test (productions libres) fait ressortir la présence de toutes les formes et toutes les valeurs de CC. Cette fonction, d'une grande diversité sémantique et morphologique, fait forcément partie de l'*interlangue* des apprenants. Cependant, leur compétence face à elle reste implicite, sémantique, et ne leur permet pas de maîtriser son fonctionnement. Les erreurs d'emploi relevées tiennent à deux facteurs :

- l'un relatif à la langue, qui ne permet pas une classification rigoureuse et précise de la fonction, toujours aux confins de plusieurs domaines à la fois (syntaxique, sémantique et fonctionnel), et qui situe toujours le CC au sein de continuums entre des oppositions binaires (actant / circonstant ; essentiel / accessoire, circonstant de verbe / de phrase ; intra / extra-prédicatif ; circonstant de l'énoncé / de l'énonciation ; circonstant intra / extra-phrastique) ;
- l'autre relatif aux analyses et aux descriptions diversement théorisées proposées par les manuels embarrassés devant cette notion. Dans certains cas, ces analyses favorisent les erreurs commises par les apprenants.

Les réponses à la première question orientée laissent paraître que nos étudiants associent à la notion de CC la propriété d'être essentiel, et non accessoire, malgré les définitions vues pendant le cursus scolaire. Ainsi, intuitivement, nos étudiants ressentent l'apport du CC à la construction sémantique de la phrase ; le révèle la terminologie utilisée pour définir son rôle dans l'énoncé. Dans les définitions données par nos apprenants, les différentes natures du CC sont présentes, exceptées les formes participiales (participes passé et présent, gérondif)

qui posent un problème : l'adverbe a été cité deux fois, le nom huit, le groupe nominal une ; la subordonnée est présente quatre fois à travers le terme de *phrase*. Les autres réponses utilisent des termes génériques : *mot, ensemble de mots, notion, terme, expression, moyen* ; signe d'embarras devant une délimitation difficile, qui se traduit chez un étudiant par l'évitement, laissant un espace vide. Nous avons rencontré aussi le mot *indicateur* qui fait référence aux indicateurs spatio-temporels, vus en deuxième année secondaire, et l'expression *moyen de coordination*, représentant les articulateurs logiques et chronologiques, vus aussi dans le secondaire. Quant à la fonction du CC, elle est décrite par les verbes *indiquer, compléter, exprimer, préciser, définir, signifier, coordonner*. Paradoxalement, malgré les définitions étudiées pendant le cursus scolaire, on remarque, par l'emploi de ces verbes, que nos étudiants donnent à la notion de *circonstanciel* une valeur essentielle et non accessoire. Dans une copie, le CC est ainsi qualifié : « Un complément circonstanciel est une partie importante de la phrase qui nous montre la circonstance et l'aspect de l'action que fait le sujet. Exemple : le complément circonstanciel de lieu de temps, de manière... ». Dans une autre, on lit : « C'est un mot qu'on utilise pour compléter les phrases et donner un sens à ces phrases. »

Quant aux contenus sémantiques, les notions de temps et de lieu sont présentes dans la quasi-totalité des copies : au cœur de la notion de circonstance, elles occupent généralement les premières places dans l'énumération des valeurs du CC ; délimitant le cadre spatio-temporel du procès, repères déictiques et évènementiels de l'énoncé, elles sont l'illustration même de la définition du C de circonstance. La notion de *manière* a été citée 17 fois : vue avec les adverbes en *ment*, elle est la plus connue après celles de temps et de lieu. Les relations logiques figurent dans les réponses à travers la *cause*, la *conséquence* et le *but*, rencontrées par nos étudiants au cours de la dernière année du collège, consacrée à l'étude de la phrase complexe et des subordonnées circonstancielles. Le corpus ne contient aucune occurrence de la *condition*, de la *concession* et de la *comparaison*, pourtant elles aussi présentes dans le cursus. L'occurrence des trois rapports logiques dans notre corpus peut s'expliquer par leur proximité de sens avec le spatio-temporel : la *causalité* est un *avant* pour l'action principale, la *conséquence* et le *but* un *après* réalisé ou à réaliser, en périphérie par rapport à l'action centrale. Le contenu des autres rapports semble un peu plus éloigné de la définition de la circonstance et entretient une relation abstraite avec la représentation fondamentalement spatio-temporelle des CC. Remarquons que le regroupement de ces différentes notions (spatio-temporelles et logiques) sous une même étiquette « complément circonstanciel » n'est pas aisé à concevoir par un apprenant de FLE. Quant aux CC de moyen, de quantité, d'instru-

ment, de mesure..., ils sont inconnus de nos étudiants.

L'étude des réponses à la seconde question contraignante permet de constater que si nos étudiants ont une certaine compétence à utiliser les CC dans leurs écrits, celle-ci reste passive, parce qu'ils éprouvent des difficultés à les identifier. De plus, l'identification se fait non sur des critères syntaxiques, mais à partir d'une intuition sémantique ; ce que confirment les identifications erronées, presque aussi nombreuses (580) que les identifications correctes (588). Nous les avons classées en *noms de temps et de lieu, autres noms, adverbes, prépositions, conjonctions, groupes prépositionnels et adjetifs*. Nos étudiants ont souligné 5 noms de temps qui ne sont pas des CC : *dimanche* (sujet : *Ainsi était ce dimanche*), *la nuit* (sujet : *L'humidité de l'air et la nuit se confondaient*) ; *le temps* (sujet : *Le temps s'écoulera comme la Seine*) ; *l'hiver* (base de phrase nominale : *L'hiver à Megève*), un jour (*id.*). Les 4 noms de lieu soulignés ont été identifiés comme CC à la faveur de l'idée locative qu'ils portent ; nos étudiants de FLE, sans pouvoir l'expliquer, sentant que la circonstance est plus une notion sémantique qu'une fonction syntaxique : *la Seine* (11 fois, dont : *Un petit balcon qui dominait la Seine* : CO direct) ; *le quai* (8 fois, dont : *Le Quai aux fleurs ne répondait plus* : sujet) ; *le monde* (6 fois ; dont : *Puis le monde sera sage* : sujet) ; *le fleuve* (3 fois, dont : *En bas, visqueux, le fleuve ne cessait pas de s'en aller* : sujet). Sous l'étiquette « autres noms » nous avons rangé des noms au sens plus général : *bonheur*, peut-être confondu avec l'homophone *bonne heure* exprimant une idée de temps ; *avenir*, véhiculant l'idée de temps à venir, mais qui, dans le texte, est complément de l'adjectif *plein* avec le sens de situation future d'une personne : *Nicole se mariera à un garçon plein d'avenir* ; nuance non perçue. *Profil* a été souligné dans deux copies ; probablement inconnu, il a été investi d'une autre valeur. L'adverbe *éternellement*, complément de l'adjectif, a été souligné 7 fois : *Le temps s'écoulera comme la Seine, éternellement semblable à elle-même*. C'est en fonction de sa nature qu'*éternellement* a été étiqueté CC : cette assimilation d'une partie de langue (l'adverbe) à une fonction (CC) peut être amenée par les analyses théorisées dans les manuels, qui appellent le CC *complément adverbial*. Les prépositions sont identifiées, dans 65 copies, comme CC, comme classe souvent liée, lors du cursus, à la notion de circonstance : ainsi, lorsque le CC est une proposition ou un groupe nominal, il est nommé *groupe prépositionnel*. Curieusement, nos étudiants n'ont souligné que la préposition, omettant le reste du groupe. Il est vrai que la préposition peut parfois être employée seule comme CC, devenant alors adverbe. La conjonction de subordination *lorsque* a été soulignée 18 fois, la proposition elle-même n'étant pas soulignée. Nos apprenants ont souvent rencontré des définitions des rapports de temps, de cause, de consé-

quence..., sous cette forme : *on exprime le temps avec « lorsque, pendant que, au moment où », suggérant lorsque, pendant que, au moment où*, suggérant que les rapports de circonstances sont exprimés par les conjonctions de subordination seules. Les groupes prépositionnels figurant parmi les identifications fautives sont : *à Évelyne, de la rue de Berri, à un petit balcon*. Le premier groupe prépositionnel est formé de *à* et d'un nom propre de personne *Évelyne*. Les programmes scolaires algériens enseignant le français sans sa dimension culturelle, il n'est pas étonnant que nos apprenants ne connaissent pas tous les prénoms français, particulièrement les moins courants comme *Évelyne*. Les 10 étudiants qui ont souligné ce groupe connaissaient peut-être le nom du département des *Yvelines* et ont pu confondre les deux noms : *Évelyne* étant pris pour un nom de lieu, le groupe prépositionnel *à Évelyne* a été souligné comme un CC dans la séquence *Elle se confiera aussitôt à Évelyne*. Le groupe prépositionnel suivant est porteur de valeur circonstancielle : il précise un lieu où se trouve une personne exerçant un métier : *Le coiffeur de la rue de Berri la verra plus souvent*. Ce circonstant de nom est souligné, par intuition sémantique, comme CC. Le dernier complément pose problème, même à des apprenants de niveau avancé : faut-il le considérer comme un CC ou un CO indirect ? Pour nos apprenants, une préposition et un nom de lieu expriment une circonstance. Leur compétence ne leur permet pas de distinguer les différences fonctionnelles entre *à* introduisant un CC et *à* faisant partie de la locution verbale : dans notre exemple *à* est inséparable du verbe *accéder* et ne peut être remplacée par une autre préposition : *On pouvait accéder... à un petit balcon.* (*accéder à quoi ? à un petit balcon*, et non *accéder où ? à un petit balcon*) : 27 de nos étudiants n'ont pas fait cette distinction et ont identifié *à un petit balcon* comme CC.

L'analyse du corpus permet de conclure que nos étudiants, devant cette notion complexe de CC telle qu'elle est analysée par les manuels scolaires, ne pouvant délimiter cette fonction syntaxiquement, découvrent intuitivement qu'il est plus aisé de le faire sémantiquement. Ainsi, dans l'effectuation de leur interlangue, les apprenants de FLE pourraient illustrer la successivité de l'idéogénèse et de la morphogénèse (pour simplifier, le sémantique précéderait le syntaxique). Ne peut-on voir dans cette saisie une justification de la notion d'incidence ? On sait que, dans l'ensemble des parties de langue, le substantif se distingue par sa propriété d'ajouter à son incidence de langue, interne, une incidence de discours, externe du deuxième degré (ou relationnelle, distinction peu importante ici) quand il est amené à la fonction de CC, adverbiale. Il n'est pas étonnant que certains substantifs aient, par leur potentiel sémantique, une aptitude plus forte au statut circonstanciel ; qu'ils marquent le temps : *Il travaille la nuit, le*

soir ; le lieu : *Elle habite rue Foch* ; la mesure : *Il a couru vingt mètres* ; *Le livre coûte dix francs* ; *Le paquet pèse dix kilos* ; la manière : *Il arrive les mains vides*. De là à poser que le contenu implique la fonction... En termes d'incidence, le passage doit être plus rapide, pour ces substantifs, de l'incidence en langue, lexicale, à l'incidence de discours, syntaxique.

De cette enquête, on déduira que la notion de CC, dans la diversité de ses manifestations, gagne à être définie selon des critères sémantiques, à partir du sens originel du terme « circonstance » (temps, lieu, manière...). Parallèlement à ces critères, d'autres, syntaxiques, doivent contribuer à la définition. Ici se placent les distinctions : CC de prédicat, de phrase, de texte, de nom, CC exprimant une prédication dans son entier (prédication seconde), selon leur distribution et leur distance (au verbe particulièrement). Certains CC se prêteront plus que d'autres à la définition sémantique (ainsi des CC essentiels tels ceux de lieu du verbe *aller*). D'autres seront mieux définis par les critères syntaxiques (les articulateurs logiques et chronologiques et les modalisateurs). La notion d'incidence, seulement suggérée ici, qui joint subtilement le sémantique et le syntaxique, doit être mise au service de la didactique de la syntaxe, pour aider à délimiter les critères des fonctions en général et particulièrement de celle de CC, dans toute sa diversité.

Références bibliographiques

- BONNARD Henri, 2001, *Les Trois Logiques de la grammaire française*, Paris, Duculot.
- GOSSELIN Laurent, 1990, « Les circonstanciels : de la phrase au texte », *Langue française* 86 : 37-45.
- GUIMIER Claude, 1993, *1001 circonstants*, Presses Universitaires de Caen.
- MARTINET André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- MAUREL Jean-Pierre, 1990, « Examen circumstantiarum », *Langue française* 86 : 30-36.
- MELIS Ludo, 1983, *Les Circonstants et la phrase* [...], Presses U. de Louvain.
- MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Hachette.
- RÉMI-GIRAUD Sylviane, 1998, « Le complément circonstanciel, problèmes de définition », Autour du circonstant, Presses U. de Lyon : 65-113.
- TESNIÈRE Louis, 1969, *Éléments de linguistique structurale*, Paris, Klincksieck.
- VAN RAEMDONCK Dan, 2001, « De l'incidence comme critère organisateur du système fonctionnel du français », *La Psychomécanique aujourd'hui*, Actes du 8^e colloque international de psychomécanique du langage, Seyssel, 1997, Paris, Champion : 323-341.
- WILMET Marc, 1997, *Grammaire critique du français*, Paris et Louvain-la-Neuve, Hachette et Duculot.

Incidence, deixis et signes situationnels

Hugues CONSTANTIN DE CHANAY

et

Sylvianne RÉMI-GIRAUD

UMR 5191 - ICAR du CNRS

Équipe ICAR 4, Langues, Syntaxe, Sémantique, Sémiotique

Groupe de recherche Rhêma - Université Lumière Lyon 2

5 Avenue Pierre-Mendès-France, 69676 BRON

hugues.dechanay@univ-lyon2.fr

sylviane.remi@univ-lyon2.fr

Cadrage

Le présent article envisage la problématique de l'incidence dans le cadre d'énoncés considérés comme incomplets dans la mesure où ils doivent faire appel, pour être correctement interprétés, à des unités non présentes linguistiquement. Il s'inscrit dans la lignée de travaux antérieurs, et plus précisément à la jonction de deux directions de recherche :

- le fonctionnement en emploi phrastique de catégories autres que le verbe, en particulier les adverbes et les adverbiaux (ex. *Doucement*), qui doivent recruter leur support hors de la séquence formelle où ils se trouvent ;
- le fonctionnement de la phrase verbale canonique (*Le président dort*), considérée comme une unité fondamentalement énonciative et interactionnelle qui intègre et condense une relation de type question-réponse (*Le président ? Il dort.*) – relation qui contient en germe la dissociation en thème et rhème et que l'on trouve également à l'œuvre dans des structures de phrase averbales (*Ce tableau, magnifique ! Magnifique !*).

Dans ce cadre, la possibilité est ouverte d'une double émancipation, indispensable pour l'approche des énoncés incomplets. D'une part, une émancipation de la phrase par rapport au moule syntaxique classique qui l'ancre dans le modèle SN + SV et dans la relation sujet-verbe. D'autre part, une émancipation par rapport aux formes linguistiques elles-mêmes, dans le cas d'énoncés dont l'apparente incomplétude impose en fait des mécanismes d'appariement incidentiel entre unités linguistiques et unités non linguistiques. Dans l'un et l'autre cas, l'hypothèse générale est que le concept d'incidence implique des

relations de solidarité propres à la manière dont nous envisageons l'univers sous formes de « scènes » globales, que discrétisent différents systèmes sémiotiques, et en particulier la langue, à travers le système des parties du discours et l'organisation de la phrase.

Quelques mots pour légitimer l'entreprise. On pourrait croire que de tels énoncés incomplets sont choses rares (donc peu représentatives des fonctionnements langagiers) au vu de la place marginale que leur accordent la plupart des manuels de grammaire. Or force est de constater qu'ils sont extrêmement présents dans toutes sortes de corpus, écrits ou oraux, et de genres discursifs, allant du texte littéraire à la conversation familiale. Un tel écart entre les modélisations théoriques et les données observables s'explique en grande partie par la domination du « paradigme logico-grammatical » dénoncé par François Rastier, et par une sorte d'« addiction » au verbe¹, considéré, dans le cadre d'une conception statique et hiérarchique des relations entre constituants, comme le pivot de la structure phrasistique et le centre distributeur des fonctions syntaxiques. L'on peut à ce titre parler de territoires négligés de la linguistique – qui n'ont rien de simples lopins – ce dont on s'est bien évidemment aperçu, hors du champ proprement syntaxique, là où ces énoncés constituent les cas les plus fréquents de discours replacés dans leurs contextes d'utilisation :

Et ce ne sont pas des paroles sans importance qui s'échangent alors ; *il n'y a qu'un linguiste pour les négliger.* (Goffman 1987 : 153 ; soulignement ajouté)

Si, depuis quelques années, le maillage entre paroles et « activités » est bien connu des études interactionnistes, le terrain reste à explorer dans le cadre de la linguistique générale où, quelle que soit la langue considérée, ces énoncés auraient sans doute toute leur place.

N'est-ce pas cet entrelacement des énoncés linguistiques avec les situations de discours – les plus ordinaires – qu'évoquait déjà Bally, à qui nous empruntons l'expression de « signes situationnels » ?

Signes situationnels : deux mots qui semblent jurer ensemble : comment des choses, des êtres, des mouvements, des événements perçus par nos sens au moment où nous parlons, pourraient-ils figurer dans nos paroles ? Et pourtant il suffit que nous montrions un avion en même temps que nous disons *Regardez !* pour que cet avion devienne partie intégrante de la phrase, et plus particulièrement le complément d'objet direct du verbe. Si quelqu'un, témoin d'un horrible accident d'automobile, s'écrie *Quelle horreur !*, il est clair que cet accident est la raison d'être, le *thème* de l'exclamation ; il ne viendrait à l'idée de personne de dire *Quelle horreur !* sans aucun motif. (Bally 1944 : 43)

1 Il convient de bien distinguer deux emplois de verbal : (1) « relatif au verbe » ; (2) « segmental » opposé à co-verbal (prosodie et mimo-gestualité).

Et Guillaume lui-même n'a-t-il pas suggéré des pistes de recherche hors du champ strict des unités linguistiques :

Pour une même langue, on peut concevoir théoriquement que sa réalisation physique soit demandée tantôt au geste tantôt à la parole. (*Leçons de linguistique* 3 : 17, cité par Boone et Joly 1996 : 208)

Évidemment, c'est peut-être aller un peu vite en besogne que de donner, comme le fait Bally, une fonction syntaxique dans la phrase à un objet du monde, sans autre médiation que la deixis... Mais l'on trouvera dans ces extraits l'invitation à aller voir plus loin et à ouvrir, non sans risques et périls, la boîte de Pandore de ces énoncés préten-dus atypiques...

Proposition de classement

Le classement qui suit, effectué sur un bref échantillonnage d'exemples, a pour objectif de montrer la diversité des structures phrasiques qui forment des « entiers de communication » grâce au recrutement d'unités de diverses natures hors de la séquence linguistique considérée (on exclut ainsi les énoncés simplement inachevés). On s'est fondé pour le classement sur la nature des unités recrutées, en distinguant trois cas principaux, selon qu'elles sont de nature verbale, co-verbale, ou enfin – *last but not least* – « situationnelles », du moins en apparence. Ces distinctions sont pertinentes au plan du système mais elles sont combinables dans l'effectivité des discours. On s'est toutefois efforcé, dans un souci de clarté, de sélectionner, pour chaque cas, un exemple illustrant un procédé de manière prédominante.

1. Complétude par recrutement d'unités dans le verbal

Cette catégorie recouvre les cas classiques d'ellipses co-textuelles, et d'autres qui le sont moins, où l'unité linguistique que l'on restitue n'est pas effacée.

1.1 Récupération cotextuelle directe

On ne s'étendra pas sur ces structures elliptiques assez bien décrites, et l'on se bornera à signaler que ces énoncés reconstruits peuvent aussi être « trans-locuteurs », que ce soit par insertion dans une structure encore expansible :

Le Pen : [...] vous étiez inclus collectiv- *dans mon bonsoir collectif*
[ASP]

Sarkozy : [dans ma] cage d'écurieul²

ou par greffe d'une nouvelle structure sur un élément resté accessible (exemple forgé) :

2. Emission *Cent minutes pour convaincre*, France 2, nov. 2003.

— *J'ai vu le film de X, je n'ai pas été emballé.*

— *Ah ? Moi j'ai bien aimé.*

Les contraintes de récupérabilité sont plus mémorielles que séquentielles : il n'est pas nécessaire que l'élément à récupérer soit présent dans une structure adjacente. Il faut simplement qu'il fasse partie d'un donné discursif récent et encore disponible, ce qui n'est plus le cas avec les exemples suivants.

1.2 Récupération cotextuelle indirecte

Il arrive qu'on ne puisse puiser dans aucun donné discursif préalable mais que l'on doive procéder par inférence en s'appuyant sur le contexte. Deux cas se présentent. L'un, stéréotypé, comme dans le cas de l'emploi absolu de *au cas où* (cf. également *faire comme si, comme quoi, encore que...*), qui semble appeler pour son cotexte droit vacant un contenu propositionnel générique de type */(au cas où) ça serait utile/* capable de se spécifier à la demande :

Je vais prendre mon parapluie / ma voiture... au cas où

mais associé de manière suffisamment codée à *au cas où* pour n'avoir pas besoin d'être formulé. Et l'autre, où la restitution de l'information manquante dépend de l'application en contexte d'instructions délivrées par une ou plusieurs unités linguistiques, qu'il s'agisse d'instructions argumentatives – dans l'exemple suivant délivrées par *mais*, qui implique /Malika, pas du tout/ (corpus D. Caillat) :

D : *on a trouvé momo sympa (.) alors qu'on le supportait pas du tout [...] mais alors malika: (0.6)*

M. : *ah tu l'aimes pas hein*

ou qu'il s'agisse d'instructions sémantico-syntaxiques portant sur un co-texte large (dans l'exemple suivant, appel incidentiel de la préposition sans régime, et détection dans le co-texte d'éléments propices à l'auto-censure, que l'on doit restituer, mais que l'on ne peut pas « dire ») :

Tu es revenu à ton point de départ. Courte est la distance qui te sépare du tableau d'affichage. Pour ne pas échouer, toi aussi, dans les ronces métalliques, tu es obligé de. Tu prends appui sur un blessé encore conscient, et, en guise de bouclier, tu utilises son visage, un visage qui n'est pas le tien et qui te supplie. (Volodine, Le Port intérieur, Minuit, 1995 : 53)

1.3 Récupération par association stéréotypée texte / contexte

La récupération peut enfin puiser dans une sorte d'inter-discours associé à l'énonciation de certaines formules dans des situations répondant à un type donné – ainsi quand on s'écrie *décidément !* (ou *évidemment !*, *naturellement !*, etc.) dans des situations dysphoriques. Ducrot

(1980 : 132 *sqq.*) traite *décidément* comme une interjection, « en réaction à un fait Fn », et l'on pourrait se demander si l'exemple ne relèverait pas de notre catégorie 3 (recrutement situationnel). Cependant, la mise en série du fait actuel qu'opèrent de tels énoncés implique une mentalisation et donne à penser que l'adverbe en fonction de rhème porte sur un stéréotype discursif, applicable à la situation actuelle (l'inévitable accumulation des incidents), et qui constitue le thème.

2. Complétude par recrutement d'unités dans le co-verbal

L'expression non linguistique de quelque chose ne revient pas à sa non-expression. Et à l'oral, il est fréquent que ce qui apparaît comme manquant *dans les transcriptions* fasse partie d'un entier de communication sémiotiquement « panaché », dont la complétude est à trouver dans le co-verbal. Distinguons par commodité les informations sonores (la prosodie) et visuelles (le posturo-mimo-gestuel).

2.1 Prosodie

La prosodie peut apporter la complétude en indiquant une modalisation, ou une valeur illocutoire. Pour le premier cas, on empruntera un exemple au théâtre, genre destiné à l'oralisation. De là, des énoncés tels que (Beckett, *Fin de partie*) :

CLOV	— Je l'ai regardée [la Terre].
HAMM	— À la lunette ?
CLOV	— Pas besoin de lunette.
[...] Il sort.	
HAMM	— <i>Pas besoin de lunette !</i>

qui n'est interprétable qu'assorti d'une intonation qui exprimera (par exemple) la réprobation ou l'étonnement, fournissant le rhème à appliquer à ce thème qu'est l'énoncé repris.

Quant au marquage intonatif des actes de langage (AL), on sait qu'il est déterminant, dans la mesure où aucun AL n'est assujetti à une forme de phrase spécifique. Un simple mot peut se transformer en directif, comme l'avait observé Guillaume à propos de *Silence !* (voir Boone et Joly 1996 : 168). Ainsi du mot *tapis*, adressé fermement à un chien, dès lors supposé rejoindre l'objet et s'y tenir (corpus D. Caillet ; ici peut-être avec geste à l'appui). Nous faisons dans ce cas l'hypothèse que la teneur illocutoire, et par suite l'indication de la procédure à suivre à propos du thème « *tapis* », est d'ordre rhématique.

2.2 Mimo-posturo-gestuel

Tout comme l'intonation, le mimo-posturo-gestuel est capable de modaliser une séquence (p. ex. *ce café...* + moue) ou de contribuer à déterminer sa teneur illocutoire (p. ex. *tapis...* + geste), et de lui assu-

rer ainsi une complétude communicative : les fonctionnements sont sur ce plan similaires (et souvent simultanés). Concentrons-nous sur ce qui diverge : les gestes sont également aptes à opérer des prédictions « pleines » et à s'insérer en partenariat avec des unités verbales dans une syntagmatique mixte (corpus D. Caillat, le geste est décrit entre parenthèses doubles) :

[...] *tu sais il était sur son tracteur avec son scaphandre et ((imité la pulvérisation d'insecticides)) nous avec ton père on arrivait on avait fait le tour tu sais on a transpiré on respirait h. je lui dis ben nous on n'est pas dans un scaphandre*

Ce qui s'analyse comme suit : coordination *et + geste* (d'où rattachement incidentiel du geste au pronom *il*), puis enchaînement asynchrone *nous... on arrivait*. Le geste devient ainsi une unité segmentale. Remarquons toutefois que c'est le verbal qui contrôle la structure d'ensemble – l'appel incidentiel contraignant le formatage syntaxique de l'unité recrutée, et partant son formatage notionnel. Ainsi reconstruit-on ici un procès, et là une propriété (Pennac, *Merci*, Gallimard : 45-46) :

— ... *Œuvre que vous suivez depuis ses premiers pas, qui, tout au long de ces années, vous a rendus plus...*

Geste aérien d'élévation spirituelle.

— *Moins...*

Ses mains font deux œillères qui bornent son regard.

Cet exemple illustre aussi la possibilité d'une médiation textuelle pour la donation des unités non verbales pertinentes, phénomène que nous allons retrouver pour le recrutement « situationnel ».

3. Complétude par recrutement d'unités dans le « situationnel »

On regroupe ici les cas où la complétude de l'entier de communication nécessite que la situation référentielle elle-même soit impliquée en tant que thème, que ce soit par un mode d'accès sémiotique, ou déictique.

3.1 Mode d'accès sémiotique

Soient deux publicités, l'une sous forme d'une photographie de bouteille de bière, au-dessous de laquelle sont inscrits les mots « en vente à Pise », l'autre de deux photographies de bouchons de vin, l'un intact et l'autre en miettes, respectivement associés aux syntagmes « avec Screwpull » (il s'agit d'un tire-bouchon) et « Screwpulseusement » (avec syllépse...). Il ne fait aucun doute que les syntagmes sont rhétoriques, et que ce qui est thématisé, dans les deux cas, ce n'est pas l'icône, mais ce à quoi elle renvoie : le situationnel, donc. Dans le second cas, ce situationnel ne se limite pas à l'objet représenté : davantage que le bouchon, le thème est la *scène* à laquelle il appartient

et donne accès, à savoir l'opération consistant à déboucher une bouteille avant de la boire. Le mode de donation de la situation est ici iconique. Il peut également être textuel :

Il a dit calmement qu'il m'aimait beaucoup. « Oui, Esther, je t'aime beaucoup ». Que voulais-tu qu'il dise ? Moi, j'ai fait comme s'il n'avait pas compris, mais je savais déjà que je trichais, j'ai souri et j'ai dit : « Pas d'adverbe. » (Jacqueline Harpmann, *La Plage d'Ostende*, Le Livre de Poche, 204-305)

« Pas d'adverbe » dans quoi ? Dans l'énoncé que vous devriez formuler à la place de celui que je viens d'entendre... – le discours (y compris virtuel) devient ici un élément à part entière de la situation.

3.2. Mode d'accès déictique

Le mode d'accès par deixis peut d'abord s'exercer sur une situation présente fictivement. Ainsi, dans :

Immobilité totale. Aucun vent dans le parc. À l'intérieur, ombre dense. C'est le soir ? On ne sait pas. De l'espace. Des faux ors. Un piano. Lustres éteints. Plantes d'intérieur. (Marguerite Duras, *India Song*)

les SN en fonction de rhème vont-ils thématiser un support situationnel de pure représentation, mais nécessaire.

Lorsque la deixis s'exerce, plus classiquement, sur une situation immédiatement accessible, on aurait tort de croire qu'elle le fait sans médiation. Ainsi, lorsque l'on lit sur un flacon de Diaseptyl la mention *Incolore – Sans alcool – Ne pique pas*, on ne peut absolument pas dire (à la Bally) que l'objet-flacon deviendrait directement le support des prédicats adj ectivaux, ou le sujet du verbe *piquer*... Le thème n'est récupérable dans la situation que par la médiation d'une représentation, qui de surcroît y sélectionne des « secteurs » pertinents, qui ne sont pas toujours directement accessibles aux sens (en l'occurrence, le produit contenu dans le flacon) ; et c'est cette représentation qui entre comme composante dans l'entier de communication. De même, dans des énoncés tels que *Carrément !* adressé à quelqu'un que l'on voit rajouter force vinaigre dans une sauce, la complétude ne s'appuie pas sur une situation en soi, mais sur une représentation produite par la recherche d'isotopie maximale entre le sens de l'adverbe et un élément de cette situation, ciblé déictiquement et appréhendé sémantiquement.

Remarquons pour conclure cette tentative de classement que la répartition thème / rhème n'y est pas aléatoire. En règle générale, le segment linguistique présent exprime le rhème en 1.1 et en 3 (on recrute donc un thème), et le thème en 1.2 et en 2 (on recrute un rhème). Seule exception à la règle, le cas de *décidément*, qui fonctionne comme les exemples de 3.

Résultats et perspectives théoriques

Si rapide que soit cette tentative typologique, elle révèle toutefois un certain nombre de faits qui permettent de prendre la mesure à la fois de la diversité des énoncés et de certaines régularités inscrites dans le dispositif énonciatif.

Concernant d'abord les parties du discours engagées dans ces énoncés, on peut constater qu'elles couvrent la totalité des parties de langue prédictives – nom, adjetif, adverbe... –, ainsi que ces unités construites en discours que sont les syntagmes prépositionnels (ex. *Sur le Pont-Neuf. Une bande de jeunots*, Cavanna, *Les Yeux plus grands que le ventre*). On ne saurait donc reprendre le terme de *phrase nominale*, souvent utilisé pour désigner de manière englobante toute phrase privée de verbe. En filiation avec ces parties du discours, on pourrait s'attendre à trouver aussi des formes verbales non personnelles et des propositions subordonnées. On sait que l'infinitif peut être requis dans des énoncés indépendants (qu'il s'agisse de recettes de cuisine ou de poésie...). S'il semble difficile de trouver le participe présent en tant que constitutif d'un énoncé, en revanche le gérondif figure souvent dans les partitions musicales où il indique le tempo ou le style que doit adopter l'interprète – emploi similaire à celui des adverbiaux dans des énoncés injonctifs ou constatifs. Dans cette lignée « circonstancielle », l'emploi de subordonnées de temps est également possible, par exemple en situation de didascalies dans des pièces de théâtre.

On voit se profiler une corrélation entre types d'énoncés et types de discours, selon qu'on a affaire à des corpus écrits ou oraux, à des genres littéraires ou non, communicatifs ou non, interactifs ou non, en situation familiale ou formelle. Ainsi il semblerait que le syntagme nominal soit plus sollicité à l'écrit et qu'il marque un style soutenu ou expressif difficilement compatible avec des conditions de production orale. De même l'infinitif et le gérondif ont peu de chance d'apparaître en dehors de l'écrit, dans des formes au surplus relativement codifiées. S'il est difficile de généraliser plus avant, on peut toutefois noter que le style segmenté, « oralisé » de certains romans contemporains tend à faire remonter le taux global d'énoncés averbaux.

Encore faut-il prendre en compte la dynamique énonciative de ces énoncés, c'est-à-dire la fonction thématique ou rhématique que peut prendre le constituant en position phrasique – fonction liée au mécanisme incidentiel de la partie du discours concernée, au type de phrase (assertive, interrogative, injonctive) où se trouve le constituant, et à l'acte de langage qui s'y associe. Ainsi le syntagme nominal, en appui sur l'incidence interne du nom, aura la double possibilité en phrase assertive d'être thème (*mais alors malika*) d'un rhème linguistiquement absent, ou rhème (*Des faux ors. Un piano.*) par rapport à un

support situationnel considéré comme thème. On remarquera que la première structure, dans laquelle le syntagme nominal retrouve la fonction qui lui est naturellement dévolue dans les énoncés verbaux, est typique de l'oral alors que la seconde apparaît davantage comme un usage littéraire. En revanche, dans une phrase interrogative, le nom propre (ou le syntagme nominal) ne pourra être qu'en fonction de thème (ex. *Et Tartuffe ?*). Les adjectifs et les adverbes d'incidence externe ont toute facilité pour impliquer un thème dont ils deviennent le rhème, que ce thème soit « situationnel » (*Magnifique ! Gentil ! Doucement !*) ou qu'il mette en jeu un contenu propositionnel stéréotypé (*Décidément !*). À moins bien sûr que ces unités ne fonctionnent de manière autonymique, en reprise d'un énoncé antérieurement tenu – ce qui peut d'ailleurs être le cas de tout type de constituant (*Pas besoin de lunette !*). On notera enfin le cas particulier des parties de langue non prédictives (préposition, conjonction ou locution conjonctive) qui ne sont pas des équivalents phrastiques et ne peuvent donc prendre la fonction de thème ou de rhème, mais sont susceptibles de mettre en appel incidentiel, de manière codifiée (*au cas où, encore que*) ou totalement affranchie (*tu es obligé de*), le contenu non réalisé linguistiquement de la séquence qu'elles introduisent.

Si les différentes parties du discours occupent les fonctions de thème ou de rhème, on a vu qu'elles devaient souvent entrer en relation avec des unités non linguistiques pour fournir des « entiers de communication ». C'est là que se trouve posée la question fondamentale du niveau de représentation qui permet qu'un contenu propositionnel puisse s'incarner dans des unités sémiotiquement hétérogènes, sans pour autant provoquer de rupture dans la communication : niveau de représentation qui doit être à la fois structuré pour entrer dans un moule phrastique et émancipé de tout système de signifiants. On trouvera matière à réfléchir dans la manière dont Guillaume définit les conditions de réalisation du langage. Il pose en effet une condition de substance (présente dans la donnée d'expérience), une condition de forme qui est la donnée de représentation et qui articule les deux opérations de discernement et d'entendement, et enfin une condition de mutation qui fait de la chose dicible une chose dite. C'est la seconde condition, dans le cadre de laquelle le monde est pensé dans une forme exprimable mais non encore exprimée, qui pourrait être considéré comme le lieu où s'élabore l'unité profonde du contenu phrastique.

Références bibliographiques

BALLY Charles, 1965, 4^e éd., *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.

BENVENISTE Émile, 1966, « La phrase nominale », *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard : 151-167.

BOONE Annie et JOLY André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.

CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, 1998, « L'adverbe de manière : circonstant scénique à incidences contextuelles », in S. Rémi-Giraud et A. Roman (éds), *Autour du circonstant*, Lyon, PUL : 307-338.

CONSTANTIN DE CHANAY Hugues et RÉMI-GIRAUD Sylvianne, 2004, « Genèse de “phrases” à incidences manquantes et typologie adverbiale : mariages féconds vs stériles », *Modèles linguistiques XXV* : 193-210.

DUCROT Oswald *et alii*, 1980, *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.

GOFFMAN Erwin, 1987, *Façons de parler*, Paris, Minuit.

Syntaxe de la phrase et structures intégratives : L'exemple par T et Θ

Dan VAN RAEMDONCK

Plateforme GRAMM-R, UR CLUB

Université Libre de Bruxelles

Faculté de Philosophie et Lettres - CP 175

50, avenue F. D. Roosevelt

B-1050 BRUXELLES

dvanraem@ulb.ac.be

1. Introduction théorique

La syntaxe de phrase que nous proposons (Van Raemdonck 1998a, 1998b, 2001) est organisée par le critère de l'incidence guillaumienne (relation entre un apport et un support de signification) : c'est une syntaxe qui intègre les trois facettes de l'unité linguistique (forme, fonction et sens), que l'on a trop tendance à séparer. La typologie des fonctions syntaxiques repose sur une typologie des incidences.

À côté du sujet (caractérisé par une incidence interne), il existe des compléments de terme : les compléments du nom, du verbe, de l'adjectif, de l'adverbe, de la préposition..., caractérisés par une incidence externe du premier degré. Il existe également des compléments de relation entre deux termes : les compléments adverbiaux, caractérisés par une incidence externe du second degré. C'est donc le type d'incidence impliqué qui caractérise la fonction et permet de la différencier des autres à l'intérieur du système des parties de discours.

Conformément aux principes d'une syntaxe psychomécanique, de type génétique, nous avons posé l'existence de deux types d'incidence (Van Raemdonck 2002a, 2002b) : une incidence effective (en trait plein), qui relie effectivement l'apport de signification à son support, et une incidence d'attente (en trait pointillé), qui préfigure cette incidence effective et donc la précède dans la genèse de la phrase. Chaque terme ou chaque syntagme constitué, avant même d'être effectivement mis en relation avec d'autres éléments, peut être déclaré en attente soit de support, soit d'apport (de complémentation).

Les incidences mises en œuvre peuvent être soit de type déterminatif (représenté en schéma par une simple flèche), qui réduit l'extension du terme ou de la relation support ; soit de type prédictif (représenté en schéma par une double flèche), qui ne réduit pas l'extension du terme ou de la relation support.

Nous considérons qu'un syntagme est constitué de son noyau (nom, verbe, adjectif, adverbe...) et de ses déterminants, c'est-à-dire des compléments du noyau qui entretiennent avec lui une relation d'incidence de type déterminatif.

L'incidence de type prédicatif, quant à elle, est à déceler dans la relation entre le prédicat et le sujet de la (sous-)phrase (prédication première de la phrase matrice, ou secondaire de la sous-phrase), ou entre le prédicat second et le terme de la prédication première ou secondaire auquel ce prédicat second est rapporté (prédication seconde).

Dans cette optique, la prédication n'intervient qu'après la clôture du syntagme sur lequel elle porte. Il ne saurait dès lors être question d'un syntagme qui intègrerait une incidence de type prédicatif. Une telle distinction permet de caractériser les différentes structures syntaxiques que sont le syntagme, la sous-phrase et la phrase.

2. L'intégration syntaxique des structures binomiales (T)

Tout irait donc pour le mieux, si des structures de type (1) à (4) ne venaient troubler ce jeu de répartition.

- (1) *Il marche la tête haute.*
- (2) *Le chat parti, les souris dansent.*
- (3) *On dit Pierre pressé.*
- (4) *J'entends Pierre chanter.*

En effet, dans ces structures, l'unité des séquences en italiques ne fait guère de doute. Or ce ne sont ni des sous-phrases (à moins de ressusciter les propositions participes et infinitives) ni des syntagmes (qui incluraient une incidence de type prédicatif).

C'est Suzanne Hanon (1989) qui décrit le mieux les structures (1) et (2), dites constructions absolues, tout en les intégrant dans une vision plus large de la syntaxe. Elle définit ces structures (*ibid.* : 9) comme des « constructions constituées par deux termes solidaires, qui sont en rapport de sujet et de prédicat logiques ou nexus ». Elle reprend donc à Jespersen la notion de *nexus*, qui englobe toutes les relations de type sujet-prédicat, que le prédicat soit de nature verbale ou non. Dans la mesure où elle n'étudie que les constructions absolues, elle décide d'exclure de son champ d'investigation les quasi-propositions (infinitives du type (4)). Elle subdivise les constructions absolues en quatre sous-groupes :

- les constructions absolues méronymiques du type (1) ;
- les compléments circonstanciels de temps, cause ou condition de type (2), qui correspondent le mieux à l'ablatif absolu latin ;
- les constructions absolues qui occupent des fonctions essentielles : « *Pierre est torse nu.* »
- les constructions absolues internes au SN ou enchâssées dans une

autre construction absolue : « Un jeune homme *torse nu* se promène dans le jardin. » ; « Ils prennent un bain de soleil, *elle en bikini, lui torse nu.* »

Pour notre part, nous préférions conserver à ce type de structure binomiale une description plus unitaire et y inclure les « quasi-propositions infinitives », ainsi que d'autres constructions qui auraient les mêmes caractéristiques. Pour autant, nous ne convoquerons pas la notion de *nexus*, dans la mesure où elle vaut également pour les phrases et les sous-phrases. Notre propos vise plutôt à décrire la structure syntaxique commune de ces séquences et à déterminer leur place dans la hiérarchie des structures intégrées à la phrase, entre, d'un côté, le syntagme, siège de la détermination, et, de l'autre, la sous-phrase (Δ) ou la phrase, où la relation constitutive première entre prédicat et sujet est une incidence de type prédicatif. Il s'agit dès lors de conférer un statut morpho-syntaxique unique pour l'ensemble des constructions envisagées. La structure ainsi décrite prendrait place dans la boîte à outils descriptive de la morpho-syntaxe, à côté du syntagme, du syntagme prépositionnel, de la sous-phrase et de la phrase.

Les structures (1) à (4) ont en commun les caractéristiques suivantes :

- elles constituent une structure à prédication seconde interne au sein d'une prédication première, ce qui les distingue des syntagmes ;
- elles ne présentent pas de verbe conjugué à un temps fini, ce qui les différencie des sous-phrases ;
- elles entretiennent des rapports fonctionnels de dépendance avec la prédication première ; elles occupent une fonction dans la phrase, comme le ferait un syntagme ou une sous-phrase, et donc n'ont *a priori* pas d'existence seules ;
- elles sont dénuées de marque d'accord avec le membre de phrase qu'elles prédiqueraient ;
- elles sont dénuées de marqueurs morphologiques spécifiques, à la différence des syntagmes prépositionnels et des sous-phrases, généralement introduits par des ligateurs ;
- dans de nombreux cas, les deux éléments constitutifs, noyau et prédicat second, sont solidaires. Aucun des deux éléments n'a, indépendamment de l'autre, de fonction dans la prédication première. Par ailleurs, dans les exemples (1) à (3), il n'est guère possible de supprimer le prédicat tout en gardant une phrase grammaticale, alors que c'est possible en (4) : (4') « J'entends Pierre. ». Cependant, cela ne grève en rien la détermination d'une structure binomiale en (4), dans la mesure où ce qui permet (4'), c'est la sélection possible de *Pierre* seul comme complément de *entends*,

situation courante dans les cas de « quasi-proposition infinitive ». Pour autant, cette possibilité n'est pas exclue pour des exemples du type (2), dans les mêmes conditions de possibilité de sélection que pour (4). Ainsi dans la phrase « *La nuit tombée*, ils sortirent de chez eux. », si l'on supprime le prédicat *tombée*, la phrase reste grammaticale (« La nuit, ils sortirent de chez eux. »).

Nous décidons dès lors, pour toutes les structures qui répondent aux conditions susmentionnées, de parler de *binôme prédictif*, ou, plus simplement, dans la mesure où le terme *syntagme* recouvre une structure « Noyau + Complément(s) (c'est-à-dire Déterminants) », de *binôme*. Nous représentons le binôme à l'aide du symbole T.

3. La structure Θ

Le binôme vient ainsi compléter la panoplie des structures intégratives, à côté du syntagme, de la sous-phrase (Δ) et d'une structure que nous avons mis précédemment en évidence, le Θ (Van Raemdonck 2002c et 2004). Cette dernière structure permet de rendre compte de certaines tournures de discours rapporté : le discours direct du type *Marie me dit : « J'arrive. »*. Dans cette séquence, il y a clairement eu au départ deux énonciateurs, qui se maintiennent en apparence. Le premier pour qui Marie est une personne troisième ; et le second, qui est Marie (personne première). Nous avons proposé de prendre en considération des structures Θ^1 qui recouvrent des tournures où une séquence plus ou moins longue de discours direct est intégrée syntaxiquement, telle que prétendument ou supposément prononcée, c'est-à-dire sans réajustements formels, dans la position fonctionnelle d'un terme normal de phrase (morphème, élément de syntagme ou syntagme) : on pourrait parler, après Wilmet 1998 de *discours absorbé*. Cette structure recouvre des séquences du type :

Elle vous dit *m...*

Ils crient *haro* sur le baudet.

du morphème au syntagme de discours direct repris tel quel et intégré parfaitement à la syntaxe de la phrase, dénoncé ou non par des guillemets. Sont aussi visées des séquences qui font phrases à elles seules :

Il s'écriait : « *J'arrive !* »

voire des groupes de phrases :

Il s'écriait : « Jamais ! Qui trouvera ce secret défiera tous les milliardaires, et c'est moi qui le trouverai. »

1 Ces structures sont différentes des structures Δ symbolisant les sous-phrases enchâssées que l'on trouve en discours indirect dans une fonction de complément du verbe.

La séquence Θ garde la fonction du terme ou du syntagme normal (dans les cas envisagés, complément du verbe). Ce n'est qu'après avoir analysé les structures matricies du type *Marie me dit Θ* , où l'on ne reconnaîtra donc qu'un seul énonciateur², celui qui rapporte le discours, que l'on procède à l'analyse de la structure interne de Θ , c'est-à-dire de la portion de discours direct qu'il recouvre (comme on le ferait pour analyser une structure avec Δ). Ce n'est qu'à ce moment, hors intégration phrasique, que l'on retrouve le second énonciateur (celui du discours cité ; ici, *Marie*), qui devient le seul énonciateur de ce qui est alors, à ce niveau d'analyse seulement, hiérarchiquement inférieur, son discours. De la même manière que le Δ est le signe d'une phrase à énoncé complexe (plusieurs énoncés intégrés pour n'en former qu'un), le Θ pourrait être le signe d'une phrase à énonciation complexe (plusieurs énonciations intégrées pour n'en former qu'une).

La recherche systématique de la parole de l'autre dans le discours a souvent conduit à multiplier les instances énonciatives, alors que le discours et la phrase, qui se présentent en surface, sont le résultat du formatage, du filtrage et du lissage progressifs par un énonciateur des voix qu'il incorpore à la sienne pour les posséder, sans pour autant se les apprêter, le temps de son énonciation. C'est de cette intégration que la syntaxe doit rendre compte. Syntaxe et théorie de l'énonciation fonctionnent en fait dans la même direction (au sens mathématique du terme), mais en sens inverse.

4. Les fonctions occupées par les structures T et Θ

Il nous reste à présent à montrer que, tout comme les autres structures intégratives, le binôme T ou le discours absorbé Q peuvent occuper les fonctions d'un terme normal de phrase. Pour la structure Θ , nous nous en tenons aux seules fonctions sujet et complément du verbe, même si des exemples sont trouvables pour les autres fonctions.

4.1 Fonction sujet

Dans les exemples (5) à (7), les structures respectives T, Δ , Θ exercent la fonction de sujet, comme le ferait un syntagme nominal.

- (5) *Cantona marquant un but m'étonnerait beaucoup.*³ / *Le lundi au soleil* est une chose qu'on n'aura jamais.
- (6) *Qu'il parte* me surprend.
- (7) «*Je m'en fous* » n'est pas une réponse.

2 Quand bien même celui-ci aurait pris sous son aile énonciatrice un discours d'autrui « thétanisé ».

3 Exemple généreusement forgé par Sylviane Rémi-Giraud.

4.2 Fonction complément du verbe

Dans les exemples (8) à (10), les structures respectives T, Δ, Θ exercent la fonction de complément du verbe, comme le ferait un syntagme nominal :

- (8) Pierre est *torse nu*.
- (9) Je veux *qu'il parte*. / Il dit *qu'il partira demain*.
- (10) Il dit : « *Je partirai demain* ».

Cette analyse vaut également pour les exemples suivants :

- (11) On dit *Pierre pressé*.
- (12) Marie veut *son bifeck saignant*.
- (13) J'entends *siffler le train*. / J'entends *le train qui siffle*.
- (14) J'entends *jouer des symphonies*.
- (15) Voilà *Jean qui arrive*. / Il y en a *une de propre*.
- (16) C'est *Jacques qui a toujours raison*.

En (11) et (12), l'analyse traditionnelle voit un COD et son attribut. La structure binomiale permet de mieux rendre compte du fait que ce qui est dit en (11), c'est que *Pierre est pressé*, et ce qui est voulu en (12), c'est que *le bifeck soit saignant*. En (13), l'analyse en proposition infinitive a pu laisser le pas à une analyse en COD auquel serait rapporté un prédicat second (Wilmet 2003 : 569), tout comme dans la paraphrase *le train qui siffle* (dans le cas d'une lecture prédictive de la relative). Nous proposons plutôt de dire que le COD est un binôme, avec prédication interne, ce qui aligne cet exemple sur les deux précédents. Dans (14), nous pouvons proposer une analyse en COD composé d'un infinitif et de son complément, ou bien envisager un binôme incomplet auquel manquerait un noyau, noté dès lors Ø. En (15) et (16), le complément du présentatif, du verbe unipersonnel et la partie complément du gallicisme de mise en évidence pourraient avantageusement également être analysés à l'aide de la structure T.

4.3 Fonction complément de relation

Dans les exemples (17) à (21), la structure T exerce la fonction de complément de relation, comme le ferait un syntagme nominal ou prépositionnel ou encore une sous-phrase :

- (17) *La porte fermée*, Marie s'en alla.
/ Marie s'en alla, *une fois la porte fermée*.
- (18) *Le chat parti*, les souris dansent.
/ Les souris dansent, *une fois le chat parti*.
- (19) Pierre dort (,) *la fenêtre ouverte*.
/ *La fenêtre ouverte*, Pierre dort.
- (20) Il marchait (,) *la tête haute*.
/ *La tête haute*, il marchait.

- (21) *Toute flagornerie mise à part*, vous êtes en beauté ce soir.

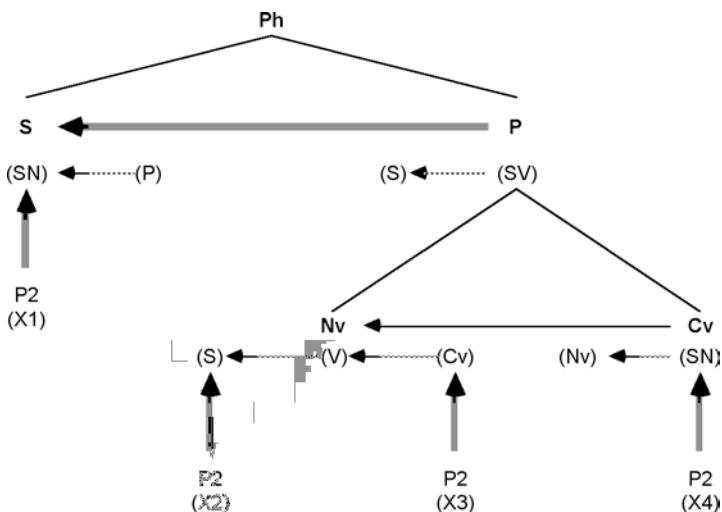
Selon qu'il seraient sous la portée de la négation ou non, les compléments de relation porteraient soit sur la relation prédicative, soit sur la relation qui relie le complément du verbe au noyau verbal. Ainsi dans (17) et (18), le binôme est complément de la relation prédicative. On notera par ailleurs, la nécessaire présence d'*une fois* pour la postposition du binôme. Dans (19) et (20), le binôme postposé peut porter, selon la lecture, soit sur la relation prédicative, soit sur la relation qui relie le complément du verbe au noyau verbal ; le complément antéposé porte, quant à lui, exclusivement sur la relation prédicative. Par ailleurs en (20) une lecture en prédicat second du sujet n'est pas exclue (voir ci-dessous). En (21), le binôme est incident à la relation prédicative, mais son apport sémantique est inversé à la composante énonciation de la phrase : il s'agit bien ici d'un complément de l'énonciation.

4.4 Fonction prédicat second

Dans les exemples (22) à (29), la structure T exerce la fonction de prédicat second (P2) :

- (22) Jean entra, un chapeau sur la tête.
- (23) Il me regarda, l'air compassé.
- (24) Ils sont partis (,) l'un après l'autre.
/ Ils ont répondu (,) chacun à leur tour.
- (25) Il marchait (,) tête nue.
- (26) Il marchait (,) la tête haute.
/ La tête haute, il marchait.
- (27) On l'a trouvé pieds et poings liés.
- (28) Je le/lui trouve les traits tirés.
- (29) Je le trouve tête en l'air.

En (22) et (23), le binôme est un prédicat second sur le sujet (position X1 – cf. la figure ci-après). En (24), (25) et (26), la structure T est soit un prédicat second sur le sujet (X1), soit un prédicat second sur le sujet attendu par le verbe (position X2) ; dans ce dernier cas, en effet, le binôme serait sous la portée de la négation ; pour ces exemples, une lecture en complément de relation reste possible (voir ci-dessus). En (27), la structure binomiale est un prédicat second sur le complément du verbe (position X4). En (28), T est soit un prédicat second sur le complément du verbe *le* (position X4), soit complément du verbe *trouve* (dans la version avec *lui*) ; dans ce dernier cas, *trouver* prend le sens d'*estimer*. Enfin, en (29), le binôme est lexicalisé et fonctionne comme un prédicat second sur le complément attendu par le verbe (position X3) ; il est indispensable au verbe *trouve*, comme s'il appartenait à sa valence, pour lui garder son sens d'*estimer*.



4.5 Autres fonctions

Le binôme T peut occuper d'autres fonctions encore, ce qui termine de le consacrer comme une structure morpho-syntaxique parallèle au syntagme.

- (30) Un jeune homme *torse nu* se promène dans le jardin.
- (31) Ils prennent un bain de soleil, *elle en bikini, lui torse nu*.
- (32) Avec *Marc pour guide*, on ne se perdra jamais.
- (33) Dès *le matin venu*, ils partirent sur la pointe des pieds.
- (34) Ils sont *tête à tête*./Ils se sont rencontrés en *tête à tête*.
/ Il a organisé un *tête à tête*.
- (35) *Haut les mains !*
- (36) *Heureux les simples en esprit.*
- (37) *Qu'il vienne !*
- (38) *Zut!*
- (39) ... et *flatteurs d'applaudir.*
- (40) Onze heures, et *ma tante qui n'arrive pas !*
- (41) *Une de perdue, dix de retrouvées.*
- (42) *Jeunes*, mes parents n'aimaient pas ma musique.

En (30), le binôme occupe la fonction de caractérisant du nom. En (31), le binôme *torse nu* est le prédictat second interne à une structure T englobante (*lui torse nu*). (32) et (33) présentent des cas de T compléments ou régimes de prépositions. (34) présente la lexicalisation d'une structure binomiale à partir d'un fonctionnement comme com-

plément du verbe ou de la préposition. En (35) et (36) les binômes sont en position de phrase, comme interjetés ; il en est de même pour les structures Δ et Θ des exemples (37) et (38). C'est cette même analyse de binôme en position de phrase qui permettrait de rendre compte de l'infinitif de narration (39) et de l'exemple (40), où l'infinitif et la relative prédicative sont difficilement supprimables. En (41), on pourrait analyser le premier segment comme un T sujet et le second comme un T prédicat (sans verbe exprimé) ; on pourrait également envisager le premier segment comme un complément de relation (prédicative) et le second comme un binôme en position de phrase. Enfin en (42), la prise en compte d'un binôme incomplet, avec noyau \emptyset , permettrait d'analyser cette structure T comme un complément de la relation prédicative et non comme un hypothétique prédicat second sans support dans la prédication première.

Conclusion

L'inscription, à l'intérieur d'un système morpho-syntaxique cohérent, de la structure binomiale étudiée nous permet d'envisager positivement un continuum d'intégration syntaxique (syntagme, binôme, sous-phrase), qui marque la reconnaissance dans ce domaine d'un phénomène plus complexe que généralement admis.

L'analyse des exemples proposés montre, à notre sens, la pertinence d'une description syntaxique spécifique. Elle nous conforte dans la nécessité d'intégrer différents niveaux de complexité de phrase : une complexité d'énonciation (avec Θ) et une complexité d'énoncé (avec sous-phrases Δ). Pour le surplus, la phrase dite simple se décomposerait en syntagmes et/ou en binômes mis en relation. Le binôme ne serait pas, à ce stade, le signe d'une phrase complexe, dans la mesure où il n'intègre pas en position de prédictat interne de verbe conjugué à un temps fini. Ce parallélisme de structure syntagme / binôme consacre par ailleurs le parallélisme des mécanismes fondamentaux que sont la détermination et la prédication.

Références bibliographiques

- HANON Suzanne, 1989, *Les Constructions absolues en français moderne*, Louvain et Paris, Peeters.
- VAN RAEMDONCK Dan, 1998a, « Prédication vs détermination : l'exemple de la fonction adverbiale », in Mats Forsgren, Kerstin Jonasson et Hans Kronning (éds), *Prédication, assertion, information. Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française (6-9 juin 1996)*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis : 579-585.
- VAN RAEMDONCK Dan, 1998b, « Sous mon arbre volait un esthète », in Annick Englebert, Michel Pierrard, Laurence Rosier et Dan Van Raemdonck (éds), *La Ligne claire. De la linguistique à la grammaire*.

- maire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son soixantième anniversaire*, Paris et Louvain-la-Neuve, Duculot : 237-252.
- VAN RAEMDONCK Dan, 2001, « De l'incidence comme critère organisationnel du système fonctionnel du français », in Paolo De Carvalho, Nigel Quayle, Laurence Rosier et Olivier Soutet (éds), *La Psychomécanique aujourd'hui. Actes du VIII^e colloque international de psychomécanique du langage (Seyssel-Chambéry, 19-21 juin 1997)*, Paris, Champion : 323-341.
- VAN RAEMDONCK Dan, 2002a, « En attendant l'incidence : la relation d'attente », in Ronald Lowe (éd.), *Le système des parties du discours. Sémantique et syntaxe. Actes du IX^e colloque international de psychomécanique du langage (Québec, 15-17 août 2000)*, Québec, Presses de l'Université Laval : 408-419.
- VAN RAEMDONCK Dan, 2002b, « L'analyse syntaxique à l'épreuve du sens : le cas des adverbiaux paradigmatisants », in D. Lagorrette et P. Larrivée (éds), *Représentations du sens linguistique* (Bucarest, 24-27 mai 2001), Lincom Theoretical Studies in Linguistics 25, Munich, Lincom Europa : 423-436.
- VAN RAEMDONCK Dan, 2002c, « Discours rapporté et frontières de phrase : l'épreuve de l'intégration syntaxique », *Faits de Langues* n° 19 : 171-178.
- VAN RAEMDONCK Dan, 2004, « Discours rapporté et intégration syntaxique : un exemple d'analyse », in Juan Lopez Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris, L'Harmattan : 531-537.
- WILMET Marc, 1997, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot (nombreuses rééditions).

Guillaume et Langacker : des idées sur *to*

Patrick J. DUFFLEY

Université Laval

Même si certains prétendent que Guillaume était un précurseur de la linguistique cognitive (cf. Rastier 2005, qui le décrit comme « aïeul tutélaire »), il n'est pas aisément de comparer en bloc deux cadres théoriques qui présentent des dimensions incommensurables telles la psychomécanique et la grammaire cognitive. C'est pourquoi j'ai choisi d'aborder la confrontation entre la psychomécanique de Guillaume et la grammaire cognitive de Langacker par le truchement d'un exemple particulier, en espérant au moyen de celui-ci pouvoir mettre en lumière certains traits fondamentaux des deux théories. Le cas choisi pour la comparaison des deux approches est un petit mot dont Guillaume et Langacker ont tous les deux traité — la préposition *to* qui introduit l'infinitif en anglais.

Guillaume (1986 : 49-51) traite de *to* dans le contexte d'une discussion du mode quasi nominal des langues germaniques. Il voyait le temps d'univers tel que représenté au mode quasi nominal en anglais comme étant divisé en deux secteurs — un secteur B où opère une discrimination temporelle verticale entre accomplissement (forme en *-ing*) et accompli (participe passé), et un secteur A, hors système, qui correspond au plan de l'inaccompli (infinitif avec *to*). En figure :

(1)	SYSTÈME (B)		EXO-SYSTÈME (A)
	(accomplissement) <i>working</i>		<i>to work</i> (inaccompli)
	(accompli) <i>worked</i>		

(Guillaume 1986 : 49)

À l'encontre du mode quasi nominal français où toutes les discriminations temporelles sont verticales, le quasi nominal anglais intégrerait à la fois une distinction verticale (la discrimination accomplissement / accompli) et une distinction horizontale (la séparation entre l'inaccompli, d'une part et la dyade accomplissement / accompli, d'autre part). Le fait de comporter une distinction horizontale entre l'exo-système (*to work*) et le système (*working* / *worked*) imprime un mouvement descendant au temps en anglais selon Guillaume, alors qu'en français au mode quasi nominal l'absence de discrimination horizontale implique une représentation du temps comme « une ligne

acinétique dépourvue d'aucun mouvement orienté dans une direction plutôt que dans une autre » (1986 : 50).

Dans ce contexte, l'élément *to* introduisant l'infinitif est analysé comme un signe de l'éviction de l'inaccompli hors système. *To* aurait, selon cette vision des choses, le statut d'un « morphème de position indiquant le secteur où n'intervient pas la morphologie verticale » (1986 : 76) et son rôle serait donc d'indiquer la position de l'infinitif en exo-système vis-à-vis du système opposant l'accomplissement à l'accordé.

Cette analyse appelle tout de suite quelques commentaires quant à sa concordance avec les faits linguistiques, que j'aborderai brièvement maintenant. Le premier commentaire concerne le statut de la forme en *-ing*, définie comme expression de l'accomplissement au même titre que le participe présent en *-ant* du français. Or, bien que cette définition corresponde assez bien à certains des emplois de la forme en *-ing* tels celui dans la forme progressive illustré en (2) :

- (2) *He was getting out of his car.*

elle ne s'applique pas du tout à d'autres emplois, par exemple en complément du verbe *regret* :

- (3) *He regrets getting out of his car.*

Dans ce dernier cas, on comprend que l'événement désigné par la forme en *-ing* est entièrement accompli au moment du temps occupé par l'événement du verbe de la principale. Il y a donc un problème important par rapport à une des composantes du système lui-même – la forme en *-ing*.

Le statut de l'infinitif dans l'exo-système n'est pas moins problématique. Le fait d'analyser *to* comme « un morphème de position » en fait une sorte de marqueur grammatical qui a pour fonction d'indiquer la position de l'infinitif vis-à-vis du système des deux autres formes quasi nominales. Or, ceci revient à nier à *to* le statut de mot. Plusieurs faits indiquent cependant que *to* ne fait pas partie de l'infinitif. Premièrement, il peut se retrouver tout seul pour rappeler anaphoriquement un verbe déjà évoqué :

- (4) *I intended to tell her about it, but I forgot to.*

Cela ne ressemble pas du tout à un comportement de morphème. De plus, il est possible de trouver un ou plusieurs mots entre *to* et l'infinitif :

- (5) *I try to always really pay attention to what is going on when I am directing actors.*

(www.austinfilm.org/pov/juliahalperin.php)

Ces faits indiquent que *to* n'est pas un morphème faisant partie de l'infinitif, mais un mot indépendant. Il faut signaler également le fait qu'il existe des infinitifs qui ne sont pas précédés de *to* :

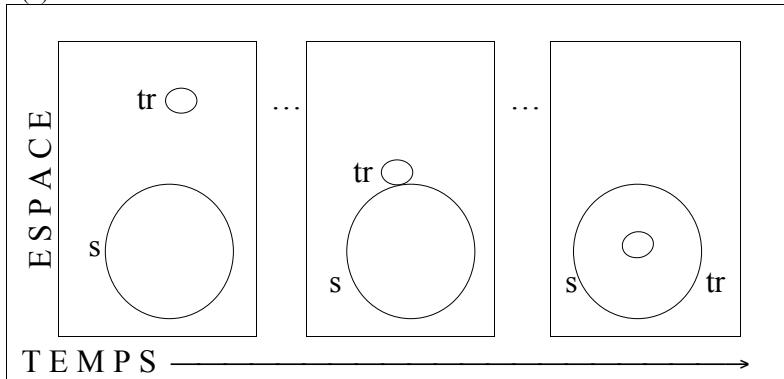
(6) *I saw him get out of his car.*

Toutes les grammaires de l'anglais identifient *get* comme un infinitif dans ce contexte, ce qui remet en question le rôle de *to* comme morphème qui marque la catégorie verbale infinitive. De fait, étant donné que *to* peut servir à introduire d'autres formes verbales, comme en (7), il faudrait plutôt dire que c'est l'infinitif qui signale *to* comme un marqueur infinitival et non le contraire :

(7) *He confessed to stealing the ring.*

Nous reviendrons plus tard à l'analyse de Guillaume pour proposer quelques réflexions plus générales. Il convient maintenant de dresser un tableau du traitement de *to* selon la grammaire cognitive de Ronald Langacker. Pour ce faire, il faut d'abord mettre en place les concepts analytiques de balayage séquentiel et de balayage sommatif. Selon le modèle de Langacker, ces deux types de balayage correspondent à deux modes de perception d'événements complexes (Langacker 1987 : 144-145, 248-249). Pour illustrer cette distinction, on peut prendre l'exemple d'un scénario correspondant à un événement composé de plusieurs phases qui se succèdent dans le temps. Le verbe *entrer* évoque un tel scénario dans lequel un être donné (le trajecteur) se déplace vers l'intérieur d'un lieu donné (le site). Ce scénario est illustré par le schéma en (8) :

(8)

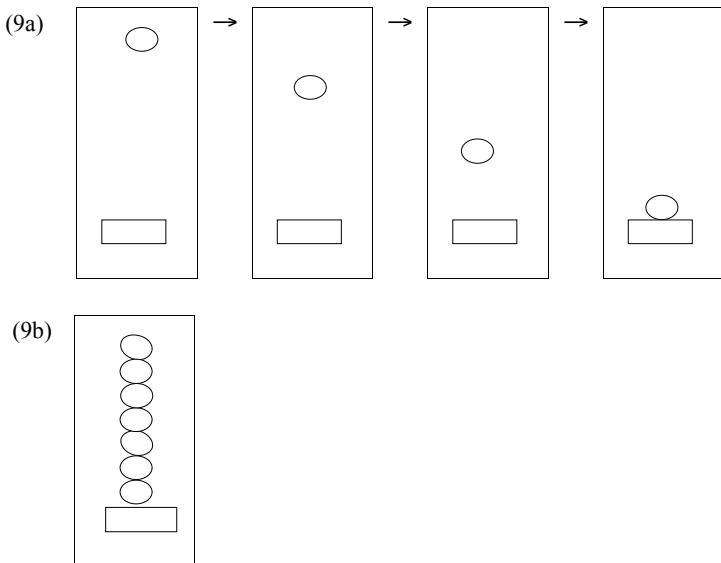


(d'après Langacker 1987 : 245)

Le balayage séquentiel produit une image d'un événement dont les différentes phases sont vues successivement dans leur déroulement dans le temps. La grammaire cognitive caractérise ce type d'image d'événement comme comportant un profil temporel positif (Langacker 1987 : 247).

Le balayage sommatif, par contre, synthétise les différentes phases d'un scénario comme un seul gestalt. Si un événement comme la

chute verticale d'un ballon est suivi séquentiellement, le résultat sera une sorte de mini-séquence vidéo. Par contre, le balayage sommatif de ce même événement produira une image comme celle d'une photo à multiples expositions : toutes les phases de l'événement seront représentées simultanément pour en donner une saisie globale. On pourrait illustrer la distinction entre balayage séquentiel et sommatif au moyen des schémas en (9) :



(d'après Langacker 1987 : 144)

Pour revenir à notre étalon de comparaison entre la psychomécanique et la grammaire cognitive, le rôle du *to* qui introduit l'infinitif en anglais est, selon Langacker, de signaler que le procès exprimé par la base verbale est saisi sommativement. Sans *to*, la base verbale désignerait un procès parcouru séquentiellement ; avec *to*, la séquence des instants contenus dans le procès est captée de façon globale comme un seul gestalt (Langacker 2000 : 76 ; 2002 : 82) :

(10) I analyze the infinitival *to* as having no additional effect whatever [besides “suspending the sequential scanning of the verb stem, thereby converting the processual predication of the stem into an atemporal relation”]: in *the first person to leave* or *Jack wants to leave*, the infinitive *to leave* profiles the same sequence of relational configurations as the verb stem *leave*, but construes them by means of summary scanning as a single gestalt. (Langacker 2002: 82)

Nous verrons maintenant que la rencontre entre la théorie et les faits pose certains problèmes dans ce cas-ci également.

Le premier problème important concerne le contenu sémantique de *to* lui-même. Langacker prétend que celui-ci se résume à l'effet d'imposer une saisie sommative à l'événement exprimé par la base verbale, qui serait saisi séquentiellement en l'absence de *to*. Or cette distinction entre l'infinitif avec ou sans *to* ne correspond pas aux faits sémantiques. En effet, on ne perçoit aucune différence du type séquentiel vs sommatif entre la manière dont l'événement *open* est représenté dans une paire de phrases telle (11a) et (11b) :

(11a) *He made me open the door.*

(11b) *He forced me to open the door.*

Si (11a) implique une saisie séquentielle, il en serait de même pour (11b). Qui plus est, il existe des emplois de l'infinitif avec *to* qui donnent une impression très claire d'une saisie séquentielle de l'événement :

(12) *Braces are used to very slowly and gradually move teeth, in order to straighten teeth or to improve the bite or occlusion of teeth...*

(www.teengrowth.com)

On pourrait soutenir que cette impression est due aux adverbes qui modifient l'infinitif dans cet emploi. Encore faut-il que le sémantisme de l'infinitif soit compatible avec ces notions.

Un autre problème pour la théorie cognitive de *to* devant l'infinitif est l'existence de contextes où l'on voit que le contenu sémantique de *to* ne peut pas être réduit à la notion de saisie sommative. En (13) et (14) par exemple, on voit une distinction entre l'infinitif avec et sans *to* autre que celle entre balayage séquentiel et sommatif :

(13a) *I had five doctors examine me.*

(13b) *I had five doctors to examine me.*

(14a) *I saw the baby be sick.*

(14b) *I saw the baby to be sick.*

L'analyse de tels contrastes révèle la présence du sémantisme de la préposition *to* dans les cas où il introduit l'infinitif. La notion de cinématisme conduisant potentiellement à un point d'arrivée a comme effet de représenter l'événement exprimé par l'infinitif dans la subséquence de celui exprimé par le verbe de la principale (cf. Duffley 1992 : 114-115). En (13b) ceci produit un effet de futurisation : les médecins sont représentés comme disponibles pour examiner le patient si cela est nécessaire. En (14b) l'effet est plutôt celui du fait d'être arrivé à une conclusion fondée sur la perception visuelle. L'impression de subséquence s'oppose à une impression de coïncidence entre les deux événements dans les phrases comportant l'infinitif sans *to*.

Les observations qui précèdent auront servi, je l'espère, à donner un aperçu de la perspective selon laquelle la psychomécanique et la grammaire cognitive abordent les faits linguistiques. La psychoméca-

nique fonde son analyse sur l'hypothèse que la langue est un « système de systèmes » (Guillaume 1973 : 18). Les systèmes étant vus comme possédant un caractère opératif, c'est le temps qui s'avère être le paramètre fondamental d'analyse. Dans le cas des formes quasi nominales du verbe, ceci amène Guillaume à chercher à les analyser en termes des trois positions possibles par rapport à un événement situé dans le temps – avant, pendant et après – ce qui correspond à trois états de l'événement lui-même – inaccompli, en accomplissement, accompli. Ces trois positions opératives sont toutefois posées comme *a priori*, avec les problèmes que nous avons signalés plus haut quant à la rencontre entre la théorie et les faits.

Pour ce qui est de Langacker, les fondements de sa théorie ont leurs origines non pas dans l'observation du discours linguistique mais dans la psychologie cognitive. Bien qu'inventés par Langacker lui-même, les concepts de balayage séquentiel et de balayage sommatif relèvent d'une tentative de modélisation de la perception, tout comme la distinction figure / fond qui est fondamentale pour la grammaire cognitive. Un des postulats de base de la linguistique cognitive est que les langues sont une manifestation de capacités cognitives générales et non pas le produit d'un module autonome du langage. Cette inscription en faux contre l'autonomie de la syntaxe semble toutefois avoir poussé la grammaire cognitive un peu trop loin dans l'identification de la pensée à la perception. Cette dernière ayant occupé beaucoup d'attention de la part des psychologues cognitivistes, il existe une gamme assez bien développée d'outils conceptuels pour aborder les phénomènes cognitifs de type perceptuel. Perception et conceptualisation sont très loin cependant de coïncider. Même si nous avons un bon nombre de catégories pour des objets qui produisent une image sensorielle chez l'être humain (par exemple, les catégories de pomme, de chien, de chat), nous possédons également un nombre considérable de concepts qui ne correspondent à aucune image (meuble, animal, chose). De plus, nous avons la capacité de créer des concepts qui transcendent le domaine de l'existence réelle (les notions de « futur » ou de « possible », par exemple). Devant de tels faits il paraît hasardeux de réduire le signifié linguistique au niveau de la perception.

Gustave Guillaume disait que toute théorie doit aller à la rencontre des faits et que cette rencontre était le moment critique d'une théorie (Guillaume 1973 : 46). Il concevait le point de départ de la théorie comme correspondant « non pas au fait mais à une exigence absolue, inévitable » et la théorie comme cheminant « d'exigences absolues en exigences absolues jusqu'à la rencontre des faits ». Il n'est pas évident pour l'être humain qu'est le linguiste de parvenir à discerner l'absolu. Cela explique peut-être pourquoi les deux théories que nous avons confrontées au sujet d'un petit mot d'une syllabe en anglais ne sem-

blent pas avoir réussi à rejoindre les faits de façon satisfaisante. Dans les deux cas, nous avons observé que l'appareil théorique introduit un décalage entre le signe et le signifié de *to*. Dans un cas c'est la notion de système qui prend le dessus dans la définition du signifié ; dans l'autre on réduit le signifié à des catégories perceptuelles. La discussion du traitement d'un petit mot qu'on trouve devant l'infinitif en anglais pourrait sembler insignifiante. Ce à quoi on pourrait répondre que la valeur d'une théorie se juge aussi à la manière dont elle traite ses minorités.

Références bibliographiques

- DUFFLEY Patrick J., 1992, *The English infinitive*, London, Longman.
- GUILLAUME Gustave, 1973, *Principes de linguistique théorique*, Paris, Klincsieck et Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 1986, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1945-1946, Série A. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV)*, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille.
- LANGACKER Ronald W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar. Volume I. Theoretical Prerequisites*, Stanford, Stanford University Press.
- LANGACKER Ronald W., 2000, *Grammar and Conceptualization*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- LANGACKER Ronald W., 2002, *Concept, Image, and Symbol*. 2^e éd. Berlin, Mouton de Gruyter.
- RASTIER François, 2005, « Sémiotique du cognitivisme et sémantique cognitive : Questions d'histoire et d'épistémologie », *Texto*, mars 2005 [www.revue-texto.net].

De la linguistique cognitive à la psychomécanique du langage : la notion de « moyen » illustrée par la préposition à

Belinda LAVIEU

MODYCO, UMR 7114 - Université Paris X - Nanterre
92000 NANTERRE CEDEX
b_lavieu@yahoo.fr

De la linguistique cognitive...¹

There is a form of mental representation called conceptual structure that is common to all languages and that serves as “the syntax of thought”. Conceptual structure is envisioned as a computational form that encodes human understanding of the world. (Jackendoff 1993: 10)

Le postulat général qui préside au paradigme cognitiviste renoue avec la tradition mentaliste qui voyait dans la langue l'expression de la pensée mais l'ambition des cognitivistes est plus haute : à partir de ce présupposé, l'hypothèse est que l'on peut saisir les modes de fonctionnement du cerveau à partir de ce que l'on observe de celui de la langue. On a au moins accès, par l'analyse de la parole, aux conceptualisations en jeu lorsque l'on « pense pour parler » (Slobin 1987) – même si cela n'épuise pas le tout de la pensée.

De fait, différents auteurs se réclamant de la *sémantique cognitive* ont construit des schémas de structures conceptuelles et défini les outils pour en décrire au moins certains aspects : Lakoff (1987), Langacker (1999), Talmy (2000) par exemple. La démarche générale consiste, à partir du postulat que la langue reflète la pensée, à se fonder sur le fonctionnement linguistique pour élaborer des hypothèses sur les représentations mentales, lesquelles sont supposées être à la source des fonctionnements linguistiques observés (Pottier 1992). Ainsi Lakoff (*op. cit.*) élabore-t-il le schéma conceptuel de la « colère » à partir de l'ensemble des expressions ayant trait à ce sentiment en anglais ; la conceptualisation ainsi obtenue est en retour posée comme le point de départ des types de formulations – en particulier métaphoriques – que la langue met en jeu pour exprimer ce sentiment.

1 Je remercie Danielle Leeman ainsi que mes deux relecteurs anonymes pour leurs remarques et suggestions.

Si on procède de même à propos de la notion de « moyen » à partir par exemple du mot *couteau*, divers énoncés ordinaires impliquant ce terme permettent d'élaborer « l'archétype conceptuel »² de l'objet : *on prend un couteau pour couper la viande, on range un couteau dans le tiroir, on a un couteau à portée de la main, on utilise un couteau pour découper un poulet*, etc. L'ensemble de ces phrases témoigne de la façon dont est conçu le couteau et de l'« ensemble des facultés nécessaires à l'usage d'un objet » (Langacker 2004 : 219).

Un groupe d'archétypes se rattache aux événements physiques réels. Les conceptualisations ci-après en font partie, chacune étant incluse dans la suivante : la conceptualisation d'un objet physique, celle de tenir l'objet, de le manipuler, de s'en servir pour obtenir un résultat, etc. La possibilité de telles actions présuppose des conditions variées, reflétées par d'autres groupes d'archétypes. La première exige que l'objet approprié soit disponible. Cela conduit à la conscience de la présence, au fait que cet objet occupe une place et puisse en occuper d'autres à des moments différents. De plus, puisqu'une personne ne peut saisir et utiliser qu'un objet à sa portée, la présence d'une personne située à la même place que l'objet ou se dirigeant dans l'espace pour l'atteindre s'ajoute aux notions d'archétypes. Ces « archétypes » ou « manière de conceptualiser » l'objet (et donc la notion de « moyen ») impliquent toutes que le sujet contrôle (ou finit par contrôler) l'objet. « La manipulation effective et le contrôle physique jouent au mieux un rôle secondaire pour *avoir* » (Langacker 2004 : 220) ce qui expliquerait peut-être qu'*avoir* ne se combine pas avec un SP [moyen] introduit par la préposition *à* dans la mesure où ces deux conditions sont nécessaires pour le moyen introduit par cette préposition (Lavieu 2005). Les attentes sur le plan conceptuel ne permettent cependant pas d'établir quelles formes sont possibles vs impossibles pour indiquer le moyen. En effet, si je peux établir un rapport conceptuel entre *couteau* et *couper* (ou *découper*), je ne peux en revanche expliquer, sur le plan formel, linguistique les « acceptabilités » vs « inacceptabilités » suivantes :

- (1) a. *Paul a coupé sa viande avec un couteau*
- a'. **Paul a coupé sa viande avec un couteau agile*
- b. ??*Léa a coupé sa viande au couteau* vs *Léa peint au couteau*
- b'. **Léa a coupé sa viande au couteau agile*
- c. *Marie a coupé sa viande d'un couteau*³

2 Il correspond à l'aspect de l'expérience humaine quotidienne universellement partagée, indépendamment de la langue et de la culture.

3 Thierry Ponchon me fait remarquer que pour lui, cette phrase n'est pas acceptable et qu'il serait préférable de dire *Marie a coupé sa viande d'un (seul) coup de couteau*.

- c'. *Marie a coupé sa viande d'un couteau agile*
- d. **Max a coupé sa viande par le couteau*
- d'. **Max a coupé sa viande par un couteau agile*
- e. *On a coupé la salle par une cloison* (pour en faire deux bureaux)
- e'. **Max a coupé la viande par un couteau* (pour en faire des escalopes)

Autrement dit, la démarche cognitiviste vaut tant que l'on peut se fonder sur l'intuition sémantique référentielle ou conceptuelle pour analyser les énoncés ; mais dès que l'on essaie de prédire des phrases à partir de cette intuition que l'on croit fiable, on aboutit à des combinaisons linguistiquement aussi bien acceptables qu'inacceptables. C'est qu'en fait la démarche est circulaire et donc ne permet ni généralisation ni extrapolation : dès que l'on sort du calque des énoncés de départ, le recours aux conceptualisations intuitives ne permet pas en réalité de trouver ce que permet le système linguistique, du fait que les conceptualisations supposées sont elles mêmes déduites des énoncés que l'on prend en exemples.

... à la psychomécanique du langage

Avec G. Guillaume (1919) au contraire, on a une hypothèse sur le fonctionnement de la pensée au départ, et, à partir du postulat du lien entre langue et pensée, on va vérifier l'hypothèse avancée sur le fonctionnement de la pensée en l'appliquant au données linguistiques.

La psychomécanique, théorie d'ensemble élaborée essentiellement par G. Guillaume, se donne pour tâche de reconstituer les opérations de pensée constructrices de la mécanique intuitionnelle desquelles procède le langage. (Boone et Joly 1996)

Selon G. Guillaume la langue a un fonctionnement dynamique c'est-à-dire comme celui de la pensée en train de se constituer, l'identité des mots se détermine selon un certain cinétisme, autrement dit s'accomplice par un mouvement comme le fait la pensée.

La valeur fondamentale, intrinsèque des morphèmes grammaticaux est définie dans le cadre d'une linguistique énonciative fondée sur une hypothèse sur les mécanismes mentaux qui précèdent l'énonciation. L'esprit humain, possède une aptitude à contraster, ce qui lui permet d'apprehender et d'organiser conceptuellement l'expérience humaine et c'est cette aptitude qui est sous-jacente à toute structuration linguistique. L'originalité de G. Guillaume par rapport au cognitivisme contemporain est dans le fait que sa théorie confère aux mots ou morphèmes une identité dynamique, évolutive (cinétique) et non un noyau stable de sèmes que l'on retrouverait sous tous les emplois, ni un sens prototypique par rapport auquel les autres acceptions seraient secondes. Dans la conception guillaumienne, il n'y a pas de hiérarchie entre les emplois, l'un étant vu comme premier parce que le plus fon-

damental ou le plus ancien et les autres étant vus comme seconds, dérivés, voire métaphoriques : tous les emplois sont en quelque sorte à égalité car ils participent d'un mouvement de la pensée en train de se construire. Ainsi la notion de « diastème », qui caractérise l'identité de la préposition, suppose une progression, un processus dans la construction du sens : on conçoit par exemple « sagesse » et « Anastazja » et il s'agit de combler l'hiatus entre les deux supports, qui ne peuvent être incidents l'un à l'autre.

Cette notion permet de caractériser la préposition, seule partie du discours diastématique, face aux autres qui représentent toutes un apport à un support. Le diastème correspond à un intervalle occupé par une relation établie par la pensée (qui va par exemple associer *sagesse* à *Anastazja* par un lien de « possession ») et qu'il faut concrétiser, matérialiser (en l'occurrence par la préposition *de*).

Si le signifié de puissance est unitaire (en langue), il n'en est pas pour autant conçu comme une identité statique, fixe : il est dynamique, c'est-à-dire que la définition sémantique des prépositions, comme celle de tous les « morphèmes », est conçue comme une construction de pensée qui suppose une progression. Le postulat est que chaque morphème obéit à une genèse selon un double mouvement, selon les mêmes modalités que la pensée dans sa construction du pensable, qui va de l'Universel au Singulier et du Singulier à l'Universel, et qui, suivant G. Guillaume, régule tout ce que l'esprit est capable de produire.

L'application aux articles *un* et *le* est exemplaire. A partir de l'hypothèse que la pensée procède par approximations successives, saisissant une notion d'abord de manière très générale (appréhension la plus vague qui commence à distinguer entre notions), pour la préciser de plus en plus jusqu'à aboutir à la saisie la plus particulière. Les emplois de l'article *un* (par exemple) selon qu'il relève de l'Universel (l'emploi générique) ou du Singulier (l'emploi spécifique), passent par des emplois intermédiaires :

- | | | |
|-----|------------------------------------|----------------------------|
| (2) | a. <i>Un chat est un mammifère</i> | (un chat = tous les chats) |
| | b. <i>Un chat n'a pas de queue</i> | (un chat = une espèce) |
| | c. <i>Un chat erre dans la rue</i> | (spécifique déterminé) |
| | d. <i>Un chat miaule : Félix</i> | (spécifique déterminé) |

En (2a) on a de la notion une saisie très générale donc très abstraite : cette première appréhension est dite « saisie précoce ». En (2d) au contraire, la notion est tout à fait spécifique (on ne peut aller plus loin dans l'identification concrète du chat) : la saisie est dite « tardive ». En (2b) et (2c), on a des saisies « intermédiaires » – moins générales que (2a) mais plus générales que (2d).

Si la technique des coupes interceptives peut être appliquée aux

autres morphèmes en général, il est permis de considérer qu'elle peut l'être *a fortiori* aux prépositions, dont G. Guillaume souligne la parenté particulière avec l'article. Et de même que l'on a un système de l'article reliant et opposant *un* et *le*, les prépositions forment système : G. Guillaume a ainsi situé l'une par rapport à l'autre les prépositions *à* et *de* ou *en* et *dans*. Notre propos ici sera de voir si *à*, *de*, *avec* forment système dans l'expression du « moyen ». Notre hypothèse est que l'on retrouve ce continuum qui va du vague au précis, de l'universel au singulier : de la notion de « moyen » la plus générale (la saisie précoce illustrée par la préposition *à*) à la plus spécifique (la saisie tardive illustrée par la préposition *avec*) en passant par une saisie intermédiaire celle où la notion de « moyen » est introduite par la préposition *de*. Ces trois types de saisies corroborent trois types d'interprétations sémantiques de la notion de « moyen ».

Jean Cervoni part de l'hypothèse diastématique pour expliquer, entre autres, que *avec* est moins abstraite que *à* : il considère une préposition comme « moins abstraite » si elle se prête à la « réadverbialisation » (Cervoni 1991 : 77 sv.), par exemple dans *Il est venu avec*, ou bien à une « réadjectivation » comme dans *Il y a des jours avec et des jours sans*, en revanche l'emploi adverbial n'est pas possible pour *à*. Le récent tournoi de Roland-Garros nous a cependant donné l'occasion d'observer l'expression *Quinze à*⁴!

D'autres arguments peuvent être avancés pour confirmer que *à* a trait à l'abstrait (le générique) par opposition à *avec*. À représenterait donc un « état subduit » de *avec* et *de* un état subduit de *à*, donc une saisie intermédiaire entre *à* et *avec*.

André Dugas (1977) est le premier à remarquer le poids de la préposition sur le déterminant ; il conclut ainsi à une identification dichotomique selon laquelle, associée à *à*, l'article défini singulier *le* a le sens générique :

(3) a. *Max écrit (une lettre) à la plume*

il s'agit bien de n'importe quelle plume, on ne parle pas d'une plume précise, tandis que la préposition *avec*, combiné à tout autre déterminant et à l'article défini, suppose un sens spécifique ; ainsi dans :

(3) b. *Max écrit (une lettre) avec la plume*⁵

4 Je remercie T. Ponchon pour sa remarque m'indiquant qu'il ne s'agit pas là « d'un emploi adverbial de *à* mais d'une transposition d'une expression anglaise (15 A, 30 A, 40 A) dont le *A* est l'abréviation de *all*, signifiant “égalité de tous (*all*) les adversaires dans l'échange en cours” ».

5 Pour T. Ponchon, « cette phrase hors contexte est non acceptable. Ici *le/la* est possible si on lui accorde une référentialité extra-textuelle ou une spécificité par détermination ou relativisation comme en (3c) ou (3e) ». Cette remarque valide l'idée que *avec* introduit un spécifique.

il s'agit bien d'une plume en particulier, on pourrait d'ailleurs dire :

- (3) c. *Max écrit (une lettre) avec la plume que lui a offerte sa grand-mère*
(spécifique)

mais non :

- (3) d. **Max écrit (une lettre) à la plume que lui a offerte sa grand-mère*
(générique)

Une autre observation étayant cette opposition générique (*à*) / spécifique (*avec*) est que seule la préposition *avec* est susceptible de se combiner avec d'autres articles que le défini, par exemple :

- (3) e. *Max écrit (une lettre) avec la / sa / cette / une plume*

- f. *Max écrit (une lettre) à la / *sa / *cette / *une plume*

De plus, les deux tests linguistiques à savoir l'ajout d'un spécificateur (adjectif qualificatif ou subordonnée relative – cf. 3c, 3d, 7 et 8) et la combinaison avec d'autres articles que le défini (le possessif, le démonstratif, l'indéfini, etc. – cf. 3e et 3f) permettent de confirmer que la préposition *à* est générique et relèverait donc d'une saisie précoce, générale, universelle tandis que la préposition *avec* constituerait une saisie plus tardive car plus spécifique et singulière que *à*. Si l'on admet que le générique est de l'ordre de l'universel, et le spécifique de l'ordre du singulier, *à* est sur le bi-tenseur du côté du large et *avec* du côté de l'étroit. Ces observations permettent de relier *à* à la généricté (le SP_{moyen} délimite un type d'action) et *avec* à la spécificité (le SP_{moyen} décrit une action particulière et contingente)⁶.

Les exemples mentionnés ci-après permettent de proposer un continuum de la notion de « moyen » de la plus abstraite à la plus concrète selon que cette notion est introduite par les prépositions *à*, *avec* ou *de*.

L'exemple (4) illustre la combinaison avec *le* générique :

- (4) a. *Pierre découpe le rôti au couteau*
b. **Pierre découpe le rôti du couteau*
c. **Pierre découpe le rôti avec le couteau* (n'a pas le sens générique)

On observe que *à* est la seule préposition à pouvoir se combiner avec l'article purement générique *le* : on conclut qu'elle est la plus abstraite.

L'exemple (5) illustre la combinaison avec *le* spécifique :

- (5) a. **Marie découpe le rôti au couteau* (n'a pas le sens spécifique)
b. **Marie découpe le rôti du couteau*
c. *Marie découpe le rôti avec le couteau*

L'abstraction de la préposition *à* est confirmée (elle refuse l'article *le* spécifique), et la préposition *de* exclut également l'article *le* spéci-

6 SP = syntagme prépositionnel ou groupe prépositionnel.

fique, elle est donc plus abstraite que *avec*, qui l'admet : on en déduit que *de* est entre *à* et *avec*.

Les énoncés sous (6) illustrent la combinaison avec *un* spécifique indéterminé :

- (6) a. **Léa découpe le rôti à un couteau*
- b. **Léa découpe le rôti d'un couteau*
- c. *Léa découpe le rôti avec un couteau*

L'abstraction de *à* et de la préposition *de* par rapport à *avec* est confirmée.

Le tableau 1 synthétise les distributions des types d'articles (spécifique, générique...) selon la préposition (*à*, *de* ou *avec*) qui introduit le moyen et permet ainsi de situer la préposition *à* par rapport à la préposition *avec* (la première étant plus général que la seconde) :

Articles	Prépositions	<i>à</i>	<i>de</i>	<i>avec</i>
- <i>le</i> générique	+	-	-	
- <i>le</i> spécifique	-	-	+	
- <i>un</i> spécifique indéterminé	-	-	+	

Tableau 1 : Distribution des articles en fonction des prépositions

Si donc, comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, la préposition constitue une saisie précoce parce qu'elle introduit le « moyen » de manière générale, la préposition *de* constituerait alors une saisie intermédiaire puisque cette préposition refuse de se combiner avec l'article *le* spécifique. La préposition *de* serait alors plus abstraite que *avec*, qui elle admet cette combinaison, et la préposition *avec* constituerait la saisie tardive.

Les exemples (7) et (8) renforcent d'ailleurs le continuum que nous proposons. En effet, sous (7) :

- (7) a. *Paul découpe le rôti avec un couteau électrique*
- b. *Paul découpe le rôti au couteau électrique*
- c. **Paul découpe le rôti d'un couteau électrique*

l'adjectif *électrique* dans *couteau électrique* est un adjectif classifiant, il a donc une valeur plus générique que le qualifiant (puisque il définit une sous-classe), la préposition *à* admet cet adjectif mais *de* le refuse par conséquent la préposition *de* est moins générique que *à* (ce qui confirme que *de* est moins abstrait que *à*).

A l'inverse, sous (8) :

- (8) a. *Paul découpe le rôti avec un couteau bien affûté / aiguisé*
- b. **Paul découpe le rôti au couteau bien affûté / aiguisé*

c. *Paul découpe le rôti d'un couteau bien affûté / aiguisé*

la préposition *de* est compatible avec *couteau bien aiguisé / affûté* (il s'agit d'un adjectif qualifiant) alors que la préposition *à* ne l'est pas (or l'adjectif qualifiant est subjectif, donc plus concret que l'adjectif classifiant).

Les manipulations linguistiques avec les adjectifs permettent, eux, de situer la préposition *à* par rapport à *de* (distribution complémentaire) la première est plus générale que la seconde.

	<i>à</i>	<i>de</i>	<i>avec</i>
Adj. qualifiant <i>affûté / aiguisé</i>	–	+	+
Adj. classifiant <i>électrique</i>	+	–	+

Tableau 2 : Distribution des adjectifs (qualifiant / classifiant) en fonction des prépositions

Les tableaux 1 et 2 permettent alors de mieux situer les trois prépositions *à*, *de* et *avec* les unes par rapport aux autres, au point que l'on peut avancer, en guise de conclusion, que *de* est moins abstrait que *à* mais plus abstrait que *avec*, constituant alors une saisie intermédiaire par rapport aux deux autres.

<i>à</i>	<i>de</i>	<i>avec</i>
Technique choisie en opposition à une autre. Procédé technique décrivant une action différente, spécifique, selon le « moyen » auquel on a recours. Qualifie un type de procès, en rapport avec le verbe (ex. <i>Abattre à la hache.</i>)	Mode d'action plutôt que l'instrument envisagé dans sa réalisation concrète (ex. <i>La couturière travaillait d'une aiguille experte.</i>)	Instrument utilisé concrètement (ex. <i>Puiser dans une marmite avec une louche</i>), avec est de l'ordre de la contingence. (<i>On peut caler une table avec un journal.</i>)
SAISIE PRÉCOCE (général, universel, abstrait)	SAISIE INTERMÉDIAIRE	SAISIE TARDIVE spécifique, singulier, concret)
	→	

Tableau 3

On a donc bien là un continuum selon les contraintes que posent les prépositions de la plus générale (la préposition *à*) à la plus spécifique,

que (la préposition *avec*) en passant par la préposition *de* qui aurait un statut intermédiaire entre ces deux extrêmes.

Cet ensemble de remarques et observations nous amène ainsi à distinguer différentes saisies de la notion de « moyen » dont rend compte le fonctionnement de la langue rend compte.

En somme, la manipulation linguistique à partir de l'axe guillau-mien nous a permis d'établir un continuum entre les trois préposition (à, avec et de) susceptibles de véhiculer la notion de « moyen » (Tableau 3).

Références bibliographiques

- BOONE Annie et JOLY André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- BÜHLER C., 1931, *Kindheit und Jugend. Genesis des Bewusstseins*, Leipzig, S. Hirzel.
- CADIOT Pierre, 1991, « A la hache ou avec la hache? Représentation mentale, expérience située et donation du référent », *Langue Française* n° 91 : 7-23.
- CADIOT Pierre, 1993, « *De* et deux de ses concurrents *avec* et *à* », *Langages* n° 110 : 68-106.
- CERVONI Jean, 1991, *La préposition : Etude sémantique et pragmatique*, Paris et Louvain-la-Neuve, Duculot.
- DUGAS André, 1977, « Les compléments d'instruments », *Cahiers de linguistique* n° 2, Montréal, Presses Universitaires de l'Université du Québec : 51-62.
- GUILLAUME Gustave, 1919, *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.
- JACKENDOFF Ray, 1996, “How language helps us think”, *Pragmatics and cognition* n. 4(1): 1-34.
- LAKOFF George, 1987, *Women, Fire and dangerous things : What Categories Reveal About the Mind*, Chicago, University of Chicago Press.
- LANGACKER Ronald W., 1999, *Grammar and Conceptualization*, Berlin et New-York, Mouton de Gruyter
- LANGACKER Ronald W., 2004 « Grammaire, cognition et le problème de la relativité : le cas de la possession », in *Langues et Cognition*, Paris, Hermès : 205-237.
- LAVIEU Bélinda, 2001, « *Tout le monde me montre au doigt* » : remarques sur le complément de moyen introduit par à, Mémoire de DEA, Université Paris X - Nanterre.
- LAVIEU Bélinda, 2004, « Quelques propriétés combinatoires de la préposition à : contribution à la genèse de la phrase comportant un “complément de moyen” », *Modèles Linguistiques* XXV-49-50 : 233-245.

- LAVIEU Bélinda, 2005, *Le SP_{moyen} introduit par la préposition à : analyse syntaxique, sémantique et lexicale*, Thèse de doctorat Paris X Nanterre.
- LEEMAN Danielle, 2000, cr de J. Cervoni (1991), *L'Information grammaticale* n° 87.
- POTTIER Bernard, 1992, *Sémantique générale*, Paris, Puf.
- SAPIR Edward, 1968, *Linguistique*, Paris, Minuit.
- SLOBIN Dan I., 1987, “Thinking for Speaking”, *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* n. 13: 435–445.
- TALMY Leonard, 2000, *Toward a Cognitive Semantics, vol. 1 Typology and Process in Concept Structuring*, Cambridge (MA): MIT Press
- VANDELOISE Claude (éd.), 2004, « Diversité linguistique et cognition », *Langues et Cognition*, Paris, Hermès : 19-58.

La préposition : approche psychomécanique et approche cognitiviste

Claude GUIMIER

CRISCO, FRE 2805

Université de Caen Basse-Normandie

14032 CAEN CEDEX

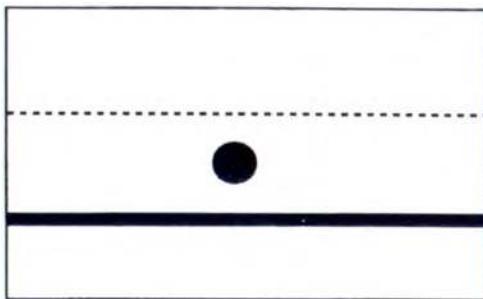
claude.guimier@unicaen.fr

Cette communication se propose de faire le point sur la façon dont la préposition est traitée en linguistique cognitive (LC) et en psychomécanique du langage (PML). Pour la LC – laquelle ne constitue pas une théorie unique et fermée mais correspond plutôt à un ensemble d'approches qui se fondent sur des principes de base communs (Evans *et al.*, 2006) –, je m'appuierai essentiellement sur Tyler et Evans 2003 (désormais Tyler et Evans). Pour la PML, je me référerai aux écrits de Guillaume ainsi qu'aux travaux que ceux-ci ont suscités (notamment Cervoni 1991, Lowe 1996 et 1997, Ilinski 2003).

1. Le cadre général

Confrontées au problème de la multitude des sens attachés à chaque préposition, LC et PML se rejoignent pour refuser toute approche de type homonymique. La LC prône une approche polysémique. Elle considère que toute forme linguistique est associée, au niveau conceptuel, non à un seul sens, mais à un réseau de sens distincts et apparentés. Ce réseau s'organise à partir d'un sens primaire et ne comporte pas tous les sens effectifs de la préposition, mais uniquement ceux qui sont stockés dans la mémoire à long terme du locuteur. D'autres sens font l'objet d'un calcul « en ligne » par inférence contextuelle. A chaque préposition sont donc associés trois types de sens : a) un sens primaire, unique, mémorisé ; b) des sens distincts, multiples, eux-mêmes mémorisés ; c) des sens « en ligne », multiples mais non mémorisés. D'un point de vue méthodologique, il va s'agir de déterminer, parmi tous les sens effectifs, lesquels sont stockés en mémoire et lesquels sont purement contextuels ; parmi les sens stockés en mémoire, il va ensuite s'agir de déterminer lequel constitue le sens primaire. Le mérite de Tyler et Evans est de proposer une méthode rigoureuse (chap. 3) permettant de lister ces trois types de sens. Les auteurs font appel à des critères précis, qui leur permettent de se

démarquer d'autres cognitivistes, notamment de Lakoff 1987, auxquels ils reprochent de multiplier les sens distincts propres à chaque préposition. Ainsi, prenant pour exemple la préposition anglaise *over*, ils considèrent que celle-ci couvre un réseau sémantique de 15 sens mémorisés. Ce réseau s'organise à partir d'un sens primaire, appelé *proto-scène*, qui code une relation spécifique entre un *trajecteur* (angl. *trajector*) ou entité repérée et un *site* (angl. *landmark*) ou entité repère. Dans le cas de *over*, le trajecteur est situé au-dessus du site mais dans une zone lui permettant d'entrer en contact avec celui-ci. La proto-scène est toujours représentée sous forme de diagramme :



Proto-scène de *over* (Tyler et Evans : 66)

Point noir = trajecteur

Trait gras = site

Les sens distincts mémorisés, en nombre limité, correspondent à des représentations non pleinement spécifiées. Plongés en contexte, ils se densifient et sont à la base de sens non mémorisés, inférés contextuellement.

- (1a) *The helicopter hovered over the ocean*
- (1b) *The plane flew over the city*
- (2a) *The hummingbird hovered over the flower*
- (2b) *The bird flew over the wall*

Pour Lakoff (1987), dans chacune des paires (1) et (2), le sens de la préposition est différent en (a) et en (b) car (b) implique une idée de mouvement absente de (a). Pour Tyler et Evans, cette inférence est purement contextuelle et n'est pas contenue dans la représentation sémantique associée à la préposition. Autrement dit, si *over* signifie en propre une relation entre trajecteur et site, les détails précis de cette relation sont construits « en ligne », en fonction du contexte. En particulier, cette préposition ne code pas l'idée de déplacement, même si cette idée peut apparaître dans un contexte donné.

La comparaison avec la démarche en PML est intéressante. Tout entière fondée sur l'opposition Langue / Discours, la PML oppose le *signifié de puissance*, ou valeur fondamentale en Langue, aux *signifiés d'effet* et/ou aux *effets de sens*, ou valeurs actualisées en discours. L'approche est résolument monosémique puisque ce qui est enregistré en langue correspond à une valeur unique, dotée d'un statut particulier : purement hypothétique, cette valeur est capable d'engendrer toutes les valeurs effectives de discours. L'approche guillaumienne fait néanmoins l'objet d'une certaine ambiguïté, selon qu'une distinction est établie, ou non, entre *signifié d'effet* et *effet de sens*. Boone et Joly (1996 : 140-143) montrent l'incertitude qui entoure le statut théorique de ces deux notions chez Guillaume. La distinction que l'on peut établir tient à la nature même du signifié de puissance. On sait qu'il s'agit pour Guillaume d'un cinétisme ou d'un mouvement de pensée. Ce cinétisme peut significativement être intercepté en un nombre forcément limité de points ; on peut discuter de ce nombre, mais on peut raisonnablement penser qu'un cinétisme peut être intercepté à son déclenchement, en son cours ou à son terme, livrant ainsi trois signifiés d'effet. Sous l'influence du contexte, le signifié d'effet est à la source de l'effet de sens final. Il apparaît ainsi comme occupant « une place entre le signifié de puissance et l'effet de sens, actualisant une possibilité permanente de l'un et contribuant à l'expression de l'autre, laquelle est aussi éphémère que le contexte » (Hirtle 1989 : 178).

LC et PML ont ainsi un point commun : elles prennent en compte trois niveaux dans la construction du sens. Une différence fondamentale apparaît néanmoins : chacun des trois types de sens correspond à un sens effectivement réalisé en LC alors que seul l'effet de sens est un sens effectivement réalisé en PML.

2. Les fondements de l'analyse sémantique des prépositions

Les travaux en LC portent essentiellement sur les prépositions spatiales (cf. Vandeloise 1986) ; Tyler et Evans ne font pas exception. Mais le problème des critères permettant d'isoler les prépositions spatiales n'est jamais posé. Certes, certaines prépositions semblent intuitivement associées à l'expression de l'espace : *at, on, above, under, over, to*, etc. La préposition *for* n'entre pas *a priori* dans ce groupe. Elle est pourtant retenue par Tyler et Evans : 145-149, au motif qu'elle peut apparaître dans des contextes spatiaux :

- (3) *He ran for the hills*

Pourquoi alors ne pas prendre *with* en compte ? Cette préposition aussi peut prendre une valeur spatiale, comme en (4) où elle peut être glosée par *in the same place as* (Quirk *et al.* 1985 : 679) :

- (4) *I left the keys with my wallet*

Qu'est-ce d'ailleurs qu'une préposition spatiale ? S'agit-il d'une question de fréquence d'emploi ? Une étude sur corpus (Hamelin 2005 : 6) a pu montrer que dans le cas des prépositions *above* et *under*, unanimement reconnues comme prépositions spatiales, moins de 20 % des exemples pouvaient être effectivement interprétés en termes d'espace.

Par ailleurs, l'approche de la LC est résolument *localiste* : les sens non spatiaux sont considérés comme dérivés des sens spatiaux. Des critiques ont déjà été apportées à ce type d'approche (Cadiot 2001, Gilbert 2003, 2004 et à paraître a et b) et peuvent être rappelées ici. Le recours à la diachronie, souvent mis en avant, n'est pas déterminant. Les textes anciens montrent l'existence de sens non spatiaux attestés conjointement à des sens spatiaux et même si telle préposition avait originairement un sens spatial, cela ne préjuge en rien de sa valeur primaire en synchronie contemporaine : « primarité n'est pas primauté » (Groussier 1997 : 221).

On peut également reprocher à l'approche localiste une intrusion excessive de l'extra-linguistique :

The meanings of this set of words [= spatial prepositions] are clearly grounded at some level in our spatio-physical interaction with the world. (Tyler et Evans : 2)

La structure conceptuelle postulée par la LC est largement déterminée par les propriétés des objets du monde, lesquelles se voient transférées sur les unités de la langue. La conceptualisation des prépositions en particulier repose sur des notions géométriques telles que horizontalité et verticalité, lignes et plans, contact ou absence de contact, etc., et, comme l'a montré Gilbert (à paraître b), ces différentes notions sont vues comme des primitives sémantiques dépourvues de statut sur le plan linguistique et formant un ensemble hétérogène ne permettant pas une représentation systématique des prépositions.

La PML se démarque sur plusieurs points de l'approche en LC. Elle respecte scrupuleusement l'opposition synchronie / diachronie et la recherche du signifié de puissance a pour cadre unique la synchronie. Elle se refuse à privilégier telle valeur étymologique, pas plus qu'elle ne privilégie telle valeur effective en synchronie contemporaine. Elle respecte le critère d'homogénéité par la recherche d'un signifié de puissance représenté en termes de mouvement de pensée s'inscrivant dans le tenseur binaire radical. Le recours à l'extra-linguistique est banni. Le signifié de puissance appartient à la langue et celle-ci est le résultat d'un certain nombre d'actes de représentation qui la construisent et qui ont pour fondement l'expérience :

La langue naît d'une conversion de l'expérience, dont l'esprit humain s'évade, en une représentation dans laquelle il s'installe. (Guillaume 1973 : 23)

Ce credo pourrait s'appliquer à la LC, sauf que, comme nous l'avons vu, les systèmes de conceptualisation que celle-ci retient sont fortement ancrés dans l'expérience alors qu'en PML, les systèmes de représentation, fondés sur une « mécanique intuitionnelle », se situent à un niveau d'abstraction beaucoup plus élevé.

Concernant plus précisément la préposition, celle-ci marque, selon Guillaume (*Leçons 15* : 47), le moment où s'ouvre le système des parties du discours transprédictives. Cet instant correspond à un double mouvement de pensée, mouvement d'approche ou d'afférence, suivi d'un mouvement d'éloignement ou d'efférence. Ce double mouvement constitue le « module de la préposition » ou « valeur de la préposition dans le vide, non attachée à quoi que ce soit d'autre qu'elle-même » (*ibid.* : 52). Ce module, dit Guillaume (cité par Cervoni 1991 : 70), « je vais y verser des substances », c'est-à-dire des contenus sémantiques. Guillaume n'en dit guère plus et n'envisage que le couple *à / de*, exemple emblématique de la catégorie prépositionnelle. De fait, intuitivement, et à partir d'emplois spatiaux – Guillaume (*ibid.* : 47) part de paires minimales telles que *Je vais à Paris / Je reviens de Paris* – on peut associer la préposition *à* à l'idée d'un mouvement d'approche et la préposition *de* à celle d'un mouvement d'éloignement. Guillaume prend soin de préciser que « la chronologie de raison s'établit non pas entre des mouvements perçus, mais entre des notions de mouvements » (*ibid.* : 62), récusant ainsi toute perspective localiste. Mais il n'a pas lui-même clairement montré comment ces « notions de mouvements » pouvaient rendre compte des différents emplois des prépositions *à* et *de*, et encore moins comment le module de la préposition pouvait être mis en œuvre pour les autres préposition du français. Peu de disciples lui ont emboîté le pas. Seules les prépositions *à* et *de* ont fait l'objet d'études un peu poussées (Lowe 1996, Lavieu 2004). On peut y ajouter une étude sur *en* et *dans* (Guimier 1978), et une autre sur la préposition *sur* (Pattee 2002). Du côté de l'anglais, seules les préposition *to* et *of* ont été abordées dans une perspective guillaumienne (Cotte 1983, Guimier 1995-1996, à paraître). Comment expliquer ce bilan relativement maigre ? Si la PML fournit le module permettant de construire le signifié de puissance des prépositions, elle n'en fournit pas la matière. Elle n'a pas su, jusqu'à présent, se doter des outils permettant d'envisager les différents substances à verser dans le module prépositionnel ; ou, si l'on veut, elle n'a pas su établir la liste des primitives sémantiques permettant de représenter la systématique prépositionnelle. Conséquence : les linguistes qui utilisent le tenseur binaire pour les prépositions font appel à des notions qui n'ont pas un statut clairement défini dans la théorie. On pense aux notions, souvent d'ailleurs d'origine spatiale, utilisées par Moignet (1981 : 227) : inclusion / exclusion ;

antéposition / postposition ; superposition / sub-position ; addition / soustraction ; transition / destination, etc. La cause est-elle perdue d'avance ? Sans doute pas. Guillaume met en avant l'existence d'*« inévitables de la pensée commune »*, qui correspondent sans doute à ces primitives, mais qui restent pour l'essentiel à élaborer. Cervoni (1991 : 155) fait des propositions intéressantes. Il affirme que c'est « le contraste du positif et du négatif [qui] fonde le binarisme des paires prépositionnelles » et qu'il s'agit d'un « trait fondamental de la logique basiale issue de la mécanique intuitionnelle ». Il considère également que le concept de subduction devrait être pris en considération : ainsi la subduction ésotérique rendrait compte des emplois dans lesquels la préposition semble « incolore » ou avoir un sens métaphorique (le *à* marquant la ressemblance correspondant à un sens subduit du *à* marquant l'approche) ; la subduction exotérique permettrait, elle, de hiérarchiser les prépositions en fonction de la densité de leur matière notionnelle (sur cet axe, *vers* serait vu comme un au-delà de *à*). On remarquera néanmoins qu'une analyse en termes de subduction suppose une définition préalable du sens plénier de la préposition et on en revient à la question des primitives sémantiques à verser dans le module prépositionnel.

3. Le point de vue syntaxique

La syntaxe cognitive n'est pas unifiée mais correspond à un ensemble d'approches habituellement regroupées sous l'étiquette générale de *grammaires de construction* (Goldberg 1995, Croft 2001). Quatre de ces principes sont rappelés ici et mis en rapport avec ceux de la PML :

- Inséparabilité de la syntaxe et de la sémantique (Evans *et al.* 2006 : 8) : la LC rejoint sur ce point la PML et la définition de la syntaxe comme *mise en forme du sens* parfois proposée dans le cadre guillaumien pourrait également s'appliquer aux approches cognitives.
- Absence de distinction entre compétence et performance (*op. cit.* : 36-37) : une telle position est évidemment contraire au principe de l'opposition Langue / Discours qui fonde la PML.
- En LC, l'unité primitive est la construction (*op. cit.* : 35-36), celle-ci correspondant à un large éventail allant des configurations phrastiques au mot, voire au morphème lié. En PML, l'unité de la syntaxe est le mot, la phrase constituant une unité d'effet.
- Pour la LC, la grammaire est un inventaire ou un répertoire de constructions, conçues comme des unités symboliques associant une forme et un ou plusieurs sens (*op. cit.* : 42). La syntaxe PML est avant tout une *syntaxe générétique*, chaque phrase faisant l'objet d'une genèse mentale avant de se présenter comme un objet linéarisé en discours.

Pour revenir à la préposition, celle-ci est conservée comme partie du discours (ou partie de langue pour Guillaume) de base. Aucune des deux approches ne remet en cause les classes de mots traditionnelles, chacune s'efforçant au contraire de les justifier, sur la base de critères proprement sémantiques en LC, en termes de prédictivité et d'incidence en PML. La préposition, souvent appelée *adposition* (Evans and Green 2006 : 489), est simplement vue, en LC, comme une expression symbolique qui code une relation atemporelle entre un trajecteur et un site, instancié au moyen d'un nominal (Langacker 1987 : 243, Evans and Green 2006 : 570). Le caractère relationnel de la préposition est ainsi mis en avant, même si le site peut rester non instancié.

Guillaume insiste lui aussi sur le caractère relationnel de la préposition et définit celle-ci comme un mot porteur d'une incidence à un *diastème*. L'idée au départ est simple. Elle consiste à dire que, dans le cadre du mécanisme de l'incidence, la préposition intervient pour combler le hiatus, appelé diastème ou intervalle psychique, qui se crée lorsqu'un constituant ne peut entrer en incidence directe avec un autre constituant. Toutefois, d'un simple point de vue incidentiel, la PML n'apporte pas une solution unifiée (Ilinski 2003 : 100-102). Si pour Guillaume, la préposition est incidente à un diastème, pour Moignet (1981 : 217), elle constitue un apport pourvu d'une double incidence, à son support d'avant et à son support d'après, tandis que pour Valin (1981 : 88) et Lowe (1996), la préposition est un support d'incidence pour son régime. Il faut noter que Valin et Lowe se situent en syntaxe génétique, au niveau de la genèse phrasistique. Une difficulté néanmoins apparaît dans leur analyse : le substantif y est vu en fonction d'apport, contrairement à ce que prévoit sa définition en termes d'incidence interne. Comme le suggère Ilinski (2003 : 106) – on trouve une analyse proche chez Cervoni (1991 : 117-118) – ce n'est pas le substantif qui est incident à la préposition, mais le SN pré-construit. Apparaît ainsi justifiée une autre définition de la préposition, communément adoptée par les syntacticiens, comme tête du syntagme prépositionnel. On voit ainsi la préposition, « forme en position de matière », apparaître comme un outil permettant d'informer, de modeler son complément, par « incorporation » (Ilinski 2003 : 107).

Une telle analyse, fondée sur le mécanisme incidentiel, comporte un certain nombre de points communs avec celle de la LC. Même si celle-ci est par nature anti-génétique, elle admet que les constructions, de par leur constitution interne, sont le reflet de couches successives de constituants inférieurs analysables en terme de relations binaires (Evans and Green 2006 : 589). En PML, la relation apport / support, couverte par le mécanisme d'incidence, est aussi une relation binaire,

qui, par récursivité, permet l'addition de couches successives de constituants, générant, *in fine*, l'unité phrasique. A ce titre, on comparera l'analyse du syntagme *that slipper under the bed* proposée par Evans and Green (*ibid.*) :

[NP-THING that slipper [PP - RELATION under [NP-THING the bed]]]

et telle qu'on peut la proposer en syntaxe générative :

1. [SUPPORT₁ under <—— [APPORT₁ the bed]]

INCIDENCE₁

2. [SUPPORT₂ that slipper <—— [APPORT₂ under the bed]]

INCIDENCE₂

On notera la parenté des deux représentations. Pour la LC, la préposition détermine le profil du groupe prépositionnel dont elle constitue la tête sémantique. En PML, la considérer comme un élément support, c'est lui accorder un rôle identique. Ainsi, par-delà les divergences de principe, les deux approches peuvent se retrouver sur certains faits de langue particuliers.

Références bibliographiques

- BOONE Annie et JOLY André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- CADIOT Pierre, 2001, « Eléments d'une critique de la notion de préposition spatiale », *Syntaxe & Sémantique* n° 3 : 117-129.
- CERVONI Jean, 1991, *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- COTTE Pierre, 1983, « *Of* et la modification », *Sigma* n° 7 : 95-113.
- CROFT William, 2001, *Radical Construction Grammar. Syntactic Theory in Typological Perspective*, Oxford University Press.
- EVANS Vyvyan and GREEN Melanie, 2006, *Cognitive Linguistics. An Introduction*, Edinburgh University Press.
- EVANS Vyvyan, BERGEN Benjamin and ZINKEN Jörg, 2006, “The Cognitive Linguistics Enterprise : an Overview”,
www.sussex.ac.uk/Users/vyv/CLOverview.pdf, à paraître dans *The Cognitive Linguistics Reader*, London, Equinox Publishing Company.
- GILBERT Eric, 2003, « *Across*, *by* et *through*. Considérations sur les conditions de représentation métalinguistique des prépositions », *Anglophonica-Sigma* n° 14 : 37-61.
- GILBERT Eric, 2004, « Ebauche d'une formalisation des prépositions *in*, *on* et *at* », *Cycnos* n° 21-1 : 93-111.

- GILBERT Eric, à paraître a, « A propos de *behind* et *after* », *Syntaxe & Sémanistique* 8.
- GILBERT Eric, à paraître b, « Remarques autour de quelques prépositions », in Dominique DUCARD et Claudine LENORMAND (éds), *Antoine Culoli, un homme dans le langage ; originalité, diversité, ouverture*, Paris, Ophrys.
- GOLDBERG Adele E., 1995, *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, University of Chicago Press.
- GROUSSIER Marie-Line, 1997, « Prépositions et primarité du spatial : de l'expression de relations dans l'espace à l'expression de relations non-spatiales », *Faits de Langues* n° 9 : 221-234.
- GUILLAUME Guillaume, 1973, *Principes de linguistique théorique*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME Guillaume, 1997, *Leçons de linguistique 1951-1952, vol. 15*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- GUIMIER Claude, 1978, « *En* et *dans* en français moderne. Etude sémantique et syntaxique », *Revue des Langues Romanes* 83, 2, 277-306.
- GUIMIER Claude, 1995-1996, « A Study in grammatical semantics : the preposition *to* in English », *Sigma* 17-18, 83-96
- GUIMIER Claude, à paraître, « Sur quelques emplois de la préposition *to* en contexte nominal », *Syntaxe & Sémanistique* 8.
- HAMELIN L., 2005, *Under and below in their prepositional uses : analysis and comparison*, Mémoire de Master 1 Sciences du Langage, Université de Caen.
- HIRTLE Walter, 1989, « La raison des phrases ambiguës », *Modèles Linguistiques* n° XI- 2 : 169-182.
- ILINSKI Kirill, 2003, *La préposition et son régime. Etude des cas atypiques*, Paris, Champion.
- LAKOFF George, 1987, *Women, Fire and Dangerous Things : what Categories reveal about the Mind*, University of Chicago Press.
- LANGACKER Ronald, 1987, *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. 1, Stanford University Press.
- LAVIEU Belinda, 2004, « Quelques propriétés combinatoires de la préposition à », *Modèles Linguistiques* XXV, 1-2, *Genèse de la phrase dans la diversité des langues, Actes du X^e colloque international de psychomécanique du langage* : 233-246.
- LOWE Ronald, 1996, « L'analyse des prépositions *à* et *de* dans le cadre d'une syntaxe opérative », *Kalimat Al-Balamand* 3, 65-82.
- LOWE Ronald, 1997, « Le caractère diastématique du régime d'incidence de la préposition », in Paolo DE CARVALHO et Olivier SOUTET (éds), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du VII^e colloque international de psychomécanique du Langage*, Paris, Champion : 213-222.

- MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincsiek.
- PATTEE Joseph, 2002, « La partie du discours “préposition” : analyse à partir d’une étude de la préposition *sur* », in Ronald LOWE (éd.), *Le Système des parties du discours. Syntaxe et sémantique. Actes du IX^e colloque international de psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l’Université Laval : 106-115.
- QUIRK Randolph, SVARTVIK Jan and LEECH Geoffry, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman.
- TYLER Andrea and EVANS Vyvyan, 2003, *The Semantics of English Prepositions*, Cambridge University Press.
- VALIN Roch, 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Presses de l’Université Laval.
- VANDELOISE Claude, 1986, *L’Espace en français*, Paris, Le Seuil.

Sémasiologie et onomasiologie dans la théorie guillau-mienne de la négation

Sophie SARRAZIN

IREC-EA 740 - Université Montpellier III

34199 MONTPELLIER CEDEX 5

sophie.sarrazin@univ-montp3.fr

Un des thèmes retenus pour ce colloque invitait les participants à confronter la psychomécanique aux linguistiques cognitives. Nous souhaiterions dans l'espace qui nous est imparti apporter quelques pièces au débat autour de l'articulation pensée - langage chez Gustave Guillaume (GG) en analysant le traitement que réserve le fondateur de la psychomécanique à la question de la négation.

La notion de négation, en effet, a ceci de particulier qu'elle s'applique, dans son usage courant, à la fois à un acte de pensée et à l'expression langagière de cet acte, expression elle-même véhiculée par des unités sémiologiques que la tradition grammaticale a l'habitude de rassembler sous l'étiquette *négations*. Ainsi, un peu à l'image du *logos* qui indiscrimine pensée et langage, se trouvent imbriqués dans le terme de *négation* le champ présémiologique, psychique – la pensée – et le champ sémiologique – le langage articulé.

Les enjeux théoriques, pour le linguiste, ne sont pas minces et, de fait, s'attaquer à la question de la négation revient à se prononcer sur le statut accordé à chacune des deux dimensions (psychique et sémiologique) ainsi que sur leur type d'interaction. Il s'agit, en somme, de dire quelque chose de l'articulation pensée-langage, d'une manière explicite ou pas. Quitte à réajuster l'édifice théorique de départ, comme cela fut le cas en Grammaire Générative où la question de la place de la négation (structure profonde ou structure superficielle) et conséquemment celle des relations entre ces deux niveaux, ont donné lieu, dans les années soixante, à de nombreux débats. L'analyse du traitement de la négation chez GG ne nous semble donc pas dénuée d'intérêt lorsqu'il s'agit d'évaluer la pertinence des modélisations et des méthodes proposées, notamment au regard des relations postulées entre processus psychiques et mécanismes linguistiques.

GG conçoit l'ensemble pensée-Langue-Discours au travers du modèle qu'il est convenu d'appeler « le trinôme des causations ». La figure reproduite dans la version publiée de l'article de 1958 (Guil-

laume 1984 : 276), montre que ce trinôme, censé représenter l'« entière causation du langage », distingue trois étapes dans le passage de la pensée au Discours : 1°) *La causation obverse*, lieu de la pensée non encore construite en langue, plan « cryptique », « aphysique » ; 2°) *le causé construit*, siège de la Langue, i.e. du système sémiologique, lui-même scindé en un *Tempus primum* (lieu où la pensée non construite s'édifie, en s'adaptant au moule du système sémiologique) et un *Tempus secundum*, celle du signifié sous signe, première étape de la visibilité ; 3°) enfin, la *causation déverse*, siège du Discours, de la langue en effectio.

Cette modélisation du passage de la pensée au Discours se trouve associée à une méthode d'investigation spécifique pour l'observateur du langage, méthode qu'il est possible de reconstituer avec les commentaires apparaissant en bas du tableau : la dichotomie que GG établit entre dimension aphysique et dimension physique, entre plan psychique (causation obverse) et plan physique (causé construit et causation déverse) impose au linguiste un cheminement de l'aval (causation déverse) vers l'amont (causation obverse), du signe (physique, matérialisé par le signifiant) vers le contenu représentatif d'amont, dont il constitue, selon les termes mêmes de GG, l'extériorisation. La méthode guillaumienne se présente donc comme une démarche résolument sémasiologique, qui doit porter l'observation « dans le champ de la causation obverse » (Guillaume 1984 : 37). Reste à savoir maintenant si dans le traitement que réserve GG à la négation ces principes sont respectés. Les explications développées dans les leçons de 1949 donnent une idée assez précise de la façon dont GG conçoit la négation en français :

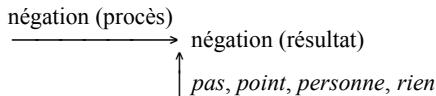
La négation est un procès psychique inscrit entre l'existant et l'inexistant, et qui se développe en direction du second terme. Soit figurativement :

$$\begin{array}{ccc} \text{négation} & & \\ \text{existant} & \xrightarrow{\hspace{1cm}} & \text{inexistant} \end{array}$$

Or, ce procès, comme la plupart des procès psychiques sous-jacents au langage, peut être saisi en cours de développement, avant complétude, ou après développement entier, sous l'état de complétude. De là deux saisies successives de la négation : l'une précoce livrant une négation *in fieri*, inachevée et incomplète, rendue par le mot *ne* seulement, et l'autre livrant une négation *in esse*, achevée, complète, rendue par l'addition de mots tels que *pas*, *point*, *personne*, *rien*, lesquels, sans article, sont des mots aboutissant à la nullité, à une nullité qui est transcendence du mouvement d'approche de zéro. On aurait ainsi, figurativement, une première saisie immanente de la négation qui serait :

$$\begin{array}{ccc} \text{négation (procès)} & & \\ \xrightarrow{\hspace{1cm}} & & \text{négation (résultat)} \\ & \uparrow & \end{array}$$

laquelle saisie immanente serait rendue par le mot *ne*, sans plus, et une seconde saisie de la négation, transcendante, qui serait :



Le discours choisirait, selon sa visée du moment, entre les deux états de développement de la négation. La négation réduite à *ne*, sans plus, serait réservée aux mouvements négatifs esquissés, non conduits expressément à leur terme. La négation où *ne* s'accompagne de *pas*, serait à l'inverse, attribuée aux mouvements négatifs menés fermement à leur conclusion (Guillaume 1982 : 133).

Les différents niveaux d'interprétation inhérents à la notion de négation paraissent donc parfaitement distingués et échelonnés : en causation obverse, la négation s'entend, universellement, comme un cinétisme d'un plus vers un moins, du positif vers le négatif. On remarquera que, à la différence de la plupart de ses disciples, GG conçoit l'opération de négation comme une opération se déroulant sur un seul cinétisme¹. Un cinétisme qui prend la forme, en *causé construit* et en français, de deux signes, *ne* d'un côté, *pas (point, personne, rien)* de l'autre, signes sous-tendus par de l'immanence dans le cas de *ne*, de la transcendance dans le cas de *pas*, ce qui signifie que le vecteur négativant se scinde au niveau sémiologique en deux mouvements complémentaires, deux demi-cinétismes. Si ces signes sont sollicités conjointement en Discours, ils livrent alors en causation déverse une négation complète (GG prend l'exemple de *Je n'ose pas le faire*) ; si seule la négation immanente apparaît, c'est alors une négation incomplète, *in fieri* qui s'imposera en causation déverse mais les différentes saisies possibles seront à même de livrer, soit une « négation quasi-complète » (*je n'ose*, en saisie tardive), soit une négation de « grande incomplétude », comme dans *Je crains qu'il ne vienne*. La négation transcendante, enfin, lorsqu'elle est employée seule livrera l'image d'une négation complètement parvenue à son terme.

Le traitement que propose GG du phénomène à la fois psychique, sémiologique et sémantique de la négation présente toutes les apparences d'une modélisation originale s'inscrivant dans un cadre théorique pleinement opérant. Les effets sémantiques en aval (en causation déverse) sont imputables, en amont, à des contenus représentatifs spécifiques, sémiologiques d'abord (immanence et transcendance) et strictement mentaux (cinétisme du positif vers le négatif). Entendue

1 Martin 1966 et 1972, Moignet 1965, Queffelec 1988, Joly 1972 et 1981 ainsi que Molho 1962 proposent en effet une modélisation de la négation reposant sur le tenseur binaire radical, c'est-à-dire sur deux cinétismes clairement distincts et se développant au rebours l'un de l'autre.

comme un décryptage, c'est-à-dire une remontée du premier champ d'observabilité (mentalisme sous signe) au deuxième champ d'observabilité (mentalisme observé à découvert), la démarche semble donc être pleinement sémasiologique, permettant d'associer à un signifiant donné un signifié aphysique.

Cependant, la validité des propositions de GG reste soumise à deux conditions : il faut d'abord avoir l'assurance que le contenu représentatif associé à la causation obverse, le cinétisme négativant, constitue une donnée présémiologique, non encore informée par le causé construit ; car, si tel n'était pas le cas, cela signifierait que l'effet est pris pour la cause, ce qui invaliderait la proposition et mettrait en évidence une démarche faussement sémasiologique. L'autre condition réside dans le bien fondé du couplage des signifiants *ne* et *pas*, interprétés comme des représentants de deux valeurs complémentaires, sous l'aspect de l'immanence et de la transcendance. Cet appariement est-il réellement imputable à un mécanisme de langue ? Est-il justifié sémiologiquement ?

En présentant la négation comme un procès qui se développe entre l'existant et l'inexistant, GG s'inscrit dans un longue tradition logico-grammaticale regardant la négation comme une opération seconde, la transformation d'un énoncé positif (affirmatif). Pour Arnauld et Lancelot, la négation est, au même titre que l'assertion, une modalité portant sur une proposition dans laquelle sujet et prédicat apparaissent déjà liés par une relation prédicative ; de sorte qu'un énoncé tel que *la terre n'est pas ronde* ne serait rien d'autre que la négation de la proposition affirmative *la terre est ronde* (Arnauld et Lancelot 1997 : 65-70). Pour un logicien comme Frege, la négation s'exerce sur une « pensée initiale » positive : la proposition négative apparaît donc comme une pensée dérivée (Frege 1971 : 209-210). Et c'est sur cette même notion de dérivation que Bergson s'appuie pour rendre compte du mécanisme de la négation :

nier consiste toujours à écarter une affirmation possible. La négation n'est qu'une attitude prise par l'esprit vis-à-vis d'une affirmation éventuelle. Quand je dis « cette table est noire », c'est bien de la table que je parle : je l'ai vue noire, et mon jugement traduit ce que j'ai vu. Mais si je dis : « cette table n'est pas blanche », je n'exprime certainement pas quelque chose que j'ai perçu, car j'ai vu du noir, et non pas une absence de blanc. [...] Ainsi, tandis que l'affirmation porte directement sur la chose, la négation ne vise la chose qu'indirectement, à travers une affirmation interposée (Bergson 1994 : 287-288).

Pourtant, Aristote avait pris soin de placer la négation au même niveau que l'affirmation :

Le premier énoncé assertif qui constitue une unité est l'affirmation ; ensuite il y a la négation. [...] L'affirmation consiste à asséter que deux

termes sont conjoints, la négation consiste à assérer que deux termes sont disjoints. Puisqu'il est possible d'assérer ce qui a lieu comme n'ayant pas lieu, ce qui n'a pas lieu comme ayant lieu, ce qui a lieu comme ayant lieu et ce qui n'a pas lieu comme n'ayant pas lieu, et qu'on peut également mettre ces assertions aux autres temps que le présent, il est *a priori* possible de nier tout ce qui a été antérieurement affirmé et affirmer tout ce qui a été antérieurement nié. Par conséquent, il est clair qu'à toute affirmation répond une négation opposée, et à toute négation une affirmation (Aristote, *De l'expression*, in Baratin et Desbordes 1981 : 99-100).

suivi bien plus tard par Wittgenstein qui rappelle que d'un point de vue strictement logique, positif et négatif sont des termes contraires, sans prérogative de l'un par rapport à l'autre :

Faut-il que le signe de la proposition négative soit formé avec le signe de la positive ? [...] La proposition positive doit présupposer l'existence de la proposition négative et inversement (Wittgenstein 1961 : 78-79).

Comment expliquer alors que la thèse de la dérivation, reprise par GG, ait connu un tel succès ?

Les raisons, selon nous, sont à chercher du côté des structures linguistiques (*sémiologiques* dirait GG) des langues familières aux philosophes et aux linguistes occidentaux, c'est-à-dire aux structures des langues indo-européennes. Ces idiomes présentent en effet la particularité d'exprimer l'inexistence d'une opération verbale (puisque c'est cette « négation »-là qui est donnée systématiquement comme exemple) par un marquage spécifique. Ainsi, et pour reprendre l'exemple proposé par GG, l'énoncé *Je n'ose pas* peut être lu comme la transformation de l'énoncé affirmatif *J'ose*, transformation obtenue grâce à l'ajout d'éléments (*ne* et *pas* dans le cas du français). La même lecture pourrait être faite pour toutes les langues indo-européennes où prévaut le modèle *additionnaliste*, modèle qui rend possible une analyse en termes de marquage du côté de la négation, de non-marquage du côté de l'affirmation. Mais ce modèle, en tant que fait syntaxique particulier, ne peut être érigé en mécanisme universel de la pensée humaine, tout en moins en mécanisme psychique non encore informé par la structure sémiologique ; certains comparatistes ont en effet mis en évidence des structures sémiologiques non réductibles à l'équation : négation = affirmation + x.²

Ceci nous amène donc à penser que le cinétisme négatif guillaumien, censé rendre compte du contenu représentatif en causation obverse est déjà conditionné par la structure sémiologique, en d'autres termes, le cinétisme orienté vers le négatif apparaît non comme la

2 Les langues maung, caddo ou beja explique R. Forest, ne marquent pas la négation par l'adjonction d'un signe « négatif » à une séquence « positive », mais par d'autres moyens : mode, temps ou aspect particuliers ou encore par des relations spécifiques entre prédicat et actants (Forest 1993 : 16).

cause d'une structure sémiologique particulière mais comme sa *réécriture*. Ce qui, de fait, contredit la successivité des phases du « tri-nôme des causations » et, surtout, remet en cause le caractère universel du cinétisme supposé relever de la structure psychique de la faculté de langage.

L'autre proposition de GG méritant selon nous d'être interrogée est celle de l'appariement des sémiologies *ne* et *pas* (et les autres morphèmes rapportés à la transcendance négative). Cette complémentarité qui relèverait de la structure du causé construit trouve-t-elle réellement ses fondements dans la structure sémiologique du français ?

Si GG, à la différence de ses disciples, ne modélise pas les représentations attachées à ces unités au moyen du tenseur binaire radical, il n'en reste pas moins que les vecteurs sous-tendant chacun de ces morphèmes sont présentés comme successifs et complémentaires en même temps que constitutifs d'un entier, appelé *entier de négation*.

Or, si l'on examine les capacités combinatoires de l'un et l'autre terme, c'est-à-dire les types de relations prévues en langue, aucune complémentarité ni interdépendance n'apparaît vraiment. Certes, ils sont associés dans l'expression de la négation verbale mais l'un et l'autre restent autonomes : ils peuvent apparaître seuls en Discours, ils ne sont pas, à la différence de l'article, en distribution complémentaire, leurs signifiants, enfin ne présentent aucune base morphologique commune. Pourquoi, dans ces conditions, les considérer comme des constituants d'un entier et à quoi correspond cet entier ?

Il est facile de comprendre que l'entier que GG regarde comme la somme des deux vecteurs sous-tendant les sémiologies immanentes et transcendantes correspond à l'effet de sens obtenu dans la plupart des cas où les deux termes apparaissent en Discours, à savoir la non-référentialité de l'opération exprimée par le verbe, une non-référentialité interprétée par les logiciens comme une proposition à valeur négative. De sorte que la continuité sémantique postulée entre *ne* et *pas* et par suite entre les signifiés prêtés à chacun des deux termes trouve ses fondements dans le fait que le couplage des deux sémiologies qui la constituent fonctionne le plus souvent en Discours (soit : *en causation déverse*) comme un opérateur logique de négation. Dans cette perspective, les contenus représentatifs attachés à *ne* et *pas* (négation immanente et négation transcendante), représentations censées relever du stade du *causé construit*, de la structure sémiologique, ne seraient rien d'autre que le résultat d'une certaine catégorisation des effets de sens, des signifiés de Discours pour reprendre la terminologie guillaumienne. De sorte que ce qui devait relever du Discours, de la causation déverse, est mis au compte de la Langue, invalidant ainsi les propositions de GG.

D'un côté donc le sémiologique est reversé dans le psychique ; de l'autre, le discursif est attribué au sémiologique. Quelles sont les causes profondes de ces méprises ?

La méthode d'investigation associée aux principes théoriques de la psychomécanique devrait être de nature sémasiologique, opérer comme une remontée de l'aval discursif vers l'amont psychique. Autrement dit, mettre au jour les contenus représentatifs cryptiques et aphysiques associés aux physismes saisissables en Discours. Or, la démarche de GG est inverse (et cela apparaît avec une grande évidence dans l'appariement de *ne* et *pas*) : la question à laquelle répondent ses propositions pourraient être formulées de la sorte : par quels moyens sémiologiques une notion (en l'occurrence la négation) est-elle exprimée ? Démarche qui relève donc de l'onomasiologie. Car GG ne remet jamais en cause la notion de négation qui n'est rien d'autre finalement qu'un concept forgé par des logiciens. Si l'on compare la théorie guillaumienne de la négation à celle proposée par Damourette et Pichon (DP)³, théorie dont s'est pourtant très probablement inspiré GG, l'originalité des linguistes psychologues apparaît très nettement : si le *ne* est interprété comme un *discordantiel*, un instrument destiné à exprimer une discordance d'avec la réalité et le *pas* comme un *forclusif*, « un instrument d'exclusion du monde », la réunion des deux n'aboutit pas à un entier assimilable à ce que les logiciens entendent par négation, mais bien à la somme des contenus représentatifs propres à chacune des sémiologies :

Il nous semble donc établi que la notion de négation est en réalité absente de la pensée-langage des Français de nos jours, mais cette constatation d'un désaccord entre la logique linguistique et la logique rationnelle scolaire n'aurait qu'un médiocre intérêt si elle ne nous révélait l'existence en français de deux notions vivantes, fines, toutes riches d'affect, qui saturent et qui dépassent le domaine de la négation, savoir la discordance et la forclusion (Damourette Pichon 1993 : 52-53).

Le modèle théorique posé par GG ne permettait pas d'éviter le piège onomasiologique. Si le trinôme des causations associe, en apparence, signifiant et signifié de langue, il y a, de fait, dissociation entre la dimension physique et la dimension psychique du signe puisque le principe *1 signifiant = 1 signifié* n'est pas réellement respecté. Les explications concernant le *ne* immanent montrent un signifié se laissant apprêhender comme une réalité élastique. Que le contenu représentatif attaché à l'unité sémiologique *ne* soit regardé comme un cinématisme n'a rien de gênant en soi, ce qui l'est beaucoup plus c'est que ce contenu soit associé à deux degrés différents d'immanence dans *Je*

3 « Sur la signification psychologique de la négation en français », article publié en 1928 et reproduit dans Damourette et Pichon 1993 : 29-53.

crains qu'il ne vienne et Je n'ose ; car là, un même physisme est mis en correspondance avec deux représentations : la première, celle d'une représentation à peine engagée, la seconde à celle d'une négation quasi-complète. Autrement dit les différences sémantiques entre les deux énoncés sont imputées au seul élément que ces énoncés partagent, à savoir le *ne*, ce qui est pour le moins paradoxalement. Comme l'ont expliqué à maintes occasions M. Molho, M. Launay et J.-C. Chevalier (en particulier dans le n° 82 de la revue *Langages*), il est vain d'aller chercher les variations sémantiques dans l'unicité signifiante à partir du moment où la seule variation envisageable est celle du co(n)texte.

La dissociation signifiant / signifié, préjudiciable, selon les tenants de ce qu'il est convenu d'appeler « la linguistique du signifiant », conduit d'ailleurs GG à concevoir un physisme qui ne serait qu'apparent, sans conséquence sur le sens résultatif, un signe pour ainsi dire vidé de sa substance. C'est ainsi qu'il écrit à propos d'*« une négation de pure rhétorique »* :

il arrive à la négation de n'être qu'apparente et, sous l'apparence négative, de signifier l'affirmation. [...] C'est ainsi qu'on dira : *N'avez-vous pas des biens, des honneurs, de la fortune ?* Sous le mouvement négatif-interrogatif se manifeste une affirmation. (Guillaume 1985, 150-151)

La présence physique d'une sémiologie ne garantit donc pas la présence d'un contenu psychique correspondant. Et puisque les deux aspects ne sont pas regardés comme consubstantiels, c'est tout naturellement l'effet de sens qui donne le *la*, occupe les terres du signifié de Langue, amenant *in fine* GG à verser du côté du sémiologique des éléments ressortissant au discursif.

Références bibliographiques

- ARNAULD Antoine et LANCELOT Claude, 1997, *Grammaire générale et rai-sonnée*, Paris, Allia (1^{re} éd. 1660).
- BARATIN Marc et DESBORDES Françoise, 1981, *L'Analyse linguistique dans l'Antiquité classique*, Paris, Klincksieck.
- BERGSON Henri, 1994, *L'Evolution créatrice*, Paris, Puf (1^{re} éd. 1907).
- DAMOURETTE Jacques et PICHON Edouard, 1993, « Sur la signification psychologique de la négation en français », *Unebédue*, supp. au n° 2 : 29-53.
- FOREST Robert, 1993, *Négations (Essai de syntaxe et de typologie linguistique)*, Paris, Klincksieck.
- FREGE Friedrich, 1971, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil.
- GUILLAUME Gustave, 1982, *Leçons de Linguistique 1948-1949*, Série C, Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 1984, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval.

- GUILLAUME Gustave, 1985, *Leçons de linguistique 1945-1946*, Série C, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille.
- JOLY André, 1972, « la négation dite explétive en vieil anglais et dans d'autres langues indo-européennes », *Etudes Anglaises*, XXV/1 : 30-40.
- JOLY André, 1981, « Structure psychique et structure sémiologique de la négation nexale dans les langues indo-européennes », *BSLP*, LXXVI/1 : 99-154.
- MARTIN Robert, 1966, *Le mot rien et ses concurrents en français* (du XIV^e à l'époque contemporaine), Paris, Klincksieck.
- MARTIN Robert, 1972, « La “négation de virtualité” du moyen français », *Romania* n° 93 : 20-49.
- MOIGNET Gérard, 1965, « L'opposition *NON / NE* en ancien français », *Travaux de Linguistique et de Littérature* n° 3/1 : 41-65.
- MOLHO Maurice, 1962, « De la négation en espagnol », *Mélanges offerts à Marcel Bataillon*, I, Bordeaux, Féret : 704-715.
- QUEFFELEC Ambroise, 1988, « La négation “explétive” en ancien français : une approche psycho-mécanique », in André JOLY (éd.), *La linguistique génétique (histoire et théories)*, Lille, Presses Universitaires de Lille : 419-443.
- WITTGENSTEIN Ludwig, 1921, « Logisch-Philosophische Abhandlung », *Annalen der Naturphilosophie*, 14 ; trad. fr. *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard, 1961.

L'apport de la psychomécanique du langage à une théorie de l'acquisition de la langue et des langues

Anne-Michèle GRATTON

Laboratoire Mémoire et Cognition - LaMéCo EA 3021

Université Montpellier III, 34199 Montpellier cedex 5

annemichele@free.fr

La psychomécanique du langage peut assurément être considérée comme « une linguistique cognitive “avant la lettre” », comme le suggère J.-M. Barbéris (2005). Mais qu’entend-on par linguistique cognitive ? Le récent ouvrage intitulé *La Linguistique cognitive* (Fuchs *et al.* 2004) montre assez la diversité des courants concernés. Loin de réduire son champ à la « grammaire cognitive », elle intègre aussi bien la grammaire formelle et les règles de transformation chomskianes que le fonctionnalisme linguistique, la psycholinguistique cognitive ou l’IA, ce qui justifie que l’on s’interroge sur le rapport qu’entretient la psychomécanique du langage avec *les* linguistiques cognitives et la psycholinguistique proprement dite.

Si la linguistique est généralement définie comme l’étude scientifique du langage, l’adjectif *cognitif* renvoie, en forme de paradoxe, à l’étude scientifique des opérations mentales, par essence inaccessibles, impliquées dans l’acquisition, l’organisation et la gestion des connaissances. Le paradoxe étant largement assumé par la psychologie dite *expérimentale* « et » cognitive, reste que la linguistique semble trouver les limites inhérentes à son objet, hors d’une perspective cognitive, laquelle est bien celle qui contribua à son essor¹. On se souviendra que « Louis Havet traitait déjà Guillaume de linguiste psychologue » (Wilmet 1972). Dans cette perspective, on pourrait être tenté d’inscrire la psychomécanique du langage dans le cadre théorique et méthodologique relativement récent de la « psycholinguistique cognitive »² mais ce serait l’enfermer dans un cadre résolument plus psychologique que celui proprement « intuitionnel » qui confère à la théorie de Guillaume sa singularité et sa puissance.

1 « La linguistique a été l’une des disciplines pionnières participant, dès le milieu des années cinquante, au “programme cognitiviste” » (Fuchs *et al.*, 2004).

2 Les premiers travaux de son fondateur, Juan Segui, datent du début des années quatre-vingt-dix.

Rappelons enfin que la psycholinguistique – au sens le plus courant – est « la branche de la psychologie cognitive qui étudie les comportements humains liés à l'objet “langage”... relatifs à l'acquisition, la production, la perception du langage... » (Christian Lachaud).

C'est dans cette perspective plus large que nous tenterons de situer la théorie linguistique de Guillaume, à ceci près que nous l'aborderons d'un point de vue plus strictement acquisitionniste ; d'où le langage, loin d'être un « objet » bien défini et la langue un objet supposé fini, se présentent au contraire comme une « puissance » à conquérir graduellement pour parvenir à disposer pleinement du pouvoir du *discours*, tant dans l'acquisition de la langue maternelle que dans celles des langues secondes.

Dans quelle mesure la psychomécanique qui envisage la langue comme un « système de systèmes » semble-t-elle contribuer à éclairer à la fois des phénomènes linguistiques intégrés dans différents systèmes de relations et d'oppositions binaires complexes et les processus mis en œuvre dans l'acquisition progressive de ces systèmes ?

Nous tenterons d'approfondir cette question en empruntant à Guillaume son équation inexploitée de « visible = divisible » (Guillaume 2005) afin de questionner *a posteriori* une approche cognitive de l'anaphore pronominale telle que nous l'avons menée dans une perspective acquisitionniste que nous ne manquerons pas de définir. Nous insistons sur le fait que les phénomènes considérés sont « naturellement » d'ordre psycho-linguistique et textuel. A l'instar de l'article, l'anaphore pronominale implique en effet une « activité mentale » référentielle, tant en production qu'en compréhension. De même l'anaphore pronominale peut-elle difficilement faire l'objet d'une description linguistique hors des « chaînes de références » psychologiques et linguistiques qui la sous-tendent (cf. en particulier Corblin 1995). C'est à ce titre qu'une tentative de description de ce phénomène semble trouver écho prioritairement à l'intérieur d'une théorie capable de rendre compte à la fois de la conjonction de ces facteurs et d'une logique interne « psychosystématique », telle que la définissait Guillaume dans ses premiers travaux.

Enfin, nous voudrions suggérer, à l'appui de cet exemple marquant de l'anaphore pronominale, que la pensée guillaumienne s'inscrit bien à travers ses concepts clés dans le cadre d'une théorie psycholinguistique dynamique *et* cognitive qu'il reste à développer, notamment pour rendre compte des processus à l'œuvre dans la construction d'une grammaire mentale, fût-elle première ou seconde, sachant que dans ce dernier cas l'appareil théorique demeure fortement dépourvu.

1. Visible = divisible : simple équation ou hypothèse forte ?

Dans un texte inédit publié récemment dans *Le Courrier de l'AIPL* (2005), Gustave Guillaume pose une équation prometteuse : « visible = divisible », qu'il s'engage à développer. La suite de ce texte n'ayant pas été retrouvée, il convient avant tout de s'attacher très précisément aux rares éléments livrés par le linguiste pour tenter d'éclairer cette équation et les ponts qu'elle semble autoriser à établir avec le modèle de description évoqué plus haut, fondé sur des oppositions pertinentes et des règles de production.

Guillaume qui rappelle la faculté de généralisation dédiée à l'esprit humain et son inaptitude supposée à « individuer » les problèmes de représentation qu'il rencontre dans sa contemplation de l'univers, souligne ainsi le principe d'économie lié à une « distribution généralisatrice » nécessaire au classement, *i.e.* à l'analyse et à la compréhension des problèmes en question. Cette distribution que Guillaume qualifie de « numériquement plus économique » comporte une « limite numérique d'économie » qui se situe au nombre *deux* et Guillaume insiste alors dans le texte sur l'importance théorique de cette remarque. Ainsi, aucun problème rencontré par l'esprit humain ne saurait se réduire à *un*, puisque, comme l'explique Guillaume, la faculté de généralisation s'accompagne d'une distribution « de moins en moins pluralisante... dont la limite de pluralisation est deux – le pluriel cessant passé deux ». Ceci impliquerait par conséquent une « coupure interne » de quelque problème qui viendrait à se réduire à *un*.

Guillaume remarque d'ailleurs un peu plus loin dans ce texte que « la divisibilité – au sens de visibilité du phénomène *un* sous deux conditions de représentation – se retrouve partout dans les langues évoluées ». On notera qu'au terme vague de *problème* se substitue le terme de *phénomène* et qu'il s'agit bien alors pour Guillaume de cerner de plus près l'identité des phénomènes linguistiques décrits sous « une forme générale binaire », comme il ne manque pas de le rappeler, par la linguistique structurale. Ainsi Guillaume évoque-t-il le dualisme de la structure des langues, « selon lequel le phénomène identifié *un*... se présente intérieurement *deux*, autrement dit intérieurement contrasté ».

Nous nous arrêterons un instant sur la formulation « d'intérieurement contrasté »³ pour alerter le lecteur sur l'évidente similitude de

3 Notons que le terme de « contraste » se retrouve dans de très nombreux textes de Guillaume, que ce soit dans les toutes premières leçons concernant « le problème de l'article » (ou celui du nom) ou dans *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, p. 53-62, 67-87, 95-102..., le système des temps verbaux – cf. *Temps et verbe* –, sans parler des remarques

points de vue avec la conception du modèle de description évoqué plus haut ; notamment en ce qui concerne la pertinence de l'opposition (+GN) / (-GN) pour éclairer d'une part, l'une des définitions les moins opérationnelles de la grammaire française et, d'autre part, l'emploi de [le neutre] qui se substitue à un nombre important de structures syntaxiques, lesquelles se voient réduites, grâce à cette opposition fondamentale, à un seul critère décisionnel : (-GN).

Quo qu'il en soit, ces diverses considérations semblent bien destinées à appuyer une « hypothèse forte » transcrise sous la forme de l'équation « visible = divisible » que Guillaume prolonge par l'affirmation selon laquelle « la suppression de la divisibilité entraîne celle de la visibilité des phénomènes ». Autrement dit, l'équation guillaumienne semble bien se dessiner ici comme une hypothèse forte, au sens que l'on donne en sciences expérimentales, sur l'architecture de la langue que le linguiste inspiré inscrit dans la perspective d'une « psychomécanique » du langage, motivé, contredisant ici plus que jamais le postulat saussurien de l'arbitraire du signe.

2. De l'architecture de la langue à l'architecture de la cognition ou inversement ?

Si l'étude de la mémoire humaine s'avère au centre des préoccupations des psychologues cognitivistes, c'est parce que « *la mémoire est la forme même de la cognition* » (Tiberghien 1997). De même pourrait-on poser que l'étude du fonctionnement linguistique rejoints, par définition, celle du fonctionnement cognitif. Il n'est que de se référer à la grammaire de Port-Royal pour rappeler que « *la connaissance de ce qui se passe dans notre esprit est nécessaire pour comprendre les fondements de la grammaire* » (Chap. I^{er}, deuxième partie).

La psychomécanique du langage s'inscrit en droite ligne de cette

lumineuses concernant l'opposition subjonctif / indicatif – cf. *Langage et science du langage*, p. 250-271, et *Temps et verbe*, p. 29-50. Ainsi le terme de « contraste », dont la conceptualisation la plus générale réside dans l'opposition fondamentale entre « Acte de puissance » et « Acte d'effet », semble-t-il traduire de manière constante dans la pensée de Guillaume, sa vision de l'architecture profonde de la cognition qui lui fit écrire par exemple : « nous ne savons penser que par contraste » jugeant le « non-contraste non pensable ». De même concernant l'architecture profonde et cachée de la langue qui est un objet d'étude privilégié de la linguistique et définit en quelque sorte le « travail » du linguiste, Guillaume écrira : « Objet de ma recherche : découvrir le système qu'est la langue, et le plan de son architecture », précisant un peu plus loin : « Il y eut le tout – qui était le chaos, l'inorganisé – et la création fut de séparer, de discriminer, d'organiser, de déclarer de plus en plus son organisation. Ceci confère à la linguistique le caractère d'une science de discrimination, d'une science qui opère par contrastes (souligné par A.-M. G.), Leçon inaugurale de l'année 1952-1953 (Guillaume 1973 : 17-28).

approche cognitive avant l'heure du fonctionnement linguistique, comme elle semble à son tour poser les prémisses d'une étude de « *l'architecture de la cognition* » telle que l'a développée sous ce titre même John R. Anderson avec son *Active Control of Thought*.

Dans un ouvrage postérieur, Anderson (1993), bien qu'il n'aborde pas la question spécifique du langage, pose une question de base pour définir le « travail » des psychologues cognitivistes que Guillaume aurait pu formuler en des termes voisins pour définir le travail du linguiste : « *What is happening in the human head to produce human cognition ?* » Que se passe-t-il dans la tête d'un être humain pour produire une activité cognitive ? Traduit en termes guillaumiens : pour produire une activité linguistique.

Le mérite d'Anderson est d'avoir livré une réponse étayée à cette fameuse question : « *Cognitive skills are realized by production rules* » – comprenons : (Toutes) les habiletés cognitives sont réalisées par des règles de production. Selon lui, cette « découverte » – qu'il juge comme l'une des plus époustouflantes (« *astounding* ») en psychologie – pourrait servir de base à une « compréhension générale de la cognition humaine »⁴.

Or les règles de production sont des règles de type *Si telle(s) condition(s) alors telle(s) action(s)* qui régissent l'ensemble des programmes informatiques et dont l'élaboration repose sur la mise en évidence du *contraste* entre des critères décisionnels, lesquels se présentent naturellement sous une forme binaire.

On peut se demander dans ces conditions si l'intuition formulée dans l'équation « visible = divisible » ne pourrait pas servir de base à « une compréhension générale du fonctionnement » de la langue, pour reprendre les termes d'Anderson, pour peu que celle-ci s'avère être régie, dans la même perspective, par des règles de production.

3. Divisibilité opératoire, ou absence de divisibilité = clôture de la visibilité

Le point de vue acquisitionniste que nous avons affiché au tout début mérite à présent d'être précisé afin d'éclairer la conception du modèle de description à base de règles de production que nous avons déjà présenté dans plusieurs publications (cf. en particulier Gratton 2000a). Pour des raisons évidentes de place et de pertinence avec notre propos, nous nous contenterons de renvoyer à de précédents exposés en n'indiquant ici que les éléments relatifs à la méthode d'analyse utilisée et à la similitude de point de vue avec l'équation guillaumienne. Nous tenterons enfin d'illustrer le caractère opératoire du principe de divisibilité.

4 Notons que dans le même temps, Anderson affirme que « toute activité cognitive est une activité de résolution de problèmes ».

bilité concernant le fonctionnement anaphorique de [le neutre] à partir de l'opposition pertinente (+GN) / (-GN) qui corrobore plus que toute autre le principe général d'une nécessité de « coupure interne » évoqué par Guillaume, de tout phénomène visible qui viendrait à se réduire à *un*, en l'occurrence (+GN).

3.1 Point de vue acquisitionniste vs didactique

Pour adopter un point de vue acquisitionniste sur la langue, faute de pouvoir se doter d'une théorie générale de l'acquisition d'une langue seconde, il existait, en linguistique appliquée, à l'orée des années quatre-vingt, une hypothèse largement déclinée en travaux féconds qui méritait sans doute d'être exploitée dans une perspective psycholinguistique plutôt que strictement didactique. Il s'agit de l'hypothèse de l'*interlangue*⁵ (cf. Selinker 1972, Corder 1980...) ou « langue de l'apprenant », sorte de « système de systèmes » en perpétuelle évolution entre langue maternelle et langue cible. Dès lors que l'on considère que la langue de l'apprenant – proprement idiosyncrasique – reflète néanmoins à travers des erreurs constantes⁶ une suite de « systèmes approximatifs » (Nemser 1983) qui constituent la trace du système de la langue cible en cours d'élaboration, il est possible de déduire que ces systèmes, une fois décodés, peuvent conduire à une analyse plus dynamique⁷ et cognitive du fonctionnement linguistique de la langue cible. Une fois les objectifs de description (non pas de l'*interlangue*, ce qui a été largement pratiqué dans une perspective essentiellement didactique, mais bien d'une langue donnée en cours d'acquisition) il convenait alors de pratiquer, suivant une démarche expérimentale traditionnelle, un certain nombre d'observations de « faits généraux », pour parvenir à extraire des constantes dans la construction de ces « systèmes approximatifs ». Compte tenu des processus déjà bien répertoriés en psychologie cognitive de simplification des données et de surgénéralisation dans l'apprentissage de l'abstraction, on pouvait alors formuler l'hypothèse que ces constantes étaient de nature à guider le linguiste vers une reconstruction des règles supposées sous-jacentes, en langue, à la production du discours.

C'est sur la base de l'hypothèse générale de l'*interlangue* et en suivant cette hypothèse propre que nous avons conduit une recherche expérimentale qui a abouti à la mise en lumière de véritables « règles d'erreur », suffisamment systématiques et constantes pour que l'on s'intéresse de plus près à leur genèse et à leur nature de « règles

5 A ne pas confondre avec les recherches interlangues sur l'acquisition d'une langue maternelle.

6 Identiques, quelle que soit la LM des sujets.

7 En termes de règles de production vs règles déclaratives.

d'action »⁸. Le passage de ces règles d'erreur (non généralisables) à des règles de production (généralisables) s'est effectué à partir de l'identification des critères pertinents « intérieurement contrastés », lesquels gouvernaient systématiquement l'emploi d'un substitut différent⁹, à l'inverse des critères non pertinents utilisés par les sujets.

Ainsi, l'identification des critères pertinents s'avère-t-elle relever essentiellement de l'observation systématique du *contraste* et de la divisibilité opératoire des critères considérés. Le réajustement des règles d'erreur permet alors de dégager des *ensembles finis de critères hiérarchisés* (règles de production), sur la base d'une série d'oppositions pertinentes, lesquelles se révèlent particulièrement économiques d'un point de vue métalinguistique et, partant, cognitif. Observons, à présent, en guise d'illustration le cas de (+GN) / (-GN).

3.2 (-GN) : un critère inexploité, essentiel à la « coupure interne » de (+GN)

Aucune grammaire ne fait état, à notre connaissance, de l'opposition en question. Celle-ci s'est pourtant révélée nécessaire à la cohérence interne d'un modèle fondé sur les oppositions pertinentes et constitue un raccourci non négligeable pour décrire le fonctionnement de [le neutre]. Que ce pronom invariable puisse avoir pour référent syntaxique aussi bien un adjectif ou participe attribut, qu'une proposition infinitive, complétive, relative, interrogative indirecte, voire un nom non déterminé, le critère (-GN) permet, à lui seul, de désigner l'ensemble de ces référents. Il apparaît donc, suivant l'équation guillaumienne, autant que du point de vue acquisitionniste adopté dans nos expériences, que le principe de divisibilité conduit à une visibilité plus synthétique et, de ce fait, plus opératoire du fonctionnement linguistique des unités de puissance quelles qu'elles soient ; pourvu, ajouterons-nous, que la « coupure interne » de ces unités s'avère assurer la cohérence d'un « système contenu » dans le système de systèmes qu'est, manifestement, la langue.

Conclusion

Ces travaux ont donné lieu à une première ébauche d'un modèle de description, sous forme d'arbres de décision binaires¹⁰, de l'ensemble

8 Suivant le paradigme novice expert de la résolution de problèmes en psychologie cognitive.

9 Notons que les règles d'erreur sont le plus souvent liées au croisement de critères pertinents et non pertinents et, de manière générale, à une simplification des données.

10 Les arbres de décision constituent une formalisation d'algorithmes sous-jacents aux RP, ce en quoi ils peuvent être qualifiés de « dynamiques » et

des règles de production gouvernant l'emploi anaphorique des pronoms personnels compléments (Gratton 1986, 1995, 2000a, 2000b, 2002)¹¹. Réalisés non pas dans une perspective de linguistique appliquée, en appliquant une théorie linguistique déterminée à l'analyse, (cf. Bailly, Berthoud, Gaultier), mais bien suivant une démarche heuristique, ils ont déjà trouvé écho, d'un point de vue psychologique, dans les travaux d'Anderson sur les RP, et semblent rejoindre, d'un point de vue linguistique, l'hypothèse forte de Guillaume sous-jacente à son équation « visible = divisible »

Ignorant, et pour cause, cette équation, nous écrivions en effet¹², dans un article décrivant plus précisément la genèse du modèle (cf. Gratton 2000a) : « ... à chaque fois qu'un critère est identifié, suivant l'ordre logique de spécification des divers "traits distinctifs" caractérisant les compléments représentés (du plus général au plus particulier), deux cas se présentent en opposition, déterminant systématiquement l'emploi d'un substitut différent, jusqu'à ce qu'aucune opposition pertinente ne puisse être identifiée ».

Cette méthode d'analyse de la « systématique » de la langue ne rejoint-elle pas sous bien des aspects l'équation « visible = divisible » dans la mesure où l'absence de divisibilité induit bien, comme l'affirmait Guillaume, la clôture de la visibilité ?

Ainsi la psychomécanique du langage peut-elle s'inscrire dans le cadre d'une théorie psycholinguistique dynamique et cognitive qui semble propre à ouvrir la voie à une théorie générale sur l'acquisition de la langue et des langues.

Références bibliographiques

- ANDERSON John R., 1983, *The Architecture of cognition*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- ANDERSON John R., 1993, *Rules of the mind*, Hillsdale, NJ., Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- BAILLY Danielle, 1984, *Éléments de didactique des langues. L'activité conceptuelle en classe d'anglais*, Thèse d'Etat, APLV (Association des Professeurs de Langues Vivantes).
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, 2005, *Courrier de l'A IPL* n° 34 : 37.
- BERTHOUD Anne-Claude, 1982, *Activité métalinguistique et acquisition d'une langue seconde. Etude des verbes deictiques allemands*, Neuchâtel, Berne, Francfort sur le Main, Peter Lang.

n'ont rien à voir avec les arbres des descriptions génératives (statiques).

11 Etendus depuis à plusieurs autres microsystèmes ces travaux font actuellement l'objet d'une synthèse à paraître.

12 Que l'on nous pardonne cette citation personnelle nécessaire à l'argumentation.

- CORBLIN Francis, 1995, *Les Formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CORDER Stephen Pit, 1967 / 1980, "The significance of learners errors", *International Review of Applied Linguistics* V-4: 161-170 (traduction « Que signifient les erreurs des apprenants ? », *Langages* 1980-57 : 9-15) (reprinted in Richards J.C. (ed.), 1992, *Error analysis: Perspectives on second language acquisition*, London, Longman Group Limited: 19-27).
- CORDER Stephen Pit, 1973 / 1980, "The elicitation of interlanguage", in Svartvik J. and Errata J. (eds.), *Papers in Error Analysis*, Lund, Gleerup (traduction « La sollicitation de données d'interlangue », *Langages* 1980-57 : 29-38).
- FUCHS Catherine, FRANÇOIS Jacques, LE NY Jean-François et NESPOULOUS Jean-Luc, 2004, *La Linguistique cognitive*, Paris, Ophrys.
- GAUTHIER André, 1981, *Opérations énonciatives et apprentissage d'une langue étrangère en milieu scolaire*, Thèse d'Etat - Paris VII.
- GRATTON Anne-Michèle, 1986, « Interlangue, interaction et règles de production des procompléments personnels dans la classe de langue », in H. Blanc, M. Le Douaron et D. Véronique (éds), *Acquisition d'une langue étrangère. Perspectives et recherches*, Paris, Didier.
- GRATTON Anne-Michèle, 1995, *Des règles d'erreur aux règles de production ou de la conceptualisation à la description d'une langue étrangère. Le cas des pronoms personnels compléments en français*, Thèse de doctorat de l'Université Montpellier III, Lille, Presses du Septentrion.
- GRATTON Anne-Michèle, 2000a, « Erreurs et difficultés d'apprentissage : présentation et traitement de l'information grammaticale », *Parole* n° 13, numéro spécial « Langage et cognition » sous la direction de Jean-Luc Nespolous.
- GRATTON Anne-Michèle, 2000b, « Oppositions binaires et règles de production : vers une grammaire algorithmique et cognitive de L2 », *XXVII Symposium de l'Association de Psychologie Scientifique de Langue Française, La Maîtrise du langage*, Nantes, septembre 2000.
- GRATTON Anne-Michèle, 2002, « Place d'un modèle des erreurs dans l'apprentissage de la grammaire Consigne planifiée et "structure de contrôle" en miroir: une aide cognitive avérée dans la résolution de problèmes grammaticaux », *Pratiques*.
- GUILLAUME Gustave, 1919 / 1975, *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette, réédité par R. Valin, Paris, Nizet, et Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 1929 / 1970, *Temps et verbe*, Paris, Champion, réédité avec *L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion.
- GUILLAUME Gustave, 1933-1958 / 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, et Québec, Presses de l'Université Laval.

- GUILLAUME Gustave, 2005, « Un inédit de Gustave Guillaume. Mémoire 54.V.J. », *Le Courrier de l'A IPL* n° 34.
- LACHAUD Christian, Laboratoire de Psycholinguistique expérimentale, Université de Genève, page personnelle : www.unige.ch/fapse/PSY/persons/frauenfelder/christian/domaine
- NEMSER William, 1971, “Approximative systems of foreign language learners”, *International Review of Applied Linguistics* IX-2: 115-123.
- FERRAND Ludovic et GRAINGER Jonathan (éds), 2004, *Psycholinguistique cognitive – Essais en l'honneur de Juan Segui*, De Boeck Université.
- SELINKER Larry, 1972, “Interlanguage”, *International Review of Applied Linguistics* X-3: 209-231.
- TIBERGHIEN Guy, 1997, *La Mémoire oubliée*, Liège, Mardaga.
- VALIN Roch, 1973, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- WILMET Marc, 1972, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Paris, Nathan et Bruxelles, Labor.

L'analyse textuelle et le pronom en anglais

Walter HIRTLE

Fonds Gustave Guillaume / Université Laval

Québec (Québec) G1K 7P4 Canada

walter.hirtle@sympatico.ca

La phrase est une construction éphémère, destinée par la pensée à ne vivre qu'un instant.

G. Guillaume

1. Le problème

Je veux d'abord vous dire comment j'en suis arrivé à questionner ma manière d'envisager un cas d'analyse textuelle en anglais, et ensuite présenter une nouvelle manière de le comprendre. Le cas en question est le rapport entre deux phrases qui se suivent établi par *it* :

We have an excellent museum here. Would you like to visit it?

J'avais adopté le point de vue de divers grammairiens, dont celui de Quirk *et al.* (1985 : 347), qui caractérise le rapport entre *it* et son antécédent, *an excellent museum* en le qualifiant de « référence anaphorique », parce que c'est l'accord en genre (neutre) et en nombre (singulier) qui le rend manifeste. Cette façon d'expliquer l'anaphore me satisfaisait jusqu'à ce que se présentent à mon esprit deux raisons pour la remettre en question : un fait d'emploi et une observation de Guillaume. Le contexte d'emploi, peu fréquent, dans lequel des pronoms de genres différents se rapportent à un même substantif, est illustré par un exemple cité par Joly (1987 : 239) :

For the ornament – a chrysalis which cost 75p – has hatched into a brown moth with a 9in. wing span.

I got the shock of my life when I came downstairs and found it [...] It was just a brown cocoon when I was given it, and I never expected it to hatch out. I put him in a wine glass on the sideboard to show him off.

Then I came downstairs and there he was, as large as life – an Atticus Atlas – with a 9in. wing span, and it still seems to be growing, I couldn't believe my eyes.

It's got a variety of brown markings and is rather sweet. But tragically I have been told he'll only live for another two weeks now that he's hatched.

It would have been better off on the sideboard.

Il est évident que mon idée de l'anaphore dont témoigne l'accord de genre ne tient pas ici, où le syntagme nominal (*a brown moth*, *an*

Atticus Atlas) est rappelé à la fois par *it* au neutre et par *he/him* au masculin. Moi-même, j'ai observé cette alternance de pronoms neutre et masculin lors d'un échange oral pendant une chasse à la guêpe qui s'était introduite dans ma maison. Dans de tels cas, où les pronoms sont de genre différent, on ne peut pas expliquer l'anaphore comme une mise en rapport grammatical de chacun des pronoms avec son antécédent, à moins de prétendre que le substantif est à la fois neutre et masculin.

La seconde raison pour mettre en doute l'explication traditionnelle était la lecture de l'observation de Guillaume concernant la phrase dans *Leçons de linguistique* 17 (2005 : 37) où il est question de délimiter le mot : « La phrase... est une construction éphémère, destinée par la pensée à ne vivre qu'un instant. » Dans la leçon suivante (2005 : 48), Guillaume est plus explicite :

Je tiens que cette abolition, pour un court instant, de l'autonomie des mots est un des caractères spécifiques de la phrase, le plus important peut-être, encore qu'on s'y soit peu arrêté. Et d'un point de vue un peu spécial, je serais enclin à définir la phrase comme une certaine tranche plus ou moins étendue du discours satisfaisant à la condition que, pour un court instant, les mots composants y fusionnent, oublient leur propre individuation au bénéfice de la sienne à elle. La phrase n'existe effectivement que pendant ce court instant. Son existence est aussi brève que celle du mot est durable.

Guillaume bouscule notre manière habituelle de penser une phrase comme une chose écrite, durable, et nous oblige à la considérer comme un tout de représentation, comme une unité de signification momentanée, fugace, une unité mentale qu'on doit reconstituer chaque fois qu'on lit une phrase écrite. Cette observation est, je crois, importante pour l'analyse textuelle en général, et en particulier pour la question qui nous occupe ici.

Accepter que la phrase soit une chose éphémère met en cause le rapport anaphorique entre le pronom et le syntagme nominal dans notre exemple. Si une phrase « n'existe effectivement que pendant ce court instant » où les sens exprimés par les mots se fusionnent, à quoi *it*, quand il survient dans la phrase subséquente, peut-il renvoyer ? Si la première phrase n'existe déjà plus, concevoir l'anaphore comme je le faisais, avec les grammairiens – comme un rapport institué entre deux phrases – ne tient plus. Pour défendre cette notion de l'anaphore on pourrait, bien sûr, rejeter l'observation de Guillaume, mais alors il faudrait se limiter à la considération de phrases écrites, puisque quand on parle la nature éphémère de la phrase est évidente.

Ainsi, je me voyais contraint d'abandonner l'idée d'un renvoi anaphorique pour expliquer notre exemple. Ces deux raisons – les rares emplois où l'accord en genre (et en nombre dans certains cas) ne se

fait pas, et le renvoi à une phrase qui n'existe plus – demandaient une autre explication. D'ailleurs, en ce qui concerne cette supposée opération syntaxique de « référence anaphorique », on n'a jamais, à ma connaissance, décrit ce qui en langue la rendrait possible, quel sous-système du pronom en anglais pourrait assurer le renvoi d'une phrase à une autre. Il va sans dire que tout ceci ne remet pas en cause le fait observé, mais il nous permet de le situer : l'anaphore telle qu'observée et décrite dans les grammaires n'est pas une explication, mais un effet de sens qui demande une explication. C'est dire que l'anaphore est l'aboutissement d'opérations prévues en langue dont nous allons maintenant essayer de discerner l'essentiel.

2. La coréférence

Dans leur plus récente grammaire, Huddleston et Pullum (2002 : 1457 *sq.*) reconnaissent la relation anaphorique entre le pronom et son antécédent, mais ils réservent la notion de référence au renvoi à ce qui est hors langage. « ... an NP refers to a person or other entity in the outside world. » Ceci leur permet de traiter *an excellent museum* et *it* comme *coréférentiels*, tous les deux renvoyant au même référent : « The simplest and prototypical relation between anaphorically linked NPs is that of coreference. » C'est ainsi qu'ils distinguent deux relations, le premier, l'anaphore, entre deux unités linguistiques, et le second, la référence, entre une unité linguistique et quelque chose hors langage.

Cette distinction de Huddleston et Pullum me semble pertinente pour la question qui nous occupe. Ici, cependant, une précision concernant la notion de référence s'impose : pour Guillaume, et d'autres, l'extralinguistique à laquelle un syntagme nominal ou un pronom nous renvoie n'est pas, comme pour Huddleston et Pullum, le monde extérieur à la pensée, mais plutôt l'expérience qu'on a de ce monde extérieur. Or, notre expérience est toujours d'ordre mental, psychique si l'on veut, d'où il suit que le référent hors langage d'une unité linguistique est toujours quelque chose en pensée. Du point de vue du locuteur, ceci paraît évident parce qu'on ne peut parler que de quelque chose qu'on a déjà à l'esprit, quelque chose dont on est conscient, au moment où on parle, au moins minimalement. C'est ce vécu expérientiel que le locuteur doit représenter afin de l'exprimer. (On ne peut exprimer que ce qu'on a représenté, répétait souvent Guillaume.) Par conséquent, la référence est en quelque sorte la contrepartie de la représentation : au lieu de configurer un contenu d'expérience par une représentation linguistique, l'incidence référentielle rapporte cette représentation hors langage pour reconstituer l'expérience comme message dans l'esprit de l'interlocuteur, et même du locuteur. Avec cette précision concernant la notion de référence, nous pourrons éviter

de nous égarer en croyant que la référence relie une représentation linguistique, non pas à notre expérience, mais directement au « monde extérieur » à la pensée.

Nous avons donc deux relations, l'une anaphorique et l'autre coréférentielle, entre le pronom et le syntagme nominal. Les constater, comme le font Huddleston et Pullum, est seulement le premier pas parce que de telles données d'observation constituent des faits à expliquer. Et pour expliquer ce qu'on observe en discours, on doit remonter au système de la langue permettant l'opération qui établit le rapport en question.

3. La coréférence : fait d'observation à expliquer – système en langue ?

Commençons avec le rapport de la coréférence remarqué par Huddleston et Pullum. Le fait d'observation, le fait à expliquer, est que le syntagme nominal *an excellent museum* et *it* désignent par référence la même entité extralinguistique, la même chose dans le contenu expérientiel dont il est parlé. Il s'agit de discerner le système de langue qui rend possible la référence, ou plus explicitement, l'opération d'incidence au référent, car la référence est bel et bien une opération d'incidence, c'est-à-dire le rapport d'un apport de signification à un support. Nous avons l'habitude de parler d'incidence syntaxique pour désigner l'opération qui établit un rapport entre deux unités linguistiques, mais pour désigner l'opération qui établit un rapport entre une unité linguistique et quelque chose hors langage, Guillaume parlait aussi d'incidence, d'incidence logique ou pragmatique parce que « la logique veut en effet que toujours et partout en parlant il soit parlé de quelque chose » (1973 : 52). Au risque d'employer un anglicisme, je parle d'incidence référentielle, et non pas d'incidence pragmatique ou logique. (On sait que *pragmatic* et *logical* peuvent évoquer autre chose en anglais.)

Nous avons donc à cerner le système en langue qui rend et le syntagme nominal et le pronom capables d'effectuer une opération d'incidence référentielle, c'est-à-dire, comme le dit Valin dans son essai sur la syntaxe (1981 : 57), « l'incidence logique effective de la substance idéogénique du syntagme au vécu expérientiel tenu sous visée discursive. » Cette incidence devient possible pour le syntagme, selon Valin toujours (1981 : 56), à partir du moment où l'incidence syntaxique du « proto-syntagme » (ici *excellent museum*) à l'article (*an*) devient effective. C'est donc l'article qui rend la référence possible, et ceci nous fait nous demander ce qu'il y a dans l'article qui permet le déclenchement de cette incidence référentielle, ou logique. On sait que le système de la personne, pour Guillaume, intervient toujours pour offrir un support spatial : « Support et personne sont

deux termes pour désigner une seule et même chose » (1973 : 54). C'est ainsi la personne de l'article qui lui permet de fonctionner comme support : « L'article représente, sous des conditions d'extensité variable, la personne logique à laquelle la caractérisation sémantique est incidente » (1987 : 254). Ce que Guillaume nomme ici la personne logique (et ailleurs la personne cardinale) est cette personne sous-jacente aux trois personnes ordinaires. Nos considérations ci-dessus nous conduisent à attribuer à la personne logique de l'article non seulement cette capacité d'agir comme support pour l'apport sémantique du syntagme, mais aussi le pouvoir de rapporter, par incidence logique ou référentielle, cet apport hors langage à un support dans le vécu expérientiel du locuteur. C'est la personne, et notamment la personne logique de l'article, qui rend possible l'incidence référentielle du syntagme.

Cependant, notre quête ne s'arrête pas là. Pour se rapporter par incidence à un support, il faut quelque chose en commun entre l'apport et le support. Qu'est-ce qu'il y a en commun entre le référent et la personne logique de l'article ? Dans notre exemple, ce n'est pas la personne logique de l'article qui représente ce dont il est parlé – c'est *museum* qui le représente. En revanche, la personne logique représente un espace auquel le substantif devient incident, achevant ainsi son incidence interne et constituant le syntagme nominal. Cet espace sert de support syntaxique pour l'apport notionnel de *museum* parce que l'article représente l'extensité du substantif.

On voit bien le rôle de support linguistique que joue l'article dans l'incidence syntaxique du syntagme. Cependant, quand il s'agit d'incidence référentielle l'article ne joue plus le rôle de support mais celui d'apport parce que le support n'est plus linguistique mais expérientiel, en dehors du langage dans le vécu expérientiel du locuteur. Et c'est justement là, dans ce que l'article représente du vécu expérientiel du locuteur, qu'on trouve la spécificité de la personne logique. L'article représente non pas la chose dont il est parlé – c'est le lexème du substantif qui la représente – mais seulement l'espace dans le vécu expérientiel occupé par cette chose. Autrement dit, dans notre exemple *an* représente non pas le musée, mais le lieu qu'il occupe dans l'expérience momentanée du locuteur. C'est cette représentation abstraite qui permet à l'article d'effectuer l'incidence référentielle : en représentant l'espace occupé par le référent expérientiel, l'article indique la cible, le support extralinguistique, vers laquelle l'apport sémantique du syntagme doit être dirigé afin de désigner ce dont il parle. L'article agit, grâce à la personne logique, comme une sorte d'agent de circulation pour diriger le trafic vers le lieu dans le vécu expérientiel occupé par le référent du substantif.

C'est ainsi qu'on peut comprendre l'opérativité de l'incidence référentielle que Valin attribue au syntagme nominal. On peut aussi comprendre pourquoi, quelques années plus tard, au lieu de « personne logique » Valin parlait souvent dans ses séminaires de « personne d'univers », une expression qui fait mieux ressortir le lien entre cette personne grammaticale fondamentale et l'univers expérientiel du locuteur. Cette manière de concevoir la personne de l'article – comme personne d'univers – nous fait mieux voir comment la référence du syntagme se réalise, et il nous aidera à voir aussi comment la coréférence du pronom *it* s'accomplit.

Si je me suis bien expliqué, on se sera rendu compte de l'essentiel de mon argument en ce qui concerne *it*. Nous avons vu que la formation de ce pronom comprend le genre et le nombre (et j'ajouterais le cas), et évidemment, la troisième personne. Or, on sait que derrière toute personne ordinaire se trouve la personne logique, la personne d'univers. Ainsi, comme l'article, *it* est habilité à jouer le rôle de référence : grâce à la personne d'univers qu'il intègre, le pronom représente un espace délimité dans le vécu expérientiel du locuteur. Par la suite, quand la phrase est achevée, sa condition « sommatoire » (comme disait Guillaume) réalisée, le pronom peut renvoyer à ce même espace par incidence référentielle. Reconnaître cet élément commun entre l'article et le pronom leur permettant d'accomplir la même fonction de référence nous indique la raison pour laquelle Guillaume les considérait tous les deux comme des pronoms, respectivement pronom complétif et pronom supplétif.

Dans notre exemple, maintenant, il faut expliquer comment *it* peut effectuer une coréférence avec une phrase qui n'existe plus. Quand *it* entre en jeu, la première phrase n'existe plus, mais son résultat, le message, existe encore dans la mémoire actuelle de l'interlocuteur et du locuteur. C'est-à-dire, le vécu expérientiel reconstitué dès que l'incidence référentielle de la première phrase est accomplie persiste devant l'esprit et du locuteur et de l'interlocuteur, de sorte que, en constituant la deuxième phrase, le locuteur peut encore représenter par *it* le même espace qu'il avait déjà représenté par l'article. (Il est évident que le référent de *it* ne pourrait pas effectuer l'incidence référentielle si on n'avait plus à l'esprit le message résultant de la première phrase.) C'est de cette façon que *it* fonctionne comme pronom de rappel, dans notre exemple, et contribue à l'effet d'anaphore si souvent rapporté par les grammaires.

Ainsi, en faisant appel à la persistance du message, le résultat de la phrase, notre explication tient compte du fait que la phrase n'a qu'une existence momentanée. Comment peut-elle rendre compte des cas d'emploi peu fréquents où des pronoms, dits anaphoriques par rapport au même substantif, sont de genre (et parfois de nombre) différent ?

C'est que le locuteur, au fur et à mesure qu'il construit son discours, peut ressentir des impressions différentes par rapport à la chose représentée, et le système du genre dans le pronom personnel, délié d'un lexème, reflète ces impressions avec beaucoup de subtilité en anglais, comme le fait remarquer Joly dans l'exemple cité plus haut.

4. Conclusion : observation et explication

Cette analyse du problème posé par la relation anaphorique entre deux phrases nous a permis de distinguer entre l'effet de sens et l'incidence référentielle – entre l'anaphore et ce qui la produit – en faisant appel à la personne, « présente et déterminante sous toutes les espèces de mots, à l'exception d'une seule espèce, qui est la préposition. » (Guillaume 1987 : 255) Évidemment, ceci nous invite à explorer du même point de vue d'autres cas d'analyse textuelle – le rapport cataphorique, le jeu de ces rapports à l'intérieur d'une même phrase, le comportement des autres pronoms et déterminants, etc. Même si les premières réflexions sur ces cas sont prometteuses, on ne peut pas les évoquer ici. Finissons plutôt par une considération d'ordre méthodologique.

À partir d'un exemple, nous avons, avec des grammairiens, observé deux faits de discours, mais là où les grammairiens se sont satisfaits d'une description de ces faits, nous avons essayé de trouver une explication en faisant appel au système des pronoms – complétif (*an*) et supplétif (*it*) – en langue. C'est un lieu commun de la psychomécanique de juger la démarche analytique incomplète si l'on n'essaie pas de trouver en langue les conditions préalables dont l'observé est la conséquence. Mais dans ce dessein, il faut avoir acquis une vue du système général de la langue – le système du mot – et une bonne idée des sous-systèmes déjà analysés, ce qui exige une lecture patiente des écrits de Guillaume. C'est sa notion de la personne logique, développée par Valin, qui nous a permis de distinguer entre l'effet de sens, l'anaphore, qui est ce que Guillaume appelle « le fait à expliquer », la coréférence, qui est « le fait explicateur », et la personne d'univers, qui est le fait de langue qui permet cette double incidence référentielle au même référent dans le vécu expérientiel du locuteur.

Références bibliographiques

- GUILLAUME Gustave, 1973, *Leçons de linguistique 1948-1949C*, vol. 3, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME Gustave, 1987, *Leçons de linguistique 1947-1948C*, vol. 8, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille.
- GUILLAUME Gustave, 2005, *Leçons de linguistique 1941-1942*, vol. 17, Québec, Presses de l'Université Laval.

- HUDDLESTON Rodney and PULLUM Geoffrey K., 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JOLY André, 1987, *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- QUIRK Randolph, GREENBAUM Sidney, LEECH Geoffrey and SVARTVIK Jan, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London and New York, Longman.
- VALIN Roch, 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Cette noble pudeur colorait son visage... : Regard psychomécanique sur la temporalité des connecteurs textuels

Moshé TABACHNICK

Université de Tel-Aviv

1.1 — Temporalité des déterminants-connecteurs textuels — Cet article vise deux objectifs :

1. appliquer la théorie de la psychomécanique du langage à l'étude du texte littéraire¹;
2. révéler la possibilité de cette approche pour l'analyse de la temporalité des connecteurs sémantiques qui garantissent la cohérence de l'univers narratif.

Ce type de temporalité textuelle sera étudiée en prenant pour exemple les déterminants nominaux [DET_n] possessifs et démonstratifs. Pour G. Guillaume, ces *pronoms complétifs* (LL3² : 62), tout comme l'article, sont régulateurs de l'extensité nominale (Boone et Joly 1996 : 122). D'une façon générale, les problèmes liés à ce type de déterminants sont largement représentés dans les recherches : citons, à titre d'exemple, Wilmet (1986), Guénette (1995), Leeman (2003), sans parler des grammaires qui incluent des chapitres consacrés à ces « petits mots » indispensables pour l'actualisation nominale.

D'autre part, le facteur temporel dans leur sémantique reste plutôt dans l'ombre. Non qu'il soit ignoré, d'ailleurs : Wilmet (1986 : 169), cite, par exemple, Damourette et Pichon (1927, I : 169) qui attribuent au DET démonstratif un *sens prétrétrial* « *antérieur au discours présent* ». Fraser et Joly (1979) et Kleiber (1986) indiquent que l'identification des référents des déictiques doit être opérée au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. Orientée vers la théorie de G. Guillaume, la recherche de Guénette (1995 : 167) montre bien que l'espace de temps inclus dans la sémantique des DET_n peut être de largeur variable.

1.2 — G. Guillaume pose que les déterminants n'interviennent que lorsque le mot de langue acquiert, par le mécanisme d'*incidence in-*

1 Notre article *in Semiotica* (2005 : 39-56) étudie ce problème du point de vue des classes lexicales spécifiques.

2 Nous reprenons cette abréviation traditionnelle pour les *Leçons de linguistique* de Gustave Guillaume (v. bibliographie).

terne, une valeur dénominative (LL 1973, 3 : 62). Selon l'opinion d'Annette Vassant (2005 : 25), attribuant à ces éléments le rôle d'un actualisateur, G. Guillaume précise que sémantiquement ils sont plus lourds. Nous supposons deux sources de cette « lourdeur » :

1. l'introduction du DET annonce l'*extension* de la sémantique nominale à la suite du *dédoubllement du référent* – base de la *prédition seconde*. En effet, *mon livre* évoque non seulement l'objet référé, mais aussi le locuteur : *moi et le livre que j'ai acheté / que j'ai écrit / que j'ai pris dans la bibliothèque*, etc.
2. c'est justement le *facteur temporel* qui explique cette « lourdeur » contextuelle des DET_n.

1.3 — Citons quelques exemples. Pour lever l'ambiguïté, il faut préciser la nature du référent dédoublé. Tel est le cas de l'exemple :

(1) *Mon livre*

où le DET ne renvoie pas obligatoirement au propriétaire.

(2) *As-tu rendu mon livre à la bibliothèque ?*

Si quelqu'un affirme :

(3) *Mon livre se vend bien*

il est clair que le singulier ne correspond pas à cette quantité de bouquins qui traînent dans les librairies. Et comment comprendre :

(4) *Mon livre avance lentement*

sinon comme *signifiant sans signifié* car ce référent à double face présente l'unité inaliénable de l'auteur et du résultat ultérieur de son activité mentale. Le *livre* signifie ici *manuscrit inachevé*, et la nuance temporelle y semble évidente car l'un précède l'autre. Cet exemple révèle qu'un lexème, même isolé, possède sa *matière temporelle sous-jacente* : la publication présuppose son AVANT [ne fût-ce que la production typographique] et son APRÈS, espace culturel de sa lecture. Actualisé à l'aide du possessif, ce nom entre dans un réseau temporel lié à l'auteur³.

2.1 — Racines psychomécaniques de la temporalité des DET_n — Notre conception pose que la psychomécanique aide à révéler les couches virtuelles dans la sémantique des DET_n véhiculant le sens temporel à côté d'autres paramètres sémantiques. Soit l'exemple :

(5) *J'ai manqué mon train*

où l'interprétation « possessive » semble la moins probable. Notre hypothèse est que la temporalité latente déploie la pluralité interpréta-

3 Bien que peu analysée, la temporalité des éléments non verbaux intéresse tout de même les linguistes. Ainsi l'auteur du *Temps comme propriété nominale* recourt à l'autorité d'Emile Benveniste et d'Otto Jespersen (Rousseau 1994 : 149-165) pour mettre en relief le problème mentionné.

tive impliquée par le connecteur possessif. Quel train ? Celui que je prends pour aller au lieu de travail ? Dans ce cas, on présuppose une certaine durée nuancée d'un sens aspectuel itératif. Cette acception se réalise à la suite du procès de la *subduction* dans la genèse du sens occurrencel⁴ (v. *infra*). Notons certaines de ses particularités.

On voit que l'adjonction du possessif change fondamentalement le signifié nominal à la suite de la métathèse *nom* → *ses attributs*. Il ne s'agit plus du signe adéquat au lien univoque *signifiant - signifié* [*i.e. train tel quel*] – le référent devient incertain car les qualités matérielles de cet objet ne sont plus pertinentes. Par contre, les attributs fonctionnels [= destination, heure du départ] s'avèrent indispensables⁵.

2.2 — Autrement dit, à travers les possessifs, le langage commence le procès compliqué du changement des référents, celui de *subduction*⁶. Le DET_n [*mon train*] amène la genèse d'un nouveau sens à travers trois étapes : *concret_I*, *abstrait*, *concret_{II}*, au niveau interprétatif supérieur. Cet itinéraire reflète le *temps opératif de la pensée actualisatrice* (Guillaume LL 1973 : 94), à savoir :

- *concret_I* [I^{re} saisie : sens générique *train*, nom sans déterminant],
- *abstrait* [II^e saisie : sens particulier imposé par le possessif - habitude de prendre régulièrement le même train pour la même destination],
- *concret_{II}* [III^e saisie : réorientation du référent passant du matériel à l'universalisme du fonctionnel : n'importe quel wagon servant le même itinéraire].

Ce phénomène dans le changement de la visée intentionnelle peut être fixé sous forme de la première remarque basique – RB1 :

RB1 — *Ce n'est pas l'objet matériel, mais sa fonction qui devient pertinente dans la sémantique du groupe DETN.* Dans ce groupe, le signe adéquat « signifiant – signifié » [*train tel quel*] cède la place au signe du nouveau type où le signifié, sans changer la forme du mot, met à la base de son sens l'attribut du nom et non sa « matière ».

Jacqueline Picoche a proposé pour ce second mouvement de la

4 Cet appareil de l'évolution sémantique expliquant la désémantisation des éléments linguistiques au cours de leur grammaticalisation, est largement représenté dans les travaux de Gustave Guillaume (p. ex., *in LL* 12 : 47-56).

5 Pour l'interprétation occasionnelle (voyage unique), le principe ne change pas car seule la destination du train importe et non les wagons qui composent le train en question...

6 « La *subduction* désigne l'opération de dématérialisation et de désémantisation des mots » (Boone et Joly 1996). On cite en exemple le plus souvent le procès de grammaticalisation pour *avoir* et *être* comme auxiliaires des formes verbales composées.

pensée le terme *transduction* (2001 : 250) qui convient à notre exemple. Le procès bilatéral *subduction / transduction* accompagne souvent la genèse du sens discursif (v. la série d'exemples avec le nom *livre*). Sans généraliser cette affirmation, nous soutenons la thèse de sa validité fonctionnelle dans le procès de l'actualisation.

2.3 — Tirons maintenant quelques conclusions préalables.

1. Si l'opération mentale de construction de l'article a pour support un *temps opératif* actualisateur (Boone et Joly 1996), il en est autant pour les DET, substituts de l'article, qui sont également les régulateurs de l'extensité nominale (Guillaume LL C 1985 : 60, Boone et Joly 1996). Pour cette raison, ils doivent suivre la même genèse dans le *processus de l'actualisation discursive*.
2. En l'occurrence, le temps opératif présuppose son AVANT (notion lexicographique du lexème) et son APRÈS (genèse de son sens imposée par l'adjonction du déterminant). Cette successivité est traditionnellement définie par la psychomécanique comme avancement de la pensée actualisatrice d'après le vecteur *général – particulier – universel* (cf. 2.2). Cependant le champ sémantique du modèle DET_n N n'est pas isolé du contexte général, ce qui nous renvoie au procès embrouillé de l'interaction entre les composants sémantiques du texte littéraire et à la notion guillaumienne de la *syntaxe génétique*.

3.1 — Du virtuel à l'actuel : DET_n dans le cadre du texte littéraire — La base de notre conception se présente ainsi dans les lignes suivantes. La temporalité opaque propre en général aux lexèmes nominaux⁷ se voit modifiée par celle des DET_n qui impose ses restrictions selon la modalité du locuteur. S'entrecroisant avec d'autres éléments nominaux [v. infra], elle sert de base indispensable pour la temporalité attestée par les formes verbales. Partant de ce point de vue, formulons quelques traits essentiels de notre approche :

1. Nous introduisons la différence terminologique entre deux notions : *l'espace narratif* et *l'univers textuel*. Le premier est explicite et présente l'histoire racontée⁸ avec ses détours temporels

7 Si discutable que soit ce point de vue, il serait utile, à notre avis, de le prendre en considération. La liste des exemples analysés peut être prolongée. Ainsi la maison construite AVANT doit correspondre aux besoins des locataires APRÈS ; l'université présuppose les études préliminaires et la carrière post-universitaire sans parler des années des études, etc. Ce thème est avancé dans notre communication au colloque Chronos V et en version électronique sur le site sens-et-texte.paris4.sorbonne.fr.

8 Un exemple au hasard : l'histoire tragique de Carmen chez Prosper Mérimée semble simple et claire. C'est au lecteur de comprendre que le langage de l'auteur ouvre la profondeur des autres niveaux interprétatifs : ce récit est

prospectifs ou rétrospectifs [à travers les formes verbales correspondantes dont la hiérarchie est décrite par E. Benveniste (1966)]. Le deuxième embrasse toute la verticalité des niveaux interprétatifs, objet de la *syntaxe génétique*. G. Guillaume explique :

La syntaxe génétique n'est pas horizontale comme celle de la chaîne parlée, mais verticale, et elle consiste en des opérations de pensée profonde dont l'axe de successivité n'est pas celui du déroulement du discours effectif, mais celui du temps opératif porteur de la transition du fait de langue au fait du discours. (LL IV : 216).

Ce type de syntaxe est propre, par exemple, aux effets de sens des métaphores croisées (cf. chez Paul Verlaine – *Les sanglots longs des violons de l'automne...*). Mais même le contexte minimal (exemple 5), peut rester ambigu sans l'appareil de la syntaxe génétique. Basée sur les notions de l'incidence et du temps opératif, cette orientation déterminera notre analyse ultérieure du discours littéraire.

2. C'est dans les profondeurs de la syntaxe génétique que la temporalité non verbale reçoit son statut légitime. Nous visons à révéler les conditions favorables pour l'expliquer à l'aide de la théorie de la psychomécanique du langage. L'analyse précédente permet d'introduire maintenant la deuxième remarque basique – RB2 :

RB2 — La temporalité de l'univers textuel inclut non seulement celle de l'espace narratif et sa pluralité quasi infinie de formes verbales, mais aussi la temporalité sous-jacente des formes nominales dont la vectorisation est concrétisée par l'adjonction des déterminants.

Nous supposons que ce type de temporalité peut être :

1. *statique* véhiculé par le sémantisme nominal car le nom est *incident à lui-même* (LL3 1973 : 61 sq.)⁹ (v. les exemples 1-5) ;
2. *dynamique* qui ressort des correctifs temporels implicites introduits par le DET_n (v. *supra*). Dans la suite, nous essayerons de valider notre hypothèse en nous intéressant avant tout aux notions d'*incidence* et de *temps opératif*.

Reprendons notre thèse : ce dernier actualise le signe linguistique virtuel en signe de l'univers textuel – à travers le signe intermédiaire de l'espace narratif (histoire racontée).

présenté par un narrateur raffiné pour lequel cette histoire sanglante n'est qu'un fait curieux à côté des curiosités linguistiques des bohémiens espagnols.

9 Voir la note 6. Les dimensions de l'article ne permettent pas d'entrer dans les détails de ce procès ; on peut se référer aux travaux des linguistes traitant avec succès ce problème de la théorie guillaumienne, p. ex. Vassant (1998, 2005), Van Raemdonck (2002).

3.2 — L’analyse de l’exemple suivant doit révéler l’importance de la temporalité latente du DET_n :

- (6) Avec une telle méthode, ajoutait Dutertre, ils seront précieux, *leurs renseignements*.

Et l’on en tiendra compte parce que, dans un schéma de la guerre, on doit tenir compte des renseignements !...

Antoine de Saint-Exupéry, *Pilote de guerre*, p. 13¹⁰.

L’effet de sens actualisé par le possessif découle du lien entre la syntaxe narrative et la syntaxe génétique. La *syntaxe narrative* oppose ici l’héroïsme des pilotes envoyés en missions mortelles pour les soi-disant *renseignements* [I^{re} saisie : sens générique] et l’impuissance de l’Etat-major qui ne fait qu’imiter une activité formelle. Quant à la *syntaxe génétique*, elle développe le procès de dévalorisation nominale : les *renseignements* obtenus au prix de la vie des pilotes (Dutertre aurait dû dire *nos renseignements*) n’ont en fait aucune valeur stratégique. Dans ce signe dévalorisé, le poids sémantique est concentré déjà sur le possessif embrassant deux saisies de la pensée. Celle-ci avance du génitif 1 implicite (*nos renseignements* = *ceux des pilotes* : saisie du particulier IIa) au génitif 2 explicite (*leurs renseignements* = *ceux de l’Etat-major* : saisie du particulier IIb). Si le cadre casuel reste le même, le référent change opposant les *renseignements* de l’AVANT (*nos* virtuel du passé) à ceux de l’APRÈS (*renseignements* dévalorisés par l’Etat-major = *leur* actuel). Remplaçant la forme du possessif, le locuteur souligne son aliénation pour se séparer de l’absurdité universelle de la réalité (III^e saisie). Ainsi le possessif se présente comme *opérateur du procès de dévalorisation* (subduction) créant dans la deuxième saisie le signifiant sans le signifié où la forme véhicule une substance dématérialisée.

3.3 — Ce procès s’appuie sur l’appareil fonctionnel de l’*incidence* lié au temps opératif. Sans entrer dans les détails théoriques¹¹, précisons son caractère dynamique à double vectorisation : l’*incidence horizontale* est celle du déterminant au mot déterminé DET → NOM ; l’*incidence verticale* est celle du glissement du sens d’un niveau interprétatif à un autre au cours de l’actualisation.

Cette incidence double est donc la force motrice du procès *subduction - transduction*. L’opinion de Dan Van Ræmdonck (1998) :

10 Il est impossible de reproduire ici le texte intégral. Précisons son thème : angoisse des pilotes de guerre devant le désastre national de la France en 1940.

11 Nous partons du *Dictionnaire terminologique* : « L’*incidence* est un mécanisme qui régit la relation entre apport de signification et support de signification. Elle est la faculté qu’ont les mots de se référer à un support ». (Boone et Joly 1996). V. aussi la note 8.

239) est que le système de discours est « organisé tout entier par le critère de l’incidence ce qui permet de rendre à cette notion une cohérence d’ordre syntaxique ». Notre analyse corrobore également la thèse d’Annette Vassant sur la distinction entre l’incidence interne sémantico-référentielle et l’incidence externe sémantico-syntaxique (1998 : 357). En l’occurrence, pour l’horizontalité $DET_n N$, la I^{re} saisie reproduit l’aspect matériel du sémantème *renseignements* quand le DET est incident au nom déterminé. Dans la II^e saisie, c’est le nom dévalorisé qui est incident au possessif devenant l’indicateur de la réorientation référentielle. Actualisant le nom à l’aide du possessif, le temps opératif amène le curseur interprétatif du concret [*mes/tes/nos renseignements*] à l’abstrait [nom dévalorisé comme symbole de l’absurdité].

4.1 — Dans cette dernière partie de l’article, nous examinerons un cas plus embrouillé : la *temporalité latente des DET_n comme condition nécessaire de la cohérence textuelle*. L’analyse sera faite à l’aide d’un exemple tiré de Racine :

- (7) [...] *Il [Thésée] avait votre port, vos yeux, votre langage ;
Cette noble pudeur colorait son visage,
Lorsque de notre Crète il traversa les flots,
Digne sujet des vœux des filles de Minos [...]*

Phèdre adresse ce monologue ardent à Hyppolite, fils de son mari Thésée et objet de son amour interdit. La ligne de son discours qui attire notre attention (d’où le titre du présent article) semble énigmatique :

Cette noble pudeur colorait son visage,

à cause de la référence obscure pour les déterminants provoquée par l’opacité du nom abstrait *pudeur*. Le procès de son *identification / compréhension* exige déjà du temps opératif pour délimiter le champ de son expansion sémantique. La I^{re} saisie – sens propre – pose encore quelques problèmes car le Petit Robert (et d’autres dictionnaires également) le détermine d’une façon assez restreinte¹². Or le contexte racinien laisse entendre qu’il s’agirait plutôt d’un signe de jeunesse innocente marquée par la couleur naturelle du visage.

L’actualisation passe d’abord deux étapes : métonymie (*partie = tout*) et métaphore, objets de notre analyse ultérieure. Cependant ce long chemin en amont n’est que la première partie nécessaire pour entrer dans la voie en aval après l’adjonction du DET qui semble tout confondre. L’interprétation psychomécanique entre ici dans le procès que Roch Valin appelle *péripole cognitif* (1997 : 39), soit le procès al-

12 Comme sentiment de honte, de gêne qu’une personne éprouve soit devant des choses de nature sexuelle, soit devant ce que sa dignité semble lui interdire.

lant de la *percevabilité* des choses à leur *concevabilité*. Le système argumentatif du discours de Phèdre embrasse deux vecteurs métonymiques dans la même phrase :

1. double métonymie du nom abstrait *pudeur* qui a pour référent son locataire – le prince Hippolyte – : *noble pudeur* renvoie d’abord à la couleur du visage d’Hippolyte et en deuxième lieu, à Hippolyte lui-même et à son origine royale ;
2. métonymie directe du nom *visage* ayant pour référent le roi Thésée, père d’Hippolyte.

4.2 — L’analyse psychomécanique, à la différence de l’analyse stylistique, peut démontrer que la temporalité des DET permet au texte d’exister en tant qu’unité cohérente. Le texte cité est structuré comme engrenage de deux microsystèmes temporels. Dans l’*espace narratif*, le présent discursif de Phèdre est incident à la paire traditionnelle *passé simple / imparfait* évoquant le passé héroïque de son mari Thésée. Dans la *syntaxe générétique de l’univers textuel*, ce microsystème de la temporalité explicite est extrapolé sur un autre – celui de la temporalité latente du deuxième engrenage : *déictique* vs *possessif* [= CETTE : présent de Hippolyte vs SON : passé de Thésée]. Le nom incident au DET lie ainsi cette transformation sémantique à un autre groupe DET N appartenant au passé – *son visage*. La I^{re} saisie (le déictique) reflète donc le présent scénique (« gestuel ») du discours de Phèdre, tandis que la II^e saisie (le possessif) détermine un autre nom – métonymie *visage* ancré au passé, à l’époque de l’exploit de Thésée. Ainsi le lien des incidences *déictique – possessif*, se reproduit comme miroir temporel : le présent renversé dans le passé révolu.

Or cette première impression est illusoire, à ce qu’il paraît, car le mécanisme de compréhension ne s’arrête pas à cette saisie de l’amont. Au fond, le discours de Phèdre, aveu d’amour à peine voilé, vise à rapprocher le *passé du présent* pour créer un *monde possible dans l’avenir*. La IIIe saisie de la pensée actualisatrice révèle comment d’une *confusion calculée des temps* naît leur *fusion créative*¹³.

Conclusion

Notre recherche a essayé de justifier l’application de l’analyse psychomécanique pour l’analyse des textes littéraires. Les dimensions de l’article ne permettent pas de détailler les particularités du parcours interprétatif de la pensée de l’amont à l’aval et de l’aval à l’amont¹⁴.

13 Le même texte nous a servi d’exemple pour évoquer ce procès à l’exemple du connecteur *tel* dans la communication au IX^e colloque de l’AIPL (2002 : 506).

14 Voir les bases théoriques de ce procès dans Tollis 2003 : 202-220.

Guidé par le temps opératif actualisateur, la pensée avance du concret à l'abstrait suivant les trois saisies de la spirale dialectique : *général – particulier – universel*. Ainsi se crée l'*univers textuel* pluridimensionnel dans lequel l'*espace narratif* n'est qu'un des éléments composants. La technique analytique de la psychomécanique révèle la réalité de ce procès latent du décodage graduel pertinent pour l'état pré-discursif du discours littéraire.

Références bibliographiques

- BENVENISTE Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, Gallimard.
- BOONE Annie et JOLY André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, l'Harmattan.
- ENGLEBERT Annick, PIERRARD Michel, ROSIER Laurence et VAN RAEMDONCK Dan (éds), 1998, *La Ligne claire. De la linguistique à la grammaire : Mélanges offerts à Marc Wilmet*, Paris et Bruxelles, Duculot.
- GUÉNETTE Louise, 1995, *Le Démonstratif en français. Essai d'interprétation psychomécanique*, Paris et Québec, Champion.
- GUILLAUME Gustave, 1973, *Leçons de linguistique 1948-49*, 3, Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 1974, *Leçons de linguistique 1949-50*, 4, Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 1992, *Leçons de linguistique 1938-39*, 12, Québec et Lille, Presses de l'Université Laval et Presses Universitaires de Lille.
- FRASER Thomas et JOLY André, 1979, « Le système de la deixis », *Modèles linguistiques*, I : 97-157.
- KLEIBER Georges, « Déictiques, embrayeurs, "token-reflectives"… », *L'Information grammaticale* n° 30 : 3-22.
- LEEMAN Danielle, 2005, *Les Déterminants du nom en français, syntaxe et sémantique*, Paris, Puf.
- PICOCHE Jacqueline, 2001, « Mouvement de subduction et de transduction dans le vocabulaire français », in Paolo De Carvalho, Nigel Quayle, Laurence Rosier et Olivier Soutet (éds), *La Psychomécanique aujourd'hui*, Paris, Champion : 249-264.
- RACINE Jean, *Phèdre*, Paris, Larousse, 1990.
- ROUSSEAU André, 1999, « Le temps comme propriété nominale », *La modalité sous tous ses aspects. Cahiers Chronos* 4, Amsterdam et Atlanta, Rodopi : 149-166.
- DE SAINT-EXUPÉRY Antoine, 1942 [diffusion clandestine], *Pilote de guerre*, Paris, Gallimard, 1945.

- TABACHNICK Moshé, 2002, « Rôle du temps opératif dans l'actualisation textuelle du système verbo-nominal », in Ronald Lowe (éd.), *Le Système des parties du discours : Sémantique et syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- TABACHNICK Moshé, 2005, « Sur la géométrisation de l'espace narratif dans le parcours interprétatif du texte littéraire », *Semiotica* n° 154 : 39-56.
- TOLLIS Francis, 2003, « Les morphèmes et leur signifié : système et mise en œuvre », in Aboubakar Ouattara (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs : Théories et applications*, Paris, Ophrys : 202-220.
- VALIN Roch, 1997, *Le Langage au prisme de la science : Essai d'épistémogénèse*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et Klincksieck.
- VAN RAEMDONCK Dan, 1998, « Sous mon arbre volait un esthète », in Englebert, Pierrard, Rosier et Van Raemdonck (éds) : 237-252.
- VASSANT Annette, 1998, « De la théorie de l'incidence, encore », in Englebert, Pierrard, Rosier et Van Raemdonck (éds) : 355-368.
- VASSANT Annette, 2005, « “Dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un” et la théorie de l'incidence de Gustave Guillaume », *Langue Française* n° 147: 40-67.
- WILMET Marc, 1986, *La Détermination nominale*, Paris, Puf.

Peut-on parler d'actualisation du texte ? Quelques propositions

Jeanne-Marie BARBÉRIS

Praxiling-ICAR, UMR 5191

Université Montpellier III

34199 Montpellier Cedex 5

jeanne-marie.barberis@univ-montp3.fr

Introduction

Faut-il concevoir le texte comme un objet enclos dans des structures et des hiérarchies compositionnelles, ou bien comme une unité dynamique ? Beaucoup seront enclins à opter pour la deuxième solution. Dans ce cas, faut-il franchir un pas de plus et concevoir le texte comme une unité émergeant d'un processus d'actualisation ? C'est dans cette direction qu'on essaiera de s'engager, en proposant d'étendre à cette macro-unité des réflexions sur l'actualisation déjà entreprises à des niveaux plus « micro » (Barbérис, Bres et Siblot 1998).

La praxématique conçoit l'actualisation comme une somme d'opérations constructrices, portées par un cinétisme en trois étapes : représentation virtuelle, représentation émergente, représentation pleinement achevée. Modèle dynamique où on reconnaîtra aisément (en ce colloque de psychomécanique du langage !), *l'in posse*, *l'in fieri* et *l'in esse* où Guillaume inscrit la construction de l'image-temps ou chronogénèse (Guillaume [1929] 1969). La praxématique a étendu ce modèle à la topogénèse, actualisation du nom par le système des déterminants (Lafont 1978 : chap. IV, 211 *sq.*) — et à une unité linguistique plus large : la phrase (Lafont [1994] 2007 : 172). Plus récemment, c'est le texte qui a été envisagé en tant qu'unité susceptible de s'actualiser.

Les notions d'actualisation phrastique et d'actualisation textuelle se justifient en effet, si on admet qu'il existe dans l'à dire des virtualités du sens autres que les valeurs des micro-unités, objets traditionnels de l'attention des linguistes. Les genres du discours sont des organisations discursives suffisamment stables et identifiables pour que s'y inscrivent de la prévisibilité et des grilles d'intelligibilité. Ces organisations cadrent la production de sens à la fois pour l'énonciateur du message et pour l'interlocuteur / l'énonciataire.

Les genres comportent des caractéristiques compositionnelles,

classables selon des types d'organisation textuelle : description, narration, argumentation, explication¹. Avec le genres discursifs et les typologies textuelles, le parcours d'actualisation rencontre donc des grilles de filtrage du sens autres que celles du système de la langue. Celles-ci surviennent sans doute à une étape plus tardive de construction du sens. Mais elles se placent néanmoins en amont du discours comme produit final.

Le tout du sens : le texte comme configuration

Le texte est une suite d'énoncés oraux ou écrits posés par leur producteur – et destinés à être reconnus par leur(s) *destinataire(s)* – comme un *ensemble cohérent* progressant vers une fin et parvenant à constituer une *complétude de sens* (Détrie *et al.* 2001 : article *Texte / textualité*).

Cette définition permettra de dégager quelques axes de réflexion. *Ensemble cohérent, complétude de sens* visée et finalement atteinte par le texte. La dynamique de construction du texte tend vers un tout de sens, une *configuration*. Le terme peut s'interpréter littéralement : il s'agit de « mettre ensemble dans une *figure*, dans une forme » les composantes du texte. Ajoutons à cela la *dimension interactive et adressée de la construction du texte*. Cette dimension, présente même dans un écrit monologal (construit pour et en fonction du destinataire), devient prépondérante dans le cas de l'échange oral – qui va être pris pour illustration dans cette étude. Le texte est ici plus qu'adressé, il est co-construit en fonction d'une représentation des « règles du genre » en cours de développement. Les conflits de représentation et la dialectique propre à la construction du sens s'insèrent aussi dans les macrostructures textuelles. Car le texte est une construction sociale, négociée à l'intérieur de ses conditions de production et de réception, « sous tension » dialogale et dialogique².

Décrire la ville

La présente réflexion porte sur les opérations d'actualisation du texte par différents *types de propositions*. Je repartirai de réflexions initiées dans les années 1990 autour du *texte descriptif*, en tentant de proposer quelques avancées. Le corpus est constitué de descriptions de la ville

1 Sur genres du discours et types de séquence textuelle, cf. Détrie *et al.* 2001 (articles *texte / textualité*, *genre du discours*, et *typisation séquentielle*), Adam 1992, 1999.

2 Selon la praxématique, il n'y a donc pas lieu de distinguer entre *texte* = unité abstraite déconnectée de son contexte, et *discours* = suite d'énoncés produits en contexte. Dans ce cadre, parler de *texte* revient simplement à mettre l'accent sur la considération du *discours* en tant que tout organisé.

en interaction verbale. Le texte descriptif offre des aperçus privilégiés du mode de construction de l'image de réalité à travers le langage. Dans ces données, on constate par exemple que la ville apparaît, alternativement, comme un addition de composantes (quartiers, rues, bâtiments), et comme un tout organique qui « s'agrandit », « s'étend ». Décrire la ville, c'est opérer constamment des réglages de la vision concrète du paysage urbain (Barbéris 1998b, 2005, Barbéris et Manes-Gallo sous presse). Ce réglage travaille sur deux formes de vision, étroitement liées :

- vision continue des entités, perçues comme un volume, une surface, un tissu, éventuellement circonscrit par une frontière donnant forme et unité à l'ensemble ;
- vision discontinue de ces mêmes entités, perçues comme objets discrets.

Cette conception phénoménologique de la vision du réel s'inspire de la psychologie de la forme (P. Guillaume 1937), et a été travaillée par les linguistiques cognitives (Johnson 1987, Talmy [1989] 1992). Mais l'explication de la catégorie du *nombre*, en psychomécanique du langage (avec la distinction pluriel interne / pluriel externe)³, ainsi qu'en praxématique (avec la distinction pluriel condensif / pluriel extensif)⁴, est également en mesure de rendre compte de l'articulation continu / discontinu, et de la situer en système (Barbéris 1998b et 2005). On proposera plus loin de distinguer entre un niveau condensif et un niveau expansif du texte.

1. Une description-palinodie : « c'est le triangle » vs « autrement c'est plutôt sinueux... »

L'interview dont on étudie ici un extrait a été recueillie à Alger en 1992. L'interviewé (B) a pour langue maternelle l'arabe algérien, mais il parle couramment le français. C'est la langue choisie pour l'interview. L'enquêtrice (A) est française et non-arabophone. Cette interview a été analysée selon un point de vue différent dans Barbéris (1998c). Ici, je m'intéresserai seulement à la construction du texte descriptif et à la faille qui survient en cours de route dans le système actualisateur.

B, un habitant de la Casbah, est invité à décrire son lieu de vie⁵. Dans le tour B.61, l'énoncé *c'est le triangle* annonce la forme géomé-

3 Cf. par ex. Guillaume 1985, Leçons de mai 1946.

4 Cf. Lafont 1978 : 201 *sq.*

5 Enquêtrice : J.-M. Barbéris. Pauses pleines = ., ::, :::, selon longueur. Pauses silencieuses = / , // , /// , selon longueur. Segment encadré par le chiffre (1) = voix rieuse ; par le chiffre (2) = voix forte ; par le chiffre (3) = voix faible.

trique englobante dans laquelle la Casbah doit être vue. Ont été mis en italiques les éléments qui se rattachent à cette mise en cohérence de la description.

B.61 - [...] mais disons géographiquement / *c'est le triangle* (oui A) / alors on a le boulevard / euh: Gambetta maintenant Ourida Meddad (hm hm A) / de l'autre côté le boulevard de (2) Verdun (2) / boulevard Hadad et cetera // alors (2) *le (2) sommet du triangle est là-haut / près de la caserne // et là-bas on a ses deux côtés qui sont / la Pêcherie d'un côté* (hm hm A) / et::: euh:: pfff le début du port de l'autre / (le début du port A) // la gare / [...]

B.65 - disons que *c'est comme le théorème de Thalès* / (rire A) alors on a *le triangle* / il est coupé / en bas par les deux avenues trois / quatre même / alors on a la rue Randon / (hm A) la rue de la Lyre (hm A) / la rue de Chartres (hm A) / la rue Bab Azoun / et le: boulevard euh: Ernesto Che Guevara hein / le boulevard du Front de Mer / (voilà A) et en bas / et encore plus bas / le port / la: r- la rue de l'ALN anciennement appelée Route Moutonnière (hm hm A) / donc *on a déjà cinq artères mais très serrées hein / parallèles / mais très en bas* // OK ?

A.66 - d'accord / et alors elles sont donc / *horizontales* / et est-ce qu'y en a: euh qui sont marquantes et qui partent *dans l'autre sens* / qui traversent comme ça (geste) *en montant* ?

En réponse à la question A.66, B énumère de manière hésitante des voies identifiables dans le sens de la montée, mais il a le plus grand mal à en citer⁶. Dans le tour B.71, il passe de sa propre initiative à un autre positionnement. Ont été mis cette fois en italiques : (a) les éléments qui réorganisent la description autour d'une nouvelle cohérence ; (b) l'apparition du thème de l'impasse (qui se développera encore sur plusieurs tours, non cités) :

B.71 - [...] // autrement *c'est: c'est plutôt sinueux* // (hm hm hm hm A) *autrement c'est plutôt sinueux / on a une grande transversale piétonne / qui s'appelle la rue Kléber maintenant je crois que ça s'appelle la rue Bachara* (hm hm A) // et:: / autrement *c'est pas euh: // c'est pas très cartésien quoi* (rire A) disons *y a des y a quelque chose de drôle c'est que / euh: on trouve beaucoup d'impasses / contrairement à Paris où y a quatre impasses paraît-il* (hm ? A) / et:: *ces impasses / sont en majorité dues / à la percée des rues /// la percée des rues / soit carrossables* (hm A) / soit des remparts // tout le temps (oui A) [...]

Un changement de position très net se manifeste dans le tour B.71 : connecteur *autrement* (répété), hésitations, débit ralenti (pauses

6 Ce qu'il n'est pas obligé de faire, puisque la forme de la question posée par A lui donne la possibilité de répondre : *non, y en a pas*, et de justifier sa réponse : *c'est la vieille ville, y a des petites rues, c'est tortueux*. Types d'énoncés descriptifs rencontrés fréquemment dans le corpus de descriptions recueillies dans le centre ancien de Montpellier.

plus longues). Les rétroactions de A suivent les avatars du discours de B : appui apporté à B après *c'est plutôt sinueux* : (*hm hm hm hm A*) tentant de co-gérer la difficulté à dire de l'interlocuteur. Dans la première phase de la description, le rire de réaction amusée de A implique un certain humour partagé ; la logique descriptive est acceptée. En revanche, en B.71, le rire de A réagit avec réserve aux présupposés du « cartésianisme ». Ensuite, le (*hm ? A*) réticent à intonation montante résiste à l'assertion selon laquelle il n'y aurait à Paris que *quatre impasses*. Mais A n'initie pas d'échange réparateur (avec un tour du type : *mais à Paris y a beaucoup d'impasses !*), et laisse B poursuivre sa description.

Les raisons du changement de position de B se trouvent dans les enjeux identitaires sous-tendant l'échange enquêtrice-enquêté. Comme le révèle la suite de l'interview, la grille du triangle n'était pas seulement sollicitée pour organiser méthodiquement la description, mais pour donner de la Casbah une image rationnelle. Le locuteur espérait ainsi s'opposer aux représentations stéréotypiques de la ville musulmane dans la formation discursive française (coloniale, et post-coloniale) : une ville anarchique. En revanche, la ville française serait un modèle de fonctionnalité et de rationalité, construit autour d'un trame orthogonale. L'allusion à Paris avec ses « quatre impasses » est révélateur de la vision idéalisée que le locuteur a dans l'esprit, et de l'emprise de l'interdiscours : l'incidente *paraît-il* signale un propos importé. Les *impasses* viennent finalement symboliser l'aspect non « cartésien » de la ville musulmane, que B se croit obligé de reconnaître, se maintenant ainsi sous la domination culturelle du modèle français idéalisé.

Cet arrière-plan de conflit identitaire étant précisé, il reste à expliquer le changement qui survient dans l'organisation des propositions composant le texte descriptif.

2. Le texte comme configuration

On propose de concevoir le texte comme mouvement entre deux niveaux reliés dynamiquement, niveau condensif et niveau expansif, portés respectivement par des propositions syncrétiques (PS) et des propositions de validité locale (PL) :

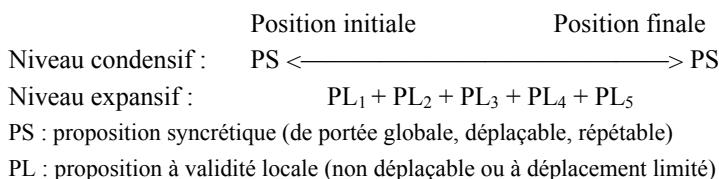


Figure 1. La description comme mouvement entre condensif et expansif

Les P syncrétiques (PS) sont des P dont la validité est permanente (par rapport à l'ensemble du texte) et déplaçables. Leur portée s'étend donc à l'ensemble des P de valeur locale (PL), constituant le niveau expansif. Leur positionnement préférentiel est en clôture initiale de la description ou en clôture finale. La PS *géographiquement / c'est le triangle* (tour B.61) joue un rôle introducteur dans la description de la Casbah. Les PS sont répétables, puisque toujours valides. On note la reprise de la PS sous une forme un peu différente, au tour B.71 : *alors on a le triangle*. Mais cet énoncé est précédé par *c'est comme le théorème de Thalès*, autre PS qui transfère la forme du triangle de la carte géographique au dessin géométrique. Ces PS opèrent sur les PL afin de les intégrer et de les configurer en une forme englobante.

Les PL sont pour leur part de validité transitoire et forment une séquence ordonnée. Elles énumèrent les composantes du triangle : *côtés, sommet, et parallèles* venant couper le bas du triangle, et les toponymes identifiant les rues et les points de repère qui s'inscrivent dans cette organisation.

Les PS agissent à deux niveaux :

1. au niveau *thématische* de la description, répondant à la question : « que décrit-on ? » À ce niveau apparaissent des P indiquant l'objet de la construction descriptive. La PS *C'était Marie* peut introduire une séquence textuelle consacrée au portrait de *Marie*, mais peut aussi jouer un rôle conclusif-rétrospectif : elle assigne alors après coup les PL qui la précèdent à un individu non encore identifié. Cette P syncrétique contient le *pantomyme* de la description (terminologie d'Hamon 1981), ou *thème-titre* de la description (terminologie d'Adam 1992).

La PS *c'est le triangle*, pour sa part, n'exprime pas le pantomyme (*la Casbah*), déjà introduit précédemment dans l'échange, mais identifie ce pantomyme à une forme, en préface de la description détaillée.

Il est à noter qu'un « bouclage » textuel survient fréquemment, avec une PS en ouverture, puis une autre en clôture énonçant un rappel.

2. Au niveau *axiologique*. On peut lier les PL d'un portrait en concluant : *En somme, c'était une brute*. Le portrait de Giton, dans *Les Caractères de La Bruyère*, se clôut par *Il est riche*, énoncé qui met en cohérence l'ensemble des PL précédentes.

Les deux modes de liage : par le contenu affectif et par le contenu thématique, s'associent fréquemment dans les PS (par ex. dans la préface *C'était un beau matin d'été*).

Ces deux aspects du liage syncrétique fonctionnent sur la base du continu, qui les rend aptes à intégrer des composantes discrètes dans un ensemble homogène. Le syncrétisme opère grâce à un *modèle*

perceptif faisant appel à des effets de gestalt, et sur la base des *affects*. Le triangle, forme en apparence neutre à l'égard de l'axiologie, recevait une valorisation positive : la rationalité. Dans le tour B.71, *c'est plutôt sinueux* (P répétée), ainsi que *c'est pas très cartésien*, sont de nouvelles PS « relisant » l'espace de la Casbah sous un aspect négatif.⁷ On voit jouer ici, bien entendu, le paradoxe de l'enquêteur⁷.

La portée des PS est le plus souvent prospective (en position initiale), ou rétrospective (en position finale). Ce fonctionnement dynamique est relié aux processus de production de la parole articulant *mémoire* et *prévision*, prospection et rétrospection, et aux opérations *d'à dire*, *de dire et de dit* qui donnent son assise physique et temporelle au processus d'actualisation. Les « ratages » et perturbations sont en rapport direct avec cette organisation actualisatrice : ils révèlent les tâtonnements dans le va et vient mémoire-prévision (Barbéris et Maurer 1998). Dans l'interview, deux macropropositions de sens contradictoire entrent en lutte. La Casbah, « ville-triangle » ou « ville-labyrinthe » ? La portée rétrospective de la deuxième série de PS entre en collision avec la portée prospective de la première série.

Conclusion : la relation global-local

La progression vers la configuration est soutenue par une attente et une protension. Celle-ci est « guidée vers le but » par les virtualités du système d'actualisation textuelle et portée par la temporalité du discours en progression. Ce terme, cette clôture finale, n'est pas atteint seulement avec le dernier mot du déroulement textuel, mais aussi avec la complétude du système représentatif.

L'*in esse* de l'actualisation est donc marqué par des opérations de *mise en clôture* textuelle (stabilisation de la configuration par des PS convergentes), représentationnelle (clôture dans une forme et dans un « ressenti » évaluatif), et interactionnelle (description co-construite et/ou sanctionnée positivement, recouplement des univers de discours) – co-construction interactive qu'il faut aussi poser comme horizon de l'écrit⁸.

Les clôtures sont absentes dans l'interview d'Alger⁹ : pas de « voilà, c'est ça la Casbah » indiquant que le descripteur a achevé son tableau, pas de bouclage du texte par la reprise d'une PS de confirma-

7 Paradoxe qui veut que l'enquêteur, venu observer un terrain, le transforme par sa présence même : il est, aux yeux de l'enquêté, « l'intercesseur de la norme » (Lafont 1991). Cela n'interdit pas l'étude, mais celle-ci doit intégrer ledit paradoxe.

8 Sur la *mise en clôture*, cf. Siblot in Lafont et al. 1983, et sous cette entrée, Détrie et al. 2001.

9 On tient compte ici de la suite de l'interview, non reproduite dans cet article.

tion – car on reste dans un entre-deux : entre « donc, c'est un triangle », et « donc, c'est un labyrinthe »¹⁰ ; pas de « ah d'accord », ni de commentaires approbatifs finaux de la part de A.

Cependant, avec ces remarques, on n'entend pas ramener le texte à la vision idéalisée d'un tout complet, stable, consensuel ; ce qui reviendrait à retomber dans l'illusion d'un texte fixé dans ses bornages, et à nier la nature dynamique du discours. Le texte *tend* à la complétude et à la cohérence, selon un processus dont j'ai essayé de décrire le versant propositionnel. Il la *marque* par des clôтурations. Mais cette complétude est le résultat de stabilisations dans un univers de discours toujours instable.

C'est ce qui justifie la notion de *mise en clôture*, à l'opposé de la conception de clôtures fixes, de « bornes » du texte (conception qui reste influencée par l'écrit normé). Le texte, même à l'écrit, reste une œuvre ouverte. Le cas étudié n'est donc pas une exception aberrante, mais un cas extrême qui conduit à une actualisation particulièrement instable et inaboutie, restant dans *l'in fieri*.

Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel, 1992, *Les textes. Types et prototypes*, Paris, Nathan-Université.
- ADAM Jean-Michel, 1999, *Linguistique textuelle. Des genres du discours aux textes*, Paris, Nathan Université.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, 1994, « La dynamique de la référence spatiale. Élaborer des cartes cognitives en langue parlée », *Modèles linguistiques*, vol. 30, tome XV, fasc. 2 : 97-118.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, 1997, « Le sujet et sa praxis dans l'expression de l'espace : les énoncés de mouvement fictif », *Langages*, n° 127 : 56-76.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, 1998a, « Pour un modèle de l'actualisation intégrateur du sujet », in Barbérис, Bres et Siblot : 199-218.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, 1998b, « Décrire la ville. La construction du texte en discours oral », in B. Caron (éd.), *Actes du XVI^e Congrès international des linguistes* (Paris, 21-25 juillet 1997), CD-ROM, Pergamon, Elsevier Science.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, 1998c, « Représenter l'espace de la ville en contexte interculturel : l'«impasse» identitaire », *Cahiers de praxématique*, n° 31 : 39-68.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, 2005, « La ville et ses composantes : l'émergence des catégories en interaction orale », *Actes de la 4^e Journée inter-*

10 Ces deux P pourraient être rendues compatibles dans un autre système de valeur. Mais pour ce locuteur, *compte tenu de son axiologie*, elles restent incompatibles.

- nationale de sociolinguistique urbaine, Revue de l'université de Moncton (Canada), vol. 36, n° 1 : 31-60.*
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, BRES Jacques et SIBLOT Pierre, 1998, *De l'actualisation*, Paris, CNRS-Editions.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, MANES-GALLO Maria Caterina (éds), sous presse, *Parcours dans la ville : Les descriptions d'itinéraires piétons*, Paris, L'Harmattan, collection « Espaces Discursifs ».
- DÉTRIE Catherine, SIBLOT Pierre et VERINE Bertrand (éds), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours : Une approche praxématique*, Paris, Champion.
- GUILLAUME Gustave, [1929] 1968, *Temps et verbe*, Paris, Champion.
- GUILLAUME Gustave, 1985, *Leçons de linguistique, 1945-1946, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale*, Lille, Presses de l'Université de Lille et Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Paul, [1937] 1992, *La Psychologie de la forme*, Paris, Champs-Flammarion.
- HAMON Philippe, 1981, *Du descriptif*, Paris, Hachette Supérieur.
- JOHNSON Mark, 1987, *The Body in the Mind*, Chicago, University of Chicago Press.
- LAFONT Robert, 1978, *Le Travail et la langue*, Paris, Flammarion.
- LAFONT Robert, [1994] 2007, *Il y a quelqu'un : La parole et le corps*, Montpellier, Praxiling ; rééd. Limoges, Lambert-Lucas.
- LAFONT Robert, GARDÈS-MADRAY Françoise et SIBLOT Pierre, 1983, *Pratiques praxématiques. Introduction à une analyse matérialiste du sens*, Cahiers de linguistique sociale 6, Rouen : GRECSO, Université de Rouen.
- TALMY Leonard, 1989, “The relation of grammar to cognition”, in Brygida Rudzka-Ostyn (ed.), *Topics in Cognitive Linguistics*, Amsterdam, J. Benjamins, trad. fr. (1992), « Les relations entre grammaire et cognition », *Cahiers de praxématique* n° 18, « Langage, cognition, expérience pratique » : 13-74.

L'apport de la psychomécanique dans la compréhension de la généricté textuelle : l'exemple de la personne en poésie moderne

Laurence BOUGAULT

EA LIDILE - Université Rennes II

35000 RENNES

bougault.laurence@wanadoo.fr

Si la psychomécanique m'a séduite, c'est qu'elle me permettait de comprendre le pourquoi de ce qui était jugé en stylistique comme « écart par rapport à la norme ». C'est dans cette perspective stylistique que je me placerai pour réfléchir à l'apport de Guillaume dans la compréhension de la généricté textuelle.

1. Stylistique et psychomécanique

Je ne sais pas si la stylistique est une grammaire textuelle ou une sémantique grammaticale, mais l'un de ses objets est de corrélérer fond et forme, et, dans cette perspective, la psychomécanique permet de sortir d'une description ou thématique ou formelle des faits, pour chercher le pourquoi, pourquoi qu'on peut appeler, à la manière de Guillaume, *idéogénèse*, étant entendu que celle-ci n'a pas besoin d'être consciente pour exister. Cette question du *pourquoi* ?, encore suspectée, est essentielle, si la langue nous pense (« on me pense » écrivait Rimbaud) et si les formes linguistiques ne sont pas de simples outils mais une manière de recréer le monde en nous, comme le laissent comprendre les concepts guillaumiens d'univers du en-moi et du hors-moi. Quelques chercheurs, comme D. Combes ou G. Deleuze, ont tenté de mettre à contribution la psychomécanique dans une perspective stylistique. Pour Deleuze, les apports fondamentaux de Guillaume sont la profondeur des phénomènes décrits qui s'oppose aux « ombres sur un seul plan » (Deleuze 1968 : 265) des descriptions purement formelles ; et les positions différentielles, qui permettent une compréhension dynamique, là où le principe d'opposition n'offre qu'une image fixe. Combes, quant à lui, consacre une large part (139 sv.) de *La pensée et le style*, à la psychomécanique, qui lui sert de support à une compréhension de la temporalité poétique. Il voit dans la psychomécanique un apport considérable pour une stylistique qui envisagerait langage et pensée comme une seule et même chose.

Malgré tout, peu de stylisticiens ont tenté de poursuivre dans la voie initiée par Combes. La stylistique, praxis plutôt que science, se caractérise par l'hétérogénéité de ses productions. Dans ces conditions, le stylisticien se doit de définir sa pratique : pour moi, la stylistique a pour but de comprendre la spécificité de l'art verbal et ne peut le faire qu'en comprenant comment *et* pourquoi telle forme (nécessairement linguistique) produit tel effet à la réception.

Dans ce cadre, Guillaume m'offre, pour penser la langue, une systématisation qui dépasse le formalisme, parce qu'elle postule la présence d'un élément aphysique du langage qui en est le soubassement, et dont les faits physiques sont la manifestation explicative. L'effort de Guillaume porte sur la construction d'un *modèle* (« l'invention d'un visible de reddition du vu hypobasique, privé [...] de visibilité physique », Guillaume 1994 : 29) qui permet une explication cohérente des faits physiques et dépasse largement la classification fonctionnelle. Sa conception du langage réaffirme l'importance d'une double relation *Homme/Homme* et *Homme/Univers*, et dépasse l'idée d'un langage clos, puisqu'il y a relation avec l'extériorité que le langage reflète en lui-même, au niveau de l'ontogénèse. Enfin, cette conception permet d'éviter les analyses en terme d'*« agrammaticalité »* qui me semblent aporétiques. Si le système est partout intégrant, il s'agit non de décrire telle forme comme agrammaticale mais de comprendre le comment et le pourquoi de cette forme. Plutôt qu'une grammaire normative, il me semble comme à Guillaume qu'*« il est demandé à la science du langage de nous introduire aussi avant que possible à une connaissance de ce qui a lieu dans l'homme pensant lorsque [...] la pensée "y fait le langage en se faisant par le langage" »* (Guillaume, 1994 : 272). Cette position s'applique au travail stylistique.

2. Penser le genre comme un sous-système intermédiaire entre langue et discours

Néanmoins, la stylistique a pour objet des discours spécifiques. Ces discours sont, comme l'écrit Rastier, toujours médiatisés par un genre : « tout texte se rattache à la langue par un discours et à un discours par la médiation d'un genre » (Rastier 2001 : 230). Avant de comprendre la spécificité d'un discours, il paraît donc utile de comprendre les enjeux d'un genre. Or, cette notion est, à ma connaissance, absente chez Guillaume, qui ne distingue que les deux pôles de langue et discours, le premier étant *système*, c'est-à-dire ensemble organisé en lois mécaniques imposées par le fonctionnement psychique du langage, le second étant « infinie variété ». L'un des fondements de mes recherches est de postuler, avec les linguistiques de corpus, qu'il existe des niveaux d'organisation systématique intermédiaires entre le

niveau Langue = système et le niveau Discours = infinie diversité, autrement dit, qu'il existe des sous-systèmes pouvant se construire à différents niveaux, à quoi s'ajoutent les variations diachroniques. Ces sous-systèmes constituent des genres. D. Malrieu, en linguistique des textes, propose la définition suivante :

Le genre se définit à la fois par son appartenance à un domaine, par son contexte externe de communication (support, édition auxquels correspond un public), par son insertion dans des surensembles d'objets sémiotiques (le titre d'un article hérite des informations du titre de la revue ou du numéro où il s'insère) et par sa structure interne. [...] Le genre déclaré agit d'abord comme une instruction pragmatique. (Malrieu 2004, 73)

Rastier complète : « A chaque type de pratique sociale correspondent un domaine sémantique et un discours qui l'articule » (Rastier 2001 : 272). Il postule une homologie entre domaine et discours et explique la nécessité de trouver des types de normativité propres à chaque niveau de la hiérarchie, idée développée par Malrieu : « c'est au niveau du genre que se construit la norme instituante, c'est à travers les contraintes de genre que les textes sont saisis et interprétés. » (2004 : 75) La notion de genre implique donc la notion de *normativisation*. Si cette normativisation existe au niveau sémantique, elle existe aussi au niveau syntaxique. Pour comprendre un genre, si l'on reste dans une logique guillaumienne, la normativisation doit se penser comme système intégrant. Un système, c'est un ensemble de récurrents formels cohérent, qui peut être rendu sous forme de modèle, modèle que, pour la langue, Guillaume a appelé psychomécanique.

Il me semble possible et utile d'introduire cette notion de genre comme actualisation semi-spécifique de la langue, en la comprenant comme système, ce qui n'est pensable que si l'on essaie d'atteindre la signification des structures profondes affleurant sous forme de récurrents formels créant leur propre normativisation dans les discours individuels. De fait, si l'on reste au niveau des effets de surface, on ne peut dépasser une typologie sèche des phénomènes, qu'il est difficile de rattacher aux orientations sémantiques, idéologiques, culturelles... On est face à une collection de faits, jamais face à un système, d'où, sans doute, la prolifération des « dictionnaires » de poétique, rhétorique... plutôt que des essais de systématique.

Dans ma pratique, j'ai envisagé le sous-système comme organisation de choix formels récurrents, sous la dépendance, comme le dit Guillaume à propos des faits de langue, de « quelques faits généraux de pensée en petit nombre » (Guillaume 1994 : 144). Dans l'infinie diversité du discours, des phénomènes reviennent régulièrement. Ces récurrences orientent l'ensemble du matériau vers un type de représentation du monde qui, au lieu de changer selon chaque locuteur, se stabilise en un genre. Ces récurrences témoignent d'une idéogénèse

générique. C'est la convergence des choix formels relevant d'un modèle simple et intégrant de représentation du monde pensé qui fait système. Dans une telle logique, on comprend qu'il soit quasiment impossible, en tout cas peu rentable, de penser en terme de positions / oppositions à la manière de Saussure. Ces orientations ne peuvent être mises en évidence que dans une logique de la tension / détension, logique qui est l'une des originalités de la psychomécanique. En effet, on peut difficilement dire que tel genre fait ceci par opposition à cela. Dans la diversité du discours de chaque scripteur, on n'aurait aucun mal à trouver chaque fois des contre-exemples pertinents. En revanche, il est plus réaliste d'envisager que le genre oriente la langue dans telle direction, en vue de produire tel effet. A ce niveau, il est intéressant d'envisager l'apport des statistiques linguistiques qui permettent d'évaluer la fréquence d'un choix linguistique. S'il n'y a pas de degré zéro de l'écriture, on peut observer ce qui se passe dans différents genres, voire chez différents auteurs. On aboutit ainsi à une vision différentielle des sous-systèmes, suffisamment souple et néanmoins claire pour se faire une idée de ces sous-systèmes les uns par rapport aux autres.

3. L'exemple du genre poétique à travers le traitement de la personne dans le groupe sujet

L'essentiel de mes efforts se concentre sur la détermination d'un fonctionnement sémiotique systématique au niveau du genre poétique. Ce modèle n'interdit en rien, évidemment, l'infinie variété du discours individuel. Si j'ai choisi de travailler sur le genre poétique, c'est qu'il est difficile à cerner, dans la mesure où la « crise de vers » du XIX^e s. aboutit à la disparition des critères formels qui suffisaient jusqu'ici à le définir. Ma question est donc la suivante : y a-t-il disparition du genre, ou au contraire quelque chose des structures profondes qui le constituent perdure-t-il malgré la disparition des formes canoniques externes les plus visibles ? On lit souvent que la poésie est le symbole de la littérature ou que la littérature peut-être étudiée en réfléchissant sur la seule poésie, qui en serait la forme extrême. Cette perception me paraît hâtive. Dans les linguistiques textuelles, la littérature est envisagée comme un genre, dont l'une des caractéristiques est l'attention portée à l'esthétique. L'autre caractéristique, largement étudiée par Bakhtine, est de se constituer en horizon d'évaluation des idéologies en cours. Dans ce cadre, la poésie constitue un sous-système, qui se différencie du roman ou du théâtre, par une remise en cause radicale du principe de représentation offert par le fonctionnement du signe linguistique (schématisé par Saussure en signifiant-signifié-référent). L'ensemble du matériel est traité comme s'il était possible d'éviter ou de contourner ce mode de représentation en imposant une fusion entre

les trois termes du signe : signifiant-signifié-référent et entre les trois pôles du langage : la langue, le sujet qui l'énonce et le monde.

Si l'on prend l'exemple de la personne, cette tension vers la fusion peut s'opérer dans deux directions : subjectivation du monde ou objectivation du sujet. Historiquement, on assiste à la première jusqu'à la période romantique puis à la seconde au-delà. On pourrait ainsi retrouver une double tension, comme dans le modèle fondateur que Guillaume propose de l'idéogénèse : tenseur binaire, comme l'un des mouvements fondamentaux de la pensée humaine. Ce modèle peut être vérifié en observant les faits de langue de divers corpus. J'évoquerai comme exemple uniquement le deuxième temps : objectivation du sujet, que j'ai étudié en détail dans *Poésie et Réalité* chez plusieurs auteurs.

La personne peut être comprise comme un élément purement formel ou, comme le fait Guillaume, comme ce qui dénote du rapport au monde d'un sujet qui se pose (P1) face à un autre sujet (P2) pour dire quelque chose de ce monde, compris comme non-moi, donc non-personne. L'examen des structures syntaxiques permet de faire le point sur la manière dont le poète pose la personne dans son texte, et par-delà, comment il représente le rapport de cette personne à ses entours. Pour observer le fonctionnement de la personne, on peut s'appuyer sur divers phénomènes : la répartition des « personnes grammaticales » et le type de support sujet privilégié (relevant du moi ou du non-moi), la position du sujet grammatical, la présence ou l'absence de ce sujet grammatical. Je ne prendrai ici que l'exemple du type de support sujet utilisé.

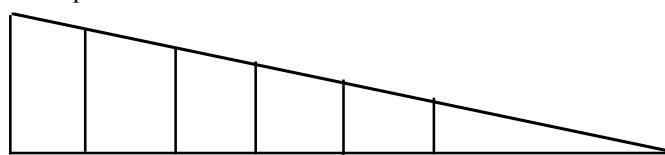
Guillaume remarque qu'il existe trois états de la personne par rapport à l'univers : 1°) celui qui est « éprouvé de manière étroite, singulière, personnelle, en tant qu'individu » (*LL 47-48C* : 178) ; 2°) l'état social de la personne où elle s'identifie grâce aux normes fournies par la collectivité. « Les inadaptés sociaux sont ceux dont le rapport de personne à univers ne rentre pas dans les cadres accoutumés, devenus des normes » (*ibid.*) ; 3°) l'état humain, transindividuel où « la personne s'identifie [...] par opposition à l'univers » (*LL 47-48C* : 179) et qui correspond à l'opposition du moi et du hors-moi.

Seul le troisième état occupe le linguiste. Dans cet état, il faut envisager la personne dans les relations qu'elle entretient avec 1°) le nombre : la personne, le moi, est singulier ; 2°) le genre : la personne est sexuée. Le neutre, psychiquement, est vécu comme non-personne. Guillaume formalise les rangs personnels du plus au moins personnel.

La P1 est la seule qui rende compte de la personne, car elle est le moi, opposé au hors-moi. La P2 donne encore un contenu de personne en dehors de tout contenu de langue. Les P1 et P2 sont des personnes de langue alors que la P3 est une personne de langue : « La personne

première ou seconde ainsi acquise dans certains emplois par le substantif est une personne de discours ; ce n'est pas la personne de langue du substantif qui, elle, est toujours troisième » (*LL 43-44A* : 128). *Nous* et *vous* constituent une « sorte de pluriel, déjà anti-personnel – le pluriel est l'ennemi de la personne par alliance de deux rangs personnels » (*LL47-48C* : 182). La troisième personne constitue non plus une personne du point de vue de la pensée mais une personne de langue, c'est-à-dire « le support auquel est référée la signification apportée [par] le mot. » (*LL47-48C* : 234). Enfin, la « troisième personne du pluriel apparaît [...] comme révocation, portée aussi loin que possible dans le système même de la personne, de ce qui fait essentiellement la personne » (*LL47-48C* : 182). Remarquons que le *il* impersonnel est un neutre : « Le genre se présente apparemment masculin, mais en réalité on a affaire à un neutre » (*LL47-48C* : 245) *i.e.* une non-personne asexuée.

Personne pleine



1ère	2e	1e	2e	3e	3e	Non-personne
pers.	pers.	pers.	pers.	pers.	pers.	
sg.	sg.	pl.	pl.	sg.	pl.	

Compte tenu de ce modèle explicatif, la visée *objectivante* (et lyrique) de la poésie moderne devrait pouvoir se réaliser grammaticalement à plusieurs niveaux : 1°) révocation première effectuée par l'inclusion de *moi* dans un collectif à travers les formes sujets *nous*, *vous*, *on* et les pluriels internes ; 2°) révocation complète à travers les formes sujets neutres et impersonnelles.

De fait, l'étude de la répartition des GS, par exemple dans le « Cahier de Douai » de Rimbaud (1989-1 : 59-103), met en évidence cette visée objectivante. On constate une forte proportion (27,7 %) de sujets constitués par des formes qu'on peut appeler, en empruntant le néologisme mallarméen, *in-individuelles* (*nous*, *on*, *vous* valant *on*, pluriels internes, neutres, impersonnels, indéfinis) qui se répartissent ainsi : neutres et impersonnels : 31 %, *nous*, *on*, *vous* : 64 %, pl. internes : 5 %. Les pluriels internes (du type *la foule*) fonctionnent eux aussi en rejetant la personne sujet dans une communauté et viennent accroître le mouvement de révocation de la personne. Le pronom *on* joue un rôle privilégié, puisque, comme le souligne Deleuze, avec *on*,

« tout est singulier, et par là collectif et privé à la fois, particulier et général, ni individuel ni universel » (1969 : 178). La forte présence d'impersonnels et de neutres (8 % du total des GS, 31 % des formes *in-individuelles*) permet d'achever le mouvement de révocation de la personne et par là d'objectiver au maximum le discours. Le *il impersonnel, support spatial du verbe*, en particulier dans le présentatif *il y a*, devient alors le symbole de ce mouvement objectivant, s'il permet de dire le monde lui-même, trou indicible et absence du langage, en tant qu'il est agissant ; ainsi dans « Enfance » :

Au bois [...]

Il y a une horloge qui ne sonne pas. [...]

Il y a enfin, quand l'on a faim et soif, quelqu'un qui vous chasse.

(Rimbaud, 1989-3 : 56)

Ces résultats ne sont pas seulement ceux d'un discours individuel, on les retrouve chez la plupart des poètes depuis Mallarmé. Le sujet grammatical, où s'exhibent les rangs de personne, est traité de telle manière que s'opère une révocation du moi au profit d'un mouvement d'objectivation. Qui plus est, d'autres faits de langue convergent vers ce principe architectonique du genre poétique : la fréquente post-position du sujet grammatical, voire sa disparition, la fréquence de la diathèse passive, qui permet de faire reculer l'agent au second plan, etc., orientent l'ensemble de la sémiotique poétique. En ce sens, l'ensemble des choix syntaxiques employés par les poètes tend à se constituer en système, système de « disparition élocutoire » (Mallarmé) permettant une objectivation du sujet dont l'une des manifestations est la révocation de la personne.

Évidemment, cette tension objectivante n'est qu'un des aspects du système. Celui-ci s'organise à tous les niveaux de la langue. J'aurais pu évoquer l'aspect verbo-temporel, ou encore le fonctionnement de la référenciation à travers les déterminants. L'exemple de la personne n'est qu'une illustration de ce qu'il me semble possible de comprendre comme sous-système ou genre.

Conclusion

Très souvent, la linguistique se limite à un travail de description. Plus rarement, comme en linguistique cognitive, on se pose la question du pourquoi des formes. Les tentatives tournent alors parfois au psychologisme. Les solutions proposées par Guillaume reposent sur des modèles d'une extrême simplicité, essentiellement le modèle spatial, qui ne sont d'ailleurs pas sans rappeler ceux mis en place par Freud pour décrire le fonctionnement de la pensée. Cette simplicité donne une grande souplesse d'utilisation. Il n'appartient pas au stylisticien de construire des modèles linguistiques, seulement de voir si ces modèles sont pertinents pour ses analyses. Je ne sais pas répondre à la question

« comment peut-on être guillaumien ? », mais je peux répondre à la question « pourquoi être guillaumien ? » : parce qu'aujourd'hui, le modèle offert par Guillaume me permet, en stylistique, de dépasser trois apories des sciences du langage : le formalisme pur, qui ne permet pas d'expliquer le pourquoi des phénomènes, la description pure, qui ne permet pas de construire un modèle intégrant, et fait souvent l'effet d'une complication inutile des faits, enfin le postulat post-saussurien de la clôture du signe, qui ne permet pas de comprendre la relation du texte à ses entours.

Références bibliographiques

- BOUGAULT Laurence, 2005, *Poésie et réalité*, Paris, L'Harmattan.
- COMBES Dominique, 1991, *La Pensée et le style*, Paris, Éditions Universitaires.
- DELEUZE Gilles, 1964, *Proust et les signes*, Paris, Puf.
- DELEUZE Gilles, 1968, *Différence et répétition*, Paris, Puf.
- DELEUZE Gilles, 1969, *Logique du sens*, Paris, Minuit.
- GUILLAUME Gustave, 1988, *Leçons de linguistique 1947-48 C*, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille.
- GUILLAUME Gustave, 1990, *Leçons de linguistique 1943-44 A*, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille.
- GUILLAUME Gustave, 1994, *Langage et sciences du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Nizet.
- MALRIEU Denise, 2004, « Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personne », *Langages* n° 153, *Les genres de la parole*.
- RASTIER François, 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, Puf.
- RIMBAUD Arthur, 1989, *Poésies 1, 2, 3*, Paris, GF/Flammarion.